Charles Tilly

La France conteste

de 1600 à nos jours



Fayard

L'espace du politique

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

Remerciements

Chapitre 1 - LA CONTESTATION BOURGUIGNONNE

Pouvoir royal et conflit local

Le XVII^e siècle rencontre le XX^e

Capitalisme et formation de l'Etat

La contestation bourguignonne au XVII^e siècle

Anti-capitalisme et contestation rurale

L'époque de la Révolution

Charivaris et sérénades

Conflits ruraux au XIX^e siècle

Quelles mutations ?

Le XX^e siècle

Continuité dans la contestation

La Bourgogne au regard de l'analyse historique

Chapitre 2 - LA FRANCE SE TRANSFORME

Une place parisienne

Les habitués de la place de Grève

Une place révolutionnaire

Les ouvriers de la Grève

Renouveau urbain

La Grève, un microcosme

L'impôt et l'Etat

L'édification de l'Etat

Ce qu'était la France

Cinq villes, cinq régions

Comparaisons à venir

Chapitre 3 - CRISES ANGEVINES AU XVII^e SIÈCLE

La « drôlerie des Ponts-de-Cé »

De la guerre civile à la rébellion populaire

Impôts, collecteurs d'impôts et contestation

La Fronde

L'Anjou après la Fronde

Des ouragans aux bourrasques estivales

Nourriture et contestation en Anjou

L'Anjou et la France

Chapitre 4 - LA BOURSE, L'ÉPÉE, LE PAIN ET LA CROIX

Guerre et pacification sous Louis XIII

Ennemis intérieurs

Sous le signe de la guerre

Les moyens de la guerre

Répertoires du XVII^e siècle

La Fronde

Diviser et conquérir, conquérir et diviser

Comment se produisent les rébellions

La religion dite réformée et ses défenseurs

Le pain contre l'argent

Un siècle fatal

Chapitre 5 - TOULOUSE, LE LANGUEDOC ET LA FRANCE DES LUMIERES

Déploiement du pouvoir royal

Le Languedoc au début du XVIII^e siècle

Louis XIV gagne ses paris

A bas les Camisards

Rixes et rébellions fiscales

Nourrir les prolétaires

Toulouse lutte pour manger

Prises de grain dans les petites villes

Main-d'œuvre contre capital

Luttes pour la terre

Chapitre 6 - GOUVERNEMENT, CAPITALISME ET CONTESTATION

Cinq provinces en 1698

Capitalisme et gouvernement

Formation d'une opposition

Ce que voit Barbier (1718-1762)

Ce que voit Hardy (1764-1789)

Hardy perçoit une révolution

Au bord de l'insurrection

Le roi contre le peuple

Barbier, Hardy, et la contestation au XVIII^e siècle

Chapitre 7 - LILLE ET LA FLANDRE, 1789-1914

La Flandre en 1789

La Révolution dans le Nord

Réorganisation révolutionnaire

La Flandre aborde le XIX^e siècle

Concentration et implosion

Politique ouvrière

Mobilisation du milieu du siècle

Changement de répertoires

Chapitre 8 - RÉVOLUTIONS ET MOUVEMENTS, 1789-1914

Différentes régions, différentes structures

Concentration à l'échelle nationale

Destins économiques

Un Etat changeant

Cinq espèces de révolutions

Révolution et contre-révolution en Anjou

La contestation post-révolutionnaire en Anjou

Autres voix

Un siècle rebelle

Chapitre 9 - LUTTES ET FETES EN ILE-DE-FRANCE AU XX[e] SIECLE

- Un printemps inquiet
- Premiers Mais
- Le Premier Mai 1906
- Autres fêtes populaires
- Une droite, puis une gauche
- Stavisky, Chiappe et Daladier
- Front populaire contre Front national
- Les suites
- Répression, résistance et délivrance
- Paris revit
- Luttes de l'après-guerre
- Les journées de mai et de juin
- Autre mai

Chapitre 10 - PARTIS, REGIMES ET GUERRES

- La France d'un géographe
- Une population transformée
- Tendances des grèves
- Crises en chaîne
- Un insecte américain
- Prolétaires et autres
- L'agriculture en lutte
- Reprise de possession

Chapitre 11 - QUATRE SIÈCLES DE LUTTES

- De la violence
- Mourir, en contestant ou autrement
- Importance de la contestation
- Que se passe-t-il dans l'histoire ?
- Répertoires de l'action collective
- Pourquoi changer de répertoire ?
- Cinq régions racontent leur histoire
- Retour en Bourgogne

BIBLIOGRAPHIE

© Harvard University Press, 1986.
978-2-213-63896-6

Traduit de l'américain par Eric Diacon
© Fayard, pour l'édition en langue française, 1986.

REMERCIEMENTS

A quelle date mon travail sur ce livre a-t-il commencé ? Il semble que ce soit depuis toujours. Selon le sens qu'on donne à « commencer », ce pourrait être n'importe quand entre le début de mes études d'histoire, il y a plus de trente ans, et cet hiver terriblement pluvieux de 1974-75 où, pour la première fois, je me suis trouvé à travailler dans les archives avec l'idée d'écrire ce livre.

En tout cas, il est facile de dire quand et comment mes recherches ont pris fin. En janvier 1984, je suis retourné aux Archives nationales pour lire les documents des cartons consacrés aux grèves, meetings et manifestations du Front populaire. Mais ils étaient « sortis pour être nùcrofilmés » au mois de juin précédent, et une grève des magasiniers mettait fort à propos un terme à mes efforts : plus de documents pour cette fois ! Pas moyen de savoir si l'un de ces trois derniers cartons ne recèle pas le texte décisif qui règle tout litige ou réfute un argument clé de l'ouvrage. Cette incertitude ajoute exactement ce qu'il faut de tension à une enquête qui, comme celle-ci, n'est jamais vraiment terminée.

Au cours de ces nombreuses années, une foule de gens m'ont aidé à donner forme au livre. Judith William-Powlett leur a ouvert la voie en 1962-63, à Princeton. L'année suivante, Lutz Berkner, James Doty, Lynn Lees, Ted Margadant, Andrejs Plakans, James Rule, Edward Shorter, Gerald Soliday, Cyrus Stewart et moi avons travaillé tous ensemble dans la bibliothèque située au-dessus de l'épicerie Sage, à Cambridge. (Je dois à David Landes de m'avoir adressé la plupart de ces premiers collaborateurs, et je lui en serai toujours reconnaissant.) Depuis lors, quelques personnes au moins ont été sans cesse occupées à recueillir des informations, à les classer ou les analyser. Il n'est pas possible de signaler quelques-uns parmi ces douzaines de collaborateurs sans être injuste envers les autres.

Je tiens pourtant à rendre hommage à une institution. Le *Center for Research on Social Organisation* de l'université du Michigan a abrité pendant quinze ans mes projets de recherches, et les collègues,

collaborateurs et amis que j'y compte ont tous contribué à faire régner autour de moi un climat de travail idéal. Ces dernières années, dans son double rôle de membre du centre et de directeur du département de sociologie du Michigan, Mayer Zald a été pour le CRSO un indispensable soutien. Au sein du centre, Sheila Wilder, qui s'occupe d'en régler avec le sourire les problèmes quotidiens, m'a maintes fois aidé dans l'élaboration de cet ouvrage. Des douzaines d'autres membres du personnel et de la faculté, sans parler des étudiants, m'ont assisté de leurs efforts à l'occasion de séminaires ou de recherches, de collectes de fonds, de parties de volley-ball ou de discussions nocturnes. Maintenant que je quitte le Michigan et que le CRSO doit être expulsé des locaux qu'il occupait à la Perry School, elle-même promise à la démolition, je me sens pris d'une vive nostalgie, et tiens à exprimer à tous ceux de là-bas ma reconnaissance et mon affection.

Pour la critique des différentes parties du livre, je suis redevable à Ron Aminzade, Rod Aya, William Beik, David Bien, Julian Dent, Lynn Eden, Sharon Kettering, Michael Kimmel, M. J. Maynes, Leslie Moch, Robert Schneider, Eugen Weber et Olivier Zunz, dont aucun n'a vu le texte dans son ensemble et ne saurait par conséquent être tenu pour responsables des erreurs qu'il contient. Franc Smith a laissé de côté ses tâches personnelles pour me faire profiter de ses réactions d'écrivain. Tessie Liu, John Merriman et Louise Tilly m'ont fourni de précieuses notes sur le travail qu'ils ont respectivement effectué dans les archives du Maine-et-Loire, de l'Armée et du Nord. Enfin, pour leur aide financière, je suis heureux de remercier la fondation John Simon Guggenheim, le fonds scientifique national et le German Marshall Fund des Etats-Unis, la Horace Racham School et le département d'histoire de l'université du Michigan.

Une version très préliminaire du chapitre 1a été publiée sous le titre « Getting It Together in Burgundy » dans *Theory and Society* (n° 4, 1977, pp. 479-504). De même, j'ai repris dans le chapitre 4certaines informations déjà parues dans « Routine Conflicts and Peasant Rebellions in Seventeenth-Century France », édité par Robert Weller et Scott Guggenheim dans *Power and Protest in the Country-side* (Duke University Press, Durham, (N. C.), 1982). Dans le chapitre 11, j'ai adapté certains passages de mon « Violenza e azione collectiva in Europa. Riflessioni storico-comparate », publié par les soins de Donatella della Porta et Gianfranco Pasquino dans *Terrorismo e violenza politica.* Tre

casi a confronto : Stati *Uniti, Germa-nia e Giappone* (Il Mulino, Bologne, 1983), et de « Speaking Your Mind Without Elections, Surveys, or Social Movements », *Public Opinion Quarterly,* n° 47 (1983), pp. 461-478.

Louise Tilly était trop occupée par son travail pour donner à ce livre beaucoup de son attention. Elle et moi savons pourtant tout ce qu'il doit à sa tolérance, sa coopération et son appui moral. De cela et de bien d'autres choses, je lui suis reconnaissant.

Ann Arbor, Michigan

Juin 1984

Chapitre 1

LA CONTESTATION BOURGUIGNONNE

Pouvoir royal et conflit local

Dijon, 1668. Voilà maintenant sept ans qu'après la mort de Mazarin Louis XIV a pris les pleins pouvoirs. Avec l'aide de Colbert, il dresse et exécute des plans de guerre, et travaille à accroître la puissance de l'Etat. Poussé par l'ambition qu'il partage avec son ministre, il poursuit alors la guerre de Dévolution ; on se bat en Flandre et en Franche-Comté, mais c'est aux villageois et citadins de France qu'il incombe de payer. Si les régions pyrénéennes récemment arrachées à l'Espagne continuent à lutter contre la gabelle, les grandes révoltes et guerres civiles qui ont marqué l'enfance du roi appartiennent au passé. Louis XIV et son ministre ont gagné leur pari : une machine fiscale toujours plus formidable leur permet désormais de faire la guerre aux frais du peuple.

Dijon n'échappe pas au système. En 1668, le conseil royal porte un nouveau coup à ses libertés. Exemptée jusqu'ici de bien des impôts, sa municipalité demeurait nombreuse et conservait le droit de se renouveller sans intervention extérieure ; en outre, chacun de ses vingt échevins répartissait lui-même l'impôt royal dans son propre quartier. Mais un nouveau décret restreint ces privilèges : il réduit de moitié le conseil de la ville, raccourcit le mandat des échevins, remet au roi le droit de nommer les officiers municipaux, et centralise la collecte de l'impôt. Tout cela, bien sûr, au nom de l'efficacité.

La municipalité nouvellement constituée publie alors une mise en garde solennelle contre les agitateurs anonymes qui font courir le bruit que la taille va augmenter, et interdit au peuple de « s'assembler ni attrouper tant de jour que de nuit sous quelque prétexte que ce soit, ni inciter le peuple à aucune sédition, à peine de la vie » [1] (AMD [Archives

Municipales, Dijon] I 119). Selon les autorités, les ennemis de la paix souhaitent un nouveau Lanturlu.

Titre d'une chanson des années 1620, « Lanturlu » était devenu en 1630 le nom d'une rébellion populaire. Cette année-là, Richelieu et Louis XIII avaient annoncé une atteinte importante aux privilèges fiscaux de la Bourgogne. Les 27 et 28 février, une centaine d'hommes armés, menés par le vigneron Anatoire Changenet, s'étaient rassemblés dans les rues de Dijon au milieu d'une foule de femmes, d'hommes et d'enfants. Des « gens de bas étage », diraient avec mépris les officiers municipaux. A l'occasion du mardi gras, Changenet venait d'incarner le roi Mâchas, et dans son costume bigarré, il n'avait pas craint de moquer l'autorité royale et les représentants de la couronne.

A Paris, où il arrivait qu'on fût informé de ce qui se passait à Dijon, le *Mercure françois* donnait à ses lecteurs un compte rendu de l'affaire qui débutait ainsi : « Sur le soir commença en la ville de Dijon une sédition, exécutée par une troupe de vignerons, lesquels attentèrent à la maison d'un particulier, de laquelle ils se contentèrent d'enfoncer la première porte, & se retirèrent en le menaçant qu'ils le viendraient voir le lendemain matin, qui fut le vendredi 1. de mars, auquel jour avec loisir & sans aucune résistance, ils se jetèrent sur les maisons de plusieurs officiers du Roi; même sur celle du premier Président de la Cour de Parlement, les découvrirent, & brûlèrent les meubles qui étaient dedans... » *(Mercure français,* 1630, pp. 148-149).

Le *Mercure* expliquait ensuite que « l'on faisait entendre au peuple que le Roi voulait mettre les aides en ladite province, & un grand nombre d'autres impositions étranges, inventées à dessein de soulever le peuple à d'autres fins, combien que Sa Majesté n'eût aucune intention de mettre lesdites aides, ni d'augmenter les charges du peuple, mais seulement d'en régler la distribution & faire cesser les grands abus qui s'y commettaient » *(Mercure français,* 1630, p. 150).

Les mystérieux auteurs de cette agitation n'ont pas laissé de traces. En outre, les rumeurs qu'on les accusait de répandre n'étaient pas sans fondement : Richelieu et Louis XIII préparaient alors la guerre et recouraient à tout ce qu'ils trouvaient comme expédients fiscaux ; en Bourgogne, ils cherchaient notamment à supplanter les Etats de la province en créant une élection fiscale qui collecterait elle-même les

impôts. Cependant, à une époque où de multiples rébellions provinciales réunissaient le peuple, ennemi du fisc, et les seigneurs, ennemi de l'autorité royale, l'hypothèse du *Mercure* était parfaitement plausible.

Quelle histoire ! Entre autres choses, les gens de Dijon avaient sonné le tocsin, saccagé les demeures de certains officiers royaux, et – sacrilège – brûlé un portrait de Louis XIII. On prétendait même qu'ils avaient crié « Vive l'Empereur ! », entendant par là le chef du Saint-Empire, un Habsbourg doublé d'un descendant de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et ennemi juré du roi de France.

Face à l'insurrection, le maire hésita tout un jour avant de faire appel à la milice, qui, en dispersant la foule, tua une douzaine de Dijonnais. Le roi décréta alors l'état de siège, exigea des indemnités importantes pour les victimes du saccage, réduisit les privilèges municipaux, et mit en scène une rencontre humiliante avec les dignitaires locaux en avril 1630. De son côté, le Parlement de la Bourgogne joua son rôle en condamnant à mort deux des chefs de la rébellion. Tel avait été le premier Lanturlu.

Quant à celui qu'on attendait en 1668, il n'éclata jamais. Certes, des femmes du quartier du Saint-Nicholas s'en prirent à un commissaire de l'impôt et menacèrent de brûler sa maison. Mais l'agitation ne fut plus bientôt que murmures, et les autorités municipales réprimèrent sans difficultés les rares velléités de résistance.

Dijon n'en eut pas moins sa part de « séditions, émotions et mutineries », pour employer le jargon officiel. Au mois de février 1684, de nouveau événements se produisirent, que le procureur syndic décrivit comme « une sédition populaire que trois ou quatre cents vignerons voulaient exciter dans la ville par l'entreprise qu'ils ont faite de s'attrouper et de marcher par la ville tambour battant, enseigne déployée » (AMD I 119). Vexé surtout qu'on eût manifesté sans lui en demander l'autorisation, le procureur remarquait par ailleurs que « depuis quelques jours un grand nombre de vignerons de cette ville ont eu l'hardiesse de s'attrouper et d'aller non seulement par la ville tambour battant mais même qu'ils ont eu la témérité et l'insolence d'aller de la même manière jusqu'au chêne d'haute cerne dans un bois qui appartient aux prieurs religieux chartreux de cette ville, et la mutinerie et l'entreprise de ces insolents vignerons sont si grandes qu'ils continuent de faire le même désordre et le même

scandale par la ville toujours tambour battant sans en avoir de nous aucune permission » (AMD I 119).

Certains détails du récit donnés par la suite réduisent pourtant à une centaine les « trois ou quatre cents » manifestants dont il est question au début. Mais s'il exagérait leur nombre, le procureur avait sans doute plus d'une raison. En effet, comme il le dit lui-même, lors d'une rencontre entre les vignerons et les officiers de la ville à la porte Guillaume, « ce n'a été que par une espèce de miracle qu'aucun d'eux n'ont pas été assommés, et notamment led. procureur syndic par un des séditieux, qui était à la tête et qui se serait mis en état de lui décharger un coup de serpe » (AMD I 119).

Les vignerons rebelles s'assemblèrent au son du tambour – à l'époque, on battait souvent le tambour pour convoquer le peuple – élirent des sergents, défilèrent en bon ordre. Parmi leurs chefs, on trouve comme en 1630 un certain Changenet, mais celui-ci prénommé Jean. Plus tard, alors qu'il était en prison, il se définit en ces termes : « vigneron à Dijon, rue Chanoine, âgé de vingt-neuf ans... de la religion catholique apostolique et romaine » (AMD I 119). Nos vignerons se rendirent alors au bois de Champmoron, propriété des chartreux de la banlieue, où ils ramassèrent du bois de chauffage avant de retourner en ville. A la porte, ils rencontrèrent la petite troupe envoyée pour les arrêter. Hilaire Edouard Dumouchy (conseiller du roi, trésorier de France, et – fait essentiel – fermier du bois de Champmoron) déposa une plainte exigeant des dédommagements, des poursuites, et une condamnation formelle du droit de ramassage que prétendaient avoir les vignerons. Les autorités jetèrent en prison une douzaine de meneurs, parmi lesquels Jean Changenet.

Quelques jours plus tard, la municipalité reçut une requête ainsi formulée : « Vous est supplié par une partie des pauvres vignerons et de vos plus fidèles serviteurs de la populace de cette ville de avoir pitié et compassion de ces pauvres misérables qui sont ès prisons de cette ville pour avoir fait une assemblée au son du tambour pour aller au bois, ce qui ne devait ne croyant pas vous offenser, mais ils l'ont fait seulement pour se munir de force contre ceux qui les voulaient empêcher de couper du bois pour faire leur charge, et pour se venger les ont voulu maltraiter et assassiner, qui a été la cause, Messieurs, de leurs assemblées sans avoir autre plus mauvaise intention ni reconnaissant autre plus mauvais

desseins » (AMD I 119). Dans leur propre requête, les douze vignerons prisonniers déclaraient avoir été arrêtés « en retournant du bois de Champmoron, où ils avaient été en couper pour leur chauffage à la suite de quantité d'autres vignerons de cette ville, lesquels prétendent avoir droit de faire en suite de concession qui en fut accordée à tous les vignerons par le duc de Bourgogne, et suivant qu'il est plusieurs fois pratiqué dans la nécessité des temps et des rigueurs de l'hiver, comme la présente année qu'il est fort grand » (AMD I 119).

Les hommes de loi se mirent au travail. Au cours des interrogatoires auxquels ils procédèrent, l'un des vignerons, Pierre Reignaut, à qui l'on demandait « pourquoi ils s'attroupaient ainsi pour aller au bois s'ils ont quelque droit d'y en couper », répondit « que la raison pour laquelle ils ont été en nombre en led. bois est à cause que les premiers en avaient été chassés par les valets des pères chartreux, et que, dans la crainte qu'il ne leur en arrive autant, la plupart des vignerons y ont été ensemble pour se maintenir dans le droit qu'ils ont de couper led. bois » (AMD I 119).

Après avoir passé quelques semaines sous les verrous, les douze détenus se virent libérés sur parole. L'année suivante, sans doute influencée par leur initiative, la ville elle-même poursuivit les chartreux pour leur faire confirmer le droit des vignerons à ramasser du bois.

Les mêmes dossiers touchant la « sédition » dans la ville de Dijon aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles gardent la trace de bien d'autres conflits : en 1696, le bois de chauffage fit l'objet d'un nouvel affrontement (cette fois-ci, à cause d'une taxe royale sur le bois entrant dans la ville) ; en 1693 et 1709, la faim suscita des émeutes ; en 1770, un rassemblement de « plus de deux mille femmes » s'empara de voitures à blé – sans compter tant d'autres incidents du même ordre, contemporains ou ultérieurs. En fait, les archives policières de Dijon nous dépeignent une ville où, pour une raison ou pour une autre, des foules en lutte contre l'autorité descendent dans la rue tous les trois ou quatre ans.

Le XVII^{e} siècle rencontre le XX^{e}

Printemps 1975. Je dépouille tranquillement ces témoins du XVII^{e} siècle au palais des ducs de Bourgogne. C'est là que se trouvent les archives municipales de Dijon. A côté, M. Savouret, Mme Jacquette et

M. Benoist, archivistes, se penchent sur leur travail. Peu à peu, un bruit sourd se transforme en chant, crescendo. Tout le monde se précipite à la fenêtre. Celle-là donne sur la grille d'entrée, qui ouvre elle-même sur la place de la Libération. Là-bas, des gens défilent.

Vite, sortons ! Du fond de la rue surgissent quelques centaines de jeunes en rangs inégaux. Certains portent l'effigie d'un homme. D'autres brandissent des pancartes, des drapeaux. Ils scandent toujours à pleine voix. Un des manifestants me tend un imprimé. L'action s'explique. L'avenir des étudiants en sport et en éducation physique est en jeu. Celui qu'on porte en effigie est M. Mazeaux, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, au Sport et aux Loisirs. Il propose pour l'éducation physique un budget dérisoire et veut supprimer à l'école le sport obligatoire. Le projet menace la carrière desdits étudiants.

En allant manifester place de la République, les étudiants de Dijon font comme ceux d'autres villes de France. Une heure plus tard, ils repassent devant les archives pour gagner le quartier universitaire. Ils ne marchent plus en rangs, et s'ils continuent de crier, ce ne sont plus des slogans disciplinés. Les bruits de la rue couvrent peu à peu leurs voix. Ma pensée revient trois siècles en arrière, en 1675.

Les événements de 1675 et de 1975 forment-ils les nœuds d'un même fil ? Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'un groupement de personnes agissant ensemble sous le coup de leurs griefs, de leurs espoirs et de leurs intérêts communs. Ce groupement – appelons-le *action collective* – suit sa propre histoire. De même que les griefs, les espoirs et les intérêts changent, de même aussi que les possibilités d'agir évoluent, les moyens d'action collective se transforment. Entre l'intérêt et l'occasion intervient un troisième facteur : l'organisation. Dans le cas des vignerons du XVII^{e} siècle aussi bien que dans celui des étudiants du XX^{e}, on remarque que les intéressés ne saisissent pas toutes les occasions qui se présentent de faire entendre leurs voix. Leurs liens, les moyens d'action qu'ils connaissent, les informations qu'ils écoutent, tous ces facteurs et bien d'autres encore influent sur la fréquence, le mode et l'efficacité de leur action.

Dans l'action collective, les événements de 1675 et de 1975 représentent une catégorie à part : l'action contestataire discontinue. Appelons-la *contestation.* Dans de telles occasions, non seulement des

gens se groupent pour faire valoir ensemble leurs intérêts communs, mais ils adoptent des modes d'action qui influent de façon directe et visible sur les intérêts d'autrui. En outre, leur action est discontinue : ils se lancent, puis s'arrêtent. En étudiant surtout les séditions, mutineries, émeutes, grèves et autres manifestations, on néglige l'action collective aux fins de sociabilité, divertissement, amour-propre ou obligation rituelle, sauf dans les cas exceptionnels où cette action débouche sur la contestation. On néglige également les moyens quotidiens d'agir par l'entremise des ateliers, églises, confréries et autres organismes, à moins qu'ils ne deviennent contestataires. L'étude de la contestation exige une certaine attention à ces formes d'action routinières et individuelles, qui constituent pourtant une partie importante du contexte. Mais le conflit remplit notre objectif.

Conflit ne signifie pas nécessairement désordre. Les autorités trop rigides et les historiens trop légers ont coutume de décrire la contestation populaire comme désordonnée; dans la Bourgogne du XVII^{e} siècle, ils utilisent des mots comme « émotion », « sédition », « désordre », pour qualifier les revendications de vignerons et autres gens du peuple. Mais plus nous étudions de près cette contestation, mieux nous en voyons l'ordre. Nous découvrons l'ordre créé par l'enracinement de l'action collective dans les pratiques et l'organisation de la vie quotidienne, et par son implication dans un processus continu de signes, de négociations, de luttes avec d'autres partis dont l'action touche aux intérêts.

Les formes de la contestation elles-mêmes témoignent de cet ordre. En observant ces mêmes actions que les autorités qualifient de désordres, nous constatons que se répètent des processus très limités. Le Lanturlu de 1630, par exemple, suit un schéma plutôt rare mais standardisé de réaction au comportement immoral d'un membre de la communauté : menaces, rassemblement, menaces, destruction de biens meubles. Si, à chaque représentation, le scénario présente certaines variantes, ses lignes directrices sont claires et bien connues. On pourrait faire la même remarque à propos des moyens usuels par lesquels le peuple résistait aux collecteurs d'impôts et autres étrangers désagréables, demandaient aux patrons puissants d'intervenir en sa faveur, ou contestait dans tout autre domaine. On en trouvera dans ces pages de multiples exemples.

Chacune de ces formes d'action lie un groupe concret à d'autres individus ou groupes. Chacune prend corps et se transforme en fonction d'interactions continuelles – lutte, collaboration, concurrence ou mélange des trois – parmi des groupes concrets. Si nous prenons un groupe précis, nous pouvons concevoir l'ensemble des moyens de revendication dont il dispose comme son répertoire de contestation. Du fait que de tels groupes disposent ordinairement de répertoires plus ou moins similaires, nous pouvons parler de façon plus générale du répertoire qui se trouve à la disposition de la population d'un lieu, voire d'un pays, à un moment donné. L'époque, le lieu et la population peuvent couvrir un ensemble aussi vaste que le peuple français au XVII[e] siècle. Il devient donc possible de concevoir un répertoire des divers moyens de contestation qui lient entre eux des gens réels, un répertoire qui s'utilise et se transforme en fonction des fluctuations d'intérêts, de possibilités et d'organisation.

Intérêt, occasion, organisation et action constituent le cadre de l'étude de la contestation, comme de l'étude de l'action collective en général. Rappelons-nous nos vignerons dijonnais du XVII[e] siècle. L'hiver est froid, et ils ont un besoin urgent de bois de chauffage. Le manque de bois devient effectivement critique dans l'ensemble de la Bourgogne; les forêts passent aux mains de particuliers tandis que les petites forges à bois se multiplient. En 1661, au tout début du règne personnel de Louis XIV, Bouchu, nouvel intendant de Bourgogne, écrit par exemple à Colbert que « c'est une chose digne de votre soin de rétablir ces forêts, qui s'en vont absolument perdues, et qui seront tous les jours d'une plus grande considération et d'un plus grand revenu attendu la nécessité qu'on commence à en avoir en cette province » (BN [Bibliothèque nationale], Mélanges Colbert 103). L'intérêt est pressant. Les vignerons ont cette mince possibilité que leur offre le recours à un privilège accordé par les ducs de Bourgogne, possibilité qui disparaît en même temps que la propriété bourgeoise supprime les anciens droits de glane, de pâture et de pêche sur le territoire communal. Par rapport aux autres pauvres de Dijon, les vignerons ont l'avantage d'une organisation cohérente : des liens qu'entretient le contact quotidien, des chefs plus ou moins expérimentés, une certaine expérience de l'action collective.

Les problèmes qui se présentent à eux résument en quelque sorte la question dont traite cet ouvrage : dans la France du XVII[e] siècle à nos jours, *comment le développement du capitalisme et la formation de l'Etat*

ont-ils influencé les modalités de l'action – et de l'inaction – collective des gens du commun?

Aucun lieu précis, aucune population particulière, aucun événement individuel ne peuvent répondre clairement à une question de cette envergure. Cependant, le cas des vignerons nous offre des éléments de réponse. D'un côté, l'affermage des propriétés nobles et ecclésiastiques aux agents bourgeois, la suppression des droits communautaires au profit de la propriété exclusive, la prolifération des petites entreprises industrielles telles que les forges à bois, jouent tous un rôle considérable dans les premières étapes du développement capitaliste en France. Ainsi, l'expansion du capitalisme menace de différentes manières les intérêts des vignerons.

Une telle affirmation n'implique pas que l'on nie les bénéfices que certains vignerons tirent de la croissance des marchés urbains. Elle ne suppose pas davantage que les vignerons mènent une campagne consciente contre l'avance de la propriété capitaliste, ni que les conséquences du capitalisme comprennent le froid, l'avidité des chartreux et tous les multiples facteurs d'où découle l'affrontement des vignerons et des valets de l'abbaye. Elle répond simplement par l'affirmative à la question de savoir si les gens du peuple jugent leurs intérêts menacés de façon caractéristique par l'avance du capitalisme, et adoptent une action commune face à la menace.

De l'autre côté, celui de l'Etat, le fait vraisemblablement le plus significatif se révèle négatif : en 1684, les fonctionnaires nationaux n'interviennent pas dans le conflit qui met aux prises les vignerons et les propriétaires. Plus tard, ils le feront régulièrement. Mais à cette date, les vignerons exercent non sans succès leurs droits d'assemblée et de ramassage, la municipalité s'occupe elle-même de régler la question, et l'Etat ne s'en mêle que lorsque la ville fait appel à lui. Par la suite, un tel scénario deviendra de moins en moins concevable. L'Etat se fera de plus en plus le lieu et le garant de n'importe quel droit, la municipalité tombera toujours davantage sous sa tutelle quotidienne, et la surveillance ou la répression de l'action collective deviendront progressivement une spécialité de ses fonctionnaires. L'autonomie et l'efficacité des vignerons signalent ainsi une étape préliminaire de la croissance de l'Etat.

D'un côté comme de l'autre – à l'égard du capitalisme et de l'Etat –, il s'agit d'observer l'influence que les grands changements exercent sur les intérêts, les occasions et l'organisation des divers groupes, et de voir comment ces changements restructurent leur action collective. Nous suivrons cette évolution sans prétendre expliquer de façon exhaustive l'action collective tout entière, mais en nous efforçant de saisir les conséquences pour la contestation de deux transformations profondes et interdépendantes. Là réside la tâche principale de ce livre.

Capitalisme et formation de l'Etat

La production capitaliste signifie : 1) que les particuliers qui gèrent le capital décident de l'utilisation de la terre, de la main-d'œuvre et du capital ; 2) qu'ils produisent par l'intermédiaire d'ouvriers vivant de la vente de leur capacité de travail. Bref, *capital concentré, travail salarié.* La croissance de l'Etat national implique une gestion croissante des ressources d'un territoire continu par une organisation qui est formellement autonome, distincte d'autres organisations, centralisée, coordonnée de l'intérieur, détentrice de moyens importants et concentrés de coercition. Bref, *contrôle centralisé et territorial.*

La conjonction du développement du capitalisme avec la croissance de l'Etat implique un réseau d'autres mutations. Pour ce qui est de la qualité de la vie quotidienne, par exemple, le changement le plus profond de nos quatre siècles est sans doute la prolétarisation du travail – jouissance décroissante par les ménages de leurs moyens de production propres, dépendance croissante des ménages de la vente de leur capacité de travail. La prolétarisation est partie intégrante du développement du capitalisme. D'une façon ou d'une autre, l'expansion des marchés nationaux du travail et des biens, le mouvement vers la production en usine, la division de classe de la population urbaine et bien d'autres changements affectant la vie résultent, partiellement du moins, du processus de prolétarisation.

Touchant la formation de l'Etat, on a du mal à dire ce qui, de sa masse et de sa complexité toujours plus grandes ou de la pénétration de son pouvoir dans les régions les plus reculées du pays, entraîne les conséquences les plus profondes. Mais les deux processus se renforçant,

se poser la question est peut-être inutile. Par suite du changement d'échelle, sans doute l'Etat exerce-t-il une influence croissante sur des millions de gens. Du fait de sa pénétration continuelle, isoler la vie régionale de sa surveillance et de son intervention devient de plus en plus difficile. L'extension de la police, la généralisation du service militaire, la formation de partis politiques et de groupes de pression comptent parmi les changements de la vie quotidienne qui découlent de façon plus ou moins directe de la croissance étatique.

Ni le développement du capitalisme ni la croissance de l'Etat ne suivent une évolution linéaire, continue, aisée. Tous deux progressent au prix de heurts, par bonds entrecoupés de crises, de reculs et d'arrêts. C'est là la principale raison pour laquelle l'histoire de la contestation est si irrégulière. Car plus que toute autre chose, les changements et oscillations de la contestation en France dépendent des fluctuations de l'Etat et du capitalisme. La construction rapide d'un Etat guerrier au XVII^{e} siècle suscite une vaste résistance chez ceux dont les biens et les droits deviennent l'objet de la convoitise gouvernementale. Après 1860, le boom de la production dans de grands ateliers par la discipline et la spécialisation du travail donne à la grève une importance sans précédent. Dans ces deux cas comme dans bien d'autres, les liens entre vagues de contestation et renforcement du capitalisme et de l'Etat sont directs et puissants.

Cependant, la contestation ne répond pas toujours aussi directement à la logique du capitalisme et de l'Etat. L'épanouissement du nationalisme breton et occitan dans les années 1970, par exemple, n'est certainement pas sans rapport avec les transformations du capitalisme et la croissance de l'Etat. Mais les mouvements et ethnies n'obéissent pas à la logique du capitalisme ou de l'Etat de manière aussi directe que les associations ouvrières et les mouvements de résistance fiscale.

Cette logique, comment fonctionne-t-elle ? Par quels moyens les structures mêmes de l'Etat et du capitalisme favorisent-elles certaines formes de contestation? Pour donner une réponse globale à une question de cette importance, force nous est d'aplanir le temps et d'ignorer les particularités de l'histoire. Dans la mesure où la contestation conserve son propre souvenir, et que le résultat d'une lutte joue sur le caractère de la suivante, une telle simplification comporte beaucoup de risques. Par une

analyse schématique, il est toutefois possible de définir un point de départ d'où l'on peut mesurer la réalité historique, ce qui justifie les risques encourus.

De façon générale, le développement du capitalisme implique trois conflits essentiels, dont chacun tend à susciter une contestation ouverte. Le premier, et aussi le plus important, réside dans l'opposition du travail et du *capital.* Dans des conditions similaires, plus vigoureux est le développement du capitalisme, et plus aiguë est cette opposition. (Le fait que les conditions ne soient pas toujours équivalentes – que, par exemple, les ouvriers et les capitalistes organisés aient tendance à élaborer des méthodes de négociation à mesure que la prolétarisation progresse – constitue la critique que l'on fait d'ordinaire aux prévisions marxistes touchant la polarisation incessante capital/travail.)

Le deuxième conflit résulte de la *concentration des moyens de production,* elle aussi partie intégrante du capitalisme. Sous ce rapport, les capitalistes concernés sont en butte à l'opposition d'autres partis dont les droits acquis sur la terre, la main-d'œuvre, les biens et les capitaux contrarient leur effort de concentration.

Enfin, le troisième conflit met aux prises les *concurrents à l'intérieur des mêmes marchés.* Dans la mesure où les vendeurs ou les acheteurs de biens, de main-d'œuvre ou de terre occupent les mêmes marchés, leurs intérêts s'opposent.

Ainsi, la logique du capitalisme compte deux phases de transformation : durant la première, la création de la propriété capitaliste, l'expropriation et la résistance sont les grands thèmes de la contestation, alors que les conflits capital/travail et la concurrence de marché restent secondaires ; durant la deuxième, la contestation se fait entre capital et travail, acheteurs et acheteurs, vendeurs et vendeurs, et enfin acheteurs et vendeurs.

Quant à la formation de l'Etat, elle revêt elle aussi trois aspects. Primo : l'appropriation des ressources de la population dominée, que caractérise une lutte entre les fonctionnaires d'Etat et les membres d'autres organisations – ménages, entreprises, communautés, etc. – possédant certains droits sur ces mêmes ressources. Secundo : la concurrence que se livrent l'Etat et d'autres gouvernements (y compris les quasi-, soi-disant et aspirants gouvernements), dans son territoire comme

à l'extérieur, pour disposer de la population, de la terre et des biens. Les rivalités entre les organisations qui sont, en principe du moins, assujetties à un Etat donné concernant l'utilisation des ressources déjà sous le contrôle de cet Etat. On peut par ailleurs distinguer deux phases : pour commencer, les luttes pour l'appropriation et la défense contre les concurrents prédominent; par la suite, la concurrence pour la gestion de l'Etat devient prépondérante.

Théoriquement, le progrès du capitalisme et la formation des Etats nationaux sont étroitement mêlés. L'un ne découle pourtant pas nécessairement de l'autre. A la limite, les deux processus sont, en effet, contradictoires. Une version extrême du capitalisme, plaçant tous les moyens de production entre les mains des capitalistes, ne laisse rien à l'Etat. Une version extrême de l'étatisation, absorbant toutes les ressources des autres unités sociales, prive les capitalistes de toute autonomie. Si le progrès du capitalisme allait de pair avec la formation de l'Etat, on pourrait s'attendre à une évolution du genre :

– *d'abord*, avec la création de la propriété capitaliste, l'appropriation des ressources et la lutte de l'Etat avec ses rivaux, les thèmes principaux de la contestation sont l'expropriation, l'imposition de la gestion étatique, l'institution du contrôle capitaliste des biens, et la résistance à tous ces changements ;

– *ensuite*, dans le cadre de la propriété capitaliste et au sein d'un Etat bien assis, les thèmes principaux de la contestation sont l'opposition capital-travail, la concurrence dans le domaine du marché, et les efforts pour contrôler l'Etat et ses ressources.

Mais tout cela est relatif. Ainsi, l'on ne peut compter qu'un jour le jeu de l'appropriation et de la résistance prendra fin. En revanche, on pouvait s'attendre à une forme de conflit capital-travail dès les premiers jours du capitalisme. L'enjeu des luttes varie en outre dans la mesure où le capitalisme et la formation de l'Etat ne progressent pas de façon parallèle. Quand la formation de l'Etat précède considérablement le développement du capitalisme, par exemple, une résistance plus marquée à l'appropriation des ressources se manifeste du fait d'une production peu commercialisée.

L'étude de l'influence capitaliste et étatique sur les fluctuations et les transformations de la contestation nous place devant un choix

intéressant : envisager le problème sous l'angle théorique puis étudier l'histoire, ou laisser à l'histoire le soin de guider l'enquête. Nous avons quant à nous choisi la deuxième solution, et suivi le cheminement historique de la contestation pour essayer de mieux comprendre les changements qu'elle subit du fait du capitalisme et de l'Etat.

Toutefois, je serais déçu que cet ouvrage n'ajoutât rien à deux autres types de connaissances. L'étude de la contestation en France devrait, en effet, éclairer les époques, les lieux, les groupes et les événements qui entrent dans son cadre – aider notamment à comprendre l'enjeu des grandes luttes au XVII^{e} siècle. En outre, elle devrait améliorer nos connaissances de la contestation en général – suggérer par exemple un moyen d'affiner les modèles qui s'obstinent à faire de la contestation l'expression d'un malaise, d'un emportement, d'une idéologie. A ces divers égards, nous avons beaucoup à gagner à centrer notre analyse sur l'influence des grandes transformations sociales dans le domaine des intérêts, des occasions d'action et des formes d'organisation populaire, pour nous interroger ensuite sur la manière dont ces changements d'intérêts, d'occasion et d'organisation modifient les moyens usuels d'action collective.

Intérêts, occasions, organisation et action – un programme d'enquête historique vaste et riche. Les bruyants événements dont les archives policières du XVII^{e} siècle conservent la trace ne constituent évidemment qu'un échantillon bien particulier de la contestation de cette époque, et donnent ainsi des intérêts, des occasions et de l'organisation d'alors une vision quelque peu déformée. Elle permet néanmoins de saisir les grandes lignes de ce qu'était la contestation au XVII^{e} siècle, et des différences qu'elle présente par rapport au XX^{e}.

La contestation bourguignonne au XVII^{e} siècle

Dijon et la Bourgogne reviennent à la couronne de France dans la dernière partie du XV^{e} siècle, où Louis XI annexe la province après avoir battu son souverain, le duc Charles le Téméraire. Les empereurs habsbourgeois, successeurs de ce dernier, s'efforcent pourtant de faire valoir leurs droits sur le duché, que ce soit par l'épée, la plume ou la parole. Jouxtant les terres toujours habsbourgeoises de la Franche-Comté,

la Bourgogne devient au XVI^e siècle un champ de bataille privilégié. Après le déclin de la menace militaire directe et extérieure se manifeste une division interne : le sang des guerres de religion inonde le sol bourguignon. Aux campagnes de la Ligue succèdent des conflits dynastiques, liés à la guerre de Trente Ans, puis des insurrections telles que le Lanturlu agitent le territoire de la province jusqu'à l'heure de la Fronde.

Au début de celle-ci, de nombreux notables bourguignons sympathisent, voire conspirent, avec un gouverneur rebelle, le prince de Condé lui-même. Il leur sert de rempart contre une monarchie ambitieuse et centralisatrice. De 1651 à 1653, les alliés bourguignons du prince de Condé suscitent une révolte armée, qui ne prend fin qu'avec le siège de Dijon et la prise du fort de Bellegarde par les armées royales. La victoire de Louis XIV et de Mazarin sur les Frondeurs met un terme en Bourgogne à une période de guerre et d'insurrections régionales.

Le milieu du XVII^e siècle marque ainsi une étape significative, où la contestation bourguignonne change d'aspect autant que l'histoire générale de la province. Jusqu'ici, tout mouvement populaire donne l'occasion à un parti ou à un autre de la classe dominante de défendre ses intérêts au détriment de la couronne. La clientèle d'un grand seigneur est fréquemment au centre des guerres ou des révoltes. Les foules qui résistent aux exigences royales, comme celle des amis d'Anatoire Changenet en 1630, trouvent une certaine sympathie, et parfois même un certain soutien, auprès des autorités régionales.

Avec la subordination définitive des officiers locaux à la puissance royale, vers la fin du XVII^e siècle, les possibilités d'alliance implicite ou explicite entre officiers et insurgents diminuent fortement. Le peuple n'en continue pas moins d'agir. Mais avec la montée du pouvoir royal, les chances de coalition entre classes s'affaiblissent. Cette mutation laisse les gens du commun se battre seuls au nom de leurs droits et de leurs privilèges particuliers. Parallèlement, les autorités régionales, intimidées ou cooptées, considèrent de plus en plus souvent les rassemblements populaires comme de dangereux foyers de « sédition ».

Au cours de ce XVII^e siècle, les intérêts, les occasions, l'organisation et la contestation du peuple se transforment donc. Les intérêts du peuple se modifient tandis que l'accable d'impôts une monarchie guerrière, et

qu'augmente la mainmise des bourgeois de Dijon sur la terre et les activités économiques de la région. Ses occasions d'agir pour défendre ses intérêts changent, généralement pour le pire, avec le déclin du patronage et des possibilités de coalition avec les puissances régionales. Son organisation évolue en fonction de la proportion grandissante d'ouvriers sans terre et de la stratification croissante des communautés rurales. D'où il résulte que la contestation du peuple se transforme également.

Dans les années qui suivent l'invasion vigneronne du bois de Champmoron, plusieurs incidents notés par la police municipale traduisent une résistance populaire aux exigences de l'Etat. En 1690, un édit royal prescrit la création et la vente de nouveaux offices au profit de la couronne. Il s'agit cette fois de deux « jurés crieurs d'obsèques et enterrements », dont la charge se vent 6000 livres. En 1691, les acquéreurs tentent d'augmenter leurs revenus en étendant leur monopole à tout avis public, en prélevant un droit aux diverses étapes des obsèques (« fosses, bières, et transport ») et en exigeant celui-ci pour tout enterrement, crié ou non, en exigeant enfin un tarif très élevé pour tous leurs prétendus services. On murmure que les obsèques des pauvres vont ainsi augmenter de façon abusive. « Quelques pauvres femmes » se plaignent que les jurés ont saisi le corps de leur mari ou de leur enfant en gage de droits non acquittés. On s'assemble devant la demeure des jurés. La foule les insulte, réclame un nouveau Lanturlu (AMD B 329, AN [Archives nationales] G^7 158).

En 1696, la question du bois de chauffage agite une fois de plus Dijon, et la porte Guillaume est le cadre d'un nouvel affrontement. Cependant, ceux qui mènent la danse sont aujourd'hui des campagnards qui livrent du bois à la ville. Comme le rapporte l'acte d'accusation : « Mercredi trente du mois de mai dernier plusieurs paysans qui amenaient du bois de chauffage s'étant attroupés à la porte Guillaume de cette ville ils se rendirent maîtres de la barrière de lad. porte, et ayant rompu la serrure à coup de tisons et de cognée ils passèrent violemment sans vouloir payer le droit de huit sols que Sa Majesté a ordonné être levé par chaque moule de bois par son édit du mois de mars dernier vérifié au Parlement. Et que quelques particuliers de cette dite ville se trouvaient à lad. porte Guillaume et tinrent des propos qui tendèrent à inciter ces paysans à ne point payer ces droits et à une émotion populaire... » (ADM I 119)

Deux personnes sont immédiatement arrêtées. L'une, Etienne Piot, 21 ans, est le fils d'un laboureur de Fleury ; on le remarque parce qu'il a les cheveux roux et conduit une voiture. L'autre, Andriette Chalet, est la veuve d'un voiturier; elle bat un tambour d'enfant qu'elle prétend avoir à la main par hasard. Parmi les autres prévenus se trouvent Antoine Vollant (porte-chaise à Dijon), Philippe Fiet (jardinier du faubourg Saint-Pierre), Jean Gilbert (fermier de Perrigny), Elisabeth Boissellier (« nièce et servante » du maître de poste à Dijon), François Caupin (également serviteur du maître de poste), Antoinette Devaux (femme d'un tailleur de la place), et Pierre Gomeruet (laboureur de Laye). Les autorités semblent davantage préoccupées par l'opposition intérieure que par celle des paysans, venus de l'extérieur.

Sous la pression de l'intendant Bouchu, le Parlement prononce les peines suivantes :

> Andriette Chalet : battue de verges par les carrefours, flétrie et marquée au fer à l'épaule, cent livres d'amende, bannie du royaume à perpétuité ;
>
> Etienne Piot; neuf ans de galères, cent livres d'amende ;
>
> Pierre Royer (cocher à Dijon, condamné par contumace) : pendu en effigie, biens confisqués, cent livres d'amende.

La cour semble avoir libéré les autres prévenus. L'intendant exige des peines sévères afin d'intimider la populace et de montrer au Parlement, trop hésitant, qu'il faut prendre au sérieux les ordonnances royales. Après quoi il conseille la grâce pour Chalet et Piot (AN G^7 159).

Comme Louis XIV poursuit toujours ses guerres contre les Habsbourg, l'impôt sur le bois n'est qu'une parmi les nouvelles exactions royales. Dans les dernières années du siècle, entre deux Te Deum pour telle et telle victoires, la Bourgogne voit se multiplier les plaintes et la résistance contre la conscription, l'enrôlement par la force, le logement et l'approvisionnement des troupes.

En général, la résistance reste limitée, comme en 1696, où le capitaine Hussieu d'Angencourt, du régiment Dauphin, met trois « recrues » à la prison de Semur en attendant l'autorisation de les enrôler ; les trois détenus se barricadent alors dans la prison, sans doute avec la complicité du geôlier, et refusent de partir ; il faut les emmener de force (ADCO

[Archives départementales de la Côte d'Or] C 114). A l'époque, la résistance ouverte au roi se fait rare. Le pouvoir monarchique ne cesse d'augmenter.

Anti-capitalisme et contestation rurale

La résistance aux exigences d'un Etat grandissant domine la contestation populaire au XVII^e^ siècle, tandis qu'au XVIII^e^ siècle prévaut la résistance à l'expansion capitaliste. Dans la Bourgogne rurale du XVIII^e^ siècle, la contestation prend une orientation nettement anticapitaliste. La prise de grains, forme de conflit que les autorités et bien des historiens appellent « émeute de subsistance », est l'expression la plus fréquente et la plus évidente de l'anticapitalisme populaire. De 1690 au milieu du XIX^e^ siècle, c'est sans doute l'alimentation marchande qui donne le plus souvent prétexte à des conflits violents dépassant l'échelle d'une rixe de café.

La Bourgogne des années 1693 à 1694 offre d'innombrables exemples des trois aspects fondamentaux que revêt cette lutte : 1) inventaire et prise par le peuple du grain stocké par les marchands ou les propriétaires ; 2) vente forcée de blé ou de pain à un prix inférieur à celui du marché; 3) blocage d'expéditions de grain destinées à d'autres marchés. Bien qu'elles connaissent ces distinctions par expérience, les autorités de l'époque qualifient invariablement ces actes d' « émeutes », de « désordres », voire de « séditions ».

En 1693-1694, la médiocrité des récoltes, jointe à l'obligation de fournir du blé aux armées françaises qui se battent en Allemagne, vide les marchés de la Bourgogne, fait monter les prix, réduit au désespoir les pauvres contraints d'acheter leur pain. Lorsqu'ils le peuvent, les officiers de Dijon et d'autres villes réagissent à peu près comme les « émeutiers » : ils inventorient et saisissent les réserves, bloquent les envois, et organisent des ventes à prix réduit à l'intention des pauvres. Cependant, l'action officielle se distingue de celle de la foule par deux traits principaux : d'abord, les autorités commencent par chasser de la ville les indigents, les mendiants et les vagabonds qui ne sont pas autorisés à y résider ; ensuite, elles ont le droit, et même l'obligation, d'agir comme elles le font, alors que la foule ne l'a pas.

En général, soit les « émeutiers » font pression sur les autorités pour les obliger à faire leur devoir, soit ils se substituent à elles. Il arrive cependant que la foule menace et se venge. Un avis du Parlement, affiché le 20 août 1693, rapporte que « ... le jour d'hier, depuis les huit heures du soir jusqu'à dix, plusieurs femmes de vignerons & manœuvriers s'étaient attroupées, menaçant de tuer & mettre le feu dans les maisons parce qu'il n'y avait que très peu de blé en ladite ville, qui ne pouvait être suffisant pour nourrir tous les habitants... » Comme d'habitude, l'avis fait ensuite « très expresses inhibitions et défenses à tous les habitants de cette ville de Dijon de tous sexes & âges de s'attrouper par les rues ni en quelque autre lieu qui soit de jour ou de nuit, ni d'user d'aucune menace, violence et parole tendant à l'émotion, à peine de la vie » (AMD I 119).

Au siècle suivant, les conflits de subsistance abondent. 1709 se signale ainsi par de grandes luttes historiques à propos du grain. Là encore, la mauvaise récolte coïncide avec une demande extraordinaire des armées, ce qui épuise les réserves locales. Le choix devant lequel se trouvent placés les officiers municipaux et les marchands est difficile : donner satisfaction aux pauvres en saisissant les stocks et en les faisant vendre à des prix contrôlés et subventionnés, ou répondre à la demande extérieure, plus profitable et bénéficiant de l'appui de l'Etat.

La Bourgogne de 1709 connaît une triple pression : celle des milices qui sont alors en Bresse, à Bugey et à Gex; celle des armées qui font campagne dans le Dauphiné voisin ; et celle du marché insatiable de Lyon. « A peine j'ai fait enregistrer la déclaration qui défend de s'attrouper et d'empêcher le transport des grains, rapporte le 4 mai le procureur général du Parlement de Dijon, que les gens de Lyon sont venus en grand nombre à St. Jean de Losne, petite ville sur la Saône, où ils enlèvent tous les grains et qui pourrait être l'occasion d'un très grand mouvement » (AN G^7 1641). En fait, les « mouvements » bourguignons de 1709 et 1710 restent modestes et circonscrits. Mais la menace persiste.

Dans le courant du XVIII^{e} siècle, l'ardeur et l'efficacité avec lesquelles la politique royale favorise les armées et le marché national ne cessent de s'affirmer. Les marchands et les officiers perdent le désir d'aider les pauvres. Le 9 mai 1770, « un grand nombre de femmes » s'emparent de cinq voitures de grain en provenance de Bar-le-Duc, qui transitent par Dijon pour se rendre à Chalon. Elles conduisent les voitures au marché

central de Dijon, dont le commissaire refuse d'ouvrir la porte – par crainte, dira-t-il ensuite, qu'elles prennent des marchandises sur le marché. Menaçant de briser la porte, elles se mettent à lancer des pavés ; le commissaire cède. Plus de deux mille femmes entrent alors avec les voitures, puis repartent pour en chercher d'autres. A leur retour, le commissaire réitère ses protestations, mais devant les menaces de la foule, il cède une nouvelle fois (AMD I 119).

Ainsi se termine l'affrontement. Cependant, le 14 mai, soit cinq jours plus tard, le Parlement publie un édit qui, comme tant d'autres, interdit « de s'attrouper et arrêter sur les chemins, dans les villes, bourgs & villages, les voitures chargées de blé et autres grains, à peine d'être poursuivi extraordinairement » (ADCO 81). De la part du peuple, la main-mise sur le grain exprime le désir que les besoins de la communauté l'emportent sur les exigences du marché, et par là même qu'on limite ce que les officiers royaux commencent à appeler la « liberté de commerce », c'est-à-dire le droit pour le propriétaire de vendre son bien – y compris le blé – là où les prix sont le plus avantageux.

L'attitude du Parlement est ambiguë. Pendant la plus grande partie du siècle, il mène lui-même une action d'arrière-garde pour contrecarrer les efforts des ministres royaux visant à « libérer » le commerce du grain. Car la pression sur les communautés augmente malgré une lente croissance de la production agricole. Les fréquentes luttes de subsistance que connaît le XVIII^{e} siècle répondent à cette pression. La structure de la prise de grain classique – saisie directe de stocks, blocage, ou vente à un prix inférieur à celui du marché – exprime clairement le sens d'une action qui, lorsqu'elle réussit, contraint marchands et officiers à préférer le marché indigène au marché national et à l'approvisionnement des armées.

Pendant la grande crise nationale d'avril 1775, Dijon voit de nombreux petits conflits éclater entre les boulangers et la population lors des marchés du mercredi. Le contrôleur général, confortablement installé à Paris, décrète que ces troubles sont partiellement dus aux « recherches imprudentes » entreprises par la ville dans les maisons des boulangers (AN H^{1} 187). Le 19 avril se produit un conflit plus important que les autres. La nouvelle se répand que Carré (meunier) et Fijan (conseiller au Parlement) se sont associés pour manipuler le marché du grain. A deux heures de l'après-midi, alors qu'il se promenait dans la rue de Bourbon,

Carré, « fut poursuivi par un nombre considérable de femmes qui le forcèrent de se réfugier dans la maison du procureur Potel, rue Grand-Poret, en laquelle elles le bloquèrent... [après que le maire fut arrivé pour disperser la foule avec des troupes] des hommes attroupés s'étant réunis aux femmes, la garde fut tellement assaillie de cailloux et de pavés qu'elle fut l'instant après forcée et dévastée... Alors, l'attroupement s'étant prodigieusement augmenté, se divisa en deux bandes dont l'une se porta à la maison de M. Fijan, conseiller au Parlement qu'elle soupçonnait d'être en société avec Carré et l'autre au moulin du même Carré, qu'ils dévastèrent, et brisèrent tout ce qui se rencontra dans l'un et l'autre endroit... ces mêmes bandes de forcenés avaient même eu la témérité pendant le tumulte de menacer du pillage l'hôtel du commandant, la maison du maire et celles de tous les officiers municipaux. Les cris de la populace étant qu'ils sont excités à l'émeute à cause de la cherté des grains » (AMD B 409).

Le peuple de Dijon connaît ses ennemis, et ses menaces ne sont pas inutiles. En effet, la ville suspend bientôt tout impôt sur le grain et sur la farine, et entreprend de limiter le prix du pain (AMD B 409).

La structure même de l'événement ne montre pas à l'évidence que la prise de grains freine l'avance du capitalisme. Ceux qui s'y livrent ne le conçoivent d'ailleurs pas ainsi : ils constatent simplement que les marchands et officiers ne font pas leur devoir, qu'on viole le droit des pauvres, qu'il est temps de se défendre. Le recul seul nous permet de voir qu'ils s'en prennent au mécanisme le plus visible d'un système de relations alors en pleine croissance, que nous appelons aujourd'hui le capitalisme. A son avance inexorable, la prise de grains vaut un retard momentané.

La forme de lutte pour l'alimentation qui prend corps vers la fin du XVII^{e} siècle illustre clairement le rôle des changements d'intérêts, d'occasions et d'organisation dans les transformations de la contestation. L'intérêt des pauvres (et aussi, dans une certaine mesure, celui de leurs patrons) à ce que les réserves alimentaires soient consacrées d'abord à la consommation locale, augmente parallèlement à l'intérêt de la couronne et des négociants importants à ce que ces mêmes réserves puissent être vendues librement. Les occasions d'action des pauvres sont surtout négatives : elles naissent essentiellement du manque d'empressement des

officiers municipaux à contrôler le marché et à intervenir comme ils devraient le faire.

En l'occurrence, le changement d'organisation reste assez accessoire, même si les luttes de subsistance signalent chez les vignerons dijonnais une certaine prise de conscience des dangers menaçant leur position de classe. Ce qui importe, c'est bien plutôt la persistance de l'organisation sociale sur la base de laquelle les pauvres revendiquent leurs droits sur le grain. Le mélange d'intérêts, d'occasions et d'organisation qui prévaut ici conduit à la saisie du blé aussi naturellement qu'une conjugaison différente de ces mêmes paramètres peut, en d'autres temps, conduire à la révolte contre le fisc, la résistance contre la conscription, ou l'attaque du propriétaire qui enclot ses champs.

La deuxième variété d'action anti-capitaliste courante au XVIII^{e} siècle paraît plus surprenante. Il s'agit de la résistance locale à la consolidation de la propriété et des droits sur la terre, et notre surprise vient de la tendance que nous avons à ranger les propriétaires mêmes dans le camp anti-capitaliste.

D'après la description de Pierre de Saint-Jacob, les châtelains bourguignons – « ancienne » noblesse, officiers anoblis, marchands devenus propriétaires terriens – jouent le jeu des capitalistes. Ils monopolisent les forêts, usurpent les communaux, clôturent les champs et font valoir les moindres droits auxquels leurs seigneuries leur permettent de prétendre. Les campagnards ripostent. Les procès contre les propriétaires se multiplient, et Saint-Jacob y voit la preuve non seulement de l'agressivité seigneuriale, mais également d'une attitude nouvelle chez les paysans qui ne montrent plus le même respect traditionnel.

Lorsqu'un procès a peu de chance d'aboutir, les paysans résistent en occupant les communaux ou en brisant les haies qui clôturent les champs. Pour reprendre des exemples cités par Saint-Jacob : « Les sergents garandiers d'Athie sont maltraités par les gens de Viserny pour avoir voulu interdire l'accès d'un pâquier. Sur les terres de Bernard de Fontette, Pierre César du Crest, seigneur de Saint-Aubin, organise une expédition qui ne manque pas d'originalité. Il s'avise d'aller avec 17 hommes armés « de fusils, goyards et longs bois » détruire les clôtures. On y conduit 40 bêtes à cornes sous la surveillance de deux gardes « avec fusils et chiens de chasse » et on empêche les métayers de Bernard de Fontette d'y

conduire leurs bestiaux. A Charmois, sur les instigations de deux femmes, une troupe de paysans va rompre une haie morte établie par le procureur d'office de Grenand qui ne peut qu'assister à l'entreprise, sous les quolibets. »

« A Panthier, un marchand veut clore sa prairie ; il obtient une autorisation de la justice des lieux. On s'assemble sur la place ; on décide de briser les haies, ce qui est exécuté dans la nuit. On amène les chevaux. Le marchand veut les chasser, mais les jeunes gens qui les gardent s'y opposent " disant qu'ils sont chez eux, dans la prairie publique, qu'ils ont rompu les clôtures et qu'ils les rompraient encore... " » (Saint-Jacob, 1960, pp. 370-71).

Comme on le voit, l'opposition ne vise pas spécialement la noblesse terrienne, mais tout propriétaire qui tente d'accaparer les privilèges de la communauté rurale. De même, en 1764, c'est le seigneur de Longuecourt qui revendique sa part des terrains communaux, et, deux ans plus tard, c'est le chapitre de la Sainte-Chapelle, à Dijon, qui cherche à faire valoir ses droits sur le bois communal de Darois. En 1769, on voit à Villy-le-Brûlé un fermier-notaire clôturer son pré avant que les gens du cru ne viennent en combler les fossés (ADCO C 509, C 543, C 1553).

L'époque de la Révolution

Une partie importante de la lutte anticapitaliste se poursuit à travers la révolution de 1789, où les prises de grains révèlent une signification nouvelle du fait que, désormais, elles constituent une véritable menace pour les autorités. Dans les campagnes, la population multiplie ses efforts pour récupérer ses droits communaux, et les attaques contre les propriétaires qui installent des clôtures augmentent en proportion. Les razzias effectuées dans les châteaux pour s'emparer des réserves de grain se terminent souvent par des feux de joie où sont brûlés les documents dont se sert le propriétaire pour justifier ses rentes, ses droits, ses exigences.

Dans le petit village de Sercy, au sud de Mâcon, le conflit met aux prises les habitants et leur seigneur, Claude Perroy de la Forestille. Maître-conseiller à la Chambre des Comptes de Bourgogne (office vénal conférant la noblesse), ce dernier a acquis son fief en 1787. Dix ans plus

tôt, son prédécesseur, Viard de Sercy, avait voulu abattre une fraction importante de sa forêt d'Epinay pour en vendre les chênes. Personne n'avait songé à contester qu'il pût librement disposer des arbres, mais les villageois avaient défendu leur droit collectif à ramasser le bois, les glands et l'herbe de la forêt. A l'égard de ce droit, Perroy de la Forestille se montre plus réticent encore que son prédécesseur ; en effet, il cherche à enclore la forêt pour en exclure les villageois. Des conflits parallèles surgissent à propos de l'accès aux prés et aux champs seigneuriaux ; le châtelain veut les transformer en propriété privée, tandis que la population défend ses droits de glane et de pacage.

A la Révolution, les villageois, soutenus par le curé, profitent de leur autorité sur le gouvernement municipal et de leurs liens avec les instances révolutionnaires supérieures pour limiter la liberté de manœuvre de Perroy de la Forestille. Pour sa part, celui-ci ne fait aucun mystère de son hostilité à la Révolution. Dès germinal an II, il se voit contraint de répondre de ses opinions. Arrêté, il est envoyé à Paris, où il comparaît devant le tribunal révolutionnaire. La guillotine met fin à sa carrière le 21 prairial à la porte Antoine (l'ancienne porte Saint-Antoine sécularisée). En cours de route, les rôles se sont peu à peu inversés : après avoir tenté de jouer le jeu capitaliste pour mieux vendre son grain, le seigneur s'est transformé en avocat des privilèges de l'Ancien Régime ; de leur côté, les villageois ont commencé par prendre la défense de droits particuliers, et fini par défendre une révolution ennemie du privilège.

Dans le cas de Sercy, les intérêts des deux partis changent peu du fait de la Révolution. Leur organisation non plus ne se modifie guère : les villageois demeurent les membres d'une même communauté, et le seigneur agit toujours en grand propriétaire – quand bien même une municipalité nouvelle et des comités révolutionnaires locaux transforment de part et d'autre les possibilités d'action. Car le grand changement concerne ici les *occa*sions : la législation révolutionnaire contre les privilèges, un gouvernement parisien toujours plus radical, un réseau grandissant de comités, de clubs, d'unités militaires, offrent aux villageois des possibilités d'action sans précédent.

Cependant, les changements organisationnels amenés par la Révolution jouent ailleurs un rôle plus important dans la refonte de la contestation. Revenons à Dijon. Au début de la Révolution, un rapport de

la garde nationale nous apprend que : « Ce jour d'hui vingt-trois août mil sept cent quatre-vingt-dix, sur les plaintes portées par plusieurs citoyens de cette ville au commandant du poste des volontaires au Logis du Roy, environ vers les onze heures, qu'un quidam (au grand scandale des gens de bien) venait de chanter aux accords de plusieurs instruments devant le domicile de M. Frantin, officier municipal, une romance ou complainte contenant l'éloge funèbre de M. le ci-devant marquis de Favras, nous, Jean-Bte Rey, capitaine des volontaires commandant audit poste du Logis du Roy, avons jugé convenable de former sur-le-champ une patrouille à l'effet de suivre le groupe de musiciens qu'on nous avait annoncé diriger sa marche vers la rue du Gouvernement, et avons en conséquence conduit ladite patrouille dans la rue dont il s'agit, où nous avons en effet trouvé ledit groupe de musiciens sur l'heure de minuit, arrêté devant la porte de M^{e} Chartraire, maire de cette ville, parmi lesquels nous avons reconnu et ouï M. Roche, avocat, chanter aux accompagnements d'une guitare et de plusieurs violons entre les mains de MM. Propiac, Pasquier et plusieurs autres à nous inconnus la complainte dudit Favras, dans laquelle nous avons remarqué le langage des ennemis de la Révolution, en ce que l'auteur de cette complainte dans son délire ose accuser de *démence le peuple de Paris,* et prenant un ton prophétique *qu'il se lavera d'un système nouveau.* Considérant qu'un écrit de ce genre, dans lequel on n'a pas pudeur de préconiser un traître à la patrie comme l'ami du roi, chanté à des heures indues et dans les quartiers les plus fréquentés de la ville, ne peut avoir pour objet que d'exciter le peuple à l'insurrection, et qu'il est instant de prévenir ce malheur, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de rendre compte à l'état-major de cet événement. » (ADCO L 386 – souligné dans le texte)

Le camarade du commandant au poste de l'Hôtel de Ville déclare qu'à minuit « ... plusieurs citoyens et citoyennes de la ville de Dijon, à la suite d'une musique harmonieuse, ont passé devant l'hôtel de ville; huit des fusiliers du poste dudit hôtel de ville, entraînés par cette mélodie, ont suivi la marche, qui s'est terminée devant la maison de M. le maire ; là, MM. les musiciens s'étant assis ont chanté une complainte ou romance qui a paru à ces fusiliers très déplacée, en ce qu'ils ont entendu qu'elle contenait quelques termes qui pourraient intervertir l'ordre public... » (ADCO L 386). La chanson en question contenait les vers suivants :

Puisqu'il te faut une victime,
Peuple aveugle, peuple cruel
Frappe, je pardonne ton crime
Mais crains un remords éternel ;
Tu reviendras de ta démence
Et las d'un système nouveau,
Tu connaîtras mon innocence,
Tu pleureras sur mon tombeau.

(ADCO L 386).

Or, le marquis de Favras avait pris part à un complot visant à enlever le roi pour le soustraire à la Révolution. Trahi par d'autres membres de la conspiration, il avait été pendu place de Grève, à Paris, le 19 février 1790. On ne pouvait rêver héros plus anti-révolutionnaire. Devant une telle preuve de subversion, l'état-major de la garde nationale passe par-dessus le conseil de la ville pour présenter directement l'affaire aux autorités du département, encouragé en cela par la rumeur selon laquelle des conseillers municipaux compteraient parmi les chanteurs.

Cette sérénade contre-révolutionnaire se rattache à toute une série de manifestations d'opposition contre les chefs et les symboles du mouvement révolutionnaire à Dijon. Au mois de novembre, par exemple, un groupe d'une quarantaine de personnes ont « mis bas la cocarde nationale » et « provoqué indistinctement tous les citoyens » au café Richard (ADCO L 386). Deux jours plus tard, au cabaret du Vieux Couvent, des consommateurs insistent pour que trois jeunes gens enlèvent leur cocarde avant d'être servis (ADCO L 386). A cette époque, la garde nationale, garant municipal non seulement de l'ordre public mais du sentiment révolutionnaire, tente d'imposer le port de la cocarde. (Dans sa séance du 8 novembre 1790, le conseil municipal déclare « illégale et harcelante » l'obligation de porter la cocarde qu'on veut imposer à ses membres, AMD I D.)

Ces différends ne font pourtant pas de Dijon un refuge de la contre-révolution. En 1789, la capitale de la Bourgogne a vécu une révolution bien à elle. En effet, le 15 juillet, avant que la nouvelle de la prise de la Bastille n'atteigne la ville, « le tocsin se mit à sonner à Saint-Philibert, la paroisse la plus populeuse, la paroisse des vignerons – les « culs bleus »,

comme on les appelait parmi le reste de la population. Le peuple aussitôt s'assemble et s'arme. La jeunesse de la ville qui paraît avoir dès cette époque un rudiment d'organisation se range derrière des meneurs ardents comme Basire, commis aux Etats, et l'avocat Viardot. Le commandant militaire, M. de Gouvernet, essaie de calmer les esprits et de ramener l'ordre. Mais il est impuissant : il n'a pas de troupes sous la main... Gouvernet est insulté, sommé de livrer les armes que peuvent contenir les magasins militaires et ramené à son hôtel où une garde de trente hommes lui est donnée, moins pour le protéger que pour l'empêcher de fuir : il est prisonnier. Pendant ce temps le peuple s'empare de la Tour Saint-Nicolas, du château et de toutes les munitions qu'ils renferment. Un état-major à la tête duquel se trouve Viardot est formé. On jette les premières bases d'une milice bourgeoise. Les nobles et les prêtres – fait qui semble ne s'être produit nulle part ailleurs – sont consignés chez eux. L'Intendant, sans qu'il soit possible de dire l'heure exacte de son départ, est en fuite. Des pouvoirs locaux, il ne reste donc rien. La ville est tout entière dans les mains du Tiers-Etat triomphant » (Millot, 1925 : pp. 41-42).

Soutenu par les ouvriers de la ville, un comité révolutionnaire intégralement bourgeois arrache le pouvoir au conseil, qui se rattache au Parlement, donc aux institutions de l'Ancien Régime.

Les élections de janvier 1790 voient la victoire d'une municipalité conservatrice, à laquelle s'opposent le Club patriotique, porte-parole de l'état-major de la garde nationale, et le comité révolutionnaire de 1789. De nouveaux incidents témoignent alors de l'esprit révolutionnaire de Dijon ; ainsi, les émeutes d'avril 1790 contre les Amis de la Paix, un club réactionnaire; les manifestations de rue contre la cinquième section des Amis de la Constitution, en décembre 1790; les rassemblements ouvriers autour des bâtiments municipaux à l'ouverture des ateliers de l'assistance publique, en mars 1791; les foules qui, en avril de la même année, « se sont formées devant la Madeleine et la Visitation et parcourent la ville avec des échelles pour abattre les armoiries, supports et ornements placés sur les maisons particulières et les édifices publics... » (AMD 1 D, et également ADCO L 444); celles qui, le mois suivant, défilent avec une effigie du pape qu'elles vont solennellement brûler à la place Morimont. Au mois de fructidor de l'an III, des foules continuent à crier « Vive la Montagne ! Vive les Jacobins ! » – alors qu'à l'époque ces cris sont devenus « séditieux » (ADCO L 387).

Cependant, les forces conservatrices continuent elles aussi d'agir. En décembre 1792, la fermeture du séminaire donne lieu à de violentes émeutes. En décembre de l'année suivante, tandis que la Terreur s'intensifie, une partie de la population dijonnaise descend dans la rue et exige la libération de Chartraire, le maire conservateur élu en janvier 1790. Les prix du marché, jugés trop élevés, sont à l'origine de cette « sédition ». Profitant de l'absence des gardes nationaux, qui, pour la plupart, sont partis à Fontaine combattre un incendie, les manifestants menacent le nouveau maire, venu apaiser le désordre, et l'obligent à se réfugier dans la prison. Puis, « se transportant à la Conciergerie, ils réclament Chartraire, & sur le refus du geôlier de le délivrer sans ordre, ils contraignent le Département de leur en donner un. Chartraire est délivré & porté en triomphe. Mais la municipalité, ayant rassemblé des forces, contraint les factieux à se dissiper, & en arrête plusieurs qui sont enfermés dans la même prison où Chartraire est aussi réintégré » (AMD 1 D).

Bref, Dijon est divisée tout comme le sont maintes autres villes françaises.

Car les conflits que connaît la Bourgogne se reproduisent un peu partout en France. Loin de découler d'un désir unanime, la Révolution revêt des aspects très divers. La forme, les participants et le résultat des luttes qu'elle entraîne varient selon la structure sociale des régions. A Paris, la révolution qui éclate en juillet 1789 engendre un vaste effort pour centraliser le pouvoir, suscite une mobilisation du peuple sans précédent, et favorise la politisation de toutes sortes de conflits. Mais la Révolution pose partout des problèmes différents, selon les intérêts et l'organisation locaux.

Ainsi, la division fondamentale qui pousse la Loire à prendre part à la révolte fédéraliste et anti-jacobine s'opère entre deux groupes bien définis : celui des Montagnards, composé d'ouvriers et de quelques bourgeois, et celui, modéré et majoritaire, dont les propriétaires terriens constituent l'essentiel (Lucas, 1973). En Champagne, les officiers de justice qui, à Troyes, ont pris le pouvoir municipal au début de la Révolution, ont affaire à une vaste opposition populaire, alors qu'à Reims, l'hostilité face au pouvoir ecclésiastique unit bourgeois et ouvriers du côté de la Révolution (Hunt, 1976a, 1976b, 1977). En Vendée, un

noyau compact de marchands et de fabricants s'oppose à la coalition des nobles, des prêtres, des paysans et des ouvriers des campagnes (Mitchell, 1968). En Bourgogne, les bourgeois luttent à la fois contre la résistance des partisans du Parlement et les projets trop radicaux des vignerons.

De cette diversité résultent néanmoins des effets généraux profonds : participation politique intense de la population ; déclin de l'influence (et d'abord du statut) de l'Eglise et de la noblesse ; importance politique accrue de la bourgeoisie régionale ; progrès des conditions favorisant la production et la propriété capitalistes ; conscience accrue des liens entre luttes nationales et locales ; centralisation du pouvoir et croissance de l'Etat. La sérénade qui se fait entendre à Dijon en 1790 répond à une transformation d'une immense envergure.

Cependant, si elle appartient au registre de la lutte révolutionnaire, cette sérénade s'inscrit également dans l'héritage des siècles précédents. Avec le Lanturlu, nous avons déjà évoqué l'importance du chant dans les manifestations populaires. Mais c'est à un autre phénomène largement répandu que s'apparente le plus la sérénade de 1790 : le charivari.

Charivaris et sérénades

En règle générale, le charivari se déroule ainsi : on s'assemble dans la rue, devant une maison, on fait du tintamarre à grand renfort de cris, de chants et d'instruments improvisés (casseroles, bassins à lessive, etc.), on exige une somme des habitants de la maison, et on s'en va une fois cette somme payée. Comme les gestes qui les accompagnent, les paroles des chants sont moqueuses, et souvent obscènes. Elles dénoncent et critiquent le comportement des personnes visées. Dans sa forme essentielle, le charivari du XVIII^{e} siècle reste le fait d'un groupe bien défini, qui se veut le garant des règles morales transgressées par ceux qu'il condamne.

Les exemples les mieux connus, et certainement les plus fréquents, concernent la conduite familiale, sexuelle et matrioniale. On condamne ainsi tel vieillard qui épouse une jeune femme. Dans un cas pareil, les auteurs du charivari sont d'ordinaire de jeunes célibataires du cru, qui constituent souvent une association exclusive, comme l'abbaye de jeunesse ou son équivalent. Lorsqu'on s'en prend à une faute morale, la règle ne se limite pas à réclamer un don ou un pourboire; parfois, on

exige le départ pur et simple de l'individu ou du couple concernés, et il arrive effectivement que ceux-ci s'enfuient.

En Bourgogne comme dans la plupart des régions d'Europe, le charivari obéit à des règles locales, liées aux institutions. Les « compagnies de garçons » des villages regroupent tous les hommes non mariés à partir de vingt ans. Une fois cet âge atteint, les jeunes gens versent une certaine somme à la compagnie, qui veille alors sur leurs amours, leur signale les filles qu'ils ont le droit de courtiser, et protège les belles villageoises des hommes qui n'en font pas partie. Lorsque les jeunes gens se marient, la compagnie exige d'eux qu'ils acquittent, soit en espèces soit sous forme de fêtes, un droit d'autant plus important qu'ils sont étrangers au village et ne possèdent pas les qualités requises pour épouser ses filles. Les mariages entrant dans cette dernière catégorie donnent d'ailleurs fréquemment prétexte à des charivaris et à des rixes.

En Bourgogne, ces compagnies de garçons sont en outre responsables des feux organisés pour le Carême et autres fêtes. Leurs membres ramassent du bois à cet effet, et la compagnie se réserve le droit de demander en compensation une contribution à chaque ménage. Au niveau local, il s'agit ainsi d'une institution importante, qui remplit certaines tâches, lie les jeunes, exerce un indéniable contrôle social. Malgré son côté folklorique, le charivari plonge des racines profondes dans la culture de la région.

Sous l'Ancien Régime, les autorités locales le tolère assez bien, tout en exerçant sur lui une étroite surveillance pour en limiter les excès. En 1655, par exemple, le Parlement de Bourgogne cite « François Buvée, Sébastien Theilley, clercs emprisonnés, Pierre Léger, Louis Vachet, Louis Quarre, le laquais de M. Dordand, fugitifs, Pierre Guyot, Guillaume des Varennes, Nicolas Buisson, Charles Brun et Gaspard Malgrat, tous accusés d'insultes, violences et efforts commis nuitamment avec port d'armes, charivaris, émotions populaires au-devant de la Maison Petit Apothicaire, effraction de sa boutique, blessures à sa personne, excès et outrages à celle de sa femme, et injures atroces proférées contre l'honneur du ménage de Me Nicolas, procureur, et de Anne Jazu, sa femme » (AMD I 106).

La cour condamne Léger, Vachet, Quarre et le laquais au banissement ainsi qu'à des amendes, et requiert du groupe dans son ensemble qu'il

verse à M. Petit 600 livres de dédommagement.

D'autres condamnations du genre jalonne le siècle qui précède la Révolution. Ainsi, fin avril 1757, le conseil municipal de Dijon juge « Marie Maland, servante de la veuve Dumont, la servante de Lanoix, vitrier, la servante de Tillier, tailleur d'habits, le fils dud. Tillier, Françoise Gueland, Bénigne et Charlotte Gendarme, et la servante de Durand, graveur, pour avoir causé du désordre par le charivari qu'ils ont donné au-devant du domicile du S. Cageot, procureur au Bailliage, le lundi vingt-cinq de ce mois » (AMD B 391). Baland et la servante de Lanoix sont condamnés à diverses peines de prison et amendes. Dans ce cas comme dans le précédent, les auteurs du charivari s'en prennent à la personne d'un procureur, ce qui explique la sévérité des poursuites. Mais il y a tout lieu de penser que maints charivaris se produisent sans retenir l'attention des autorités, ni donc laisser de traces dans les archives de la police.

Au cours de la Révolution, le charivari semble connaître une éclipse; rares sont du moins les documents qui s'y rapportent et sont parvenus jusqu'à nous. Cette occultation pourrait être le résultat d'une moindre attention des autorités révolutionnaires à ce type d'action, si ostensiblement apolitique, ou du fait que la population elle-même consacre son énergie à d'autres formes de contestation.

Cependant, le charivari traverse la Révolution sans beaucoup de changements. Sous la Monarchie de Juillet, les archives policières de Dijon mentionnent nombre de charivaris tels qu'on les connaissait auparavant. En juillet 1834, par exemple : « Le 22 du courant, des enfants ont donné un charivari aux jeunes mariés Baudry tailleur & la demoiselle Ody, qui n'ont pas donné de bal; ce fait a occasionné un rassemblement assez considérable dans la rue St. Nicolas, mais n'a donné lieu à aucun désordre, & les charivariseurs se sont enfuis à l'aspect de la gendarmerie » (ADCO 8 M 29). Qu'un charivari attire l'attention de la police n'est pas un fait nouveau puisque, même au XVII^{e} siècle, les gendarmes intervenaient quand la fête devenait trop bruyante ou que ses victimes étaient des personnes proches du pouvoir. L'intervention de la police lors d'un charivari dépourvu de violences témoigne toutefois d'une espèce de coupure entre la coutume populaire et le droit bourgeois.

Il arrive d'ailleurs que le charivari sorte de son cadre habituel et que l'on ait recours à lui à des fins explicitement politiques. Ainsi, un rapport

de police daté du 8 septembre 1833 nous apprend que « dans la soirée d'hier sept courant, vers neuf heures, un charivari a eu lieu devant l'hôtel du Parc à l'occasion du passage en cette ville d'un député nommé Monsieur Delachaume, venant de Paris, se dirigeant sur Chalon-sur-Saône où il est parti ce matin à quatre heures.

Ce charivari, qui n'a duré que très peu d'instants, a commencé dans la rue des Bons-Enfants, où les auteurs connus pour des républicains présumaient que M. Delachaume soupait chez un de ses amis, mais ayant appris le contraire, ils se sont dirigés devant l'hôtel du Parc, où un rassemblement de plus de trois cents personnes a été occassionné par le bruit qu'ils ont fait ; mais qui a bientôt cessé d'après l'invitation de l'un d'eux, nommé Garrot, connu pour un chaud républicain, qui a dans cette circonstance proféré les cris : *à bas le rogneur de budget, le c... de député* &c., et d'autres mots inconvenants qu'on n'a pas pu comprendre.

C'est à la suite de ces derniers cris qu'ils se sont retirés ainsi que les personnes que cette scène scandaleuse avait attirées.

Le Sr. Garrot à la tête de tous ces jeunes gens, la plupart ouvriers et déguisés les uns en blouse les autres en chapeau de paille, se sont dispersés et réunis ensuite au cercle républicain établi sur la place d'armes au-dessus du café de Mille Colonnes » (ADCO 8 M 29).

On voit, à ce charivari, combien le genre a évolué. Il conserve du rite certaines formes extérieures ; mais il vise un ennemi politique, et se déroule dans le cadre d'une société républicaine organisée autour d'un café de la place. Ce sont là des signes caractéristiques du XIX^{e} siècle. Pourtant, aux yeux du capitaine de la gendarmerie de Dijon, l'événement reste un charivari.

Un rapport de police datant de dix jours plus tard contribue de même à mettre en lumière les nouveaux traits du charivari au XIX^{e} siècle : « Le 18 dans la soirée, on pensait qu'une sérénade serait donnée à M. Petit, substitut de M. le Procureur du Roi, qui vient de donner sa démission en refusant de faire la perquisition qui a eu lieu dans le bureau du *Patriote,* et aussi qu'un charivari serait donné à M. le procureur général qui a ordonné cette perquisition. La patrouille de gendarmerie a en conséquence été dirigée vers les habitations de M. Petit et de M. le Procureur général, mais rien n'a été remarqué de contraire à l'ordre » (ADCO 8 M 29).

Cette juxtaposition de la sérénade et du charivari est significative d'un autre aspect de ces moyens d'action : l'existence d'une gamme d'expressions allant de la critique à l'éloge. En effet, un charivari peut également être amical, auquel cas il devient une sérénade. A la différence des manifestations qui vont proliférer dans la deuxième partie du siècle, charivaris et sérénades se passent de nuit et au domicile de l'intéressé plutôt qu'à son lieu de travail. Quand le député-philosophe Etienne Cabet arriva à Dijon en novembre 1833, « plusieurs jeunes gens » lui offrent une sérénade. Le cabaretier qui les accueille est alors arrêté pour « cris séditieux », s'étant exclamé « Vive la République ! » (ADCO 8 M 29)

Pendant vingt ans encore, les charivaris remplissent les dossiers de la police de Dijon et de bien d'autres villes. Cependant, après la révolution de 1848, le genre disparaît pour de bon. Les archives de la Troisième République mentionnent d'innombrables manifestations ouvrières et paysannes, mais ne gardent pratiquement aucune trace de cette coutume jadis florissante, dans sa version morale ni dans sa version politique. Ainsi, il s'agit d'une action collective à laquelle, sous l'Ancien Régime, les gens du peuple ont fréquemment et avantageusement recours, qui s'adapte aux conditions nouvelles propres au XIX^{e} siècle, mais que l'on abandonne à l'époque des syndicats, des associations, des partis politiques.

Cette sanction musicale et son évolution forcent notre attention. D'abord, il convient de noter l'association paradoxale du rite et de l'innovation. Comme dans tout jeu bien défini, les joueurs sont susceptibles de modifier, d'improviser, d'élaborer et même d'innover sans en trahir les règles fondamentales. Au moment de la Révolution, ils déplacent ses applications du domaine de la morale à celui de la politique nationale, et le charivari devient alors un moyen reconnu de contestation collective, comparable en ce sens au suffrage, à la pétition, à la grève et autres manifestations.

Comme tout autre moyen d'action collective, il garde ses applications propres et son histoire particulière. Mais à un tournant historique donné, il entre dans le répertoire connu des possibilitées d'action commune à la disposition du peuple. Ce répertoire évolu dans deux grandes directions : les profonds changements structurels modifient les moyens d'action collective disponibles, cependant que les gens eux-mêmes adaptent

chacun de ces moyens aux nouveaux intérêts et occasions d'action. L'exemple de la Bourgogne illustre ce double processus.

Conflits ruraux au XIX^{e} siècle

Du XVIII^{e} au XIX^{e} siècle, les formes de contestation de la Bourgogne connaissent d'importantes mutations. Les prises de grain subsistent jusqu'au milieu du XIX^{e}. En avril 1829, par exemple, une foule oblige M. Beaudoin, meunier à Châtillon (centre industriel en pleine zone agricole), à vendre son blé 5 francs 25 le boisseau double bien qu'il l'ait affiché 5 francs 30 (ADCO M^{8} II^{4}). Lors du marché suivant, plusieurs brigades de gendarmes sont maintenues sur place pour éviter de semblables « désordres » (ADCO 8 M 27).

Si les prises de grains se pratiquent toujours, l'époque post-révolutionnaire ne garde toutefois presque aucune trace des anciennes luttes contre les propriétaires. La contestation concerne plutôt la politique – surtout la politique fiscale – de l'Etat. Les partis actifs au XIX^{e} siècle sont avant tout ceux des petits propriétaires et des ouvriers salariés des vignobles dont l'exploitation est totalement capitaliste. Robert Laurent décrit cette forme de contestation telle qu'elle se présente juste après la révolution de 1830 : « (...) l'annonce, en septembre, de la reprise des recensements des vins chez les propriétaires récoltants déclenche à Beaune des manifestations tumultueuses qui frisent l'émeute. Le 12 septembre lors de la revue de la garde nationale " il s'est élevé de ses rangs mêmes des cris de fureur contre la Régie ". Plusieurs employés et notamment le receveur principal qui en faisaient partie " avaient été gravement insultés par leurs voisins dans les rangs ". Avisé que les habitants des faubourgs étaient décidés à se porter dans les bureaux des droits réunis pour y brûler les registres comme en 1814, le maire crut prudent dans la soirée d'appeler sous les armes la compagnie d'artillerie et de convoquer pour le lendemain, à 5 heures du matin, une partie de la garde nationale. Le 13, vers 8 heures du matin, " un rassemblement immense de vignerons et d'ouvriers ", poussant les cris de " A bas les loups ", " A bas les droits réunis ", occupait la place de l'Hôtel-de-Ville. Pour apaiser les manifestants le maire dut renvoyer séance tenante dans

leurs foyers les garde[s] nationaux convoqués. " L'attroupement s'est alors dissipé insensiblement " » (Laurent, 1957, vol. I, pp. 484-485).

Malgré cette dispersion paisible, les autorités se voient obligées de remettre l'inventaire des vins. A Meursault, les choses ne se déroulent pas de manière aussi pacifique : les vignerons chassent leurs agents fiscaux.

Après la révolution de 1830 comme après chaque révolution en France, la résistance à l'impôt continue. Le 3 septembre 1831, un rassemblement se forme devant le bureau des droits réunis de Beaune, « et bientôt un monceau de papiers et de registres [est] livré aux flammes ». Les manifestants se transportent ensuite devant un autre bureau, où le maire et le sous-préfet parviennent enfin à les calmer *(Journal politique et littéraire de la Côte d'Or,* 7 septembre 1831). En Bourgogne, aucun des mouvements anti-fiscaux qui se produisent sous la Monarchie de Juillet ne dépasse cette pratique bien connue. La résistance vigneronne à l'impôt reste pourtant un thème de la contestation agricole tout au long du XIX^{e} siècle. On la retrouve notamment parmi les conflits bourguignons de la révolution de 1848.

Le mouvement anti-fiscal est par ailleurs directement lié à la politique nationale. Comme notre étude de la Bourgogne nous a déjà permis de le noter, les régions viticoles – surtout Dijon et Beaune – se distinguent par leurs tendances républicaines. La fouille des bureaux de presse qui suscite la sérénade et le charivari de septembre 1833 vise avant tout le *Patriote de la Côte d'Or.* Or, ce journal est alors poursuivi pour incitation à la résistance au fisc. Etienne Cabet, député du vignoble, en prend la défense, et, pendant la sérénade qui lui est offerte en novembre 1833, les gens crient non seulement « Vive la République », mais également « A bas les droits réunis ».

Quelles mutations ?

En résumé, nous observons une transformation significative de la contestation en Bourgogne. Au regard des moyens d'action déjà existants, ceux du XIX^{e} siècle s'éloignent de leurs bases communales et s'attachent davantage à la politique nationale. Associations, clubs, sociétés et cercles jouent un rôle toujours plus important. Cependant, des constantes demeurent : les charivaris, les prises de grain et les révoltes anti-fiscales

se perpétuent ; la protection des intérêts locaux contre les prétentions de l'Etat continue de l'emporter sur le souci de préparer un avenir meilleur. Le répertoire de l'Ancien Régime survit ainsi à la Révolution.

Les formes de l'action, il est vrai, se modifient pour s'adapter aux conditions nouvelles. Nous avons remarqué, entre autres, une politisation partielle de toutes les variétés de contestation. En outre, de nouvelles formules apparaissent, comme la manifestation et la grève. Le siècle sur lequel débouche la Révolution est une ère de transformations qui voit s'élargir les moyens de contestation.

Cependant, l'évolution contestataire ne s'arrête pas en 1850. Si les manifestations vigneronnes des années 1830 présentent des caractères nettement plus familiers pour les observateurs du XX^{e} siècle que les Lanturlus des années 1630, elles n'en accusent pas moins leur âge. Les vignerons ont aujourd'hui pris l'habitude de se rassembler devant la préfecture, avec pancartes et banderoles affichant leurs requêtes. Le charivari et la prise de grain classique ont disparu ainsi que maintes autres pratiques qui s'étaient maintenues jusqu'au XIX^{e} siècle. Les actions de grande envergure ont davantage tendance à se concentrer à Dijon, Beaune et autres villes que ce n'était le cas au siècle précédent. Désormais, syndicats et partis politiques y participent souvent. Enfin, si les prix et les impôts demeurent une source d'agitation, des problèmes extérieurs, telle hier la guerre au Vietnam ou l'avenir des étudiants en éducation physique, font fréquemment l'objet de manifestations. De même que le monde change, la contestation se transforme.

Le XX^{e} siècle

Si l'on veut trouver des équivalents actuels aux dossiers « sédition » du XVII^{e} siècle, il nous faut parcourir quelques centaines de mètres pour nous rendre aux archives du département, ou prendre le train pour Paris et chercher aux Archives nationales. La Révolution et – surtout – la mise en place d'un système de police national sous Napoléon entraînent trois changements importants. D'abord, la surveillance, le contrôle et la répression de l'action collective deviennent l'affaire de fonctionnaires spécialisés du gouvernement national : gendarmes, agents, procureurs, mouches et indicateurs, etc. Ensuite, les pratiques de surveillance, de

contrôle et de répression se bureaucratisent et font elles-mêmes l'objet de rapports et de contrôles réguliers. Enfin, le contrôle se fait plus nettement *préventif :* les autorités surveillent étroitement les groupes susceptibles d'une action collective afin de prévenir ou du moins de prévoir, les troubles qu'ils sont à même de susciter.

Le lecteur des archives françaises remarque ces transformations à l'accroissement considérable de la documentation disponible, ainsi qu'à son changement d'emplacement : un nombre assez restreint d'organismes centraux concentrent désormais les fichiers des multiples organismes qui, sous l'Ancien Régime, avaient une quelconque autorité sur l'action collective. C'est pourquoi les archives départementales et nationales du XX^{e} siècle offrent au chercheur une documentation beaucoup plus riche et plus aisément accessible que celles du XVII^{e} ou du XVIII^{e} siècle.

La liasse SM 3530 des archives de la Côte-d'Or illustre bien ce changement. Elle contient les rapports dressés par les commissaires de police de 1914 à 1922. De même que son aspect, son contenu semble moins exotique que celui des liasses de l'Ancien Régime. Aucun des événements qu'elle retrace ne possède un éclat comparable à l'entrée de Charles IX à Dijon en 1564 – où l'on ne trouve pas moins de vingt-trois peintres parmi les centaines d'aides rémunérés pour préparer « les œuvres et mystères nécessaires à l'arrivée et à l'entrée du Roi » (AMD I 18) – ni au concert donné par les enfants Mozart en 1766 à l'Hôtel de Ville en l'honneur du prince de Condé (AMD B 400). On y trouve néanmoins la description de l'arrivée du général Pershing en 1919, et de son dîner avec le colonel Howlett, commandant américain de la région, à l'hôtel de la Cloche – événement dont les « œuvres et mystères » sont, hélas, totalement absents.

En outre, les rapports SM 3530 parlent d'une représentation « subversive » donnée par le chansonnier Montehus en 1917. (Selon le *Bien du Peuple*, Montehus en aurait appelé à « la guerre civile après la fin des hostilités » ; d'après les cinq policiers en civil qui ont assisté au spectacle, il aurait plutôt affiché une attitude socialiste révolutionnaire tout en conseillant à son auditoire de mettre la politique entre parenthèses aussi longtemps que durerait la guerre.) Alors que les dossiers de l'Ancien Régime contiennent surtout des minutes griffonnées à la hâte et des édits soigneusement calligraphiés, ceux du XX^{e} siècle semblent

essentiellement composés de rapports dactylographiés, de télégrammes, de notes d'appels téléphoniques, de coupures de presse et de formulaires imprimés. Témoignages archéologiques, ils appartiennent de toute évidence à notre ère.

Mais ce sont là leurs liens les plus superficiels avec le XX^{e} siècle. Les dossiers SM 3530 témoignent aussi des grands événements de l'époque. La Première Guerre mondiale, par exemple, y figure à travers les manifestations pacifistes de 1914 et les cérémonies du 4 juillet 1918 où l'on rebaptise place du Président-Wilson l'ancienne place du Peuple. La révolution russe s'y traduit par la « propagande bolchevique » qu'on accuse de faire à Dijon le détachement de deux cent vingt soldats et les quelques civils russes qui s'y trouvent. Et la division de la fédération syndicale départementale de 1922 reflète la scission nationale du mouvement ouvrier entre communistes et socialistes. Bref, la contestation dont s'occupe la police locale fait écho aux grands moments de l'histoire et de la politique nationale.

Un rapport daté du 28 juillet 1914 en apporte une preuve évidente : « Ce soir, vers 6 h 40, place du Peuple, un groupe d'environ cent ouvriers composé en majeure partie d'Espagnols et d'Italiens et aussi de jeunes gens de la ville âgés de 16 à 18 ans, presque tous ouvriers à la verrerie du Petit Bernard, s'est spontanément formé en cortège en parcourant les rues Chabot-Charny et de la Liberté et s'est dirigé vers la place Darcy en poussant sur son parcours les cris de « A bas la guerre ! C'est la paix que nous voulons ! »

« Comme cette manifestation grossissait de minute en minute et qu'elle m'a paru de nature à fomenter le désordre dans la rue et à exciter l'esprit de la population, j'ai immédiatement pris les mesures nécessaires pour enrayer cette manifestation et, à l'aide de plusieurs agents de police disponibles, j'ai pu disperser les manifestants place Darcy et boulevard de Sévigné, et à 7 h 20 le calme était rétabli. »

Les « recommandations spéciales » saisies par les agents conseillent aux manifestants :

Le calme

Ne pas résister aux agents, se disperser

Se reformer en cas de dissolution au coin du *Miroir*

De nouveau, si on est encore dispersé

Se reformer devant le *Progrès*

Puis devant le *Bien Public*

Pas de cri, pas de chant

Devant le *Progrès*, un seul cri

« Vive la paix ! ! » (ADCO SM 3530)

Dans les manifestations du xx^e^ siècle, les deux camps sont nettement distincts. Quoiqu'il parle de sa spontanéité, le commissaire voit dans le mouvement auquel il assiste une manifestation non autorisée, et prend aussitôt des mesures pour y mettre fin. De leur côté, les verriers ont prévu la réaction de la police et s'organisent en conséquence. Les acteurs connaissent leur mise en scène, même si le texte laisse place à l'improvisation, et que personne ne sache au juste comment la pièce se terminera. Les manifestants veulent réunir autant de monde que possible dans un espace public où leur rassemblement prendra une résonnance symbolique. Ils veulent montrer leur attachement commun à un programme unique et clairement défini. L'action n'est pas sans parenté avec le Lanturlu de 1630, la sérénade de 1790 ou le charivari politique de 1833. Mais elle ressemble bien davantage à celle des vignerons de 1830. En fait, elle descend en droite ligne d'une forme de contestation qui germe au XIX^e^ siècle et fleurit au xx^e^.

Manifestations, grèves, réunions publiques, telles sont les affaires qui, entre 1914 et 1922, constituent l'essentiel des dossiers SM 3530. Le 14 juillet 1921, par exemple, les grands thèmes de la paix et de l'internationalisme reviennent à l'ordre du jour après avoir momentanément disparu durant la période de la guerre. Ce jour-là, les « communistes socialistes » de Dijon ont décidé de se rendre en cortège au cimetière de la ville. Cent cinquante à deux cents personnes (y compris une vingtaine de femmes) se retrouvent place du Président-Wilson. Des jeunes gens distribuent des tracts pendant le défilé. En tête de celui-ci marchent trois dignitaires de la Bourse du Travail, le directeur du journal socialiste, un ancien député et un membre du conseil général de la Côte-d'Or.

« Venaient ensuite, rapporte le commissaire, une vingtaine d'enfants portant des fleurs et les trois bannières rouges : de l'A.R.A.C.[2], de la

Fédération des syndicats et du parti socialiste de Dijon ; puis 6 pancartes portant les indications suivantes : " GUERRE à la GUERRE ", " HAINE à la HAINE ", " AMNISTIE ", " TENDONS la MAIN par-dessus les FRONTIERES ", " TU NE TUERAS PAS (Jésus) ", " ILS ONT DES DROITS SUR NOUS (Clemenceau) ". » Les meneurs prononcent des discours devant le monument aux morts de 1870-71, et des manifestants déposent gravement trois gerbes, pour les morts français, italiens et allemands. « Les bannières ont été repliées, conclut le commissaire, et la dislocation s'est opérée dans le cimetière à onze heures et demie sans aucun incident » (ADCO SM 3530).

Cette série de rapports est entrecoupée d'évaluations périodiques de l' « esprit public », c'est-à-dire de l'importance et du sens probables de l'action collective des différents partis et classes. Le travail des indicateurs et des observateurs payés par la police consiste à mesurer ces probabilités. En 1918, un commissaire avise le procureur que : « Le monde des travailleurs de l'usine et de l'atelier, jusqu'à présent, se plaint de la vie chère et n'a pas encore été trop atteint par les restrictions. Tous du reste en prennent leur parti, sachant qu'elles sont imposées dans un intérêt national. Quoique les salaires de la région soient rémunérateurs, tous sollicitent soit des augmentations, soit des indemnités de vie chère.

« Les cheminots des trois branches, traction, voie et exploitation, tiennent des conciliabules, ont des conversations roulant sur les questions professionnelles, attendent la réalisation de promesses faites et ce serait là seulement, pour moi, le point noir, et encore dans une période assez éloignée qui pourrait amener une agitation s'ils n'obtenaient pas satisfaction. A mon avis, il y aurait lieu de résoudre cette question d'indemnité le plus rapidement possible » (ACDO SM 3530).

Rien ici d'extraordinaire. Et c'est précisément ce qui est révélateur. En 1918, on voit la police exercer une surveillance quotidienne sur le monde ouvrier, estudiantin et militant, à l'affût de tout ce qui pourrait annoncer une action concertée. Elle a pris l'habitude d'observer pour mieux pouvoir contenir, et parfois étouffer dans l'œuf, une grève, une manifestation ou un rassemblement. Son affaire est désormais la répression.

Par rapport aux actions collectives du XIX^{e} siècle, celles du XX^{e} ont pris de l'envergure; elles sont généralement liées à des associations qui poursuivent un programme précis; et elles subissent un contrôle étroit de

la part de la police. Elles semblent aussi moins colorées, moins variées; ainsi, le charivari et ses dérivés, comme le théâtre de rue, ont disparu sans être vraiment remplacés. La contestation populaire se résume essentiellement à des grèves, à des rassemblements et autres manifestations.

Ces changements récents ne font que prolonger ceux qui s'opèrent au milieu du XIX^{e} siècle. Les transformations d'intérêts, d'occasions et d'organisation qui se produisent alors poursuivent leur évolution : contrôle croissant exercé par l'Etat sur les décisions et sur les ressources essentielles, influence toujours plus marquée des associations d'intérêts et des groupes de pression, portée grandissante de la surveillance gouvernementale, etc. Au regard des trois ou quatre derniers siècles, la période qui s'ouvre en 1848 forme un tout plus ou moins homogène.

Continuité dans la contestation

La chronologie de la contestation telle qu'elle ressort de notre étude de la Bourgogne réserve quelques surprises. On a coutume de voir les grandes révolutions comme des points de transition historique majeurs, donc de s'attendre à ce que la plupart des aspects de la vie soient fondamentalement différents avant et après. Cette attente concerne également la contestation collective. Au cours de la révolution de 1789-1799, on constate, en effet, des changements notoires dans l'attitude des partis devant la contestation, de même que certaines mutations touchant leurs objectifs. Pourtant, du XVIII^{e} au milieu du XIX^{e} siècle, on relève aussi une impressionnante continuité dans les formes de contestations, c'est-à-dire dans le répertoire des moyens dont disposent les communautés pour défendre leurs intérêts, leurs aspirations et leurs droits contestés.

A cet égard, la révolution sans doute moins profonde de 1848 marque une étape plus décisive, en ce sens qu'elle met pratiquement fin à des moyens de contestation comme la prise de grains et la révolte fiscale, pour en promouvoir d'autres, telles la réunion, la manifestation et la grève. Pour trouver une transition comparable, il faut remonter au milieu du XVII^{e} siècle, à l'époque de la Fronde. Alors tout comme au XIX^{e}, une expansion et une centralisation marquées du pouvoir étatique

transforment le caractère de la contestation en fonction d'un vaste éventail d'intérêts.

En Bourgogne comme ailleurs, cette première transition se manifeste d'abord, et de façon particulièrement visible, par des révoltes contre le fisc et ses innovations. Le Lanturlu de 1630 en est un exemple. La Bourgogne et la majeure partie de la France connaissent dès lors deux siècles de résistance intermittente contre l'expansion du pouvoir et des relations de propriété capitalistes. Des mouvements contre la conscription, des prises de grains, des bris de clôtures et des rébellions fiscales répétées traduisent cette résistance.

Si la lutte contre l'impôt et le service militaire date de bien avant 1650, le XVII^{e} siècle n'en marque pas moins une charnière dans l'histoire de la contestation. Avant la Fronde, les magnats régionaux et les autorités locales sont souvent disposés à soutenir les mouvements de résistance populaire, grâce auxquels ils espèrent préserver leurs libertés et même accroître leur pouvoir. Les grandes révoltes du XVII^{e} siècle dépendent de leur complicité ou de leur aide active, de sorte qu'ils sont à même d'unir contre la couronne presque toute la population d'une ville ou d'une région.

La Fronde une fois réprimée, Louis XIV et ses ministres réussissent à mater, coopter, remplacer ou liquider la plupart des puissances régionales rivales. Ayant de ce fait perdu l'appui des autorités et des magnats locaux, le peuple continue seul à résister à l'Etat pendant encore deux siècles. Sa résistance prend, bien sûr, une tournure nouvelle en fonction des changements d'intérêts, d'occasions et d'organisation. Nous avons remarqué la multiplication des prises de grains qui se produit vers la fin du XVII^{e} siècle, à la suite de la pression nouvelle exercée sur les communautés pour qu'elles mettent leurs réserves à la disposition du marché national, et du rôle joué par les officiers royaux pour rendre cette pression efficace. Nous avons relevé l'accroissement puis le déclin des efforts déployés par les communautés rurales pour sauvegarder leurs droits de glane et de pacage contre la lutte menée par les propriétaires afin de consolider leurs exploitations et créer une propriété exclusive. Or cette résistance aux volontés de l'Etat et aux exigences du capitalisme se poursuit à travers la Révolution jusqu'au XIX^{e} siècle.

Mais la transition qui s'opère alors entraîne un déclin rapide et marqué de la résistance séculaire à l'expansion de l'Etat et du capitalisme. Bien que la mobilisation et politisation de la révolution de 1789 en inaugure partiellement les effets, c'est surtout la révolution de 1848 qui marque – et contribue à provoquer – une transformation de la défense des intérêts locaux contre l'expansion de l'Etat et du capitalisme en un effort d'organisation populaire à une échelle relativement plus vaste pour contrôler l'Etat et les moyens de production. A travers l'histoire bourguignonne, nous assistons à la disparition presque totale des prises de grains et de la rébellion antifiscale telle qu'elle se pratiquait jadis, et à l'épanouissement de la grève, de la manifestation et de la réunion publique comme moyens de contestation. De nos jours, le mouvement ouvrier et étudiant de mai-juin 1968, ainsi que les protestations des Bretons et autres minorités culturelles ont laissé présager de nouvelles mutations. Cependant, la Bourgogne comme la France continuent pour l'instant d'agir selon un style de contestation qui s'est affirmé dès le milieu du XIX^{e} siècle.

La Bourgogne au regard de l'analyse historique

L'analyse historique de la contestation en Bourgogne depuis le XVII^{e} siècle est un véritable défi. En effet, c'est une gageure que de vouloir décrire et expliquer les principaux moyens par lesquels les Français ordinaires se sont groupés pour faire entendre leurs doléances et défendre leurs intérêts et leurs aspirations. Pour ce faire, il faudra étudier au ras du sol le terrain que les historiens survolent pour dresser la carte des régimes, des guerres, des crises et des transitions. Nos sources seront souvent les mêmes que celles de l'histoire politique : rapports de police et de fonctionnaires régionaux, récits de révoltes, mémoires laissés par les puissants. Mais notre point de référence sera très différent de celui de l'historien ordinaire. Nous saurons qu'une ère nouvelle a commencé non pas lorsqu'une élite ou une constitution nouvelles sont apparues, mais lorsque, dans sa lutte, le peuple recourt à des moyens nouveaux. Il arrive, bien sûr, que la contestation se modifie en fonction des changements d'élites ou de constitutions. Le défi historique consiste précisément à tester cette hypothèse plutôt qu'à l'adopter d'emblée.

Notre rapide survol de la contestation bourguignonne suffit quoi qu'il en soit à soulever des doutes quant à l'influence toute-puissante des régimes et des constitutions. Le doute naît à la fois de la chronologie et d'une réflexion générale sur la contestation telle qu'elle évolue en Bourgogne. Pour ce qui est de la chronologie, la continuité du répertoire à travers les crises politiques et les changements de régime contredit tout rapport direct de cause à effet entre le régime et la contestation; jusqu'ici, la permanence que nous avons relevée malgré la révolution de 1789 en est pour nous la meilleure preuve. Une correspondance assez étroite entre les mutations de la contestation et celles des relations de production contribue de même à remettre en cause l'idée d'un lien direct entre régime et répertoire, ainsi qu'en témoignent à nos yeux la montée et le déclin de la contestation anti-capitaliste en fonction de l'expansion du capitalisme en Bourgogne.

Par ailleurs, des réflexions d'ordre général sur le caractère même de la contestation nous incitent, elles aussi, à dépasser les explications trop étroitement politiques. S'il est vrai que la contestation change en fonction de l'intérêt, de l'organisation et de l'occasion, il est peu plausible que ces trois facteurs évoluent parallèlement et moins encore en réponse aux changements de régimes. En principe, il se peut que la mise en place d'un nouveau régime et de nouveaux dirigeants ait un effet direct et immédiat sur les *occasions* d'action collective. Mais pour ce qui est de son influence sur l'intérêt et l'organisation, elle est généralement plus faible, plus lente et moins directe. En revanche, les modifications des relations de production ont ici des conséquences considérables et relativement immédiates. Il existe en outre d'autres facteurs, malaisés à réduire aux effets directs des changements de régimes et de relations de production, dont nous devons considérer l'influence : les transformations des conceptions de soi-même et du monde ; la croissance ou la diminution de la population; les innovations technologiques.

De plus, s'il est vrai que le répertoire existant des moyens d'action collective limite lui-même les actes et les acteurs possibles, il devient dès lors improbable que les changements de régime expliquent seuls l'évolution de ces moyens. Il est plus vraisemblable que le répertoire existant à un moment donné soit le résultat des quelques grands facteurs :

1 Les habitudes et l'organisation interne de la population (exemple : la prise de grains dépend de l'existence de marchés périodiques et des ménages qui en sont tributaires).

2 Les principes dominants dans le domaine des droits et de la justice (exemple : la grève dépend de la conception que les individus se font du droit de disposer de son propre travail).

3 L'expérience de la population en matière d'action collective (exemple : la manifestation dépend de la découverte que certains fonctionnaires sont plus susceptibles d'écouter les requêtes dès lors qu'elles bénéficient du soutien évident d'un nombre important de personnes prêtes à les défendre).

4 Les pratiques de répression courantes (exemple : l'adoption de la réunion publique comme moyen de contestation dépend de la vigueur avec laquelle les autorités combattent ce genre de réunion).

Ces principes ne vont pas de soi. Il se peut que le mot « répertoire » ne soit qu'une étiquette sous laquelle ranger tout ce à quoi les gens recourent pour atteindre des buts communs, et que les gens soient toujours prêts à adopter de nouvelles tactiques selon le besoin ou l'occasion. Par ailleurs, même s'il existe un répertoire qui limite l'action populaire, il se peut que les gouvernements en fixent eux-mêmes les règles un peu comme ils le font pour le suffrage ou pour l'accès à la fonction publique. Il conviendra donc de vérifier si les répertoires de contestation limitent réellement les moyens offerts aux acteurs possibles, et dans quelle mesure ces limites dépendent du caractère même du régime.

Si une analyse strictement politique ne suffit pas à expliquer le rythme de la contestation, cela ne signifie pas que la politique joue un rôle accessoire. Au contraire. Il s'agit pour nous de la considérer sous un angle plus large, au-delà des partis, des factions, des leaders nationaux. Car elle concerne le pouvoir sous toutes ses formes, et nous devons ici étudier les aspects qu'il revêt dans la vie quotidienne, la lutte incessante à laquelle il donne lieu, la structure changeante à travers laquelle son influence opère sur les communautés locales et les individus.

Il arrive que la politique nationale, au sens le plus étroit du terme, coïncide avec ces aspects. Plus souvent, le lien s'avère complexe et indirect : du point de vue national, les luttes des communautés locales et

des individus constituent des problèmes réels, mais elles ne sont pas au cœur même de la politique. Pour les communautés locales et les individus, les gouvernements nationaux ont des exigences et monopolisent les ressources d'une façon qui, d'ordinaire, aggrave les difficultés de la vie quotidienne, mais qui, de temps en temps, permet de passer des alliances et apporte certains avantages. Il nous faudra donc suivre les conséquences des grandes transformations de la vie sociale sur la contestation sans négliger la spécificité et la complexité des luttes quotidiennes pour le pouvoir.

Ce livre répond à cette double exigence en étudiant l'histoire de la contestation dans cinq régions de France, de la fin du XVI^{e} jusqu'au XX^{e} siècle, et plus précisément de 1598 à 1984. Il se demande surtout de quelle façon le développement du capitalisme et l'établissement d'un Etat national puissant ont agi sur la contestation. Pour donner tout son sens à la question, il convient de considérer les effets du capitalisme et de l'Etat national sur les intérêts, l'organisation et les occasions que les gens ont d'agir. Nous aurons souvent le loisir d'analyser les conséquences de l'industrialisation, de l'urbanisation, des changements de structures spécifiques de l'Etat, etc. Cependant, la question dominante demeurera: *Comment la formation de l'Etat et l'expansion capitaliste ont-elles modifié les diverses manières dont les Français ordinaires agissent – ou n'agissent pas – ensemble au nom de leurs intérêts communs?*

Notre étude est plus ou moins chronologique. Le deuxième chapitre présente un résumé préliminaire des transformations de la structure sociale française au cours des quatre siècles ou presque que couvre notre enquête. Du point de vue des individus, ces transformations impliquent d'immenses changements dans le domaine des intérêts, de l'organisation, des occasions d'agir. Puis, nous étudierons les mutations de la contestation de façon plus précise que ne le permettait notre premier survol de la Bourgogne : les crises du XVII^{e} siècle; les périodes ultérieures de formation de l'Etat et de croissance capitaliste ; l'époque révolutionnaire de la fin du XVIII^{e} siècle à la fin du XIX^{e} ; et le XX^{e} siècle jusqu'à la fin des années soixante-dix.

En cours de route, nous verrons que ces divisions ne sont pas précises, mais qu'elles n'en ont pas moins un sens en tant que phases générales dans les transformations de la contestation française. A chacune de ces

phases, nous aurons soin de comparer les cinq régions sur lesquelles est centrée notre étude : Bourgogne, Anjou, Languedoc, Flandres et Ile-de-France. Un dernier chapitre nous permettra enfin d'établir le rapport entre la géographie et la chronologie – en passant d'abord en revue les changements durables de la contestation en France, puis en réfléchissant sur les enseignements de cette histoire contestataire.

1 Pour en faciliter la lecture, je me suis permis d'écrire les citations dans notre orthographe actuelle. (N.d.T.)

2 Association communiste d'anciens combattants. (N.d.T.)

Chapitre 2

LA FRANCE SE TRANSFORME

Une place parisienne

Au-dessous de l'Hôtel de Ville, un voyageur joue des coudes pour sortir du métro. Il monte un escalier plutôt crasseux, émerge sous le soleil brumeux d'une journée d'été, se plante au bord d'une place une demi-fois plus grande qu'un terrain de football. Des voitures, des bus, des camions, des motos circulent tout autour des jardins qui occupent le centre de la place, longeant le quai de Gesvres ou la rue de Rivoli, débouchant de la rue du Renard en direction de la Seine. Parmi ces véhicules, plusieurs sont des cars de touristes – allemands, anglais, belges, hollandais, italiens et parfois même français – et s'arrêtent un instant pour permettre à leur passager d'admirer le spectacle : il y a beaucoup à voir.

La rue de Rivoli sépare notre piéton de la place, qui, elle-même, le sépare du fleuve. Un flot incessant de passants le bousculent, menaçant de le précipiter sous les roues des voitures. Certains s'attardent aux vitrines, d'autres s'engouffrent dans le Bazar de l'Hôtel de Ville. Plus loin, après une longue succession de boutiques, de bureaux, de cafés, la rue de Rivoli devient rue Saint-Antoine. Sur la gauche, il sait que les immeubles lui cachent la place des Vosges. Enfin, par-dessus les toits de la rue Saint-Antoine, il devine le génie ailé qui surmonte la colonne commémorative dressée place de la Bastille.

Notre voyageur regarde maintenant en direction de la Seine. Au-delà des maisons qui bordent les quais de la Cité, il voit les tours de Notre-Dame. A droite, la rue de Rivoli se dirige vers la tour Saint-Jacques et le Louvre. Achevant son tour d'horizon, il se tourne vers le nord et la rue du Renard, où les rouges, les verts et les bleus encore éclatants du Centre Georges Pompidou arrêtent un instant son regard. L'immense palais

d'expositions semble faire pendant à Notre-Dame, que la même distance – 500 mètres – sépare au sud de la rue de Rivoli.

Du côté de la Seine, le pont d'Arcole et les murs de la berge fixent les limites de la place, que bordent sur la droite deux immeubles séparés par une large avenue ombragée. A gauche, l'Hôtel de Ville domine l'ensemble de sa masse imposante. Demain, ce sera jour de fête : le bâtiment est pavoisé, des barrières mobiles attendent d'être mises en place, et une douzaine d'agents discutent par petits groupes au pied de la façade abondamment ornée. On comprend tout de suite qu'il s'agit là d'un lieu de communication, de cérémonie, de commandement.

Les habitants et les habitués de Paris pourront situer sans problème l'époque où se déroule la scène : entre 1977, date d'ouverture du Centre Pompidou, et 1980, où Jacques Chirac obtient en tant que maire que la majeure partie de la place soit interdite à la circulation. L'endroit est alors transformé pour être rendu à la foule, dans la tradition de sa longue histoire.

Autrefois beaucoup plus petite, la place portait aussi un autre nom : pour les Parisiens, c'était la place de Grève. On entendait par là la grève qui, jusqu'au XIX^{e} siècle, servait de port de marchandises. Une foule d'ouvriers s'y rendaient chaque matin pour chercher de l'embauche. Et quand le travail manquait et que les salaires proposés étaient jugés trop bas, ils s'agglutinaient sur la berge où ils demeuraient sans rien faire. C'est de là, semble-t-il, que viennent l'expression « faire la grève » et le mot « grève », dans le sens d'arrêt concerté de travail.

Au début de la Révolution, la place fut rebaptisée place de la Maison Commune, mais ce nom n'eut guère de succès et tout le monde continua de l'appeler place de Grève. Après 1802, où elle devint officiellement place de l'Hôtel-de-Ville, il fallut encore un demi-siècle pour que ce nouveau nom s'impose. Dans les années 1850, les rues et les maisons qui jusque-là occupaient les trois quarts de l'espace furent détruites dans le cadre des ambitieux projets urbanistiques réalisés par le préfet Eugène-Georges Haussmann; c'est alors que l'ancienne place de Grève devint vraiment place de l'Hôtel-de-Ville.

L'Hôtel de Ville lui-même servit pendant des siècles de siège au prévôt des marchands et aux échevins, dont les fonctions correspondaient en gros à celles de maire et de conseillers municipaux. Comme leurs titres

l'indiquent, ils étaient à la fois les chefs de la communauté marchande et les principaux responsables de la police municipale. Sous l'Ancien Régime, la confusion de l'organisation marchande et du gouvernement municipal ne distingue guère Paris des autres villes d'Europe où domine le commerce. Outre sa taille et sa splendeur, ce qui distingue Paris, c'est la coexistence de ses marchands avec les agents principaux d'une monarchie dont la puissance ne cesse de s'affirmer, ainsi qu'avec les dirigeants d'une Eglise nationale prospère.

Dans le Paris de l'Ancien Régime, l'Eglise possède de vastes sanctuaires, de puissantes abbayes, une faculté renommée; de son côté, même après son installation à Versailles, le roi dispose de maints atouts d'envergure internationale. Du point de vue géographique, la ville se partage grossièrement ainsi : les institutions royales sont concentrées sur l'île de la Cité et à l'ouest de la Rive droite ; l'Eglise et l'Université occupent essentiellement la Rive gauche et un coin de la Cité ; les organisations des marchands et de la municipalité se trouvent groupées au centre et à l'est de la Rive droite. Place de Grève se rencontrent les activités royales, ecclésiastiques, marchandes et municipales.

Au XVII^{e} siècle, la façon dont le commerce s'y combine avec l'administration et la vie intellectuelle fait de Paris une des villes dominantes de l'Europe. Comme en témoigne le résumé par lequel s'achève l'inventaire dressé par un Parisien de l'époque, elle en fait, en outre, une ville gigantesque : « Dans la ville et faubourgs de Paris, il y a six cent cinquante-six rues, cent quatre-vingt-dix églises et couvents, douze hôpitaux, quarante-deux hôtels, quatre palais, trente-huit collèges, onze ponts, y compris celui de bateau de l'île Louviers ; vingt-trois mille deux cent vingt-trois maisons, sans y comprendre les maisons qui sont sur le derrière; quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-douze habitants sur le pied de quatre personnes seulement pour chacune maison, et sur le pied de quatre personnes portant les armes par chaque hôtel, maison, académie, collège, auberge et communauté, deux cent trente-deux mille deux cent trente personnes ; quarante-cinq fontaines publiques, les châteaux d'eau, les pompes du pont Notre-Dame et du Pont-Neuf, dont les eaux étant conduites dans la ville et faubourgs par des tuyaux de plomb contenant onze mille six cent quarante toises de long, se déchargent, s'écoulent par-dessus le pavés des rues de ladite ville

et des faubourgs dans les égouts couverts et découverts de la longueur de six mille six cents toises... » (BN Fr 22388).

On pardonnera sans doute cette fièvre statistique chez un auteur qui vient d'énumérer un par un plus de 23 000 maisons, sans parler des églises, des ponts et des pompes d'eau. Le fait est qu'en 1684 Paris comprend quelque 400000 habitants, et compte ainsi parmi les plus grandes villes du monde.

Les habitués de la place de Grève

A l'intérieur de cette grande ville, la place de Grève est un lieu de rencontre privilégié. Les visiteurs font souvent leur entrée à Paris par la porte Saint-Antoine, à côté de la Bastille, d'où la rue du même nom les conduit tout naturellement à l'Hôtel de Ville. C'est là du moins l'itinéraire qu'empruntent en général les princes et les ambassadeurs. Des troupes royales les accueillent alors sur la route de la capitale pour les conduire ensuite à l'Hôtel de Ville et au roi. Entre la Bastille et la place de Grève sont d'ailleurs situés plusieurs hôtels de première importance.

Ce quartier – le Marais – était jadis celui de la noblesse. Entre le XIV^{e} et le XVI^{e} siècle, les rois de France eux-mêmes habitent d'abord l'hôtel Saint-Paul puis l'hôtel des Tournelles, tous deux un peu à l'est de l'Hôtel de Ville. La place Royale – actuelle place des Vosges –, voisine de la rue Saint-Antoine, retient ensuite leur attention. Au cours des années 1650, Catherine Bellier construit l'élégant Hôtel de Beauvais dans la rue Saint-Antoine, tout près de l'Hôtel de Ville. Première femme de chambre d'Anne d'Autriche, dont elle fut, dit-on, l'entremetteuse auprès de Mazarin, Catherine Bellier initia son fils, Louis XIV, aux secrets de l'amour.

L'Hôtel de Beauvais orne encore le Marais, même s'il ne donne plus aujourd'hui sur la rue Saint-Antoine, mais sur la rue François-Miron. Le grandiose Hôtel de Béthune-Sully, le bel Hôtel de Sens et le spectaculaire Hôtel Carnavalet témoignent eux aussi de ce qu'était la splendeur du quartier alors que Saint-Gervais, dont les Couperin tinrent les orgues à partir du milieu du XVII^{e} siècle, était l'église de l'aristocratie. Vers 1700 seulement, le départ de la cour à Versailles sonna le déclin des quartiers situés au nord et à l'est de l'Hôtel de Ville.

A l'époque, ces quartiers aristocratiques contrastaient vivement avec l'atmosphère populaire qui régnait place de Grève, où se concentrait une partie importante du commerce en gros de la ville, tandis qu'à deux pas, le marché Saint-Jean fournissait en fruits et légumes bon nombre de ses habitants. Voici, selon Emile Magne, l'image qu'offrait la place en 1644 : « A sa gauche, par-delà la croix de pierre érigeant son fût gothique sur son piédestal en pyramide, l'Etape aux vins assemblait, jusqu'à la rive droite de la Seine, des rangs pressés de chariots chargés de muids, de queues et de tonnelets. Autour des jurés, courtiers et jaugeurs, les maîtres vendeurs avaient commencé la criée dans un grand concours de bourgeois et de taverniers qui se disputaient, à stridentes clameurs, les Bourgogne, les Bourbonnais, les Espagne et les Malvoisie. Des mendiants en guenilles, des ribauds à mines patibulaires, des badauds, et des novellistes erraient de groupe en groupe, en quête d'une aumône, d'une bourse à subtiliser, d'une information à saisir au vol » (Magne, 1960, pp. 10-11).

Au milieu des cochers, marchands de rue, porteurs d'eau, serviteurs et autres hommes de peine déambulaient solennellement les officiers municipaux en robe noire. Sur les gravures de cette époque, on voit de même fourmiller sur la place une foule de marchands et de colporteurs, de fonctionnaires et d'ouvriers, de voyageurs et de badauds.

Parmi les travailleurs qu'on y rencontre, beaucoup sont engagés à l'heure où à la journée. Mais il se trouve aussi toute espèce d'ouvriers spécialisés dont les corps de métier sont représentés quelque part dans le quartier. Lorsqu'ils veulent discuter d'une demande collective à soumettre à leurs employeurs, les ouvriers ont coutume de se réunir là. Au début du XVIII^{e} siècle, quinze métiers différents ont leur siège place de Grève ou dans les environs : les bourreliers, les boursiers, les cordiers, les ceinturiers, les maîtres chandeliers, charrons, cordonniers, corroyeurs et garniers, les huissiers à cheval, les marchands de vin, les peaussiers, les potiers de terre, les maîtres tonneliers et les maîtres tourneurs (Constant, 1974, p. 9). Eux et bien d'autres, comme les maîtres et ouvriers des professions du bâtiment, se retrouvent sur cette place pour offrir ou demander de l'embauche, discuter de leurs intérêts, s'organiser ou tout simplement vider une bouteille. Le travail, la politique et le plaisir rassemblent place de Grève des gens d'un peu tous les métiers venus des quatre coins de la ville.

La conjugaison de cette foule quotidienne, de l'activité commerciale et du pouvoir municipal fait de la place de Grève un lieu idéal de parade, de cérémonie et d'insurrection. Dans Paris, elle est avec l'Hôtel de Ville le point de mire de la Fronde. La saisie et le règlement tardif par Mazarin des bons garantis par les revenus de l'Hôtel de Ville dressent contre le gouvernement de nombreux rentiers parisiens, et suscitent ainsi une série de rassemblements insurrectionnels en 1648 et 1649. En 1649, les princes rebelles eux-mêmes s'installent à l'Hôtel de Ville. La duchesse de Longueville y met au monde un fils, le baptise Charles-Paris, et lui donne les échevins pour parrains. Cette même année, lorsque Morlot est condamné à être pendu place de Grève pour avoir imprimé une mazarinade, la foule présente libère le prisonnier puis brise la potence et son échelle. Aux stades ultérieurs de la Fronde, quand des brèches s'ouvrent entre les officiers municipaux, les bourgeois de Paris et les princes, les insurgés cherchent toujours à s'emparer de l'Hôtel de Ville. Lorsque la révolte s'éteint, la ville met symboliquement fin à la Fronde en organisant en l'honneur de l'autorité royale une grande fête qui, comme il se doit, aura lieu à l'Hôtel de Ville.

La terreur que lui a inspirée la Fronde décide le roi à éviter l'Hôtel de Ville pendant un quart de siècle. Mais cela ne l'empêche pas de traverser la place – d'ailleurs, il a beau être Louis XIV, il n'a guère le choix. Le 25 août 1660, lorsqu'il fait son entrée officielle à Paris avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne qu'il vient d'épouser, le cortège emprunte, au milieu d'une foule en délire, un itinéraire semé d'arcs de triomphe qui passe par la rue Saint-Antoine, la place Baudoyer, la rue de la Tissanderie et la place de Grève. Aux balcons de l'Hôtel de Beauvais, les jeunes mariés voient Anne, la reine-mère, Mazarin, son ami maintenant vieillissant, Henriette d'Angleterre, Marie Mancini et Mme Scarron, qui finira par devenir marquise de Maintenon et femme de Louis XIV. Le cortège se rend ensuite à Notre-Dame avant de continuer sur le Louvre.

Les voyageurs qui arrivent par voie d'eau empruntent presque le même chemin. Ils débarquent souvent port Saint-Paul, un peu en amont de la place de Grève, qu'il leur faut ensuite traverser pour gagner les autres quartiers de la ville. Dans *La Paysanne pervertie*, qui raconte l'histoire d'une vertueuse campagnarde corrompue par la vie parisienne, Restif de la Bretonne fait arriver l'innocente Ursule par coche d'eau port Saint-

Paul, d'où elle commence aussitôt à faire connaissance avec la ville de perdition.

La place de Grève voit par ailleurs se former d'innombrables processions, défilés et mouvements populaires. Le registre municipal des fêtes et des cérémonies du XVII^{e} et du XVIII^{e} siècle nous montre comment, le jour de l'an, la municipalité s'y rassemble pour aller rendre hommage au roi. Une fois la cour installée à Versailles, ce rituel exige un déplacement en voiture. Les minutes du 1er janvier 1783 donnent la liste des officiers municipaux qui participent à la cérémonie : « Messieurs les prévôts des marchands, échevins, procureur du Roi (représenté par son substitut, à cause d'indisposition), les greffier et receveur, les deux doyens des compagnies des Srs. conseillers et quartiniers, et les Srs. Mercier Jeune et Milouart, conseiller et quartinier, premiers montant à l'échevinage, lesquels avaient été invités par des mandements, se sont tous assemblés en robes noires, sur les six heures du matin, à l'Hôtel de Ville, où s'étaient aussi rendus le premier huissier, deux autres huissiers de la ville, aussi en robes noires, et le colonel des gardes de la ville, en habit d'ordonnance » (AN K 1018).

Vers la fin de la même année, la guerre d'Indépendance américaine s'achève, et la France fête la signature de la paix. Le 23 novembre à neuf heures du matin, un nouveau cortège s'organise place de Grève. Quinze inspecteurs et inspecteurs-adjoints de la police, deux détachements du guet municipal et un groupe de commis de l'administration royale ouvrent la voie aux principaux officiers de la ville – dix-sept officiers royaux à gauche et dix-sept officiers municipaux à droite –, protégés par des gardes à cheval et une compagnie d'inspecteurs de police, qui ferment la marche.

De l'Hôtel de Ville, la parade va proclamer la paix au carrousel du Louvre, dans la cour du Palais de Justice, à l'Hôtel de Ville, sur le Pont-Neuf, et à la Croix du Trahoir, près de la rue Saint-Honoré, en face du pilori de la Halle. Elle va lire ensuite ses proclamations à la place des Victoires, à la place Louis-le-Grand (aujourd'hui place Vendôme), à la place Louis XV (aujourd'hui place de la Concorde, et située alors aux confins occidentaux de la ville), et tout près du pont Saint-Michel. Un dernier circuit la conduit enfin place Maubert, place Royale (actuelle place des Vosges), et place Baudoyer, près de Saint-Gervais, d'où les

participants – sans doute épuisés par les seize kilomètres qu'ils viennent de parcourir – regagnent alors l'Hôtel de Ville voisin. D'autres cérémonies ont lieu au cours des semaines suivantes : Te Deum, illuminations, feux d'artifice en place de Grève.

Car au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, c'est de cette dernière place que furent tirés la plupart des feux d'artifice, et notamment ceux qui, à Paris tout comme à Dijon, avaient lieu la veille de la Saint-Jean (23 juin). A l'occasion de cette fête – héritage plus ou moins christianisé de la fête païenne du solstice et modèle plus ou moins conscient du 14 juillet–, la place de Grève est en effet le cadre d'un feu de joie et de feux d'artifice. Selon Auguste Challemel, « au milieu d'un tas de fagots était planté un arbre ou mai, de trente mètres de hauteur, gracieusement orné de bouquets, de couronnes, de guirlandes de roses. Dès le 22 juin, trois compagnies des archers, les gardes de l'Hôtel de Ville, l'état-major et les invités allaient faire, en cortège, les invitations officielles. Au roi appartenait l'honneur de mettre le feu » (Challemel, 1879, p. 20).

La légende veut qu'au XVI^e^ siècle, on eût coutume de suspendre au mai une cage pleine de chats, et de les regarder brûler. Au siècle suivant, cette cruelle habitude a disparu, mais les feux d'artifice et les pétards sont alors placés à l'intérieur même du feu de joie, qui, en brûlant, offre au public un spectacle « son et lumière ». Après la Fronde, le roi cède l'honneur d'y mettre le feu à son représentant, le gouverneur de Paris. Mais malgré l'absence du souverain, la Saint-Jean comme bien d'autres fêtes continue d'attirer place de Grève une foule de riches (en carosse) et de pauvres (à pied).

Les supplices publiques y rassemblent également de nombreux spectateurs. En effet, c'est là qu'à partir du XIV^e^ siècle, on brûle les hérétiques, on décapite les nobles révoltés, on pend les criminels de droit commun. Dans son *Histoire comique de Francion,* publiée en 1623, Charles Sorel raconte à propos de Marsault, son héros, qu'il l' « échappa belle ce coup-là ; mais il n'en fut pas quinze jours après que les archers l'encoffrèrent pour avoir volé la maison d'un bourgeois d'autorité. Son procès fut expédié en deux jours, et on l'envoya en Grève où son col sut combien pesait le reste de son corps ». Vers la même époque, l'irrévérencieux Théophile de Viau est arrêté à la Conciergerie, où l'ont

attiré les jésuites, et ne sait pas s'il doit s'attendre à la prison ou bien à la décollation :

> On emploie, de par le Roi,
> De la force et de l'artifice,
> Comme si Lucifer pour moi
> Eût entrepris sur la justice.
> J'entendais par des bruits confus
> Que tout était prêt pour me cuire,
> Et je doutais avec raison
> Si le peuple m'allait conduire
> A la Grève ou dans la Prison.
>
> *Requête de Théophile au Roi* (1624)

Cependant, la sanglante réputation de la place n'est pas uniquement littéraire. En 1610, Ravaillac, le régicide illuminé d'Henri IV, y est bel et bien torturé, roué et finalement écartelé : « Enfin, les chevaux ayant tiré une grande heure, Ravaillac sans être démembré rendit l'esprit. L'exécuteur l'ayant fendu et mis en quartiers, le peuple de toutes qualités se jeta avec épées, couteaux, & bâtons sur les quatre membres ; on les ravit à l'exécuteur si ardemment, qu'après les avoir frappés, coupés et déchirés, ils les traînèrent qui çà qui là par les rues de tous côtés, avec telle fureur que rien ne les en put arrêter » (*Mercure François*, I, 1610, p. 457). Pour finir, la foule brûla les morceaux du cadavre ainsi dépecé dans différents quartiers de la ville.

Au cours de ce même XVII^e^ siècle, la Grève voit brûler Catherine Voisin et Leonora Galigai, décapiter le comte de Montmorency-Bouteville et la marquise de Brinvilliers. Trois gentilshommes poitevins rebelles (du Jarrage, Chef-Bobin et Champ-Martin) connaissent la honte d'être pendus plutôt que décapités ; les poètes Durant et Siti sont brûlés avec leurs écrits séditieux ; Joseph Palmier et Jean-Antoine Jourdan (deux agioteurs d'Agde) sont, par défaut, pendus en effigie ; et des dizaines d'autres révoltés, hérétiques, sorciers, malfaiteurs de toutes sortes y sont exécutés – réellement ou symboliquement – d'une façon ou d'une autre. Montmorency-Bouteville perd la tête la veille des feux de la Saint-Jean, ce qui vaut à la ville deux jours de fête consécutifs. Vers

1660, le poète, assassin et pornographe occasionnel, Claude Le Petit parle de ce

> Malheureux espace de terre
> Au gibet public consacré ;
> Terrain où l'on a massacré
> Cent fois plus d'hommes qu'à la guerre...

Sans le savoir, Claude Le Petit rédige son épitaphe. Le 26 août 1662, il subit en effet place de Grève le supplice qui punit les écrits séditieux et les crimes de lèse-majesté : on lui tranche la main droite avant de le brûler vif; ses cendres sont dispersées aux quatre vents et ses biens confisqués.

En fait, le « on » qui massacre à la Grève n'est autre que le bourreau royal, aidé par sa famille et par ses assistants. De 1688 au milieu du XIX^{e} siècle – y compris les années meurtrières de la Terreur –, le bourreau appartient d'ordinaire à la descendance de Charles Sanson. Ce dernier, lieutenant d'Abbeville, fut cassé pour avoir aimé la fille du bourreau de Rouen et entra ainsi dans la profession. A Paris, c'est généralement un Sanson qui prépare le glaive, la corde, la roue, le pilori et pour finir la guillotine. Les Sanson opèrent d'habitude place de Grève.

Le XVIII^{e} siècle fournit bien sûr sa part de traîtres et de rebelles, de brigands et d'assassins insignes, mais les exécutions pour hérésie semblent sur le déclin. Horn, Cartouche, Damiens, Lally-Tollendal et le marquis de Favras comptent parmi les victimes de la Grève. En 1750, Jean-Louis Ménétra, vitrier parisien, écrit dans son *Journal* à propos d'une rumeur selon laquelle des petits garçons seraient enlevés par des ravisseurs avides de leur sang : « La rumeur fut si forte que les vitres des commissaires furent cassées et que l'on assomma plusieurs malheureux et même que l'on en brûla un en place de Grève que l'on avait pris ressemblant aux mouchards » (Ménétra, 1982, p. 34 ; la rumeur se fonde sur le fait – authentique – que les commissaires mènent alors une campagne d'arrestations contre les jeunes mendiants et vagabonds de la ville). L'exécution elle-même suscite certains incidents place de Grève.

Accompagnées ou non d'émeutes, ces exécutions sont de grands spectacles publics. Dans les années 1780, Restif de la Bretonne va voir à la Grève trois malfaiteurs condamnés à la roue. Les spectateurs « causaient, riaient, comme s'ils eussent assisté à une parade » (Restif, 1930, p. 171). Sous l'Ancien Régime, plus grande est la victime, plus excitant est le spectacle.

Une place révolutionnaire

Cependant, en 1790, convaincu d'avoir conspiré pour faire échapper la famille royale, le marquis de Favras est pendu comme un traître ordinaire. Certes, le supplice garde certains traits communs avec ce qu'il était sous l'Ancien Régime : exhibition du condamné en chemise dans une charrette, corde nouée autour du cou, avec sur la poitrine une pancarte annonçant « conspirateur contre l'état » ; amende honorable à Dieu, à la Nation, au Roi et à la Justice devant les portes de Notre-Dame ; dictée d'un dernier texte, long, où le marquis continue de protester de son innocence. Mais Favras n'en reste pas moins l'un des rares nobles qui aient jamais été pendus place de Grève. Au début, la Révolution nivelle par le bas, en pendant ses opposants nobles.

Par la suite, elle nivellera par le haut, en décapitant indifféremment nobles et roturiers. La guillotine nouvellement inventée fait sa première victime en avril 1792, place de Grève. Si les principales exécutions de l'époque ont généralement lieu place de la Révolution (précédemment place Louis XV puis place de la Concorde), la mise à mort des condamnés de droit commun continue à se pratiquer place de Grève jusqu'à la révolution de Juillet (1830), où le gouvernement décrète que le sang des criminels ne doit plus souiller un sol que la révolution précédente a rendu si glorieux.

Durant la révolution de 1789, les distinctions habituelles entre victimes, autorités et spectateurs vont se confondre puis se déplacer. La place de Grève garde une importance symbolique comme lieu de fête et de vengeance publiques, mais l'initiative populaire jouera un rôle beaucoup plus grand qu'auparavant, et, à plusieurs reprises, le peuple lui-même prendra la loi en main.

La première occasion se présente en avril 1789, lors des émeutes dites de Réveillon. Après que Réveillon et Henriot (respectivement fabricant de papier peint et fabricant de poudre) ont vivement critiqué la hausse des salaires dans une assemblée, des ouvriers furieux commencent à s'attrouper dans le secteur est de Paris. Nous sommes un lundi – le 27 avril –, jour chômé pour la plupart des artisans. L'après-midi, un rassemblement se forme sur la Rive gauche, autour d'un tambour et de son collègue. Selon l'officier du poste du Palais, la foule se compose de « deux ou trois cents hommes, tous ouvriers du faubourg Saint-Antoine, armés de bûches et de bâtons, et l'un d'eux portant une potence où était attachée l'effigie des nommés Henriot et Réveillon, habitants du faubourg Saint-Antoine ». Imitant les crieurs publics, des manifestants annoncent un « arrêt du Tiers Etat du faubourg Saint-Antoine qui condamne les nommés Henriot et Réveillon à être pendus » (BN, Joly de Fleury, 1103).

Lorsque, après discussion avec les autorités, les ouvriers arrivent finalement place de Grève, « ils sont, rapporte le libraire Sebastian Hardy, plus de trois mille pour y planter la potence qu'ils avaient si longtemps promenée avec eux » (BN Fr 6687). Comme prévu, ils y pendent et brûlent leurs effigies, puis, suivant en sens inverse le trajet rituel des entrées parisiennes, ils se dirigent vers la Bastille et prennent le faubourg Saint-Antoine, où, après avoir vainement tenté de forcer la troupe protégeant l'atelier de Réveillon, ils s'en vont chez Henriot et saccagent sa maison.

Le lendemain, des ouvriers se rassemblent à nouveau place de Grève, et retournent au faubourg Saint-Antoine. Ils réussissent cette fois à enfoncer la garde pour aller mettre à sac la maison et l'atelier de Réveillon. Quelque trois cents personnes, dont plusieurs soldats, sont tuées pendant l'affrontement (Godechot, 1965, p. 187).

Selon les critères conventionnels, à cette date, la Révolution n'a pas commencé. Mais les assemblées populaires, si déterminantes pour les événements révolutionnaires, sont déjà à l'œuvre. L'une des plus importantes, celle des électeurs de Paris, se réunit à l'Hôtel de Ville. (En fait, le jour où sa maison est saccagée, l'assemblée élit Réveillon membre de son comité chargé de rédiger un cahier pour le Tiers Etat.) Le 13 juillet, c'est à l'Hôtel de Ville que cette même assemblée réagit au renvoi

de Necker en créant un comité permanant et en mettant sur pied une milice civique.

Rive gauche, Hardy observe de sa fenêtre les compagnies de milice hâtivement constituées qui se dirigent vers la place de Grève : « A un peu plus de sept heures du soir, il passe encore rue Saint-Jacques un détachement de milice bourgeoise composé d'environ cent vingt individus, qui allaient à l'Hôtel de Ville trois par trois, et avaient la précaution pour qu'on ne s'effrayât point d'avertir sur leur passage que c'était le Tiers Etat qui allait à l'Hôtel de Ville. On était étonné qu'un jour qu'on eût dû regarder comme un jour de deuil public, parut en être un de réjouissance par les acclamations et les rires indécents que l'on ne cessait d'entendre de tous les côtés, et toutes les polissonneries que l'on faisait dans les rues comme si c'eût été un jour de carnaval » (BN Fr 6687).

A l'Hôtel de Ville, quatre-vingts membres de l'Assemblée nationale se joignent aux miliciens, cautionnant ainsi l'initiative municipale. « Le prévôt des marchands et les autres officiers du bureau de la ville, rapporte Hardy, avaient assuré les électeurs de Paris qu'ils ne désempareraient pas de l'Hôtel de Ville, tant que leur présence y serait nécessaire, pour aviser aux moyens d'apporter remède aux troubles actuels, et de procurer le repos public » (BN Fr 6687). Ils auront fort à faire.

Créer une milice est une décision fatidique. En effet, une milice a besoin d'armes, et des rassemblements se forment alors pour aller en chercher à l'Hôtel de Ville, à l'Arsenal, aux Invalides et finalement à la Bastille. Jacques de Flesselles, récemment nommé prévôt des marchands, continue d'assumer ses fonctions en devenant chef du Comité permanent. A ce titre, il accepte de distribuer quelques centaines de mousquets à la foule, mais pas davantage. Dès lors, on le considère comme un traître.

Il lui en coûtera cher. Le lendemain, 14 juillet, une foule se rassemble pour aller chercher de la poudre au magasin de la Bastille, à l'autre bout de la rue Saint-Antoine. Elle réussit à pénétrer à l'intérieur de la forteresse, où elle se saisit de son gouverneur, Bertrand de Launey. Un groupe de délégués du Comité permanent parvient alors à conduire ce dernier au milieu des injures jusqu'à la place de Grève. Mais là, avant que ses gardiens n'arrivent à le faire entrer dans l'Hôtel de Ville pour comparaître devant le Comité, des émeutiers s'emparent de lui, le massacrent à coups de baïonnette, de sabre et de fusil, puis lui tranche la

tête pour la brandir devant la foule comme le fait d'ordinaire le bourreau après avoir décapité un traître. Flesselles, sortant quelques instants plus tard de l'Hôtel de Ville, subira le même sort.

Pour l'activité révolutionnaire, la place ne cessera ensuite d'être un pôle d'attraction. Le lendemain de la prise de la Bastille, un défilé symbolisant l'union de la nation et de la ville conduit une délégation de l'Assemblée nationale escortée de miliciens à l'Hôtel de Ville. Au moment de leur arrivée place de Grève, les grandes cloches des églises se mettent à sonner. Le 17 juillet, quand Louis XVI, cédant à la pression du peuple, quitte Versailles pour Paris, son cortège l'amène à l'Hôtel de Ville. C'est peut-être la dernière fois qu'il jouit de l'estime générale : « On avait fait suspendre les cris de *Vive le roi!* à l'arrivée du monarque, raconte Restif de la Bretonne, mais, à la sortie de l'Hôtel de Ville, les barrières du cœur se rompirent. *Vive le roi!* fut au même instant le cri de toutes les bouches. Le bruit se propageait de proche en proche, par la ville, et ceux qui avaient été retenus dans les quartiers les plus éloignés le répétaient. Les femmes, les malades, ouvraient les fenêtres et répondaient à ceux des rues : *Vive le roi !* » (Restif, 1930, p. 215).

Le roi ne tarde pas à perdre cette faveur. Le 22, lorsqu'une foule parisienne massacre Berthier de Sauvigny (intendant de Paris) et Foulon (son beau-père, conseiller du roi), c'est encore place de Grève qu'elle fait sa besogne, avant de traîner par la ville ce qui reste des corps. Restif, qui assiste à l'exécution maladroite de Berthier, rentre chez lui bouleversé et malade.

Tantôt sauvages, tantôt disciplinés, les événements révolutionnaires de la Grève suivent leur cours. Le 5 septembre, quand la garde suisse prête en masse le serment national, c'est là que la cérémonie a lieu. Les 5 et 6 octobre, lorsque des Parisiennes vont chercher à Versailles la famille royale, c'est de là qu'elles partent et là encore qu'elles ramènent « le boulanger, la boulangère, et le petit mitron ». (De moins en moins démocrate, Restif est désormais prêt à croire que, lorsqu'il ne s'agit pas d'hommes déguisés, les Parisiennes en question sont des maquerelles plutôt que des poissardes.) Jusqu'à la fin de 1789, presque toute action de quelque envergure passe par l'Hôtel de Ville.

Cette année-là marque sans doute l'apogée de la signification nationale de la place de Grève. Pour un temps, l'Hôtel de Ville redevient ce qu'il

était avant que le départ de la Cour pour Versailles ne couronne l'ascension du Roi-Soleil. Des espaces similaires vont toutefois prendre une importance croissante tandis que la Révolution devient nationale. Ainsi, les dernières exécutions politiques qui ont lieu place de Grève sont celles de neuf émigrés, en octobre 1792. La Terreur prend maintenant ses victimes ailleurs, et les grands défilés de la Révolution victorieuse s'orientent vers d'autres lieux ; la nation prend le pas sur Paris et sur la place de Grève.

Les exceptions en sont d'autant plus significatives. Le 9 thermidor, grande journée de l'opposition, se distingue – et affiche son symbolisme – par un rassemblement des anti-robespierristes à l'Hôtel de Ville, où se sont enfuis Robespierre et les quelques alliés qui lui restent fidèles. Au cours de la révolution de 1789 comme pendant les révolutions du XIX^{e} siècle, la place de Grève et l'Hôtel de Ville sont les lieux de prédilection des grands mouvements où la souveraineté passe provisoirement du gouvernement national au peuple de Paris et à ses représentants. Quoi de plus normal pour un endroit qui, outre le siège du gouvernement de la ville, est le centre de la protestation et des grandes manifestations populaires? Pendant des siècles, la place de Grève est le haut lieu de la politique populaire.

Les autorités en sont d'ailleurs parfaitement conscientes, et surveillent avec une attention soutenue tout ce qui se passe sur la place et dans les rues avoisinantes, où de nombreux débits de boisson servent de lieux de réunion aux ouvriers. Ainsi, un rapport de police du 7 octobre 1830 nous apprend que : « Depuis plusieurs jours, les chefs de la coalition des ouvriers maréchaux se réunissaient chez un marchand de vin quai de Gesvres n° 6. Après s'être concertés sur les moyens d'arriver au but qu'ils s'étaient proposé (l'augmentation de salaire), ils se répandaient dans divers quartiers & pénétraient dans tous les ateliers de leur état, cherchant à détourner leurs camarades du travail, soit par séduction, soit par menaces. Comme ils étaient surveillés & qu'ils comprenaient bien que l'autorité éclairée sur tous leurs mouvements était également préparée à la répression des premiers désordres, ils observaient une extrême circonspection. Néanmoins ils ont pensé que le moment était venu de manifester hautement leurs intentions, & aujourd'hui, dès six heures du matin, ils se sont réunis au nombre de cinq ou six cents, ont parcouru successivement les quartiers Saint-Antoine, Saint-Marceau, le faubourg

Saint-Germain, entrant dans les ateliers & forçant les ouvriers à cesser leur travail & à les suivre. Ils ont même maltraité deux maîtres qui leur opposaient de la résistance. Parvenus au Champ-de-Mars, où le rassemblement s'était accru de la moitié, la garde nationale qui était déjà sous les armes est arrivée par plusieurs points, les a placés entre deux lignes &, soutenue par un détachement des chasseurs de Nemours, les a conduits à la préfecture. Ils n'ont opposé aucune résistance & même pendant le trajet ils n'ont point cessé de chanter la Parisienne » (AN F^{7} 3884).

Il s'agit là d'un mouvement ouvrier classique – discussions préalables, tournée des ateliers, défilé, rassemblement aux limites de la ville –, lancé d'un débit de boisson proche de la place de Grève. A l'époque, la grève ne se pratique pas encore par établissement, comme au XX^{e} siècle, mais par corps de métier. Ce moyen d'action collective fait néanmoins partie du répertoire de la contestation, et s'organise de préférence sur la place de Grève même ou dans les parages immédiats.

Les ouvriers de la Grève

Jusqu'en plein XIX^{e}, les hauts lieux de l'embauchage quotidien restent la place de Grève et la place voisine du Châtelet. Au début du siècle, et sans doute avant, les autorités chargent régulièrement des mouchards de se mêler aux ouvriers afin de connaître leurs préoccupations. Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, les rapports du préfet de police signalent régulièrement le nombre des ouvriers qui se présentent à l'embauche, le nombre de ceux qui se font engager, et leurs sujets de conversation. Voici, à titre d'exemple, un extrait du rapport daté du 7 septembre 1831 : « Plus de 500 ouvriers étaient réunis ce matin place de Grève. Aucun n'a été embauché. Ils ont dit qu'ils allaient se rendre rue du Cadran [siège d'un conflit de travail]. Quelques-uns criaient qu'il fallait faire des barricades » (AN F^{lc} I^{33}). Cinq jours plus tard : « 600 ouvriers environ étaient réunis hier matin sur les places de Grève et du Châtelet et les quais adjacents. Trente au plus ont été embauchés. Les autres se plaignaient vivement de leur misère, quelques-uns disaient que puisque le gouvernement ne voulait pas décidément s'occuper de leur sort cela finirait mal. Les rapports hebdomadaires des commissaires de police sont

unanimes dans la peinture qu'ils font de la stagnation des affaires et des souffrances de la classe ouvrière dans leurs quartiers respectifs. Ils annoncent que cet état de choses influe d'une manière très défavorable sur l'esprit public et insistent sur la nécessité d'y porter remède. Le bruit commence à se répandre que le gouvernement, dans la prévoyance d'une guerre qui paraît à beaucoup de personnes tout à fait imminente, vient de donner des ordres pour l'exécution des fortifications projetées autour de la capitale. Cette nouvelle a produit beaucoup d'effet dans le peuple qui accueille avec empressement tout ce qui paraît devoir lui ouvrir une source de travail » (AN F^{lc} I^{33}, 12 septembre 1831).

Les autorités ne sauraient prendre à la légère de semblables menaces. En juillet 1830, des foules de travailleurs rassemblés sur la place ont attaqué l'Hôtel de Ville, battu ses défenseurs, et réclamé avec succès la chute de régime. En outre, s'il faut attendre février 1848 pour que la place de Grève soit le cadre d'une nouvelle révolution, les insurrections et les combats de rue de la Monarchie de Juillet mobilisent d'ordinaire des ouvriers venus des environs parmi les émeutiers, et elles débouchent fréquemment sur la place elle-même.

Parmi les travailleurs qui habitent dans les alentours se trouvent les ouvriers qualifiés les plus divers. Les rues situées juste à l'est abritent de nombreux artisans de la grande industrie du bâtiment. Derrière l'Hôtel de Ville, la rue de la Mortellerie (dont le nom vient du mot « mortier ») est depuis plusieurs siècles le quartier général des maçons de Paris. Des travailleurs qui passent l'hiver dans les fermes du Limousin et le reste de l'année dans la capitale y tiennent une place importante. En 1830, quand le maçon Martin Nadaud, qui deviendra député et écrivain, arrive pour la première fois à Paris, il s'installe avec son père et d'autres ouvriers de la région chez un logeur de la rue de la Tisseranderie, derrière l'Hôtel de Ville, légèrement au nord de la rue de la Mortellerie.

Une grande partie de la vie des maçons est axée sur la place de Grève. Leurs loisirs se passent souvent dans les débits de vin du quartier, où ils ont coutume de se rencontrer pour boire un verre avant l'embauchage. S'ils trouvent un emploi, ils prennent leurs pauses-vin dans les cabarets voisins du chantier. S'ils n'en trouvent pas mais ont un peu d'argent, ils restent sur la place et continuent à boire tout en se plaignant de leur sort – grâce à quoi les informateurs ont amplement de quoi moucharder. S'ils

sont sans le sou, la place de Grève n'en reste pas moins leur lieu de regroupement.

Quand Martin Nadaud revient à Paris au printemps 1833, ses amis lui apprennent que l'hiver a été désastreux, et ce qu'il voit le lendemain confirme leurs propos : « J'acquis bientôt la certitude que les renseignements qui m'avaient été fournis la veille n'avaient rien d'exagéré. Cette place de Grève, dernier vestige de l'ancien marché aux esclaves de l'Antiquité, était bondée d'hommes hâves et décharnés, mais s'accommodant sans trop de tristesse de leur situation de meurt-la-faim. On les voyait grelottant de froid sous de mauvaises blouses ou des vestes usées jusqu'à la couture, trépignant des pieds sur les pavés pour se réchauffer un peu. Quand, vers 9 heures, ils quittaient ce lieu de désolation et de misère, c'était pour se diriger les uns à la porte des casernes, pour attraper quelques cuillerées de soupe dues à la générosité de nos braves soldats. D'autres s'arrêtaient sur les quais auprès des nombreuses marchandes ambulantes qui leur vendaient, moyennant un sou ou deux, une tasse de mauvais café, un peu de pain ou des pommes de terre assez bonnes. Mais le plus grand nombre s'en retournait au garni » (Nadaud, 1976, p. 77).

Nadaud lui-même est plus chanceux ou plus entreprenant. Il obtient du travail et fait pendant plusieurs années la navette entre le Limousin et Paris. Enfin, comme beaucoup d'autres migrants saisonniers, il s'installe plus ou moins définitivement dans la capitale.

Tout en devenant maçon habile et quasi parisien, Martin Nadaud s'engage dans les organisations ouvrières et dans la politique démocratique. Là encore, il ressemble à ses compatriotes. Pendant la répression des journées de juin 1848, les autorités établissent des dossiers détaillés sur les quelque 12 000 personnes accusées d'avoir pris part à l'insurrection. Ces dossiers décrivent les militants ouvriers de divers quartiers. Autour de l'Hôtel de Ville, 272 personnes ont été arrêtées. La moitié – 135, y compris 94 maçons – sont dans le bâtiment. On trouve par ailleurs 18 ouvriers travaillant dans la confection, 13 dans le commerce de détail, 11 dans la ferronnerie, 10 dans les transports et 85 dans d'autres métiers (compilation d'AN F^{7} 2586). A l'époque les ouvriers de la grande industrie habitent de préférence dans la périphérie, comme à

Saint-Denis, à Belleville et dans le faubourg Saint-Antoine. L'Hôtel de Ville reste le centre d'un quartier d'ouvriers et de petits commerçants.

Renouveau urbain

Au cours des années 1850, deux changements importants déplacent loin de l'Hôtel de Ville le centre du Paris ouvrier. D'abord, la croissance de la grande industrie s'accélère, et comme c'est généralement le cas de l'expansion industrielle, cette croissance se concentre sur les terrains libres et relativement peu coûteux des abords de la ville. Parallèlement, les petites boutiques commencent à péricliter. Les services et le commerce sont pourtant florissants. Sur la place de l'Hôtel de Ville – comme on se décide enfin à appeler la place de Grève –, l'ouverture, vers 1860, du grand magasin dit Bazar de l'Hôtel de Ville symbolise à la fois le déplacement du centre de l'industrie et l'ascension des grandes entreprises fortement capitalisées.

Le deuxième changement important est la réfection de la ville, que d'aucuns appellent « haussmannisation » pour souligner le rôle prépondérant qu'y joua le baron Haussmann, préfet de la Seine. Haussmann habite un grand appartement situé sur les quais, à l'angle de la place de Grève. Un de ses premiers projets de rénovation consiste à démolir des rues entières pour agrandir celle-ci, et en faire la vaste place de l'Hôtel de Ville que nous connaissons aujourd'hui.

Il prévoit en outre la restauration de l'Hôtel de Ville même, la suppression des petites rues situées à l'est, derrière le bâtiment, et la percée de la rue de Rivoli, cette large artère qui, par les Tuileries, le Louvre, le Palais Royal, le Châtelet, l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Antoine, reliera en ligne presque droite la place de la Concorde à la Bastille. La rue de Rivoli constitue dès lors la limite septentrionale de la place de l'Hôtel-de-Ville, et la met en rapport plus direct avec les autres carrefours de Paris.

Les mutations de l'économie et de la géographie parisiennes estompent le caractère ouvrier du quartier et lui ôtent de son importance comme point de ralliement. Mais l'Hôtel de Ville ne perd aucune de ses prérogatives de siège du gouvernement parisien, et, partant, de la souveraineté populaire. Du moins pas encore. Pendant la révolution

d'ailleurs peu mouvementée de septembre 1870, lors de l'invasion de l'Assemblée nationale par une foule de gauche, Jules Favre réussit à convaincre les manifestants de quitter le Palais Bourbon pour se rendre à l'Hôtel de Ville, où une coalition de centre gauche forme alors un gouvernement provisoire.

Le gouvernement en titre – ou parfois l'un des deux – de la France siège à l'Hôtel de Ville presque tout au long des huit mois suivants. Que les autorités rivales se trouvent installées à Versailles ne fait que souligner l'esprit de souveraineté populaire qui anime les efforts révolutionnaires de Paris entre 1870 et 1871. A partir de l'Hôtel de Ville, la capitale est agitée par un tourbillon de réformes, d'expédients et d'expériences révolutionnaires. « Les révolutionnaires étaient partout, rappelle Louise Michel, on se sentait une puissance de vie énorme, il semblait qu'on fût la révolution même » (Michel, 1970, vol. I, p. 72). Siège provisoire du gouvernement, la place de l'Hôtel-de-Ville redevient le lieu d'élection des manifestations, rassemblements de masse et tentatives de coups d'Etat.

La Commune en marque, bien sûr, le point culminant. Elle commence, en effet, par l'occupation de l'Hôtel de Ville par le comité central de la garde nationale, et prend fin avec l'évacuation et l'incendie du bâtiment, le 24 mai. Entre-temps, l'ancienne place de Grève est le centre privilégié de l'action révolutionnaire et de la défense de la ville contre les Allemands aussi bien que contre le gouvernement versaillais.

Le 19 mars, rapporte un communard, « vingt-mille hommes campent sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le pain au bout du fusil » (Lissagaray, 1969, p. 121). Le 28, après que Thiers a déclaré que les misérables de la Commune ne sauraient l'emporter : « Deux cent mille misérables vinrent à l'Hôtel de Ville installer leurs élus. Les bataillons, tambour battant, le drapeau surmonté du bonnet phrygien, la frange rouge au fusil, grossis de lignards, artilleurs et marins fidèles à Paris, descendirent par toutes les rues sur la place de Grève, comme les affluents d'un fleuve gigantesque. Au milieu de l'Hôtel de Ville, contre la porte centrale, une grande estrade est dressée. Le buste de la République, l'écharpe rouge en sautoir, rayonnant de rouges faisceaux, plane et protège. D'immenses banderoles au fronton, au beffroi, claquent, pour envoyer le salut à la France. Cent bataillons rangent devant l'Hôtel de Ville leurs baïonnettes que le soleil

égaie. Ceux qui n'ont pu pénétrer s'allongent sur les quais, rue de Rivoli, boulevard de Sébastopol. Les drapeaux groupés devant l'estrade, la plupart rouges, quelques-uns tricolores, tous cravatés de rouge, symbolisent tous l'avènement du peuple. Pendant que les bataillons se rangent, les chants éclatent, les musiques sonnent *la Marseillaise* et *le Chant du Départ*, les clairons lancent la charge, le canon de la Commune de 92 tonne sur le quai » (Lissagaray, 1969, p. 151).

Des fêtes suivent, et notamment le 29 avril, où un nombreux cortège de francs-maçons se rend gravement du Louvre à la place de l'Hôtel-de-Ville, afin de manifester l'adhésion, jusque-là secrète, de la société à la Commune. (Après divers discours, le défilé se poursuit en direction de la Bastille, puis emprunte les boulevards pour gagner enfin les Champs-Elysées. Cet itinéraire laisse pressentir le grand changement géographique que les rites publics connaîtront après la Commune. Mais le point de rencontre essentiel entre citoyens et autorités demeure l'Hôtel de Ville.)

L'Hôtel de Ville sert enfin de base à l'ultime et vaine résistance de Paris contre les forces du gouvernement de Versailles. L'artillerie versaillaise pilonne la capitale, les troupes nationales réussissent à entrer, les communards recourent à l'incendie pour couvrir leur retraite. Comme l'écrit Eugène Vermersch de son exil londonien en septembre 1871 : L'Hôtel de Ville brûlé, la Commune est réduite en cendres.

« Puis tout à coup un feu gigantesque, émergeant
Du milieu de la ville effrayante, domine
La grandiose horreur du canon, de la mine,
Eclatant en faisant sauter tout un quartier,
Et du mur qui chancelle et s'abat tout entier
Avec le grondement prolongé du tonnerre,
Les voix, les pleurs, les bruits de pas, les cris de guerre,
Et l'on voit s'élancer vers les astres surpris
La grande âme de la cité qui fut Paris...
La flamme impitoyable étreint l'Hôtel de Ville! »

(« Les Incendiaires »)

Dès lors, la place de Grève/place de l'Hôtel-de-Ville perd une grande partie de son importance comme foyer de la vie politique à la fois parisienne et nationale. L'administration de Paris continue à jouer un rôle important sur le plan national, mais de façon générale l'Etat l'éclipse. La géographie des manifestations et des affrontements traduit ce changement d'équilibre. La place de l'Hôtel-de-Ville devient une simple escale au milieu de Paris, un lieu où le maire et son conseil reçoivent les personnalités de passage, une pause au cours d'un défilé le long de la rue de Rivoli, l'emplacement logique d'une manifestation concernant spécialement l'administration de la ville – en fait, fort peu de chose par rapport à l'Arc de Triomphe, la place de la Concorde, les Champs-Elysées, l'Assemblée nationale ou même les grands boulevards.

Les conflits qui, dans les années 1930, mettent aux prises la droite et la gauche ont ainsi lieu plutôt dans des endroits plus proches du centre du pouvoir qu'à la place de l'Hôtel de Ville. Et quand les Jeunesses patriotes s'y rassemblent avant la manifestation cruciale qu'organise la droite le 6 février 1934, c'est à dessein qu'elles ont choisi un site aux résonnances archaïques. On relève d'autres exceptions, comme en décembre 1936, où, lors d'une grève des employés municipaux, quelque quatre mille manifestants (armés de pancartes portant pour inscription « Nos salaires » et « Blum à l'action ») enfoncent les barrières de police et occupent la place jusqu'à ce que leurs délégués annoncent une « réception favorable » des autorités (*Journal des Débats*, 31 décembre 1936). Cependant, au cours des grands affrontements de mai-juin 1968, alors que les manifestations se succèdent et que les rues s'emplissent de barricades telles que Paris n'en avait pratiquement plus connu depuis un siècle, l'Hôtel de Ville ne voit que quelques escarmouches, et le trop-plein des défilés qui suivent la rue de Rivoli.

Une géographie symbolique nouvelle se dessine. En octobre 1971, lorsque des militants juifs et des manifestants de droite protestent contre la venue en France de Brejnev, premier secrétaire du parti soviétique, quelques escarmouches éclatent à l'Hôtel de Ville, mais les événements essentiels ont lieu sur les Champs-Elysées. En 1974, lorsque le président Giscard d'Estaing veut donner au 14 juillet un caractère plus populaire, il renonce aux Champs-Elysées pour cadre des festivités, mais plutôt que de choisir l'Hôtel de Ville, il organise celles-ci sur les boulevards, entre la place de la Bastille et la place de la République. Quatre ans plus tard, il

en reviendra d'ailleurs aux Champs-Elysées. Enfin, en 1981, quand François Mitterrand accède au pouvoir, les fêtes qui célèbrent l'événement comportent une brève escale à l'Hôtel de Ville, mais c'est au Panthéon et aux Champs-Elysées qu'ont lieu les cérémonies principales. Telle est la tendance générale depuis 1860. Avec le déclin relatif du rôle de l'administration municipale, la place de l'Hôtel de Ville a cessé d'être le lieu privilégié de la fête et de la contestation.

La Grève, un microcosme

L'influence de la place de Grève sur l'histoire de la contestation en France est manifeste. Cependant, un autre aspect de son rôle est moins évident : les changements presque imperceptibles de la vie quotidienne dont elle est le cadre reflètent les mutations de la structure sociale française en général. En observant les foules qui s'y succèdent, nous voyons se former notre monde d'aujourd'hui : industriel, urbain, commercial, bureaucratique, orienté vers la communication rapide et la consommation instantanée. Les cortèges royaux cèdent le pas aux manifestations populaires, les marchés hebdomadaires disparaissent à l'ombre des grands magasins, les carrosses et les chaises font place aux autobus et aux taxis, les petits ateliers s'effacent devant la montée des grandes entreprises commerciales et industrielles.

Certes, toutes les transformations de la France ne sont pas également visibles place de Grève. A partir du XVII^{e} siècle, Paris grandit et joue un rôle de plus en plus déterminant dans la vie nationale – un observateur posté sur la place aurait du mal à suivre cette expansion. La commercialisation de l'agriculture et le changement d'échelle de l'industrie affectent la vie qui se déroule à la Grève de façon profonde, mais indirectement. Enfin, il faudrait être d'une sensibilité exceptionnelle pour y relever les traces de la conquête et de la perte de l'empire français d'outre-mer, de la construction du réseau ferroviaire, de l'exode rural, des transformations de la carte nationale des influences et de la prospérité urbaines. Pour noter ces changements, il faut se transporter de l'Hôtel de Ville aux limites de Paris et dans les régions.

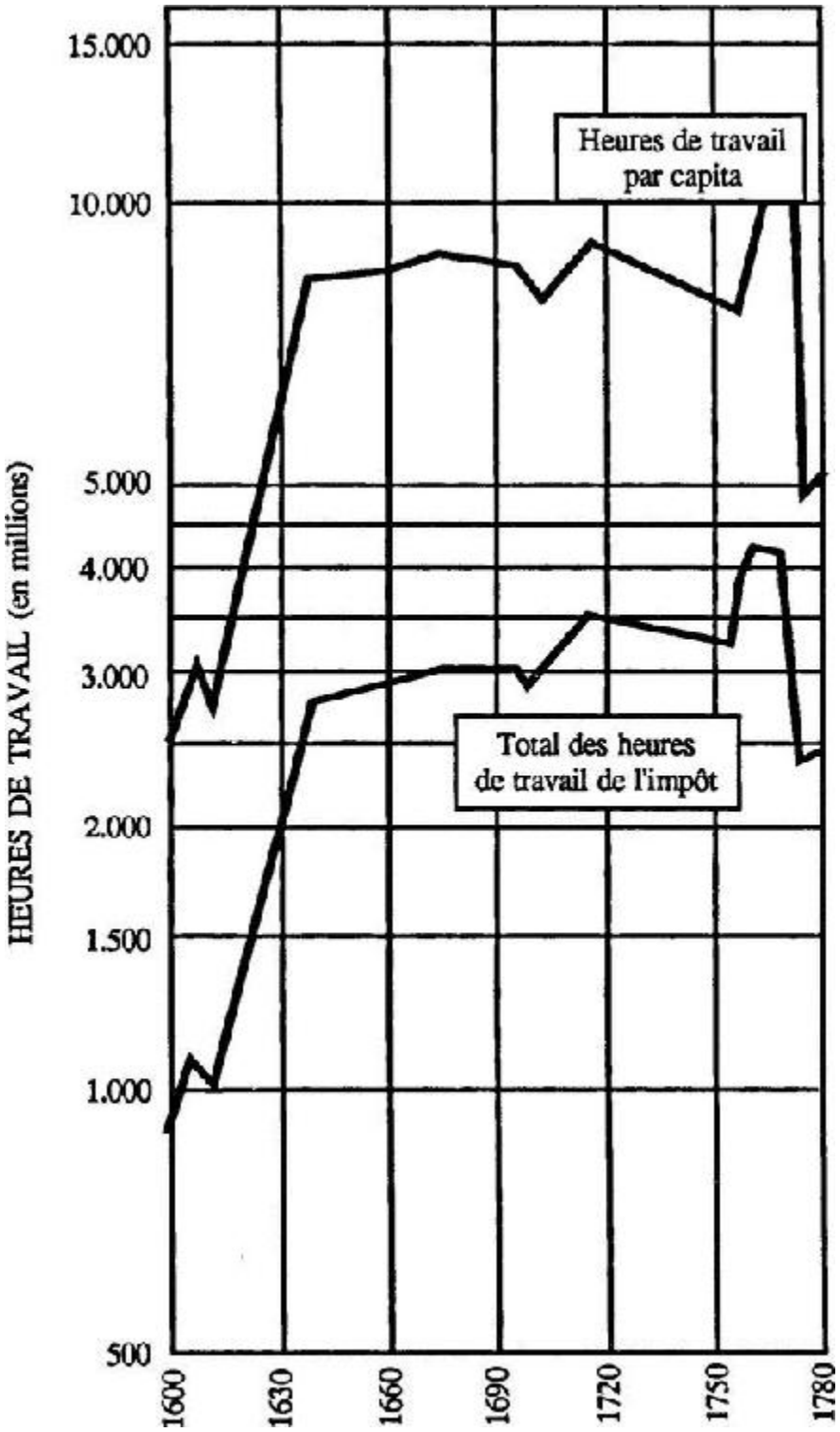
Pourtant, les deux processus clés des mutations sociales en France – la croissance capitaliste et l'expansion de l'Etat national – dominent la vie

de la place. Au XVII[e] siècle, la place de Grève connaît d'ores et déjà certaines formes de capitalisme : les petits marchands et artisans décident souvent des modalités de production, et, parmi ceux qui traversent la place un jour ordinaire, les ouvriers à gages constituent très probablement la majorité. Mais au cours des trois siècles suivants, la puissance des détenteurs de capitaux s'accroît, les capitaux eux-mêmes ne cessent de se concentrer, le travail se prolétarise rapidement. Ces changements sont synonymes d'une croissance économique nettement capitaliste.

De notre poste d'observation, nous suivons également place de Grève la montée de l'Etat national. Elle se voit au déclin de l'influence du gouvernement de la ville, à la nationalisation de la police, à la disparition des troupes municipales, au rôle du préfet dans la planification de la métropole, ainsi qu'à une douzaine d'autres signes. La formation de l'Etat français est un modèle pour le reste du monde. Les bâtisseurs royaux créent des armées, étendent l'emprise fiscale, établissent une bureaucratie nationale puissante et durable, acquièrent un quasi-monopole dans le domaine législatif, forment une structure centralisée qui est désormais présente dans la vie de chaque Français.

L'impôt et l'Etat

La croissance foisonnante de l'Etat se voit clairement à la montée de l'impôt. Le tableau suivant met en rapport des données fragmentaires concernant les budgets de l'Ancien Régime (d'après Clamageran, 1867-1876) et la statistique officielle des XIX[e] et XX[e] siècles (*Annuaire*



statistique, 1966). En nous fondant sur les salaires tels que les calcule Fourastié (Fourastié, 1969, pp. 44-49 – salaires d'un manœuvre de province), il nous est possible d'exprimer le montant total de l'impôt en heures de travail, puis en heures de travail par tête. Ce sont là des chiffres

minimum, qui sous-estiment grandement l'accroissement de pouvoir d'achat de l'Etat. Cependant, en utilisant comme critère le temps de travail individuel, ils traduisent les effets toujours plus marqués de l'Etat sur la vie quotidienne du citoyen moyen.

L'édification de l'Etat

La statistique en question concerne les recettes brutes des impôts réguliers. La marge d'erreur est plus importante pour l'Ancien Régime, où les renseignements sont plus rares et moins sûrs, que pour les dernières décennies. Avant 1750, une part importante du revenu de l'Etat provient de sources dites « extraordinaires », comme les emprunts forcés et la vente de charges. Une portion appréciable des impôts collectés n'atteignent jamais le trésor, mais restent aux mains des fermiers des impôts, des créanciers, des fonctionnaires indélicats. Enfin, la commercialisation de l'économie facilite la fixation, la collecte et même le paiement des impôts, de sorte que les effets d'un montant donné de charges fiscales sur la vie sociale s'atténuent certainement avec le temps (voir Ardant, 1975). En conséquence de ces divers facteurs, les premiers chiffres tendent à surestimer les revenus directement disponibles pour le gouvernement central, mais à sous-estimer le poids des exactions supportées par le peuple. Cependant, les deux courbes donnent une bonne idée de la tendance générale, qui est presque toujours à la hausse.

Les courbes nous montrent la montée fulgurante des exigences de l'Etat entre la fin du XVI^{e} siècle et les années 1640, puis son ralentissement jusqu'à l'époque de la guerre de Sept Ans (1756-1763). L'aplatissement de la courbe après 1650 est quelque peu trompeur, car il concerne la grande période des expédients : engagement des revenus à venir, reniement de dettes, dévaluation monétaire, paiements spéciaux et « dons » forcés, sans oublier la création et la vente de charges. (La vente de charges correspond à un emprunt à long terme, les charges rapportant des salaires et/ou des honoraires, et s'accompagnant souvent d'exemptions fiscales.) Néanmoins, l'aplatissement de la courbe traduit probablement un déplacement des dépenses de l'Etat aux marchands, fonctionnaires, corporations et propriétaires qui prêtent de l'argent et achètent des charges.

Le tableau accuse une lacune regrettable pour la période de la Révolution. La France en sort avec une charge fiscale au moins aussi élevée qu'à la fin de l'Ancien Régime. A partir du début du XIX^e^ siècle, l'augmentation des exigences de l'Etat reprend de façon quasi continue, avec des accélérations en temps de guerre, des ralentissements et même des reculs lors des récessions, mais d'une manière qui correspond à la fulgurante ascension des premières décennies du XVII^e^ siècle. A cette époque, l'argent parvenant à Paris ou Versailles servait essentiellement à couvrir les dépenses de l'armée et de la cour. Aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, l'armée et la bureaucratie continuent d'absorber une part importante des revenus de l'Etat, mais les services publics, éducation, santé, police, coûtent de plus en plus cher.

La charge fiscale par tête s'élève comme une montagne : en 1600, notre hypothétique citoyen moyen travaillait quelque cinquante heures par année pour l'Etat (ce qui, pour le travailleur réel, signifiait beaucoup plus, les chiffres donnés « par tête » concernant l'ensemble de la population, y compris les enfants, les vieillards et les sans-emplois). Ces cinquante heures passent à cent cinquante dans les années 1640, puis, après 1760, où l'on retrouve approximativement ce chiffre, à deux cents heures en l'espace de cent ans, à plus de trois cents heures au commencement du XX^e^ siècle, et à près de sept cents à l'époque actuelle. Jusqu'ici, les courbes ne montrent aucun ralentissement touchant la croissance de l'Etat.

Ce qu'était la France

Si le budget de la France ne cesse de s'alourdir, son territoire finit par se stabiliser. A la fin du XVI^e^ siècle, « la France » et « les Français » correspondaient à une idée bien définie au centre, mais assez vague à la périphérie. Pour qu'apparaisse un monde français nettement distinct de ceux de l'Espagne, de l'Italie ou de la Suisse, il faudrait encore des siècles d'efforts. Pour lors, on parlait breton en Bretagne et langue d'oc dans la moitié sud du royaume. Le pape régnait sur une vaste enclave autour d'Avignon. La frontière orientale consistait en duchés et principautés d'obédience incertaine. Environ un cinquième de ce qui deviendrait la France continentale du XX^e^ siècle – y compris l'Artois, la Flandre,

l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, les Alpes françaises et une bonne partie de la Provence – était sous la domination des Habsbourg ou des comtes de Savoie. La Bourgogne était une province agitée, vulnérable aux invasions, aux insurrections et à la contrebande.

A l'intérieur, la soumission aux grands vassaux de la couronne était réticente et intermittente, ponctuée de conspirations, de révoltes et d'alliances étrangères. Les Grands protestants, qui craignaient la couronne catholique et cultivaient leur propre autonomie, gardaient le contrôle effectif de plusieurs grandes villes et régions importantes de Guyenne, Languedoc, Saintonge et Poitou, l'édit de Nantes (1598) assurant la survie de cet ensemble d'Etats réformés au sein de l'Etat catholique. En 1600, plutôt qu'une monarchie centralisée, la France était une confédération instable coordonnée depuis Paris.

Mais tout est relatif. Dans le monde d'Elisabeth 1re, de Philippe II et d'Henri IV, de Shakespeare, de Cervantès et de Théophile de Viau, le royaume de France était exceptionnellement unifié, son territoire d'une rare continuité, et sa couronne étonnamment puissante. De plus, il était riche et très peuplé. Ses 450 000 km^2 abritaient quelque 18 millions d'habitants, alors que l'immense empire russe n'en comptait que 11, l'Espagne 8, l'Angleterre 4,5 et les Pays-Bas un. Les toiles et draps français étaient connus sur tout le pourtour méditerranéen; les vins de Bordeaux arrosaient les repas des Flamands prospères ; le sel de la baie de Bourgneuf partait pour la Baltique. Marseille, Bordeaux, Nantes, La Rochelle et Rouen comptaient parmi les premiers ports d'Europe. Au sein du royaume, les marchés trépidants de Paris et Lyon stimulaient l'agriculture et l'industrie de vastes arrière-pays. La France commençait à surmonter l'avantage commercial de l'Espagne et relevait le défi des marchands d'Angleterre et de Hollande.

Un siècle après, en 1700, beaucoup de choses avaient changé. En comparaison de l'Angleterre et de la Hollande, la France avait perdu de son importance économique et politique. Alors que la population anglaise avait augmenté d'environ un tiers, atteignant ainsi près de 6 millions d'habitants, celle de la France ne s'était guère accrue que d'un vingtième, approchant désormais 19 ou 20 millions. Il semblait que Louis XIV – qui venait d'achever la guerre de la ligue d'Augsbourg et s'apprêtait à entreprendre la guerre de Succession d'Espagne – voulait maintenir son

royaume dans un état de combat permanent. Maintes régions du pays avaient souffert de la famine dans les années 1690, et en souffriraient à nouveau la décennie suivante. Dans l'ensemble, le siècle avait été une période de rébellions massives, parmi lesquelles la Fronde. La France puissante et prospère de l'an 1600 n'était certainement pas devenue un Etat stable et paisible.

Tout pourtant reste relatif. Comparativement au début du XVII^{e} siècle, les manufactures françaises s'étaient multipliées. De Nantes et autres ports de l'Atlantique, de nombreuses cargaisons de textiles français partaient pour l'Afrique et les Amériques. Des artistes comme Molière et Couperin donnaient le ton à toute l'Europe. Les efforts de Richelieu, Mazarin, Colbert et Louis XIV avaient abouti à la création d'une armée et d'un appareil administratif beaucoup plus puissants, et plusieurs fois plus grands, qu'ils ne l'étaient en 1600. Cette armée avait permis la conquête de la Franche-Comté, de l'Alsace, de la Lorraine, de l'Artois et d'une partie des Flandres ; à l'est, une nombreuse population germanophone vivait désormais sous tutelle française. Le commencement du XVIII^{e} siècle fut une période d'intense expansion économique et politique.

En termes purement territoriaux, l'expansion française atteignit son apogée un siècle plus tard, en 1800. Cette année-là, les conquêtes napoléoniennes avaient repoussé les frontières de la République jusqu'au Rhin, et fait passer sous sa domination une bonne partie de l'Italie. Quelques années plus tard, la France et ses satellites gouvernaient l'Italie, l'Espagne, l'Illyrie et, par-delà le Rhin, la Hollande et la Westphalie. Dix ans après les bouleversements de la Révolution, le gouvernement français était devenu un miracle de centralisation. Au cours de cette période de troubles et de changements, l'économie avait pourtant souffert, la demande croissante de produits militaires ne compensant pas la perte des marchés extérieurs.

Pour l'agriculture et l'industrie françaises, le XVIII^{e} fut toutefois un siècle de grande expansion : la production agricole augmenta de 25 à 40 % (Le Roy Ladurie, 1975, p. 395), et le secteur industriel connut une croissance annuelle de 1,5 à 1,9 % (Labrousse et al., 1970, p. 521). La population du pays (sans tenir compte des territoires conquis par les armées napoléoniennes) enregistra un accroissement non moins considérable, atteignant 27 millions d'habitants contre 10 à 11 en

Espagne, et 16 pour l'ensemble englobant l'Angleterre, le pays de Galles, l'Ecosse et l'Irlande. Cependant, l'empire qui commençait à se constituer autour de la Prusse comprenait quelque 20 millions d'habitants, une force armée disciplinée et plusieurs noyaux d'industrie. En tant que puissance commerciale et industrielle, la France avait perdu du terrain par rapport à l'Angleterre. En tant qu'Etat centralisé, sa prédominance était menacée par d'autres grandes nations, notamment l'Angleterre et la Prusse.

Encore un siècle après, en 1900, une grande simplification s'était produite dans la carte de l'Europe. Neuf Etats – l'Espagne, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Russie, la Suède, la Norvège, la Grande-Bretagne et la France – occupaient l'essentiel du continent européen. Pour sa part, l'Etat français s'était boursouflé. En l'espace de cent ans, le budget national avait quadruplé (en termes réels), alors que l'économie progressait un peu moins rapidement. Selon Jean Marczewski, il résulta de cette différence une légère augmentation – de 13,7 % (1803-1812) à 14,7 % (1907-1913) – du budget de l'Etat par rapport au produit physique brut (Marczewski, 1965). La France avait perdu sa supériorité démographique : à côté de ses 39 millions d'habitants, l'Allemagne en comptait désormais 56, l'Angleterre et l'Irlande 42, l'Italie 34. Elle avait alors cédé l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne mais s'était agrandie d'une partie de la Savoie et des régions entourant Avignon et Nice. Le partage de l'Afrique entre les puissances européennes lui avait en outre rapporté de vastes territoires dans le nord et l'ouest du continent.

Quoique l'agriculture continuât à jouer un rôle important dans la vie nationale, au début du XX^{e} siècle, la France était manifestement devenue un pays industriel-urbain. En 1800, environ 15 % de sa population vivaient dans des villes (ce qui, pour les censeurs, signifiait des agglomérations de plus de 2 000 habitants) ; en 1900, cette proportion était devenue 41 %. Entre ces deux dates, la main-d'œuvre employée dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche était passée de 55 à 40 % ; ce changement est moins spectaculaire que celui de la population, car une part importante de l'urbanisation française du XIX^{e} siècle consista à transporter l'industrie et les services publics de la campagne à la ville, en sorte qu'en 1900, la campagne était plus exclusivement agricole qu'à aucun moment du passé.

Dans nos années 1980, la carte européenne de 1900 demeure visible. Certes, l'empire austro-hongrois s'est décomposé en une série d'Etats dont la plupart sont échus au successeur de l'Etat russe : l'Union soviétique. Dans les Balkans, des territoires comme la Bulgarie et la Serbie du Sud se sont détachés de l'empire ottoman, et, après avoir passé quelque temps au sein ou dans l'orbite de l'Autriche-Hongrie, sont devenus de nouveaux Etats. Une Pologne distincte est née de ce qui était jadis l'Allemagne orientale et la Russie occidentale, et l'Allemagne elle-même s'est divisée – ou, plutôt, a été divisée – en deux Etats ennemis. Une Irlande et une Finlande indépendantes sont apparues ; la France a recouvré l'Alsace et la Lorraine. Toutefois, les changements qu'a subis la carte européenne entre 1900 et nos jours sont beaucoup moins spectaculaires que ceux du siècle précédent.

Au sein de ses frontières, la France a continué son évolution, sa population, qui n'a augmenté que lentement (passant de 39 millions en 1900 à 52 en 1976, et cela en partie grâce à la réintégration de l'Alsace-Lorraine), a subi une complète redistribution. Les Français ont quitté l'intérieur, souvent pour le nord et pour l'est, et se sont entassés dans les villes, dont les 16 millions d'habitants en 1900 sont devenus 21,5 millions en 1946, 28,5 millions en 1962, et 37 millions en 1975. Au cours de ces trois quarts de siècle, le revenu réel par habitant s'est élevé, selon Alfred Sauvy, de 58 francs en 1901 à 78 en 1946, 167 en 1962 et 315 en 1974. Après les lents changements survenus jusque-là en conséquence du développement de l'industrie et des services publics, le XX^{e} siècle a vu l'agriculture décliner de façon dramatique, les quelque 9 millions de personnes qu'elle occupait entre 1901 et 1921 passant à 7,5 millions en 1946, à moins de 4 millions en 1962, et à un peu plus de 2 millions en 1975.

S'il est difficile à illustrer par de simples statistiques, le changement qui s'observait dans le domaine des transports et des communications n'est pas moins important. Les systèmes routier, ferroviaire et aérien se sont développés en restant centrés sur Paris, au point qu'il est souvent malaisé de se rendre d'un endroit secondaire à un autre sans passer par la capitale. La rhétorique de la décentralisation devient l'outil indispensable des administrations, qui continuent pourtant à concentrer leurs activités au centre. Ce que les gens appellent décentralisation n'est en réalité qu'une division toujours plus marquée du travail : contrôle et prise de

décisions à Paris et dans sa région; production, extraction et loisirs dans d'autres villes et régions de France.

Cinq villes, cinq régions

En dernière analyse, le changement social de la France tel qu'on l'observe de la place de Grève ou même de Paris tout entier ne peut qu'être incomplet. L'Hexagone a plusieurs angles, dont certains ne sont pas visibles depuis la rue de Rivoli. Corrigeons donc notre vision en continuant l'exercice déjà commencé : l'examen des mêmes phénomènes à partir de points de vue différents. Jusqu'ici, nous avons considéré Dijon et la Bourgogne, puis Paris, mais sans accorder beaucoup d'attention à son arrière-pays. Désormais, nous serons plus systématiques, et verrons tour à tour Dijon et la Bourgogne, Paris et l'Ile-de-France, Angers et l'Anjou, Lille et la Flandre (et parfois une partie du Hainaut, du Cambraisis et de l'Artois), et Toulouse et le Toulousain (et parfois l'ensemble du Languedoc).

En 1652, Peter Heylyn publiait un ouvrage modestement intitulé *Cosmographie in Four Bookes. Containing the Chorographie and Historie of the Whole World, And all the principall Kingdomes, Provinces, Seas, and Isles Thereof* (« Cosmographie en quatre livres. Contenant la chorographie et histoire du monde entier avec tous ses royaumes, provinces, mers et îles »). Dans le chapitre concernant la France, on peut lire :

> « Le premier endroit que les *Francs* ou *Français* eurent pour séjour fixe, ils l'honorèrent du nom de FRANCE - la première *étendue verdoyante* de territoire *gaulois,* qui leur donna *possession* et *saisine* de tout le reste – province que limitaient alors la *Champagne* à l'est, la *Normandie* au nord, la *Beauce* à l'ouest et au sud. Pour la différencier de l'ensemble de la *France,* on l'appelle *Ile-de-France,* car elle est presque tout entière entourée de rivières, l'*Oise* au nord, l'*Eure* à l'ouest, la *Velle* à l'est, et un affluent de la *Seine* au sud. Une contrée moins grande que maintes provinces *françaises,* mais telle qu'elle a donné son nom à tout le reste, le destin de bien des provinces petites mais puissantes étant de donner leur nom à d'autres, lorsqu'elles les conquièrent et soumettent... Une contrée généralement si fertile et délicieuse (sauf dans le *Gâtinais*) que ses collines mêmes valent les vallées de la plupart des endroits d'*Europe ;* mais le Val de *Montmorency* (où se trouve *Paris)* n'a guère d'équivalents dans le monde. Comme l'atteste peut-être le fait que, quand les ducs de Berry et de Bourgogne et leurs confédérés assiégèrent cette ville avec une armée de 100000

hommes, ni les assaillants au-dehors, ni les habitants au-dedans, n'éprouvèrent aucune pénurie de vivres, bien que les habitants, sans compter les soldats, fussent au nombre de 700 000 » (Heylyn, 1962a, p. 154).

Ainsi la Fronde, qui venait de s'achever, fournit-elle à Heylyn la preuve de la richesse comme de la position centrale de l'Ile-de-France.

Lorsqu'il en arrive au duché d'Anjou, qu'il agrandit passablement, Heylyn remarque que

« la contrée est pour l'essentiel très fertile et plaisante, surtout en *Touraine,* de même que dans l'ensemble de la région du Loir. A part qu'elle est un peu plus montagneuse, l'*Anjou* n'est guère inférieure à la *Touraine,* donnant abondance de vins blancs, les meilleurs de *France,* et bénéficiant de plus de 40 cours d'eau, qui, des montagnes, vont se jeter dans la *Loire...* » (Heylyn, 1652a, p. 176).

Le Languedoc était différent :

« A proximité de *l'Auvergne,* la contrée est comme les plus *hautes* régions de celle-ci, montagneuse et pas très fertile; partout ailleurs, aussi riche et plaisante que les meilleures provinces de *France,* et produisant en plus des olives, des raisins, des figues, des oranges et autres fruits peu communs sinon là et dans la *Provence* voisine. Par là, elle réunit les agréments de la *France* et de *l'Espagne.* Les gens ont quelque chose en eux des anciens *Goths,* et sont plus proches par le tempérament des *Espagnols* que tout autre *Français,* étant réputés très dévots, grands vantards, affectant une bravoure au-dessus de leur condition et état, l'économisant les jours ouvrables et dans l'intimité de leur foyer pour l'afficher dans la rue et les *jours fériés.* Les femmes ont cette même disposition, qui, chez elles, est plus pardonnable » (Heylyn, 1652a, p. 183).

Peter Heylyn trouve la Bourgogne moins séduisante :

« Province si bien arrosée par d'agréables et bienfaisants cours d'eau que, de même que la reine *Catherine de Médicis* disait de la *France* qu'elle avait plus de belles rivières que toute l'*Europe,* on peut dire de cette contrée qu'elle en a plus que toute la France, puisqu'on y trouve 1) *Amarcan,* 2) *Serum,* 3) *Curi,* 4) *Terney,* 5) *Valence,* 6) *Dove,* 7) *Brune,* 8) *Sein,* 9) *Louche,* 10) Saône (l'*Araxis* des anciens) qui sépare l'une de l'autre les deux *Bourgognes.* Cependant, malgré cette grande abondance d'eau, la contrée est généralement moins fertile que le reste de la *France,* donnant à peine assez pour ses propres habitants, à la seule exception des vins » (Heylyn, 1652a, p. 193).

Quant à la Flandre, Heylyn en fait la description dans son deuxième volume, dans le chapitre traitant de la Belgique; en 1652, la Flandre n'était pas un territoire français mais espagnol :

> « Le sol est aussi fertile en blé qu'en pâtures ; le climat sain, tempéré et agréable. La contrée, dont la longueur n'atteint pas 90 milles, n'en a que soixante en largeur, et contient pourtant dans cet espace plus de trente villes (étant comptées comme telles toutes les cités entourées de murailles) et 1154 villages, si proches les uns des autres (comme l'exige un espace si réduit) que les *Espagnols*, y venant pour la première fois avec le roi *Philippe* II, prirent toute la province pour une seule grande ville » (Heylyn, 1652b, p. 7).

Cinq régions qui présentaient donc un aspect tout à fait différent : une capitale et son arrière-pays, une vieille contrée agricole, une vaste province méridionale culturellement distincte, une région frontière relativement pauvre dotée d'un riche vignoble, un pays commercial intensément peuplé juste au-delà de la frontière – les cinq provinces que nous avons choisies pour cadre de notre étude sur la contestation.

Le choix de cinq régions parmi les quinze ou vingt possibles est nécessairement arbitraire. Pouvons-nous négliger Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Le Havre ou même Limoges ? Ces cinq provinces peuvent-elles parler au nom de l'Alsace, de la Provence, de la Corse, du Berry ou de la Bretagne ? Non, il n'est pas possible de choisir cinq régions qui résument toute la France, surtout pour une étude recouvrant quatre siècles. Mais tenter de suivre le cours de la contestation pendant près de 400 ans dans le pays entier serait encore plus vain que de chercher un microcosme scientifique. Limitée à cinq villes et à leurs régions, notre analyse reste dans le domaine du possible tout en partant de points d'observations divers. S'il s'en dégage certaines constantes, nous pouvons estimer qu'elles sont valables pour l'ensemble du pays. Si des différences persistantes apparaissent, nous pouvons nous faire une idée des facteurs qui en sont responsables.

Notre histoire de la contestation en France se concentrera donc sur Dijon, Angers, Lille, Toulouse et Paris, sur la Bourgogne, l'Anjou, la Flandre, le Languedoc et l'Ile-de-France. Pour chaque période, l'essentiel de la documentation proviendra de ces cinq régions, et c'est entre elles que se feront les principales comparaisons. Cependant, lorsque tel

témoignage, tel événement révélateur, telle œuvre exceptionnelle l'exigent, je n'hésiterai pas à employer des documents venant d'ailleurs. Mon but est une réflexion disciplinée, non une symétrie rigide.

Nous avons déjà une idée de ce que sont Dijon et la Bourgogne. En général, notre « Bourgogne » sera très rétrécie par rapport au passé, se limitant au territoire de l'actuel département de la Côte-d'Or. Ici et là, nous ferons une incursion dans le département voisin de la Saône-et-Loire, qui comprend la partie inférieure de la Bourgogne du xv^{e} siècle, et s'étend presque jusqu'à Lyon. Outre Dijon, Châtillon-sur-Seine, Sémur-en-Auxois, Beaune et d'autres villes reviendront à plusieurs reprises au cours de notre étude.

Tout le monde connaît Paris, mais pas forcément l'Ile-de-France. L' « île », c'est le territoire compris entre l'Eure, l'Yonne, la Marne, l'Aisne et l'Epte, territoire au milieu duquel coule la Seine. Beauvais, Compiègne, Fontainebleau et Chartres marquent ses limites extérieures, ses zones de concurrence avec le Maine, la Normandie, la Picardie, la Champagne et l'Orléanais. A partir des années 1960, l'Ile-de-France se partage en sept départements : le Val-d'Oise (chef-lieu : Pontoise), les Yvelines (Versailles), l'Essonne (Evry), le Val-de-Marne (Créteil), les Hauts-de-Seine (Nanterre), la Seine-Saint-Denis (Bobigny), et Paris même. L'actuelle Seine-et-Marne (Melun), ainsi qu'une partie importante de l'Oise (Beauvais) et de l'Aisne (Laon), faisaient également partie de l'ancienne province.

D'un point de vue commercial et politique, Paris domine l'ensemble de cette région depuis la fin du Moyen Âge. Jusque récemment, la région entourant la capitale se divisait toutefois en trois types d'endroits tout à fait différents : les domaines des grands propriétaires (ecclésiastiques, nobles et bourgeois), les zones d'intense culture céréalière, qui, parfois, recoupaient ces derniers, et les villes plus ou moins importantes ayant leur propre raison d'être commerciale. Au cours du siècle précédant la Révolution, Versailles remplaça partiellement Paris en tant que capitale effective de la France. Au XX^{e} siècle, malgré des efforts répétés de planification globale, et malgré la survie de magnifiques forêts, parcs et châteaux, la région entière prit l'aspect d'une immense métropole dont le centre se situe quelque part entre la tour Eiffel et l'Hôtel de Ville.

Angers, construite à cheval sur le Maine, compte aujourd'hui une centaine de milliers d'habitants et s'étend jusqu'au bord de la Loire. Quand l'Assemblée constituante de 1790 découpa la France en départements, elle eut la bonne idée de faire de ce qui était approximativement le duché d'Anjou le département du Maine-et-Loire, et de le séparer des territoires contigus de la Bretagne, du Poitou, de la Touraine et du Maine. En général, notre Anjou correspondra donc à ce qui est devenu le Maine-et-Loire. Sous l'ancien régime, Angers n'était qu'au troisième échelon de la structure politique française : elle n'avait ni Etats ni Parlement, et, du point de vue administratif, elle dépendait de l'intendant de Tours. Saumur, Beaufort-en-Vallée, Baugé, Segré et autres petites villes jouent leur rôle dans l'histoire de la contestation, bien que, comparée à celle de la Bourgogne ou de l'Ile-de-France, l'expérience de l'Anjou au cours de ces quatre derniers siècles soit plutôt rurale.

Durant une grande partie de cette période, le destin de la province a été étroitement lié à celui de la Loire, par où ses céréales et les vins de ses vallées – saumur, layon, muscadet, cabernet, rosé d'Anjou – gagnaient le marché extérieur. Au XVIII^{e} siècle, quand prospérait à Nantes le commerce des esclaves, une vaste industrie textile, orientée vers l'exportation, se développa dans les régions rurales du nord et du sud de la Loire. Au siècle suivant, avec le déclin de l'esclavage et la concurrence que faisaient à ses toiles les tissus de coton, l'industrie textile de l'Anjou perdit de son envergure et se concentra dans de petites villes comme Cholet.

Lille et la Flandre offrent un tableau tout différent. Arrachée définitivement aux Habsbourg au XVII^{e} siècle seulement, située sur la frontière belge, parlant en partie le flamand et étroitement liée aux Pays-Bas par la culture, le commerce et les mouvements de population, la région était un territoire étranger conquis bien plus qu'aucune partie de l'Anjou, de la Bourgogne ou de l'Ile-de-France. Le département du Nord, qui définira pratiquement la région de Lille telle que nous l'entendons, ne correspond à aucune unité sociale ou politique préexistante. Il recouvre en gros les territoires du nord échus en 1678 à la couronne de France aux termes du traité de Nimègue en même temps que la Franche-Comté. Le nom même de « Flandre » est un raccourcis inexact, car après des siècles de lutte et de partage entre la France et ses voisins, une partie importante du territoire flamand reste hors de l'orbite française, et du fait que le Nord

non seulement touche à la Picardie, mais englobe une partie du Cambraisis, de l'Artois et du Hainaut.

Mais tout cela n'enlève rien à la région de Lille, qui fut l'une des premières et des plus importantes régions industrielles françaises. Lille était une grande ville textile, et l'on tissait dans ses campagnes bien avant la Révolution. Durant le XIX^{e} siècle, l'exploitation minière amena poussière et prospérité dans des centres comme Anzin, de même que la filature du coton amena fumée et prospérité dans des centres comme Roubaix. Le triangle industriel Lille-Roubaix-Tourcoing commença à se fondre et à se développer à la même époque. Cambrai, Dunkerque, Valenciennes, Armentières, etc., participèrent aussi à l'expansion industrielle et commerciale. Cependant, l'agriculture survécut et même prospéra : d'après Michel Morineau, parmi tous les départements français, seuls le Nord et le Pas-de-Calais soutiennent la comparaison avec l'Angleterre, la Belgique et les Pays-Bas, pionniers de l'agriculture européenne (Morineau, 1971, p. 30).

Passer de Lille à Toulouse, de la Manche à la Méditerranée, équivaut à changer de monde. Les comtes de Toulouse devinrent vassaux de la couronne française bien avant 1600, mais la région n'en conservait pas moins une langue et une culture distinctes. Métropole commerciale et politique remontant à l'époque romaine, Toulouse gardait des institutions exceptionnellement autonomes, et ses capitouls ne se laissaient guère impressionner par les seigneurs, les évëques, les juges ni même les rois. Toutefois, la généralité (et partant l'intendant) du Languedoc était basée non à Toulouse mais à Montpellier. Le département actuel de la Haute-Garonne, sur lequel se concentrera notre étude, correspond approximativement au Toulousain, cœur de l'ancien Languedoc. Le Languedoc est une vaste province, qui va des Pyrénées au Rhône, et qui a pour voisins le Roussillon, la Gascogne, le Périgord, l'Auvergne, le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence. Le Toulousain lui-même est méditerranéen et romain; il compte plusieurs grandes villes, et cultive non seulement du blé mais des olives et du raisin.

Comparaisons à venir

Dijon, Angers et Toulouse se ressemblent en tant que capitales commerciales et administratives de vastes régions rurales. Mais elles diffèrent aussi de bien des manières : parce que leurs régions n'ont pas la même importance culturelle et géopolitique; parce qu'Angers a perdu très tôt son autonomie et son influence politique au profit de la couronne alors que Toulouse et Dijon ont conservé chacune à sa façon d'importants leviers de pouvoir jusqu'à la Révolution ; parce que les bons vins de la Bourgogne, les textiles de l'Anjou et les cultures du Toulousain, sans parler d'autres particularités économiques, ont poussé leurs capitales dans des directions différentes. Paris et Lille ont en commun leur grande concentration industrielle, mais diffèrent par ailleurs de façon frappante. Si les histoires de la contestation de ces diverses régions présentent des traits communs, nous pourrons en conclure qu'ils sont le résultat de processus qui ont opéré dans l'ensemble de la France. Si elles présentent des différences notoires, nous aurons quelques espoir de découvrir ce qui est à la base de celles-ci.

Il y a évidemment certaines tendances communes. Dans toutes ces régions, nous assistons au progrès de l'Etat et à l'expansion du capitalisme, et nous pouvons suivre les effets de ces deux grands changements sur la contestation. Aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, nous voyons l'Etat intervenir sans cesse dans les affaires locales, et la contestation tenter de résister aux insatiables exigences des officiers royaux en hommes, argent, vivres et services. Aux XIX^{e} et XX^{e} siècles, nous retrouvons cette résistance, mais une part croissante de l'action consiste à exiger quelque chose de l'Etat. Cette nouvelle tendance coïncide avec la nationalisation du pouvoir politique, la centralisation des prises de décisions.

Dans toutes les régions, nous voyons de même la prédominance toujours plus marquée des rapports de propriété capitalistes : suppression des droits d'usage commun, orientation de la production vers la vente, fixation de prix pour tous les facteurs de production y compris la terre, augmentation du travail salarié, pouvoir croissant des détenteurs du capital par rapport à ceux qui possèdent la terre, la main-d'œuvre ou l'expérience technique. Au XIX^{e} siècle, une nouvelle tendance vient s'y ajouter : une concentration toujours plus grande du capital, et une expansion parallèle des unités de production. Mais toutes ces tendances ne sont pas unilinéaires : au milieu du XIX^{e} siècle, par exemple, quelques

droits d'usage commun subsistaient, et le gouvernement entreprit peu à peu de créer de nouveaux équipements communautaires, notamment des écoles et des hôpitaux ; la ferme familiale retrouva une certaine importance, lorsque, vers 1900, les travailleurs salariés commencèrent à fuir la campagne.

Il est également possible que, depuis la Deuxième Guerre mondiale, avec les nationalisations de quelques industries et le rôle toujours plus important joué par l'Etat dans l'économie politique, le pouvoir des capitalistes décline face aux fonctionnaires gouvernementaux. Possible, mais non pas évident, car il reste à savoir dans quelle mesure les fonctionnaires gouvernementaux continuent à servir les intérêts capitalistes. Quoi qu'il en soit, notre période dans son ensemble va dans le sens du capitalisme. En général, le peuple résiste à cette évolution, mais de manière inefficace, s'efforçant d'endiguer la montée du pouvoir des capitalistes et de préserver ses droits collectifs sur la terre, le travail, les récoltes et les biens, résistant à la prolétarisation, luttant contre la production disciplinée à grande échelle. Il essaye parfois d'infléchir le processus, notamment à travers les utopies socialistes du XIX^{e} siècle. Les grands mouvements révolutionnaires impliquent une synthèse temporaire entre l'opposition au présent et une vision nouvelle de l'avenir. En 1789, par exemple, nous voyons la résistance aux exactions de l'Etat se combiner avec une vision du monde où la seule base de privilège est la propriété.

Dans toutes les régions enfin, les bases de l'action collective se transforment. En termes très généraux, on passe de la communauté à l'association. Au XVII^{e} siècle, lorsque les Angevins, les Toulousains, les Bourguignons, les Flamands et les Parisiens se rassemblent, c'est d'ordinaire en tant que membres d'un village, d'une guilde, d'une classe d'âge, etc. Ces communautés ont souvent une identité et des privilèges reconnus, mais dans l'ensemble, elles représentent un éventail d'intérêts partagés plus vaste et correspondent plus rarement à une volonté consciente de s'organiser que ce n'est le cas dans l'action collective d'aujourd'hui. Au XIX^{e} siècle, on observe une expansion considérable dans la création et l'emploi volontaires d'organisations d'intérêt spécifique : usines, syndicats, clubs, partis, etc. Les communautés ne disparaissent pas, mais elles passent au second rang en tant que bases de l'action collective. Parallèlement, les gens tendent à s'organiser et à agir

sur une plus grande échelle. Désormais, c'est souvent par milliers, venus de douzaines de localités, qu'ils prennent part à la même action – grève, manifestation, boycottage, campagne électorale. Les associations spécialisées et l'action collective à grande échelle se développent conjointement.

Les associations spécialisées qui organisent l'action recrutent souvent leurs membres dans une seule classe sociale, dont elles représentent les intérêts. Les syndicats et les partis en sont les plus frappants exemples, mais les clubs, les groupements de citoyens et les associations récréatives elles-mêmes fonctionnent de façon identique. Dans ces conditions, pourquoi ne pas parler de l'émergence d'une société de classes ? Après tout, c'est ainsi que maints observateurs ont vu le XIX^{e} siècle.

Si l'on rejette cette étiquette, c'est que les classes existaient et agissaient au cours des siècles précédents. Mais alors, on ne parlait pas de capitalistes et d'ouvriers : on parlait de seigneurs, de rentiers, de paysans, d'artisans, etc. Dans un monde où la grande différence venait du rapport à la terre, comme elle vient aujourd'hui du rapport au capital, les gens qui entretiennent des relations communes avec un coin de terre étaient susceptibles de bâtir toute une vie autour de celles-ci ; les classes étaient susceptibles de former des communautés. Un rapport partagé avec la même terre tendait à signifier non seulement un travail commun, mais une résidence commune, des moyens de subsistance communs, des privilèges communs, un accès aux services publics communs, une identité religieuse commune, un fonds matrimonial commun, une sujétion à l'autorité politique commune. Entrelacés, ces liens communs formaient des communautés.

Du fait de la fluidité et de la discontinuité spatiale de capital, un rapport commun à un montant donné de capital n'engendre pas aussi régulièrement une communauté qu'un rapport commun à un espace donné de terre. Il s'agit, bien sûr, d'une question de degré : le capital représenté par une seule grande usine favorise la création de communautés homogènes de propriétaires, de directeurs et d'ouvriers, unis par un travail et une résidence partagés. Mais dans l'ensemble, le capital engendre moins de communautés que la terre. Et quand des gens qui ont un rapport commun au capital s'organisent, ils le font presque nécessairement à une plus grande échelle que des gens qui appartiennent

déjà à des communautés basées sur la classe. Ils le font fréquemment par la création volontaires d'associations spécialisées. La montée du capital en tant qu'agent de décision entraîne la prolifération des associations et l'augmentation de l'échelle de l'action. Les changements survenus dans la contestation en Anjou, en Bourgogne, en Flandre, en Languedoc et en Ile-de-France montrent clairement ce passage de la communauté à l'association.

Non seulement l'échelle, mais le caractère de l'action collective a changé. Certains aspects de ce changement devraient déjà être clairs. Pour commencer, la relation entre les routines quotidienne, hebdomadaire ou annuelle et l'action collective s'est transformée. Au XVII^{e} siècle, une bonne partie de l'action collective se déroulait dans un contexte routinier, lors des rassemblements publics autorisés comme les marchés, les foires, les processions, les fêtes, les pendaisons, les assemblées électorales locales. A l'approche du XX^{e} siècle, l'importance relative de tels rassemblements diminue. En tant qu'occasions d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés, ils sont peu à peu remplacés par les meetings, les grèves et autres manifestations, qui brisent la routine quotidienne. De cela, il découle que l'individu doit choisir plus nettement qu'au XVII^{e} siècle s'il va ou non prendre part à l'action collective. L'organisateur d'aujourd'hui ne sait jamais d'avance combien de gens participeront à tel meeting ou à telle manifestation.

Si l'on ne considère que la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècle, on risque de mal interpréter le changement qui s'est produit. Pour un organisateur d'aujourd'hui, il semble que les masses de jadis étaient passives, difficiles à mettre en mouvement, peu intéressées par la politique, et qu'il a fallu pour les mobiliser l'énorme effort d'organisation du XIX^{e} siècle. En fait, ce qui s'est passé est tout différent. La concentration du pouvoir a eu pour effet de démobiliser le peuple, et de lui ôter ses routines comme moyens d'action collective. Mais la nationalisation de la politique qui a fini par résulter de cette même centralisation a créé de nouvelles occasions d'action autour des élections et institutions similaires. Elle a créé le « problème » de la mobilisation, et donné aux organisateurs professionnels une chance sans précédent de le résoudre. Le mouvement social – le défi prolongé lancé aux structures existantes ou au pouvoir en exercice – a pris corps. Le répertoire entier de l'action collective s'est transformé.

Tout en se détachant des routines quotidiennes locales, le répertoire de l'action collective a perdu de sa qualité folklorique. Les railleries rituelles, les effigies, les fifres et les tambours, les chants, les symboles tapageurs ont disparu de la contestation. Mais si un Lanturlu ou l'exhibition d'un mannequin pendu à un gibet nous semblent folkloriques, c'est en partie parce que nous trouvons quelque chose d'antique à presque tout ce qui date du XVII^{e} ou du XVIII^{e} siècle; la langue nous paraît archaïque, les costumes bons pour figurer au musée, les noms des gens, des boutiques et des professions quasi étrangers. Au XXII^{e} siècle, quiconque étudiera les manifestations américaines des années 1960 sera sans doute frappé aussi par le côté folklorique des hippies et des enfants-fleurs. Toutefois, en raison de sa spécialisation et de son détachement de la routine, le répertoire contemporain contient moins de rites et de symboles propres aux populations locales que ne le faisaient des formes de contestations aujourd'hui disparues comme la prise de grain et le charivari. En ce sens en tout cas, l'histoire de la contestation française traduit un déclin du folklore.

Ce même changement comporte un autre aspect. Jadis, l'action consistait souvent pour le peuple à copier– tantôt de manière parodique, tantôt le plus sérieusement du monde – les pratiques des autorités. Pendre en effigie, saisir un stock de grain pour le vendre au-dessous du prix du marché, décapiter un traître et exhiber sa tête, refuser de permettre la collecte d'un impôt aussi longtemps que le collecteur n'est pas en mesure de produire tous les documents qui l'autorisent à exercer sa charge sont autant de pratiques gouvernementales courantes passées au répertoire de la contestation. Au XIX^{e} et au XX^{e} siècle, cette façon d'emprunter le rôle des autorités ne disparaît pas, mais devient moins fréquente et moins évidente. En un sens, l'autonomie de la foule et de l'action s'accroît, mais le pouvoir de la première et l'efficacité de la seconde n'augmentent pas forcément en conséquence. Pour promouvoir les intérêts communs, le patronage et l'emprunt de pratiques officielles étaient souvent très efficaces. C'est dans la création de formes et d'organisations spécialisées que réside le changement crucial de l'action collective.

Dans ces changements de base, quel rôle ont joué les transformations de nos trois principaux facteurs : les intérêts, l'organisation et les occasions? Seul l'ensemble du livre répond pleinement à cette question. Cependant, on voit déjà que la montée de l'Etat national et l'expansion du

capitalisme ont grandement modifié les groupes partageant les mêmes intérêts, ainsi que le caractère de ces intérêts. Les organisations corporatives et religieuses, par exemple, ont virtuellement disparu au profit des groupements syndicaux et des formations politiques ; des associations à but spécifique se sont constituées, et des organisateurs professionnels sont apparus, dont l'influence n'a cessé de grandir.

Les occasions d'action ont elles aussi beaucoup changé. Jusqu'ici, l'aspect de ce changement qui nous est apparu le plus clairement est la nationalisation de la politique et du pouvoir. De plus en plus, l'action (ou en l'occurrence l'inaction) des grandes organisations et des Etats nationaux crée les menaces et occasions auxquelles tout acteur concerné se doit de répondre. De plus en plus, la politique nationale fournit à l'acteur les moyens de défendre ses intérêts. De plus en plus, les résultats de son action dépendent des facilités qui lui sont opposées ou de la répression exercée contre lui par des organisations d'envergure nationale, et en particulier par l'Etat national lui-même.

Pour l'instant, il serait vain de vouloir mesurer l'importance relative des changements d'intérêts, d'organisation et d'occasions, comme il serait prématuré de préciser quelle influence ils ont exercée les uns sur les autres. Il suffit de comprendre qu'il s'agit de changements profonds, qui sont liés entre eux, et qui correspondent assez bien à ce que les gens ont en tête lorsqu'ils parlent de modernisation ou d'évolution politiques.

D'un certain point de vue, ces changements se résument à la création d'un monde bureaucratique, capitaliste et spécialisé, dominé par de puissants gouvernements, de vastes organisations et de grandes villes. D'un autre, ils correspondent à une transformation fondamentale des intérêts, de l'organisation et des occasions qui déterminent entre eux l'intensité et le caractère de l'action collective. Enfin, on peut y voir un changement profond dans les répertoires de contestation employés par le peuple. Ces trois points de vue convergent, et nous verrons comment à travers cet ouvrage.

Par ailleurs, la comparaison de nos cinq régions nous permettra de dégager les grandes tendances, et de voir comment elles opèrent et agissent les unes sur les autres. On observe par exemple d'étroites corrélations entre la concentration du pouvoir de l'Etat, la nationalisation de la politique, l'élargissement de l'électorat, la montée de l'association en

tant que premier véhicule de l'action politique, et le recours croissant au meeting et à la manifestation comme moyens d'action collective. Pourquoi, comment, avec quelle régularité ces corrélations se produisent-elles ? La réponse n'est pas évidente, mais une étude détaillée du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle nous permettra d'y voir plus clair.

La multiplication puis la disparition des conflits de subsistance posent un autre problème dans le sens où les explications qu'on peut leur donner ne sont que trop nombreuses : changement du coût de la nourriture, changement de la politique des fonctionnaires locaux, changement des croyances et de l'organisation des pauvres, changement des pratiques marchandes, etc. Tous ces facteurs jouèrent sans doute leur rôle dans la montée et le déclin des prises de grain entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle ; mais dans quelles proportions, et dans quelle relation les uns avec les autres? L'étude de l'approvisionnement et des conflits de subsistance dans nos cinq régions devrait nous rendre ces proportions et relations plus faciles à saisir.

Des comparaisons ressortent enfin d'importantes différences. Nous noterons par exemple un contraste frappant entre les producteurs plus ou moins artisanaux de bons bourgognes, qui fournirent de nombreux militants républicains au XIX^{e} siècle mais restèrent à l'écart des grands mouvements vignerons du XX^{e}, et les viticulteurs prolétaires du Languedoc, qui fournirent maintes recrues à l'anarcho-syndicalisme et organisèrent d'importantes grèves et manifestations à la fois contre les grands distributeurs et l'Etat. Nous verrons les associations devenir les bases privilégiées de la contestation à Paris et en Ile-de-France avant que ce ne soit le cas dans les autres régions, et nous pourrons nous demander pourquoi. Ainsi, les différences autant que les similitudes nous amèneront à nous poser des questions sur les rapports entre le capitalisme, l'organisation de l'Etat et la contestation.

Chapitre 3

CRISES ANGEVINES AU XVII^{e} SIÈCLE

La « drôlerie des Ponts-de-Cé »

La ville des Ponts-de-Cé s'étend sur les îles et les rives changeantes de la Loire, juste au sud d'Angers, à mi-chemin entre Saumur et la frontière bretonne. Aujourd'hui, la route d'Angers aux Ponts-de-Cé passe entre deux rangées presque ininterrompues d'immeubles sans surprise, et si la grève et les eaux paresseuses du fleuve offrent toujours le même spectacle rafraîchissant, la ville elle-même n'est plus guère qu'un faubourg commerçant d'Angers. Au début du XVII^{e} siècle, quatre kilomètres de rase campagne séparaient pourtant les murailles de la vieille capitale angevine de la paroisse de Saint-Aubin-des-Ponts-de-Cé, jumelle de Saint-Maurille, située sur une île.

En période de crue, la Loire inondait fréquemment les plaines adjacentes et les îles, y compris Saint-Maurille, mais les ponts enjambant la Loire se dressaient à hauteur suffisante pour permettre une liaison permanente entre Angers et la partie sud de l'Anjou. Un journaliste de l'époque a laissé de la ville la description suivante : « C'est une longue rue dans une île sur la rivière de Loire avec deux grands ponts qui contiennent un demi quart de lieue de long (celui du côté de Brissac est plus long d'un tiers que celui qui est vers Angers), sur lesquels ponts il y a des ponts-levis, lesquels étant levés on ne peut entrer dans la ville. Elle a pour défense un bon château qui est dans le dessus de l'île, lequel commande sur toutes les avenues des ponts, & au-dessous de l'île quelques maisons; hors le château, le tout est sans clôture de murailles. Aux deux bouts des ponts sont aussi force maisons qui lui servent de faubourgs » *(Mercure,* vol. VI, 1620, p. 331).

Les villes jumelles constituaient le principal port marchand d'Angers ou, selon un autre observateur du XVII[e] siècle, « la nourrice de ladite ville d'Angers, tant pour les blés, froment, que pour le pain » (Louvet, 1854-1856, vol. IV, p. 36). C'est certainement pourquoi l'octroi d'Angers faisait une saillie de façon à englober les Ponts-de-Cé. Par eau, la ville était le premier lien d'Angers avec le reste du monde ; par terre, la route traversant les Ponts-de-Cé constituait sa liaison principale avec le Poitou et le sud du royaume.

En 1620, cette liaison devient vitale pour Marie de Médicis. Veuve d'Henri IV et mère de Louis XIII, alors âgé de dix-neuf ans, Marie a obtenu le gouvernorat d'Angers en 1619, en vertu de l'accord qui met fin à la guerre de trois ans qu'elle a menée contre son fils, le roi. Pour marquer son entrée en Anjou, elle a passé la nuit du 15 octobre 1619 au château des Ponts-de-Cé. Le 16, elle a défilé en litière entre les rangs bien ordonnés de six mille bourgeois en armes, et subi les discours fleuris des fonctionnaires d'Angers (*Mercure*, vol. VI, 1619, pp. 313-32).

Neuf mois plus tard, elle s'installe dans la ville, au centre d'une nouvelle conspiration. Celle-ci oppose Marie, son conseiller Richelieu et tout un réseau de grands seigneurs à Louis XIII et à son ministre de Luynes. De nombreux nobles l'ont rejointe à Angers, où elle dispose de quelque 9000 hommes ; ses alliés occupent une position dominante dans maintes villes du Nord-Ouest, y compris Rouen, Caen et Vendôme, tandis que plusieurs parmi ses plus importants partisans, dont les ducs d'Epernon et de Mayenne, attendent ses ordres avec leurs troupes au sud de la Loire. Les Ponts-de-Cé sont la seule voie de communication pratique entre la reine mère et ceux de son parti qui ne sont pas à Angers.

Le jeune roi et le prince de Condé, allié épisodique, passent l'essentiel du mois de juillet à marcher avec leurs armées d'une forteresse à l'autre de la Normandie, du Perche et du Maine, d'où ils chassent les partisans de la reine et arrachent aux autorités locales des garanties de loyauté. Puis ils se dirigent sur l'Anjou. Les habitants de la province, dont beaucoup n'ont pas oublié les sièges et les pillages des récentes guerres de religion, sont alors saisis d'épouvante.

Jehan Louvet est parmi eux. Le modeste clerc du présidial d'Angers tient un journal où il note les événements quotidiens – notamment ceux qui ont trait à la justice – dont la ville est le cadre entre 1560 et 1634. (Le

journal proprement dit commence en 1573, mais les années précédentes y sont évoquées.) On peut l'imaginer, au soir du 24 juillet, allumer sa chandelle, ouvrir son registre, tailler une plume d'oie, la tremper dans l'encre, et griffonner ces mots : « Le vendredi vingt-quatrième jour dudit mois de juillet 1620, M. le duc de Vendôme est arrivé à Angers de La Flèche, où il était avec la reine... Comme aussi ce dit jour M. Le Grand, M. le Président Janin et autres députés, qui étaient venus de la part du roi à Angers vers la reine, mère de Sa Majesté, pour conférer avec elle sur le traité de la paix, s'en sont allés et sortis d'Angers, où ils étaient venus le douzième de ce présent mois, sans avoir fait aucune conférence, fait ni arrêté aucune chose, dont les habitants de la ville ont été grandement fâchés et marris, prévoyant que c'était signe de grande guerre, maux et afflictions que Dieu préparait envoyer auxdits habitants. [Et pour augmenter la peur et crainte desdits habitants], M. Lasnier, maire de la ville d'Angers, n'a voulu bailler les clefs des portes de Boisnet pour les ouvrir... » (Louvet, 1854-1856, vol. IV, p. 30). La peur accompagne la poursuite des négociations et des préparatifs de guerre.

Dans Angers, Marie de Médicis envoie les habitants travailler aux remparts, tandis que courent de porte en porte des rumeurs de vengeance et de trahison. Lorsque l'armée royale approche, la reine mère impose le couvre-feu, oblige les citadins à livrer toutes leurs armes, et libère les prisonniers de la ville pour les enrôler dans ses troupes. En même temps, elle fait fortifier les Ponts-de-Cé et vider la campagne alentour, dont les habitants, conformément à la coutume, vont se mettre à l'abri des murailles d'Angers. Pour reprendre le compte-rendu de Jehan Louvet, elle ordonne « tant aux pauvres gens des champs que de tous les faubourgs de quitter et abandonner tout, et apporter et traîner dans la ville d'Angers ce qu'ils ont pu y apporter, qui était chose bien pitoyable et effroyable à voir, et de les ouïr crier et lamenter, disant que les compagnies et soldats de gens de guerre de la reine mère les avaient grandement pillés, battus et rançonnés, à aucun desquels ils n'avaient rien laissé, et ont été contraints de laisser les blés qu'ils avaient commencé à couper, et ce, à raison que ceux qui en avaient coupé et mis en tas, que les soldats, méchants et pleins de rage, conduits par le diable, y mettaient le feu et les faisaient brûler » (Louvet, *op. cit.,* pp. 36-37). A mesure que le roi approche, la peur et la colère grandissent.

Après être passées par Le Mans et La Flèche, les troupes royales font mine de marcher sur Angers, puis elles se dirigent brusquement sur les Ponts-de-Cé. La bataille a lieu le vendredi 7 août. Près du fleuve, l'armée du roi rencontre une garnison renforcée par plusieurs milliers d'hommes dépêchés d'Angers. Les rebelles, retranchés derrière un fossé d'environ 500 mètres, sont disposés entre la Loire et Saint-Aubin, sur les ponts et jusqu'au château. « La malheureuse cavalerie était sur la contrescarpe de la ville brûlée de soleil, et hors de place à pouvoir servir » (Pavie, 1899, p. 678). Comptant parmi les capitaines qui vont essuyer le plus fort de l'attaque royale, Marillac a tout lieu de se plaindre.

La désastreuse situation de la cavalerie donne le ton de la bataille. Pour diverses raisons, une partie des soldats rebelles n'entreront jamais en action, et bien d'autres se retireront avant que le combat n'ait vraiment commencé. La plus importante défection est celle du duc de Retz. Croyant, semble-t-il, que la reine mère et son fils négocient la paix sans le consulter, le duc, furieux, franchit les ponts en direction du sud, entraînant à sa suite quelque 1700 hommes ; « et il passa les ponts en ordre d'une file si longue que les ennemis en purent bien voir la moitié » (Pavie, 1899, p. 679). La brèche ainsi ouverte par le départ de plus de deux régiments facilite grandement l'attaque des troupes royales, qui ont bientôt mis en déroute l'armée rebelle. La bataille est tellement inégale que l'histoire en a fait la « drôlerie des Ponts-de-Cé » : « Une escarmouche de moins de deux heures, rapporte du Plessis-Mornay, avait dissipé le plus grand parti qui eût été en France depuis plusieurs siècles, et avec peu d'apparence de le pouvoir rallier » (Bazin, 1838, p. 115).

Bataille, escarmouche ou drôlerie, l'affrontement ouvre à Louis XIII le château des Ponts-de-Cé, et, après plusieurs jours de négociations, aboutit à la paix d'Angers. Le 13 août, Marie de Médicis et le roi scellent leur accord lors d'une rencontre baignée de larmes au château de Brissac, à dix kilomètres en aval, sur la route de Poitiers. Ainsi s'achève la deuxième guerre dite de la Mère et du Fils. Il ne reste plus qu'à enterrer les morts, à soigner les blessés, à payer et à libérer les soldats, à s'assurer qu'ils quitteront la région sans retard ni maraude, à reconstruire les faubourgs bombardés, les maisons incendiées. Et, bien sûr, à régler les frais de la guerre.

La guerre a de tout temps été l'une des activités les plus coûteuses de l'homme, et d'ordinaire elle vide les caisses des Etats qui la font. Il est pourtant impressionnant de voir comment la rapide expansion de la guerre dans l'Europe du XVII^{e} siècle dépasse les possibilités des gouvernements concernés, et quel acharnement ceux-ci mettent à tirer toujours davantage des sources de revenus existantes, à imaginer et à exploiter de nouvelles formes de taxation, à mendier, à emprunter et à voler. La France ne fait pas exception. Les guerres civiles qui ravagent le royaume entre 1614 et 1622 font passer le budget national de 27 à 50 millions, ce qui représente une augmentation de 85 % par an (Clamagéran, 1868, vol. II, pp. 453-54).

Pour trouver cet argent, les ministres royaux augmentent la taille, la gabelle, les droits et impôts de toutes sortes, vendent toujours davantage d'offices, font des emprunts forcés, dévaluent d'anciennes dettes grâce à quelque tour de passe-passe, et ont recours à de méchants stratagèmes comme l'expulsion formelle des juifs hors du royaume, qui permet d'extorquer des taxes de résidence exceptionnelles à ceux qui veulent rester et ont les moyens de payer. Du même coup, la couronne s'appuie toujours plus sur les financiers et fermiers des impôts assez habiles dans leur cupidité pour lui fournir des fonds dans l'immédiat en échange de vastes pouvoirs, d'importants bénéfices et de droits étendus sur les futurs revenus royaux. La puissance croissante de ces traitants et partisans menace les privilèges des officiers en place en même temps qu'elle augmente les charges dont le peuple est accablé.

Mais le trésor se vide régulièrement. En 1620, tandis que Louis XIII est en route pour les Ponts-de-Cé, il s'arrête au Mans et annonce le rétablissement du droit annuel sur les charges vénales, et ce à des « conditions nouvelles, destinées à lui fournir très vite les grosses sommes dont il avait besoin... beaucoup plus lourdes que les anciennes » (Mousnier, 1971, p. 636). Cette décision déclenche une lutte de huit mois avec les hautes cours du pays. Tout nouvel argent signifie une nouvelle bataille.

Ainsi, la machinerie de la guerre dévore les ressources du royaume. Il arrive fréquemment qu'elle se détraque, écrasée sous son propre poids, mise en panne par une défaillance de structure, immobilisée faute de carburant ou bloquée par la résistance extérieure. Malgré leurs

contradictions apparentes, les prétentions de l'absolutisme, le développement de la machine de guerre, la montée des fermiers des impôts, la prolifération des expédients fiscaux et l'éruption de violentes rébellions populaires font tous également partie du même processus d'expansion et d'affirmation de l'Etat.

De la guerre civile à la rébellion populaire

La guerre de la Mère et du Fils est tout sauf une rébellion populaire. Le terme de « rébellion » lui-même lui convient plutôt mal : il fait un peu trop rapidement du roi l'autorité légale, et de sa mère, l'illégitime provocatrice. Mais que dire du mot « populaire » ? La reine mère et ceux qui conspirent avec elle ont dans certaines villes d'ardents partisans, mais la plupart de ces derniers sont des puissants qui entraînent avec eux leur propre clientèle. Quant au reste du peuple, la guerre entre les grands signifie pour lui corvées supplémentaires, champs brûlés, bêtes réquisitionnées, hébergement forcé, viol... et, bien sûr, des impôts, toujours plus d'impôts. Le moins que l'on puisse dire, c'est que rien de cela n'est populaire. Les armées, comme toutes celles de l'époque, sont composées de mercenaires, de clients et de gens appartenant aux grands seigneurs. Les guerres, opposant élite contre élite, se font aux frais du peuple.

Du fait d'un incident mineur, la bataille qui met fin à cette guerre civile d'élite débouche pourtant sur une rébellion populaire limitée. Le 5 août, alors que les armées royales approchent d'Angers, Marie de Médicis a ordonné que les habitants de la ville remettent leurs armes aux gardes civiques. Plus précisément, ils sont censés les déposer au château même ou chez les capitaines de leurs paroisses. La reine mère veut tenir le peuple à l'écart des combats qui se préparent – et, sans doute, lui enlever les moyens de se battre du côté de l'ennemi. Lorsque, au bout de presque trois semaines, les citoyens vont enfin rechercher leurs mousquets et leurs épées, le bruit se répand que certains capitaines projettent de les garder pour les vendre aux troupes de l'occupant. La rumeur est fondée, même si les escrocs en question sont, en fait, un échevin, Pierre Marchant, et son gendre, Mathurin Leferon, seigneur de la Barbée, qui s'occupent justement d'expédier une partie des armes confisquées dans la

propriété que Leferon possède à l'extérieur d'Angers. Une délégation de citoyens furieux s'en vont trouver le maire, se plaignent, et demandent l'autorisation de poursuivre le cheval qui transporte les armes. La permission est accordée.

Une fois qu'ils sont partis, le maire envoie à Pierre Marchant un avertissement officiel, mais l'échevin se moque et prétend n'être pas coupable. Jusqu'au moment du moins où l'on ramène en ville le cheval chargé d'armes qu'accompagne un de ses valets. Tandis que le maire dresse un procès-verbal – pièce préliminaire alors indispensable à l'ouverture de toute procédure criminelle –, le peuple d'Angers s'attroupe sur la place où se trouve la maison de Marchant. Celui-ci ne rit plus. Selon Jehan Louvet, le procès-verbal qu'a rédigé le maire « n'a pu empêcher qu'il ne soit fait au Pilori [la place en question]... une grande émotion et clameur populaire du peuple qui s'y est trouvé au droit du logis dudit sieur Marchant, qui criait tout hautement que toutes les armes desdits habitants avaient été portées et étaient dans son logis, sur lesquels cris et clameurs grand nombre d'habitants auraient pris une croyance qui était fondée et appuyée sur ce qui est déduit ci-dessus et autres véritables raisons ci-après, et sur cette croyance tout ou grande partie du peuple qui était assemblé audit carré du Pilori ont voulu entrer de force dans le logis dudit Marchant, lesquels disaient tout hautement que ledit Marchant et ledit sieur de la Barbée, son gendre, étaient des larrons et voleurs tant du roi, de la reine, sa mère, que des habitants et du public » (Louvet, 1854-1856, vol. IV, p. 131).

Parmi les manifestants réunis sur la place, certains font part de leurs griefs contre Marchant : il s'est servi de son pouvoir pour s'enrichir, il s'est montré cruel et arbitraire dans ses jugements, etc. La foule, remarque Louvet, est presque entièrement composée d'artisans. Légèrement à l'écart se sont pourtant groupés un « grand nombre d'habitants et personnes honorables », inquiets de la menace qui pèse sur l'un des dignitaires d'Angers, mais tenus en respect par de mystérieux « gentilshommes et seigneurs, lesquels s'y seraient trouvés et se seraient mis en devoir de les blâmer et les menacer » (Louvet, *op. cit.*, p. 133). Les artisans brisent à coups de pierres toutes les fenêtres qu'ils peuvent atteindre depuis la place du Pilori, puis menacent d'enfoncer la porte et de brûler la maison. Seule, l'intervention du maire, de son commandant militaire et d'autres dignitaires les empêche de passer aux actes. Quoique

la foule finisse par se disperser vers six heures du soir, l'agitation persiste pendant des jours, et un groupe de citoyens déposent plainte contre Marchant. Dans son discours d'adieu aux habitants d'Angers, la reine mère en personne promet que chacun retrouvera les armes qu'il a déposées avant la bataille des Ponts-de-Cé.

Cette attaque contre Pierre Marchant offre un lien exceptionnellement direct entre la guerre et la contestation. Certes, le peuple résiste également à la guerre lorsqu'il se bat contre l'obligation de loger la troupe, de fournir des bêtes, de la nourriture et autres produits, et, plus tard, contre le recrutement plus ou moins forcé de jeunes gens. Mais dans l'ensemble, le rapport entre guerre et contestation populaire au XVII^{e} siècle n'est pas aussi direct. Il revêt l'aspect d'une résistance aux impôts nouveaux et toujours plus lourds destinés à payer des armées de plus en plus nombreuses et des guerres de plus en plus vastes. Le XVII^{e} siècle devient l'époque classique des grandes révoltes du peuple contre le fisc, et dont celles des Croquants, des Nu-Pieds et des Bonnets rouges ne sont que les exemples les plus visibles.

Impôts, collecteurs d'impôts et contestation

Les grandes rébellions naissent de l'ignorance répétée de protestations concernant les impôts et ceux qui les collectent. La plupart d'entre elles se résument à une plainte retenue, adressée aux autorités régionales par des citoyens indignés, et qui d'ordinaire n'aboutit à rien d'autre qu'à une vague promesse d'action craintivement accordée par les autorités. Le matin du 19 septembre 1623, par exemple, « il est arrivé un grand nombre de pauvres femmes boulangères de Bouchemaine et Ruzebourg au palais royal d'Angers, lesquelles ont fait une grande plainte et clameur à M. Jouet, maire de la ville, et à MM. les échevins, du mauvais traitement, cruauté et tyrannie que les archers de la gabelle leur faisaient en leurs maisons, ensemble des suppositions du sel et des procès et chicaneries à raison desquels elles étaient la plupart ruinées, et que c'était mal à propos et à tort, d'autant qu'elles étaient grandement imposées et taxées au sel en leurs paroisses » (Louvet, 1854-1856, vol. V, p. 4).

Mais les autorités ne font rien, et, selon Jehan Louvet, « beaucoup des habitants de ladite ville ont grandement murmuré contre ledit maire et

contre MM. les magistrats » (Louvet, 1854-1856, vol. V, p. 4).

Le maire et le conseil sont plus prompts à agir quand de nouveaux impôts ou fonctionnaires du fisc menacent leurs propres privilèges, leurs sources personnelles de revenus, ou quelque groupe important de puissances locales. A Angers, les officiers de justice ont le quasi-monopole des offices publics, et s'opposent à la création de charges nouvelles. Ainsi, lorsqu'en 1623 la couronne afferme la pancarte (taxe de 5 % sur les ventes) à un certain Guillaume Abraham, les conseillers municipaux tiennent une assemblée extraordinaire, se mettent d'accord pour protester, et choisissent deux de leurs plus distingués concitoyens pour aller à Paris plaider auprès de Marie de Médicis et de Richelieu afin qu'ils interviennent en faveur de la ville.

Si les innovations et injustices fiscales sont les causes principales de la contestation à Angers dans les années 1620, elles ne sont pas les seules. Le journal de Louvet rapporte une longue lutte de préséance entre le nouvel évêque et le chapitre, lutte qui, parfois, divise toute l'élite de la ville en âpres factions. Il raconte les manœuvres entre les protestants locaux (déjà condamnés par édit royal à ne plus célébrer leur culte à Angers même, mais uniquement dans un village voisin) et les autorités municipales, qui répugnent à leur accorder le moindre privilège. D'autres querelles de préséance s'ajoutent par ailleurs à diverses rixes, manifestations anglophobes et assemblées de commerçants soucieux de faire connaître leurs sujets de mécontentement. Le bourreau lui-même connaît des moments délicats : en juillet 1625, il est massacré par la foule pour avoir saboté son travail, et sept mois plus tard, un autre bourreau est mis en prison parce qu'une bande de laquais lui ont arraché un des leurs.

Enfin, il convient de citer le mardi gras des marchands de 1629. Le jeudi gras (22 février) de cette année, les clercs de la justice locale ont tenu leur tribunal pour rire sous la présidence du fils du grand juge de la ville. A cette occasion, ils ont insulté maints des principaux citoyens d'Angers, et notamment la femme d'un éminent marchand. Le mardi gras (27 février), plus de quatre cents membres des guildes des marchands se rassemblent au champ Saint-Nicolas, juste en dehors des murs. Masqués, costumés, et « tous montés sur des chevaux de combat et de grand prix que grand nombre de noblesse et seigneurs leur ont prêtés », ils entrent alors deux par deux dans la ville. Passant par les rues et places

principales, « ils ont berné une figure vêtue d'une robe longue, un bonnet carré, ayant des sacs et un écritoire attachés à la ceinture, qu'on disait être la figure d'un avocat qu'ils bernaient, ce qu'ils ont pareillement fait devant la porte du palais en la rue Saint-Michel, et sont allés par sur les fossés, pour lesquels voir il y avait par les rues si grand nombre de peuple, sur les boutiques et aux fenêtres des logis, à raison desquels plaidoyers et massacres et bernement, il s'est engendré en la ville entre grand nombre de familles beaucoup d'inimitiés, divorces et divisions » (Louvet, 1854-1856, vol. V, p. 54). Des railleries réciproques renforcent l'opposition entre les fonctionnaires de la justice d'une part, et, de l'autre, les marchands et les artisans.

Cependant, les luttes locales pour le pouvoir deviennent elles-mêmes plus virulentes du fait de l'alourdissement des impôts. Durant les années 1620, quoique Louis XIII ne soit encore guère engagé dans ses guerres extérieures, sa volonté de soumettre les principales forteresses huguenotes de France exige des forces armées considérables, et, partant, un accroissement rapide des revenus de la couronne. (Le siège de La Rochelle finit par coûter plus de 40 millions de livres, alors que le salaire moyen d'un ouvrier ne dépasse guère une demi-livre par jour – 10 à 12 sous, la livre valant 20 sous – et que le boisseau de blé se vend d'ordinaire environ une livre, Clamagéran, 1868, vol. II, p. 478.) Vers la fin de la décennie, le roi prépare en outre ses campagnes italiennes contre les Habsbourg et les ducs de Savoie, et, comme d'habitude, ce nouvel effort militaire signifie davantage d'impôts.

A partir de la fin des années 1620, alors que les impôts augmentent, le rythme des protestations s'accélère. Les conflits qui agitent Angers en 1629-1630 paraissent bien anodins face aux sanglantes insurrections qui se produisent ailleurs en France; mais ils offrent une version réduite de la contestation fiscale. Ils se déroulent pratiquement toujours selon le même schéma : des fonctionnaires royaux annoncent une nouvelle taxe ou autre augmentation d'impôts, la communauté la plus directement touchée (comme les travailleurs de telle ou telle corporation) proteste contre l'injustice de cette mesure par une pétition ou une déclaration, la protestation est rejetée ou ignorée ; et quand les collecteurs d'impôts arrivent, une foule se rassemble devant leur logis, les manifestants renouvellent leurs protestations, et ils s'attaquent enfin à la demeure ou à la personne même des collecteurs.

Les tanneurs d'Angers, par exemple, protestent bruyamment contre la levée d'une nouvelle taxe sur les peaux et les cuirs. Le 5 septembre 1629 vers dix heures du soir, soixante à quatre-vingts d'entre eux se rendent à l'auberge « où pend pour enseigne l'image de saint Julien ». La trouvant fermée, « ils ont fait un grand bruit et tintamarre, et menacé lesdits maltôtiers de les jeter en l'eau, et même de mettre le feu en ladite hôtellerie, et se sont mis en devoir de rompre les portes pour y entrer, et rompre à coups de pierre les vitres des basses fenêtres, et s'en sont allés » (Louvet, 1854-1858, vol. V, 2e partie, p. 136). Les juges auprès desquels les collecteurs se plaignent le lendemain leur conseillent de quitter la ville afin d'éviter de plus grands désordres.

En avril 1630, Angers est le cadre d'une autre variante de rébellion fiscale. Après que des affiches attaquant la magistrature pour son rôle dans la collecte des nouvelles taxes ont fait leur apparition dans la ville, la compagnie des avocats plaidants se réunit pour discuter ses propres problèmes fiscaux. Devant la double obligation d'acquitter de nouvelles redevances et de racheter à la couronne le droit de nommer les procureurs qu'elle menace de leur imposer, les avocats décident de porter plainte contre l'avidité des fermiers des impôts, et de suspendre leurs activités en attendant que le roi et le Parlement de Paris se soient prononcé sur l'affaire.

Le 9 avril, soit trois jours plus tard, une foule se forme pour empêcher d'entrer dans un faubourg d'Angers les huissiers qui doivent y encaisser de force les impôts non payés. L'un d'entre eux blesse d'un coup d'épée un cabaretier récalcitrant, et la foule en fureur se lance à leur poursuite. (Un des huissiers a la mauvaise idée de chercher refuge à la prison, où les autorités l'arrêtent, le jugent pour agression et le condamnent à être pendu.) Le 10, une autre foule assiège chez lui un dignitaire local « soupçonné de maltôte » (AMA [Archives municipales d'Angers] BB 72/ 97 [série BB 72, folio 97]).

Mais toutes les manifestations ne sont pas négatives. Le 21 mars, la milice d'Angers rend hommage au maire pour s'être opposé aux fermiers des impôts. Bannières au vent, tirant ici et là une salve d'honneur, les compagnies défilent dans les rues au son du tambour et de la trompette, portant un arbre de mai qu'elles vont enfin planter devant la porte du maire. Le 30, c'est au tour des citoyens d'honorer leur maire. Sur la Loire,

ils ont dressé un fort, une scène, et un tableau géant qui figure le peuple français résistant à la tyrannie. Une bataille est représentée sur le fleuve, où le géant Alastor et ses troupes repoussent attaque après attaque. Des coups de canon sont tirés tandis que des feux d'artifice jaillissent du fort, des orateurs déclament des vers écrits pour l'occasion. A en croire Jehan Louvet, notre fidèle observateur, « s'en sont tous ceux qui ont tout vu allés bien contents » (Louvet, 1854-1856, vol. 5, 2e partie, p. 171).

En juin 1630, les difficultés recommencent. Cette fois, c'est aux archers de la gabelle d'essuyer la colère populaire. Deux d'entre eux ont été arrêtés pour meurtre et vol dans un village voisin d'Angers. Le 13, alors que le maire bien-aimé (qui est également juge au présidial) fait comparaître les deux détenus devant les témoins de leurs crimes, le capitaine des archers de la gabelle surgit avec une bande de ses hommes, et, brandissant un pistolet, il menace le maire. Celui-ci envoie alors chercher de l'aide à Angers, d'où une foule de citoyens armés se précipitent à son secours. Après avoir tué les deux archers coupables, ils mettent à sac la maison de leur capitaine, boivent son vin, et brûlent tout ce qu'ils trouvent chez lui dans un gigantesque feu de joie (Louvet, *op. cit.*, pp. 167-170).

Dix jours plus tard, c'est la veille de la Saint-Jean (23 juin). Tandis que les Parisiens se rassemblent place de Grève pour les feux d'artifice, les jeunes d'Angers organisent leur propre spectacle. Ils ont « accoutumé, écrit Louvet, de faire des feux par les carrés et autres lieux et endroits de la ville en l'honneur et révérence de ladite fête » (Louvet, *op. cit.*, p. 171). Cette année-ci, selon le procureur du roi, les participants à la fête sont « de basse et vile condition », ce qui signifie sans doute qu'il s'agit de journaliers, d'apprentis et de domestiques. Ils font du capitaine honni un mannequin armé d'une épée avec une pancarte sur le dos, prennent leurs bâtons et leurs hallebardes et s'en vont parader dans les rues au son du tambour, hurlant des injures et rossant l'effigie qu'ils trimballent avec eux, et que, pour finir, ils jettent dans les flammes.

Les citoyens d'Angers ne tardent pas à payer leur opposition enthousiaste – quel que soit son comportement, un capitaine de la gabelle incarne l'autorité royale. Pour les événements d'avril et de juin, une trentaine de personnes sont emprisonnées au château, cinq sont envoyées

à Tours pour y être jugées, deux sont pendues, et la ville doit dédommager le capitaine de ses pertes.

Ces protestations sont évidemment fort peu de chose comparées au Lanturlu de Dijon, qui a lieu la même année. A Dijon, l'enjeu est aussi bien plus important puisque le roi veut supprimer l'exemption fiscale dont jouit la ville, et établir une élection – administration régionale des impôts – directement responsable devant la couronne. En 1630, l'Anjou possède déjà son élection, et la protection que lui assuraient ses Etats n'est qu'un lointain souvenir ; la province a vu disparaître une grande partie de son indépendance fiscale au cours des siècles précédents.

Les luttes bourguignonnes et angevines ont pourtant d'importants points communs. Elles se déroulent évidemment sur le même fond de guerre, qui explique les plus grandes exigences royales en matière d'impôts. Elles partagent en outre le même scénario, des protestations officielles (lorsque c'est possible) aux attaques directes contre les collecteurs (lorsque c'est nécessaire) ; les corporations y jouent le même rôle important de noyaux de résistance ; on y retrouve une haine semblable des officiers qui s'enrichissent des nouvelles taxes ou qui abusent de leur pouvoir de collecteurs d'impôts, la même hésitation chez les fonctionnaires régionaux à prendre le parti de la couronne contre celui du peuple, la même répression brutale mais hautement sélective quand les autorités royales entrent en scène.

Les formes mêmes de l'action populaire sont fréquemment semblables : attaque de la maison d'un scélérat, moqueries rituelles, parade costumée, recours à des simulacres de justice (comme la mise à mort du coupable, brûlé en effigie), menaces récurrentes de jeter l'ennemi à l'eau. En général, elles traduisent chez le peuple une attitude qu'on pourrait qualifier de supplication agressive. « Accordez-nous nos droits, et nous resterons à notre place ; niez-les, et nous nous battrons », tel est, en réalité, le propos des rebelles. Les gens du peuple ont plus ou moins conscience que les impôts royaux entament de plus en plus profondément leur vie; les autorités régionales voient la prolifération des officiers royaux limiter toujours davantage leur pouvoir et leur autonomie ; et tous remarquent que les obligations nouvelles qui leur sont imposées vont à l'encontre de droits et de privilèges sanctionnés par le temps et la loi.

Avec la fin du journal de Jehan Louvet, en 1634, nous perdons un peu de la texture de la contestation angevine. Les procès-verbaux du conseil d'Angers (AMA BB 28 à 74) mentionnent la plupart des événements racontés par Louvet, mais de façon sage et laconique. Ils leur manquent les détails piquants qui donnent vie au récit de Louvet, mais de façon sage et laconique. Il leur manque les détails piquants qui donnent vie au récit de duire les événements de la décennie précédente : bagarres avec les archers de la gabelle, opposition entre les officiers de justice et les bourgeois de la ville, efforts des fonctionnaires royaux pour tirer toujours plus d'impôts de l'Anjou, efforts des Angevins pour ne pas les payer.

Entre la fin du journal de Louvet et le début de la Fronde, c'est-à-dire entre 1634 et 1648, les luttes les plus importantes se produisent en 1641 et 1643. Il s'agit dans les deux cas de mouvements anti-fiscaux, mais ceux-ci revêtent des aspects différents. En 1641, des manifestants attaquent les fonctionnaires postés aux portes d'Angers pour collecter la nouvelle subvention royale de un sou par livre (soit 5 %) sur la valeur des marchandises qui entrent dans la ville. Quoiqu'il s'agisse de gens pauvres et obscurs, l'intendant rapporte que « plusieurs marchands fomentent la sédition, et [je] ne puis trouver une seule personne qui veuille déposer quoi que je fasse, chacun dit je ne connais pas ces gens-là. Ce peuple a un si haut point d'insolence qui va menacer ceux qui peuvent déposer de brûler leur maison, et ne se soucie en aucune façon du monde des magistrats » (Mousnier, 1964, p. 487).

Deux ans plus tard, en 1643, la taxe à laquelle on s'oppose est celle des subsistances, destinée à payer la nourriture des troupes royales qui attaquent alors les Habsbourg en Catalogne et en Flandres. Quand le gouverneur militaire exige paiement de ce qui est dû pour le passé, les Angevins refusent. Des assemblées se forment dans les paroisses et nomment des porte-parole, les syndics, qui annoncent que la taxe illégale ne sera pas acquittée. Bien qu'en août, l'intendant se vante d'avoir « cassé leur syndicat » (Porchnev, 1963, pp. 619-620), les alliances auxquelles a donné lieu la quasi-rébellion de 1643 subsistent sous une forme ou sous une autre jusqu'à la fin des années 1640. Elles regroupent les ouvriers de la ville, une partie importante du clergé et quelques hommes de loi non seulement contre les officiers royaux du fisc, mais contre les magistrats qui accaparent les charges municipales et font le sale travail de la couronne.

La Fronde

Au niveau local, la Fronde poursuit ces mêmes luttes, mais les complique et les aggrave. Dans ses termes les plus simples, elle se réduit à une série de défis lancés à l'autorité royale. Ces défis vont de la résistance passive à la rébellion déclarée, et durent de 1648 à 1652. On y distingue quatre grands groupes d'acteurs :

1 le roi, la reine mère, le cardinal Mazarin et leurs agents ;

2 la haute magistrature, groupée autour des Parlements, et en particulier du Parlement de Paris ;

3 une coalition changeante de grands seigneurs comme le prince de Condé, la plupart du temps unis contre la couronne, mais susceptibles de défection, de cooptation et de rivalité interne ;

4 un ensemble de partis populaires régionaux diversement constitués de marchands, de professionnels, d'artisans et de rentiers.

La complexité de la Fronde résulte de la position fluctuante de ses participants (exemple : les princes n'entrent ouvertement en révolte que bien après les insurrections populaires de 1648), des changements d'alliances (exemple : si au début de la Fronde, Condé est le principal défenseur militaire du roi, à la fin, il est son principal ennemi) et des tensions et divisions au sein des groupes eux-mêmes (exemple : en août 1648, quand les ouvriers et petits commerçants élèvent des barricades au centre de Paris, les grands marchands et officiers municipaux commencent par ne rien faire puis prennent parti contre les insurgés).

Heureusement, il n'est pas nécessaire d'entrer dans ces détails, et l'on peut en gros accepter la chronologie classique : Fronde parlementaire (1648-1649), Fronde des princes (1650), coalition des princes et des Parlements (1650-1651), et Fronde de Condé (1651-1652). Au sein de cette chronologie, le tableau 2situe les principaux événements de la Fronde en Anjou et dans l'ensemble de la France.

TABLEAU 2 : *la période de la Fronde en Anjou et dans l'ensemble de la France*

Année	*Ensemble de la France*	*Angers et Anjou*
1635	début officiel de la guerre contre l'Espagne et l'Autriche ; rébellion de la Guyenne et du Languedoc	
1636	début de la rébellion des Croquants dans le Sud-Ouest	(jusqu'en 1639) épidémie de peste à Angers et dans les environs ; *août :* les paroisses de la ville lèvent volontairement de l'argent pour la défense de la Picardie
1638		accroissement de la résistance à diverses taxes liées à la guerre
1639	révolte des Nu-Pieds en Normandie ; nouvelles insurrections dans le Languedoc	
1640	rébellions à Rennes, à Moulins et dans les environs	habitants d'Angers emprisonnés pour n'avoir pas voulu contribuer aux emprunts forcés de la couronne
1641	la France s'allie à la Catalogne et au Portugal après le succès de leurs révoltes contre l'Espagne ; rébellion du comte de Soissons ; autres rébellions en Poitou et Saintonge.	*octobre :* attaques contre les collecteurs de la taxe de subvention à Angers
1642	conspiration du favori royal Cinq-Mars avec l'Espagne ; exécution de Cinq-Mars	
1643	mort de Louis XIII ; Anne d'Autriche et Mazarin deviennent régents de Louis XIV, âgé de cinq ans ; multiples insurrections dans l'Ouest et le Sud de la France (dans le Sud, jusqu'en 1645)	assemblées paroissiales à Angers contre les taxes des subsistances
1644		*août :* chaleureuse réception de la reine exilée Henriette d'Angleterre à Angers, Saumur et ailleurs
1649	*janvier :* Mazarin et la famille royale fuient Paris, ordre d'exil des hautes cours ; le Parlement de Paris s'empare du gouvernement ; pression populaire contre la municipalité royaliste ; mouvements de soutien au Parlement dans plusieurs villes ; des paysans se rassemblent à Paris pour exiger la réduction de la taille ; insurrection à Pau ; *août :* Mazarin arrête les chefs du mouvement parlementaire ; des barricades surgissent au centre de Paris ; Mazarin libère les prisonniers, puis (en octobre) accepte les demandes du Parlement ; *octobre :* le traité de Westphalie met un terme à la guerre de Trente Ans bien que la guerre avec l'Espagne se poursuive par intermittence jusqu'en 1659	*février-mars :* les marchands, artisans et petits fonctionnaires constituent à Angers une milice autonome ; barricades, alliances avec la Trémoille et autres frondeurs ; attaques contre les collecteurs d'impôts ;

		leurs		
1645	soulèvement à Montpellier		sieurs provinces ; Condé organise le blocus de la capitale au nom du roi ; *mars :* arrangement provisoire (malgré le mécontentement de la population parisienne) ; *août :* la famille royale réintègre la capitale	*avril :* attaques de la milice contre les troupes royales à Angers ; plus tard, réconciliation des habitants avec le gouverneur royal
1647		des attaques contre les agents de la pancarte déterminent l'envoi de troupes permanentes à Angers		
1648	*juin-juillet :* les hautes cours (Parlements et Chambres) demandent conjointement des réformes importantes, dont le rappel des intendants et le contrôle des impôts et des ventes d'of-	*septembre :* les habitants d'Angers bloquent les1650 troupes envoyées dans la ville	*janvier :* la reine fait emprisonner Condé et ses alliés qui cherchent à éliminer Mazarin ; *février-août :* la duchesse de Longueville, la princesse de Condé et autres	*mars :* assemblées civiques à Angers contre la politique royale ; siège royal des rebelles au château de Saumur ; *avril :* de nombreux nobles de la

Année	*Ensemble de la France*	*Angers et Anjou*
	alliés du prince de Condé organisent résistance et rébellion dans les provinces, en particulier à Bordeaux et en Flandre ; mouvements populaires à Tulle, Bordeaux et ailleurs ; rébellions défaites en décembre ; *septembre à décembre :* les rentiers parisiens protestent contre le gouvernement	province se déclarent en faveur des princes de la Fronde ; *mai :* le parti populaire d'Angers nomme ses propres représentants
1651	le Parlement de Paris, d'accord avec les princes rebelles, exige le départ de Mazarin ; Mazarin libère les princes et quitte la France ; *février à septembre :* nombreux conflits entre les troupes royales et les habitants de la région parisienne ; *printemps :* l'Ormée (assemblée dissidente d'artisans, de boutiquiers et de petits fonctionnaires, etc.) se forme à Bordeaux ; début d'une franche rivalité parmi les frondeurs, dont beaucoup se réconcilient avec la reine ; *septembre :* Condé quitte Paris pour le Sud-Ouest ; *automne :* Condé met sur pied des renforts dans le Sud et l'Ouest ; *décembre :* Mazarin rentre en France avec ses propres troupes	*janvier :* les représentants des assemblées populaires d'Angers tentent d'exclure la magistrature des offices municipaux ; *février :* feux de joie à Angers pour la libération des princes ; *mai :* les élections d'Angers portent au pouvoir un maire et un conseil du parti populaire ; vaste résistance aux collecteurs d'impôts ; *décembre :* le gouverneur de l'Anjou (le duc de Rohan) refuse de livrer les Ponts-de-Cé aux armées royales, se range du côté de Condé et courtise le parti populaire d'Angers
1652	*mai-juillet :* Condé marche sur Paris et s'empare de la ville ; *juin :* l'Ormée prend le pouvoir à Bordeaux ; *été :*	*janvier :* le duc de Rohan empêche l'évêque royaliste (Henry Arnauld) de revenir à Angers, démem-

Année	*Ensemble de la France*	*Angers et Anjou*
	manifestations de soutien et oppositions populaires à Mazarin à Paris ; une foule anti-Mazarin attaque l'Hôtel de Ville ; *août :* nouvel exil de Mazarin ; *octobre :* Condé rencontre une résistance croissante et part aux Pays-Bas ; Louis XIV et Anne d'Autriche font à Paris un retour triomphant ; la chasse aux frondeurs commence dans toute la France	bre l'assemblée de justice réunie pour le condamner ; *février :* une partie des habitants d'Angers attaquent les partisans du roi ; *février à mars :* les troupes royales assiègent et prennent Angers et les Ponts-de-Cé, pillent la région, réorganisent la municipalité et la milice ; des luttes de factions s'ensuivent dans la ville, et le parti populaire retrouve un certain poids ; *avril à juillet :* le parti populaire reforme des assemblées et cherche à reprendre le pouvoir, mais doit finalement capituler à l'approche d'une nouvelle armée royale ; *août :* banissement d'Angers des chefs du parti populaire
1653	*février :* Mazarin revient à Paris ; *août :* l'Ormée capitule à Bordeaux	*avril :* la couronne nomme à Angers une nouvelle municipalité, et limite sévèrement les droits municipaux

Comme le montre la chronologie, Angers et l'Anjou sont fortement mêlés aux diverses rébellions qui se produisent entre 1648 et 1652. Du point de vue de la contestation populaire, la Fronde se divise en événements discrets, événements dont la plupart restent très proches des révoltes fiscales et des luttes de factions des années 1620 et 1630. La

Fronde apparaît aux Angevins comme une succession d'occasions où des troupes doivent être temporairement logées, un ensemble de changements dans le domaine des impôts, une période où la possibilité de s'opposer aux taxes ou à l'hébergement avec un groupe d'alliés puissants est plus forte qu'à l'accoutumée, et, ici et là, une chance de restructurer le gouvernement en organisant des milices, en tenant des assemblées locales, et en choisissant des représentants pour exprimer les revendications du peuple.

Le très sérieux journal de Mathurin Jousselin, curé de Sainte-Croix à Angers, rapporte maints événements cruciaux. (Jousselin commence par consigner quelques notes dans le registre de sa paroisse en 1621, au moment où il entre en fonction ; il poursuit ses observations jusqu'en 1662 ; mais son œuvre ne se rapproche vraiment de la chronique quotidienne que sous la Fronde.) En 1648, son premier commentaire concerne un sujet de plainte caractéristique : l'obligation pour la province de loger une compagnie de soldats écossais et plusieurs compagnies de soldats français chargés de faire rentrer de force les arriérés fiscaux. Aucune résistance concertée ne se manifeste au cours des six semaines où les troupes vivent aux frais de la ville. Toutefois, le curé favorise une opposition symbolique en encourageant « des prières continuelles pour la protection des opprimés » et en organisant une procession générale pour attirer sur la communauté la clémence divine.

Certains prêtres vont plus loin, et parmi eux, Gaultier, le curé de la Trinité. Un « tumulte » s'est produit lorsqu'un huissier poursuivi par deux fonctionnaires s'est réfugié dans son église, où les fidèles se sont portés à son secours. A l'entrée du château, l'huissier en question a placardé une série d'accusations contre un des soldats occupants. Le curé s'est laissé convaincre d'aider et de soutenir ses ouailles dans la protection de l'audacieux, ce qui va lui coûter une amende de 240 livres, destinées à couvrir les frais d'hébergement d'un officier, logé chez le juge de l'affaire (Jousselin, 1861, pp. 432-433). Mais la résistance s'arrête pratiquement là. Dans la ville, le gouverneur et les troupes occupantes agissent comme ils l'entendent. Arrivées au début de janvier, ces dernières ne s'en vont qu'à la mi-février, lorsque la ville a acquitté toutes les taxes demeurées impayées.

Cependant, pas plus que les pressions fiscales de la couronne, la résistance angevine aux exigences royales n'a définitivement disparu. Fin avril 1648, la ville doit collecter un nouveau droit, la pancarte, imposée sur le vin, le fourrage et autres produits entrant dans les murs. Le gouverneur en exempte certains de ses amis, puis le clergé dans son ensemble, ce qui ajoute l'indignation au désespoir. Les délégations successives qui lui sont envoyées n'ont d'autre résultat que de durcir sa position : au besoin, il imposera la taxe et les exemptions par la force. Fin juin, l'opposition du Parlement de Paris aux exigences royales encourage toutefois les Angevins à suivre le mouvement; si les assemblées paroissiales finissent par accepter l'exemption du clergé, ce n'est qu'à condition qu'on n'en tire pas un précédent pour d'autres taxes (Débidour, 1877, p. 62), et toutes les menaces du gouverneur sont incapables de faire bouger la ville de cette position. Parallèlement, une fraude générale s'amorce à l'encontre de la pancarte, laquelle fait en outre l'objet d'une opposition juridique pour cause de ratification illégale. Réduite à une complète soumission en février 1648, la population d'Angers s'élève une fois de plus contre l'autorité royale en juillet.

De juillet 1648 au début de 1649, l'opposition angevine ne cesse de se durcir. La journée parisienne des Barricades (le 26 août 1648, la reine fait arrêter des membres du Parlement de Paris ; des barricades surgissent dans tout le centre de la capitale, et la reine se trouve ainsi contrainte de relâcher les parlementaires) reste sans effet à Angers. Mais le 30 septembre, la population de la ville bloque ses portes, ignore les ordres de son conseil terrorisé, et empêche momentanément l'entrée d'un régiment royal. Ce défi, le maire et le conseil le savent, met Angers à deux doigts de la rébellion punissable.

Cependant, ce n'est qu'en février 1649 que se produit une rupture évidente et durable entre la ville et son souverain. A la mi-janvier, le Parlement de Paris lance un appel à l'aide à l'ensemble du royaume. Les hautes cours et le conseil d'Angers évitent de le reconnaître officiellement, mais la population finit par en être avisée. En février, elle se rassemble devant l'Hôtel de Ville et exige la création d'une milice civique. Le conseil accepte. Des civils armés assurent dès lors la défense des portes, et entourent le château avec sa garnison royale, délimitant ainsi l'autorité de la couronne.

Toutefois, les autorités de la ville refusent de s'engager. Elles omettent de répondre à l'appel du Parlement de Paris. Le 6 mars, les officiers des deux cours principales (la Sénéchaussée et le Présidial) n'en prennent pas moins l'initiative d'informer la capitale que « cette compagnie... ne manquera jamais à la fidélité et obéissance dues au service de Sa Majesté, ni de respect aux arrêts de la cour sous l'autorité de laquelle nous tiendrons, Monseigneur, à grand honneur de continuer les fonctions de nos charges, pour le maintien desquelles nous espérons par votre faveur la protection et bienveillance de la cour » (BN, *Cinq Cents de Colbert,* p. 3).

Voilà une déclaration pour le moins subtile, mais cependant précise, d'alignement sur le Parlement. Toujours hésitant, le conseil de la ville temporise ; il s'efforce de réduire la garde civique, mais selon Jousselin, « incontinent l'appréhension de surprise obligea le peuple à demander un major; ce qui n'étant au gré de tous le peuple se trouva en l'Hôtel de Ville le 16 de mars ; et tous unanimement nommèrent M. de Lespine Lemarié, conseiller aud. siège Présidial, pour major. Ses excuses, ses allégations de jeune âge et d'inexpérience pour le fait de la guerre, ne purent empêcher que le peuple ne l'enlevât et portât à la maison de ville pour y prêter serment devant M. le maire, qu'on fit de sa maison retourner aud. Hôtel de Ville à cet effet » (Jousselin, *op. cit.,* p. 434). Lemarié, le nouveau major, est l'un des deux signataires du message du 6 mars au Parlement de Paris.

La nomination d'un major qui n'est pas l'homme du conseil mais, en réalité, le candidat d'une assemblée populaire spontanée, constitue à la fois une rébellion contre les autorités municipales et un grand pas vers une alliance ouverte avec la Fronde. Pendant les trois années suivantes, Lemarié et Claude Voisin, son allié, professeur à la faculté de droit, dirigent à l'intérieur d'Angers un parti populaire. Celui-ci domine parfois le gouvernement de la ville, qu'il encourage presque toujours à demander l'autonomie municipale, à résister aux taxes royales et à l'obligation de loger des troupes, et à se ranger du côté de l'opposition nationale contre Mazarin et la reine. Pour autant qu'on puisse en juger d'après les procès-verbaux du conseil, le journal de Jousselin et autres sources, le cœur du parti populaire se compose des mêmes artisans, marchands et petits fonctionnaires qui ont pris la tête des mouvements anti-fiscaux d'avant la Fronde. Leurs méthodes aussi sont très similaires : convocation

solennelle d'assemblées paroissiales non autorisées, élection provocante de chefs et de représentants, attaque directe contre la personne et les biens des collecteurs d'impôts, etc. La grande différence réside dans le fait que, désormais, ils comptent en dehors de la ville de puissants alliés potentiels.

Cependant, Angers continue à glisser vers la Fronde. Le 25 mars, une assemblée générale des paroisses de la ville ouvre cérémonieusement les lettres de deux grands frondeurs, le marquis de la Boulaye et le duc de la Trémoille, où ceux-ci demandent à ce que soit reconnue l'autorité que leur a accordée le Parlement de Paris. Après mûre réflexion, l'assemblée envoie des délégués signifier cette reconnaissance. Entre-temps commencent des attaques contre les officiers de la gabelle et des escarmouches avec la garnison royale établie au château. La collecte des impôts prend virtuellement fin, et la population s'offre le luxe d'importer son sel non taxé. Après que le duc de la Trémoille et le marquis de la Boulaye ont fait leur entrée officielle dans la ville, la population s'engage à apporter une aide morale, financière et militaire à un éventuel siège du château. A ce stade, comme maintes villes du royaume, Angers s'est condamnée bon gré mal gré à la révolte armée contre la couronne.

Bien d'autres événements suivent : attaques contre la garnison royale, fuite d'un maire pris de peur, réconciliation avec le gouverneur royal après qu'une trêve a mis fin à la révolte du Parlement de Paris, intercession de l'évêque Henry Arnauld pour qu'Angers ne soit pas trop sévèrement châtiée après sa capitulation, nouvelles obligations de loger des troupes chargées d'assurer le recouvrement des impôts non payés, nouvelles luttes entre elles et les habitants de la ville, tentation d'un nouveau gouverneur royal (le duc de Rohan) de s'engager dans la Fronde des princes, tentations répétées du parti populaire de s'insurger lorsque la situation nationale apparaît prometteuse, alliances intermittentes entre ce même parti et les nobles insurgés de la région, fréquentes hésitations de l'élite judiciaire de la ville.

La Fronde angevine est complexe, tumultueuse et inconstante. Pourtant, elle revient sans cesse aux mêmes thèmes : défense des privilèges locaux et régionaux contre une monarchie omnivore, hostilité envers quiconque profite personnellement de l'expansion royale, résistance à l'obligation de loger des troupes turbulentes et exigeantes,

opposition aux impôts arbitraires, surtout lorsqu'ils sont affermés et concernent des produits de première nécessité.

Dans sa Fronde, Angers n'est pas seule. Des villes plus petites rejoignent le mouvement. A Saumur, par exemple, la population résiste à la gabelle en mars 1651, ainsi qu'en témoigne la *Muze historique :*

> La populace de Saumur
> Trouvant le jour un peu trop dur
> Et menaçant d'être rebelle
> Touchant les droits de la gabelle,
> Comminge, gouverneur du lieu
> Sans presque pouvoir dire adieu
> Sans même avoir loisir de boire,
> Alla vitement vers la Loire
> Pour au peuple séditieux
> D'abord faire un peu les doux yeux;
> Et, s'il s'obtinait d'aventure
> En son sot et brutal murmure,
> Agir près comme un lion
> Pour punir la rébellion *(Muze historique,* livre II,
> lettre XIII, 25 mars 1651, p. 103).

A Saumur, la résistance aux impôts arbitraires s'associe également à d'autres formes d'opposition pour composer une version locale de la Fronde.

A un certain moment, la Fronde angevine présente une combinaison de plusieurs de ces thèmes. Lorsque, en mars 1650, le duc de Rohan prend enfin possession de son nouveau gouvernorat et fait en hésitant son premier geste de sympathie à l'égard du mouvement régional de résistance, la ville l'accueille comme un héros, avec processions et cortèges, Te Deum, banquets et bals. Le lendemain de cette fastueuse entrée, « il délivra quantité des pauvres collecteurs que la pauvreté du peuple avait réduits dans l'impuissance de payer, ne laissant dans les prisons que ceux qui avaient reçu plus qu'ils n'avaient payé » (Jousselin, *op. cit.*, p. 448). Le contraste avec son prédécesseur, qui non seulement

logeait des troupes mais jetait pêle-mêle en prison tous les collecteurs incapables de payer ce qu'on attendait d'eux, n'aurait pu être plus marqué... ni, sans doute, plus volontairement calculé. Rohan parvient toutefois à ne pas s'engager dans une rébellion personnelle trop ouverte contre l'autorité royale jusqu'en décembre 1651, où, enjoint de remettre à un envoyé de la couronne la forteresse des Ponts-de-Cé, il refuse de le faire et prend ainsi clairement parti pour le prince de Condé.

En fait, la Fronde angevine prend fin en mars 1652, avec la capitulation de Rohan et la reddition des Ponts-de-Cé. Puis vient l'heure de la punition. Selon Jousselin, « les gens de guerre achevèrent leur départ après avoir commis autour d'Angers des excès et violences auparavant inouïs, et qu'on n'eût pas dû appréhender des Turcs : les logis brûlés après les meubles, toutes provisions gâtées, meurtres, viols, sacrilèges jusqu'aux calices et custodes, églises converties en étables » (Jousselin, *op. cit.*, p. 470).

A Angers même, le parti populaire continue toutefois de résister pendant quatre mois, et tente même de reprendre la direction de la municipalité ; il faut attendre juillet et l'arrivée massive de nouvelles troupes royales pour l'abattre définitivement. Ses chefs sont alors exilés, et, au cours du printemps 1653, Angers perd les derniers lambeaux de ses libertés municipales. A cette date, Mazarin et Louis XIV, maintenant âgé de quinze ans, sont à nouveau les maîtres de la France.

L'Anjou après la Fronde

L'histoire de l'Anjou a atteint un moment fatidique. Deux changements liés l'un à l'autre se produisent, dont l'importance profonde n'apparaîtra clairement qu'en rétrospective. D'une part, les grands seigneurs de la province ne sont plus jamais prêts à s'associer à une rébellion populaire, du moins jusqu'à la contre-révolution vendéenne de 1793. D'autre part, c'est alors que commence véritablement l'administration directe et continue de la province par la couronne, avec l'absorption de la municipalité dans la bureaucratie royale, et l'installation permanente à Tours d'un intendant ayant juridiction sur l'ensemble de l'Anjou. Ces deux changements modifient fortement les circonstances et les possibilités de la résistance populaire aux exigences royales.

Pour ce qui est de la participation du peuple à la contestation, la rupture la plus évidente par rapport au passé réside dans la disparition pratique de la rébellion populaire conduite ou soutenue par les grands magnats régionaux. Florissantes dans l'Anjou du XVI^{e} et XVII^{e} siècle, les rébellions de ce type vont disparaître, et, avec elles, trois autres éléments importants : le combat armé d'unités militaires organisées comme premier moyen de régler le conflit ; les clients des nobles et des grands fonctionnaires dans le rôle d'acteurs majeurs dans les insurrections et autres conflits; l'habitude chez les membres de telle communauté de s'assembler, de formuler leurs doléances, d'élire un capitaine (un maire, un syndic) comme porte-parole devant les autorités dûment constituées, et de refuser d'obéir aux ordres de ces autorités aussi longtemps qu'ils n'ont pas obtenu un quelconque accord touchant leurs doléances et revendications. En d'autres termes, on assiste au déclin de la guerre, du clientélisme et de la mutinerie comme moyens d'action collective.

Il faut toutefois un certain temps pour que la noblesse et le peuple prennent tous les deux conscience de ce grand changement. En 1654, par exemple, le frondeur qu'est le cardinal de Retz s'enfuit de sa prison de Nantes pour se réfugier au château de Beaupréau, dans le sud de l'Anjou, et rassemble une petite troupe armée de sympathisants nobles. En automne, après sa capture, ses fidèles de l'Anjou du sud tentent de lever des troupes pour aller le libérer, et pendant les deux ans qui suivent, une véritable ligue de seigneurs rebelles en puissance se forme dans la province, qu'ils divisent en dix « cantons » pour organiser la noblesse et recueillir ses doléances. Le langage de leur acte d'association est celui de la Fronde : « Tous lesquels gentilshommes et autres qui signeront ci-après, sous l'obéissance et l'autorité du Roi, se sont promis appui, secours, protection et maintien contre ceux qui abusent de l'autorité de Sa Majesté, veulent abolir les immunités, prérogatives et franchises possédées par les gentilshommes, de sorte que l'affaire de chaque particulier soit commune, et la commune soit comme particulière à chacun... » (Débidour, 1877, p. 303). Lorsqu'il se trouve un Mazarin sur lequel concentrer sa haine, tout frondeur avisé préfère évidemment ne pas s'en prendre au roi lui-même, et attaquer plutôt ses conseillers, agents et clients. Les nobles connaissent par cœur les règles de la rébellion telle qu'elle se pratique au XVII^{e} siècle. Cependant, leur ligue se désagrège

sous l'effet d'un habile mélange de menaces et de concessions. Les seigneurs de l'Anjou sont peu à peu neutralisés ou cooptés.

Le reste de la population ne voit pas ses privilèges aussi bien traités. Le conseil municipal d'Angers s'en prend aux guildes au nom de l'économie et du progrès : en 1653, il fonde ses propres ateliers de drap en concurrence avec les maîtres de l'endroit; en 1655, il obtient du Parlement de Paris un édit ordonnant la dissolution de la guilde des tisserands, et autorisant tous les représentants de la profession à venir exercer celle-ci dans la ville. (On ne s'étonnera donc pas que les corporations aient joué un rôle essentiel dans l'opposition populaire à l'élite civique et judiciaire d'Angers pendant la Fronde.) En outre, il rétablit les anciennes taxes.

Cette dernière mesure ranime deux cycles bien connus de conflits. D'abord, celui où la ville prend du retard dans l'acquittement de ses impôts royaux, le gouverneur de la province envoie des troupes pour en assurer le paiement, les citoyens regimbent devant l'obligation de les loger, et les soldats eux-mêmes se livrent au pillage, au viol, à la débauche jusqu'à ce que les bourgeois achètent finalement leur départ; ainsi, dès le printemps 1655, le conseil municipal d'Angers mène une grande enquête sur les vols dont sont accusés les soldats logés dans les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Lazare, et sur « la violence commise par leur lieutenant sur le sieur Herbereau, échevin d'Angers » (AMA BB 86/16). Ensuite, le cycle au cours duquel la ville ou la couronne, pressées de trouver de l'argent, afferment une de leurs taxes à un capitaliste local, lui donnent toute liberté de collecter celle-ci comme il l'entend, et en arrivent une fois de plus à employer la troupe contre la population de la ville.

En 1656, le conseil municipal aggrave ce second cycle en acceptant d'affermer toutes les taxes de la ville à l'un de ses membres. Pour s'assurer un bénéfice, celui-ci est contraint de se montrer particulièrement dur, et va jusqu'à étendre la pancarte à tous les produits quotidiens qui entrent dans la ville. Le 2 octobre, lendemain du jour où débute son mandat, une foule se réunit aux portes d'Angers, et, selon une habitude pratiquée bien avant la Fronde, détruit les corps de garde qui y sont installés. L'arrivée du commandant des troupes royales de la province ne met pas fin à l'agitation. D'après les minutes du conseil, lors d'une

assemblée convoquée d'urgence le 22 octobre, « sont entrées en lad. chambre du conseil si grande quantité desd. personnes inconnues, gens mutinés et en fureur, qu'elle s'est incontinent trouvée remplie, lesquelles auraient commencé de s'écrier qu'ils ne voulaient plus de maltôtes ni de maltôtiers, plus de pancartes ni de sol pour pot, plus de corps de garde ni de gabeleurs aux portes de ville, qu'il fallait tuer et exterminer tous les maltôtiers, et commencer par ceux du corps de ville » (AMA BB 86/ 170).

Après beaucoup de cris et de vagues négociations, les émeutiers arrachent au procureur du roi, de Souvigné, une déclaration écrite où il s'engage à abolir les taxes. Lorsque celle-ci est lue, la foule se met à hurler « Vive le roi et M. de Souvigné ». Dans la discussion qui s'ensuit, selon le compte-rendu du vice-maire, un homme s'en prend à lui et lui lance : « Te voilà, toi qui ne veux pas que nous soyons maîtres tissiers ! Ho ! Il y aura des maîtres tissiers à Angers que tu ne seras plus au monde » (AMA BB 86/ 205).

Mais ni l'abolition des taxes ni le triomphe des tisserands ne survivent longtemps à cette heureuse journée d'octobre. Loin de là. Quelques semaines plus tard, les inévitables troupes royales arrivent à Angers, où elles restent jusqu'en février 1657. Une fois encore, le conseil municipal entend les plaintes de ses administrés touchant les « exactions des soldats logés en la ville » (AMA BB 86/ 205). Mais ceux-ci ont maintenant un redoutable défenseur en la personne de l'intendant royal de Tours. Un tribunal improvisé, où siègent certains membres de l'ancienne élite judiciaire, passe alors à l'action. Trois personnes sont pendues pour leur rôle dans la rébellion du 22 octobre, et, au printemps 1657, le roi retire à nouveau les quelques privilèges qu'il avait rendus l'année précédente à la ville, apparemment docile. Désormais, personne ne peut plus en douter, la Fronde a bel et bien vécu.

La coalition dont est née la Fronde régionale s'effondre bien avant la fin des années 1650. Durant les décennies suivantes, il arrive que les nobles, les artisans, les marchands et les petits fonctionnaires qui, entre 1648 et 1652, ont parfois travaillé ensemble contre Mazarin, mènent leurs petites guerres personnelles contre l'autorité royale ou municipale. Mais après la défaite de la Fronde, on ne les voit plus jamais s'associer contre la couronne. Par ailleurs, le déclin du Parlement de Paris en tant que

modèle, lieu et point de ralliement de l'opposition réduit beaucoup les possibilités de coordination entre les contestataires de l'Anjou et ceux d'autres provinces.

Dans les conflits locaux, l'Anjou retrouve certaines associations de classe qu'elle connaissait avant la Fronde. En 1664, après une visite à Angers, Charles Colbert, frère et agent du grand ministre, rapporte que la ville « est divisée et partagée en deux partis : savoir celui des magistrats, officiers, tant du corps de ville que du présidial, prévôté, élection et grenier à sel, et le parti des bourgeois médiocres comme avocats et procureurs marchands et artisans, les inimitiés desquels deux partis causent de grands désordres dans la ville. Ceux-ci se plaignent que (...) on n'admet dans le corps de ville que les officiers de justice, lesquels d'ailleurs étant presque tous parents et alliés, et personnes puissantes, et se joignant d'intérêt avec ces autres officiers pour s'exempter de toutes charges et les rejeter sur le peuple, consomment de plus les deniers publics qui ont été autrefois et naguère de 75000 par chacun an sans qu'ils puissent justifier l'emploi de ces deniers en chose quelconque ni moins encore en l'acquit d'aucune dette, et que non contents de ce procédé, ils accablent de différentes persécutions les particuliers qui s'en voudraient plaindre, et les font passer pour mutins et séditieux auprès des puissants. Les autres, que le corps du peuple est composé d'esprits fort orgueilleux, sans respect et sans soumission pour leurs supérieurs, et qu'ils n'aspirent qu'à l'indépendance, n'ayant jamais manqué d'embrasser dans les occasions le parti des nouveautés, et s'étant attiré fort souvent des châtiments exemplaires » (BN Fr 18608). L'allusion voilée au parti populaire qui soutient la Fronde (« le parti des nouveautés ») ne doit pas nous leurrer : la rébellion à grande échelle n'existe plus. Et la contestation d'envergure plus modeste semble elle aussi sur le déclin.

Des ouragans aux bourrasques estivales

Le recul de la contestation ne signifie pas que les plaintes disparaissent, ni que les conflits cessent. Louis XIV continue de faire la guerre, en sorte qu'il a toujours besoin de soldats, d'argent et de nourriture pour ses armées, de plus en plus nombreuses. Passé 1650, les impôts continuent d'augmenter, quoique plus lentement qu'avant la Fronde. Les

emprunts forcés, les ventes d'offices et les dévaluations monétaires fournissent à la couronne une part croissante de ses revenus, et alourdissent ainsi la charge régulière des impôts. De son côté, le peuple continue à combattre les nouvelles exactions lorsqu'il le juge possible – notamment quand les exigences royales rapportent d'importants bénéfices à des intermédiaires, paraissent à la limite de la légalité, ou menacent la capacité des contribuables à survivre en tant que tels. Ces circonstances raniment toutes trois la résistance traditionnelle au fisc comme aux autres demandes du gouvernement.

Malgré le déclin de la guerre civile, du clientélisme et de la mutinerie comme moyens d'action collective, maints conflits angevins de la fin du XVII^{e} siècle suivent un scénario familier. Les guerres qui se succèdent presque sans interruption en Espagne, sur la frontière est et aux Pays-Bas maintiennent sur pied de nombreuses troupes, qui vivent des villes et des villages par où elles passent. En outre, les intendants ont gardé l'habitude d'envoyer des soldats aux quatre coins du royaume pour encaisser les arriérés fiscaux. Dans les deux cas, les dépenses sont les mêmes, et les frais de nourriture et de logement s'ajoutent aux désagréments de tous ordres qu'entraîne la présence de l'armée. Dans les années 1670, au milieu des victoires que remporte la France en Flandres et dans la Franche-Comté, les minutes du conseil d'Angers présentent une constante opposition entre les Te Deum et les feux de joie pour les batailles gagnées dans l'Est d'une part, et les plaintes et litiges touchant les troupes locales de l'autre. En décembre 1675, les conseillers municipaux discutent de la façon de répartir l'ustensile, une nouvelle taxe pour l'entretien des troupes postées dans la région. Le maire déclare « qu'il semble que la voie ordinaire serait de faire des taxes par capitation, mais qu'elles paraissent comme impossibles, parce que la plupart des habitants de la ville et des faubourgs... sont ruinés tant par les fréquents passages de cavalerie et d'infanterie que par les gens de guerre qui y sont en quartier d'hiver, lesquels les habitants sont forcés de nourrir, ce qui leur tourne en pure perte, joint que l'expérience a fait connaître que les taxes par capitation ont toujours été la source de divisions en la ville » (AMA BB 94/129). Pour finir, on décide que l'argent exigé sera fourni par un droit d'entrée – sans s'inquiéter du fait que les pauvres en seront les premiers touchés.

Sans doute les échevins ont-ils calculé juste. Dans le courant du siècle, les habitants d'Angers n'attaqueront plus en force les collecteurs d'impôts ou les postes de péage. Durant les décennies suivantes, le seul conflit notoire avec les officiers de la gabelle, par exemple, se produit en novembre 1663, où des soldats de la compagnie Brette, un régiment champenois, s'en prennent aux archers de la gabelle, qui, à plusieurs reprises, ont déjoué leurs tentatives pour faire entrer du sel en fraude à l'intérieur d'Angers. Le capitaine Sanche, commandant des archers, refuse un duel mais se trouve contraint de se battre à l'épée avec le sergent de la compagnie, qu'il tue d'un coup de pistolet lorsque d'autres soldats l'attaquent : « Se retirant avec ses gens poursuivi de douze hommes l'épée à la main et d'une populace jetant des pierres, [il] fut obligé, après avoir fait face jusqu'à quatre fois, de se tirer un coup dont un malheureux fut tué. » Ce n'est qu'ensuite que le gabelou à qui l'on doit le rapport ci-dessus et les officiers des soldats réussissent à rétablir l'ordre (BN, *Mélanges Colbert*, 118, rapport du 12 novembre 1663).

En 1669 encore, cinq hommes, apparemment des soldats doublés de contrebandiers, s'introduisent de force dans la prison de Pouancé pour en sortir un camarade, attaquent un archer de la gabelle et s'enfuient (BN, *Mélanges Colbert*, 151, lettre du 7 avril 1669). Lorsqu'ils savent les soldats de leur côté, les Angevins continuent à s'en prendre aux gardes de la gabelle, mais le courage leur manque dès qu'ils sont livrés à eux-mêmes.

Peut-être les sanctions sont-elles simplement devenues trop sévères. En 1678, lorsque John Locke visite Angers, il est frappé par le poids de la gabelle : « Ici, un boisseau de sel coûte un louis d'or, & 10 livres environ se vendent 10 shillings. Ceci rend ceux d'ici très stricts dans l'examen de tout ce qui entre en la ville, deux officiers de la gabelle opérant à chaque porte pour fouiller tout ce qu'ils suspectent de contenir du sel. Ils ont en outre des aiguilles de métal de 2 pieds de long, avec un petit trou près de la pointe, qu'ils plongent dans tout paquet qu'il soupçonnent de cacher du sel, et qui, s'il y en a, leur permettent de le découvrir. Tous ceux qui introduisent du sel sans être gabelous doivent payer 100 écus d'amende ou sont condamnés aux galères. Il est également dangereux de leur acheter du sel... J'ai vu à la porte un gabelou fouiller une petite fille à son entrée, laquelle ne paraissait être sortie que pour voir un convoi funèbre qui se préparait à la porte et avait déjà attiré un grand nombre de gens »

(Locke, 1953, p 222). Les faux-sauniers n'en poursuivent pas moins leur trafic, ce qui suscite des affrontements occasionnels avec les archers de la gabelle.

Pour ceux qui ne sont pas pris, la contrebande du sel rapporte d'autant plus que la gabelle augmente, et les soldats y voient un bon moyen de s'assurer un revenu supplémentaire, plus alléchant et plus régulier que leur maigre solde. Comme contrebandiers, ils jouissent de certains avantages, notamment la proximité des frontières, une certaine immunité (on ne peut ni les fouiller ni les arrêter comme de simples civils) et le droit de porter des armes. Ainsi, des unités entières semblent s'être fait une spécialité d'aller chercher du sel dans les régions où il est bon marché, et d'en revenir les sacoches pleines. Pour les fermiers de la gabelle, ce trafic représente une perte importante. Ils emploient donc leurs propres troupes, les archers de la gabelle, pour arrêter ceux qui défient la loi. Mais outre que ceux-ci s'estiment autorisés à faire un peu de contrebande, ils sont armés, et il arrive que leur arrestation donne lieu à de sanglantes batailles.

Vers la fin du siècle, les régiments d'Arsfeld et de Saint-Simon, alors en Anjou, se lancent avec ardeur dans le trafic du sel. En mars, tandis qu'ils rentrent de Bretagne avec 25 chevaux chargés du sel qu'ils y ont acheté à bas prix, les dragons d'Arsfeld tombent sur les archers de la gabelle. La rencontre fait un mort dans chaque camp. (L'Intendant recueille des fonds pour dédommager la famille de l'archer tué en déduisant l'argent de la solde due aux officiers; AN G^7 521.) En janvier de la même année, cinq cavaliers du régiment de Saint-Simon sont arrêtés pour contrebande de sel. Après tirage au sort, deux d'entre eux sont condamnés aux galères à vie, tandis que les trois autres sont mis « à la disposition du roi », ce qui signifie normalement qu'ils vont être réintégrés dans l'armée après une punition symbolique. Cependant, ils forcent les portes de la prison de Saint-Florent pour libérer leurs deux compagnons malchanceux, puis attaquent leurs propres officiers lorsque ceux-ci tentent de les arrêter (AN G^7 521). Vers 1700, dans les luttes que suscite en Anjou la taxe sur le sel, des soldats sont généralement impliqués aussi bien que les archers de la gabelle.

D'autres conflits continuent de même. Les rixes entre soldats et civils, qui tournent parfois à la bataille rangée, semblent plus fréquentes

qu'avant la Fronde. Le logement des troupes donne lieu à de violentes discussions ainsi qu'à des attaques contre des fonctionnaires. Ici et là, des enrôlements forcés dégénèrent en bagarres. La milice civique et d'autres corporations continuent de se battre pour des questions de préséance, comme c'est le cas en juillet 1686 à l'inauguration de la statue de Louis XIV, où les unités de la milice, qui veulent toutes conduire la parade, finissent par tirer les unes sur les autres (AMA BB 97/33). Durant les dernières décennies du XVII^{e} siècle, le peuple angevin paraît toutefois perdre beaucoup de sa faculté de rébellion.

Au cours de cette période, les protestants de la région, qui, cent ans plus tôt, constituaient une importante force politique, offrent un exemple de soumission tout à fait remarquable. Il est vrai qu'ils ont affaire à forte partie: alors que la province compte 400 000 habitants, ils ne sont que quelques centaines et ont contre eux l'autorité royale. En 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes, le présidial d'Angers ordonne la destruction de la seule église protestante de la région, à Sorges, non loin des portes de la ville; cinq mille Angevins se rendent alors sur place pour en enlever les cloches (Lehoreau, 1967, pp. 58-59). Et quelques mois plus tard : « Le roi envoya un ordre pour obliger les huguenots de cette ville de faire abjuration, comme dans les autres villes de ce royaume. On envoya dans leurs maisons un grand nombre de soldats du régiment d'Alsace pour y vivre à discrétion. La grande dépense les força tous d'embrasser notre religion dans ce moment. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire ! » (Toisonnier, 1930-1931, vol. V, p. 239) Bien que de nombreuses plaintes soient émises par la suite concernant la « fausseté » et l' « imperfection » de ces conversions, les protestants n'osent résister ouvertement aux pressions royales exercées contre eux.

Le déclin général de la contestation ouverte à la fin du XVII^{e} siècle connaît pourtant deux grandes exceptions: le domaine de la subsistance et celui de l'industrie. Les sources que j'ai examinées ne révèlent qu'un conflit majeur clairement défini entre des ouvriers angevins et leurs patrons, et celui-ci se produit à l'extrême fin du siècle. En 1697, les maîtres tisserands de serge se plaignent « de ce que les compagnons dudit métier s'assemblent journellement pour les insulter et faire sortir les compagnons de force et de violence, et les faire quitter la ville, ce qu'ils appellent battre aux champs, lorsque quelqu'un de ces compagnons leur déplaît ou qu'il se contente d'un moindre prix que celui qu'ils veulent

gagner, avec menaces contre lesdits maîtres, injures et mauvais traitements contre les femmes, lesquelles cabales et assemblées il est important d'empêcher comme tendant à sédition » (AMA BB 101/25).

Le conseil municipal d'Angers est d'accord avec les plaignants. Il ordonne que soient arrêtés les deux des compagnons jugés « les plus mutins », et que cessent les tumultueuses assemblées. En fait, il s'agit d'une sorte de grève, qui se produit probablement après que les maîtres de la corporation sont convenus de réduire les salaires. Quoi qu'il en soit, le fait qu'ils s'adressent au conseil semble indiquer que le conflit, loin d'être accidentel, s'inscrit dans le cadre d'une lutte prolongée.

Nourriture et contestation en Anjou

Une autre question pour laquelle on se bat vers la fin du XVII^{e} siècle est l'approvisionnement. Après la Fronde, la monarchie fait un effort croissant pour contrôler la distribution de la nourriture, et notamment du grain, dans l'ensemble de la France. La couronne a différentes raisons de s'en inquiéter : la nécessité de nourrir des armées toujours plus nombreuses, qui quittent souvent leurs bases et sortent du pays ; la difficulté d'approvisionner les grandes villes où se concentre la bureaucratie royale; les conséquences de la régularisation et de l'extension des pouvoirs conférés aux intendants, qui comptent sur le gouvernement central pour activer les affaires provinciales, en particulier lorsqu'elles concernent la capacité de la province à produire des revenus – tout cela influence de façon directe le prix et la distribution du grain.

Dans la majeure partie de l'Anjou, c'est par le biais des taxes que les problèmes de l'alimentation sont générateurs de conflits : ainsi que nous l'avons vu, quand les autorités en sont réduites à taxer les produits de première nécessité, elles rencontrent presque toujours une violente résistance de la part des producteurs comme des consommateurs. Pas d'impôt sur le nécessaire : c'est là une des règles tacites de l'époque. (La gabelle, qui constitue une exception de poids, est particulièrement détestée, et quiconque en a la possibilité évite de la payer.) Mais les infractions à cette règle suscitent la contrebande et les attaques contre les collecteurs, non pas les prises de grain. En fin de compte, celles-ci consistent à bloquer des transports, à dévaliser des dépôts, à imposer des

ventes au-dessous des prix du marché. Dans ce sens-là, la prise de grain ne se répand en Anjou qu'à la fin du XVII^{e} siècle. Dès lors, elle y sera pendant 150 ans, comme dans le reste de la France, l'une des formes les plus usuelles de la contestation violente.

L'une des raisons pour lesquelles les prises de grain restent rares durant l'essentiel du XVII^{e} siècle est que les autorités locales s'occupent elles-mêmes de bloquer les expéditions, de saisir les réserves et de contrôler les prix. Aujourd'hui, on s'étonne de voir l'importance qu'accordait l'administration publique de l'Ancien Régime à la surveillance et à la réglementation de la distribution des céréales. Les archives regorgent d'informations touchant les prix et l'approvisionnement ; entre autres choses, on y trouve les volumineuses mercuriales qui permettent de suivre les fluctuations du marché année après année, et parfois même semaine après semaine, dans la majeure partie de la France du XVII^{e} et du XVIII^{e} siècle. Dans son *Traité de la police* (le mot « police » s'entend ici dans le sens d'administration), Nicolas de la Mare consacre une bonne moitié de ses réflexions au contrôle de l'approvisionnement.

La distribution des vivres requiert une attention constante du fait que les magistrats sont soucieux d'assurer l'approvisionnement de l'Etat, que la marge entre la survie et la catastrophe est à la fois étroite et difficile à préserver, et que la disette et la hausse des prix sont la cause de fréquents conflits au niveau local. Le lien entre conflit et approvisionnement est d'ailleurs plus complexe qu'il n'y paraît, car l'intensité de la contestation dont l'alimentation peut faire l'objet ne varie pas seulement en fonction des récoltes et des prix. Les envois de grain d'une province à l'autre sont susceptibles d'aggraver ou de tempérer les effets des mauvaises récoltes; ils influencent les prix au même titre que les subventions et les contrôles publics. Quand les prix atteignent des sommets impossibles, les risques de conflits restent minimes aussi longtemps qu'il n'y a pas un meunier qui profite, un marchand qui vend son blé ailleurs, un fonctionnaire royal qui réquisitionne ce dont on a besoin sur place, un spéculateur qui atteint une nouvelle hausse, ou une administration locale incapable de prendre les mesures d'usage contre la disette.

Cependant, ces divers motifs de conflits deviennent plus courants au XVIII^{e} siècle, pour des raisons que, pour l'heure, nous résumerons ainsi:

1 malgré le lent progrès de la production agricole, l'urbanisation et la prolétarisation rapides qui se produisent à l'époque impliquent qu'une portion décroissante de la population vit de ses propres produits, que des gens toujours plus nombreux sont contraints d'acheter leur nourriture, et que le transport des céréales d'un endroit à l'autre devient vital et se généralise;

2 les marchands de grain sont toujours plus prospères, plus entreprenants, et plus sensibles aux différences de prix entre régions ou entre la ville et la campagne ;

3 l'Etat (en collaboration implicite avec les marchands) prend dans l'approvisionnement en grain des villes et des armées un rôle de plus en plus actif, sans se préoccuper de savoir si les communautés auprès desquelles il se fournit ont besoin du blé qu'il leur ôte; au cours du siècle, il « libère » toujours davantage le commerce du grain, encourageant et protégeant les marchands qui achètent à bon compte dans tel ou tel secteur le blé qu'ils revendent au prix fort dans les villes affamées ; et tous ces changements contribuent à multiplier les occasions où les marchands s'opposent aux habitants sur la façon dont il convient de disposer des céréales, tandis que les autorités renoncent à leurs anciens contrôles et à leurs anciennes subventions.

Telles sont les conditions dans lesquelles se produisent les récupérations de grain.

L'ensemble de ces facteurs intermédiaires nous aident à mieux comprendre que les disettes et les conflits de subsistance puissent n'avoir qu'un lointain rapport. Au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle, il arrive qu'une année où les prix sont excessivement élevés, comme en 1699, succède à une récolte qui n'est pas désastreuse, mais simplement médiocre. En matière de prix, les crises les plus aiguës que connaisse l'Anjou au cours de ces deux siècles tombent sur les années 1630-1631, 1661-1662, 1693-1694, 1709-1710, 1713-1714, 1724-1725, 1752, 1771-1773, 1788-1789. Avec le XVIII^{e} siècle, les crises deviennent plus graves et plus fréquentes. Cependant, la famine de 1661-1662 est « la plus grave de celles que connaît l'Anjou aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles » (Lebrun, 1971, p. 134).

Comme nous l'a appris le journal de Louvet, 1630 et 1631 sont, en Anjou, des années turbulentes. A Angers, diverses assemblées générales discutent de la façon d'assurer l'approvisionnement, décident de contrôler les prix, et prennent la mesure préventive d'usage consistant à expulser les indigents étrangers à la ville pour réduire le nombre des bouches à nourrir (AMA BB 73). Comparé aux taxes, l'approvisionnement reste pourtant à l'époque un sujet de contestation relativement peu important. Les boulangers d'Angers font l'objet de quelques attaques, et des bagarres mineures ont lieu dans les villages des environs lorsque les citadins tentent d'enlever à leurs habitants une partie de leurs réserves (AMA BB 73). Mais les violences s'arrêtent là.

Certains historiens qualifient la grande famine de 1661-1662 de « crise de l'accession », rappelant ainsi qu'elle coïncide avec la prise du pouvoir personnelle de Louis XIV après la mort de Mazarin. Elle compte parmi les grandes « mortalités », comme on disait alors, parmi les chocs réitérés que provoque la famine tout au long de l'Ancien Régime. Au début de 1662, parlant des trois provinces – la Touraine, le Maine et l'Anjou – qui composent sa généralité, l'intendant de Tours déclare qu'elles sont « plus misérables que l'on ne se peut imaginer. L'on n'y a recueilli aucun fruit en 1661, et très peu de blé, qui est extrêmement cher. Cette extrême disette et cette grande cherté proviennent premièrement de la stérilité qui a été universelle cette année, et de la difficulté que font Messieurs de Nantes de laisser passer les blés nécessaires pour la subsistance de la ville de Tours et des lieux circonvoisins » (BN, *Mélanges Colbert*, 107).

En juin, le même intendant rapporte que « la misère y est plus grande que jamais, et (...) les maladies de fièvres poureuses et mortalités y sont si grandes, et particulièrement au Mans, que les officiers du présidial ont résolu de fermer le Palais, ce qui interrompt entièrement le commerce » (BN, *Mélanges Colbert*, 102). Le taux de mortalité en Anjou est plusieurs fois plus élevé qu'en périodes ordinaires (Lebrun, 1971, pp. 334-338).

La grande crise attire à nouveau l'attention du gouvernement sur la distribution et sur le prix des blés. Avec l'accord de l'administration, Angers en importe de Hollande. L'intendant signale qu'il en a proposé aux maires d'Angers et de Saumur, mais que, « comme ils s'étaient persuadés qu'ils seraient donnés gratuitement, ils ont mieux aimé en prendre à crédit de leurs marchands, n'ayant pas d'argent comptant pour

les payer » (BN, *Mélanges Colbert*, 109). Malgré ce genre de manœuvres administratives, les conflits de subsistance sont moins nombreux encore en 1661-1662 qu'en 1630-1631 (AMA BB 89). Sous-alimentée, la province consacre simplement à survivre ce qui lui reste d'énergie.

En 1693-1694, les choses se passent différemment. Le 3 juin 1693 déjà, une assemblée générale de police (assemblée qui, outre les fonctionnaires municipaux, réunit des représentants de l'Eglise, des tribunaux et autres grandes institutions) se tient à Angers pour discuter des questions de subsistance. Elle propose que la municipalité achète « quelque nombre de blé pour la provision des habitants de cette ville et afin de prévenir l'entière disette et cherté dont on est menacé à cause du mauvais temps et l'incommodité de la saison » (AMA BB 100/10). Le conseil décide l'achat de cinquante ou soixante septiers (environ 100 hectolitres) auprès du fermier de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire. Mais lorsque les échevins, l'inspecteur de la ville, deux gardes et un voiturier s'apprêtent à aller chercher le blé à Saint-Georges, ils en sont « empêchés par quantité de personnes attroupées et armées qui ont fait une grande sédition et émotion » (AMA BB 100/10).

L'intendant Miroménil n'est pas content : « Nous avons prévenu vos ordres du 10 de ce mois, ayant blâmé le maire d'Angers d'avoir voulu indiscrètement faire valoir son zèle aux peuples, envoyant à Saint-Georges-sur-Loire chercher des blés dans le temps même qu'il savait qu'il en remonte quantité de Nantes, et qu'assurément on n'en était point cessé dans la ville d'Angers, où il y a plusieurs greniers qu'on aurait pu faire ouvrir » (AN G 1632, lettre du 15 juin 1693). Non seulement le maire d'Angers a provoqué une « émotion », mais il est allé à contre-courant de la politique royale alors en vigueur.

L'année suivante, le conflit avec la campagne ne fait que s'aggraver. En mai, les marchands d'Angers se trouvent dans l'impossibilité de ramener le grain qu'ils ont acheté aux environs de Craon. La ville dépêche alors son procureur accompagné de quarante gendarmes. Selon le journal d'un membre du présidial : « Ils ont trouvé quelque résistance. Un grand nombre de paysans et boistiers armés de fusils, de brocs et de haches, s'étant mis en embuscade, un de ces soldats eut son chapeau percé d'une balle. Ce coup l'étonna ; il avança néanmoins et tua son homme. Il y en a eu deux autres mortellement blessés, et quatre prisonniers. Si ces paysans

ne s'étaient retirés dans ces blés, il y aurait eu grand carnage. Ils emmenèrent cinquante fournitures de blé » (Sache, 1930-1931, vol. V, pp. 307-308). L'expédition annonce les marches de la milice dans les campagnes au cours de la Révolution, presque exactement un siècle plus tard. Quoique Angers même ne soit le cadre d'aucun affrontement majeur, dans l'ensemble de la province, les luttes de subsistance ont atteint un nouveau niveau de violence.

Dès lors et jusqu'à la Révolution, ces luttes se renouvellent avec chaque pénurie. Lors de la disette relativement peu dramatique de 1698-1699, par exemple, la situation tourne à l'aigre quand des marchands se mettent à rafler le blé de la région pour le vendre à Paris. En automne 1698, l'intendant ayant fait une déclaration sur la « liberté du commerce du grain », le conseil d'Angers s'affole et procède à une sorte de saisie. Il demande au gouvernement royal l'autorisation de convoquer une assemblée générale de police, autorisation qui lui est refusée sous prétexte qu'une assemblée courante doit se tenir cinq jours plus tard, qu'une réunion extraordinaire ne ferait qu'alarmer la population, et que, de toute manière, l'intendant a décrété libre le commerce du blé (AMA BB 101/99-100).

Ayant entendu dire que du grain se trouve entreposé dans une maison de Bouchemaine (village qui, comme son nom l'indique, est situé au confluent de la Loire et du Maine), le conseil envoie deux fonctionnaires, l'échevin Poulard et le procureur Gasté, vérifier si la chose est exacte et réquisitionner ce qu'ils peuvent. Poulard et Gasté découvrent en effet une maison pleine à craquer de céréales, qu'ils doivent se contenter de regarder par les fenêtres, car l'endroit est soigneusement cadenassé et ils ne trouvent personne pour leur ouvrir la porte. Ils descendent alors vers le fleuve et tombent sur trois bateaux de blé. Celui-ci étant destiné à Paris, ils n'osent pas y toucher, ce dont ils s'excuseront ensuite en expliquant qu'ils ne cherchaient « que des seigles pour le prompt secours du menu peuple » (AMA BB 101/101). Cependant, ils poursuivent leurs recherches dans le village voisin, où un autre entrepôt leur reste aussi fermé que le précédent, mais où ils trouvent enfin de quoi ne pas rentrer bredouille : une péniche chargée de seigle !

Après s'être informés dans le voisinage, ils concluent que la cargaison doit être frauduleusement introduite en Bretagne et la saisissent au nom

de la ville. Puis, comme les mariniers refusent de la transporter pour eux, Poulard et Gasté engagent leur propre haleur et partent avec leur prise. Ils font à Angers une entrée triomphante, mais, tandis qu'ils approchent du débarcadère, la péniche heurte des pilotis submergés et commence à sombrer. Aussitôt averti, le conseil envoie des hommes à la rescousse, qui sauvent le seigle in extremis et le mettent à sécher dans un entrepôt (AMA BB 101/101-102). Ce nouvel exemple d'incapacité donné par la ville ouvre la voie à l'initiative populaire : durant le printemps et l'été 1699, Angers connaît maintes menaces de conflits, dont une au moins se concrétise.

Monsieur de Miroménil, l'intendant, est à nouveau très mécontent. Dans un rapport de janvier 1699, il se plaint que l'on bloque de nombreuses cargaisons de grain sous le prétexte un peu facile qu'elles sont illégalement expédiées en Bretagne. Et d'affirmer : « On n'omettra rien pour assurer la liberté du commerce, nonobstant la mauvaise volonté d'aucuns juges qui, sous prétexte de se rendre populaires, se font des systèmes à leur mode, disant qu'on ne peut acheter des grains aux environs des villes et en porter de l'une à l'autre en descendant les rivières, le roi voulant seulement qu'on laisse passer les bateaux chargés montant pour Paris ou Orléans » (AN G^7 524). Ainsi, tandis que le siècle s'achève, les juges et officiers municipaux se trouvent placés devant un choix difficile. La pression populaire aussi bien que la coutume administrative voudraient qu'ils ne laissent aucune céréale quitter la région tant que l'approvisionnement de celle-ci demeure problématique, mais s'ils prennent le parti du peuple et défendent ce qui reste de l'ancien système des contrôles, ils risquent la colère du roi.

Pour la commodité de notre étude, nous bousculerons les conventions et prolongerons le XVII^{e} siècle jusqu'en 1710. La grande disette qui débute en 1708, aggravée par la nécessité de nourrir les armées de la frontière est, provoque dans toute la France des captures de grain. En Anjou, la balance oscille : tantôt des conflits ont lieu dans les villes parce que les marchands et les fonctionnaires n'offrent pas suffisamment de blé à un prix abordable, tantôt les campagnes se rebellent parce que les marchands et les fonctionnaires tentent de leur enlever leurs réserves. Parmi les nombreuses « émotions populaires » qui se succèdent alors, l'une des premières se produit à Saumur, où, à la fin de juillet 1708, une foule en colère force un dépôt de grain dont le contenu doit être expédié

dans les colonies françaises des Antilles. Le rapport que consacre l'intendant au procès qui s'ensuit donne une idée du climat dans lequel se déroule l'affaire, et démontre qu'il la prend au sérieux : « Nous avions six accusées arrêtées dans les prisons de Saumur, la première nommée Bottereau, qui avait excité les autres par ses discours plus que par les effets, en revenant de laver du linge sur le port ; elle a servi d'exemple, et a été condamnée à faire amende honorable dans toutes les formes devant le palais, parce que l'autorité des juges avait été violée par cette émeute, et ensuite y être fustigée, puis conduite dans la place du délit et dans les trois faubourgs où il y a le plus de menu peuple pour y être fustigée, et ensuite flétrie d'une fleur de lys et bannie à perpétuité. Un mendiant boiteux qui avait travaillé avec chaleur à défoncer des quartauts avec ses béquilles, partagé la farine et excité les autres par ses discours, mis au carcan, fustigé dans la place publique et banni pour neuf ans. Trois autres femmes, qui avaient pris quelques boisseaux de farine, condamnées à être blâmées à la chambre et à 3 livres d'aumônes; j'avais proposé par mon avis d'y ajouter d'assister à l'amende honorable et à l'exécution [de Bottereau] pour l'exemple. Enfin, un compagnon menuisier, qui s'était trouvé à l'émotion à six heures et avait roulé quelques quartauts vides, plus amplement informé contre lui » (AN G^7 1651, lettre du 31 août 1708). Cependant, la crise n'atteint son paroxysme que huit mois plus tard, au printemps 1709. Les efforts que fait alors Angers pour assurer sa subsistance suscitent dans la campagne une violente résistance ; leur absence de succès provoque maints désordres dans la ville; et les agglomérations de moyenne importance connaissent des conflits des deux types.

Des multiples prises de grains qui ont lieu ce printemps-là, la plus importante se produit à Angers. Mais laissons l'aumônier de la cathédrale raconter l'affaire : « La deuxième sédition se fit en cette ville d'Angers, où le peuple se souleva le 18 et le 19 du même mois de mars 1709, qui arrêta les bateaux de blé qu'on charroyait à Laval, devant le port de l'Hôtel-Dieu, près la Haute-Chaîne. Les juges de police et autres y allèrent en robe, mais sans rien faire, parce que le peuple mutiné les voulait perdre, les menaçant de les faire noyer. Enfin, on les apaisa à condition que le blé resterait et serait vendu ici, ce qui fut exécuté. Le peuple, non content de cela, força plusieurs greniers de marchands de blé dans cette ville, pilla partie des boulangers soupçonnés d'avoir des blés,

et il y fut tuées plusieurs personnes. La populace animée gardait tellement les portes de la ville qu'il était impossible d'en sortir aucuns grains, arrêtait même jusqu'au son et souvendier que les pauvres de la campagne venaient acheter ici » (Lehoreau, 1967, pp. 191-192 ; cf. AN G^7 1651). Cette garde se prolonge durant plus d'un mois, et le conseil municipal, voyant la « populace » ainsi mobilisée, saisit la moindre occasion qui se présente à lui d'acheter ou de faire vendre du grain.

Les fonctionnaires municipaux en arrivent même à vouloir profiter des prises opérées par autrui. Le 27 mars, le maire rapporte à ses collègues « qu'il a eu avis que quelques marchands faisaient conduire plusieurs bateaux chargés de blé sur la rivière de Loire, et, voulant les faire passer sous les Ponts-de-Cé, en auraient été empêchés et arrêtés par les habitants de ladite ville, qui demandaient que, ce blé étant sur les lieux pour leur subsistance, n'en pouvant trouver ailleurs, les marchés des villes circonvoisines n'en étant pas fournis d'une quantité suffisante pour fournir à tous ceux qui en avaient besoin, leur fût vendu et distribué, ce que les marchands refusaient sous prétexte qu'ils avaient des passeports visés de Mr. l'intendant pour conduire leurs blés à Nantes et à Bordeaux » (AMA BB 104/44). Peu impressionnés par de tels arguments, les habitants des Ponts-de-Cé laissent passer huit bateaux mais en capturent trois autres, dont la cargaison sera vendue au-dessous des prix du marché à ceux dont leurs curés certifient l'indigence (Lehoreau, 1967, p. 191).

Devant le succès de l'opération, les fonctionnaires d'Angers envoient une délégation à Tours pour demander à l'intendant qu'une partie du blé capturé aux Ponts-de-Cé soit vendu à leurs propres pauvres (AMA BB 104/44). L'intendant finit par donner son accord, mais non sans servir aux solliciteurs un sermon bien senti sur la nécessité de préserver la liberté de commerce (AN G^7 1651). Nous voyons se confondre ici les procédés des « émeutiers » et ceux des administrateurs.

L'Anjou et la France

De la « drôlerie » des Ponts-de-Cé à cette dernière saisie de grain, près d'un siècle de changement social a modifié le caractère de la contestation en Anjou comme dans l'ensemble de la France. Bien avant dans le XVII^{e} siècle, les rivalités et combats armés des seigneurs et de leur clientèle se

mêlent aux revendications des corporations et aux insurrections périodiques des contribuables pour donner à la contestation angevine une grossière texture enchevêtrée : chaque nouvelle mutinerie est susceptible d'attirer des protecteurs nobles, chaque nouvelle faction aristocratique est à même de favoriser un mouvement populaire. Sous cet aspect, le grand changement du siècle est la suppression des possibilités d'alliance entre l'élite et le peuple face à l'expansion monarchique. L'échec et la répression de la Fronde marquent le point culminant de cette transformation.

Pourquoi la Fronde apporte-t-elle un si grand changement en Anjou ? Deux éléments de réponse semblent assez évidents. D'abord, la Fronde se solde par une intimidation de l'élite – surtout les grands seigneurs et les fonctionnaires de second rang –, qui n'ose plus désormais prendre le parti du peuple contre les exigences royales. L'amenuisement des libertés municipales, l'autorité nouvelle de l'intendant, le départ des nobles à la cour et dans leurs propriétés à la campagne, tout cela réduit les chances de conjonction entre les intrigues de l'élite et la rébellion populaire. Quant au second élément d'explication, il concerne la monarchie elle-même : malgré l'accroissement incessant du budget national, la politique fiscale de la couronne abandonne peu à peu l'imposition brutale de nouvelles taxes pour un mélange plus subtil (bien qu'aussi pernicieux) d'impôts indirects, de manipulations monétaires, d'emprunts et de ventes de privilèges. Il n'est pas non plus impossible qu'après l'éviction de Fouquet par Colbert et la prise du pouvoir par Louis XIV en 1661, les défauts et inégalités les plus visibles du système fiscal s'atténuent. Enfin, il se peut que le contrôle plus suivi qu'exerce l'intendant sur la collecte des impôts commence à rompre l'ancien cycle des taxes excessives, des arriérés accumulés, de la complicité municipale, des troupes appelées pour faire rentrer l'argent, et de la rébellion populaire.

Quoi qu'il en soit, l'esprit de rébellion de l'Anjou connaît un déclin général au lendemain de la Fronde. On note toutefois une exception de taille : tout à la fin du siècle, les luttes pour l'approvisionnement se multiplient. Si, jusque-là, les fluctuations de l'opposition suivent le rythme de la formation de l'Etat, cette fois, l'expansion du capitalisme s'associe aux changements de la politique gouvernementale pour remodeler la contestation populaire. Pendant des siècles, les salariés de la région sont restés sans défense face à la pénurie et à la hausse des prix,

tandis que les autorités locales répondaient aux menaces de disette par diverses mesures de contrôle, cherchant à régir la distribution des vivres encore sur le marché, à accroître les réserves par une action publique dans les domaines possibles, à mettre à la disposition des pauvres une nourriture qui soit dans leurs moyens. Toutefois, vers la fin du XVII^{e} siècle, on voit la couronne combattre cet ancien système pour assurer l'approvisionnement des armées, de la bureaucratie et des grandes villes. « Libérons le commerce du grain », tel est le slogan auquel obéit le nouveau programme appliqué par les intendants et les grands marchands. Dès lors, les fonctionnaires locaux sont de plus en plus déchirés entre les exigences royales et les besoins de leurs administrés, tandis que la couronne grignote systématiquement leur pouvoir et leur autonomie. Devant la mauvaise volonté ou l'incompétence des autorités régionales, le peuple réagit aux pénuries alimentaires en prenant lui-même la loi en main.

Prendre la loi en main – dans le cas des prises de grains, les mots quittent le domaine de la métaphore pour entrer dans celui de la réalité sociale. Les consommateurs pauvres, qui, de leur propre chef, inventorient les stocks, bloquent les expéditions ou imposent des ventes au-dessous des prix du marché se substituent ainsi aux autorités auxquelles ils reprochent de ne pas faire leur devoir. Cependant, ils ne prétendent pas *être* les autorités ; une fois leur travail de régulateurs accomplis, ils retrouvent leur identité précédente de simples membres du marché local.

La critique des autorités et la substitution qui interviennent dans les prises de grains reflètent un trait général du répertoire des actions collectives tel qu'il prévaut en France du XVII^{e} au milieu du XIX^{e} siècle : l'étroite parenté entre les formes de contestations populaires et les façons de procéder habituelles des administrateurs. Cette manière de se modeler sur le comportement officiel va de la satire à la subversion et de la subversion à la substitution. Sur le plan satirique, le peuple profite d'une fête, d'une procession ou d'une cérémonie légales pour exhiber des symboles et des effigies ou mimer des solennités et railler ainsi le pouvoir. Dans le domaine de la subversion, il tire parti d'une assemblée, d'un rite ou d'une exécution publics pour dénoncer l'iniquité de l'administration. Pour ce qui est enfin de la substitution, il prend purement et simplement la place des autorités pour faire ce qu'elles ont

négligé, qu'il s'agisse de saisir du blé, d'exécuter un criminel ou d'ouvrir un champ illégalement clôturé. Après quoi il rentre dans le rang. Lors des grandes rébellions elles-mêmes, les citoyens qui ont remplacé les autorités négocient d'ordinaire leur retour à leur position sociale antérieure dès qu'ils ont redressé les torts dont ils souffraient ; ils ne cherchent pratiquement jamais à rendre la substitution permanente.

Maintes de ces pratiques imitent avec fidélité les usages officiels. Lorsque des juges condamnent un criminel par contumace, il est courant qu'ils le remplacent par un mannequin ; lorsqu'une foule brûle un coupable en effigie, elle fait essentiellement la même chose. L'exposition publique de la tête d'un traître décapité unit l'action fréquente des tribunaux de l'Ancien Régime et celle, exceptionnelle, des rebelles de l'époque. Même la destruction par le peuple du logis d'un ennemi public fait écho à un rituel juridique rare mais éloquent.

Parfois, l'imitation n'est pas le but; le peuple joue simplement son rôle, mais sans y être autorisé, comme lorsque les Angevins tiennent des assemblées illégales et élisent leurs propres syndics, ou de façon imprévue, comme lorsqu'ils profitent du mardi gras pour se moquer de leurs rivaux. Mais toutes ces formes d'action ont la propriété commune de se baser sur les usages de l'administration pour exprimer des plaintes ou des revendications. Même si les autorités persistent à les qualifier de *séditions* ou *d'émotions,* force leur est de reconnaître qu'elles s'inspirent de leurs propres procédures.

De nos jours, – satire, subversion ou substitution –, le peuple n'imite plus les usages officiels aussi souvent qu'au XVII^{e} siècle. Les fonctionnaires et les détenteurs du pouvoir n'organisent pas de grèves, de manifestations ni de mouvements sociaux – en tout cas pas dans le cadre de leurs fonctions. Mais au XVII^{e} siècle, presque tous les contestataires restent proches des méthodes officielles, mais dans des actes que les autorités tiennent pour de flagrantes rébellions. User de procédés légaux pour faire valoir des revendications qui ne le sont pas présente trois avantages considérables par rapport à une stratégie plus autonome et plus innovatrice. D'abord, l'action du peuple y trouve, du moins à ses débuts, une apparence légale sans laquelle elle serait aussitôt étouffée – comment punir des gens qui se réunissent au sein d'une fête paroissiale? Ensuite, les acteurs eux-mêmes n'ont pas à combiner, à organiser : ils se

conforment à la routine ; les processions, les inventaires de grain, sont des choses qu'ils connaissent déjà. Enfin, en adoptant ou en singeant les usages qui sont ceux des autorités, on leur tient un langage qui est le leur, et les critiques qui leur sont ainsi adressées ne peuvent être ignorées. Face à l'expansion du capitalisme et de l'Etat, les Angevins du XVII^{e} siècle ne négligent aucun de ces avantages.

Trois mots-clés pourraient résumer les grands thèmes de la contestation angevine au XVII^{e} siècle : l'épée, la bourse et le pain. *L'épée* symbolise à la fois de façon directe et indirecte les conflits de l'Anjou. Les armées des magnats traversent et retraversent la province pendant toute la première moitié du siècle ; l'obligation de nourrir et de loger des soldats est une source de discorde permanente : les troupes envoyées pour punir l'insubordination ou imposer la soumission suscitent par leur pillage, leurs viols et leurs désordres de nouveaux sujets de mécontentement; et la plupart des exigences royales contre lesquelles le peuple s'insurge tirent leur origine des efforts que poursuit la couronne pour augmenter la taille de ses armées et élargir le champ de ses activités guerrières.

La *bourse,* elle, obéit à sa propre logique ; les fonctionnaires et financiers royaux recourent à tous les expédients possibles pour accroître les revenus de la couronne, et les Angevins se rebellent contre leurs exactions, qui violent leurs droits et leur enlèvent parfois le nécessaire. Ce nécessaire, le *pain* en fait partie. Lorsque, en période de disette, les fonctionnaires locaux ne veulent ou ne peuvent plus en garantir l'achat à des prix abordables, le peuple prend sur lui d'agir contre les marchands et contre les fonctionnaires eux-mêmes.

A ces trois grands thèmes de contestation que constituent l'épée, la bourse et le pain, il faut, en dehors de l'Anjou, en ajouter un quatrième : la croix. Au début du siècle, les luttes entre protestants et catholiques qui ont déchiré le royaume dans les années 1500 se poursuivent sous une forme atténuée. Cependant, les rois (et Louis XIV en particulier) en viennent progressivement à vouloir non seulement contenir les protestants, mais les dominer, et, pour finir, les éliminer de la vie publique. Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'un très vague aperçu de cette suite de batailles. Dans l'Anjou du XVII^{e} siècle, malgré leur célèbre académie de Saumur, les huguenots forment une population restreinte, sans

importance, essentiellement étrangère. Mais il arrive qu'ailleurs ils appartiennent à l'élite régionale, constituent la majorité, ou les deux à la fois. Dans ces zones, la contestation pour des questions de privilèges et de droits religieux absorbe une grande quantité d'énergie. Il faudra tourner nos regards ailleurs (parmi nos régions, vers le Languedoc surtout) pour voir ces conflits en action.

Malgré des insurrections répétées et malgré la Fronde, l'Anjou ne connaît en fin de compte aucune rébellion régionale comparable à celles qui, au XVII^{e} siècle, ravagent la Normandie, le Périgord et d'autres parties de la France. Pour comprendre pourquoi les historiens sont convenus de considérer cette époque comme une vaste crise permanente, il nous faut étudier ces puissants défis répétés au pouvoir central, quitter l'Anjou pour diriger notre attention sur le reste de la France.

Chapitre 4

LA BOURSE, L'ÉPÉE, LE PAIN ET LA CROIX

Guerre et pacification sous Louis XIII

Les poètes ne sont pas prophètes. En 1622, tandis que Louis XIII s'occupe d'écraser les seigneurs protestants du Languedoc, Théophile de Viau juge habile d'adresser ces vers au souverain :

> Jeune et victorieux Monarque
> Dont les exploits si glorieux
> Ont donné de l'envie aux Dieux
> Et de la frayeur à la Parque ;
> Qu'attendez-vous plus des Destins ?
> C'est assez puni de mutins
> C'est assez démoli de Villes,
> Nous savons bien que désormais
> La fureur des guerres civiles
> Ne nous saurait ôter la paix.
>
> (« Au Roi, sur son retour de Languedoc »)

Théophile sait de quoi il parle. N'a-t-il pas suivi la première partie de la campagne du Languedoc comme « professeur de langues » ? Clérac, sa propre ville natale, est l'une des nombreuses places tombées cette même année entre les mains des protestants ; et son frère Paul est l'un des chefs rebelles.

Cette prédiction de paix n'est peut-être que la projection d'un désir. Car Théophile lui-même est protestant ; il est passé par la célèbre académie

protestante de Saumur. Il aurait sans doute préféré que le roi guerrier dirigeât son glaive contre d'autres ennemis que les huguenots de France. A moins que son esprit n'ait été occupé par des soins plus terrestre, comme la rédaction de son *Parnasse satyrique,* ouvrage pornographique publié dès l'année suivante. *(Le Parnasse* est l'une de ses œuvres qui dresseront contre lui les jésuites de Paris et lui vaudront bientôt d'être mis en prison.) Quoi qu'il en soit, lorsqu'il prédit la paix, il se trompe sur son roi en même temps que sur son siècle.

Son roi n'est certes pas facile à connaître. En 1619, soit trois ans plus tôt, Sir Edward Herbert s'est rendu auprès de Louis XIII comme ambassadeur d'Angleterre. Cette visite lui permet de brosser du souverain le portrait suivant : « Ses paroles n'étaient jamais nombreuses, car il bégayait à tel point qu'il gardait parfois la langue un bon moment hors de la bouche avant de pouvoir proférer un seul mot. Il avait par ailleurs un double râtelier, et on ne le voyait que rarement ou jamais cracher ou se moucher, ni beaucoup transpirer bien qu'il fût très actif et presque infatigable aux exercices de chasse et de fauconnerie, dont il était très passionné. Et quoiqu'il fût hernieux, ou, comme on dit, éclaté dans son corps, il ne devait guère en être gêné puisque dans la pratique de ces divertissements, bien que souvent à pied, il fatiguait non seulement ses courtisans mais ses laquais eux-mêmes, étant également insensible à ce qu'on pensait de la chaleur ou du froid. Son intelligence et ses facultés naturelles étaient aussi bonnes qu'on le peut attendre chez un homme élevé dans une telle ignorance, ce qu'on fit à dessein afin de le pouvoir plus longtemps gouverner ; il acquit du reste avec le temps une grande connaissance des affaires en conversant essentiellement avec des personnes avisées et entreprenantes. On lui voyait deux traits communs à quiconque est élevé dans l'ignorance, la méfiance et la dissimulation... pas plus que ses craintes ne lui enlevaient son courage quand l'occasion voulait qu'il en usât, sa dissimulation ne le portait à faire du tort personnel à ses sujets de l'une ou l'autre religion » (Herbert, 1976, pp. 93-94). Ce monarque complexe, fils d'un roi converti du protestantisme, est pourtant devenu un fléau pour les protestants de France.

En 1622, le souverain bégayant et hypocondriaque n'a que vingt et un ans, mais il a déjà derrière lui cinq années de gouvernement. Celles-ci n'ont pas été faciles : deux guerres civiles avec sa mère et ceux qui la conseillent, deux saisons de campagne contre les bastions protestants du

royaume, des conflits extérieurs en Allemagne et en Italie. Le souvenir des guerres de religion, qui n'ont pris fin que vingt-cinq ans plus tôt, est là pour rappeler à la France les ravages que peut exercer un combat continu. La nation et ses poètes peuvent prier pour la paix : le passé leur donne toutes les raisons de croire que les dieux préfèrent la guerre.

En fait de paix, le restant du siècle n'en connaîtra guère. De 1623 à 1643, date de la mort de Louis XIII, chaque année apporte au moins une insurrection importante dans quelque endroit de France. Et les rébellions se poursuivent à cette même cadence annuelle bien avant dans le règne de Louis XIV, son fils et successeur. Richelieu, le Premier ministre, entreprend de faire du royaume une puissance militaire, et commence à intervenir dans les hostilités européennes à partir de 1629 (même si la France n'entre ouvertement dans le conflit qu'en 1635, lorsque Louis XIII déclare la guerre à l'Espagne et met ainsi le feu aux poudres). Dès lors, et pendant l'essentiel des quatre-vingts années suivantes, la France est sans cesse en lutte quelque part, que ce soit sur la frontière est, en Italie ou en Espagne.

Dans son *Traité de l'économie politique,* publié sept ans avant l'ode de Théophile de Viau au roi, Antoine Montchrestien réfléchit au coût de la guerre. « Il est impossible, écrit-il, de faire la guerre sans hommes, d'entretenir des hommes sans solde, de fournir à leur solde sans tributs, de lever des tributs sans commerce. Aussi l'exercice du trafic, qui fait une grande part de l'action politique, s'est toujours pratiqué entre tous les peuples qui ont été fleurissants de gloire et de puissance, et maintenant plus diligemment que jamais par ceux qui cherchent leur force et agrandissement » (Monchrestien, 1889 [1615], p. 142). On n'a pas attendu cette date pour savoir que l'argent est le nerf de la guerre. Un siècle auparavant, Machiavel se sent déjà tenu d'attaquer cette idée, et tourne la difficulté en soutenant que, si l'agent ne procure pas toujours de bons soldats, de bons soldats peuvent toujours procurer de l'argent. Même alors, maints monarques estiment toutefois l'argent plus sûr, sachant que des soldats qu'on ne paie pas risquent fort de se mutiner. Mais il faut attendre le XVII^{e} siècle pour que le rapport entre le commerce et la guerre devienne une évidence.

Cependant, ni Monchrestien ni ses contemporains ne poussent le raisonnement jusqu'à conclure qu'il faudrait supprimer le commerce pour

prévenir la guerre. A l'époque, la France estime plutôt :

1. que le gouvernement doit lever des impôts pour pouvoir faire la guerre ;
2. que pour augmenter le revenu fiscal, il doit encourager le commerce.

Une bonne partie de ce qu'on appelle le « mercantilisme » découle de ces simples prémisses. L'institution d'impôts et la promotion du commerce vont l'une et l'autre à l'encontre des intérêts et des droits acquis de certains, et suscitent de ce fait une résistance déterminée. Ainsi débute un siècle marqué par l'établissement d'une armée, la collecte d'impôts, la poursuite de la guerre, la révolte et la répression.

Ennemis intérieurs

Une partie du programme intérieur de la monarchie consiste à revenir sur l'édit de Nantes. Promulgué en 1598, celui-ci a pacifié les principaux rivaux de la couronne – les seigneurs catholiques et protestants qui ont formé des fiefs quasi-indépendants durant les troubles des guerres de religion – tandis qu'Henri IV négocie la paix avec une Espagne encore forte. L'édit garantit aux huguenots le droit de s'assembler pour pratiquer leur culte. Il leur accorde en outre le droit d'armer et de gouverner un certain nombre de villes du Sud, de l'Ouest et du Sud-Ouest. Enfin, il amnistie les fonctionnaires qui ont levé des troupes, des armes, des impôts et des vivres au nom de l'une ou l'autre des autorités rebelles (Wolfe, 1972, pp. 225-230). En fait, tout en restituant à la couronne ses prérogatives essentielles – y compris le pouvoir de lever des troupes, des armes, des impôts et des vivres –, l'édit de Nantes a gelé la structure des forces qui gouvernent la France de 1598, et pendant un siècle, il s'agira ensuite pour les rois et pour les ministres de dégeler la structure en question, de dissoudre les centres de pouvoir autonomes qui subsistent au sein du royaume.

Ce n'est pas sans raisons que Louis XIII s'inquiète des protestants : en 1616 et en 1619, ils ont successivement prêté main forte à la rébellion du prince de Condé et à celle de sa mère. Aussitôt cette dernière matée, le jeune souverain entame une série de campagnes contre les forteresses

protestantes : La Rochelle, Rochefort, Saint-Jean-d'Angély, Montauban, Privas et bien d'autres. Sir Edward Herbert rapporte à ce propos que le duc de Luynes, « étant toujours le favori du roi, lui a conseillé de combattre ses sujets de la religion réformée en France, disant qu'il ne serait pas un grand prince aussi longtemps qu'il souffrirait en ses domaines un parti si puissant, et qu'il ne pourrait à bon droit s'intituler roi Très-Chrétien tant qu'il permettrait que de tels hérétiques restent aussi nombreux qu'ils étaient, et détiennent ces puissantes places qui leur ont été accordées par édit public, et qu'il devait par conséquent les extirper comme les Espagnols l'avaient fait des Maures, qui sont tous bannis en d'autres pays, ainsi qu'en témoigne leur histoire » (Herbert, 1976, p.104).

Herbert raconte en outre avoir fait au duc de Guise cette remarque prophétique : « Chaque fois que ceux de la Religion ont été abattus, le tour des grands et des gouverneurs des provinces de ce royaume est venu ensuite » (Herbert, 1976, p. 105). Mais la prophétie est tombée dans l'oreille d'un sourd.

La distinction entre les « grands » et « ceux de la Religion » est alors loin d'être absolue, car de nombreux magnats aussi sont réformés. Lorsque, en 1622, Louis XIII se met en campagne contre les forteresses protestantes du Sud-Ouest, il doit faire face à de multiples révoltes où des nobles influents sont associés aux réformés du peuple.

« Bref, rapporte le *Mercure françois*, il y eut peu de ceux de cette religion, lesquels l'an passé avaient fait serment de fidélité au roi, qui ne se révoltassent & reprissent les armes contre lui : les uns prenant leur mécontentement *sur ce qu'ils n'avaient été récompensés de leurs gouvernements,* et d'autres le spécieux prétexte *de la défense de leurs églises,* où il y allait, disaient-ils, *de leur honneur & conscience.* On trouve assez de soldats, quand on leur donne la liberté de picorer, & la licence de piller & ravager les entretient sans recevoir de solde : toutefois un parti ne peut subsister sans quelque ordre établi, & sans avoir de quoi pour fournir aux frais de la guerre : ce fut pour quoi ledit sieur de la Force établit à Saint-Foy un conseil des Eglises de la basse Guyenne. Ce conseil (où il présidait) était un abrégé de l'Assemblée, laquelle, comme celle de La Rochelle, disposait & ordonnait de toutes affaires politiques, militaires ou de finance : aussi la première chose qui y fut ordonnée ce fut une levée de trois cent mille livres, laquelle serait départie par taxe sur

chacune ville ou bourg de la basse Guyenne, & que le moyen paysan ou habitant serait couru & amené prisonnier à Saint-Foy pour payer cette taxe : leur recours sur les autres de leur paroisse. » *(Mercure françois,* 1622, p. 446). Cette méthode, utilisée depuis longtemps par les collecteurs d'impôts du souverain, fait aussi bien l'affaire des ennemis de la couronne.

En fait, la conquête des régions protestantes de France a beaucoup en commun avec les guerre contre les puissances étrangères. Quand, par exemple, le duc de Soubise met le siège devant la cité protestante des Sables d'Olonne, sur la côte du Poitou, les chefs de la ville lui remettent 20 millions d'écus, quelques canons et trois navires pour éviter qu'elle ne soit mise à sac. Mais aussitôt que les troupes sont dans les murs, le pillage commence. « Je leur avais... promis le pillage auparavant votre composition » *(Mercure françois,* 1622, pp, 530-31), déclare Soubise en guise d'explication.

La différence cruciale entre les campagnes étrangères et ces guerres intestines réside sans doute dans la façon dont l'ennemi est traité. Les adversaires de la couronne sont qualifiés de rebelles, et leurs actes de trahison. Les traités, rançons et autres courtoisies de guerre ne sont pas pour eux (à part s'ils représentent une grande puissance). Ainsi, quand Jean-Paul de Lescun, un fonctionnaire de Pau qui a participé à l'organisation de la résistance protestante dans le Sud-Ouest en 1622, est pris dans la bataille et conduit à Bordeaux pour y être jugé, il est condamné à « être traîné sur une claie par les cantons & carrefours accoutumés de cette ville, ayant en tête un écriteau *(Criminel de lèse Majesté, & Président en l'Assemblée de La Rochelle),* & de là être mené & conduit au-devant le Palais Royal de Lombrière & y faire amende honorable en chemise, la hart au col, tête & pieds nus, & étant à genoux, tenant en sa main une torche de cire ardente du poids de deux livres, déclarer que méchamment & malicieusement il a assisté & présidé en ladite Assemblée de La Rochelle & en ladite qualité de président, signé des commissions pour lever gens de guerre contre le service & autorité du Roi, et assisté au Conseil de Justice établi en ladite ville de La Rochelle par autorité de ladite Assemblée, pour juger souverainement de la vie & biens des sujets du Roi, ensemble fait le livre intitulé *La Persécution des Eglises réformées de Béarn,* & qu'il en demande pardon à Dieu, au Roi & à la Justice. Et néanmoins ordonne que tant ledit livre

que lesdites commissions seront brûlés en présence dudit de Lescun par l'exécuteur de la haute justice, & ce fait, lui être par ledit exécuteur la tête et les quatre membres coupés sur l'échafaud qui à ces fins sera dressé. Et après ladite exécution, ordonné que la tête dudit de Lescun sera portée en la ville de Royan pour être mise en haut d'une porte ou tour d'icelle, vers & du côté de ladite ville de La Rochelle. Déclare en outre ladite cour, la postérité dudit Lescun ignoble & roturière, & tous ses biens en quelque lieu qu'ils soient confisqués & acquis au Roi, sur lesquels néanmoins ladite cour ordonne qu'il sera préalablement pris la somme de trois mille livres, pour être employée la moitié à la nourriture & entretenement des pauvres de l'hôpital Saint-André de cette ville, & l'autre moitié à la réparation du Palais. Ensemble seront aussi sur lesdits biens par préalable payés les frais & dispens de justice desquels est condamné ledit de Lescun envers ceux qui les ont faits » *(Mercure françois,* 1622, pp. 602-604). Voilà ce qu'il en coûte aux rebelles – lorsqu'ils sont pris et vulnérables – d'avoir bravé l'autorité royale ; et quand ceux qui sont capturés sont protestants, ils sont d'autant plus vulnérables.

En luttant contre l'autonomie protestante, Louis XIII peut compter sur l'appui du peuple. Si les guerres de religion en tant qu'affaire d'Etat se sont achevées par des traités et par le couronnement d'un protestant reconverti, en maintes régions de France, l'hostilité des catholiques envers les protestants est demeurée intacte. Cette hostilité est d'ailleurs très probablement renforcée par la ségrégation officiellement exercée contre la minorité religieuse, notamment à Paris, où les protestants ne sont autorisés à pratiquer que dans une seule église : à Charenton, c'est-à-dire hors les murs. En 1611, « les protestants vont enterrer un petit enfant dans leur cimetière de la Trinité, près de la rue Saint-Denis, le soir, mais avant le coucher du soleil. Deux archers du guet menaient officiellement le convoi. Le valet d'un vinaigrier commence à leur lancer des pierres, imité par son maître et par plusieurs autres. Un archer est blessé. Le Lieutenant criminel du Châtelet les fit arrêter, et, le 1er juillet, le valet fut fouetté devant la Trinité. Mais le dimanche 21 août, des protestants revenant de Charenton sont insultés » (Mousnier, 1978, p. 75).

A Paris, le déplacement dominical des protestants à Charenton est souvent pour les catholiques l'occasion de les injurier. Il arrive également qu'on passe à la violence. En 1621, lorsque la capitale apprend que le duc de la Mayenne (catholique) est mort durant le siège de Montauban

(protestant), les protestants sont attaqués dans leurs voitures, la foule se bat avec les gardes postés à la porte Saint-Antoine pour les protéger, puis elle se précipite à l'extérieur pour aller incendier l'église. Plus tard, « les autres clercs & menus gens qui s'étaient embesognés à mettre le feu & brûler le temple & à boire 8 ou 10 pièces de vin qui étaient dans la cave du concierge, & à manger les provisions, après avoir fait un étendard d'un drapeau blanc s'en revinrent à Paris au nombre de 400 par la porte Saint-Antoine, criant " Vive le Roi " *» (Mercure françois*, 1621, p. 854).

Ce « Vive le Roi » est la preuve qu'il existe un lien entre l'hostilité du peuple et la politique officielle. En l'occurrence, le fait qu'on ait prévu des gardes pour protéger les réformés semble toutefois indiquer que les fonctionnaires royaux n'ont pas eux-mêmes organisé l'affaire, du moins directement. Dès le commencement de son règne, Louis XIII cherche pourtant à domestiquer ses huguenots, à les démilitariser et à restreindre leurs activités.

En province, il arrive de même que des conflits éclatent entre les deux communautés religieuses. Là où les protestants sont relativement forts, comme à Nîmes, à Montpellier et dans la plupart du Languedoc urbain, l'attribution des offices publics suscite toute une série de luttes. A Pamiers, ville essentiellement réformée, les consuls cherchent à exclure les catholiques du consulat. En mars 1623, ces derniers exigent d'avoir voix au chapitre, et obtiennent un décret ordonnant que les deux religions soient également représentées. Les consuls ferment alors les portes de la ville à l'émissaire du Parlement puis à l'envoyé chargé de confirmer le décret pris en conseil royal. Pour que les consuls cèdent enfin, il faudra que le roi se décide à envoyer des troupes *(Mercure françois,* 1624, pp. 381-85). La même année, les catholiques devenus plus hardis se plaignent que les temples réformés échappent à la démolition projetée, et exigent de partager les clés de la ville – deux par porte – avec les protestants.

A l'époque, Pamiers compte en fait trois factions rivales : 1) les protestants; 2) les catholiques qui sont restés sur place pendant les conflits religieux des années précédentes; 3) l'évêque, les prêtres et les catholiques (sans doute les plus riches) qui ont fui Pamiers à l'approche des guerres de religion *(Mercure françois,* 1624, pp. 871-77). En 1625, les protestants de Pamiers s'allient à ceux d'autres villes du Languedoc

dans une nouvelle rébellion contre la couronne. Dans ce cas comme dans la plupart, le conflit national et le conflit local se renforcent l'un l'autre.

Quand, dans les années 1630, la guerre reprend à l'extérieur, Louis XIII a deux raisons supplémentaires d'intervenir contre les protestants : la prétention de la France à prendre la tête des puissances catholiques d'Europe, et sa conquête de territoires appartenant à sa grande rivale catholique, l'Espagne. Tandis que les troupes françaises entrent en Espagne, ses cardinaux-ministres renforcent les interdictions qui frappent les services religieux et le prosélitisme protestant dans l'armée. Parallèlement, il entre implicitement dans la politique nationale d'encourager la conversion des protestants au catholicisme, et de protéger les nouveaux convertis contre les représailles de ceux qui demeurent fidèles à la Réforme. Quoiqu'il faille encore un demi-siècle à la couronne de France pour parvenir à l'interdiction complète du culte protestant, à la fin des années 1630, elle traite déjà ses adeptes – individuellement et collectivement – comme une menace pour l'intégrité de l'Etat.

Cependant, les protestants sont loin d'être la seule menace. Des seigneurs catholiques puissants créent eux aussi des troubles. Vue d'en-haut, la France du XVII^{e} siècle apparaît comme un réseau complexe de relations patrons-clients. Chaque petit seigneur a ses gens, qui vivent de son « bon vouloir » et de sa « protection » contre leurs « ennemis » (pour employer trois mots-clés de l'époque). Parmi ces gens, il y a toujours des hommes armés, qui peuvent parader publiquement au nom du seigneur, venger les torts qui lui sont faits, et le protéger contre ses propres ennemis.

Les grands du royaume jouent le même jeu, mais à plus vaste échelle. Ils entretiennent une clientèle immense, et chacun possède son armée. Les gouvernorats militaires de la France sont entre leurs mains, et ils maintiennent l'ordre tout à la fois avec leurs troupes et avec celles du roi. Car au début du siècle, la France ne possède pas vraiment une armée nationale au sens où on l'entendra par la suite. En temps de guerre ou de révolte, le roi emploie, outre ses troupes personnelles, celles des seigneurs en qui il peut avoir confiance et qu'il réussit à convaincre de se battre pour lui.

Les grands catholiques, y compris certains membres de la famille royale comme les princes de Condé, essaient sans cesse de renforcer leur

pouvoir sur diverses régions du royaume. Selon un compte rendu de l'époque, en été 1605 « le Roi étant à Paris fut averti par un nommé le capitaine Belin, qu'en Limousin, Périgord, Quercy & en quelques provinces des environs, plusieurs gentilshommes faisaient des assemblées pour relever les fondements de rébellion que le feu maréchal de Biron & ceux qui étaient de sa conspiration y avaient jetés; et ce fut le prétexte ordinaire des rebelles, savoir, pour décharger le peuple, & pour faire que la justice fût mieux administrée à l'avenir par ceux qui l'exerçaient ; & toutefois le dessein n'était que pour pêcher en eau trouble, & sous l'apparence du bien public s'engraisser des ruines du pauvre peuple » *(Mercure françois,* I, p. 12).

Le roi donne à Belin 1200 livres de récompense, puis il se met en selle pour rejoindre Limoges. Là, il convoque les nobles et traque les rebelles. Cinq sont décapités de fait, six autres en effigie. Grâce à quoi la menace de rébellions militaires dans le Sud-Ouest est apaisée pendant quelques années.

La révolte avortée du Limousin n'atteint jamais le stade de l'insurrection populaire. Car pour y parvenir, il faut qu'à la conspiration de la noblesse s'ajoute la réaction du peuple aux exactions royales. Or, au cours de ces années d'insurrection, les gentilshommes conspirateurs ont bon espoir qu'à force de pêcher dans les eaux troubles de leur région, les doléances du peuple concernant les lois, les troupes et les impôts royaux finiront tôt ou tard par se fondre dans une résistance disciplinée. Car au XVII^{e} siècle, l'essentiel du débat populaire se résume aux efforts des gens du commun pour préserver ou promouvoir leurs intérêts face à la volonté royale d'augmenter la puissance de l'Etat.

En 1598, la France est affaiblie par les luttes intestines, mais également par les dangers venus de l'extérieur. Trois rois exceptionnels vont passer le siècle suivant à restaurer l'Etat français pour lui assurer une autorité sans égal au sein de ses frontières, et une présence prépondérante dans l'ensemble du monde. Les efforts que poursuivent Henri IV, Louis XIII et Louis XIV parviendront ainsi à transformer en un redoutable vaisseau de guerre un navire qui fait eau de toutes parts, et qui, tantôt guidé par des mains trop nombreuses et tantôt livré aux caprices des vents, louvoyait tant bien que mal entre les écueils de la mutinerie, de la piraterie et de la guerre ouverte.

Sous le signe de la guerre

Le XVII^{e} siècle connut la guerre. Pour ne parler que des conflits majeurs dans lesquels les rois de France sont aux prises avec l'étranger, il faut citer :

1635-1659 : la guerre avec l'Espagne, qui s'achève par le traité des Pyrénées ;

1636-1648 : la guerre avec l'Empire, qui s'achève par le traité de Westphalie ;

1664 : l'expédition contre les Turcs au Saint-Gothard ;

1667-1668 : la guerre de Dévolution, qui s'achève par le traité d'Aix-la-Chapelle ;

1672-1679 : la guerre de Hollande, qui s'achève par le traité de Nimègue ;

1688-1697 : la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui s'achève par la paix de Ryswick.

Si l'on y ajoute les conflits mineurs, la liste s'allonge considérablement. En 1627 et 1628, par exemple, les Anglais occupent momentanément l'île de Ré, sur la côte atlantique, et envoient une flotte pour défendre la Rochelle. En 1629 et 1630, alors qu'il combat encore des rébellions internes, Louis XIII organise une expédition militaire en Italie. En 1634, il occupe et annexe la Lorraine. Depuis longtemps affaire d'Etat, la guerre est devenue affaire courante.

En fournissant au roi les moyens de la faire, sans même y prendre garde, ses ministres créent un Etat centralisé : la structure d'une armée d'abord, puis un gouvernement construit autour – et en fonction – de cette structure. Les besoins de la guerre comprennent évidemment des soldats et des armes, mais aussi de la nourriture pour ces soldats et de l'argent pour les payer, des logements, des chariots et des bêtes de trait, de quoi nourrir et loger ces dernières et les chevaux de cavalerie; ils comprennent également une certaine vie sociale, la boisson et le sexe, sans parler des moyens de réprimer les désordres qui peuvent en résulter. Et tout cela, aux frais d'une population qui récolte à peine de quoi vivre, qui doit convertir en loyers, en dîmes et en impôts une partie importante de sa production, et pour laquelle la perte d'un bœuf, l'occupation d'un lit ou l'augmentation des impôts sont susceptibles d'entraîner une crise familiale.

Pour tirer ces précieuses ressources d'une population rétive, les agents de la couronne ont recours à toutes sortes d'expédients. Ils augmentent les impôts existants, les afferment à ceux qui savent les collecter avec profit, et fournissent à ceux-ci les troupes et les sanctions légales qui faciliteront leur travail. Ils créent de nouveaux impôts, dont ils garantissent le recouvrement de la même façon. Aux commandants de l'armée, ils donnent de l'argent pour engager des hommes, les nourrir, les loger, etc. – souvent en soumettant la population régionale à une contribution spéciale. Ils permettent aux chefs militaires de réquisitionner, dans certaines limites, les biens et les services nécessaires à leurs troupes. Dans des limites encore plus strictes, ils autorisent aussi les troupes elles-mêmes à exiger de la population qu'elle satisfasse leurs besoins pratiques, alimentaires, sexuels et sociaux.

Avec le temps, les officiers royaux prennent toutefois l'habitude d'employer plus particulièrement trois moyens grâce auxquels l'entretien global des opérations militaires sera régulièrement assuré : d'abord, en créant à cet effet un personnel spécialisé qui travaille en accord avec une administration civile, géographiquement stable, couvrant l'ensemble du pays ; ensuite, en confiant à des agents de l'administration centrale l'achat en gros de biens et de services dans le cadre du marché national; enfin, en mettant sur pied une armée nationale bien définie, avec une hiérarchie relativement claire aboutissant aux ministres du roi. Alliées à l'extension de l'appareil fiscal et des moyens d'en assurer le fonctionnement, ces innovations constituent la structure de base d'un Etat national centralisé. Parmi les grandes institutions de la nation, seules les cours et l'Eglise échappent à cette réorganisation fondamentale résultant de la préparation de la guerre, et ce, essentiellement parce qu'elles collaborent avec ceux qui la font.

Le principal courant qui s'oppose à cette centralisation revêt une grande importance. L'ensemble du système (si le mot n'est pas trop fort) mis en place par des ministres adeptes de la guerre repose sur la possibilité immédiate d'obtenir de l'argent. Or ils n'ont ni l'autorité ni l'appareil administratif qui leur permettent de lever eux-mêmes cet argent ; ils doivent par conséquent recourir à des spécialistes du crédit qui peuvent prêter à la couronne et acceptent de le faire moyennant bon prix. Ces derniers entrent dans deux catégories qui souvent se chevauchent : les munitionnaires, qui fournissent directement les armées, et les fermiers

de divers types qui collectent les impôts sur la base de contrats (traités) compensant largement leurs risques.

Pour être tout à fait précis, il faudrait distinguer les fermiers au sens étroit du terme – ceux qui s'occupent des impôts réguliers – des traitants, dont les contrats portent sur les contributions « extraordinaires ». Il faudrait aussi rappeler que ceux qui signent les contrats sont souvent des prête-noms qui cachent des organisations capitalistes ; passer en revue les nombreux termes péjoratifs – comme ceux de partisans ou maltôtiers – dont on affuble ces agents du fisc ; et étudier les changements significatifs que subit le vocabulaire tandis que se déroule le processus. En ce qui nous concerne ici, la grossière distinction entre munitionnaires et fermiers des impôts devrait toutefois suffire.

Les plus grands parmi les créanciers qui s'enrichissent de cette façon se sont fait connaître sous le nom de financiers. Quelques centaines d'entre eux constituent une sorte de gouvernement parallèle; ils occupent fréquemment une charge, mais leur premier souci est de mobiliser des capitaux. En fait, ce sont les grands capitalistes de l'époque, les Fouquet, les Colbert et les Maupéou qui fournissent à la monarchie l'argent frais que son fonctionnement nécessite. Les munitionnaires, fermiers des impôts et grands financiers dépendent étroitement les uns des autres, et tirent leur argent de la guerre. Les familles qui s'occupent de procurer des capitaux à la couronne sont d'ailleurs fréquemment originaires de la Bourgogne, de la Champagne et de la Picardie, où la guerre est depuis longtemps une occasion de faire fortune pour ceux qui savent fournir aux armées de la monarchie du grain, du fourrage, des armes et de l'argent pour acquitter les soldes (Dent, 1973, pp. 115-118). Capitalisme grandissant et pouvoir croissant de l'Etat vont ici de pair.

Pour les amateurs de paradoxes, le XVII^{e} siècle français est une mine. Ainsi, les promoteurs de la militarisation appartiennent à l'Eglise. Les cardinaux Richelieu et Mazarin forgent une politique de conquête, et l'application de celle-ci exige le recrutement, l'organisation, l'approvisionnement et le paiement de forces armées sans précédent. Cet effort exige à son tour des financiers de la taille de Fouquet, expert en *combinazioni* et mobilisation rapide de capitaux, et de virtuoses de l'administration comme Le Tellier, toujours prêt à créer non seulement de nouvelles troupes mais les grandes structures accessoires qui les rendent

fonctionnelles. Enfin, il exige la transformation de l'Etat en un appareil administratif toujours plus orienté vers la production et l'emploi de la force armée.

Autre paradoxe : si le processus dominant de la France du XVII^{e} siècle est la militarisation de l'Etat, il a pour conséquence de mettre entre les mains de fonctionnaires civils l'administration du royaume. Les représentants de la couronne auxquels ont affaire les populations régionales sont, en effet, de plus en plus souvent des fonctionnaires civils employés à plein temps. Ces fonctionnaires doivent leurs moyens de subsistance non à la « protection » d'un grand seigneur de la région, mais à tel ministre de Paris et à l'ensemble de l'administration royale.

Ce phénomène répond à une double cause. D'abord, l'effort poursuivi depuis longtemps pour désarmer tout groupe, place et personne qui échappent au contrôle royal, effort qui se traduit par l'interdiction des duels, le démantèlement des forteresses et la dissolution des milices civiques aussi bien que l'incorporation des troupes privées dans l'armée royale. Ensuite, l'augmentation du nombre et de l'autorité des officiers royaux – notamment les intendants et le personnel qui travaille pour eux – chargés d'encaisser les contributions, de contrôler le ravitaillement, et de veiller à ce que rien ne vienne faire obstacle à la création et à l'entretien de vastes effectifs militaires. Au cours du siècle dans son ensemble, la couronne réussit dans les deux domaines : elle réduit de beaucoup les possibilités de résistance armée dans le royaume, et elle accroît énormément les ressources disponibles pour la guerre. Cependant, elle paiera ce succès d'une rébellion sanglante, d'une répression brutale, d'expédients et de compromis qui en feront l'obligée d'une clientèle immense et exigente de créanciers et de fonctionnaires.

Enfin, un dernier paradoxe veut que, dans son ensemble, ceux qui travaillent à mettre sur pied un Etat toujours plus massif et centralisé ne cherchent pas à rendre le gouvernement plus efficace, mais à accroître leur pouvoir personnel et celui de leurs alliés. Cependant, ils sont souvent victimes de leur propre dessein. Les ministres des finances forcent les riches à acheter des offices, et s'aperçoivent ensuite qu'ils ont besoin de troupes pour faire rentrer les revenus qu'ils ont pour fonction d'encaisser. Les nobles qui, dans la guerre civile, prennent le parti du roi contre les autres nobles, découvrent alors que leur allié est beaucoup plus tenace et

difficile qu'ils ne l'auraient pensé. Les peintres et les auteurs qui bénéficient de subventions royales ne tardent pas à se rendre compte que celles-ci deviennent d'indispensables revenus. Le peuple, c'est vrai, n'a pas obtenu davantage qu'il n'a pu exprimer ses désirs; mais à mesure que ses alliés occasionnels perdent leur indépendance au profit de l'Etat, il perd aussi ses possibilités de résister aux exactions de ce dernier.

Etant donné la croissance formidable du pouvoir de l'Etat et le déclin de l'aide apportée par les grands seigneurs aux mouvements d'opposition, la persistance de la rébellion et de la résistance populaires tout au long du XVII^{e} siècle donne la mesure des intérêts en jeu. Que les gens du commun éprouvent le besoin de résister est facile à comprendre. Ils peuvent voir leurs vies menacées, la guerre et l'Etat progresser à leurs frais. Pour poursuivre la guerre et sa propre expansion, l'Etat exige des terres, du travail, de l'argent et des biens déjà engagés : le grain mis de côté pour les pauvres ou les prochaines semailles, la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation du domaine, les économies promises pour une dot. Ces engagements ne sont pas que de vains espoirs ou de pieuses intentions, mais des questions d'obligation. Ne pouvoir y répondre, ou devoir remettre cette réponse à plus tard, correspond à un viol des droits établis.

Hors des droits coutumiers régionaux, le prélèvement de nouvelles ressources se traduit souvent par la restriction ou l'annulation de privilèges que l'Etat lui-même avait ratifiés. Les exemptions d'impôts, le droit de nommer les officiers locaux, les moyens acquis de négocier l'aide financière à la couronne, tout cela disparaît tandis que les administrateurs s'appliquent à faire passer les désirs de l'Etat avant les droits de la communauté et de l'individu. Et l'indignation populaire est d'autant plus grande qu'une tactique courante du XVII^{e} siècle consiste à accorder des privilèges et bénéfices aux fermiers des impôts, officiers et agents qui sont prêts à fournir la couronne en argent comptant, en échange des revenus qu'ils tireront ensuite de la population locale. Il est déjà suffisamment pénible d'avoir à accepter qu'un riche profite des sacrifices d'autrui. Mais quand ses privilèges ajoutent encore au fardeau régional (comme il arrive régulièrement lorsqu'un fonctionnaire exempté cesse de payer sa part d'impôts ou que son entrée en fonction coïncide avec une augmentation des redevances), les voisins du riche en question sont généralement indignés.

Non pas que la résistance populaire ait pour seul objet les intermédiaires. Le peuple ressent souvent directement les efforts militaires. Les soldats et les fonctionnaires lui arrachent de quoi faire la guerre : nourriture, logement, bêtes de trait, recrues récalcitrantes. Les gens cachent leurs ressources quand ils le peuvent, et les défendent quand ils en ont l'audace. Quoi qu'il en soit, l'armée finit généralement par avoir ce qu'elle veut.

La saisie directe des produits nécessaires à la guerre est toutefois nettement moins pénible que les exactions en espèces. Dans une économie relativement peu commercialisée, les demandes d'argent sont souvent plus cruelles que les demandes de biens. Elles exigent des gens qu'ils puisent dans les modestes réserves prévues pour les grandes occasions, ou qu'ils vendent les produits et le travail dont ils avaient besoin. Et moins l'économie locale est commercialisée, plus il est difficile de vendre. Les impôts, les emprunts forcés, les ventes d'offices et autres moyens de lever de l'argent pour l'Etat et ses troupes, tout cela se multiplie durant le XVII^{e} siècle, et le pauvre peuple se trouve ainsi directement ou indirectement contraint de convertir ses maigres ressources en argent comptant, et de donner ensuite cet argent à l'Etat.

Lorsque ses droits sont mis en cause et que le pouvoir de l'Etat n'est pas trop écrasant, le peuple résiste tant qu'il le peut aux nouvelles exactions. Ainsi, le XVII^{e} siècle est plein de rébellions fiscales, d'attaques contre les nouveaux fonctionnaires, et de mouvements d'opposition de même nature. Cependant, ceux qui travaillent à renforcer l'Etat français passent outre aux droits comme à la résistance, et réussissent ainsi à augmenter dans des proportions colossales le fardeau financier que se partage l'ensemble de la population.

Les moyens de la guerre

Comment l'Etat peut-il réunir les moyens de la guerre ? En divisant l'opposition, en employant la force, en augmentant le nombre des individus et des groupes pour qui sa survie a un intérêt financier, en banalisant la collecte des impôts et en multipliant les spécialistes qui s'y consacrent. L'installation définitive des intendants dans les provinces, d'où la Fronde les a temporairement chassés, constitue sans doute le

facteur individuel le plus important. Les intendants de Richelieu et Mazarin continuent à servir de médiateurs occasionnels. Mais après la Fronde, la situation change. Mazarin puis Colbert élargissent et régularisent leurs fonctions. Désormais, les intendants surveillent la collecte des impôts, emploient au besoin la contrainte, contrôlent sur place l'expédition des fonds d'Etat, et se tiennent prêts en permanence à introduire de nouvelles taxes, à vendre des offices, à mettre la main sur les contributions locales, et à emprunter, emprunter encore et emprunter toujours.

Si ces emprunts finissent par alourdir considérablement la dette publique, ils augmentent également le nombre de ceux qui ont financièrement intérêt à la survie de l'Etat. Ils créent une classe importante de fonctionnaires et de financiers qui, en aidant à couvrir ses dépenses, servent leurs propres intérêts. En contrepartie de l'argent que le fermier avance à la couronne, il obtient le droit de collecter les impôts pour lui-même. L'acquéreur d'un nouvel office achète les revenus que lui assure sa charge, et, souvent, une quelconque exemption d'impôt. Telle guilde locale emprunte de l'argent sur son propre crédit ou perçoit des cotisations auprès de ses membres, paie un « emprunt », un « don » ou une « contribution » au trésor royal, et obtient en échange la confirmation de son monopole sur la fabrication et la vente de certains produits.

L'expédient type auquel a recours la couronne pour réunir les fonds qui lui sont nécessaires consiste ainsi à décider ceux qui ont de l'argent à le lui avancer en échange d'un futur revenu, et contre l'assurance d'un appui gouvernemental facilitant son recouvrement. Ce procédé détourne des administrateurs eux-mêmes le mécontentement du peuple, et celui-ci se concentre sur les fermiers, les officiers et autres profiteurs qui s'enrichissent à ses dépens.

Or le peuple a tout lieu d'être mécontent. Le fardeau qui lui est imposé ne cesse de s'alourdir et d'être plus injustement réparti. Peu après la Fronde, Peter Heylyn (sur la base des connaissances qu'il a accumulées pour écrire les nombreux volumes de sa *Cosmographie)* publie un délicieux ouvrage critique intitulé *France Painted to the Life.* « Examiner toutes les impositions dont était affligé ce peuple misérable, écrit-il, serait presque aussi effroyable que de les acquitter. Je ne parlerai donc que des principales... » (Heylyn, 1656, p. 238). Et d'énumérer la gabelle, la taille,

le taillon, et la pancarte ou aides. A propos du taillon, Heylyn rapporte que « Jadis, les soldats du roi vivaient aux dépens des villages, le pauvre peuple étant contraint de leur fournir la nourriture, le logement et tout ce dont eux-mêmes, leurs chevaux et leurs catins, qu'ils emmenaient avec eux, pouvaient avoir besoin. S'ils n'étaient pas entièrement satisfaits du traitement, ils avaient coutume de battre leur hôte, d'injurier sa famille, et de le dépouiller des modestes réserves mises de côté pour ses enfants, le tout *cum privilegio.* Ainsi se déplaçaient-ils d'un village à l'autre, pour retourner enfin à ceux d'où ils venaient... Pour redresser ce tort, le roi Henri II, en l'année 1549, leva son impôt appelé le taillon, provenant des terres et biens des pauvres campagnards, par quoi ils furent d'abord quelque peu soulagés ; mais aujourd'hui tout est à nouveau en désordre, le soldat opprimant comme devant le misérable paysan, qui doit pourtant continuer de payer et la taille et le taillon » (Heylyn, 1656, pp. 242-43).

Heylyn passe ensuite en revue les innombrables inégalités et exemptions à l'avantage des nobles, des ecclésiastiques, des officiers, des provinces qui ont obtenu un traitement particulier, etc. Il conclut à bon droit qu'en France, c'est sur le « misérable paysan » que repose en dernière analyse la charge fiscale. Il soutient que la longue chaîne d'intermédiaires affermant les impôts a deux autres conséquences pernicieuses : qu'une fraction seulement de l'argent collecté en son nom parvient dans les coffres du roi, et que ceux qui sont le plus engagés dans la collecte des impôts sont ceux aussi qu'intéressent le moins la justice, la pitié et la modération.

« Si le peuple était assez heureux pour être imposé en fonction de sa misère, pense Heylyn, il n'y pourrait trouver qu'un grand soulagement, et serait ainsi protégé contre la tyrannie de ces loups ; mais, et ce n'est pas la moindre de ses infortunes, ses impôts et leur prélèvements demeurent arbitraires, et sont fixés selon ce que ces *publicains* prétendent être les besoins du roi. En sorte que le campagnard n'a pas d'autre remède que de donner à *Cerbère* une croûte, comme dit le proverbe, et d'embrasser sa verge et de chérir son châtiment. Grâce à quoi les *questeurs* prospèrent, et l'on dit volontiers à leurs propos : *Fari bouvier, aujourd'hui chevalier...* » (Heylyn, 1656, p. 248).

En 1656, année où Heylyn écrit, la montée des impôts connaît une accalmie, l'époque des expédients royaux ne fait que commencer, et le

demi-siècle à venir réserve bien d'autres exactions. Si, au lendemain de la Fronde, la mise en place des intendants régularise un peu le système fiscal, elle ne l'allège pas davantage qu'elle n'en supprime les cruautés et l'injustice.

Le graphique des charges fiscales de la France du XVII^{e} siècle met en évidence l'appétit croissant de l'Etat. Le revenu royal net (en million de livres, d'après Guery, 1978) traduit la hausse spectaculaire des années 1630 et 1640, la baisse sous la Fronde, le rattrapage des années 1650, puis la nouvelle hausse d'après 1660 ; pour qu'une baisse s'amorce, il faut attendre ensuite le début des années 1700. En bref, la courbe des revenus royaux coïncide avec celle de la guerre : mobilisation sous Louis-XIII et Richelieu, accalmie (mais certainement pas baisse) au moment de la Fronde et du ralentissement de la guerre contre l'Espagne, reprise de l'armement avec Louis XIV.

Le graphique des salaires quotidiens par habitant (représentant les dépenses royales, d'après Guery, 1978, comme un multiple du salaire moyen parisien d'un ouvrier du bâtiment, d'après Baulant, 1971, ajusté à l'ensemble de la population par interpolation des estimations de Reinhard, Armengaud et Dupasquier, 1968) présente en gros le même profil que celui du revenu fiscal ; les principales différences sont une hausse plus marquée à partir de 1620, une baisse moindre à l'époque de la Fronde, une brusque chute des dépenses à la fin des années 1650, et une baisse temporaire des charges au cours des rares périodes de paix que connaît le règne de Louis XIV. Mais la seconde courbe nous donne une idée des effets que les changements qu'elle traduit peuvent avoir sur la vie des Français. La hausse des dépenses au XVII^{e} siècle multiplie par six l'effort annuel qu'un hypothétique ouvrier moyen doit fournir pour l'Etat ; les 2 ou 3 jours de salaires des années 1600 deviennent 10 à 14 jours durant les années 1690.

Les chiffres donnés pour les dépenses et les revenus nets ne font état que de l'argent qui transite par les caisses du roi, sans tenir compte des frais que représente son encaissement. Etant donné le grand nombre de nobles, d'ecclésiastiques et de fonctionnaires exemptés, étant donné que les autorités locales qui ont emprunté pour répondre aux demandes de prêt venant de la couronne lèvent elles aussi de nouveaux impôts, étant donné enfin ce que prennent au passage les fermiers des impôts eux-

mêmes, le « misérable paysan » peut aisément voir décupler sa charge. Lorsque Louis XIII et Louis XIV achèvent à la fin du siècle le travail entrepris avec leurs ministres, la

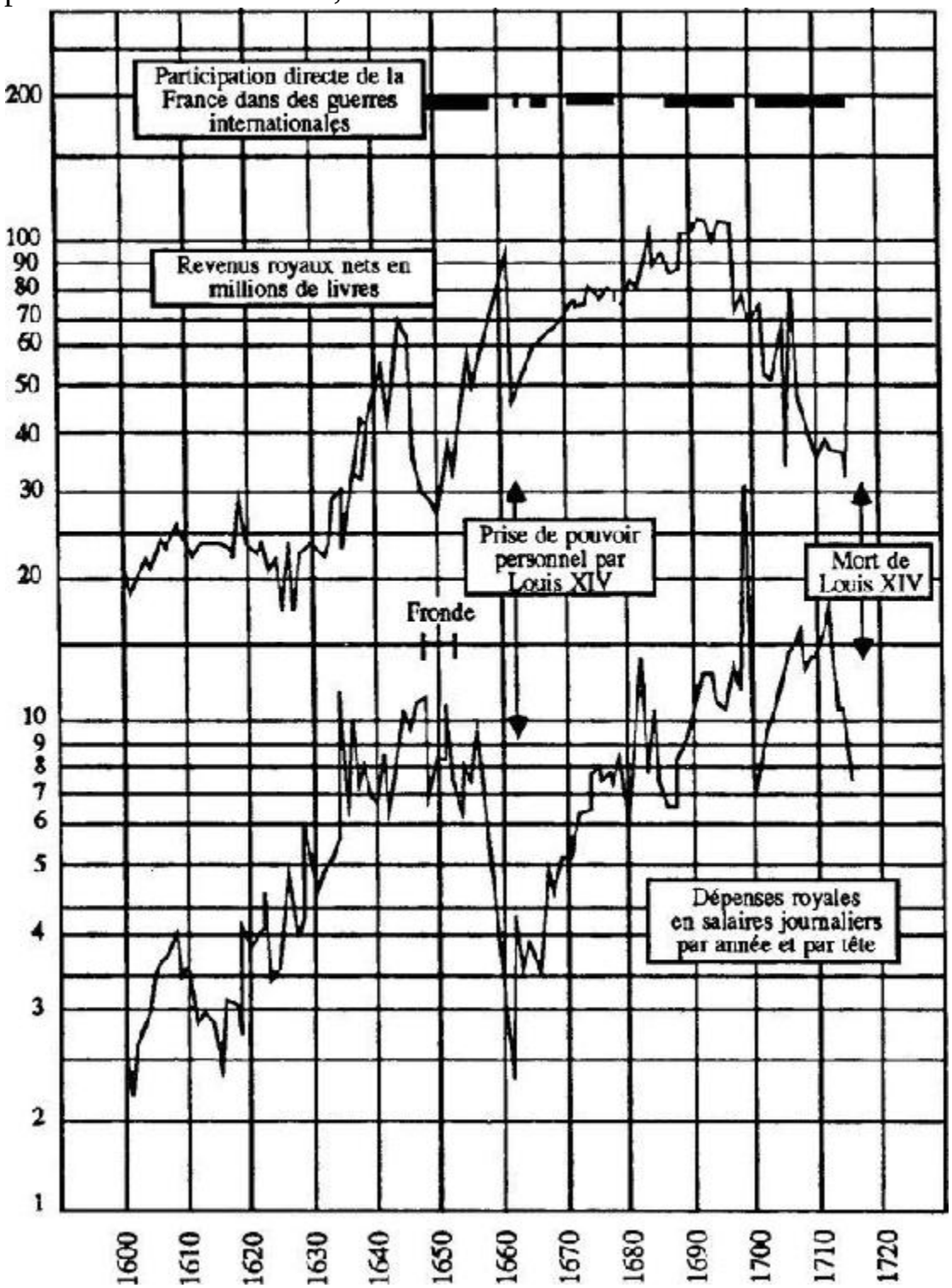


FIGURE 1

Dépenses et revenus nets du gouvernement central français (1600-1715)

moyenne des familles françaises paie plusieurs fois les impôts royaux qu'elle acquittait en 1600.

Passant de la République d'Angleterre au royaume des Bourbons, Peter Heylyn a de quoi être impressionné par l'oppression fiscale qu'il y découvre. Avec la guerre civile, l'Angleterre adopte plus ou moins définitivement le principe d'un impôt approuvé par le Parlement. Outre-Manche, les exceptions et inégalités sont moins nombreuses qu'en France. Les impôts frappent plus lourdement les produits – et le commerce international –, mais pèsent moins sur la terre. Dans l'ensemble, le système fiscal britannique est sensiblement plus léger. Par ailleurs, ce que ne traduit pas la courbe de la hausse française, c'est la lutte entre la couronne et le peuple qu'elle représente. Pour remporter cette lutte, elle exempte le fort et taxe le faible.

Cependant, pour réduire les dangers de cette stratégie fiscale, il faut que la couronne mate et supplante ses rivaux intérieurs. Autrement, toute nouvelle manifestation de résistance risque de fournir aux grands une occasion de se poser en défenseur des droits du peuple. En même temps qu'elle fait la guerre à l'étranger et lève des fonds à l'intérieur, la couronne engage un vaste effort de cooptation, de neutralisation et de suppression. Après l'échec de la Fronde, les princes et leur clientèle rentrent dans le rang. A quelques exceptions près, les îlots autonomes que forment les protestants cèdent aux pressions continuelles de Louis XIII et de Louis XIV. Les parlements, les autres « cours souveraines », les états provinciaux, les guildes et les municipalités finissent tous par perdre une partie importante de leur capacité à résister aux exigences royales et à s'allier avec le peuple contre la couronne, tandis que les intendants recourent tout ensemble à la force, à la division et au fisc pour les contraindre à obéir. Ainsi, les intendants et autres fonctionnaires royaux sont mieux à même d'utiliser leur pouvoir répressif croissant lorsque le peuple ose résister directement aux exigences du gouvernement.

Ces changements ont sur le caractère de la contestation des effets prévisibles : baisse de la participation des principaux détenteurs du pouvoir aux grandes rébellions, foyer toujours plus important de résistance populaire aux exactions des officiers et fermiers des impôts,

répugnance des fonctionnaires royaux à discuter avec les groupes qui protestent contre la violation de leurs droits. Le mot « absolutisme » décrit fort mal un processus aussi incomplet et controversé. Mais il traduit avec exactitude les exigences que ses agents commencent à exprimer au nom du roi. Ils réclament le droit absolu de fouler aux pieds les privilèges locaux et les droits individuels dans l'intérêt de la couronne. Cela, dans une large mesure pour payer la guerre.

Répertoires du XVII^{e} siècle

L'influence de la guerre varie selon que les hostilités sont proches ou éloignées. Cela ressort très clairement d'une comparaison entre l'Ile-de-France et le Languedoc dans les années 1640. Si, par exemple, nous considérons les années 1640-1645, l'Ile-de-France est alors à l'extrême limite des campagnes que mène le royaume en Artois, en Champagne et en Picardie, tandis que le Languedoc continue malgré lui à payer le prix toujours plus élevé de la guerre ; cette région voit passer les troupes qui vont se battre en Catalogne ou en reviennent, tout en demeurant relativement éloignée des grands champs de bataille.

En Ile-de-France, 1640 est une année riche en attaques des habitants contre les troupes qu'ils sont censés loger : à Champagne-sur-Oise, à Villeneuve-le-Roi et dans les villages alentour, et dans le voisinage de Senlis ; près de Saint-Quentin et de Guise, dans le nord-est de l'Ile-de-France, des paysans résistent aux pressions visant à leur faire transporter du ravitaillement militaire pour le siège d'Arras. Cette même année voit en outre une attaque des entrepôts de sel de Vesles, sur la frontière picarde, par un régiment mercenaire irlandais, un rassemblement illégal pour s'emparer d'armes à Mantes, et des rébellions contre les collecteurs d'impôts à Proisy et dans l'élection de Château-Thierry (AA A^{1} 57, 58, 59, 60). Durant les cinq années suivantes, les violences continuent :

1641 : vive résistance à Nemours contre la surtaxe du sol pour livre ;

1643 : attaque de soldats appartenant à la cavalerie légère à Saint-Germain-près-Montargis ;

1644 : expulsion d'Argenteuil d'un fermier des impôts ;

attaque contre des troupes à Bourg-sur-Aisne, Vinsouet et Garancière ;

violences contre le maire d'Etampes par les troupes qui s'y trouvent stationnées ;

marche turbulente d'ouvriers parisiens ;

1645 : « sédition » contre des gardes et officiers de la gabelle à Saint-Denis ; barricades dans les rues de Paris pour défendre le Parlement contre une prétendue attaque des troupes royales.

(Sources : Bonney, 1978b, p. 329; Mousnier, 1964, vol. I, pp. 534-36 ; AA A' 81, 82; BN Fr. 18432 ; Hillairet, 1970, p. 53)

Durant cette même période, Paris assiste en outre à un rassemblement extraordinaire de protestants, et à une échauffourée entre des gendarmes et un groupe de frondeurs avant la lettre, c'est-à-dire des jeunes gens qui se battent hors les murs par goût de l'aventure.

Dans le Languedoc, nous trouvons à la même époque un rassemblement « séditieux » à Gimon, où dix personnes seront pendues (1640), après quoi deux années se passent sans incident majeur *(Gazette de France,* 1640, p. 630). En 1643, des collecteurs d'impôts sont attaqués à Valence, Lavaur et Toulouse, et un attroupement de protestants armés se produit à Ribaute (Mousnier, 1964, vol. I, p. 589; Devic & Vaissète, 1876, vol. 13, p. 143; Liublinskaya, 1966, pp. 36-38, 40-47). 1644 apporte une nouvelle rébellion fiscale à Figeac, un affrontement entre la Cour des Comptes et l'intendant à Montpellier, où l'on sent une opposition larvée contre les taxes de guerre, et un rassemblement tumultueux à Nîmes, où les notables sont accusés d'altérer la monnaie (BN Fr 18830; Porchnev, 1963, pp. 639-40 ; Beik, 1974b; Liublinskaya, 1966, pp. 77-82). Enfin, 1645 est l'année de la grande insurrection de Montpellier, de la libération forcée d'un jeune homme arrêté à Nîmes pour évasion fiscale, des attroupements protestants d'Aubenas, et des attaques contre les évêques de Carcassonne et de Mende (Porchnev, 1963, pp. 242-60; Barrière-Flavy, 1926, pp. 18-21). Les deux régions connaissent alors une forte résistance aux impôts, mais c'est dans la partie de l'Ile-de-France par où transitent les troupes qui vont dans le Nord-Est conquérir un territoire sous domination espagnole que se concentrent les affrontements entre soldats et civils.

De tous ces conflits, seule l'insurrection montpelliéraine a pris rang dans l'histoire. A cette occasion, selon un compte-rendu du chancellier Séguier : « La lie du peuple, le sexe le plus infirme, a eu la hardiesse de prendre les armes, [de] se saisir des portes de la ville, de forcer les

maisons des officiers du roi ou des commis à la levée de ses derniers, de marquer pour le pillage celles des habitants qu'il a tenus suspects d'être traitants et de destiner leurs personnes à la mort, d'attaquer un duc et pair, maréchal de France, gouverneur de la province, dans une ville qui a la meilleure et la plus grande partie de ses amitiés et de ses dépendances et habitudes, de lui faire courir le risque de la vie, de brûler, piller et massacrer au son du tocsin, de courir un intendant, de ne point craindre les canons d'une citadelle, au contre d'en repousser et de battre les soldats, et de desseigner de l'attaquer et de la raser » (BN Fr 18432).

Pourquoi tout cela ? Bosquet, l'un des deux intendants du Languedoc, affirme que les artisans de Montpellier ont incité leurs femmes à s'opposer à un nouvel impôt, parce qu'ils « furent extrêmement surpris tant de la nouveauté de la chose que de la grandeur des sommes auxquelles ils étaient taxés » (Coquelle, 1908, p. 69).

L'instruction du 30 juin 1645 commence par une déclaration du juge selon laquelle : « Avions eu avis de divers endroits que plusieurs femmes de ladite ville, artisans et laboureurs de ladite ville s'étaient attroupés et assemblés au nombre de deux à trois cents, se plaignant de certaine taxe faite sur les artisans avec métiers et confréries [?] de ladite ville pour l'heureux avènement [de Louis XIV] à la couronne et autres taxes et impositions faites sur eux » (BN Fr 18432). De « deux à trois cents », les manifestants deviennent plusieurs milliers, envahissent la ville, mettent à sac les élégantes maisons d'un fermier des impôts et d'un fonctionnaire des états provinciaux, battent les troupes du vice-roi (le maréchal Schomberg, gouverneur devenu lieutenant-général), et forcent ce dernier à expulser les fermiers des impôts.

Il semble que les magistrats de la ville, peu soucieux de complaire au gouvernement qu'ils estiment eux-mêmes trop avide, hésitent un jour ou deux avant de se décider à réprimer. Cette acceptation tacite des désordres par la bourgeoisie, s'ajoutant à la rivalité permanente des deux intendants alors affectés au Languedoc, donne certainement au peuple un plus grand espoir qu'à l'accoutumée que son parti va l'emporter. C'est en effet ce qui se passe, mais momentanément. Car pour finir, deux femmes seront pendues pour avoir participé activement à l'insurrection, et un homme mourra en prison. De telles victoires sont toujours temporaires.

Malgré l'abondance des conflits, les Français du XVII^e^ siècle utilisent un nombre limité de manières d'exprimer leurs revendications ou leurs plaintes. Ils s'assemblent solennellement, détaillent leurs doléances, élisent des chefs ou délégués; ils s'en prennent aux fonctionnaires, aux collecteurs d'impôts, à leurs maisons ; ils attaquent les soldats maraudeurs, leur arrachent leurs bagages et les chassent de la ville ; ils se moquent, lapident ou rouent de coups ceux qui pèchent contre la morale; ils forment parfois leurs propres milices pour patrouiller dans la ville ou même aller punir quelque ennemi à l'extérieur ; mais là s'arrête pour ainsi dire le répertoire de la contestation au XVII^e^ siècle. Quand le peuple recourt en divers endroits à plusieurs de ces pratiques sous la conduite de chefs qui s'organisent entre eux, il s'agit d'une révolte populaire. Lorsqu'il commet ces mêmes actes conjointement à des nobles qui arment des troupes, il en résulte une grande rébellion. Les conséquences de l'une et de l'autre sont certes très différentes, mais les formes de l'action populaire sont pratiquement les mêmes dans les deux cas.

Avant le milieu du siècle, les révoltes populaires et les grandes rébellions se suivent à une fréquence remarquable. L'Ile-de-France, le Languedoc, la Bourgogne et l'Anjou connaissent ainsi les événements suivants :

1614-1616 : rébellion des princes en Ile-de-France et ailleurs ;

1620 : rébellion de Marie de Médicis en Anjou et ailleurs ;

1621-1629 : guerre des protestants avec les forces royales en Languedoc et ailleurs ;

1623 : soulèvement contre les marchands d'Angers à Beaufort (Anjou) et dans les environs ;

1630 : rébellion contre un fermier des impôts à Angers ;

1630 : rébellion « Lanturlu » à Dijon contre la création d'une élection ;

1632 : participation limitée de la Bourgogne à la rébellion de Gaston d'Orléans ;

1632 : participation plus importante du Languedoc à cette même rébellion couplée avec celle du duc de Montmorency ;

1643 : rébellion à Angers contre les taxes de subsistance ;

1645 : rébellion fiscale à Montpellier ;

1648-1653 : la Fronde, concentrée en Ile-de-France, mais avec d'importantes répercussions dans toutes les autres provinces.

Les cartes et inventaires des rébellions qui conduisent à la Fronde signalent parfois d'autres conflits de moindre envergure, comme le début de la révolte contre la gabelle à Toulouse (1635), et deux mouvements anti-fiscaux à Montpellier (1639 et 1644). Mais la liste ci-dessus donne une idée des grands moments où le peuple, défiant ouvertement l'ordre établi, exerce un contrôle prolongé sur telle ville ou tel groupe de villes malgré tous les efforts tentés par les autorités.

Ou du moins par une partie d'entre elles. Car pour permettre une révolte populaire de grande envergure, il faut précisément que les autorités soient divisées. Cette division est tantôt secrète, tantôt évidente; selon le cas, elle se traduit par une simple répugnance à employer la force contre ceux qui descendent dans la rue pour protester ou piller la maison des collecteurs d'impôts, par une sympathie affichée pour la cause des manifestants, ou enfin par une opposition directe à la couronne. Le Lanturlu dijonnais de 1630 témoigne d'une compréhension évidente des autorités de la ville à l'égard de certaines revendications vigneronnes; c'est de cette façon-là, du moins, que Richelieu voit la situation.

La rébellion montpelliéraine de 1645 est aux confins de ces deux catégories, une partie des autorités étant simplement hésitante, tandis que certains désapprouvent manifestement les abus de la couronne en matière fiscale. Par ailleurs, les rébellions de 1632 donnent au peuple une occasion unique de présenter ses doléances sous une apparence noble – au risque, évidemment, d'être pendu pour son effronterie, toute implication dans un crime de lèse-majesté comportant toujours le danger d'une mort violente.

Notre liste sélective des rébellions majeures témoigne d'un glissement des luttes dynastiques vers les révoltes anti-fiscales, et d'un déplacement parallèle de l'Ile-de-France vers les provinces de la périphérie. Elle reflète en outre un déclin relatif de l'importance des luttes entre la couronne et les protestants assiégés. Toutefois, aucun de ces changements n'est définitif. Vers la fin du siècle, les efforts du monarque pour soumettre les protestants, de même que les efforts de ces derniers pour parer aux menaces royales, connaissent un nouveau paroxysme. Mais avant cela, entre 1648 et 1653, l'Ile-de-France sera ébranlée par les luttes à la fois dynastiques et anti-fiscales de la Fronde, qui résume ainsi les conflits du demi-siècle précédent.

La Fronde

A comparer les événements, on s'aperçoit que la Fronde n'a rien apporté de nouveau aux formes de la contestation française. Dans le passé, des rebelles nobles se sont déjà alliés contre le roi, des princes se sont déclarés prêts à l'affronter dans la bataille, des créanciers et officiers se sont unis pour protester contre la réduction de leurs prérogatives et rémunérations, de grandes villes et des régions entières se sont soulevées contre la couronne. Au cours des années 1630 et 1640, alors qu'un nombre toujours plus important de Français voient leurs biens et leurs privilèges entamés par la guerre et ses préparatifs, il est probable que la fréquence de ces conflits augmente. Les dernières rébellions nous montrent un Etat toujours plus tentaculaire et avide menacer les intérêts de maints de ses clients et sujets, et ébranler la structure même des relations sociales que ces derniers entretiennent. Et durant la Fronde, nous découvrons une convergence de conflits jusque-là séparés, un glissement répété de régions et de gens juque-là paisibles sous l'influence des ennemis de l'autorité royale, et un recul réel, bien que temporaire, de l'expansion de l'Etat monarchique.

Pendant un demi-siècle, les rois de France et leurs ministres ont opéré dans des limites étroites. Leur survie dépend de l'acquiescement souvent problématique d'une demi-douzaine de partis : créanciers existants, sources potentielles de crédit, officiers royaux, municipaux et provinciaux, grands régionaux, et tous les malheureux qui sont astreint à la corvée, paient des impôts et fournissent des hommes aux armées. Ces divers partis sont, bien sûr, susceptibles de se recouper ; non seulement les créanciers qui possèdent encore du crédit restent pour la couronne une source possible d'emprunt intéressant, mais la stratégie fiscale du XVII^{e} siècle transforme régulièrement en officiers royaux les fonctionnaires municipaux et les créanciers en puissance. Cependant, il est rare que les intérêts des partis coïncident.

Les conflits qui résultent de ces divergences d'intérêts peuvent être favorables à la couronne ou au contraire jouer contre elle. Les intérêts s'opposent aux coalitions contre l'autorité royale, mais lorsque la couronne favorise un parti, elle est sûre de léser au moins l'un des autres. Comme nous l'avons vu, le pouvoir monarchique suit parfois une spirale ascendante : emprunts, affermage des impôts et vente des offices

augmentent les revenus de la couronne, la décharge du soin de lever elle-même l'argent de la guerre, et accroît le nombre de ceux qui dépendent de son succès ; l'augmentation des revenus permet la création d'une force armée qui peut être employée contre l'opposition intérieure aussi bien que les ennemis étrangers ; et la présence de cette force armée affaiblit la résistance aux exigences fiscales toujours plus lourdes. La spirale peut toutefois se dérouler. Si les exigences royales croissent plus rapidement que le pouvoir coercitif, les opposants s'unissent et deviennent redoutables. La plupart du temps, tout ce que le roi peut espérer, c'est entretenir la rivalité des partis, nuire autant que possible aux plus faibles, et garder sous contrôle le mécontentement des plus forts.

Quoique leur puissance varie énormément, les partis ont chacun à la fois un programme implicite et une sorte de seuil au-delà duquel ils préfèrent résister ou se rebeller plutôt que de coopérer. Nous avons déjà passé en revue les divers moyens auxquels recourt le peuple pour résister, lorsqu'il le peut, aux exigences matérielles de la guerre. Les rentiers et marchands qui ont investi leurs avoirs en rentes garanties par la ville de Paris n'admettent pas volontiers que les revenus qui leurs sont ainsi assurés subissent une diminution ou un quelconque retard. Les grands seigneurs qui remplissent les fonctions de lieutenant-général ou de gouverneur de province acceptent mal de voir leur hégémonie régionale compromise par les intendants et autres officiers. Les fonctionnaires municipaux et provinciaux, les officiers et les créanciers potentiels ont eux aussi leurs programmes et limites. Le jeune âge du roi (neuf ans en 1648), la régence, le fait qu'une grande partie des troupes royales soient retenues en Flandre et en Catalogne, et la position même de Mazarin, Premier ministre et étranger toujours occupé à étendre en France le réseau de sa clientèle, viennent encore compli quer la situation, et ajoutent à l'espoir des seigneurs d'écarter la menace que fait peser la monarchie sur leurs prérogatives.

Durant les années 1640, non contente de maintenir son pouvoir, la monarchie l'étend. Pour gagner ses guerres contre l'Espagne et l'Empire, elle met la main sur toutes les ressources disponibles, hypothèque l'avenir, ignore les droits et les obligations qui la dérangent. Tous les partis se trouvent ainsi poussés hors des limites où ils jugent acceptables les exigences royales, et de puissantes coalitions se forment temporairement entre eux contre la couronne. Chacun continue de résister

plus ou moins comme il l'a toujours fait. Les vieux liens entre révoltes fiscales urbaines et rébellions nobiliaires régionales réapparaissent. Mais cette fois, résistance et coalitions sont plus étendues, plus fortes et plus durables qu'elles ne l'étaient auparavant. Il s'agit de la Fronde.

Rappelons-en les principales étapes. Vers le milieu 1648, une assemblée des hautes cours et des parlements régionaux exigent l'annulation de plusieurs mesures que Mazarin et ses agents ont prises pour renforcer la puissance militaire royale ; ils demandent le contrôle de la vente des offices, la révision régulière des impôts, le rappel des intendants, et autres mesures impératives. Une insurrection éclate à Pau tandis que des paysans se rassemblent à Paris pour manifester leur opposition à la taille. Lorsque Mazarin fait arrêter le chef du mouvement parlementaire, les Parisiens élèvent des barricades et forcent le cardinal à libérer les prisonniers ; par la suite, il accède à la plupart des requêtes des hautes cours.

Entre-temps, Mazarin et la famille royale quittent subrepticement Paris pour Saint-Germain, jugeant plus commode de distribuer à distance des instructions au Parlement rebelle. Ils regagnent brièvement la capitale pour en fuir à nouveau au début de 1649, laissant derrière eux des ordres pour que les cours soient exilées. Le Parlement de Paris reprend alors en main le gouvernement national, et la population harcèle la municipalité royaliste tandis que le prince de Condé, encore fidèle au roi, organise le blocus de la ville. Un accord provisoire suscite le mécontentement des Parisiens mais permet finalement le retour du roi, de la reine mère et de la cour dans la capitale.

En 1650, Condé et d'autres grands seigneurs cherchent à évincer Mazarin. La reine les fait emprisonner. L'opposition de la noblesse s'étend, et, dans de nombreuses villes, s'allie au peuple en révolte contre la couronne. Quoique, dans l'ensemble, les villes rebelles se soumettent à l'autorité royale avant la fin de l'année, les créanciers parisiens du gouvernement multiplient leurs récriminations, tandis que le Parlement de Paris prend toujours plus résolument le parti des nobles contre Mazarin. Début 1651, le cardinal libère les princes emprisonnés et part en exil. Cette même année, les Parisiens battent les troupes royales dans les rues, Bordeaux voit se former une coalition rebelle (l'Ormée), et des divisions commencent à apparaître entre les grands frondeurs, dont

certains rejoignent le parti du roi, alors que les autres suivent le prince de Condé dans les provinces du Sud-Ouest. A la fin de l'année, Mazarin revient en France avec ses propres troupes.

L'année suivante (1652), le vent tourne en faveur du roi. Mais durant les huit premiers mois, le changement n'est pas évident : Condé prend Paris, l'Ormée s'empare du pouvoir à Bordeaux, et les Parisiens manifestent à plusieurs reprises contre Mazarin. A la fin de l'été, le cardinal doit à nouveau fuir le pays. Cependant, le reste de l'année, les défaites militaires et les défections affaiblissent le parti de Condé, Louis XIV et sa mère rentrent triomphalement à Paris, et les frondeurs commencent à perdre un peu partout. En 1653, Mazarin lui-même fait un retour définitif dans la capitale, l'Ormée cède Bordeaux, et les agents du roi rétablissent leur autorité sur l'ensemble du pays. La grande Fronde a vécu.

La Fronde, en tant que guerre, réunit tous les types de conflits que présente le XVII^{e} siècle. Quand le prince de Condé s'allie avec l'Espagne et envoie ses troupes personnelles en Flandre contre les armées de Louis XIV, la guerre civile rejoint le conflit international. Même quand l'étranger n'est pas immédiatement concerné, mainte action de la Fronde s'apparente à la guerre : batailles rangées, sièges, campagnes, traités. Lors du premier exil du roi et de son parti loin de la capitale, par exemple, les troupes royales encerclent Paris pour tenter d'en couper l'approvisionnement. Dans toute l'Ile-de-France, les mouvements de troupes s'accompagnent de l'habituel pillage, et de la non moins habituelle résistance des populations qui en font les frais. Les vers qui consacrent au sujet la *Muze historique* ont une résonance familière :

> Les gens de guerre, en plusieurs lieux,
> Se sont montrés si furieux
> Et fait tant et tant d'insolences,
> Désordres, vols et violences,
> Que, pour tant de maux supprimer,
> Le Parlement fait informer
> Contre ces infâmes soudrilles,
> Oppresseurs de femmes et de filles,
> Enragés, bourreaux, fanfarons,

Et bien moins soldats que larrons.

(Muze historique, mai 1651, livre II, lettre XXI, p. 121)

A mesure qu'ils se déplacent, les conquérants imposent en outre des taxes et des corvées à la population locale pour payer les frais de la guerre. En réponse à cette pression, d'autres conflits de la Fronde revêtent la forme classique de la rébellion : expulsions des collecteurs d'impôts, attaques contre les biens des profiteurs, etc. Ce mélange de guerre et de rébellion régionale rend la Fronde particulièrement redoutable.

Dans chacune de nos cinq régions, les fonctionnaires et les magnats doivent à plusieurs reprises choisir leur camp, décider s'ils vont envoyer des messages de soutien au Parlement de Paris, jurer obéissance au roi, poursuivre les partisans régionaux de Condé, etc. Sinon, les cinq provinces vivent la Fronde de façon tout à fait différente. Dans cette guerre civile, l'Ile-de-France est à la fois enjeu et champ de bataille : cadre d'insurrections, de manifestations et de luttes pour le pouvoir en 1648 ; partagée entre les rebelles, assiégés dans Paris, et l'autorité royale qui prédomine ailleurs durant la première partie de 1649; relativement paisible le reste de cette année ; théâtre de manœuvres entre les partisans du roi et ceux des princes emprisonnés (sans parler des protestations des créanciers royaux qui demeurent impayés) en 1650 ; centre d'insurrections et de rassemblements tumultueux en 1652 ; et scène du retour triomphal du roi et de ses fidèles à partir de la fin de cette même année et jusqu'en 1653.

Liant les grands événements nationaux à certains conflits régionaux, l'Anjou finit par ne connaître aucun répit tout au long de la Fronde. La Bourgogne, elle, participe plus étroitement au conflit dans ses dernières années, lorsque Bellegarde et autres avant-postes de la province sont devenus des objectifs militaires. Quoique pour l'essentiel entre les mains des Espagnols, la Flandre est également un champ de bataille où les troupes royales affrontent les Français passés à l'ennemi. Le Languedoc, enfin, nous réserve une surprise : dans cette province jadis rebelle, rares sont les grands qui prennent ouvertement parti contre le roi ou Mazarin, et l'action militaire en faveur des princes est toujours limitée.

Comme toutes les guerres civiles, la Fronde progresse inégalement. Mais dans l'ensemble, son déroulement obéit à une logique assez claire. Les faits saillants qu'il faut comprendre sont : l'action intermittente de plusieurs groupes distincts – les membres des hautes cours, les rentiers parisiens, les grands seigneurs, les résidents des villes principales, et d'autres – qui voient le renforcement des pouvoirs monarchiques, notamment en matière de guerre, attaquer leur autonomie, leurs droits et leur bien-être ; la signature et la rupture de coalitions temporaires entre différents groupes de ces partis lésés. Malheureusement pour la popularité de leur cause, les nobles qui luttent contre la couronne imposent eux aussi les citoyens, les enrôlent de force, réquisitionnent des vivres où ils en trouvent, et utilisent leur puissance militaire à des fins personnelles. Aussi, les luttes se prolongeant, le pouvoir des princes et le retour au gouvernement régional des grands n'apparaissent pas plus souhaitable au peuple – ni aux officiers des hautes cours – que la restauration de l'autorité royale. Dès lors, les rebelles sont perdus.

Que se serait-il passé si la Fronde n'avait pas eu lieu ? Paradoxalement, sans cette grande rébellion, la monarchie n'aurait très probablement pas renforcé son pouvoir aussi rapidement. Cela, pour plusieurs raisons. D'abord, Louis XIV ne pourra jamais oublier les troubles qu'il a connus enfant; par la suite, l'un de ses grands soucis sera de repérer, de coopter et de préempter les rebelles en puissance. Ensuite, en même temps qu'elle met en lumière la vulnérabilité de la couronne, la Fronde démontre de façon encore plus éclatante l'incapacité de ses divers ennemis de s'unir entre eux et d'unir leurs armées au service d'un programme commun. Enfin, Mazarin et la reine mère voient dans la rébellion non seulement un prétexte mais encore un encouragement à écraser leurs ennemis. Si le prince de Condé, défait, a pu passer sans mal dans le camp espagnol pour se battre contre les Français, une telle indépendance d'action est désormais exceptionnelle; les ducs pas plus que les grandes villes n'échappent à la vengeance royale.

Diviser et conquérir, conquérir et diviser

La Fronde calmée, la résistance aux exigences royales ne disparaît pas pour autant : elle ne fait que se déplacer et se fragmenter. Les alliances

entre le peuple (dont les impôts et autres exactions royales constituent le premier sujet de mécontentement) et la noblesse (essentiellement concernée par les atteintes à son pouvoir) deviennent à la fois plus aléatoires et moins efficaces. La couronne comptant toujours davantage sur les ventes d'offices et autres moyens indirects de s'assurer des revenus, les occasions d'affrontement entre citoyens et représentants directs de l'Etat national se raréfient. Les intendants et autres fonctionnaires royaux améliorant leurs connaissances et perfectionnant leurs méthodes, les chances de déjouer leur surveillance s'affaiblissent. Et ces divers changements diminuent la fréquence, et surtout l'échelle, de la résistance déclarée.

Dans les dix années qui suivent la Fronde, nos cinq provinces accusent toutes une diminution de leur capacité d'action contre la couronne, et notamment quand cette action exige une vaste coalition de classes. L'Anjou voit le ralliement d'une poignée de frondeurs autour du cardinal de Retz (1654), une importante rébellion fiscale à Angers (1656), des rassemblements de seigneurs qui espèrent encore pouvoir s'unir contre Mazarin (1658-1659), et quelques autres conflits au sujet des impôts au début des années 1660. En Bourgogne, malgré une sourde résistance aux collecteurs d'impôts, les attaques concertées contre des fonctionnaires se résument à une insurrection à Chalon (1657) et à une « rébellion » de moindre importance à Commarin (1661). Après la fureur de la Fronde, le calme qu'observent Paris et l'Ile-de-France n'est guère troublé que par une vague de protestations suscitée par le choix d'un curé, une rixe ou deux, une résistance diffuse contre l'accroissement des impôts fin 1661, et, l'année suivante, un rassemblement de rentiers mécontents. Dans ces provinces, la défaite de la Fronde paraît avoir grandement diminué l'espoir du peuple d'arracher des concessions à la couronne par une rébellion ouverte. Les coalitions entre classes deviennent particulièrement rares.

La Flandre et le Languedoc ont toutefois un comportement quelque peu différent. Toujours en guerre et en majeure partie entre les mains des Espagnols, la Flandre connaît les habituels affrontements entre soldats et civils. Sur la frontière avec l'Artois, région gouvernée par la France, l'imposition de nouvelles taxes suscite de violentes réactions. La plus importante se produit en 1662, où cette région est le cadre d'une grave révolte – la rébellion de Lustucru – lorsque le roi supprime les privilèges

fiscaux consentis en raison de la guerre. Le Languedoc voit des protestants s'attrouper et s'armer dans le Vivarais (1653, 1656), les habitants de Carcassonne descendre dans la rue à l'occasion d'un conflit de pouvoir (1656), une mutinerie, la destruction d'un temple protestant, et maints désordres à propos des impôts en 1662 ; en outre, si nous prenons en compte le Roussillon voisin, cette partie de la France connaît une lutte prolongée entre les autorités et les Angelets des Pyrénées (1663-1672). Cependant, le Lustucru et les Angelets atteignent seuls une ampleur comparable à celle des rébellions d'avant la Fronde, mais sans qu'il y ait entre le peuple et les détenteurs locaux du pouvoir l'alliance ouverte qui caractérise les grandes luttes des années 1620, 1630 et 1640.

Dans les régions françaises de la périphérie, les événements ne se déroulent pas au même rythme que dans celles du centre. Dans l'ensemble, les provinces périphériques sont les dernières à se soumettre à l'autorité centrale, les plus lentes à perdre leurs exemptions et privilèges particuliers.

Les provinces frontières et côtières jouissent généralement d'avantages fiscaux, que ce soit en contrepartie d'un effort militaire spécial, comme la défense des côtes, ou en reconnaissance de la quasi impossibilité de contrôler le flot de personnes et de marchandises qui franchissent les cols ou le littoral. Par ailleurs, d'importantes parties de la France, comme le Béarn, le Roussillon, la Flandre et la Lorraine, n'ont été obtenues par la couronne qu'au prix de guerres récentes. Mais dans toutes ces régions périphériques, Louis XIV, Colbert et leurs agents n'en cherchent pas moins à augmenter les taxes et revenus royaux; ce faisant, ils en arrivent inévitablement à supprimer ou ignorer les droits garantis par traité ou décret, ce qui suscite encore de temps à autre de vastes rébellions où plusieurs classes sociales et de nombreuses localités s'unissent ouvertement contre l'autorité royale.

Après la Fronde, les grandes rébellions de la France du XVII^{e} siècle comprennent celles des Tardanizats (Guyenne, 1655-56), des Sabotiers (Sologne, 1658), de Bénauge (Guyenne, 1661-62), de Lustucru (Boulonnais, 1662), d'Audijos (Gascogne, 1663), des Anglets (Roussillon, par intermittence de 1663 à 1672), de Roure (Vivarais, 1670), du Papier timbré et des Bonnets rouges (ou Torrében, Bretagne, 1675), ainsi que celles des Camisards (Cévennes et Vivarais, par

intermittence de 1685 à 1710, et surtout entre 1702 et 1704). Dans ces différentes occasions, des groupes défient ouvertement l'autorité royale, et se rendent maîtres durant de longues périodes de multiples localités.

Voyons maintenant la géographie de ces grandes rébellions. Les Sabotiers de la Sologne constituent le seul groupe à organiser contre la couronne une insurrection prolongée de grande envergure dans les régions françaises du centre. Le Sud-Ouest connaît encore les révoltes des Tardanizats, de Bénauge et d'Audijos, mais sa prééminence est ébranlée. La Normandie et le Poitou jadis rebelles ne produisent que des mouvements de résistance au fisc relativement limités, telle que la guérilla menée par les habitants des marais, près des Sables-d'Olonne, à la fin des années 1650, lorsque la couronne tente d'introduire une taxe exceptionnelle pour drainer la région en plus du quartier d'hiver, destiné à l'entretien des garnisons (« Ainsi, écrit Jean-Baptiste Colbert à son cousin Colbert de Terron, vous voyez que le quartier d'hiver s'établit par des actions de guerre comme si on était chez les ennemis » ; BN, *Mélanges Colbert,* 101, lettre du 17 mars 1658).

Par ses rébellions postérieures à la Fronde, le Languedoc joue un rôle pour le moins aussi important que précédemment. Toutefois, le centre s'est déplacé de Montpellier, Toulouse et autres grandes villes vers les régions montagnardes des Cévennes et du Vivarais. En Bretagne, la couronne affronte une province menaçante qui a longtemps joui d'un statut spécial, et notamment de l'exemption de la gabelle. Enfin, les agents du roi s'efforcent d'imposer l'administration fiscale usuelle dans le Boulonnais et le Roussillon en dépit des hostilités dont ils sont le cadre, et bien que le premier ait droit à un traitement de faveur en remerciement de sa loyauté et de ses services militaires, et que le second ne soit devenu français qu'en 1659 en vertu du traité des Pyrénées.

Comment se produisent les rébellions

Après les ravages de la Fronde et le ralentissement puis la cessation momentanée de la guerre avec l'Espagne, 1661 marque une reprise des préparatifs militaires de la France. Cette année-là, Mazarin meurt, Louis XIV prend en main les rênes de l'Etat et Colbert devient son principal conseiller financier alors que Fouquet, son rival, est jeté en prison pour

malversations. Colbert songe bientôt à trouver de nouveaux revenus, notamment en « uniformisant » le système fiscal, c'est-à-dire en supprimant les privilèges et les accords particuliers pour soumettre le royaume entier aux mêmes impôts de base.

Comme il fallait s'y attendre, les provinces de la périphérie n'abandonnent pas leurs privilèges de gaieté de cœur. Près de Bordeaux, la réaction se produit dès décembre 1661. L'insurrection de Bénauge est le plus important des nombreux conflits avec les collecteurs d'impôts et les troupes envoyées à leur aide que connaît après la Fronde la région de Bordeaux. Lorsque Colbert prend la décision d'encaisser les impôts non payés pendant toutes ces années avec l'appui d'un régiment de cavalerie de Bordeaux, les villages des environs de Bénauge sonnent le tocsin. Quelques centaines de paysans occupent le château de Bénauge, siège du comté, et quelques centaines d'autres assiègent les troupes royales dans le moulin où elles se sont réfugiées. Un certain « capitaine La Paille » – dans le Sud-Ouest, la paille était l'emblème des croquants révoltés des XVI^{e} et XVII^{e} siècles – compte parmi les rebelles, mais son grade d'emprunt est ce qui évoque de plus près la noblesse; à l'exception d'un chirurgien et de rares artisans, la révolte est exclusivement plébéienne. Et c'est comme telle qu'on la réprime : sept à huit cents soldats sont envoyés sur place, deux meneurs sont pendus, quatre autres condamnés aux galères, des amendes sont infligées aux villageois concernés pour couvrir les frais de justice et dédommager les familles des cavaliers tués dans la rébellion, et les arriérés des impôts sont, bien entendu, encaissés comme prévu (BN, *Mélanges Colbert*, 105-107 bis; Loirette, 1966).

La rébellion de Lustucru a lieu l'année suivante, en 1662, à l'autre bout de la France. La région de Boulogne, aux confins de l'Artois, de la Picardie et de la Flandre a une longue expérience de la guerre sur terre et sur mer. De ce fait, elle est exemptée de tous les principaux impôts, mais eile doit en contrepartie fournir à la garde des frontières des hommes aptes au service. Dans les années 1650, Louis XIV tire prétexte de la guerre pour imposer à la région des taxes « extraordinaires », dont son conseil décrète en 1661 qu'elles vont devenir permanentes. Les protestations émises par les états du Boulonnais et de l'Artois restent sans effet.

Averti des difficultés qui se préparent, le gouvernement fait accompagner les collecteurs d'impôts par un détachement de 250 hommes. Cependant, les villageois résistent, forment des bandes, s'attaquent non seulement aux soldats mais aux gentilshommes de l'endroit exemptés d'impôts, et se regroupent enfin dans une ville barricadée sous le commandement nominal de l'unique nobliau qu'ils ont pu enrôler. (Selon la *Muze* historique, « plus de cinq mille cinq cents » paysans participent au mouvement : *Muze* historique, juillet 1662, livre XIII, lettre XXVII, p. 527.) Mais une puissante troupe royale est alors envoyée à la rescousse, et les rebelles sont bientôt contraints à la capitulation. D'après le duc d'Elbeuf, qui ne mâche pas ses mots : « J'arrivai lundi à Montreuil où j'appris que le soir même M. le Marquis de Montpezat et M. de Machaud devaient arriver le même soir. J'employai le reste du jour à faire faire du pain, mettre quatre pièces de canon en état de marcher, et toutes les choses que j'ai cru être utiles et nécessaires pour punir les misérables révoltés, de sorte que, dès qu'ils furent arrivés, je donnai ordre au lieutenant de la citadelle de Montreuil de fournir à M. le Marquis de Montpezat et à M. de Machaud ce qu'ils demanderaient. Je fis tenir quatre-vingts chevaux du gouvernement de Montreuil prêts avec chariots et charrettes pour mener ce qu'il fallait de munition de guerre pour le canon et les troupes, et le tout fut fourni sur l'ordre de M. le Marquis de Montpezat et le récépissé des majors et l'ordre du commissaire. Il n'a coûté que quarante écus pour monter les quatre pièces, ayant fourni les affûts et le fer que j'avais sans toucher aux magasins du roi. Je n'ai fait ensuite qu'accompagner les troupes. M. de Montpezat s'est chargé de vous en rendre compte, et je crois que le roi sera content ; on ne peut pas agir avec plus de zèle de cœur et d'esprit qu'a fait M. de Montpezat pour l'expédition. Messieurs les gardes ont fait cinq lieues comme des Basques, et les enfants perdus de Messieurs les gardes et des suisses, sans attendre leurs bataillons, ont forcé mille de ces misérables qui étaient dans un village fort bien barricadé, dont la situation était fort avantageuse, et les ont obligés à se retirer dans le château d'Heudin, où nous les avons pris à discrétion. On en a fait pendre quatre sur l'heure. Tous les chefs sont pris, et il ne s'est trouvé que des soldats de fortune qui ont servi autrefois dans les troupes du roi » (BN, *Mélanges Colbert*, p. 109 bis, lettre du 2 juillet 1662).

Pour la *Muze historique*, c'est l'occasion de louer Elbeuf, « Empêchant, par bonne conduite, Qu'en cette prompte occasion, Il se fit trop d'occisions, Et préservant femmes et filles, Des emportements des soudrilles » *(Muze historique, op. cit.).* Cependant, les troupes font de nombreux prisonniers, parmi lesquels le nobliau, qui, après s'être échappé, est retrouvé ivre d'eau-de-vie dans la cave où il s'est réfugié. Après un simulacre de procès, un homme est pendu, trois meurent sur la roue, et 365 sont envoyés aux galères (BN, *Mélanges Colbert*, 108-110 ; Heliot, 1935).

Aux deux extrémités des Pyrénées, l'effort que poursuit la couronne pour augmenter ses revenus en affermant un nouvel impôt sur le sel provoque des réactions soutenues. En pays basque éclate la rébellion d'Audijos, du nom d'un nobliau dont les bandes armées semblent omniprésentes et attaquent les collecteurs d'impôts et les troupes royales à la moindre occasion favorable. Se servant comme refuges des montagnes et du territoire espagnol, Audijos empêche les fermiers régionaux d'encaisser les taxes, et maintient dans les villes un état de rébellion quasi permanent entre 1663 et 1665. Il ne sera jamais pris, et, en 1676, Louis XIV finit par récompenser ses exploits en lui offrant le commandement d'un régiment (AA A' 247, 249 ; AN Z^{la} 890 ; BN, *Mélanges Colbert*, pp. 120-133 ; Clément, 1866, pp. 289-293 ; Communay, 1893).

A l'autre extrémité des Pyrénées, l'affermage de la gabelle suscite la résistance armée des montagnards du Vallespir. Ces Catalans, jadis sujets d'une lointaine Espagne, sont passés sous la domination de la France, nettement plus vigilante, avec le traité de 1659. Leur contrée produit des métaux, du drap et – plus important – du sel, que des muletiers transportent dans la plaine de part et d'autre des montagnes. Quand le Conseil souverain du Roussillon (qui gouverne la région pour le compte de la France) découvre que ses revenus vont dépendre de la taxe sur le sel, il en autorise la collecte.

C'est compter sans les montagnards. En 1663, dès que les gardes des fermiers des impôts arrivent dans cette partie des Pyrénées, des bandes locales s'en prennent à eux, et les violences commencent. Pendant des années, les coups de main se succèdent et font des morts des deux côtés,

jusqu'au jour où, en 1669, les montagnards, le Conseil souverain, le fermier des impôts et les ministres du roi aboutissent à un compromis.

Pourtant, les escarmouches ne tardent pas à recommencer. L'un des chefs montagnards, surnommé *Hereu Just,* tombe aux mains des gendarmes du roi. Dès lors, la guérilla tourne à l'insurrection. Les rebelles, « après être entrés par force dans la ville de Prats-de-Mollo, dont ils avaient enfoncé les portes, et avoir obligé le gouverneur et le bailli de ladite ville de mettre en liberté le nommé Jean-Michel Mestre, dit *Hereu Just,* de Vallestavia, un des chefs de ladite sédition, et un de ses complices qui étaient prisonniers d'autorité de justice, avaient empêché le commerce et le repos public pendant plus de trois mois, en occupant les villes et lieux desdites montagnes, prenant les armes contre les troupes et officiers de justice, empêchant le recouvrement et administration des droits du roi, et particulièrement de la gabelle, mettant le siège à la ville de Céret, résistant la nuit du 1er avril à M. de Chastillon, lieutenant général du roi en la province de Roussillon, lorsqu'il fut avec les troupes du roi secourir ladite ville, et finalement avaient continué longtemps lesdites séditions en différents endroits en résistant au corps d'armée commandé par le comte de Chamilly, maréchal des camps et armées de Sa Majesté » (AD, Pyrénées orientales, C 1935, criée du 4 septembre 1670). Il faudra deux ans pour que le recours combiné à la force et au marchandage vienne enfin à bout des Angelets. Par la suite, leurs cols pyrénéens deviendront la route favorite des faux sauniers, qui feront ainsi fortune grâce à la taxe qu'ils ont autrefois combattue (AA A[1], pp. 246-247 ; BN, *Mélanges Colbert,* 144-51; AD, Pyrénées orientales, C 1366, 1367, 1395 ; Clément, 1861-1869, vol. IV, Ixxvii-Ixxxviii, pp. 337-347 ; Depping, 1850-1855, vol. I, pp. 620, 652-654, 803-04; Marcet, 1974, 1977a, 1977b).

Vers l'époque où les Angelets reprennent leurs luttes dans le sud du Languedoc, une autre rébellion fiscale se dessine dans le nord de la province. La rébellion de Roure tire son nom du demi-noble, Jean-Antoine du Roure, que la population de la région avait choisi pour chef. Roure prend la tête des rebelles après qu'une foule de paysans et d'artisans, apprenant qu'une nouvelle taxe va leur être imposée, attaquent un collecteur d'impôts d'Aubenas, menacent le conseil de la ville, et incitent les villageois du Vivarais voisin à se soulever. Par la suite, ils se rendront maîtres de la région d'avril à juillet 1670.

On prétend qu'à un certain moment, Roure a quatre mille hommes sous les armes. Mais fin juillet, le comte du Roure (qui n'a aucune parenté avec lui) et le maréchal Lebret prennent le commandement de troupes régulières pour aller les combattre ; c'est le commencement de la fin. Selon la *Gazette de France :* « Ils firent, d'abord, quelque résistance, mais, aussitôt qu'ils eurent aperçu le reste des mousquetaires, soutenus par l'escadron de Choyseul, ils prirent la fuite... Ces rebelles furent poursuivis jusque dans les rochers, où l'on en tua 140, & on fit 80 prisonniers. Le soir, l'armée se posta en leur camp, &, le lendemain, elle marcha vers cette ville, qu'ils avaient abandonnée sur la nouvelle de cette défaite; et les habitants témoignèrent audit comte du Roure leur joie d'être délivrés de ces séditieux. Depuis, on a su que la plupart des gentilshommes qui s'étaient retirés de leurs maisons à cause de ces désordres y sont retournés, & qu'ils ont obligé les rebelles de poser les armes, de les mettre entre les mains de leurs curés, & d'avoir recours à la miséricorde de Sa Majesté » (*Gazette de France*, 1670, pp. 766-67). Les gentilshommes n'ont pas quitté la ville sans raison. En effet, les paysans et artisans ne se contentent pas de s'attaquer aux collecteurs d'impôts, ils s'en prennent également aux maisons des riches, et cela, jusqu'à Privas, qu'ils envahissent le 22 juillet (AD, Hérault, C 162). Toutefois, leur cri de guerre ne traduit pas une véritable lutte de classes, car leurs « Fi des élus ! » s'accompagnent toujours du traditionnel « Vive le roi ! » (AA A^1 247 ; BN, *Mélanges Colbert*, 155 ; Le Roy Ladurie, 1966, vol. I, pp. 607-610).

Un antagonisme de classes plus marqué colore la dernière grande série de rébellions fiscales du XVII^{e} siècle : les événements bretons de 1675 diversement appelés *Révolte du papier timbré, Bonnets rouges* et *Torrében.* En gros, la « révolte du papier timbré » se produit dans les villes, tandis que les « bonnets rouges » ou « Torrében » se manifestent dans les campagnes. Pour financer la guerre de Hollande, commencée en 1672, Colbert a non seulement gonflé les impôts réguliers et obtenu des contributions spéciales des provinces, mais introduit diverses taxes frappant les marchandises et le papier officiel – quatre-vingt-dix ans avant qu'un impôt comparable, le fameux droit de timbre, ne dresse les colonies américaines contre leur métropole. En 1675, au moment de leur introduction, ces taxes suscitent de graves mouvements d'opposition dans maintes régions de France : au Mans, à Agen, à Poitiers et ailleurs. Une

génération après l'Ormée, Bordeaux retombe aux mains d'une force insurrectionnelle : en mars 1675, après une attaque contre les agents des contributions et les potiers d'étain qui ont accepté de soumettre leurs produits à la taxe, les rebelles s'emparent de la ville et en restent maîtres pendant une semaine. En août, toujours à Bordeaux, des manifestants brûlent des liasses de papier timbré ainsi que le bateau qui le transporte, puis s'en vont assiéger l'Hôtel de Ville (BN, *Mélanges Colbert,* 171-172 ; Bercé, 1974, vol. I, pp. 517-518).

Cependant, c'est à Rennes et dans les environs que se produisent de loin les plus importantes rébellions. En avril 1675, les habitants de la ville attaquent le débit de tabac récemment installé, et mettent à sac les bureaux d'enregistrement et de contributions indirectes. Peu après, la population de Nantes fait de même, puis vient le tour des campagnes bretonnes, où les impôts indirects sont pourtant relativement faibles.

Dans les campagnes, les paysans s'en prennent aux propriétaires fonciers et à leurs régisseurs. « Il est certain, écrit à Colbert le duc de Chaulnes, gouverneur militaire, que la noblesse a traité fort rudement les paysans : ils s'en vengent présentement, et ont exercé déjà vers cinq ou six de très grandes barbaries, les ayant blessés, pillé leurs maisons, et même brûlé quelques-unes » (Depping, 1850-1855, vol. I, p. 547, lettre du 30 juin 1675). Le marquis de Lavardin partage cette opinion : « Les paysans sont encore attroupés en quelques endroits, aux environs de Quimper, Corentin, & même ont menacé cette ville-là. Il paraît que leur colère tourne plus contre les gentilshommes que contre l'autorité du roi. Ils ont rendu à quelques-uns les coups de bâton qu'ils en avaient reçus, & comme est [?] dans une coutume assez rude pour les paysans que nous appelons usement de Broerek, qui ôte la propriété des héritages aux paysans, ils se font donner des quittances des arrérages qu'ils doivent de ces domaines » (BN, *Mélanges Colbert*, 172, lettre du 5 juillet 1675).

Dans certaines parties de la Bretagne rurale, en effet, des paysans rebelles vont jusqu'à rédiger des « codes paysans » en opposition au rude droit coutumier qui règle leur existence, et à les faire signer de force par leurs propriétaires. Un code ainsi ratifié sous contrainte par les carmes de Pont-l'Abbé est adressé aux « nobles bourgeois de la ville », de la part des « bien intentionnés » des paroisses voisines. Il comprend les articles suivants :

Article premier : Lesdits habitants promettent et s'obligent, sur peine de la vie, de tenir main forte aux d. intentionnés, prêter secours de gens, de munition de gueule et de guerre, toute fois et quand requis seront par députés ou son de tocsin.

Art. deuxième : Feront à la diligence du syndic publier dans leurs villes et dépendances d'icelles la révocation de tous les édits généralement contrevenant aux privilèges et droits de notre province.

Art. troisième : Ne paieront plus lesdits habitants ni leurs associés corvées ni droits de champart, ni les rentes qui suivent les anciens rôles de l'année 1625. Sous peine d'être assommés.

Art. quatrième : Défenses à tous cabaretiers de vendre le vin plus de dix sols le pot sous les mêmes peines.

Art. cinquième : Défenses aux juges de prendre plus de 45 sols pour leurs inventaires.

Art. sixième : Défenses aux notaires de travailler sous les mêmes peines sur papier timbré, ni prendre plus de 5 sols pour acte de ferme et de 13 pour quelque acte que ce soit.

Art. septième : Aux huissiers et sergents de contrôler ni se servir de papier timbré, de ne prendre que 10 sols par signification de procureur à procureur.

Art. *huitième :* Aux procureurs les mêmes défenseurs pour le papier, et de vider les procès dans le mois, de quelque difficulté qu'ils puissent être, sur peine d'être assommés.

Art. neuvième : Aux juges d'expédier gratis toutes sentences d'audience, et défenses d'en appointer, et juger selon le sens commun et non la chicane.

Art. dixième : Pourront toute sorte d'habitants chasser sur les terres de leurs seigneurs hors leurs garennes.

Art. onzième : Sera permis à tous de tirer sur les pigeons des seigneurs quand ils seront hors de leurs terres.

Art. douzième : Défenses aux vicaires, recteurs, curés et tous prêtres de prendre plus de cinq sols par chaque messe, et faire les enterrements à huit sols.

Art. treizième : Seront lesdits recteurs, syndics, des villes, marguilliers des paroisses, députés pour les Etats pour remontrer aux commissions de S. M. la misère de son peuple, et d'en obtenir le privilège ci-dessus.

Arrêté en l'assemblée desdits intentionnés ce jour heureux de l'année misérable (Garlan et Nières, 1975, pp. 99-100).

Ce rêve de paradis fiscal – qui, bien sûr, ne se réalisa jamais – marque dans les rébellions du XVII^{e} siècle un changement de ton significatif. Ici, l'hostilité aux propriétaires fonciers et aux petits fonctionnaires prend le pas sur l'opposition aux nouveaux impôts. En ce sens du moins, les Bonnets rouges annoncent le XVIII^{e} siècle.

La religion dite réformée et ses défenseurs

La dernière grande série des rébellions du siècle naît pourtant d'une lutte bientôt vieille de cent ans. Entre les années 1630 et 1670, le gouvernement opprime la « religion prétendument réformée » par intermittence et sans fureur particulière. Dans les années 1670, les protestants ont perdu leurs chefs nobles et leurs grands protecteurs, mais ils dominent toujours les Cévennes et le Vivarais, et comptent encore de nombreux partisans parmi les artisans et petits commerçants des villes. Privés de patriciens et de patrons, ils organisent une résistance opiniâtre contre l'interminable campagne royale dont ils sont les victimes.

Les conflits locaux avec les catholiques se poursuivent. Ainsi, en octobre 1671, dans la forteresse protestante du Mas-d'Azil, près de Pamiers, un journalier récemment converti au catholicisme « aurait été attaqué et assassiné en pleine foire sur le pont des Bordes par François et Davis Cavé, anciens huguenots... et autres en nombre, lesquels armés d'épées et de bâtons l'auraient si fort blessés en divers endroits qu'il fut laissé mourant... Le frère prieur et religieux bénédictin dudit Mas-d'Azil, qui s'y rencontra leur voulant remontrer... Ils crièrent à haute voix contre ledit Damportes *au révolté, au révolté, pour avoir pris une religion qui ne valait rien à ceux qui la soutenaient* et autres paroles séditieuses défendues par les édits sous peine de vie » (Wemyss, 1961, p. 36, qui cite des déclarations de témoins). Mais aucun conflit d'envergure ne se développe au Mas-d'Azil ni autre part, jusqu'au moment où, quelques années plus tard, le gouvernement de Louis XIV commence à intensifier sa campagne contre les protestants. Alors qu'il voyage à travers le Languedoc en 1676, John Locke note dans son journal que les huguenots d'Uzès « ont ordre du roi de ne plus choisir pour la ville de consuls de la religion, et leur temple doit être abattu, le dernier qui leur reste ici, bien que les trois quarts de la ville soient protestants » (Locke, 1953, pp. 22-23). Ce genre de pressions continuent jusqu'à la complète éviction des municipalités protestantes.

Au niveau provincial, l'intendant d'Aguesseau a trouvé ce qu'il définit lui-même comme « un moyen assuré pour multiplier les conversions » en cessant de payer les officiers huguenots (AN G^7 295, lettre du 8 mars 1680). Au Mas-d'Azil, la campagne prend brusquement un tour sérieux le 29 avril 1680, où un décret vient interdire aux protestants l'accès au

conseil de la ville, dont, jusque-là, ils partageaient les sièges à part égale avec la minorité catholique. En 1685, après la révocation de l'édit de Nantes, les gens du cru se convertissent en masse au catholicisme, et ce, sans résistance ouverte ; toutefois, une légère émigration s'amorce. Les « nouveaux convertis » du Mas-d'Azil survivent à force de ruses et de subterfuges. Les premiers affrontements sérieux se produisent après la paix de Ryswick (1697), quand le bruit se répand que le roi va adoucir sa politique à l'égard des huguenots. Les protestants de l'endroit – pas aussi complètement convertis qu'il y paraît – recommencent secrètement à célébrer leur culte dans la campagne. Les persécutions exercées contre eux les contraignent à la clandestinité, mais aussitôt que les autorités royales et le clergé catholique sont occupées ailleurs, leur organisation occulte refait surface (Wemyss, 1961, pp. 96-107).

Ailleurs dans le Languedoc, et en particulier dans les régions montagneuses des Cévennes et du Vivarais, la lutte entre les protestants et les autorités locales tourne à la rébellion, voire à la guerre civile. Dans les années 1620, pendant la campagne anti-huguenote de Louis XIII, puis dans les années 1630, lors de la rébellion de Montmorency, les Cévennes et le Vivarais ont fréquemment été le centre d'une forte opposition à la couronne. Ainsi, quand l'offensive royale de 1622 a raison du duc de Rohan, les troupes de ce dernier sont accueillies par les protestants des Cévennes, qui assurent leur sécurité. Le grand changement qui s'opère ensuite tient au remplacement des chefs nobles et des troupes privées par des organisations populaires et leurs milices improvisées.

En 1653 déjà, une bande de sept à huit mille protestants essaya par la force des armes d'obtenir le droit de célébrer leur culte à Vals dans le Vivarais (Bonney, 1978, p. 398). Le scénario n'a rien d'exceptionnel : des protestants se réunissent dans la campagne pour célébrer leur culte, des fonctionnaires royaux envoient des troupes les arrêter, et les tenants de la religion interdite décident de prendre les armes pour défendre leur foi. En août 1683, d'Aguesseau rapporte que les huguenots du Vivarais « sont rangés par compagnies sous certains chefs, ils se sont saisi de divers châteaux, ils se revanchent, ils ont des munitions et des armes et, en un mot, ils font toutes les apparences de vouloir résister aux troupes du roi, suscités par leurs ministres, qui ne prescrivent que la sédition et la révolte » (AN G^7 296).

Avec la révocation de l'édit de Nantes arrive un nouvel intendant, le fameux Basville, dont la mission consiste à débarrasser le Languedoc de ses protestants. Il se met à la tâche avec un optimisme prudent, mais beaucoup d'énergie. Après avoir perdu deux officiers au cours d'une charge de cavalerie contre une assemblée de « nouveaux convertis », dans les environs du Vigan, il écrit : « Je suis depuis six jours dans ces montagnes, où j'ai fait un grand exemple. Il en a coûté la vie à un gentilhomme nommé Saint Julien, qui était à l'assemblée ; il a eu le col coupé, et j'ai aussi condamné sept accusés à être pendus. Cela a jeté le pays dans une assez grande consternation avec le mouvement des troupes que l'on a fait marcher dans les communautés coupables. Dans tout autre pays, il y avait lieu d'espérer que cette punition rendrait les peuples sages, mais ceux-là sont si fols et si légers que je crains qu'ils ne s'en souviennent pas longtemps. Ils ont quant à présent la tête démontée par le bruit ridicule qui s'est répandu qu'il y avait une ligue en Allemagne contre le roi pour faire rétablir l'édit de Nantes. Toutes les assemblées sont néanmoins dissipées. Il n'y a point de ministres qui proclament, ce ne sont que de misérables prédicants cardeurs ou paysans qui n'ont pas le sens commun. J'espère en faire arrêter deux ou trois que je n'ai pu encore découvrir » (AN G^7 297, lettre du 15 octobre 1686). En fait région compte maints prédicateurs laïcs, et une réserve quasi inépuisable de fidèles hommes et femmes, garçons et filles, qui ont eux-mêmes des défenseurs. Bientôt, Basville envoie ses troupes dans les montagnes pour exterminer les combattants protestants, auxquels on a donné le nom de Camisards. Avec bien des interruptions et retournements de fortune, la guerre des Camisards durera vingt-cinq ans.

Le pain contre l'argent

Tandis que les montagnes du Languedoc sont en feu, ailleurs en France, les prises de grain se multiplient. Vers la fin du XVII^{e} siècle, elles l'emportent sur les rébellions fiscales et constituent l'essentiel des attaques collectives du peuple contre ses ennemis. Dans le passé, les questions de subsistance ont évidemment déjà donné lieu à de nombreux conflits. Parfois, les rébellions fiscales y sont d'ailleurs directement liées : les archives donnent rarement la parole aux communs de leurs

participants, mais lorsqu'ils ont l'occasion de s'exprimer, ils se plaignent d'ordinaire qu'en période de disette, quand les prix montent et que la faim sévit, l'imposition de nouvelles taxes ajoute l'affront à la souffrance (voir Le Roy Ladurie, 1966, vol. I, pp. 499-502, à propos des Croquants de 1643). Quand les autorités osent lever de l'argent en taxant le grain, comme c'est le cas avec la cosse en 1682 à Narbonne, elles déclenchent presque toujours une résistance marquée, qui, à Narbonne, touche à la sédition (AN G^7 pp. 296-98). Cependant, les récupérations alimentaires proprement dites – prise et redistribution des vivres avec ou sans attaque contre le propriétaire ou sa maison – sont des événements rares jusque dans les années 1690, mais ordinaires pendant un siècle et demi.

Non que la faim s'aggrave : dans l'ensemble de la France, les famines de 1631-1632 et 1661-1662 sont probablement plus cruelles encore que celle de 1693-1694, où, pourtant, les prises de grain sont très nombreuses. Et les fonctionnaires et leurs administrés ne sont guère plus sensibles aux maux causés par la disette et la montée des prix. Durant la crise de 1661-1662, par exemple, on voit presque partout en France des fonctionnaires adresser des requêtes et prendre des initiatives pour écarter le spectre de la famine : les états de Bourgogne demander à Colbert de leur accorder des délais de paiement ; les officiers de Paris exerçant un contrôle minutieux sur les ventes de grain et distribuant aux Tuileries du pain aux miséreux, etc. (BN, *Mélanges Colbert*, 109, 109bis).

Le cas de Paris est important : grande ville, cerveau et cœur du marché national, invitant une vaste région à développer la culture maraîchère et l'agriculture capitaliste à grande échelle, de réputation turbulente, la capitale ne connaît pourtant que peu de conflits de subsistance en 1661-1662. A l'occasion de cette famine, les cours royales et l'administration municipale travaillent ensemble à renforcer l'étroite surveillance exercée sur l'achat, l'acheminement vers Paris et la distribution de la nourriture à l'intérieur de la ville (BN, Joly de Fleury, 2531; Saint-Germain, 1962, p. 269). Dans ces conditions, les Parisiens ne songent pas à s'unir pour s'emparer de blé ou attaquer ceux qui en ont.

Quel changement s'est donc opéré entre cette date et les années 1690 ? La croissance des villes et de la main-d'œuvre salariée augmente le nombre de ceux qui sont contraints d'acheter leur nourriture ; peut-être aussi rend-elle plus difficile leur approvisionnement. Mais le prix même

des céréales, généralement modéré dans la dernière partie du siècle, rend douteux le fait que ce facteur joue un rôle essentiel. Des années 1660 aux années 1690, la nécessité de nourrir les armées qui se battent sur le front oriental soumet sans doute le marché national à une tension exceptionnelle. Mais c'est d'abord dans la pression croissante qu'exerce l'Etat sur ce marché que réside le grand changement.

Colbert s'efforce d'augmenter la prospérité de la France, et les revenus fiscaux de la couronne, en encourageant le commerce. Entre autre, cet effort porte sur la production et la vente du grain. Il profite aux marchands qui fournissent Paris ou l'armée, et tend à définir comme rétrograde le contrôle qu'exercent traditionnellement les communes sur le commerce du blé, qu'elles inventorient, stockent, mettent en vente localement à un prix imposé, distribuent en priorité aux indigènes et en particulier aux pauvres. Il en résulte que les fonctionnaires locaux et régionaux, qui s'efforcent de nourrir leurs administrés avant de laisser le marché national disposer des produits de la région, sont en désaccord avec les ministres, les intendants et les marchands pour qui les besoins nationaux doivent avoir la priorité. Etant donné cette nouvelle politique, la pénurie, la montée des prix, les fonctionnaires hésitent à exercer leur surveillance traditionnelle. Dès lors, il appartient au peuple d'imposer ses propres contrôles, et les efforts qu'il poursuit dans ce sens, espérant contraindre les fonctionnaires et les marchands à rétablir les anciennes règles, donnent naissance aux conflits dits de subsistance.

A Paris, en 1692 et 1693 éclate la première grande vague de prises de grains que connaît le siècle. Dans la plupart des cas, une foule de femmes, auxquelles se mêlent quelques hommes et quelques enfants, entrent de force dans une boulangerie, prennent le pain, et mettent les locaux à sac. Quand la chose se produit en mai 1693, par exemple, le préfet de police La Reynie fait pendre dès le lendemain à la porte Saint-Marcel un travailleur conduisant l'assaut contre une boulangerie de la rue Lourcine (Clément, 1866, p. 255). Cependant, les attaques continuent dans la capitale, tandis que la population des alentours arrête tous les convois dont elle peut s'emparer. En Flandre, transformée une fois de plus en champ de bataille, les conflits de subsistance sont difficiles à distinguer des désordres propres à la guerre. Mais dans le Languedoc, en Bourgogne et en Anjou, la crise et les prises de grains se poursuivent jusqu'à la révolte de 1694. L'un des affrontements les plus dramatiques se

produit à Toulouse au début de mai de cette même année. Le 5 de ce mois, alors qu'il se trouve en tournée dans la ville, Abrancourt, fonctionnaire royal, adresse ce rapport à Paris : « Me trouvant ici par occasion pour les recouvrements dont je suis chargé dans les affaires du roi, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'informer votre grandeur de ce qui s'y passe. Le peuple est extrêmement mutiné depuis cinq jours sans aucune raison ; il y a eu des attroupements si considérables pour massacrer le maire que, venant dimanche dernier d'une assemblée de l'Hôtel-Dieu, il n'échappa que par miracle des mains de deux mille femmes portant des poignards, des bâtons et des pierres. Les soldats du guêt qui l'escortaient furent blessés de coups de pierres à la portière de son carrosse. Les boulangers, prétendant que la taxe du pain n'était pas proportionnée au prix du blé, n'en cuisirent pas tant qu'à l'ordinaire ; les mendiants prirent ce prétexte pour piller celui qu'ils trouvèrent en quelques boutiques; le maire augmenta le prix du pain pour remédier à cet inconvénient et faire justice aux boulangers ; le menu peuple a pris le prétexte de cette augmentation, et, étant sûr hier au matin que le maire était allé au Palais, le même nombre de femmes alla investir le Palais pendant que la Grande Chambre et la Tournelle étaient assemblées, et demandèrent la tête du maire, disant qu'elles ne voulaient que cela et non pas du pain » (AN G^7 302). Abrancourt et le maire prétendent tous deux que le conflit tire son origine d'une dispute entre le maire et le Parlement, dispute si grave que les femmes auraient pu espérer l'appui du Parlement. Quoi qu'il en soit, le maire et le conseil, siégeant en tribunal, condamnent Catherine Thémines, épouse de Pierre Alibert, qui travaille au bureau de tabac dénommé « La Rouergue », à être pendue, et trois autres femmes à être bannies de Toulouse. Dans une lettre qu'il écrit à ce propos, le maire prévoit que le Parlement, avec qui il reste en litige, va prononcer une réduction de peine (AN G^7 302). Ainsi, une simple prise de grain peut-elle être liée à la haute politique.

Tandis que s'achève la grande crise des années 1690, la couronne redouble d'efforts pour développer le marché national, et nourrir Paris et l'armée. Cette politique elle-même détermine des choix importants, ainsi que nous l'apprend Ferrand, intendant de Bourgogne. Lorsqu'approche la récolte de 1694, il répond par ce commentaire à la demande qui lui est adressée d'envoyer à Lyon quelque 60 000 sacs de 200 livres de blé : « La difficulté n'est pas de faire fournir cette quantité, mais de savoir si elle ne

sera point une diminution considérable à la fourniture des armées du roi et de la ville de Paris » (AN G^7 1634, lettre du 24 août 1694). L'intendant comprend parfaitement les priorités nationales. Et pour les imposer, il dispose de moyens croissants.

Un siècle fatal

Revenons au début du XVII^{e} siècle. A voir les décombres laissés par les guerres de religion, la faiblesse de la couronne, les intrigues des ducs et des princes, on a du mal à croire qu'un vigoureux Etat centralisé puisse jamais en sortir. C'est pourtant ce qui se produit. Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et leurs ministres oppriment et cajolent pour tirer d'une population rétive les moyens de faire la guerre, mettent sur pied une puissante armée nationale, étendent leurs territoires à l'est, au nord et au sud, calment et se concilient leurs plus grands ennemis intérieurs, et fabriquent par la même occasion la gigantesque machine d'un Etat national. Ce faisant, ils nouent une difficile alliance avec les capitalistes du royaume. D'autre part, les rois comptent sur eux pour réunir et avancer l'argent requis par toute cette dispendieuse activité, pour créer le commerce susceptible d'engendrer des revenus imposables, pour acheter les offices et les privilèges qui correspondent pour la couronne à des prêts à long terme. D'autre part, ils poursuivent des guerres qui entravent le commerce international, saisissent et taxent les capitaux accumulés où qu'ils puissent les trouver, réglementent l'économie de façon à augmenter leurs revenus, et s'endettent au point de ruiner le crédit gouvernemental.

Si, en 1700, le gouvernement est beaucoup plus puissant qu'il ne l'était un siècle auparavant, les grands rois qui l'ont édifié partagent maintenant avec des milliers de fonctionnaires la part de souveraineté que leur disputaient autrefois les magnats régionaux. S'ils ont énormément accru les ressources mises à disposition de leurs ministères, ils ont aussi multiplié le nombre de ceux qui revendiquent au nom de la couronne une partie de ces ressources. En soumettant l'économie aux pressions extrêmes qu'ils lui ont imposées, ils se sont condamnés à une surveillance, une participation, un souci constants. L'immense machine ne fonctionne pas toute seule ; tout relâchement du contrôle central provoque une nouvelle crise, et le peuple renforce alors son opposition.

Ces processus turbulents et contradictoires créent les traits communs de l'action collective au XVII^{e} siècle. Ils expliquent l'impact extraordinaire de la guerre et de ses préparatifs sur l'action collective des gens du commun. Ils en expliquent le caractère fondamentalement défensif–la défense de droits décisifs contre leur violation, la défense de biens et de services précieux contre l'expropriation. Ils expliquent la prédominance des rébellions fiscales, sous une forme ou une autre, durant l'essentiel de ce siècle. Ils expliquent la remarquable promptitude des villageois à se joindre aux rébellions contre l'autorité royale malgré des pertes répétées et une répression spectaculaire. Ils expliquent enfin le rôle prépondérant des actions collectives de type routinier, qui évoquent la mutinerie.

Toutefois, il se produit certains changements critiques parmi les rébellions et protestations récurrentes. Durant la première moitié du XVII^{e} siècle, il est courant de voir un ensemble de gens ayant acquis le droit de s'assembler – du moins dans certaines circonstances – se réunir, discuter, nommer un chef ou un représentant, puis faire connaître par la parole ou par l'action leur refus de se soumettre à telle exigence des autorités. « Séditions » et « rébellions » commencent souvent de cette façon précise.

A mesure que le siècle avance et que l'Etat sape plus profondément l'autonomie locale, ce genre d'assemblées perdent beaucoup de leur importance en tant que bases de résistance. Les protestants prêts à se battre continuent à se réunir tandis que se prolongent les délibérations des états provinciaux et des cours souveraines, mais pour la plupart des Français, cette forme d'action devient soit impossible soit impuissante à remédier à leur mécontentement essentiel. Ils préfèrent alors taper aux portes et aux fenêtres de ceux qui gardent ou ont acquis le droit de discuter efficacement. Pour faire connaître leurs opinions, ils profitent des occasions où la population dans son ensemble est autorisée à se réunir, comme les fêtes et les cérémonies publiques. Contre leurs oppresseurs et les protecteurs qui les ont trahis, ils se lancent dans l'action directe, y compris parfois dans la lutte armée. Ils s'efforcent d'imposer les contrôles et les punitions officiellement abandonnés. Ils prennent eux-mêmes la loi en main. Si les assemblées volontairement rebelles sont sur le déclin, les prises de grain et les représailles populaires sont en pleine progression.

Ces changements sont associés à une autre modification fondamentale du XVII^{e} siècle : l'abandon des révoltes populaires par les détenteurs régionaux du pouvoir. Jusqu'à la Fronde, les grands seigneurs sont souvent disposés à jouer contre l'autorité royale le rôle d'allié et protecteur. Mais le prix qu'il en coûte devient vite trop élevé, comme c'est le cas durant la Fronde. Pourtant, grâce aux possibilités militaires auxquelles elles donnent accès, l'alliance et la protection de la noblesse représentent une possibilité de négocier en position de force. Avec la défaite de la Fronde, l'absorption des nobles dans le parti du roi, leur sujétion croissante aux privilèges (dont l'exemption partielle de taxes toujours plus élevées n'est certes pas le moindre) et la destruction systématique des bases de pouvoir autonomes au sein du royaume, les seigneurs – grands et petits – sont de moins en moins prêts à prendre part aux rébellions du peuple : la guerre, la mutinerie, l'action patron-client, deviennent des formes de contestation isolées.

A l'époque de la révolution anglaise de 1688, un des conseillers de Louis XIV peut affirmer avec dédain : « S'il y avait eu en Angleterre autant d'officiers pourvus par les rois, comme il y en a en France, la révolution présente n'y serait jamais arrivée. Car il est certain qu'autant d'officiers ce sont autant de gens affidés attachés par leurs propres intérêts à maintenir l'autorité royale; sans elle, ils ne seraient rien. Et si par malheur elle venait à être détruite, ils perdraient tout d'un coup les grandes sommes d'argent dont ils ont acheté leurs charges » (BN Fr 7009).

A la fin du siècle, de nombreux officiers ont compris la chose. Parmi eux, Jean de la Bruyère, l'auteur des *Caractères,* qui achète en 1673 la charge de trésorier au bureau des Finances de Caen (revenu : 2 350 livres par an) et devient en 1686 gentilhomme ordinaire (revenu : 3 000 livres par an) : « Il n'y a rien à perdre à être noble, écrit-il en 1688 : franchises, immunités, exemptions, privilèges, que manque-t-il à ceux qui ont un titre? Croyez-vous que ce soit pour la noblesse que des solitaires [secrétaires du roi] se sont faits nobles ? Ils ne sont pas si vains ; c'est pour le profit qu'ils en reçoivent : cela ne leur sied-il pas mieux que d'entrer dans les gabelles ? Je ne dis pas à chacun en particulier, leurs vœux s'y opposent, je dis même à la communauté » *(Les Caractères,* « De quelques usages », paragraphe 13).

Les rois ont travaillé à faire coïncider l'honneur et l'intérêt. La fragmentation apparente du pouvoir qu'entraîne la quête d'argent de Louis XIII et de Louis XIV a un résultat politique décisif : elle apprivoise certains parmi les ennemis potentiels les plus dangereux de la monarchie.

Cependant, la rébellion ne disparaît pas. Elle se fait plus rare, et met moins en danger la survie du gouvernement. Elle change de caractère, devient plus plébéienne, crée ses propres chefs, compte davantage sur les structures communautaires en place, vise plus directement encore les oppresseurs et oppressions dont le peuple est victime. La lutte de classe est en route.

Chapitre 5

TOULOUSE, LE LANGUEDOC ET LA FRANCE DES LUMIERES

Déploiement du pouvoir royal

En 1700, un Louis XIV vieillissant frappe un de ses derniers grands coups. Aussitôt informé de la mort de Charles II, il profite de l'ultime testament de ce monarque pour décréter que Philippe d'Anjou, son propre petit-fils, le remplacera sur le trône de l'Espagne. Presque aussi rapidement, il envoie Philippe à Madrid pour prendre possession de la couronne avant que d'autres prétendants ne se présentent. Devenu Philippe V d'Espagne, son petit-fils part alors en grande pompe pour son nouveau royaume, accompagné de ses deux frères, les ducs de Bourgogne et de Berry. Et comme si ce défi lancé aux autres gouvernements européens ne suffisait pas, Louis obtient du Parlement de Paris qu'il proclame que Philippe conserve ses droits de succession à la couronne de France. Non seulement cette déclaration contredit les termes du testament de Charles II, mais le redoutable Etat franco-espagnol par lequel il se concrétise constitue une menace pour l'Europe entière. De plus, Louis a décidé que son petit-fils de dix-sept ans faisait de lui son représentant pour les Pays-Bas espagnols, et, fort de ce titre, envoie sur-le-champ des troupes prendre possession des forts hollandais de la frontière française. A soixante ans passés, Louis XIV n'a rien perdu de son ambition.

Une fois revenue de sa surprise, l'Europe se coalise, lève des troupes, et lance contre la France la guerre de Succession d'Espagne, dernière guerre de Louis XIV. Celle-ci se prolongera pendant une douzaine d'années. Enfin, la France accepte que le domaine de Philippe soit réduit au royaume d'Espagne et ses colonies d'outre-mer, mais sans ses

possessions européennes, et à condition qu'il renonce à ses droits sur la couronne française. Mais le traité d'Utrecht, qui met fin aux hostilités, n'en installe pas moins la maison de France sur le trône espagnol.

Peu après le début de cette épopée, les deux frères du nouveau roi d'Espagne se préparent à regagner Versailles. Au début de janvier 1701, ils avertissent les Toulousains qu'ils ont l'intention de passer quelques jours parmi eux. C'est pour la ville une chance unique de déployer ses fastes, et aucun effort ne sera épargné pour que les princes du sang soient accueillis en « dignes petits-fils de Louis le Grand », ainsi que le formule la *Relation* de 1701.

Les grands de la province se joignent tous aux préparatifs. Soucieux de plaire, l'archevêque d'Albi convoque l'antique et grandiose cour de la Sénéchaussée pour que des fonds soient affectés à la réparation des routes, « en sorte que Messieurs les Princes ne trouvent rien sur le chemin qui les puisse arrêter ou incommoder » (Devic & Vaissète, 1872-1892, vol. XIV, p. 1526). L'élite de Toulouse décide de faire parader des milices spécialement créées pour l'occasion : 100 fantassins par quartier fournis par les corps de métier, plus quatre compagnies de jeunes marchands, en tout cinq à six mille hommes qui seront vêtus d'élégants uniformes neufs. Les miliciens s'entraînent en compagnie du guet, au son des fifres, des trompettes et des tambours; deux semaines durant, ils astiquent leurs sabres et exercent leurs talents. Le conseil a prévu des feux d'artifice à la place Saint-Etienne, et installé des fontaines de vin en quatre endroits de la ville. M. de Basville, intendant depuis 1685, et le comte de Broglie, gouverneur militaire (et, comme par hasard, beau-frère du précédent) supervisent les préparatifs quinze jours avant que les princes n'arrivent : « Ils approuvèrent tout ce qui avait été fait; ils passèrent en revue toutes les troupes *» (Relation*, 1701, p. 5).

Le grand jour, soit le 14 février, les troupes prennent position dès sept heures du matin de part et d'autre de la route qui, de la porte Saint-Cyprien, doit conduire les princes au palais de l'archevêque, où ils seront logés – une distance d'exactement 1226 toises (environ 2 250 mètres) selon la méticuleuse *Relation.* Derrière et au-dessus des rangs que forment les miliciens sont accrochées les plus riches tapisseries de la ville. Lorsque tout est en place, Broglie et Basville vont en carrosse jusqu'à la porte Saint-Cyprien, escortés du guet et des capitouls – les

magistrats municipaux – en exercice ou non. Vers trois heures de l'après-midi, les princes et leur cortège arrivent enfin. Le canon tonne, les cloches sonnent, et le capitoul Gardel entame son discours de bienvenue. Après l'avoir poliment remercié, les princes pénètrent dans le faubourg Saint-Cyprien par le pont qui franchit la Garonne : « Comme ils furent en vue du pont, qui est sans contredit un des plus beaux d'Europe, ils s'arrêtèrent avec plaisir à voir la grande quantité de monde qui était sur ce pont ; les banquettes en étaient bordées par les compagnies des marchands. La cascade du moulin du château, les petites îles chargées d'arbres qui semblent sortir de la rivière, ce grand miroir d'eau qui est depuis le pont jusqu'au moulin du Basacle, le profil de cette grande ville qui se présente presque dans toute son étendue, la place qui est au bout du pont, ornée de balcons garnis de tapisseries, qui présentaient une infinité de spectateurs, toutes ces choses formaient de tous côtés un spectacle que nulle autre ville du royaume ne peut donner » (Relation, 1701, pp. 6-7). Il faut trois quarts d'heure aux duc de Bourgogne et de Berry pour atteindre le palais archiépiscopal où leurs logements ont été préparés, et où « les princes firent cet honneur à M. l'archevêque de ne point démeubler les chambres, & de coucher dans les lits qui y étaient dressés » *(Relation,* 1701, p. 7).

Le même soir, Toulouse leur offre des cadeaux, des illuminations, et un feu d'artifice réglé par un jésuite professeur de mathématiques. Pendant quatre jours, les festivités et les cérémonies se succèdent : messe et « harangue » de l'archevêque, réceptions des députés des cours royales, des ordres religieux et de l'académie, parade militaire de la guilde des juristes, visites à la cathédrale, à l'hôtel de ville et autres bâtiments publics, concerts, etc. L'intendant Basville donne lui-même un feu d'artifice en l'honneur des princes, et fait dresser des tables chargées de victuailles où chacun peut venir se servir. Pour ne pas être en reste, Riquet, le président du Parlement, offre des illuminations, des banquets, des fontaines de vin, et sept bateaux tout neufs sur lesquels les illustres hôtes doivent faire une excursion sur le canal des Deux-Mers, ou canal du Midi, qui, par la Garonne, relie l'Atlantique à la Méditerranée.

Ce n'est pas pour rien que Riquet a choisi le canal comme but d'excursion. Son père, fermier de la gabelle, en a effectivement organisé la construction sous l'égide de Colbert. Quoique à sa mort, sa situation financière ait été quelque peu chancelante, les profits du canal ont bientôt

enrichi sa famille, et l'achat par son fils d'une des charges les plus éminentes du Languedoc, la présidence du Parlement, est là pour l'attester. Par ailleurs, les efforts qu'il a déployés contre les faux-sauniers du Roussillon, et en particulier des Pyrénées, ont fait de Riquet père l'un des principaux responsables de la rébellion des Angelets.

L'intendant, lui, est ce même Basville qui, depuis quinze ans, s'efforce d'éliminer les protestants de la province, et qui, bientôt, devra affronter la grande révolte des Camisards. « Croiriez-vous, écrit-il peu après le départ des princes, que les prophètes disent que le petit-fils du roi est de leur côté, et qu'ils le savent parce qu'il n'a rien dit de la religion lorsqu'il était dans la région ? » (Armogathe & Joutard, 1972, p. 61). S'ils pensent que le petit-fils du roi est leur allié, les « prophètes » nourrissent alors des illusions. Cependant, il existe une relation de cause à effet entre Philippe V et les protestants du Languedoc : le retrait des troupes royales de la contrée en vue de la guerre de Succession d'Espagne aura pour résultat de faciliter la rébellion des Camisards.

Ainsi, les solennités de février 1701 et les violents conflits du XVII^{e} siècle ne sont pas sans rapport. Les quarante ans de règne personnel de Louis XIV ont amené des changements énormes dans les formes et les risques de la rébellion en France. Face aux contestataires, le roi est plus puissant qu'il ne l'a jamais été. Mais le calme ne règne pas partout.

Au cours des quatre décennies précédentes, des intendants tels que Basville ont largement contribué à l'édification de la puissance royale. Agents de l'empiètement du pouvoir monarchique sur les libertés, privilèges et droits provinciaux, ils sont maintenant en première ligne face à la résistance qui se manifeste à travers le royaume. Le Languedoc ne diffère des autres provinces que parce qu'il est plus vaste et plus riche – donc plus important pour le roi – que la plupart d'entre elles, et qu'il possède des institutions provinciales et municipales relativement fortes, avec lesquelles il faut bien que l'intendant négocie. Dans ces négociations, il n'épargne ni la menace ni la séduction.

Hors des occasions officielles, Basville s'efforce de gagner les puissants à la cause du roi, et de réduire les autres à l'obéissance. Sa correspondance en témoigne. En 1701, par exemple, il se plaint de la prolifération des prédicateurs protestants dans les Cévennes, et demande qu'on l'aide à prendre contre eux des mesures répressives. Il se fait

l'avocat de l'abbé Chayla, chargé de convertir les huguenots de la région et accusé d'en profiter. (L'année suivante, le massacre de l'abbé par les protestants à Pont-de-Mauvert va précipiter la rébellion des Camisards.) Il s'efforce d'aider l'évêque de Viviers à régler deux problèmes épineux : la résistance que rencontre la collecte de la dîme au sein de son diocèse, et le prosélytisme des protestants.

L'habileté que déploie Basville en traitant avec les états provinciaux, son intelligence dans la réorganisation du commerce du grain, l'attention qu'il porte aux disputes où est impliquée la noblesse, attestent son effort pour soumettre les puissants, et du même coup tous ceux qui dépendent d'eux, au pouvoir royal. La capitation, taxe dont il est l'instigateur et le promoteur, et qui, calculée en fonction du revenu, touche les nobles aussi bien que les roturiers, démontre son souci d'innover au nom de la couronne. Durant ses trente-cinq ans de règne, le « roi du Languedoc », comme l'appelle le duc de Saint-Simon, travaille à renforcer l'autorité royale avec un prodigieux succès.

Le Languedoc au début du XVIII^{e} siècle

Trois ans plus tôt, en 1698, Basville tout comme ses confrères intendants a consacré à sa province une étude destinée au duc de Bourgogne, héritier présomptif de la couronne. Son *Mémoire concernant la province de Languedoc* traite de l'histoire et de la géographie, de l'administration, de la structure fiscale, de l'économie et des travaux publics de sa circonscription. Du début à la fin, son étude révèle un administrateur qui défend l'intérêt royal en gardant sa région sous contrôle, en stimulant l'activité susceptible d'enrichir la couronne, en encaissant tous les revenus auxquels son souverain peut prétendre.

Basville fournit des estimations détaillées des biens produits, exportés et importés par la province. Il montre l'importance des textiles en tant qu'article d'exportation et de consommation régionale. Leur commerce dépasse de loin celui du grain. Dans le marché d'exportation, les textiles, la soie brute, le cuir, les alcools distillés et le vin l'emportent sur tout autre produit. Lodève et autres centres industriels exportent vers le Levant des quantités de draps considérables. Dans le domaine des

importations, le drap fini, le mouton et la laine dominent le commerce du Languedoc.

Les chiffres de Basville nous réservent une surprise : le revenu dérisoire produit par les exportations de grain. La plaine de Toulouse, important fournisseur de Marseille et de la Méditerranée, est pourtant l'une des plus riches de

TABLEAU 1 :

Estimation des ventes annuelles de divers produits en Languedoc (1698)

Article	Ventes en livres		Importations
	Vente locale	Exportations	
Grain	1 160 000	40 000	—
Vin	—	830 000	—
Eaux-de-vie	—	440 000	—
Soie	300 000	1 500 000	—
Laine	—	—	650 000
Cuir	958 000	1 180 000	—
Textiles . . .	12 875 000	1 985 000	1 790 000
Bétail	400 000	600 000	1 240 000
Epices	—	—	471 000
Poisson	40 000	60 000	349 225
Autres	2 860 000	1 440 000	290 000
TOTAL	18 593 000	8 075 000	4 790 225

D'après Basville, *Mémoire concernant la province de Languedoc* (1698), AN H^1 1588^{26}.

France – une « machine à blé » pour reprendre la définition de Roger Brunet (1965, p. 329). Les paysans de la région mangent du maïs pour exporter leurs céréales. Au XVIII^{e} siècle, la noblesse du Languedoc s'enrichit grâce aux exportations de blé, et assure sa nouvelle richesse en

refusant aux paysans le droit d'employer les terres cultivables comme fourragères et comme pâtures. Selon un mémoire sur l'année de crise 1709 : « Le Haut-Languedoc, qui comprend les archevêchés de Toulouse et Albi, et les diocèses de Lavaur, Saint-Papoul, Montauban, Rieux, Comenges, Castel, Carcassonne et Mirepoix, n'a d'autre secours pour le paiement de ses impositions que la débite des blés qu'on y recueille ; ils sont ordinairement dans une si grande abondance, cette denrée étant la seule qu'on y recueille, que les moindres récoltes fournissent aux besoins de toute la province. C'est ce qui a donné lieu dans tous les temps d'en permettre la sortie hors du royaume, et quand les récoltes ont été médiocres, de la fixer à une certaine quantité, ou régler un temps pendant lequel on la permet » (AN G^7 1644).

Ces faits suggèrent un vigoureux commerce d'exportations céréalières. D'après le rapport de l'intendant, l'essentiel du blé se vend toutefois à l'intérieur de la province, sans pour autant que son commerce y puisse rivaliser avec le commerce des textiles. En tout cas, les chiffres donnés par l'intendant attestent le rôle prépondérant de la laine et de la soie dans l'économie de la province. Si Nîmes et sa région produisent de moins en moins de soie, si les ouvriers protestants émigrent vers les régions textiles de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suisse, les exportations de drap vers le Levant sont plus importantes que jamais. De ses grossières estimations, Basville conclut : « Il est aisé de connaître la richesse et les forces de cette province ; étant abondante en toutes les choses qui sont nécessaires à la vie, elle se passe aisément des pays étrangers et des provinces voisines » (AN H^1 1588^{26}, p. 106). C'est pourquoi il conseille de réduire les tarifs douaniers et de supprimer les obstacles au commerce.

Basville compte manifestement sur le commerce pour augmenter les revenus de la couronne. Entre 1689 et 1697, il fait des recettes royales annuelles l'estimation suivante :

Article	Montant par année (en millions de livres)
Impôt indirects	4,0
Impôts directs	6,5
Vente d'offices, privilèges	2,1

Surtaxes	0,2
Capitation	0,7
TOTAL	13,5

Ainsi, il tire par an près de 14 millions de livres d'une province dont, selon ses propres estimations, le commerce global annuel atteint quelque 22 millions. Qu'il désire développer le commerce n'a donc rien d'étonnant.

Mais dans l'administration et le commerce du Languedoc, la paix et l'ordre ne règnent pas en permanence. Lorsqu'il écrit, Basville utilise l'expression « nouveaux convertis » pour désigner les protestants, tout en se rendant compte qu'elle n'est guère adéquate. Selon lui, sa province compte plus de huguenots qu'aucune autre. Il en dénombre précisément 198483 sur environ 1,5 million d'habitants, soit quelque 13 % de la population. Après un siècle de conversions, volontaires ou forcées, dans les régions de plaine, les protestants restent nombreux dans les montagnes : « C'est une observation qui mérite d'être faite, note Basville, que les nouveaux convertis occupent entièrement le pays des Cévennes et les montagnes des Pontines, du Vivarais et celles de Castres, un pays autrefois d'accès très difficile, ce qui en rendait les habitants souvent séditieux et portés à la révolte » (AN H1 1588[26], p. 30).

Le tableau 2représente sous forme de carte les chiffres que fournit Basville par diocèse. Il en ressort que les protestants se concentrent dans le nord-est de la province. Cependant, on s'aperçoit que le protestantisme et l'opposition déclarée ne correspondent qu'imparfaitement. Ainsi, les diocèses de Nîmes et de Montpellier ont une nombreuse population huguenote, mais peu de résistance concertée. Pour ce qui est de la différence entre plaine et montagne, l'intendant y voit deux raisons. La première est purement tactique : dans les montagnes, les protestants, échappent plus facilement au contrôle royal. La seconde est d'ordre économique : dans les plaines, les huguenots sont en moyenne plus riches et plus étroitement liés au commerce ; ayant plus à perdre dans une vaine résistance, ils jugent donc plus commode de feindre la conversion.

Basville s'explique sur la stratégie qu'il adopte en fonction de cette différence. Dans les plaines, il emploie la persuasion et la pression

économique. Dans les montagnes, il prend deux mesures principales. D'une part, il construit jusque dans les Cévennes et dans le Vivarais des chaussées de 12 pieds de large qui facilitent les communications et le déplacement des armées. D'autre part, il se sert d'une milice catholique pour renforcer les troupes à sa disposition. Il espère toutefois qu'à la longue, l'exil de tous les pasteurs protestants et leur remplacement par de bons prêtres catholiques sauveront de l'hérésie la jeunesse montagnarde. « Les nouveaux convertis, conclut-il, se confesseront et communieront tant que l'on voudra pour peu qu'ils soient pressés et menacés par la puissance séculière ; mais cela ne produit que des sacrilèges. Il faut attaquer les cœurs ; c'est là où la religion réside, on ne peut l'établir solidement sans les gagner (AN H^{1} 1588^{26}, p. 34).

Louis XIV gagne ses paris

Nicolas de Lamoignon de Basville est l'un des fonctionnaires les plus hautains et les plus tyranniques qu'ait employés Louis XIV pour asseoir son pouvoir en province. Saint-Simon voit en lui un homme très doué, mais peu soucieux de se faire aimer : « Le Languedoc, rappelle-t-il, gémissait depuis de longues années sous la tyrannie de l'intendant Basville, qui après avoir culbuté le cardinal Bonzi..., tira toute l'autorité à lui... C'était un homme rusé, artificieux, implacable, qui savait aussi parfaitement servir ses amis et se faire des créatures ; un esprit surtout de domination, qui brisait toute résistance, et à qui rien ne coûtait, parce qu'il n'était arrêté par rien sur les moyens. Il avait fort augmenté le produit de la province ; l'invention de la capitation l'avait beaucoup fait valoir. Ce génie vaste, lumineux, impérieux était redouté des ministres, qui ne le laissaient pas approcher de la cour, et qui, pour le retenir en Languedoc, lui laissaient toute puissance, dont il abusait sans ménagement » (Saint-Simon, 1873-1876, vol. 3, p. 404). Au prix de ce pouvoir discrétionnaire, Louis XIV et ses ministres s'assurent toutefois la soumission d'une province jadis rebelle.

Les Etats du Languedoc offrent une importante résistance. Ce sont les plus redoutables du royaume. La double représentation du Tiers Etat et l'importance du rôle joué par les évêques dans l'administration de leurs diocèses leur confèrent un poids politique qu'ils n'ont nulle part ailleurs.

Lorsqu'il traite avec eux, Basville se montre donc prudent. Mais il négocie habilement, et c'est en échange de rares concessions qu'il obtient leur accord concernant les impôts royaux.

Pas plus qu'eux, les fiers capitouls de Toulouse ne sont capables de résister à leur intégration dans le système royal. Dans les années 1680, le roi a obtenu le droit de choisir les capitouls parmi une liste de candidats nommés par les divers groupes de Toulouse. Au siècle suivant, les capitouls voient leur rôle devenir de plus en plus décoratif et limité à l'administration locale. A part dans les montagnes, où les protestants continuent de résister, Basville parvient à imposer partout et dans tous les domaines la primauté des exigences royales. Et à sa mort, en 1718, même les huguenots ont renoncé à la révolte armée.

Au XVIII^{e} siècle, les intendants qui gouvernent le Languedoc demeurent longtemps en place. Par rapport au siècle précédent, c'est un véritable changement. En effet, de 1631, où Robert Le Miron, nommé par Richelieu, occupe pour la première fois cette fonction, à 1685, date de l'arrivée de Basville, les intendants ou commissaires ne restent en poste qu'une moyenne de trois à quatre ans. A partir de Basville, dont l'administration dure trente-trois ans, le système se transforme, et les sept intendants qui se succéderont en Languedoc de 1685 à la Révolution occuperont leurs fonctions une quinzaine d'années en moyenne. En outre, on verra par deux fois un fils reprendre la charge de son père: d'abord en 1725, où un Bernage succède à un Bernage, puis en 1785, où Saint-Priest, qui a déjà été vice-intendant pendant vingt et un ans, devient intendant à part entière à la place de son père. Ainsi, le contrôle dynastique sur le Languedoc ne prend pas fin en 1718, à la mort de Basville.

Louis XIV meurt trois ans avant lui. Jusqu'à sa mort, il

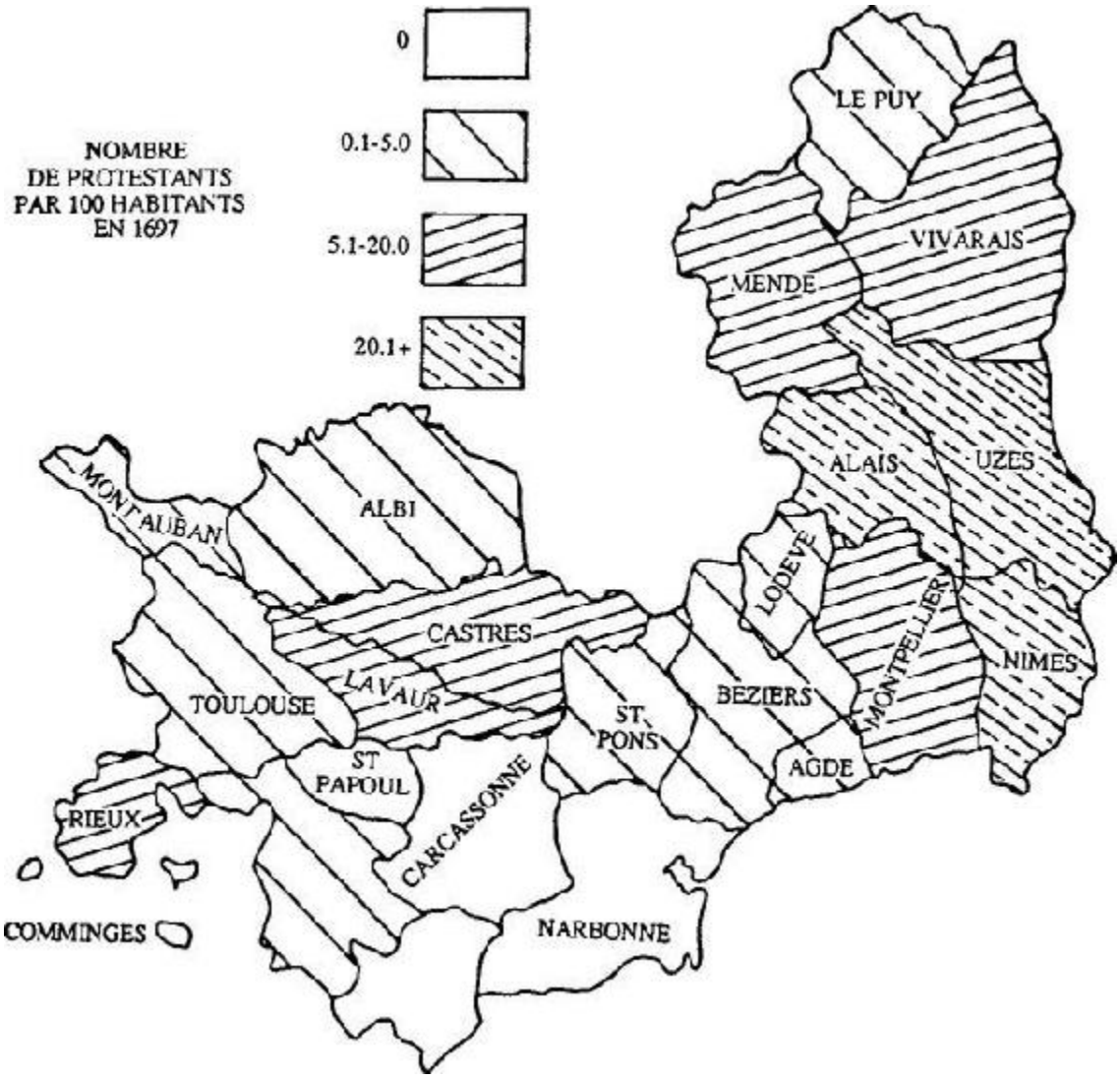


TABLEAU 2

Protestants dans les diocèses du Languedoc en 1697

continue de faire la guerre. Pour lui en fournir les moyens, ses ministres ne cessent de recourir aux emprunts, qui augmentent encore plus vite que les impôts. Cependant, les impôts eux-mêmes atteignent un plafond temporaire. En effet, après la hausse régulière qu'ils subissent de 1661, où Louis XIV prend personnellement le pouvoir, à la fin du siècle, ils demeurent sensiblement au même niveau jusqu'après 1750. Puis la guerre de Sept Ans (1756-1763) et la guerre d'Indépendance américaine (1776-1783) entraînent à nouveau des augmentations de la dette et des taxes (Frêche, 1974, pp. 502-505).

En Languedoc, la répartition des impôts est relativement équitable par rapport aux autres provinces. Cela pour deux raisons. D'abord, avec la taille « réelle » plutôt que « personnelle », la noblesse paie des taxes sur une partie du moins de ses domaines, et ceux qui sont nouvellement anoblis demeurent soumis au même régime fiscal. Deuxièmement, les taxateurs du Languedoc fondent vraiment leur calcul de la taille sur le revenu foncier plutôt que la superficie ou l'usage de la terre; le compoix leur fournit une liste des propriétés de la province parcelle par parcelle. Ainsi, la chasse aux faux nobles perd de son ampleur en même temps que l'envie des riches de se faire passer pour nobles (Frêche, 1974, pp. 140-141). Il en résulte que les charges conférant la noblesse se vendent difficilement. En fait, maints officiers vont même se démettre de leurs charges lorsqu'ils en estimeront les revenus trop faibles par rapport aux coûts; c'est notamment le cas des officiers du présidial de Carcassonne en 1708 (AN G^7 310). La forteresse fiscale de la couronne finit ainsi par ne plus être dans le Languedoc qu'une étreinte agressive.

Il ne faut toutefois rien exagérer. Même en Languedoc, la France du XVIII^{e} siècle montre un visage cruel, avide. Même en Languedoc, les inégalités entre communautés ou régions que justifiaient jadis certaines circonstances tendent à se prolonger jusqu'à devenir de franches inégalités (Frêche, 1974, p. 501). Même en Languedoc, les exemptions fiscales confèrent à la noblesse terrienne un avantage déterminant. Même en Languedoc, l'intendant doit parfois trouver des emprunts pour payer les impôts réguliers de la province – en 1701, Basville doit dans ce but avoir recours à des prêteurs gênois (AN G^7 305).

Tout bien considéré, même en Languedoc les impôts ne rentrent que difficilement. En 1702, Basville écrit : « J'ai reçu l'arrêt que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour faire le procès de ceux qui ont fait quelque rébellion pour la capitation à Capestan. Cette affaire n'a pas eu de suite. Les nommés Bonafoux, qui ont maltraité le collecteur, sont en fuite. Je leur fais le procès par contumace. J'ai fait arrêter ceux qui ont crié dans les rues qu'il ne fallait pas la payer. Ce lieu-là donne maintenant l'exemple et ne doit rien de sa capitation » (AN G^7 305). En 1707, Basville menace d'envoyer des troupes à Toulouse pour contraindre les capitouls d'acquitter la capitation de leur ville (AMT [Archives municipales de Toulouse] BB 188). Si l'intendant reste maître de la situation, c'est au prix d'un effort constant.

Avec un soupçon de menace, une bonne pincée de corruption et beaucoup de patientes manœuvres, la plupart des nobles et des officiers du Languedoc finissent par rentrer dans le rang, grâce également à la prudence dont l'intendant fait preuve en créant de nouveaux offices. Car pour payer la guerre de Succession d'Espagne, les ministres de Louis XIV ont recours aux vieux expédients, y compris la création et la vente de charges. En 1704, Basville explique les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'établissement de cours d'officiers pour l'administration de la taille, des droits municipaux et d'autres impôts extraordinaires : « C'est proprement une création d'élus en Languedoc qui fit tant de désordres en 1632 et qui fut cause de la perte de M. de Montmorency. Cet établissement fut révoqué en 1649 ; il ne faut pas douter que ce ne soit de toutes les affaires la plus odieuse qu'on puisse faire dans cette province, et la plus capable d'y causer de grands désordres » (AN G^7 307). Certains nouveaux offices – dont la plupart seront achetés par les corps qu'ils menacent – sont pourtant créés en Languedoc. Dans l'ensemble, Basville et ses successeurs préfèrent toutefois à cette source de revenus des négociations régulières avec les états. Si Louis XIV gagne l'essentiel de ses paris dans le Languedoc, il le doit au savant mélange de contrôle, de protection, de persuasion, de marchandage et de force que déploient ses agents.

A bas les Camisards

Certains paris sont cependant perdus ou se révèlent trop coûteux à tenir. Les protestants que la couronne désire éliminer constituent en Languedoc une organisation tenace unie par le même idéal. Par la grâce du recul historique, nous voyons sans peine les erreurs qu'ont commises les agents de Louis dans leur approche des protestants. La campagne anti-huguenote du XVII^{e} siècle se fonde sur les prémisses suivantes :

1 comme les autres groupes d'opposition, les protestants français sont organisés en réseaux patrons-clients autour des grands seigneurs ;

2 la soumission et la conversion de ces grands seigneurs doivent ainsi supprimer l'essentiel de la menace protestante ;

3 les pasteurs protestants remplissent localement et régionalement la fonction de leaders ;

4 l'exil de ces pasteurs doit démanteler le reste de l'organisation protestante ;

5 pour remettre au pas les protestants les plus puissants et les plus riches, il suffit de les menacer de leur ôter leurs charges, leur pouvoir municipal et le droit de continuer leurs affaires ;

6 la menace d'un recours à la force doit venir à bout des pauvres et des faibles.

Chacune de ces prémisses contient une part de vérité. Sous certains aspects, la menace protestante ressemble à celle de tout puissant parti d'opposition à la couronne. Les huguenots sont susceptibles de bloquer l'exécution de la politique intérieure, y compris la collecte des impôts royaux. Ils peuvent s'allier avec les autres ennemis du roi, qu'ils soient français ou étrangers. Ainsi, en juillet 1710, quand le duc de Roquelaure signale un débarquement de plus de mille hommes près de Cette, il pense qu' « ils ont sans doute concerté avec les religionnaires malintentionnés de ce pays » (AN G^7 314). Les hérétiques du XVIII^e pourraient s'unir selon la tactique qui, au siècle précédent, a permis l'union des nobles dissidents. Dans ce sens, le programme de conquête militaire, de cooptation, d'exil, d'exclusion et de terreur mis en œuvre au XVIII^e siècle est parfaitement approprié. Il a d'ailleurs pour résultat de réduire grandement la puissance protestante en France, et d'augmenter en proportion les conversions (du moins théoriques) au catholicisme.

Dans l'ensemble, ce programme repose toutefois sur une fausse estimation de la résistance offerte par les organisations protestantes locales. Là où ils constituent des communautés autonomes en terrain interdit surtout, les huguenots se révèlent parfaitement capables de trouver de nouveaux chefs pour remplacer les disparus, de créer des réseaux de communications couvrant de longues distances, et d'organiser une guérilla comme les armées françaises n'en ont jamais connu. Privés de nobles, de ministres et de chefs bourgeois, ils se comportent en outre comme si leur vie elle-même était en jeu : ils se réunissent pour prêcher et prier, installent des camps armés dans les collines, vont se battre en chantant des hymnes et refusent de parler lorsqu'on les torture. Au dire de Basville et ses collègues, ils deviennent « fanatiques ». Dès le

commencement du XVIII^{e} siècle, les représentants du roi en Languedoc prennent conscience que les ennemis auxquels ils ont affaire dans les Cévennes et dans le Vivarais sont particulièrement opiniâtres.

Contrairement à la rébellion classique du XVII^{e} siècle, celle des Camisards n'a pas de chefs nobles et bourgeois. Leurs forces combattantes et leurs partisans immédiats se recrutent presque exclusivement parmi la population des campagnes et des petites villes, et la moitié d'entre eux peut-être sont artisans, le plus souvent dans le commerce rural de la laine (Joutard, 1976, p. 50). Ce sont des montagnards qui forment une armée de guérilla, mais, lorsqu'ils ne sont pas sous les armes, ils se fondent avec le reste de la population.

L'action ne débute pas par une rébellion populaire au sens habituel du terme. Jusqu'au milieu de 1702, elle se résume essentiellement à des assemblées clandestines et à des services religieux qui se tiennent malgré l'interdiction royale frappant le culte protestant. Mais c'est précisément à cela que Basville, Broglie et leurs aides s'efforcent de mettre fin. L'un de ces aides est l'abbé du Chayla, inspecteur général du diocèse de Mende. L'abbé est le principal responsable ecclésiastique de la conversion – forcée ou non – des huguenots des Cévennes. Selon le chef camisard Abraham Mazel, il « ne cédait en rien en cruauté... à l'intendant Basville » (Joutard, 1965, p. 33). Il a repris la maison d'un protestant condamné aux galères, et l'a partiellement transformée en prison pour les hérétiques capturés. Isolé dans les montagnes, il est devenu à Pont-de-Montvert le symbole visible de l'intrusion catholique dans le monde protestant.

Inspirés par des messages divins, Mazel et une cinquantaine de ses coréligionnaires se réunissent dans les collines le 23 janvier 1702. Tout en chantant des psaumes, ils marchent sur la maison de Chayla, qu'ils somment de libérer ses prisonniers. L'abbé feint d'accepter, mais n'ouvre pas la porte. Mazel et ses compagnons entrent de force, et Chayla livre tous ses prisonniers sauf un. Quand les huguenots demandent à ce qu'on leur remette ce dernier, quelqu'un tire du premier étage. Mazel et ses lieutenants décident alors de se retirer pour prier. Du ciel, ils reçoivent pour instructions de faire un feu au pied de l'escalier et de bloquer les issues de la maison. Celle-ci ne tarde pas à flamber. Selon Mazel, un miracle permet d'échapper au dernier prisonnier. Puis Chayla saute d'une

fenêtre et tente de s'enfuir. Mais il est rattrapé et massacré (Joutard, 1965, pp. 34-37).

Le meurtre de l'abbé déclenche une poursuite impitoyable de la part des troupes royales, et les huguenots se lancent alors dans une guérilla en règle. En mars 1703, la *Gazette de France* résume la situation en ces termes : « Il y a quelques mois..., les réligionnaires des Cévennes, séduits par leurs prétendus prophètes, se soulevèrent, & sous la conduite de quelques scélérats qu'ils choisirent pour les commander, ils tuèrent quelques ecclésiastiques, & brûlèrent plusieurs églises. On espéra d'abord que la punition de leurs chefs, dont on faisait la recherche, les réduirait à leur devoir; mais cette indulgence ayant au contraire augmenté leur insolence & leur fureur, ils s'assemblèrent en plus grand nombre, brûlèrent quantités d'églises, de villages & de maisons, tuèrent hommes, femmes & enfants, avec des inhumanités incroyables, se vantant qu'ils extermineraient tous les anciens catholiques de ce pays-là » *(Gazette de France*, 24 mars 1703, p. 144). La guerre se poursuit dans les montagnes jusqu'en 1704, alors que dans la plaine ont lieu des luttes anti-fiscales intermittentes et d'occasionnelles assemblées protestantes. Les milices et les troupes royales brûlent et tuent; les Camisards répondent sur le même mode.

Chasser l'ennemi huguenot perturbe le cours normal des affaires provinciales, y compris celles, si importantes, qui concernent les impôts. Durant les premières décennies du siècle, les campagnes militaires contre les Camisards troublent le fonctionnement de l'appareil fiscal de différentes manières. En premier lieu, elles coûtent de l'argent. Et l'argent est si rare qu'en 1706, pour payer les troupes régionales, Basville doit malgré lui toucher à l'intouchable, c'est-à-dire emprunter sur les revenus de la gabelle (AN G^7 309, 310). Mais ces revenus, la couronne les veut également. En 1710, on se dispute tant et si bien les recettes en question que la maréchaussée de la province n'est pas payée. « Les archers de cette province, écrit Basville à Desmaretz le 25 février,... ne sont point payés, parce qu'ils sont assignés sur la ferme des gabelles, et qu'on a envoyé à Paris suivant vos ordres tout ce qui était dans la caisse. C'est la raison qui empêche que les archers ne soient payés, et qui cause un grand inconvénient pour la sûreté publique, les maréchaussées ne pouvant plus faire aucun service » (AN G^7 313).

La nécessité d'accorder des remises fiscales à ceux dont les biens ont souffert de la guerre est une autre source de difficultés. Après que Basville a introduit dans les montagnes protestantes la tactique de la terre brûlée, ces remises se traduisent par une baisse sensible des revenus fiscaux. Dans les diocèses de Mende et d'Uzès, par exemple, les dommages subis sont si importants que 41 paroisses devront être exemptées d'impôts de 1705 à 1730 (AN H^1 1071).

Enfin, la résistance au fisc devient indissociable de celle des Camisards. En 1703, l'évêque de Mende écrit que la rébellion empêche dans toute une partie de son diocèse la levée de la taille et de la capitation (AN G^7 306). Les revenus du clergé lui-même ne sont pas épargnés. Dans de nombreux villages du diocèse de Nîmes, des affiches apparaissent cette même année interdisant au nom de Dieu et des chefs militaires camisards de percevoir ou de payer la dîme (AN G^7 306). Là où les biens taxables ont échappé au feu et à la destruction, des « fanatiques » rendent souvent périlleuse la vie des collecteurs. Le faux-saunage donne par ailleurs aux protestants rebelles la satisfaction de s'enrichir en privant les autorités qui les persécutent d'une partie des revenus de la gabelle. Dans les Cévennes et dans le Vivarais, la fraude fiscale prend l'allure d'une mission divine.

Cependant, Basville n'est pas à court d'idées. Au début de 1708, il dresse pour les Cévennes un plan d'action fiscale : « Les habitants des Cévennes étant de très mauvaise volonté pour le paiement de la taille et de la capitation, et étant d'ailleurs nécessaire de leur faire sentir tout le poids de la révolte qui finira certainement dès qu'ils le voudront, je crois qu'il serait bien à propos d'ordonner que les plus riches dans chaque communauté avanceraient l'un et l'autre de ces recouvrements, sauf à le reprendre sur les autres contribuables; cette ordonnance serait d'autant plus juste que les collecteurs s'excusent sur ce qu'ils ne peuvent exécuter les débiteurs, et les receveurs, sur ce qu'ils ne trouvent pas d'huissiers qui osent aller maintenant dans les montagnes » (AN G^7 310). Par là et par d'autres moyens visant à diviser pour conquérir, Basville et ses successeurs finiront par faire à nouveau rentrer régulièrement dans les coffres du roi les contributions des maisons protestantes du Languedoc.

Durant les années « calmes » le calme est tout relatif. La grande rébellion camisarde dure de 1702 à 1704. Avant qu'elle ne s'achève,

Broglie sera remplacé par le maréchal de Montrevel, qui lui-même sera remplacé par le maréchal de Villars. Les armées du roi ont du mal à reprendre la situation en main. Après la fin de la guerre ouverte, de petites bandes de Camisards continuent de harceler les troupes royales à partir des bases secrètes qu'elles ont dans les montagnes. En 1705, leurs chefs tentent d'organiser une nouvelle rébellion générale avec les ennemis de la France, mais échouent une fois de plus. En 1709, Abraham Mazel cherche à soulever le Vivarais, ce qui suscite de nouveaux déchaînements. Par la suite, les armées du roi réduisent progressivement les protestants à la défaite, à la dispersion et au désespoir. Le Languedoc de l'Ancien Régime a vécu sa dernière grande révolte.

De 1709 à 1786, où la surveillance exercée sur les protestants se relâche, les huguenots du Languedoc se montrent rarement à visage découvert, et n'entrent plus jamais en rébellion ouverte. En 1723, par exemple, le nouvel intendant Bernage rapporte que les troupes royales s'emparèrent d'un célèbre prédicateur du nom de Vesson et de douze autres prédicateurs et femmes tous fanatiques en la demeure de la veuve Verchant à Montpellier. Les pasteurs doivent faire pénitence avant d'être pendus, les hommes de la congrégation se voient condamnés aux galères, les femmes à la prison ; les biens de la veuve sont confisqués, sa maison rasée, et l'on érige une croix sur son emplacement. Pour Bernage, le « bon effet » de ce châtiment exemplaire justifie sa sévérité (AN H1 1066). Avec le temps, on en arrive toutefois à trouver un modus vivendi : les autorités tolèrent les assemblées des protestants dans la mesure où elles ne provoquent pas de troubles et que leurs membres n'entretiennent pas de rapports avec les ennemis de la France (Wemyss, 1961, pp. 144-150).

« Tolérer » n'est pourtant pas le mot exact. Il serait plus juste de dire « exploiter ». En fait, dans les années 1740, les fonctionnaires royaux encouragent les poursuites contre les assemblées protestantes, mais avec deux innovations. D'abord, aussi longtemps que les « nouveaux convertis » se dispersent paisiblement, on les condamne à de lourdes amendes sans les faire passer en jugement. L'intendant répugne d'ailleurs de plus en plus à arrêter ceux qui, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants ou de vieillards, sont simplement suspects d'avoir participé à un culte clandestin. Ensuite, l'intendant inflige l'amende à tous les protestants de la région où la réunion a eu lieu plutôt qu'aux quelques personnes convaincues d'y avoir assisté.

C'est ainsi que, le 21 mars 1752, lorsque des protestants se rassemblent dans le village de Molandier, l'intendant inflige une amende de 1000 livres (plus 269 livres et 18 sous de frais) à tous les huguenots du district de Calmont (ADH [Archives départementales de l'Hérault – Montpellier] C 234, jugement du 29 juin 1752). Un système comptable régulier, très similaire à celui des contributions ordinaires, fonctionne ainsi tout au long des années 1740 et 1750. En outre, ces affaires sont jugées en l'espace de quelques semaines, alors que les poursuites criminelles prennent généralement plusieurs mois. Les fonctionnaires royaux du Languedoc convertissent peu à peu en impôts les amendes qui punissent les rassemblements protestants.

Parallèlement, d'autres stratégies se transforment. En 1753, l'intendant annonce une politique en 4 points consistant : 1) à chasser du pays tous les ministres huguenots ; 2) à observer les réunions de près pour établir une nette distinction entre rassemblements armés et rassemblements pacifiques ; 3) à faciliter le mariage religieux des nouveaux convertis ; 4) à les encourager de même à faire baptiser leurs enfants (AN H^1 1093). Dans les années 1760, l'ensemble du système répressif dont les protestants sont victimes s'assouplit. A en juger d'après la quantité d'archives que ce système engendre, l'assouplissement se poursuit jusqu'au moment de la Révolution. (ADH C 163-489). Mise à part l'agitation que suscite occasionnellement l'excès de zèle d'un évêque ou d'un fonctionnaire catholique, ces arrangements plus tolérants et profitables éliminent pratiquement du Languedoc tout grave affrontement religieux.

Toulouse et Castres sont peut-être les grandes exceptions. Les autorités toulousaines ne laissent que peu de place aux protestants. En 1762, sur la base de simples soupçons, les capitouls et le Parlement font exécuter le huguenot Jean Calas pour le meurtre de son fils. Deux ans plus tard, les Sirven, des protestants de Castres, sont condamnés pour l'assassinat de leur fille ; ils réussissent pourtant à fuir en Suisse, et les autorités se contentent d'une exécution symbolique. Dans les deux cas, l'enfant en cause s'est suicidé. Dans les deux cas, il semblait prêt à se convertir au catholicisme. C'est pourquoi le bruit s'est répandu que leurs parents les avaient tués pour les en empêcher. Après avoir rendu célèbre l'affaire Calas en la présentant comme un exemple d'intolérance, Voltaire entreprend de défendre les Sirven. Les Toulousains ne tardent pas à se

rétracter : en 1765, Calas est réhabilité à titre posthume. Les Sirven, eux, seront acquittés en 1771. Jusqu'à la fin du siècle, Toulouse et Castres ne connaîtront plus d'importants conflits entre catholiques et protestants.

Rixes et rébellions fiscales

En un sens, le XVII^{e} siècle meurt en même temps que la rébellion camisarde. Jusque-là, quoique la Fronde ait fait perdre leurs chefs nobles aux grandes rébellions régionales, le peuple continue à se révolter lorsqu'il sent le gouvernement violer son contrat avec lui. Les protestants une fois soumis, les soulèvements qui se produisent encore sont ceux de populations isolées.

Tandis que prend fin le conflit religieux, les Languedociens commencent à se battre pour des questions nettement plus prosaïques. Si elles n'ont plus l'envergure du siècle précédent, les luttes fiscales continuent d'ébranler la province jusqu'au milieu du XVIII^{e}. Ensuite, elles disparaissent presque complètement, et le marché, le capital, remplaceront l'Etat comme cible de la contestation. Les luttes de subsistance atteignent leur apogée après 1700, en même temps que s'intensifient celles pour le contrôle de la terre et de ses produits. Par comparaison, les batailles qui se produisent entre artisans, soldats, étudiants et autres communautés particulières ont des motifs moins matériels ; elles existent déjà dans le passé et se poursuivront au siècle suivant.

A Toulouse, le XVIII^{e} siècle met fréquemment aux prises les étudiants et le guet municipal. En 1721, 1737, 1739, 1740 et 1750, les batailles qu'ils se livrent secouent la ville entière. En 1740, le Parlement prend officiellement note « qu'il a été affiché des placards aux portes des écoles de l'Université, des collèges de la présente ville & autres lieux, pour induire une assemblée de la jeunesse & des écoliers hors la porte de la ville, vers le pré appelé Sept Deniers ; en conséquence de laquelle indication, les écoliers de la présente ville s'étant attroupés le jour d'hier jeudi, dernier mars, portant leurs épées & autres armes, en telle sorte que les capitouls étant allés, avec leur main-forte, sur les lieux, pour dissiper cet attroupement séditieux, ils auraient trouvé une révolte & une désobéissance marquées, & leur autorité légitime a été méprisée, & on a

tiré sur eux des pierres, dont un des capitouls a été grièvement blessé à la joue droite ; & quoique ce trouble ait été dissipé, & que quelques-uns d'eux ayant été désarmés & constitués prisonniers, nonobstant la procédure commencée contre quelques-uns, cette troupe tumultueuse a osé investir aujourd'hui l'Hôtel de Ville... » (ADHG [Archives départementales de la Haute-Garonne, Toulouse] C 316; cf. Dumas, 1907). Les événements de mars 1740 débutent par l'habituel chahut au théâtre, où le guet intervient, ranimant les griefs que les étudiants ont depuis longtemps contre lui; des manifestations s'ensuivent, 800 jeunes se rassemblent au pré des Sept Deniers, et le tout s'achève par une série d'affrontements avec les autorités dans les rues de Toulouse. Après appel, l'exil et les amendes auxquels sont condamnés certains des émeutiers sont commués en peine d'emprisonnement. Malgré la répression, le drame (y compris la réprimande du Parlement) se reproduit dix ans plus tard, en juin 1750 (ADHG C 316).

Quoique les autorités les qualifient de « rixes », ces batailles communales ont souvent des motifs sérieux. Des groupes d'artisans se battent pour des questions de préséance, des jeunes gens de villages voisins pour garder le contrôle de leurs filles, des soldats et des civils au sujet des déprédations commises par la troupe. En 1750, le guet de Toulouse (incité par les capitouls) et l'escorte militaire du sénéchal (avec l'appui du sénéchal lui-même) se battent pour le droit de préséance à la sénéchaussée (d'Aldéguier, 1830-1835, vol. IV, pp. 274-275). Le 5 mai de l'année suivante, les porteurs de chaise de la ville attaquent les archers du guet pour avoir arrêté un des leurs, qui s'est inscrit dans la milice pour éviter la conscription (ADHG C 316). En 1758, à Florensac, deux anciens capitaines de la garde côtière fomentent une rébellion armée contre l'enrôlement forcé dans la milice (ADH C 626, 1319, 6572). Deux jours plus tard, la même chose se produit à Vias (ADH C 1319).

La *jeunesse* (ainsi qu'on appelle communément en Languedoc les organisations locales de célibataires) se bat pour toutes sortes de raisons. D'ordinaire, c'est elle qui conduit les charivaris contre les veufs qui se remarient avec de jeunes femmes et autres violeurs de conventions, tel ce mari de Buzet, qui, en 1751, se laisse battre par sa femme (ADH C 6851). Elle constitue les troupes de choc des batailles entre villages. En 1779, par exemple, les jeunes gens de Saint-Thibéry se battent contre ceux de

Bessan, qui ont eu la malencontreuse idée de choisir pour mai un arbre poussant sur leur terrain de jeu (ADH C 6666).

Les organisations de jeunes défendent également leur propre intérêt. Ainsi, lorsqu'elles s'en prennent au système de la conscription. Selon l'édit de l'intendant de 1782, la jeunesse de Gévaudan extorque aux parents de ceux à qui le tirage au sort épargne le service militaire de l'argent pour dédommager les vainqueurs de cette effroyable loterie (ADH C 626). Quoique leur intérêt ne dépasse pas le cadre de la paroisse, ces questions touchent vivement ceux qui sont concernés.

Il arrive aussi qu'une bataille essentiellement communale prenne un tour différent quand les autorités s'en mêlent. Le 20 février 1750, Esquirol, maire de Montgaillard, écrivant en son nom et au nom des consuls de sa ville, se plaint à l'intendant que : « Le dimanche 3^{e} du mois courant, vers les neuf heures de la nuit, un grand nombre de paysans et artisans s'étant attroupés sous la place de notre petite ville, il survint entre eux des grandes querelles et des battements qui firent qu'on nous requit, comme magistrats, de nous y transporter pour y remédier, à quoi ne connaissant pas l'inspection de meilleur ni de plus prompt remède que d'ordonner avec chacun de se retirer chez soi, cette troupe nous chargea de poussées, et quelqu'un de nous fut même pris au collet. Sur cette voie de fait nous retirâmes, et, plus par forme que par autre motif, nous en portâmes notre plainte devant le sénéchal ; malgré quoi ces mutins continuèrent de nous bafouer, s'attroupant presque journellement aux mêmes tambours et fifres, portant à leur chapeau du laurier en chantant et criant dans les rues, avec affectation de faire par-devant nos portes plus de bruit encore que partout ailleurs. Encore sans doute de lasser notre patience, de nous faire sortir, et peut-être d'exercer leur rage sur nos personnes, le tout à l'instigation du Sr. Jacques [Maynant ?], ancien consul destitué par votre grandeur » (ADHG C 91). Sur quoi, comme on pouvait s'y attendre, le maire demande à l'intendant d'envoyer une compagnie d'infanterie pour défendre sa personne et celle de ses collègues contre les « mutins ».

Les « paysans et artisans » ne sont pas les seuls à résister à l'autorité de la couronne. En 1763, à la fin de la guerre de Sept Ans, Louis XV tente de régler les frais énormes auxquels le royaume doit faire face en obtenant une prolongation des taxes de guerre « exceptionnelles » et en

introduisant quelques nouveaux impôts. A l'instar de celui de Paris, un certain nombre de parlements de province, dont celui de Toulouse, prennent officiellement position contre les contributions de guerre. Des négociations prolongées commencent en juillet entre Toulouse et Versailles. Fin août, le Parlement s'oppose à la décision prise par les capitouls de recevoir le duc de Fitz-James, lieutenant général du Languedoc, comme il sied à un envoyé royal, et refuse de le reconnaître comme commandant en chef de la province. Le 15 septembre, sans se soucier d'avoir l'approbation de son premier président. François de Bastard, il publie en outre un édit interdisant la levée des contributions de guerre. Le surlendemain, lorsque des placards annonçant cette décision apparaissent sur les murs de la ville, le lieutenant général fait arrêter ses membres. L'opposition parlementaire de 1763 rappelle la Fronde de 1648, mais avec trois différences essentielles : il n'y a plus alors d'armées privées ; personne ne se pose en rival du roi ; aucune rébellion populaire ne s'ensuit.

Après presque deux mois de nouvelles manœuvres avec leurs confrères des autres provinces, les parlementaires toulousains lancent à leur tour un mandat d'amener contre le duc de Fitz-James. Mais comme c'est lui, et non pas eux, qui dispose des troupes nécessaires, leur geste est essentiellement symbolique, tout comme leur déclaration subséquente selon laquelle le duc n'a pas droit au titre de commandant en chef du Languedoc. Par la suite, ils entament des poursuites judiciaires contre Bastard, leur premier président, qui a collaboré trop étroitement avec le lieutenant général. En l'occurrence, le Parlement aura gain de cause : ni Fitz-James ni Bastard ne retourneront à Toulouse (BN Fr 6828; ADH C 6544; Egret, 1970, pp. 152-154).

Cependant, il s'en faut de beaucoup que la résistance fiscale se conforme systématiquement aux subtilités d'une quelconque procédure. Bien que les impôts se stabilisent à la mort de Louis XIV, dans les Cévennes, le Vivarais et les Pyrénées, la contrebande demeure une activité lucrative, qui, parfois, donne lieu à de véritables batailles entre ceux qui la pratiquent et les officiers des contributions. De même, les impôts sur la production, les ventes et les transactions commerciales suscitent des conflits périodiques, comme la « sédition » que provoque à Joyeuse, en 1735, la tentative d'imposer un droit d'enregistrement pour les documents personnels (ADH C 1253) ou la « révolte » de Sommières,

en 1738, contre les agents du fermier des impôts qui veulent citer à comparaître ceux qui possèdent des cotonnades sur lesquelles ils n'ont pas acquitté de taxes (ADH C 1270).

Dans les années 1780, la rébellion fiscale disparaît pratiquement des conflits du Languedoc. Des incidents continuent toutefois à se produire aux frontières de la province. Une série d'affrontements dans les Pyrénées, notamment à Foix et à Goulier, dressent une fois de plus les citoyens contre les fermiers des impôts. En 1783, le conseil royal introduit une nouvelle taxe sur les vins pour payer la construction de routes. Lorsque, à la fin du mois de mars 1784, un des deux fermiers des impôts se présente à Foix, les enfants le conspuent, les femmes se joignent à eux pour lui jeter des pierres, et les hommes s'en mêlent afin de le chasser hors de la ville, après quoi on colle des affiches interdisant de payer la taxe (AN H^1 711^1). Que le mandat du fermier soit suspect ne fait évidemment qu'aggraver les choses.

Le marquis d'Usson, chargé par la couronne d'enquêter sur l'affaire, voit dans la résistance pyrénéenne au fisc une signification plus vaste. Dans une lettre au maréchal Ségur, gouverneur militaire de la région et ministre de la Guerre, il décrit les indigènes comme « pauvres en argent mais riches en denrées », d'où il conclut qu' « ils vivent dans l'abondance et n'ont point de quoi payer leurs charges » – ce qu'un pays avide d'impôts ne saurait tolérer. Mais le marquis a une idée : « Le plus grand bonheur pour eux et ce qui leur serait le plus utile, serait la présence, au moins pendant un ou deux ans, d'un corps de troupes, lequel répandrait de l'argent dans la province; les soldats, gens de métier, exciteraient l'industrie et perfectionneraient les ouvriers du pays, où, enfin, en multipliant les bras nécessaires à la faction des chemins, les soldats pourraient augmenter son bien-être et refaire des masses délabrées » (AN H^1 722^1). Ouvrir la région, la développer, en commercialiser l'économie, c'est là le remède type que propose le capitalisme aux régions arriérées.

La révolte presque contemporaine des Masques armés, dans le Vivarais, revêt un aspect totalement différent des rébellions fiscales de la région de Foix. Mais elle illustre un autre aspect de l'avance capitaliste. En 1783, les membres d'une organisation qui s'intitule l' « Honnête Légion du Vivarais » se noircissent le visage, s'habillent en femmes, et s'en vont attaquer les maisons des juges, des hommes de loi, des

collecteurs d'impôts et des marchands de grain – de tous ceux qui contraignent les travailleurs à contracter des dettes ou s'occupent de les encaisser. Ils prennent l'argent, brûlent les papiers, boivent le vin et se régalent de tout ce qu'ils trouvent avant de décamper. La plus importante de ces rébellions a lieu en 1783, mais d'autres attaques contre les capitalistes et fonctionnaires de la région par des hommes armés et masqués se produisent également l'année suivante. Une vingtaine de personnes sont condamnées, et trois d'entre elles exécutées (ADH C 6564, C 6886, C 6870 et C 6889 ; N. Castan, 1980a, pp. 229-231 ; N. Castan, 1980b, pp. 186-190 et 199). Ses ennemis, l' « Honnête Légion » ne les a pas inventés. En 1785, le Parlement de Toulouse met sur pied une commission officielle pour enquêter sur les « escroqueries » commises dans les villages par certains hommes de loi (AN H' 1103). Désormais, ce n'est plus l'Etat mais la caste locale des capitalistes que le peuple considère comme son ennemi.

Nourrir les prolétaires

D'une façon ou d'une autre, les capitalistes locaux tirent souvent leur argent du commerce du grain. Quoique en Languedoc, les céréales abondent, tout le monde n'y a pas directement accès. Dans les Cévennes, les pauvres ont longtemps mangé des châtaignes et exporté leur grain (Le Roy Ladurie, 1966, vol. 1, pp. 211-221). Au XVIII^{e} siècle, le nombre de ceux qui, dans l'ensemble de la province, doivent acheter leur blé ou leur pain pour faire vivre leur famille s'élève rapidement. Dans la région de Toulouse, la population augmente de 50 à 60 %, alors que la production alimentaire s'accroît de 5 à 15 %. (Frêche, 1974, p. 311). Parallèlement, le prix du blé monte en flèche. A Toulouse, toute proche des zones de production céréalière, il reste longtemps inférieur à ce qu'il est à Paris, même si les fluctuations qui se produisent dans l'une et l'autre villes se suivent généralement de près. Mais à partir de 1740, le prix moyen à Toulouse augmente plus vite que dans la capitale, et finit par être approximativement le même (Frêche, 1974, pp. 692-693 ; cf. L. Tilly, 1972, pp. 743-745). Dans le Haut-Languedoc, le blé est si précieux que les paysans vendent toutes leurs céréales et cultivent du maïs pour leur propre consommation. La propriété noble et bourgeoise s'accroît au

détriment de celle des paysans, qui n'ont plus que de minuscules lopins et parfois rien du tout (Frêche, 1974, pp. 164-166 et 213-224). La région de Toulouse devient un haut-lieu du capitalisme agricole.

La main-d'œuvre salariée augmente en conséquence. La population se prolétarise. En 1734, les travailleurs agricoles salariés forment la majorité de la population rurale des environs de Toulouse (Frêche, 1974, p. 351). Plus tard, avec la « multiplication des brassiers [salariés] et des chômeurs », la migration des prolétaires à partir des campagnes s'accélère (Godechot & Moncassin, 1965, pp. 47-48). Le contraste s'accuse entre la région de Montpellier (Bas-Languedoc), où les salaires sont relativement hauts, et celle de Toulouse (Haut-Languedoc), où ils sont particulièrement bas. Georges Frêche en explique la raison : « Dans la région toulousaine, la concentration foncière qui a transformé en brassiers quantité de petits propriétaires et de métayers, a fait pression sur les salaires en augmentant l'offre d'emploi d'un personnel qui n'a pas d'autre choix que le travail agricole. En Bas-Languedoc, la parcellisation de la propriété a joué en sens contraire. Nombreux sont les petits propriétaires qui préfèrent vivre de leur seul bien, même modestement, que d'aller s'employer chez les autres en louant leur force de travail. De plus, les ouvriers du Bas-Languedoc qui ne trouvent dans le travail de la terre qu'un revenu occasionnel vont travailler dans les manufactures ou les travaux publics » (Frêche, 1974, p. 556). Les migrants saisonniers quittent leurs montagnes à l'époque des récoltes.

A voir ce qui se passe au début du XIX^{e} siècle, la population des Cévennes émigre également vers les plaines pour les grands travaux agricoles (Lamorisse, 1975, pp. 98-100). Mais avant le déclin que subit l'industrie lainière du Languedoc à la fin du XVIII^{e} siècle, le travail qu'elle procurait aux Cévenols permettait sans doute à un plus grand nombre d'entre eux de ne pas quitter la terre. En 1726, Pichol, inspecteur des manufactures de la région de Nîmes, s'excuse de ne pouvoir fournir de données statistiques sous prétexte que l'organisation de la production ne le permet pas. « La plus grande partie des fabricants de mon département, écrit-il, sont des paysans qui demeurent dans les Cévennes, dans des villages et hameaux ou maisons séparées dans les montagnes, qui fabriquent des serges impériales et des cadis ou autres étoffes quand ils ne sont pas occupés au travail de la terre. » Les paysans vendent leur production aux marchands de Nîmes, de Montpellier et d'ailleurs, qui se

chargent généralement des finitions avant de mettre l'étoffe sur le marché (AN F^{12} 673, lettre du 19 août 1726).

Dans les Causses, à côté des Cévennes et au-dessus de Lodève, la moitié peut-être de la population rurale est prolétaire et vit tant bien que mal d'un mélange de travaux salariés dans l'agriculture, l'industrie textile, les transports ou la migration saisonnière (Marres, 1936, vol. II, p. 64). Sur la base des contrastes que présente la province, la différence ne cesse ainsi de se creuser entre les travailleurs agricoles de Toulouse et du Haut-Languedoc, les petits propriétaires-ouvriers industriels de Montpellier et du Bas-Languedoc, et les bergers et ouvriers industriels des Cévennes et du Vivarais.

Dans le Haut-Languedoc, les gens du peuple sont de plus en plus vulnérables aux crises de subsistance à mesure que les marchands, les autorités et les propriétaires fonciers comprennent mieux l'intérêt qu'ils ont à vendre ailleurs les denrées que produit la région. Pour détecter ces crises, il suffit de voir que le prix du pain monte alors que les salaires restent les mêmes. C'est ce qui a toutes les chances d'arriver quand l'augmentation des exportations coïncide avec une mauvaise récolte. Si la baisse de revenu réel contraint les gens à réduire leur consommation alimentaire, la disette entraîne une hausse du taux des décès et une lente diminution à la fois des mariages et des naissances. Les plus importantes crises du genre en Languedoc se produisent en 1709-1713, 1719-1720, 1750-1752, et 1788-1790 ; mais la région connaît aussi de graves problèmes de subsistance en 1739-1743, 1771-1774, et 1781-1783 (Godechot & Moncassin, 1965, pp. 26-36 ; Frêche, 1974, pp. 107-110 et 677). Entre 1701 et 1790, on compte ainsi 25 années de crise sur 90 ans, soit en moyenne 1,8 par décennie avant 1740, et 3,5 au-delà. Les temps sont durs et le deviennent toujours davantage.

Par elles-mêmes, les difficultés d'approvisionnement n'entraînent toutefois pas nécessairement de conflits aigus. Les crises languedociennes de 1709-1713, 1771-1774 et 1788-1790 provoquent des luttes de loin plus virulentes que celles de 1719-1720, 1750-1752 et 1781-1783, dont le peuple ne souffre pourtant pas moins que des premières.

1752 est une année marquante. Elle apporte « la crise la plus importante depuis 1703 » (Frêche, 1974, p. 109). Les difficultés

commencent dès l'automne précédent, où le temps est effroyable. En octobre 1751, parlant du Vivarais, l'intendant Saint-Priest écrit : « ... les orages y ont été si affreux et les pluies si abondantes et mêlées de grêle en quelques endroits, qu'un grand nombre de communautés, principalement de celles qui se sont trouvées en pente ou au bord de quelque rivière, ont été maltraitées au point de ne pouvoir jamais s'en relever ; les terres propres aux semences ont été entraînées même à une certaine profondeur, beaucoup de moulins ont été détruits, plusieurs ponts renversés, les chemins entièrement dégradés, en sorte que toute espèce de communication est interrompue » (AN H' 1093). Le maïs ne tarde pas à manquer, et son prix devient catastrophique. Un rapport de Levignac, où le mauvais temps dure depuis cinq mois, signale que « la plupart [des] gens ont à peine figure humaine par la faim qui les dévore, il n'y a pas de sûreté sur les chemins » ; à Lescure, les affamés se volent entre eux et multiplient les actes de destruction (Bastier, 1975, p. 84). Mais à Lescure pas plus qu'à Levignac ou dans le reste de la province la famine ne provoque de contestation collective.

En revanche, les disettes mineures de 1746-1748, 1764-1766 et 1777-1778 suscitent de très nombreuses interventions populaires sur les marchés et contre les convois de vivres (Bourderon, 1953, p. 1954 ; Viala, 1909). La grande différence entre les périodes de misère relative et d'action réside dans la façon dont les marchands et les autorités réagissent à la hausse des prix. Le peuple commence à se battre quand quelqu'un profite manifestement de la crise, et que les autorités, manquant à leur devoir, ne prennent pas les mesures nécessaires pour que les pauvres trouvent toujours de quoi se nourrir à un prix abordable. Disette ou pas, il se plaint également chaque fois que les autorités cherchent à taxer les produits de base et font ainsi monter les prix.

C'est en 1709, alors que la nation entière souffre de la pénurie, que le Languedoc connaît l'une de ses plus graves crises de subsistance. Avec la grêle qui succède aux gels meurtriers du « grand hiver » 1708-1709, blé, maïs et châtaignes, tout subit d'énormes dégâts. Au début d'avril, les syndics du Languedoc déclarent qu'il sera impossible de lever la taille, la capitation et la dîme en 1709. Le 18, l'évêque de Carcassonne écrit : « Nous avons travaillé aux rôles de la capitation ; ils ne sont remplis que de mendiants déclarés et affirmés tels par des suffrages unanimes. Il n'est pas malaisé de le croire ; la cherté excessive du blé fait qu'il n'est plus à

la portée du menu peuple. Sa ressource ordinaire était les millets : on n'en porte plus dans les marchés depuis quelque temps, et ils étaient auparavant plus chers à proportion que le blé. Le dernier hiver, renouvelé trois fois dans la même année, a achevé de ruiner toutes les communautés ; les semences sont entièrement pourries dans la terre » (Boislisle, 1874-1896, vol. III, pp. 130-131). Si le bon évêque dramatise un brin la situation de ses ouailles, qui pourrait l'en blâmer ?

Cependant, l'intendant lui aussi s'affole. Au commencement de février, Basville lance un premier avertissement : la sécheresse qui accompagne le dégel compromet les révoltes de l'année (AN G 1644). Durant les semaines qui suivent, alors que le gel revient et que le prix du grain ne cesse de monter, la menace se précise. On se met à bloquer des convois. Ainsi, les habitants de Tournon arrêtent un bateau en provenance du Languedoc, et s'emparent de la cargaison de blé qu'il transporte sans permis à Lyon ; ils paient ensuite non seulement le prix de la marchandise, mais les frais de transport (AN G^7 1644, lettre du 9 avril 1709). Basville lui-même rachète 3 000 setiers de grain que des marchands gênois se sont procurés à Béziers; mais lorsque ses agents viennent le chercher, il lui faut envoyer des troupes pour contenir les Biterrois (AN G^7 1644, deuxième du 9 avril 1709).

Toutefois, l'intrépide intendant ne se laisse pas troubler outre mesure par les menaces contre l'ordre public. Comme en témoigne sa lettre du 23 avril (AN G^7 311), il a d'autres soucis en tête. Deux nouveautés l'inquiètent. D'abord, les Languedociens s'opposent un peu partout aux envois de grain hors de la province. Ensuite, sous prétexte que personne n'a les moyens de payer, les évêques de différents diocèses demandent une suspension des impôts royaux.

Basville a tout lieu d'être inquiet : « La perte des oliviers est irréparable, et celle des bestiaux tout à fait fâcheuse, écrira-t-il un mois plus tard. Dans ces extrêmités, il s'agit de savoir ce qu'il y a à faire pour le paiement du premier terme de la taille qui est échu. Il est certain qu'il ne peut être levé dans beaucoup d'endroits dont les habitants sont maintenant uniquement occupés du soin de ne pas mourir de faim, et toutes les contraintes que l'on a accoutumé de faire contre les collecteurs seraient absolument inutiles » (AN G^7 311, 24 mai 1709). Le 29 juin, Basville explique qu'en temps normal, c'est la vente de l'huile d'olive, du

blé et du bétail engraissé qui, dans maintes régions, permet aux paysans d'acquitter leurs impôts ; la perte de ces trois sources de revenu équivaut à un désastre fiscal (AN G^7 311).

En 1709, lorsque la reprise de la guerre camisarde lui laisse le temps de s'occuper des questions de subsistance, Basville prend les mesures habituelles : il consulte les évêques et les autorités municipales, inventorie les stocks de céréales, assure l'approvisionnement des postes militaires, contrôle les expéditions de blé de région à région, achète à l'intention des pauvres du riz méditerranéen. Il va même jusqu'à arrêter un spéculateur noble : « Le Sr. de Maisonseule, raconte-t-il en novembre, est un gentilhomme du Vivarais d'une espèce très extraordinaire et d'un fort mauvais exemple. Dans le temps de la dernière disette, il avait un amas de blé dans sa maison. Mr. le duc de Roquelaure donna ordre de la visiter afin que ce blé fût porté au marché; il fit une rébellion, et dit qu'il ne reconnaissait ni le commandant de la province, ni l'intendant, ni Mr. Courteu, qui commande en Vivarais, et fit toutes les extravagances qu'on peut faire. Ou fut obligé d'envoyer des troupes pour entrer dans son château » (AN G^7 312, 12 novembre 1709).

Mais il ne peut prévenir des incidents comme celui qui se produit au début de juin, où « une quantité considérables de femmes accompagnées de quelques hommes » arrêtent le grand vicaire de l'archevêque de Toulouse, lui tiennent des « propos insolents » sur leur misère et leur besoin de charité, et lui extorquent quatre louis d'or puis s'en vont exiger la même somme au curé d'une paroisse voisine (AN G^7 311, lettre de Le Mazuyer à Desmaretz, 12 juin 1709). Il ne peut davantage empêcher les « émotions » et « séditions » à l'occasion desquelles les habitants de Pradelles, Narbonne, Le Puy, Castelnaudary et autres endroits – les Toulousains semblent trop bien approvisionnés pour en arriver là – s'opposent aux expéditions ou aux importants achats de grain.

Toulouse lutte pour manger

Si les Toulousains ne disent rien en 1709, ce n'est pas faute de voix : les capitouls et Basville auront l'occasion de les entendre crier en 1713, lors de la prochaine crise de subsistance. Le 17 juin, lorsque deux capitouls se rendent au Parlement pour y accomplir leur travail

coutumier, une foule de femmes leur barrent la route et leur demandent du pain, les accusant d'être responsables de la disette. « Je trouvai la cour du Parlement pleine de femmes qui réclamaient à grands cris qu'on leur donne du pain et qu'on leur livre les capitouls », rapporte Riquet. Réunis dans une salle toute proche, les parlementaires délibèrent et passent un décret menaçant les femmes de « châtiments corporels » si elles ne se dispersent pas. Il envoie ensuite un huissier accompagné de troupes lire le décret à la foule rassemblée dans la cour. Eux-mêmes évitent prudemment de se montrer.

Quand leur porte-parole apparaît, une « grande quantité d'hommes ainsi que des porteurs de chaises et des laquais » se sont joints à la foule et repoussent à coups de pierres l'huissier et les soldats : cependant, ces derniers ont ouvert le feu, tuant une femme et faisant plusieurs blessés. Les capitouls s'enfuient (AN G^7 319, lettre du 18 juin 1713). Basville fulmine contre les « insolents » laquais du Parlement, qui, déclare-t-il, ont non seulement pris le parti de la foule en colère, mais ont tenté d'ouvrir la porte de la grande salle où les capitouls se sont réfugiés. Selon lui, l'échauffourée n'aurait pas dû se produire, car, à Toulouse, la hausse des prix n'est pas aussi marquée qu'ailleurs. Il prend toutefois la précaution de demander à son fils, alors intendant à Bordeaux, de lui faire envoyer suffisamment de grain pour apaiser la ville jusqu'à la récolte suivante (AN G^7 319, lettre du 19 juin 1713).

Si les capitouls ne sont pas responsables de la mauvaise récolte de 1712, les femmes et les laquais de Toulouse ne leur en veulent pas sans raison. En 1710, pressés de trouver de l'argent, ils ont proposé une taxe sur le grain vendu à l'armée, initiative à laquelle s'est tout de suite opposé le subdélégué, représentant de l'intendant (AMT BB 181). En mai 1715, ils finissent toutefois par obtenir leur taxe, qu'ils afferment à un fournisseur (AMT BB 186). Ils en paieront bientôt les conséquences. Basville ne se laisse pas attendrir par les explications et les excuses des capitouls pour les troubles qui s'ensuivent : « Je suis fort surpris que vous n'ayez pas trouvé le moyen de faire taire une trentaine de femmes assemblées, écrit-il. On ne peut croire que cette émeute soit venue ni des marchands ni des artisans, puisque cette affaire a été faite pour eux. Ce sont donc les femmes de la lie du peuple à qui l'on a affaire, suscitées apparemment par de mauvais esprits qui ne veulent et ne connaissent point le véritable bien de la ville. Je crois que si vous eussiez voulu vous

donner vous-mêmes la peine d'installer ces commis, comme il était de l'ordre, ce désordre ne serait pas arrivé. Votre présence eût imposé à ce menu peuple ; ils auraient connu que cet établissement était fait par votre autorité légitime. »

L'intendant leur reproche en outre de n'avoir envoyé qu'un lieutenant et quatre soldats disperser la foule, et de ne pas être intervenus eux-mêmes. Ils auraient pu, remarque-t-il, envoyer le guet tout entier, faire appel à la milice municipale (« composée de marchands et d'artisans qui marchent de bon cœur »), et demander des troupes royales (AMT BB 188, lettre du 31 mai 1715). Les capitouls se le tiendront pour dit : une semaine plus tard, Basville les félicite – peut-être avec une pointe d'acidité – d'avoir « fait en cette occasion tout ce qu'on pouvait attendre de votre zèle et de votre attention pour l'utilité publique (AMT BB 188, lettre du 7 juin 1715).

D'une façon ou d'une autre, lorsque les vivres viennent à manquer, ces « femmes de la lie du peuple » sont toujours impliquées. Le 30 novembre 1747, par exemple, un groupe de Toulousaines s'empare de trois charretées de blé tandis qu'un autre s'occupe de distribuer gratuitement celui qui est à vendre au marché. Le même jour, la foule pénètre de force chez les marchands qu'on accuse de stocker le grain. Pour ces méfaits, deux hommes seront pendus, deux femmes flagellées et incarcérées, et d'autres subiront des châtiments mineurs (d'Aldéguier, 1830-35, vol. IV, pp. 268-270 ; Bourderon, 1954, pp. 160-161; Viala, 1909, pp. 54-55 ; ADH C 2875, C 5419, C 6850).

En avril 1773, les Toulousaines entrent de nouveau en action. Cette fois, une délégation de 60 à 80 d'entre elles s'en vont trouver le président du Parlement pour demander une réduction du prix du pain. Ensuite, elles le menacent ainsi que le procureur du roi d'envahir les entrepôts de grain. Elles obtiennent des capitouls qu'ils baissent temporairement le prix du blé de 20 à 16 livres le sétier, puis elles se joignent aux membres de la milice civique pour exiger la libération d'une d'entre elles, qui vient d'être arrêtée. Dans sa déclaration du 20 avril, le Parlement affirme que : « Cette conduite annonce un dessein formé de révolte, qui pourrait avoir des suites funestes pour la tranquillité publique, & réaliserait les alarmes du peuple en empêchant les marchands d'apporter leurs grains aux marchés, parce qu'ils ne pourraient le faire avec sûreté » (ADHG C 316;

cf. Bourderon, 1953, p. 116; Bourderon, 1954, p. 163; Viala, 1909, pp. 58-61).

Cinq ans plus tard, les 7, 8 et 9 juin 1778, une série d'événements similaires composeront à Toulouse la plus importante lutte de subsistance depuis que Louis XIV est au pouvoir. Cette fois, rapporte l'intendant le 26 juin : « ... le blé n'a pas manqué et ne manque point, mais il est cher, et cette cherté est la suite toute naturelle d'une année disetteuse, la plus cruelle que j'aie passée depuis 28 ans que je suis en Languedoc, et en même temps de l'avidité des propriétaires des grains, dont plusieurs sont accusés de monopole. Les capitouls ont cru devoir subitement augmenter le prix du pain... Cette augmentation subite a probablement opéré quelques murmures, mais ce qui les a fortifiés, et qui peut-pêtre en a été le principe, c'est la patrouille bourgeoise » (ADHG C 316).

En fait, les ennuis de la garde commencent avec les artisans. Malgré l'urgence, l'assemblée des vicaires archidiocésains refusent de supprimer les deux derniers jours fériés de la Pentecôte pour que les ouvriers puissent gagner plus de pain, autorisant seulement à continuer leurs affaires ceux qui « doivent travailler pour vivre ». S'ils ne veulent pas passer pour pauvres, les artisans doivent donc fermer boutique, d'où il résulte, remarque le procureur du roi, que « des garçons et des manœuvres qui vivent du jour à la journée, n'ayant pas d'objets de travail, se trouvèrent sans pain » (ADHG C 316, lettre du 25 juin 1778).

Lorsque, tout en exigeant d'eux qu'ils continuent à patrouiller, les parcimonieux capitouls refusent une ration de pain aux artisans affamés qui composent la garde de la ville, le mécontentement tourne à la colère. Une bande de récalcitrants attaquent une patrouille qui s'est réunie pour faire son devoir. Le Parlement tente de garder les choses en main en publiant un autre édit contre les attroupements. Le lendemain soir, une nombreuse foule se masse devant l'Hôtel de Ville sous la conduite des femmes des artisans. Des troupes, parmi lesquelles le guet municipal, encerclent alors la place. La patrouille de la nuit et les capitouls affolés se réfugient à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Dehors, la foule les conspue, proteste contre la cherté du pain, et menace d'enfoncer les portes. Tandis que les fonctionnaires s'interrogent sur les mesures à prendre, des gens se mettent à jeter des pierres à ceux qui entrent dans l'Hôtel de Ville ou en sortent, puis s'en prennent aux membres du guet. Ceux-ci ouvrent le feu,

tuant une jeune femme et blessant quatre autres personnes. La bataille qui suit fait au moins une nouvelle victime.

Prises de grain dans les petites villes

Malgré tous ces événements, Toulouse ne connaît rien qui se rapproche d'une prise de grain, du moins au sens classique du terme, lorsque des gens appartenant au même marché soit s'emparent de réserves de blé pour les mettre sur le marché, s'emparent du blé à vendre et le vendent à un prix inférieur, ou enfin, empêchent le blé de quitter la région. Saint-Denis, près de Mende, nous offre dans ce domaine un exemple typique : le 11 décembre 1749, alors que la cloche appelle les fidèles à l'église, quelqu'un voit le locataire du bénéfice local en train de charger son grain : la foule lui lance alors des pierres ainsi qu'à ses charretiers pour empêcher le blé de quitter la paroisse (ADH C 1304). Ce genre de manifestations s'accompagnent parfois d'atteintes aux biens ou aux personnes, mais accessoirement. Alors que les mesures prises auraient fort bien pu l'être par les autorités elles-mêmes, celles-ci les qualifient généralement de « pillages » et d' « émeutes ».

Plutôt que dans les grands centres, c'est dans les villages et dans les petites villes que se produisent les prises de grains. C'est de là en effet que le blé est le plus susceptible de quitter la région, et ce sont les communautés dont les membres – y compris les autorités – sont le plus prêts à croire qu'avant de vendre le grain à l'extérieur, il convient de nourrir les pauvres. Dans les campagnes où les salariés sont nombreux, les pauvres le sont aussi, et leur survie dépend en grande partie du prix du blé.

Prenons par exemple la région d'Albi en 1773. « Les émeutes s'[y] déroulent la plupart du temps selon le même schéma : une ou plusieurs charrettes passent, sortant d'une métairie ; un attroupement se forme, qui force les conducteurs à s'en retourner d'où ils viennent car il ne faut pas que le grain, déjà rare, sorte de la communauté. Parfois, plus rarement, la charrette est pillée » (Bourderon, 1953, p. 111). Aux environs de Carcassonne, cette même année : « D'après le consul, la situation est caractérisée, à la fin du printemps, par la disette menaçante, la cherté de la vie et les bas salaires. Cette situation, difficilement supportée jusque-là

(il y a déjà eu des « alarmes » en mars), devient d'autant plus intenables que... les négociants provoquent en pleine récolte une raréfaction factice des grains en les achetant sur pied. C'est à ce moment, alors que les grains ne sont pas rares, que la révolte éclate : du 11 au 13 août, ouvriers, artisans et femmes de Carcassonne s'ameutent, arrêtent des charrettes de grains, ne pillent pas, mais exigent une taxation à un prix accessible, ce que sont contraints d'accepter les consuls » (Bourderon, 1953, p. 111). En Albigeois tout comme à Carcassonne, les « émeutiers » agissent ainsi à la place des autorités locales pour faire respecter les règles de la communauté.

Nous pouvons nous faire une idée de ce que la communauté estime être ses droits en matière d'approvisionnement d'après le conflit qui se produit en juin 1777 à Bastide-de-Basplas, au pied des Pyrénées. Descuns, un notaire-avocat de Rieux, y possède une maison occupée par son gendre Deprat. D'ordinaire, il vend sur place toutes les céréales cultivées sur ses terres, le transport à Rieux étant trop onéreux. En 1777, il vend sa récolte à un certain Laverau, marchand des environs de Montesquieu, qui le revend presque entièrement aux boulangers de la Bastide. Un jour que ce Laverau vient solder ses comptes avec le sieur Deprat, « la populace, selon le témoignage de Descuns, s'assembla devant sa maison, armée de pierres, de bâtons et autres armes défendues ». Deprat vient alors à la porte demander aux manifestants ce qu'ils désirent, et ceux-ci répondent qu' « ils voulaient tuer Laverau et brûler la maison » (AD Ariège, 1 C 38, lettre du 7 juillet 1777). Deprat leur propose alors de leur vendre le grain, mais personne ne veut payer son prix. Et quand il leur referme la porte au nez, la populace n'ose rien entreprendre.

En l'occurrence, il paraît légitime que Deprat vende le grain de Descuns, et que Laverau le revende – dans la mesure du moins où il aboutit chez les boulangers de l'endroit. Les ennuis commencent quand Laverau manifeste l'intention d'enlever à la communauté une partie du maïs qui constitue la nourriture des pauvres.

Dans l'ensemble de la France, l'Ancien Régime s'effondre au cours d'une crise de subsistance, la crise de 1788-1790. La disette et la montée des prix contribuent à l'effondrement du régime ne serait-ce qu'en ajoutant au fardeau d'un gouvernement fiscalement écrasé; un peu partout, l'incapacité de l'administration à remédier à la disette sert de

contexte ou de prétexte à la communauté pour se débarrasser de ses anciens dirigeants, former une milice révolutionnaire, et réorganiser le système local de contrôle sur l'approvisionnement, la main-d'œuvre et le civisme.

La crise est grave. Dans le Languedoc méditerrannéen, par exemple, « les mauvaises récoltes de grains de 1788-1791 coïncident avec la surproduction du vin... Cette double crise entraîne un ralentissement du travail de la laine à domicile, car les tissus de laine se vendent mal. Les paysans de Villemoustaussou qui vivaient en partie du filage et du cardage sont donc accablés. Précisément, à la même époque, ils étaient en conflit avec leur seigneur au sujet des droits féodaux. En 1789, on compte dans le village deux fois plus de décès que l'année précédente... (Godechot & Moncassin, 1965, p. 33). Fin 1788, un rapport de Grenade signale que : « Les trois quarts des habitants, appartenant à la classe des travailleurs de la terre, sont dans la misère depuis la fin de l'été » (Bastier, 1975, p. 84). Toulouse prend des mesures d'urgence dès juillet 1788. La municipalité achète 6 000 sétiers de blé, inventorie les grains dont elle dispose, subventionne le prix du pain, et exerce sur le marché une étroite surveillance (ADHG C 303, rapports du 5 janvier, du 10 et du 30 juillet 1789). Cependant, même ces dispositions ne suffisent pas à empêcher les prises de grains et les demandes de contrôle des prix dans les faubourgs de Toulouse (Viala, 1909, pp. 64-66).

Au cours de l'été révolutionnaire 1789, de nouvelles prises de grains se produisent dans l'ensemble du Languedoc. Elles sont de type classique. Toutefois, deux innovations font de 1789 une année différente. D'abord, aux interventions populaires dans le domaine de l'approvisionnement s'ajoutent des attaques contre les propriétaires et une résistance plus vaste aux impôts sur les vivres. Ensuite, « pour la première fois, le peuple réussit à imposer, dans un nombre appréciable de localités, la taxation du pain et parfois d'autres denrées » (Bourderon, 1953, p. 112). Voyant les propriétaires et les autorités locales menacés de l'extérieur par le mouvement révolutionnaire national, le peuple du Languedoc ose les défier de l'intérieur.

Main-d'œuvre contre capital

La division régionale du travail en Languedoc s'accentue dans le courant du XVIII[e] siècle. Le Bas-Languedoc, arrière-pays de Montpellier, s'industrialise, tandis que le Haut-Languedoc, arrière-pays de Toulouse, édifie sa base agricole. A l'intérieur du Bas-Languedoc, Nîmes, les Cévennes et les régions intermédiaires perdent du terrain dans le domaine de la fabrication de la soie au cours de la première moitié du siècle, mais en regagne ensuite. A Lodève et dans les environs, la production lainière est en pleine expansion, grâce notamment au décret royal de 1736 qui lui vaut un quasi-monopole pour la fabrication des uniformes militaires ; par ailleurs, les exportations de drap vers le Levant reprennent de plus belle à partir des années 1690. Durant la seconde moitié du siècle, les villageois de la région commencent en outre à filer et tisser du coton provenant du Proche-Orient et de l'Amérique du Sud. Les habitants du nord de la province, y compris les Cévennes et le Vivarais, continuent de compléter les revenus qu'ils tirent de l'élevage et de l'agriculture en travaillant à domicile pour l'industrie textile. Une brochure anonyme sur l'agriculture, publiée à Nîmes en 1787, loue la sagesse des montagnards : « Il convient aux habitants du Gévaudan, du Velai, du Vivarais & des Cévennes, d'adopter les fabriques ; mais ils ont la sagesse de devenir fabricants & cultivateurs, suivant la saison. L'agriculture les chasse de leurs habitations lorsque la terre demande leurs bras ; et lorsque les hivers rigoureux, une neige subsistante pendant plusieurs mois ou de longues & fortes pluies les renferment sous leurs toits, l'industrie rend leur retraite utile : ils y travaillent la laine qu'ils ont coupée sur le dos de leurs moutons, que leurs femmes ont lavée & qu'elles ont felée » (Lettres, 1787, pp. 5-6). Aux environs de Toulouse, les grands propriétaires ne cessent pendant ce temps de développer la production céréalière et viticole. S'il se peut, le Haut-Languedoc devient encore plus exclusivement agricole qu'il ne l'était.

La prospérité de la foire annuelle de Beaucaire, sur la rive languedocienne du Rhône, vis-à-vis de Tarascon en Provence, signale l'importance du commerce du Languedoc avec la Suisse, l'Italie et la Méditerranée. Au cours du siècle, le pôle économique de la province se déplace de Lyon à Marseille. Des cargaisons de lainages toujours plus nombreuses quittent Lodève pour l'empire ottoman. Des cargaisons de blé pour le moins aussi importantes quittent la région de Toulouse pour le Bas-Languedoc et la Méditerranée, transportées dans de vastes chalands

halés par des chevaux sur le magnifique canal du Midi, libre de tout péage. De même que la circulation croissante que connaît le canal, la fièvre de construction routière qui saisit alors la province reflète une intense commercialisation de l'économie languedocienne. Et tandis que l'économie se commercialise, le capital s'accumule dans l'agriculture et dans l'industrie.

Dans le domaine de l'industrie, le Languedoc est le cadre d'un conflit croissant entre ceux qui, ouvriers ou patrons, voudraient se débarrasser des contraintes qui pèsent sur l'emploi de la main-d'œuvre et du capital, et ceux qui tentent d'utiliser à leur propre avantage les privilèges corporatifs acquis. Les années 1750 apportent un redoublement de ces luttes pour ou contre l'expansion du capitalisme. A Nîmes, les frères Molines rencontrent une forte opposition de la part des autres marchands lorsqu'ils cherchent à tisser une nouvelle soie meilleur marché. En 1749, l'assemblée nîmoise des fabricants de soie les autorise à employer leur nouveau procédé, mais en mars 1752, leurs concurrents obtiennent du conseil royal l'annulation de cette décision. Les Molines s'empressent alors d'ouvrir un nouvel atelier à Uzès, hors de la juridiction de Nîmes. Mais les fabricants-négociants nîmois leur envoient une équipe d'inspection, que les ouvriers eux-mêmes mettent à la porte. Pour finir, les marchands de Nîmes traînent les ouvriers en justice, et forcent Louis Molines, qui est un de leurs syndics, à se démettre de ses fonctions (ADH 1309).

De façon générale, les entrepreneurs tels que les Molines prennent pourtant l'avantage. Un langage capitaliste familier se crée au sein du système apparemment traditionnel des guildes et des réglements royaux. Ecoutons plutôt les plaintes du Sieur Roques, fabricant de Carcassonne, contre les travailleurs de sa ville : « Les ouvriers des fabricants des draps destinés pour le Levant, et surtout ceux de Carcassonne, ont pensé en faire périr le commerce par leur mauvais travail, par leur indocilité et par l'ambition qu'ils ont toujours eue, contre toute raison et toute justice, de se mettre de niveau avec les fabricants à qui appartiennent les draps, et qui répondent de leur bonté et de leur apprêté, comme si les ouvriers ne devraient pas leur être subordonnés, leur obéir en faisant leurs ouvrages tels que les fabricants les demandent en payant les prix convenus pour éviter la confiscation de leurs marchandises et les mettre en réputation pour leur avantage personnel et celui de l'Etat. Pour remédier au désordre

qui causait la mutinerie de ces ouvriers, le Conseil bien instruit a ordonné par arrêt de 18 8bre 1740 que les fabricants se serviraient dans leurs maisons et leurs ateliers de tels ouvriers qu'ils jugeront à propos, maîtres ou non maîtres » (ADH C 13108).

Les travailleurs de Carcassonne ont protesté contre l'emploi par Roques d'une main-d'œuvre bon marché en s'emparant de la marchandise qu'il gardait dans son atelier. Mais l'intendant, attentif au progrès, gouverne à l'avantage de Roques et non des ouvriers.

Les entrepreneurs ne sont pas les seuls à prendre des initiatives. Les ouvriers eux-mêmes se défendent parfois contre les risques de chômage en s'efforçant de conserver, dans les domaines qui sont les leurs, le monopole local du marché du travail. En 1775, les tonneliers de Sète demandent à ce que soient expulsés les travailleurs étrangers à la ville, et, jugeant que les autorités n'agissent pas assez vite, attaquent eux-mêmes les ouvriers de l'extérieur (ADH C 6665). Les luttes de plus en plus nombreuses entre représentants de corporations rivales traduisent le même effort pour garder la haute main sur le marché du travail ; les affrontements entre gavots et dévorants qui se produisent à Annonay en août 1788, par exemple, concernent l'accession à l'emploi dans l'industrie textile locale.

Entre l'agriculture et l'industrie, capital et privilège continuent le même jeu complexe. Près d'Alais, le vicomte Bréard s'est associé au marchand Tubeuf pour acheter des droits miniers. Mais en 1784 des paysans armés ouvrent leurs propres mines et résistent à toute tentative d'expulsion. Bréard et Tubeuf demandent alors l'appui des troupes royales pour préserver leur monopole (ADH C 6691).

Il arrive que des luttes similaires éclatent dans les secteurs capitalistes (et par là même prolétarisés) de la production agricole, et plus particulièrement viticole. En 1778, les ouvriers de Mèze attaquent les « montagnards » qui, comme chaque été, s'en viennent travailler dans les vignes. Le 2 juillet, après une attaque de ce genre, Bouliech, un consul, tente d'arrêter un certain Henrie. D'autres ouvriers se liguent contre lui et libèrent ce dernier. Quand la maréchaussée arrive, les habitants s'arrangent pour que le montagnard blessé soit jeté en prison. En demandant l'arrestation des travailleurs impliqués dans l'affaire, Bouliech souligne que « nous payons jusques à quarante et cinquante sols les

journées de nos brassiers... qui se sont jactés qu'ils feraient décamper tous les montagnards, parce que alors ils feront payer un écu de leur journée, ce qui empêcherait la culture des vignes qui donnent le principal revenu sans lequel il ne serait point possible aux habitants de payer les tailles... » (ADH C 6666) Un argument de ce genre ne peut que plaire aux fonctionnaires royaux.

Qu'ils le veuillent ou non, ces fonctionnaires royaux doivent fréquemment intervenir dans les disputes que suscite la question des salaires. En 1751, les pauvres de Montredon, près de Saint-Pons, se mettent à travailler la laine pour le compte des négociants de Bédarieux, qui les paient davantage. Cependant, les marchands de Saint-Pons envoient un inspecteur royal pour obliger les habitants de Montredon à travailler pour eux à des salaires moindres. Cette mission vaudra à l'inspecteur de recevoir un coup de fusil (ADH C 1308).

Propiétaires, négociants et collecteurs de revenus en espèce réalisent dans le secteur agricole de jolis bénéfices. Entre 1720 et 1780, les chanoines de Saint-Sernin, à Toulouse, voient doubler la dîme et quadrupler les redevances seigneuriales de leur domaine voisin (Frêche, 1974, p. 533). Presque partout, mais en particulier dans les zones agricoles, la terre est le plus souvent entre les mains des nobles et des bourgeois, et le nombre de ceux qui n'en ont pas augmente plus rapidement que la population dans son ensemble. Cette concentration est toutefois beaucoup plus marquée dans le voisinage de Toulouse que dans les environs de Montpellier. Dans la région montpelliéraine, les petits propriétaires paysans restent nombreux ; ils consacrent leurs efforts à la culture des oliviers et surtout de la vigne, ce qui compense l'exiguïté de leurs domaines. Alors que les bourgeois de Montpellier et autres villes marchandes deviennent les propriétaires dominants de la plaine voisine, les paysans demeurent majoritaires dans les garrigues. Le clergé n'est nulle part un propriétaire important, et la noblesse ne prédomine jamais (Soboul, 1958, pp. 23-29).

La région toulousaine connaît une situation différente. En 1782, dans le village de Lèguevin, situé à 18 kilomètres de Toulouse, les bourgeois – en majorité toulousains – possèdent 56,5 % des terres (Aragon, 1972, p. 443). Dans un échantillon de sept localités du Haut-Languedoc : « L'exode de la noblesse vers les villes, l'accroissement et l'implantation

d'une bourgeoisie résidante malgré quelques signes de départ sous Louis XIV, la concentration du commerce, le déclin de l'artisanat textile, le recul des propriétaires exploitants au profit de l'exploitation en métayage et de plus en plus par maître-valet autour des villes et le long du canal du Midi en Lauragais, la montée rapide du salariat agricole entre 1695 et 1734, puis sa stabilisation relative à ce haut niveau, sont les lignes de faîte de l'évolution » (Frêche, 1974, p. 351).

Les propriétaires de la région de Toulouse ont le plus souvent recours à la justice pour augmenter les revenus de leurs domaines. Au XVIII[e] siècle, la sénéchaussée de Toulouse connaît deux grandes vagues de procès. La première débute dans les années 1730, où les capitouls et autres riches propriétaires tirent prétexte de redevances féodales impayées pour réorganiser et agrandir leurs fiefs. Après 1750, et notamment dans les années 1780, « les grands plaideurs féodaux sont désormais des bourgeois et des membres de la noblesse militaire » (Bastier, 1975, p. 293). Tandis que la bourgeoisie travaille activement à l'accroissement de ses domaines et au renforcement de ses privilèges, la noblesse militaire est plus fréquemment sur la défensive, préoccupée surtout de trouver de quoi survivre alors que les prix ne cessent de monter. Les poursuites judiciaires prolifèrent dans l'arrière-pays toulousain, voué à la culture du blé, plus que dans les régions d'agriculture moins commercialisée de Castres ou Carcasonne (Bastier, 1975, pp. 290-291).

Quelque parti qu'en tirent les propriétaires terriens nobles de plus en plus nombreux qui demeurent en ville, les redevances féodales ne sont pas l'essentiel de leurs ressources. Dans la région de Toulouse, elles ne constituent d'ordinaire qu'une part accessoire des revenus seigneuriaux tout comme des dépenses paysannes (Bastier, 1975, pp. 258-279). Qu'ils soient nobles ou bourgeois, les citadins tirent la majeure partie de leurs revenus fonciers des locations que paient leurs métayers. Partout, la terre est de plus en plus fréquemment la propriété de riches citadins.

La campagne qui l'entoure fait ainsi la richesse de Toulouse, et les embellissements que lui apportent alors ses négociants et ses rentiers sont aujourd'hui encore les témoins de sa grandeur. Au XVIII[e] siècle, les Toulousains donnent à leur Capitole une nouvelle façade, construisent de gracieux quais et promenades le long de la Garonne, créent des places et

les bordent de leurs hôtels particuliers. Tout ce qu'il en coûte, de même que le splendide réseau de routes qui reliera la ville au reste de la France, est en définitive payé par les paysans du Languedoc sous forme de loyers et d'impôts.

Dans la ville même, les inégalités se creusent. Ceux qui s'enrichissent ne sont pas tant les nobles que les bourgeois. Sur les dots mentionnées dans les registres des mariages entre 1749 et 1785, l'augmentation moyenne pour l'ensemble de la population est de 60 %, mais, dans la « haute bourgeoisie », elle atteint 133 %. L'indice d'inégalité matérielle entre les catégories noblesse/haute bourgeoisie/petite bourgeoisie/classe ouvrière supérieure/ classe ouvrière inférieure passe de 60,8 en 1749 à 67,4 en 1785. Déjà criante en 1749, l'inégalité s'accroît considérablement entre cette date et 1785 (calculs basés sur les tableaux de Godechot & Moncassin, 1965 ; en gros, l'indice d'inégalité représente la part de la richesse totale qu'il faudrait déplacer pour rendre égales toutes les catégories. Il convient de préciser que Godechot et Moncassin ne calculent pas cet indice, et qu'ils interprètent leurs données comme n'indiquant aucun changement notoire).

Quoique la bourgeoisie gagne du terrain, la noblesse terrienne continue de dominer la richesse de la ville. Toulouse abrite « le Parlement le plus aristocratique de France » (Wolff, 1974, p. 346). Ses membres détiennent les plus grosses fortunes de la ville, et attirent dans leur société d'autres nobles bien nantis. D'après Robert Forster, le revenu moyen de la noblesse « peut être évalué à 8 000 livres (dont 5 000 proviennent de la terre et le reste de charges et de rentes). En 1789, 8 000 livres représentent à Toulouse deux à trois fois le revenu d'un négociant prospère, d'un rentier bourgeois, ou d'un homme de loi qui a réussi ». C'est aussi quelque seize fois le revenu d'un habile artisan, et soixante fois le salaire d'un maître-valet, dont les fonctions de contremaître font un personnage puissant et prospère parmi la masse des travailleurs agricoles pauvres. (Forster, 1960, pp. 175-176.)

La personne la plus riche de Toulouse à la fin de l'Ancien Régime est très probablement l'ex-procureur du Parlement Jean-Gabriel-Aimable-Alexandre de Riquet de Bonrepos. Comme son nom le laisse supposer, Riquet est l'héritier de l'entrepreneur et fermier des impôts qui, au XVII^{e} siècle, a construit le canal du Midi. Sur ses 1 300 000 livres de fortune,

900 000 sont investies dans le canal, le reste consistant en bien-fonds – outre deux châteaux, dont celui auquel il doit son nom noble de Bonrepos, il possède sept fermes dans les environs de Toulouse (Sentou, 1969, pp. 86-87).

Comme on le voit avec Riquet, la distinction entre richesse « noble » et « bourgeoise » fait en définitive moins de différence à Toulouse que ne le suggèrent les grands titres. Les bourgeois toulousains tirent leur richesse de l'administration foncière et du commerce agricole, non de l'industrie. S'ils contribuent à la formation d'un prolétariat, c'est essentiellement dans les campagnes. Pour ceux qui réussissent, le chemin des honneurs conduit à la noblesse via le capitoulat ou l'achat d'un office. Les nobles eux-mêmes tirent leurs revenus du marché des grains en pleine expansion. Par certains côtés commercialisation de l'agriculture, prolétarisation de la paysannerie, calcul des profits sur la base des prix du marché), ce sont les capitalistes les plus actifs. En Languedoc, les divisions fondamentales ne se font pas entre monde urbain-industriel « avancé » et monde rural-agricole « arriéré », mais entre main-d'œuvre et capital.

Luttes pour la terre

Les progrès du capitalisme et des capitalistes dans les campagnes suscitent les plus grandes luttes que connaisse le Languedoc à la fin du XVIII^{e} siècle. Les émeutes de subsistance représentent un aspect du conflit, la résistance au mercantilisme et à l'agrandissement des propriétaires en est un autre. Parfois, des communautés entières se dressent contre les propriétaires ou – plus souvent – leurs régisseurs. Aux environs de Sommières, « les consuls, syndics, les principaux habitants » de huit villages plaident contre Joubert, trésorier du Languedoc et locataire de la baronnie de Montredon. Ils prétendent que Joubert veut tirer parti d'un décret qu'il a obtenu en 1786 pour « les priver des pâturages dans les garrigues, les communaux, pour leurs bestiaux, du lignerage pour leur chauffage..., des buis et autres mauvais arbustes pour l'engrais, la bonification de leurs biens en cultures », quoique ces droits leur appartiennent en vertu d'un usage immémorial (AN H1 1105, lettre du 19 février 1788). Le gouvernement royal décide toutefois de laisser

aux cours inférieures le soin de juger cette délicate affaire (AN H1 1105, notes).

A Juvinas, dans le Vivarais, les paysans sont depuis quinze ans victimes des escroqueries de Gilles Arzellier, intendant de la marquise de Choisinet. Mettant à profit sa science de notaire et d'avocat de province, il établit de faux documents, tripote les redevances féodales, opère des saisies sur la base de traites rachetées à vil prix à d'autres prêteurs et propriétaires, et refuse de rendre des terres temporairement engagées pour couvrir une dette. Pour finir, ses victimes lancent une campagne de terreur contre ses propres métayers, qu'elles parviennent à chasser. En août 1762, une bande de vingt hommes incendient ses fermes, barrent les portes et les fenêtres de sa maison, y mettent le feu, et se jettent à sa poursuite lorsqu'il veut s'échapper. Enfin, ils lui tirent dessus, le lardent de coups de couteaux, et l'enterrent sous un tumulus. Malheureusement pour eux, Arzellier n'est pas mort ; il survivra pour voir les principaux de ses agresseurs roués à Aubenas (N. Castan, 1980b, pp. 79-80).

De même, en 1783, les habitants de Saint-Sardos, près de Toulouse, souffrent depuis une dizaine d'années des pressions toujours plus pénibles qu'exerce sur eux Castera, fermier de la dîme et autres redevances du chapitre de Sarlat. En le menaçant, en assaillant sa femme à coups de pierres, en cernant sa maison, en refusant de loger ses régisseurs et les voitures de ses charretiers, en détruisant celles-ci, en saccageant sa grange puis en restant muets lorsqu'on les interroge, ils parviennent à bloquer la collecte de la dîme (N. Castan, 1980b, pp. 69-70).

De la part de paysans, une telle action est pourtant rare. En Languedoc – surtout dans la région de Toulouse –, les fermiers pauvres et les travailleurs agricoles qui n'ont pas de terres semblent avoir lancé des attaques contre les propriétaires fonciers et contre leurs régisseurs. Leurs principaux sujets de plainte sont les restrictions apportées aux droits de chasse et à l'usage des communaux. En 1782, le maire et les consuls de La Caune demandent au subdélégué de Castres de faire appliquer les règlements de la province contre la garde des chèvres en forêt. Quand le subdélégué se rend dans les bois avec le maire, une « multitude de femmes et d'enfants » leur jettent des pierres en « criant toutes sortes d'inepties », pendant que les hommes s'occupent de cacher les chèvres. Le lendemain, lorsque les officiers municipaux l'accompagnent chez les

coupables, ils ne trouvent plus ni gens ni bêtes. Pour finir, l'intendant, supérieur du subdélégué, décide que l'affaire concerne les gardes forestiers et non son personnel (AN H^1 1102). Où qu'ils clôturent des pâturages ou des bois, les propriétaires rencontrent la colère et l'opposition des pauvres, qui, désormais, n'ont plus d'endroits où mener paître leurs bestiaux (N. Castan, 1980a, p. 83).

Pour une foule de campagnards, la Révolution est l'occasion de se venger. Maint château du Languedoc est livré au pillage. En 1790 : « Des attroupements se forment et des déprédations ont lieu à Blaye, à Cuq, à Rosières ; une foule armée de fusils, de pistolets et de bâtons envahit la cour du château de Saussenac, appartenant au marquis de La Prune-Montbrun. Un ménager enfonce à coups de marteau les portes du grenier; en moins d'une heure, la foule le vide et s'empare de 318 hectolitres de grain. Un meneur conduit la populace dans les appartements, tandis que l'on pille les meubles, le linge, les tapisseries ; le meneur enfonce le coffre des archives et allume un feu dans le salon avec les livres et titres du marquis. Il déplie avec soin les papiers pour qu'ils se consument mieux et arrache à un domestique un livre in-folio à tranche rouge, disant qu'il n'y a plus de seigneur. Le lendemain, les émeutiers pillent les châteaux de la Ganterie, et de Mir » (Bastier, 1975, p. 304). Le marquis a poursuivi pour braconnage l'un des meneurs des émeutiers.

Ainsi, en clôturant les forêts et les terres en friche, en punissant la chasse et la cueillette qui complètent les ressources des nécessiteux, et en s'efforçant de tirer des revenus toujours plus importants de leurs domaines, les nobles et les bourgeois ont mis les pauvres en humeur et en position de se venger. Mais la Révolution du menu peuple ne durera pas longtemps. En Languedoc, il lui manque les alliés bourgeois que lui fournissent d'autres régions, plus révolutionnaires. Mais tant qu'il dure, le mouvement des pauvres exprime les griefs que l'avance du capitalisme agricole accumulait depuis un siècle.

Chapitre 6

GOUVERNEMENT, CAPITALISME ET CONTESTATION

Cinq provinces en 1698

En 1698, Lamoignon de Basville n'est en aucune façon le seul intendant à décrire sa province. Aidés de leurs délégués et de leurs clients, presque tous préparent un mémoire à l'intention du roi et de son héritier présomptif. Miromesnil, l'intendant de la généralité de Tours, accomplit ce travail pour les trois provinces sur lesquelles s'étend sa juridiction, c'est-à-dire la Touraine, le Maine et l'Anjou. A propos de l'Anjou, il note que son « commerce se réduit aux denrées qu'on recueille au pays, aux bestiaux, dont la province fournit un grand nombre aux provinces voisines, et à quelques marchandises qui s'y fabriquent » (AN H' 1588[12]). Angers même lui semble mieux partagée ; son industrie, essentiellement textile, unit la ville à son arrière-pays, où se pratique l'élevage des moutons.

Villes et campagnes ont en Anjou d'autres liens importants. La production et la vente de « vins blancs en grande abondance » lient Saumur et les autres agglomérations de la Loire aux vignobles voisins. Par l'entremise des marchés à bestiaux de villes comme Beaupréau, l'élevage rattache les fermes du bocage aux grands centres urbains de l'Anjou et d'ailleurs. Enfin, la production artisanale de toile associe de petites villes commerçantes comme Cholet et Châteaugontier à la fois à la vie rurale quotidienne et au commerce atlantique de la Rochelle, Nantes et Saint-Malo. De modestes mines de charbon et de fer parsèment en outre le paysage. Pourtant, l'Anjou de 1698 est davantage replié sur lui-même que ne le sont le Languedoc, la Bourgogne, l'Ile-de-France ou la Flandre.

Du point de vue politique aussi, l'Anjou paraît plus pauvre que la plupart des autres provinces : pas d'Etats, pas de Parlement, relativement peu de grands seigneurs pour protéger ou pour exploiter la région. N'était sa faiblesse déplorable en matière de commerce imposable, elle constituerait pour le gouvernement une province idéale.

Ferrant, intendant de Bourgogne, dépeint sa région comme plus ouverte que l'Anjou. Grâce au duc de Bourgogne, au prince de Condé et à leurs clients, la province a de puissants liens avec la cour. Des Etats actifs, un Parlement modérément indépendant et des municipalités encore tant soit peu autonomes lui donnent théoriquement les moyens d'opposer une résistance respectueuse à la couronne.

Par ailleurs, la Bourgogne présente un certain intérêt commercial. Selon Ferrant : « Cette belle province produit abondamment toutes sortes de choses les plus nécessaires à la vie, blés, vins, fourrages ; il y a des forêts, des bois taillis, des mines, et des forges pour le fer. Le terroir propre pour recueillir les blés n'est pas de la même qualité dans toute l'étendue de la Bourgogne. Les bailliages de Châlons et de Beaune, ceux de Dijon, d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Losne et Verdun, et généralement tout le plat pays jusqu'aux rivages de la rivière Saône, c'est terroir gras où le froment vient en abondamment [sic] sans qu'il soit nécessaire dans la plupart de ces climats de se servir de fiente pour engraisser les terres, la plupart rapportant même alternativement du froment, de l'orge et de l'avoine, et de la navette, qui, ne demeurant que quatre ou cinq mois en terre avant la récolte, laissent encore les mêmes fonds à être ensemencés de blé, et ainsi fournissent trois récoltes en deux ans.

« Les autres bailliages, comme ceux d'Autun, d'Auxoi, de Brionois, de Châtillon-sur-Seine, qu'on appelle pays de la montagne, même le Mâconnais en partie et tout le Charolais, n'ont qu'un terroir léger, et qui ne rapporte presque que du seigle mais en assez grande quantité.

« La Bourgogne produit aussi beaucoup de vins qui sont de réputation. Il en sort pour les pays étrangers, ceux de Beaune se voiturant au pays de Liège et en Allemagne, en Flandre, passent même en Angleterre. » (AN H' 1588[16]).

Comme l'Anjou, la Bourgogne reste donc essentiellement agricole. Les deux provinces présentent toutefois deux différences fondamentales : d'une part, la Bourgogne joue un rôle plus actif sur le plan du commerce

international ; d'autre part, elle consacre une grande partie de ses efforts à deux cultures particulièrement rentable, le blé et la vigne.

La Flandre diffère à la fois de l'Anjou et de la Bourgogne. La « Flandre » de 1698 est essentiellement constituée de territoires récemment enlevés à l'Espagne par Louis XIV, et dont une partie retournera d'ailleurs aux Pays-Bas. Trois intendants – ceux de la Flandre maritime (ou flamande), de la Flandre wallonne et du Hainaut – se partagent l'ensemble, divisé en trois généralités dont les capitales sont Ypres, Lille et Mons. Pendant des décennies, la région a été le cadre de batailles incessantes, et des diplomates cherchent alors le moyen d'obtenir, ou de retrouver, le contrôle permanent de ses abondantes ressources.

Les habitants de la province parlent souvent le flamand, et parfois l'espagnol. Ils boivent de la bière, et sont les fervents défenseurs de la foi catholique. Ces traits les distinguent de la majorité des Français. Cependant, leur grande différence par rapport à la population des autres provinces réside dans l'intensité et le succès de leur commerce.

La ville de Lille est le centre de cette activité. C'est elle, remarque l'intendant Dugué de Bagnols, « qui fait mouvoir toutes les autres, et qui est pour ainsi dire l'âme du commerce de tout le pays à cause que la richesse de ses habitants les met en état de faire de grandes entreprises.

« On aura peine à croire que les forces et la puissance de cette ville soient aussi grandes ; cependant, il est certain qu'il y a dans le plat pays et dans les villes voisines plus de cent mille personnes qui ne subsistent que par le moyen des négociations de Lille » (AN H' 1588[22] ; quoique le rapport soit signé Dugué de Bagnols, il semble que son principal auteur soit Jean Godefroy, haut fonctionnaire des cours royales de Lille et collaborateur fréquent de l'intendant : Trénard, 1977, p. 17).

Quelle est l'activité de Lille ? Toute la question est là. Elle comprend à la fois une industrie complexe (principalement textile) et le commerce nourri par une agriculture dont on ne trouve ailleurs aucun équivalent. « L'industrie et le travail des habitants de la campagne y contribuent beaucoup, notent Dugué de Bagnols et Godefroy, et l'on peut dire qu'il n'y a guère de pays au monde où les habitants soient si laborieux que dans la châtellenie de Lille » (AN H' 1588[22]). La production textile à petite échelle et la culture des céréales occupent toutes deux la bourgeoisie, la paysannerie et le prolétariat de la région. En temps de

paix, une partie importante de la production locale franchit en outre la frontière pour atteindre les villes des Pays-Bas, et, de là, le marché mondial.

Au nord-ouest, dans la Flandre flamande, l'élevage et l'industrie laitière occupent une grande partie de la population. Les activités militaires et navales jouent elles aussi un rôle considérable. La région compte cinq villes fortifiées : Ypres, Furnes, Dunkerque, Bergues et Gravelines. Parmi elles, Dunkerque est un port important, et une base vitale pour les boucaniers – même si l'intendant omet d'en parler. En revanche, il fait le portrait des indigènes : « Les Flamands, écrit-il, sont corpulents de belle venue, et gros et gras ; ils sont d'un naturel pesant et lent, assez dans leur manière d'agir, mais cependant assez laborieux soit pour la culture des terres, soit pour les manufactures et pour le commerce, que nulle nation n'entend mieux qu'eux. Ils aiment à boire les uns avec les autres, et à faire leurs affaires et leurs marchés le verre à la main, grands amateurs de la liberté et grands ennemis de la servitude, et en cela ils tiennent encore des anciens Belges, ce qui fait qu'on les gagne plus aisément par la douceur que par la force, ils se fâchent aisément et se réconcilient de même, aimant et haïssant d'une manière toute différente de la nôtre. C'est-à-dire n'ayant pas beaucoup de sensibilité ni dans l'amour ni dans la haine, se consolant sans peine de tous les malheurs qui leur arrivent, en disant qu'on aurait pu leur en arriver pis. Ils ont de l'esprit et du bon sens sans avoir l'imagination vive, c'est ce qui fait qu'on les trouve grossiers et stupides dans la conversation, mais ils sont habiles dans les affaires qu'ils font avec réflexion, et trompent quelquefois ceux qui s'imaginent être plus fins qu'eux » (AN H' 1588[20]). Apparemment, l'intendant parle par expérience.

Au sud-est, les mines de charbon et de fer constituent « la plus grande richesse » du Hainaut (BN Fr 22221). Ici, l'intendant Voysin se permet une des rares critiques touchant les habitants de la région : pour exploiter leurs mines, ils n'ont pas le capital qui leur permettrait d'atteindre des gisements plus profonds – « des gens plus riches et plus intelligents », explique-t-il, emploieraient des machines pour extraire tout le charbon. Cependant, il loue la population du Hainaut pour son goût du travail, qu'il juge d'autant plus appréciable que les guerres franco-espagnoles ont maintes fois ravagé la région (BN Fr 22221).

Les trois observateurs s'entendent à décrire cette partie de la France comme industrieuse, prospère, et éminemment commerçante. Certaines différences s'observent néanmoins entre les deux Flandres d'une part, et le Hainaut de l'autre. Les intendants des Flandres y ont rapidement raison du clergé et de la noblesse, peu nombreux et peu importants. Comme le notent Dugué de Bagnols et Godefroy : « La province de Lille est un pays de commerce ; ainsi, il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas beaucoup de noblesse » (AN H' 1588[21]). Ce raisonnement est presque aussi valable pour le clergé. Dans le Hainaut, Voysin mentionne une noblesse terrienne plus nombreuse – composée surtout d' « Espagnols » dont les terres s'étendent des deux côtés de la frontière – et des propriétés ecclésiastiques plus importantes. Cependant, les propriétaires fonciers du Hainaut eux-mêmes sont assez modestes comparés à ce qu'ils sont dans l'ensemble du royaume. Les intendants des trois régions administrent en fait une population roturière dominée par la bourgeoisie.

Quoique le commerce y joue aussi un rôle très important, la généralité de Paris fonctionne tout autrement que celles de la Flandre. L'intendant Phelypeaux estime à 500000 le nombre des Parisiens, et 857000 celui des habitants de la région vivant hors de la capitale. Dans aucune autre généralité, les citadins ne représentent que 40 % de la population (Dupâquier, 1979, pp. 195-197). Paris, y compris Versailles et la cour, domine l'ensemble de la région, où les résidences nobles sont particulièrement nombreuses. Hors de la capitale et de ses environs, l'industrie n'a d'autre importance que locale. La description faite de Provins en 1698 vaut pour les autres villes de la région : « Le seul commerce de l'élection est en blés, qu'on conduit par charrois au Port-Montain, de 2 lieues de Provins, où la Seine passe; là, on les charge dans des bateaux pour Paris. Autrefois, il y a eu à Provins une manufacture de draps, qui s'est anéantie à cause des procès continuels que les marchands drapiers avaient avec les tisserands. La communauté des tisserands est forte dans Provins ; ils font tiretaines qui se débitent dans toutes les villes voisines » (BN Fr 22205). La même histoire se répète à travers toute la généralité de Paris, entièrement soumise aux besoins de la capitale.

Si la province n'a pas d'Etats, elle a largement de quoi compenser cette absence : avec Paris, elle possède le premier Parlement du pays, une municipalité très fière de son autonomie, un impressionnant établissement religieux, et les principaux instruments de l'administration

nationale. « La généralité de Paris est la plus importante du royaume », résume l'intendant Phelypeaux (BN Fr 22205). Les nobles ont depuis longtemps perdu leur puissance en tant que seigneurs de telle ou telle paroisse de l'Ile-de-France, et leurs nombreuses propriétés de campagne sont devenues des lieux de plaisance et de divertissement plutôt que des bases de pouvoir ; mais leur grande concentration dans la capitale confère toujours à la région un formidable poids, de sorte qu'en 1698 déjà, il est vrai que « quand Paris s'enrhume, toute la France se mouche ».

Lorsqu'il dresse son rapport sur le Languedoc, l'intendant Basville décrit sa province comme essentiellement agricole, mais en voie d'industrialisation. Il estime que la croissance de l'industrie textile va « donner une nouvelle occupation aux peuples du Languedoc, qui sont propres à ces sortes d'ouvrages, et par lesquels la province se soutient plutôt que par la culture des terres, qui sont stériles en la plus grande partie du pays « AN H' 1588[26]). Ce progrès s'est récemment traduit par une forte augmentation de la vente des lainages, et notamment des lainages fins, via Marseille dans le Levant. Toujours selon Basville, dans l'âpre compétition que leur livrent dans ce domaine les Anglais et, plus encore, les Hollandais, les Français sont en train de l'emporter.

Au sein même du royaume, les lainages de Lodève, dont la fabrication est dirigée par les marchands de Lyon, habillent les soldats aussi bien que les civils. L'industrie de la soie, elle aussi relativement nouvelle – elle ne revêt quelque importance que depuis soixante ans –, est également en expansion. « Ce commerce, remarque Basville, diminue toujours beaucoup pendant la guerre parce qu'on dépense moins en meubles et en habits, et que l'on envoie beaucoup de ces étoffes en Angleterre et en Hollande pendant la paix » (AN H' 1588[26]).

L'intendant voit même l'industrie jouer à l'avenir un rôle important à Toulouse. Il estime en effet qu'en raison de sa facilité d'accès par voie d'eau, de la modicité des prix alimentaires et de l'abondance des matières premières, « il n'y a point de ville dans le royaume mieux située que Toulouse pour le commerce et les manufactures » (AN H[1] 1588[26]). Il lui faut néanmoins admettre qu'en 1698 « il n'y a presque point de commerce. Le génie des habitants ne les y porte pas ; ils ne peuvent souffrir les étrangers. Les couvents des religieux et religieuses occupent la moitié de la ville. Le privilège du capitoulat, qui donne la noblesse,

éloigne encore l'agrandissement du commerce, aussi bien que le Parlement. Tous les enfants des gros marchands aiment mieux vivre la profession des nobles, ou entrer en charge, que de continuer le commerce de leurs pères » (AN H^{1} 1588^{26}).

En fait, sans le blé français et la laine espagnole, Toulouse serait un désert commercial. Pour trouver ce génie du commerce capable de réchauffer le cœur et de remplir les caisses de l'intendant, il faut aller à Carcassonne ou dans le Bas-Languedoc, à Montpellier, Nîmes et Lodève.

Pour importante qu'elle soit dans les années de crise, l'abondante production céréalière de la plaine toulousaine n'entre pas dans la vision de l'avenir tel que le conçoit Basville, qui ne songe pas davantage à considérer l'influence de Lyon et Marseille, ou la pauvreté relative de ses possibilités agricoles, parmi les causes probables du développement industriel du Bas-Languedoc. Il voit clairement ce qui diffère d'une région à l'autre – treize ans d'administration rigoureuse lui ont appris à bien connaître sa province –, mais il considère très durement celles de ces différences qui mettent en cause la réussite de sa mission, et les explique essentiellement par l'esprit d'entreprise plus ou moins développé de leurs populations.

Les intendants de nos cinq régions décrivent ainsi des provinces qui diffèrent grandement quant à l'importance du commerce, au rôle des villes, au développement industriel, au pouvoir de la noblesse et à l'autonomie de leurs institutions. A un extrême, l'Anjou, avec des institutions provinciales limitées, aucun véritable magnat, peu d'industrie, une agriculture commerciale relativement faible. A l'autre, la Flandre, symbole de la commercialisation de l'agriculture et de l'industrie, acquisition récente de la couronne française, encore distincte sur le plan administratif et fiscal.

Cependant, si l'Anjou et la Flandre constituent deux extrêmes, l'Ile-de-France, la Bourgogne et le Languedoc ont aussi leurs caractères propres : l'Ile-de-France se distingue par sa puissance et sa richesse, la Bourgogne par ses vins et par ses grands seigneurs, le Languedoc par ses protestants, son rôle commercial en Méditerranée, ses institutions municipales relativement vigoureuses et autonomes, et ses graves divisions intérieures. Sous le double aspect du développement capitaliste et de la

subordination à l'Etat national, les cinq régions occupent des positions très différentes.

Capitalisme et gouvernement

Le XVIII^{e} siècle voit le rôle du capitalisme et la subordination à l'Etat progresser dans les cinq régions. Dans l'ensemble de la France, la production agricole et industrielle se commercialise tandis que son volume augmente. Le capital s'accumule, la proportion des salariés s'accroît, et, pour ce qui est du moins des journaliers et ouvriers moyens du bâtiment, les salaires diminuent. Ces changements résument le progrès général du capitalisme.

Cependant, le capitalisme progresse de façon différente selon les régions : par l'expansion du commerce de la laine et des céréales dans le Languedoc, par celle de la production viticole et textile en Anjou, grâce au vin et au blé en Bourgogne, à la croissance industrielle en Flandre, au développement de l'activité commerciale de Paris en Ile-de-France. De même, les relations entre marchés et capitalistes et communautés paysannes diffèrent d'une région à l'autre. En Bourgogne et Languedoc, les propriétaires terriens du XVIII^{e} siècle jouent activement le jeu capitaliste, en consolidant leurs domaines, intensifiant l'agriculture, limitant les droits des petits paysans et rétablissant ceux qui leurs conviennent. En Flandre, les grands seigneurs ont disparu, et les paysans qui les ont remplacés en tant que propriétaires jouissent d'une puissance exceptionnelle, bien qu'il leur faille défendre celle-ci à la fois contre la bourgeoisie et le prolétariat de la région.

En Ile-de-France et en Anjou, les grands propriétaires fonciers ont depuis longtemps enlevé à la paysannerie ses derniers privilèges. Le fait qu'en Ile-de-France, ces propriétaires soient fréquemment des roturiers, alors qu'en Anjou, il s'agit avant tout de nobles qui ne vivent pas sur leurs terres, n'a ici aucune importance. Ce qui compte, en fait de différences entre les deux régions, c'est que les paysans de l'Ile-de-France travaillent à nourrir une métropole affamée, tandis que les produits que cultivent les Angevins sont en grande partie destinés à l'exportation. Dans le courant du siècle, les grands vignobles de l'Ile-de-France cèdent d'ailleurs la place

à des cultures plus rentables et mieux adaptées au marché (Lachiver, 1982, pp. 132-173).

A mesure que le capital augmente, se concentre et devient plus puissant, il suscite des conflits : entre petits et grands capitalistes, entre travailleurs et capitalistes, et surtout, entre ceux dont la vie dépend de propriétés non capitalistes, comme les communaux, et ceux qui s'efforcent d'introduire la propriété capitaliste jusque dans ces domaines. Ils se battent pour le droit à la terre, à la nourriture, au travail. La fréquence des récupérations de grain au XVIII^{e} siècle traduit la lutte contre le capital marchand sur le plan local. La montée des conflits entre travailleurs et entre ouvriers et propriétaires accuse l'importance croissante du capital et du prolétariat industriels. A mesure que le siècle avance, l'opposition toujours plus marquée entre propriétaires terriens et paysans ainsi qu'entre propriétaires terriens et campagnards pauvres répond aux efforts des premiers pour imposer dans le domaine foncier des droits de propriété capitaliste exclusifs.

Le gouvernement, lui aussi, aborde une nouvelle phase : alors que le XVII^{e} siècle a mis jusqu'à sa survie en danger, l'Etat cherche désormais à se consolider. Plutôt que de faire vivre leurs armées sur le dos de l'habitant, les intendants prennent l'habitude de lever davantage d'impôts pour pourvoir aux dépenses militaires, et de séparer les soldats de la population civile. Au lieu des grandes rébellions régionales contre le pouvoir national, ils ont maintenant affaire à une résistance dispersée, dont ils viennent à bout village après village. Plutôt que d'envoyer des troupes mater la population d'une région ou d'une ville, ils mettent en place un réseau serré d'agents et de collaborateurs. Désormais, Louis XIV a dans son pouvoir en province une confiance suffisante pour employer l'exil comme moyen de pression contre les fonctionnaires et parlements récalcitrants – au siècle précédent, exiler de puissants ennemis pouvait déclencher une rébellion régionale. Les impôts eux-mêmes entrent peu à peu dans le domaine du quotidien ; non seulement la couronne emploie des percepteurs professionnels, mais elle évite d'introduire de nouveaux impôts et renonce à ceux qui peuvent paraître illégitimes. L'Etat entier s'appuie maintenant sur une puissante structure fiscale bureaucratisée – dont le succès engendre d'ailleurs des activités illégales, comme la contrebande du sel, qui, sans l'Etat, ne pourrait exister, la gabelle donnant seule au sel la valeur qui en justifie le trafic.

L'Etat ne s'impose pas partout de la même façon : alors qu'en Anjou, en Bourgogne et en Ile-de-France, il ne fait que renforcer ses positions, en Languedoc et en Flandre, son emprise augmente de manière dramatique. Pour les Angevins, la consolidation de son pouvoir se traduit par un contrôle plus étroit de la perception des impôts, de la production industrielle et de la contrebande, et, surtout, par la promotion du commerce du grain au détriment des besoins régionaux. En Bourgogne, où s'affirme également son rôle de promoteur et de collecteur d'impôts, il se fait en outre connaître comme l'ennemi du pouvoir parlementaire.

En Ile-de-France, la population voit l'Etat envahir la vie quotidienne. A Paris tout au moins, les pouvoirs policiers augmentent considérablement : les agents de l'Etat surveillent étroitement des « espaces libres » jadis inviolables, comme l'enclos du Temple, exigent des propriétaires qu'ils éclairent leurs rues, pourchassent les mendiants et les vagabonds comme jamais ils ne l'ont fait, organisent des syndicats dans diverses branches d'activité pour mieux les contrôler et les taxer. Le *Traité de police* de Jean Delamare, publié pour la première fois en 1720, résume les pratiques, anciennes et récentes, auxquelles obéit cette nouvelle surveillance. Dans les années 1780, Sébastien Mercier parle d'un réseau d'espions d'une densité et d'une efficacité redoutable : « Un homme soupçonné ou désigné est éclairé de si près, écrit-il, que ses moindres démarches sont connues, jusqu'au moment où il convient de l'arrêter » (Mercier, 1783, p. 182). A propos de l'importance croissante du lieutenant de police, il conclut toutefois que le contrôle des masses affamées est une tâche ingrate : « Au reste, c'est un terrible & difficile emploi, que de contenir tant d'hommes livrés à la disette, tandis qu'ils voient les autres nager dans l'abondance ; de contraindre, dis-je, autour de nos palais, de nos demeures brillantes, tant de malheureux, pâles & défaits, qui ressemblent à des spectres, tandis que l'or, l'argent, les diamants remplissent l'intérieur de ces mêmes demeures, & qu'ils sont violemment tentés d'y porter la main, pour apaiser le besoin qui les tue » (Mercier, 1783, p. 195). Du point de vue des puissants, le maintien de l'ordre public consiste en grande partie à contenir le désespoir des indigents, et dans cette perspective, la prise de grain n'est rien qu'une version collective de l'attentat individuel contre la propriété. Cependant, à la vision du pauvre par la classe dirigeante répond celle que se font les démunis des grands et des puissants : le contrôle royal toujours plus étroit des marchés de grain

renforce l'idée du peuple selon laquelle les hauts fonctionnaires, et peut-être le roi lui-même, travaillent à mettre en place un monopole du blé afin de récolter les bénéfices énormes que la spéculation peut rapporter. Non sans raisons, l'Etat acquiert au XVIII^{e} siècle une réputation d'importun et de profiteur.

Parmi nos cinq régions, c'est toutefois en Languedoc et en Flandre que le pouvoir de l'Etat croît le plus rapidement. Les intendants du Languedoc s'efforcent de soumettre les Etats, le Parlement et les municipalités aux besoins de la couronne. En Flandre, les agents du roi

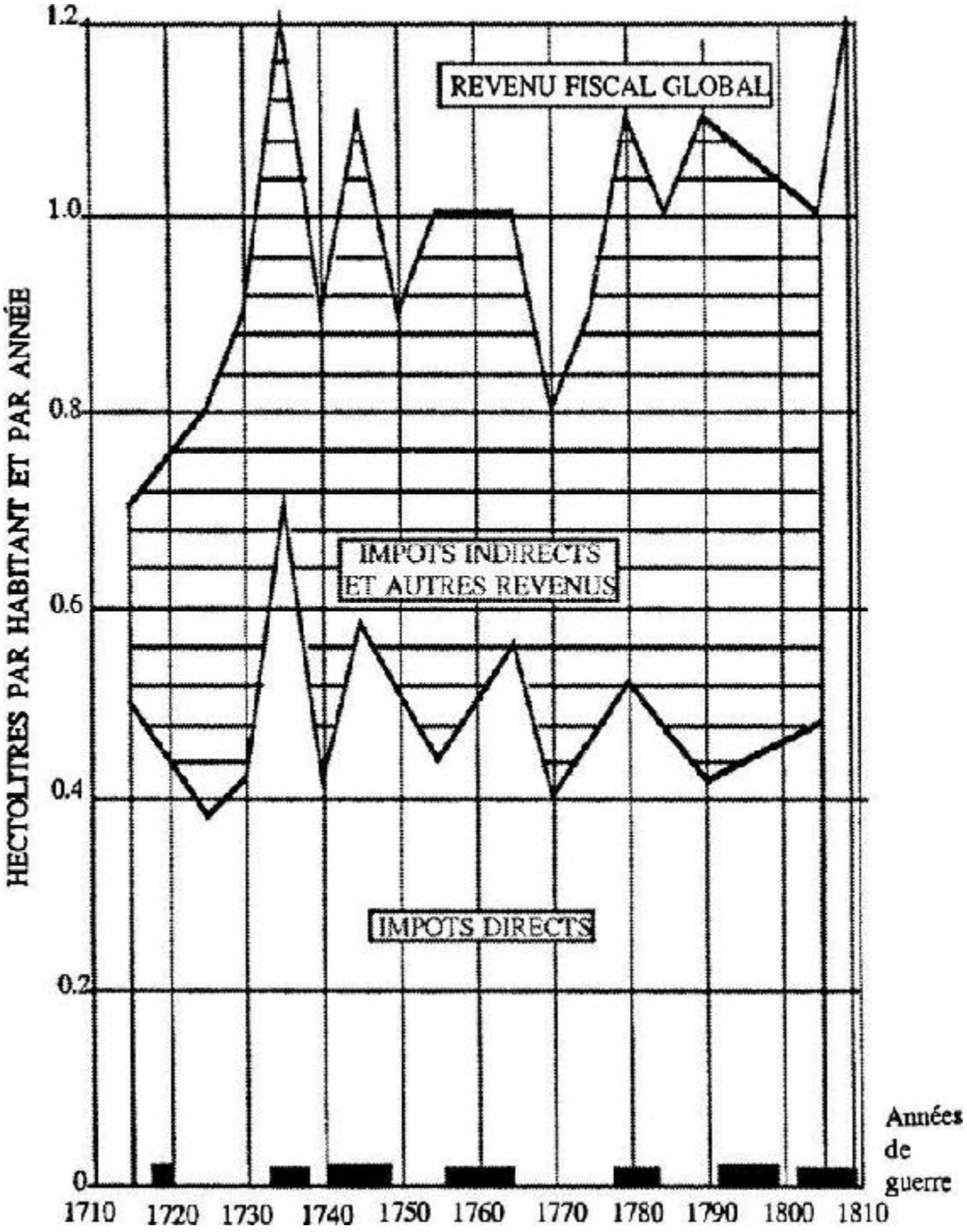


TABLEAU 1

France : revenu fiscal national en hectolitres de blé par habitantentre 1715 et 1808 (d'après O'Brien, 1975)

cherchent à éliminer les privilèges et le statut spécial que vaut à la région sa récente annexion. Partout, la couronne est gagnante.

Par rapport à l'expansion économique, les exigences de l'Etat augmentent toutefois dans des proportions nettement inférieures à ce qui était le cas sous Louis XIII et sous Louis XIV. Le tableau 1représente le revenu fiscal national en hectolitres de blé par année et par habitant ; il distingue les impôts directs et « indirects » (non seulement les droits de toute sorte mais d'autres revenus accidentels) et indique les années où la France est en guerre. Il est vrai que, dans l'ensemble, les impôts augmentent avec les hostilités internationales ; mais même cette tendance s'atténue tandis que la couronne recourt de plus en plus aux emprunts à long terme pour couvrir ses dépenses militaires. Ce n'est qu'après 1800, lors des grandes campagnes napoléoniennes, qu'on voit à nouveau les contributions augmenter de façon dramatique en fonction immédiate de la guerre. En coût réel par habitant, les impôts directs diminuent légèrement dans le courant du siècle. Les fluctuations et augmentations concernent essentiellement les contributions indirectes, comme si le roi avait appris quelle résistance peuvent susciter les impôts sur la terre et les biens, et choisi plutôt de taxer le commerce et les transactions.

Contrairement à ce qu'on croit souvent des deux côtés de la Manche, à la fin du XVIII^{e} siècle, les Français paient moins d'impôts que leurs voisins anglais. Le tableau 2montre l'évolution des impôts en Grande-Bretagne et en France de 1715 à 1808, exprimée en pour cent du revenu par habitant. Les deux pays commencent approximativement au même niveau ; mais alors que la charge fiscale des Français diminue entre les deux dates, celle des Anglais – si nous prenons en compte les dépenses énormes occasionnées par les guerres napoléoniennes – fait plus que doubler. Au cours du siècle, l'Etat britannique croît plus vite que l'économie. En France, c'est le contraire qui se produit : l'expansion de l'économie est plus rapide que celle de l'Etat national.

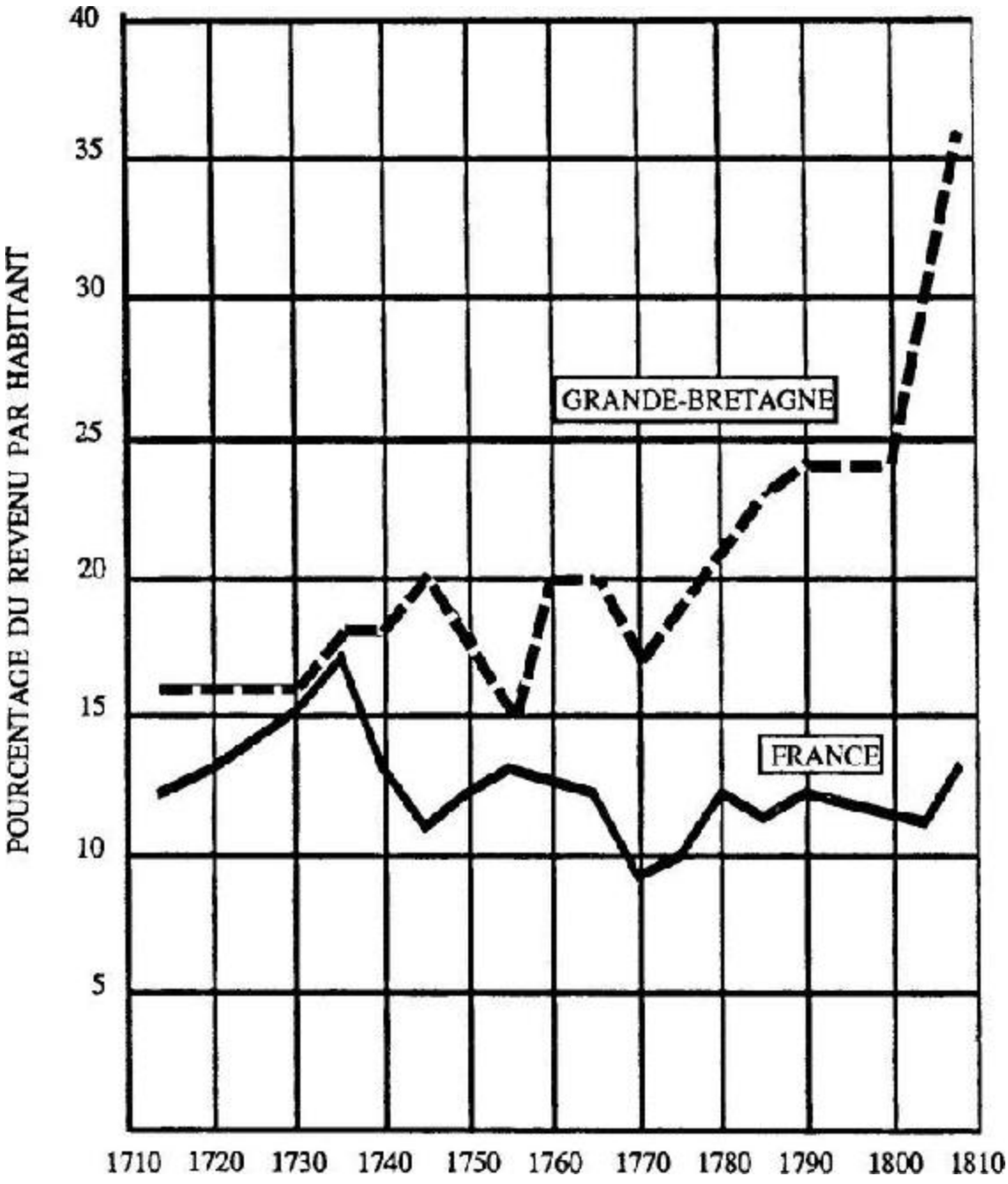


TABLEAU 2

Pourcentage du revenu par habitant recueilli sous forme d'impôts en Grande-Bretagne et en France, entre 1715 et 1808 (d'après O'Brien, 1976)

Il est probable que les impôts rentrent plus facilement en Angleterre qu'en France, où l'économie est moins commercialisée, et où les contributions indirectes constituent une part moins importante du revenu fiscal. Néanmoins, il faut se souvenir que le droit du timbre, destiné à

payer la dette qui s'est accumulée au cours de la guerre de Sept Ans, non seulement suscite en Angleterre une résistance générale, mais déclenche la plus importante rébellion britannique du XVIII[e] siècle : la révolution américaine.

Mais la roue tourne. Malgré la croissance relativement rapide de l'économie française, les vains efforts de la couronne pour éviter la banqueroute qui menace l'Etat depuis la guerre de Sept Ans et la révolution américaine débouchent sur ses grandes luttes avec le Parlement, la convocation des états généraux de 1789, et enfin, la Révolution.

La croissance économique et les impôts varient d'une région à l'autre. A la fin du XVIII[e] siècle, la production agricole et les charges fiscales se répartissent approximativement comme suit :

Généralités	Vingtièmes/ lieue carrée	Valeur du grain/ lieue carrée	Vingtièmes/ septier de grain	Vingtièmes/ 100 livres de valeur
Paris	6 576	55 909	1,95	11,76
Tours.	1 669	45 861	0,54	3,63
Dijon.	1 571	77 759	0,37	2,02
Montpellier .	1 439	50 728	0,58	2,84
Lille	4 888	92 921	0,83	5,26
Valenciennes . .	2 280	22 729	1,63	10,03

D'après Rémond, 1957 ; à l'époque, la guerre et les traités ont une fois de plus modifié la frontière : les généralités de Lille et Valenciennes comprennent maintenant la Flandre.

Nouvelle taxe sur le revenu foncier estimé, le vingtième représente une tentative de réforme plutôt qu'un ajout aux pratiques du passé. Toutefois, des considérations d'ordre politique ainsi que le coût même du recouvrement interviennent toujours dans le calcul royal de l' « habilité à payer ». Même en tenant compte de leur exceptionnelle productivité en

grain, les généralités de Paris et de Lille sont exagérément taxées. Celle de Valenciennes (en gros, le Hainaut et le Cambrésis) paie sa situation d'avant-poste militaire, mais ce surcroît d'impôts est contrebalancé par les revenus qu'elle tire des mines et de la métallurgie. Que leurs contributions soient calculées sur la base du volume ou de la valeur, les généralités de Tours, de Dijon et de Montpellier sont nettement privilégiées.

Il existe un domaine où le gouvernement et le capitalisme travaillent dans des directions opposées. Les efforts de l'Etat tendent à homogénéiser la France et ses régions en imposant une langue commune, une administration unique, un système de lois, d'impôts, de règlements et de contraintes toujours plus uniforme. Si le gouvernement a des résultats inégaux durant le XVIII^{e} siècle, c'est que cet appareil met plus de temps à s'installer dans une province éloignée comme la Flandre, que dans une région aussi proche que l'Anjou.

L'extension des relations de propriété capitalistes, au contraire, tend à creuser les différences entre régions et au sein des régions elles-mêmes. Dans l'ensemble, les zones de capitalisme agricole commencent à perdre leur industrie, les régions spécialisées dans une culture unique deviennent de plus en plus nombreuses, et là où se concentre le capital industriel, son accumulation s'accélère. Ainsi, l'Anjou du XVIII^{e} siècle voit Cholet se détacher comme le noyau d'une petite région de production rurale intensive de toile, tandis que, à proximité, Saumur joue son rôle de capitale viticole et céréalière ; le contraste entre les deux villes, et entre leurs arrière-pays, ne fait que s'accuser au cours du siècle.

L'Etat continue à compter sur les capitalistes pour couvrir ses besoins quotidiens, et les capitalistes continuent à profiter de cette alliance. A propos d'une commission spéciale sur les maltôtiers créée par le régent (le duc d'Orléans) peu après son installation au pouvoir, le chanoine d'Angers René Lehoreau rappelle que : « On prétend que cette Chambre a déjà fait regorger à ces malheureux plus de trois cent millions dans cette seule année 1716. Le premier maltôtier qu'on arrêta à Angers fut le nommé Verrie, receveur des Ponts-de-Cé. Ce fut Messieurs de la Chambre de Justice de cette ville d'Angers, par ordre de celle de Paris, qui l'arrêtèrent et le firent mener, pieds et mains liés, dans nos prisons royaux [sic] de cette ville, où il a été longtemps. Enfin, par force d'amis,

il fut transporté à Paris où, ayant trouvé grâce, on civilisa son procès qui, de criminel, devint civil, et [il fut] hors de crainte d'être puni de ses malversations. On le condamna à vingt-cinq mille livres. Ce qui le sauva, c'est qu'il avait correspondance avec notre honnête homme d'intendant, qui lui ordonnait de voler, pour parler franchement, et comme il avait eu la précaution de garder ses lettres, cela le fit avoir plus de faveur. De plus, la moitié de la ville, qui était maltôtière par sous main et de concert avec lui, lui servit beaucoup, car chacun craignait pour soi d'être découvert. Sa charge fut supprimée, mais il a eu tant d'amis qu'il l'exerce et a toujours exercée, quoique par commission » (Lehoreau, 1967, pp. 257-258). En fait, poursuit Lehoreau, rien ne garantit que Verrie va payer les 25 000 livres. Le maltôtier demeure indispensable : il jouit d'une telle influence que les fonctionnaires royaux ne peuvent se permettre de l'éliminer. A cet égard, l'Etat perpétue les pratiques du XVIII^{e} siècle.

Formation d'une opposition

Le fisc n'est pas le seul domaine où le gouvernement aide les capitalistes à exploiter autrui, et où les exploités ressentent de plus en plus vivement la politique royale. La même chose se produit au sujet de l'approvisionnement, des monopoles professionnels et de l'accès à la terre. Les fonctionnaires royaux du XVIII^{e} siècle vont plus loin encore que leurs prédécesseurs du XVII^{e} dans la nationalisation du commerce du grain. Ils nient le droit des communautés à disposer de leur propre production, et « libèrent » le commerce au gré de l'augmentation rapide de la population qui dépend du marché pour son approvisionnement quotidien. Ainsi, de plus en plus de gens – les salariés de l'agriculture et de l'industrie rurale en particulier – deviennent vulnérables aux disettes et à la hausse des prix, d'où il résulte un mécontentement sans précédent à propos de l'approvisionnement.

Les monopoles professionnels engendrent des divisions au sein même des corps de métier : les grands maîtres négligent de plus en plus souvent les anciens règlements qui limitaient le nombre de leurs compagnons et apprentis, et les forçaient à n'employer que des travailleurs ayant l'approbation de leurs confrères; en outre, ils mettent un soin jaloux à garder le contrôle du marché. Les petits patrons, eux, cherchent au

contraire à maintenir la structure corporative et les restrictions sur la qualité que les guildes garantissent avec toujours moins d'efficacité. Les ouvriers combattent les efforts de leurs employeurs pour casser les salaires en engageant à moindre prix une main-d'œuvre étrangère moins bien organisée. Les compagnons expulsés des guildes par leurs maîtres forment des compagnonnages pour défendre leurs droits, et continuent à s'en servir après l'abolition officielle des corporations dans les années 1770. Petits patrons contre grands maîtres, compagnonnages contre patrons, compagnonnages entre eux, travailleurs indigènes contre travailleurs extérieurs, toutes ces sortes de conflits sont aggravés par la concentration du capital.

Pour ce qui est de la terre, la couronne travaille généralement à en faire une propriété disponible, à consolider les droits des propriétaires, à supprimer les droits d'usage multiple sur un même sol. La chasse coutumière devient braconnage ; la glane et le ramassage, délits ; la culture d'un coin de terre resté inemployé, occupation illégale du terrain – autant de crimes punis par les cours domaniales et royales. Les propriétaires et leurs intendants rationalisent la gestion de leurs domaines, rétablissent d'anciens droits, encaissent les arriérés de leurs loyers, se prononcent pour ou contre la clôture des terrains communaux selon que leurs revenus viennent essentiellement de la culture (communaux indésirables) ou de la pâture (communaux souhaitables). Dans l'ensemble, leur politique renforce la position des paysans les plus prospères – qu'ils soient ou non propriétaires – et précipite les petits tenanciers vers le prolétariat rural. Ainsi, les grands propriétaires et les communautés organisées se battent pour leurs droits mutuels et le contrôle des ressources communes, tandis que les pauvres s'accrochent désespérément à leurs droits de chasse, de pêche, de pâture et de glane, et tirent leur subsistance d'une centaine de moyens habiles d'utiliser les communaux.

Pour le peuple français, le XVIII^{e} siècle joint à celles du gouvernement les charges du capitalisme. Politique fiscale favorisant les créanciers de l'Etat aux dépens des contribuables, politique d'approvisionnement favorisant l'exportation des produits locaux vers les marchés où les prix sont les plus élevés, effort acharné pour briser les monopoles des travailleurs sur le marché local de l'emploi, encouragement à la propriété bourgeoise du sol, par tous ces choix, le gouvernement travaille à

promouvoir les intérêts capitalistes. Parmi les grands ministres du XVIII^e^ siècle, Turgot est certainement celui qui a de ce programme la vision la plus claire. En toute conscience, il préconise l'accumulation du capital, l'élimination des petits fermiers, et l'augmentation de la main-d'œuvre salariée dans l'industrie et dans l'agriculture. Il serait difficile d'œuvrer avec plus d'efficacité aux succès du capitalisme. Cependant, tous les gouvernements français de la fin du XVIII^e^ siècle contribuent à réaliser ce programme, piétinant pour y parvenir les intérêts du peuple.

Les alliances entre capitalistes et gouvernants engendrent une opposition groupée. Sur la base du principe tacite qui veut que les ennemis de nos ennemis soient nos amis, les petits producteurs, commerçants et paysans, les prolétaires, les hommes de loi, les officiers des parlements et les huguenots résistent tous ensemble au pouvoir royal. Au XVIII^e^ siècle, la couronne s'attaque directement aux parlements et autres institutions qui font obstacle entre elle et ses revenus potentiels. Ces attaques rendent l'opposition plus compacte. Elles contribuent à faire du réseau national des juristes et fonctionnaires parlementaires son tissu conjonctif. Avant 1789 déjà, des fractions importantes de l'opposition lancent à plusieurs reprises un défi soutenu au pouvoir royal, et créent ainsi une situation révolutionnaire. En 1789, des crises de subsistance aggravent encore cette situation en dressant contre les fonctionnaires royaux un nombre exceptionnel de pauvres, et démontrant une fois de plus l'incapacité de ces fonctionnaires à réduire les pauvres à l'obéissance sans un vaste soutien de la part des riches.

Dans tous ces domaines, l'Ile-de-France occupe la place d'honneur. Durant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, l'opposition du Parlement de Paris sert de signal et de symbole aux ennemis de la couronne du reste du royaume. Comme le note dans son journal le marquis d'Argenson le 28 novembre 1751 : « Hier matin parut un arrêt du conseil qui suspend plusieurs impôts sur la consommation, droits rétablis, 4 sous pour livre, etc., ce qui va rendre la vie à meilleur marché à Paris. Le préambule dit que c'est attendu la cherté du pain et jusqu'à ce que son prix amende.

« Cela a fait dire d'abord que le gouvernement a eu peur du peuple, qui pourrait se soulever voyant le Parlement révolté et lui en donnant l'exemple ; que cette démarche semble faite avec bassesse et crainte, et mal à propos; qu'on n'aurait pas répandu ce bienfait sans les discours

tenus contre le gouvernement, sans les cris du peuple assemblé quand M. le Dauphin entra dans Paris, etc. » (Argenson, 1865, vol. VII, p. 47). Il convient de se rappeler que le père du marquis, Voyer d'Argenson, a été chancelier – et un véritable fléau pour le Parlement – durant la régence de Louis XV.)

Avec la hausse des impôts directs et l'augmentation des emprunts gouvernementaux au cours de la guerre de Sept Ans (1756-63), les parlements français renforcent leurs alliances et leur résistance, et se rangent plus fermement que jamais du côté du Parlement de Paris.

Cette situation est paradoxale. On imaginerait volontiers que les institutions royales et les charges conférant la noblesse lieraient les dignitaires à la couronne sur le plan idéologique comme elles les liaient sur le plan matériel. Pourtant, c'est presque le contraire qui se produit. Dans l'ensemble, c'est dans les villes dotées d'un parlement et d'autres cours regorgeant d'officiers que se manifeste, à partir des années 1750 et jusqu'à la Révolution, l'opposition la plus sérieuse face à la politique royale. Voyons combien de charges conférant la noblesse comptent les capitales de nos cinq régions en 1789 :

Ville	Nombre de charges	Population en 1789	Charges/ 100 000 hab.
Paris	1 055	600 000	176
Dijon.	187	24 000	779
Montpellier .	175	31 000	565
Toulouse . .	172	53 000	325
Lille	17	65 000	26
Angers	2	27 000	8

D'après Shapiro & Dawson, 1972, complété par de multiples documents sur la population.

Cette liste traduit assez fidèlement le degré de résistance au pouvoir royal. Là où les officiers et les institutions abondent, trois choses importantes se produisent. D'abord, tandis qu'elle crée des charges et des institutions, la couronne crée aussi des droits, des privilèges, et des

possibilités de veto. Deuxièmement, les cours, les assemblées et autres institutions normalement au service du roi donnent à leurs membres les moyens de se réunir, de dresser des programmes communs, et de faire connaître ces programmes au public. Enfin, les officiers prennent conscience qu'ils ont tout intérêt à mettre un frein à l'endettement de la couronne et à défendre le droit de leurs institutions à marchander le paiement de leurs rétributions. Dans la mesure où il s'ajoute des questions de principe et de droits régionaux à de telles considérations, les parlements et autres cours souveraines deviennent de redoutables bases d'opposition.

Avec la suspension de nombreux parlements, y compris celui de Paris, entre 1771 et le décès de Louis XV, en 1774, cette opposition se manifeste clairement dans l'ensemble du pays. Le Parlement de Paris jouit même du soutien d'un parti populaire dans sa circonscription, et cela, jusqu'à la fin de 1788, où, retrouvant ses fonctions après deux nouveaux bannissements et confronté au désir du peuple de tout chambouler, il se range du côté de la couronne pour défendre ses propres privilèges. Après quoi les Etats généraux, qui deviendront bientôt Assemblée Nationale, vont prendre la relève.

Tout cela s'accompagne d'une série de revirements dignes de la Fronde. Les parlements ne tardent pas à abandonner une révolution qu'ils ont rendue possible ; en exigeant la réduction des privilèges, le peuple porte immanquablement atteinte aux privilèges énormes des parlementaires. Les capitalistes, premières cibles de ses agissements révolutionnaires, sont profondément divisés : ceux qui tirent leur puissance de leurs privilèges fonciers et fiscaux prennent généralement le parti de la monarchie, tandis que ceux qui tiennent leurs avantages du contrôle de la capitale et des corps de métiers devancent les masses et prennent la tête de l'opposition. La royauté elle-même est partagée : le comte de Provence, frère du roi, entretient au Palais-Royal un îlot de libre expression interdit à la police, alors que le duc d'Orléans, père de Louis-Philippe (qui deviendra roi en 1830), épouse résolument le parti de l'opposition en 1787 – ce qui lui vaut d'être exilé avant d'être guillotiné sous la Révolution, cette fois en raison de ses liens avec la contre-révolution. Seul, le gros du peuple garde une atttitude plus ou moins constante, étant certain que, ce qu'il veut, ce sont des vivres à des prix abordables, des impôts justes et modérés, des défenses contre les

spéculateurs et des garanties de travail. Il arrive que ses alliances changent, mais ses intérêts restent les mêmes.

Ce que voit Barbier (1718-1762)

Aucun observateur du XVIII^e^ siècle ne voit tout cela arriver. En fait, aucun observateur du XVIII^e^ siècle ne perçoit la série d'événements signalant l'approche de grands changements. Mais deux bourgeois de Paris rapportent maints des conflits cruciaux qui précèdent la Révolution. Edmond-Jean-François Barbier et Sébastien Hardy tiennent à eux deux un journal détaillé de presque chaque année, de 1718 à 1789.

Barbier est un juriste qui ne s'est jamais marié. Il passe sa vie entière – de 1689 à 1771 – dans la maison que son père a achetée rue Galande. De 1718, où il a vingt-neuf ans, à 1763, où il en a soixante-quatorze, il tient un journal d'épigrammes, de chansons, de vers, de décrets, de rumeurs et de faits divers qui remplit sept volumes manuscrits, et, sous une forme expurgée, quatre volumes imprimés (BN Fr 10285-91; Barbier, 1847-1865). Jamais il n'omet un mariage, une grossesse, une naissance, une maladie ni un décès royaux. Le mauvais temps, la hausse des prix, les scandales, les fêtes exceptionnelles et les exécutions spectaculaires trouvent immanquablement leur place parmi ses notes. Au milieu de ce bric-à-brac historique, Barbier rapporte aussi les grands conflits et événements de l'époque : les tentatives royales et ecclésiastiques pour abattre les trop rigoureux jansénistes, la résistance du Parlement aux taxes de guerre, les cycles de récupérations de grain.

Aucun conflit de quelque importance n'apparaît dans son journal avant 1720. En mai de cette année se produit une rébellion populaire contre la garde de Paris. Stimulés par la prime de cent sous que leur vaut chaque capture, ses archers sillonnent la ville à la recherche de vagabonds à arrêter. Cependant, ils font l'erreur d'aller exercer leurs talents du côté du faubourg Saint-Antoine, où « tout le peuple sortit, s'ameuta, armé de bûches et d'autres instruments ; on tomba sur ces archers, qui portaient des pistolets et tirèrent ; on les assomma, et on en porta douze à l'Hôtel-Dieu pour être trépanés » (Barbier, 1847-1956, vol. III, p. 139).

Cette même année voit l'effondrement du système de Law. Pendant deux ans, le banquier écossais John Law a travaillé à convertir la dette

nationale française en actions de la Compagnie des Indes, et profité de l'occasion pour ménager une dévaluation occulte de la dette. En écho à la Fronde, les petits bourgeois et parlementaires dont les rentes garanties par l'Etat constituent l'essentiel du revenu protestent contre les atteintes qu'elles subissent. Devenu contrôleur général des finances en 1720, Law fait de sa banque l'instrument de conversion, et limite le montant de papier monnaie que chacun peu retirer. Le 17 juillet, lors de la ruée qui se produit au Palais-Royal autour de son établissement (selon Barbier, 15 000 personnes envahissent alors l'étroite rue Vivienne), une vingtaine de personnes sont piétinées à mort, et la foule menace de forcer les portes du palais.

Pour s'être opposé aux manœuvres de Law, le Parlement de Paris se fait exiler à Pontoise. Le 1er septembre, quand Barbier se rend à l'Etoile pour assister au retour de la foire de Bezons, il voit les « laquais » et la « populace » qui ont reconnu sa livrée lapider le carosse de Law, où se trouve sa femme (vol. 1, p. 50). Juste après Noël, il rapporte la rentrée triomphale du Parlement rappelé de Pontoise – Parlement dont la popularité est d'autant plus surprenante qu'il vient de céder au roi en enregistrant la bulle *Unigenitus* contre les jansénistes– et comprend qu'il est en passe de devenir le foyer de la résistance populaire au pouvoir royal.

En fait, Barbier oublie certains autres conflits qui se produisent dans la capitale et ses environs en 1720. Il omet notamment de mentionner une grève chez les compagnons imprimeurs parisiens, et la bataille contre les collecteurs d'impôts qui agite Ville-d'Avray le 21 janvier (Kaplan, 1979, p. 39 ; AN G^7 443). L'année suivante, il signale en revanche la rixe entre la garde et les valets de certains grands seigneurs dont la foire de Saint-Germain est le cadre (vol. 1, pp. 77-78). En 1721, il rapporte les représailles exercées par la foule lors de la flagellation d'un voleur : quand la victime de ce dernier demande au bourreau de frapper plus fort, les spectateurs qui assistent au supplice vont mettre sa maison à sac (vol. I, pp. 79-80). Le journal de Barbier mentionne également l'arrivée d'une délégation de paysans de Saint-Cloud au Palais-Royal (résidence du régent) pour demander à être dédommagés des dégâts causés à leurs champs au cours d'une fête locale ; la destruction, par une foule de « cinq ou six mille personnes », du pilori dressé près de la demeure de M. d'Erlach, capitaine de la garde suisse, pour punir un valet qui a insulté sa

femme ; et la multitude qui visite en prison le brigand Cartouche, puis va le voir supplicier sur la roue (vol, I, pp. 95, 107-115).

Tout au long des années 1720, Barbier continue de rapporter des vengeances populaires contre les châtiments trop durs, des grèves ou des prises de grain occasionnelles, et des batailles rangées entre bandes rivales de jeunes gens. Il omet toutefois de parler des conflits répétés qui mettent aux prises les péagers et collecteurs d'impôts et les récalcitrants. Cependant, il prend plaisir à signaler des incidents aussi curieux que celui que provoque Grand Thomas, arracheur de dents au Pont-Neuf, en septembre 1729. Pour célébrer la naissance d'un dauphin, Thomas décide d'organiser un dîner gratuit pour tous ceux qui passent sur le pont ; jugeant un tel rassemblement dangereux, la police l'interdit, et les dîneurs déçus se mettent à casser les carreaux de la maison voisine (vol. I, pp. 297-298).

Au cours des années 1730, Barbier semble noter un nombre croissant de manifestations pro-jansénistes (comme l'assistance massive aux obsèques de tel célèbre prêtre janséniste) par rapport aux fêtes et aux condamnations. Une fusion surprenante mais définitive se produit entre le jansénisme, le gallicanisme et la défense des privilèges parlementaires, et devient une cause populaire dans la mesure où elle s'oppose au pouvoir arbitraire du pape et du roi.

Dans les années 1740, la résistance à l'enrôlement dans la milice s'ajoute au répertoire des conflits dominants. De même, les attaques contre les opérations de police visant à l'arrestation des mendiants ; la police, dit-on, envoie ses victimes – hommes, femmes et enfants – peupler la Louisiane. (En fait, la police parisienne touche des primes régulières pour l'arrestation de jeunes gens susceptibles de devenir soldats. Nicolas, 1981, p. 53.) A Paris, des bagarres quotidiennes ont lieu entre policiers, vagabonds et défenseurs de vagabonds. Le 28 janvier 1749, par exemple : « G. Delacroix, brigadier des archers de l'hôpital, ce matin passant rue Dauphine avec sa brigade, a arrêté un mendiant qui, par ses cris et sa résistance, a ameuté la populace au point que, pour sa sécurité et éviter le mauvais parti qu'on était prêt à leur faire, ils ont été obligés de laisser aller le mendiant, et que lui et sa brigade, passant devant la boutique d'Auger chapelier, on lui a jeté des fenêtres des deuxième et troisième étages plusieurs potées d'eau et d'urine, ce qui a

excité la populace à recommencer de nouveau et à jeter des pierres » (Farge, 1979, p. 149).

Le plus important de ce type de conflits se produit en mai 1750. Le vendredi 22, des groupes de Parisiens attaquent des policiers accusés d'enlever des enfants, et mettent à sac les maisons où ils se réfugient. Le lendemain, la foule assiège la demeure d'un mouchard près de l'église Saint-Roch. Un homme est blessé au ventre par une balle tirée par la garde, ce qui décide la foule à briser la porte et les fenêtres de la maison. Finalement, la police livre le mouchard « au peuple, qui, en une minute, l'a assommé et... traîné par les pieds, la tête dans le ruisseau, à la maison de M. Berryer, lieutenant général de police, qui demeure un peu plus haut que Saint-Roch. » « Depuis quarante ans, on n'a point vu de pareille sédition », commente Barbier (vol. III, pp. 133 et 136). A l'époque, précise-t-il, la résistance à la chasse aux mendiants gagne l'ensemble des provinces, et provoque à Toulouse une série de violentes émeutes. A Paris, les autorités tentent de venir à bout de la résistance populaire en pendant trois boucs émissaires place de Grève le 3 août 1750; deux régiments de soldats et un détachement de la garde sont là pour protéger le bourreau, mais ils ne parviennent pas à empêcher la foule de crier « Grâce » (Nicolas, 1981, p. 57).

Au cours des années 1750, le journal de Barbier consacre davantage de place à la controverse toujours plus virulente suscitée par le jansénisme, et à la lutte connexe entre le Parlement et le roi. Il néglige le durcissement parallèle du conflit industriel, de même que les multiples batailles auxquelles donnent lieu l'approvisionnement et le prix de la nourriture. Vers la fin de la décennie, alors qu'a commencé la guerre de Sept Ans et qu'arrivent les nouvelles des pertes françaises au Canada, Barbier raconte un nouveau retour d'exil triomphant du Parlement de Paris, et l'opposition de celui-ci à la levée d'impôts de guerre. Il mentionne également les prétentions de certains parlements et pamphlétaires de province à parler au nom de la nation. En 1763, lorsque la guerre prend fin, il décrit le grand conflit qui oppose le Parlement de Toulouse au duc de Fitz-James, représentant du roi. Les derniers jours de cette année, une assemblée de ducs et de pairs, réunis à Paris, condamne le Parlement de Toulouse pour la façon présomptueuse dont il a traîté un des leurs (vol. IV, pp. 481-483). Sur cette note prophétique s'achèvent les conflits rapportés par Barbier.

Ce que voit Hardy (1764-1789)

Sébastien Hardy, le voisin de Barbier, reprend la chronique en 1764 et la poursuit jusqu'en 1789. Né à Paris en 1729, il entre dans la guilde des libraires en 1755. Sa boutique, que signale une colombe d'or, donne sur la rue Saint-Jacques, près de la rue de la Parcheminerie, à moins de cent mètres de la rue Galande où demeure Barbier. Cultivé, riche de multiples relations, ayant pignon sur l'une des artères principales de Paris, il est fort bien placé pour savoir ce qui se passe dans la ville et se tient au courant de tout. Son journal, qui, pour une période de vingt-cinq ans, remplit huit volumes manuscrits (BN Fr 6680-87 ; le seul volume publié comprend un résumé de la période 1764-1773), constitue ainsi une chronique encore plus complète que celle de son prédécesseur, dont les sept volumes couvrent quarante-cinq ans.

Comme Barbier, Hardy parle des personnalités du moment, des affiches séditieuses, des principaux édits, des célébrations royales, des crimes spectaculaires, des incessantes exécutions qui ont lieu place de Grève. Dans les années 1760, il raconte les ignominies du marquis de Sade, tout comme, la décennie suivante, il rapporte les faits et gestes de Beaumarchais, de Voltaire et de Benjamin Franklin. Les conflits déclarés n'occupent qu'une petite partie du journal.

Au cours des années 1760, Hardy a toutefois vent d'une importante bataille de subsistance à Rouen (1768) et d'une rébellion contre les ravisseurs d'enfants à Lyon (1769). Il signale un nouvel exil du Parlement de Bretagne (1769). A Paris, il n'accorde que peu d'attention aux grands conflits industriels qui se succèdent tout au long de la décennie, mais il mentionne les rixes, les enlèvements et les révoltes occasionnelles contre les autorités royales ou municipales.

Le 4 juillet 1768, par exemple, les archers tentent d'arrêter pour dette un jeune homme qui, rue Saint-Honoré, se réfugie dans une boutique. Les archers entrent sur ses talons et s'en prennent au marchand et à son épouse. Puis : « un garde du corps, témoin de la scène et indigné de voir traiter ainsi cette dame, mit l'épée à la main et tomba à corps perdu sur les archers, ce qui ayant augmenté le tumulte et plusieurs autres particuliers s'étant mis de la partie, la bagarre devint très considérable et dura plus de trois heures, quoiqu'il se fût rassemblé des différents quartiers plusieurs

escouades de guet » (BN Fr 6680). C'est là un des deux scénarios de base des bagarres parisiennes : soit, comme ici, la rixe naît de la résistance à un acte de répression des autorités, soit les membres de deux groupes rivaux commencent à se battre pour des questions de préséance, de respect ou d'honneur.

Au cours des années 1770, Hardy signale plus fréquemment des conflits de subsistance, des émeutes suscitées par l'exil ou le rappel de parlements, et des ministres brûlés en effigie ; par ailleurs, il lui arrive de mentionner la rébellion anti-anglaise qui se déroule en Amérique. La décennie commence sous de sombres auspices. Pour célébrer le mariage du dauphin, petit-fils du roi, et de Marie-Antoinette d'Autriche, la capitale organise un grand feu d'artifice à la place Louis XV. Le spectacle est fort réussi, mais, selon un compte-rendu de l'époque (Carnavalet, 1982, pp. 77-78), 132 personnes meurent étouffées ou piétinées dans les rues voisines de la place, comme pour annoncer le règne désastreux du futur Louis XVI.

Parmi les nombreuses luttes de subsistance des années 1770, Hardy rapporte diverses « émotions populaires » à Caudebec, à Toulouse et à Reims en juillet 1770, puis un « soulèvement considérable » à Besançon au mois d'août de l'année suivante (BN Fr 6680). S'il ne mentionne aucune prise de grains en 1772, il en signale à Aix, Toulouse, Bordeaux, Albi et Marmande au printemps 1773.

1774 et 1775 laissent toutefois loin derrière les années précédentes. En 1774, après la mort de Louis XV, Turgot remet à la tête des finances l'impopulaire abbé Terray. Fidèle à ses idées, il s'efforce d'encourager le commerce, et partant la richesse, en libérant le marché du grain de toute intervention administrative locale, régionale ou nationale. Il maintient ses principes malgré la pauvreté de la récolte de 1774. Il tente la chance, et perd.

1775, année de la guerre des Farines, voit une succession de rébellions locales aux environs de Paris. Le 15 mars, parlant du prix du pain pour la première fois de l'année, Hardy note que la miche de quatre livres est passée de 11 sous 6 deniers à 12 sous, augmentant ainsi de 6 deniers. Le 26 avril, elle se vend 13 sous 6 deniers, et une série de prises de grains se produisent en province. A Dijon, « la populace a investi la maison du Sieur de Sainte-Colombe, conseiller du ci-devant Parlement Maupéou,

connu pour être un des monopoleurs des grains ». Mais elle a beau chercher partout, elle ne parvient pas à trouver Sainte-Colombe, qui se cache dans un tas de charbon. Elle se rend alors dans sa maison de campagne, qu'elle met à sac et vide de son blé et de son fourrage (BN Fr 6682).

Pontoise, Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Versailles et autres villages de la région parisienne sont également le cadre d' « émotions populaires ». On commence à dire que le couronnement de Louis XVI, qui doit avoir lieu le 11 juin à Reims, sera remis à cause de la « fermentation ». Le 2 mai, la population de Versailles contraint les boulangers à vendre leur pain deux sous la livre, et proclame qu'il en arrivera « autant partout et même à Paris » (AN K 1022).

C'est en effet à Paris même qu'a lieu le lendemain la bataille décisive de la guerre des Farines. Ce jour-là, la miche de quatre livres se vend 14 sous, et les gens se mettent à voler le pain qu'il trouve sur le marché avant de s'attaquer aux boulangeries. Cette fois-ci, Hardy suit l'action de très près. La foule envahit sa maison de la place Maubert, et l'oblige à lui remettre la clé de sa resserre pour s'assurer qu'il n'y cache pas de blé. Elle force ensuite la porte de la maison voisine, où elle s'empare du pain entreposé par un marchand, et fouille de même le magasin de son beau-frère, situé à proximité.

De ce fait, Hardy a l'occasion de noter plusieurs choses intéressantes à propos des « pillards » : il s'agit en majorité de femmes et d'enfants ; ils ont soin de ne toucher à rien d'autre qu'au pain; ils insistent parfois pour payer celui qu'ils emportent à deux sous la livre, soit environ aux trois cinquièmes du prix du marché. Lentes à intervenir, la police et la troupe finissent par disperser les émeutiers. Des gardes armés protègent ensuite les boulangeries pendant quelque quinze jours, et surveillent les marchés jusqu'au mois de novembre. Entre-temps, de nombreuses « affiches séditieuses » font leur apparition sur les murs de Paris, disant par exemple : « Louis XVI sera sacré le onze juin et massacré le douze », ou encore,

> « Henri IV a été assassiné
> Louis XV a été raté
> Louis XVI sera massacré avant d'être sacré »

(BN Fr 6682)

Quoique les prises de grains prennent fin avec la récolte de 1775, le marché central de Paris est le cadre d'une nouvelle bataille, concernant celle-ci le prix des œufs, en février 1776. Après quoi la capitale ne connaît plus de luttes de subsistance pendant une douzaine d'années, jusqu'au milieu de 1788. En province aussi, ce type de conflits diminuent, et l'exception que constitue en 1778 la grande rébellion de Toulouse est moins une prise de grains qu'une lutte entre la milice et la municipalité.

Parallèlement à celle que soulève à travers le royaume l'augmentation du prix du pain, une autre tempête se déchaîne touchant les parlements. Dans son journal, Hardy ouvre l'année 1772 en écrivant : « Ce jour, on est informé par de nouvelles lettres particulières de la ville de Rouen, que la fermentation y augmentait de jour en jour à l'occasion de l'établissement du *Conseil supérieur;* que presque tous les membres de ce conseil avaient été obligés de déguerpir dans la crainte d'être assassinés ; que le curé de la paroisse de *Saint-Maclou* n'osait sortir de son presbytère, où il était comme bloqué et investi par les pauvres de la paroisse, qu'il lui était absolument impossible d'assister faute de secours; et que le clergé, la noblesse, en un mot tous les ordres de la province de Normandie paraissaient disposés à se soulever contre les opérations de Monsieur le Chancelier, dont ils commençaient à sentir le notable préjudice » (BN Fr 6681).

Le chancelier en question est Maupéou, dont les conseils supérieurs sont censés remplacer avantageusement les parlements récemment exilés. L'année est à peine entamée que les habitants de Rouen forcent Ficquet de Wormanville, président du nouveau conseil, à quitter sa voiture pour s'agenouiller dans la boue et promettre de renoncer à jamais à l'exercice de ses fonctions. Vers la même époque, on affiche la condamnation à mort de Ficquet et de l'intendant Crosne (lui aussi premier président du conseil), et l'on construit un échafaud où ils seront pendus en effigie. A la suite de ces troubles, qui ne cessent qu'avec l'arrivée des troupes envoyées à Rouen par le gouvernement, le faux bruit se répand que le chancelier va être destitué, et Hardy peut lire sur les murs de Paris un graffiti proclamant que Maupéou est un scélérat et mérite d'être écartelé.

Lorsque, en août 1774, Maupéou finit par partir en exil, les habitants de Compiègne (siège temporaire du gouvernement) lancent des pierres contre sa voiture. A Paris, on brûle des effigies du chancelier et du contrôleur général Terray. Place Dauphine, le mannequin qui figure Maupéou est un broc de blanchisserie plein de paille, surmonté d'une tête et revêtu d'une vieille robe de magistrat ; on annonce que, par décision du Parlement, le Sieur de Maupéou, Chancelier de France, est condamné à être brûlé vif, et ses cendres dispersées au vent – sentence qui est immédiatement exécutée. Deux jours plus tard, une nouvelle effigie de Maupéou, truffée de pièces d'artifice, est brûlée au Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV. Le 12 septembre, à nouveau place Dauphine, on enterre l'effigie de l'abbé Terray après lui avoir fait des funérailles burlesques.

En juillet 1774, le peuple de Compiègne et de Paris manifeste aussi ouvertement que possible son opposition à l'intention apparente du nouveau souverain de poursuivre la politique de son grand-père : lorsque passe son carrosse, il reste parfaitement silencieux. (« Mon peuple est bien inconstant, remarque le roi, mais je lui pardonne, il ignore tout le bien que je me propose de lui faire » ; BN Fr 6681.) Mais le peuple sait ce qu'il veut, et quand Louis XVI se décide enfin à chasser Maupéou, il accueille la nouvelle en criant « Vive le roi ! » Lorsque, en novembre 1774, le souverain rappelle le Parlement, les poissonnières de Paris rendent leur hommage traditionnel en envoyant au-devant des dignitaires une délégation avec des bouquets de laurier. En tant que foyer de manifestation populaire de soutien et d'opposition, la lutte entre le roi et le Parlement disparaît pratiquement jusqu'à la grande crise de la fin des années 1780.

1775 apporte la guerre des Farines, et, avec les usuelles prises de grains, des attaques contre les fermiers et des plaintes contre les membres de la famille royale, accusés de vendre à leur profit le blé qu'ils accaparent. Au milieu des nombreux conflits de subsistance, arrive la nouvelle du retour en fonction des parlements de province. Dès lors, cette lutte se calme elle aussi, et, à la fin des années 1770, le journal de Hardy parle plus souvent des insurgés de l'Amérique du Nord que de quelconques rebelles en France. En 1777, par exemple, ce qui, à Paris, se rapproche le plus d'une rébellion, est l'arrivée d'une délégation de quelques paysans venus d'Alsace, qui, ayant déjoué la surveillance des troupes royales, vont se plaindre à Versailles des corvées que leur impose

leur abbé et suzerain. Un rassemblement occasionnel, une querelle pour des questions de préséance à l'occasion de processions, des attaques contre des douaniers, des rixes d'étudiants, sont les seuls signes d'agitation durant les six années suivantes.

En réalité, au début des années 1780, il faut une clairvoyance exceptionnelle pour comprendre qu'une révolution se prépare. La nouvelle décennie apporte bien sûr son lot de controverses à propos d'ouvrages aussi subversifs que *les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, le *Tableau de Paris* de Mercier, et les *Confessions* de Rousseau, que Hardy juge « singulier et bizarre » (BN Fr 6684, 17 juin 1782). Mais pour le grand public, les événements marquants sont les premiers vols en ballon des frères Montgolfier, le retour triomphant du marquis de La Fayette après ses campagnes aux Etats-Unis, la fin de la guerre d'Indépendance américaine en 1783, et, l'année précédente, les fêtes célébrant la naissance d'un nouveau dauphin.

Dans l'organisation de ces festivités, le gouvernement fait preuve d'une certaine prudence : « Pour diviser le peuple et l'amuser en même temps, note Mercier, les prévôts des marchands et échevins avaient eu la sage précaution de faire disposer en différents endroits de la capitale, tels que la nouvelle halle aux grains, quartier Saint-Honoré, qui avait été parfaitement bien arrangée, le nouveau marché aux veaux, quartier de la place Maubert, et l'ancienne demi-lune des boulevards, porte Saint-Antoine, etc., etc., des salles de danse avec orchestres de musiciens, et distribution de pain, de vin et de viande, comme des quartiers de dindons, dont on avait fait tuer un fort grand nombre; raison pour laquelle un mauvais plaisant s'était avisé de dire *qu'on n'avait aucun reproche à faire aux officiers municipaux qui s'étaient mis en quatre pour régaler le public* » (BN Fr 6684, 21 janvier 1782). Deux jours plus tard, on organise un bal masqué à l'Hôtel de Ville, avec des illuminations et des feux d'artifice en face, sur la place de Grève.

Les premiers conflits déclarés des années 1780 ont de même un air presque frivole. Hardy signale en 1780, 1781 et 1784 d'importants affrontements entre étudiants et gardes, dont le dernier est provoqué par une question d'examen contre laquelle s'insurgent les étudiants de rhétorique. Au cours de l'été 1784, un charivari se poursuit plusieurs nuits durant à côté du Palais de Justice, à l'occasion du remariage d'une veuve

de soixante ans avec un jeune orfèvre ; pour racheter le scandale, la femme fait don à son nouveau mari des biens qu'elle destinait à ses enfants. L'hiver suivant, la foule attaque à coups de boules de neige la voiture de Lenoir, lieutenant général de police, qui s'est révélé incapable d'organiser convenablement le déblayage des rues enneigées.

A première vue, 1785 ressemble aux années précédentes : elle commence par la traversée de la Manche en ballon, se poursuit avec l'arrestation de Beaumarchais après publication d'une lettre ouverte dans le *Journal de Paris,* et prend fin avec l'agression d'un garçon perruquier par une bande d'étudiants, au sortir du collège Mazarin. Mais 1785 connaît également des conflits qui rappellent les mouvements populaires de la décennie précédente. Cette année-là se forment des « Klubs » (pour reprendre l'orthographe de Hardy) de style anglais dans le périmètre du Palais-Royal. Une série de conflits industriels commence, qui ne s'achèvera que l'année suivante. Début mai, Lenoir prévient de justesse une petite rébellion, lorsque, au marché central, le prix du beurre atteint 42 sous la livre. Peu après, des processions de villageois défilent dans les rues de Paris et vont à la nouvelle église Sainte-Geneviève prier pour que prenne fin la terrible sécheresse. En juin, une chanson qui sent furieusement la révolte se met à circuler; elle tourne Lenoir en ridicule, et, dans le quatrième verset, s'en prend à tous les gens en place :

« Voyez ce ramas de cuistres,
Prêtres, moines et prélats ;
Procureurs, juges, ministres,
Médecins et magistrats ;
Ces uniformes sinistres
Leur tiennent lieu de savoir ;
Ah ! Que d'ânes sous *le Noir*... » (Bis)

(BN Fr 6685).

Le vent de la révolte souffle aussi du côté de Nantes, plus précisément à Couëron, où, au début de juillet, plus de mille personnes se rassemblent pour abattre les haies et faucher l'herbe d'une terre louée à la couronne par quatre ou cinq seigneurs. La même année voit une importante grève parmi les compagnons du bâtiment, qui abandonnent tous leurs chantiers,

tiennent une assemblée place Vendôme, et s'en vont demander une audience à Lenoir. Paris voit en outre une rixe entre civils et soldats (notamment des mercenaires suisses) au Palais-Royal, et une vente forcée de beurre au marché central. Ainsi, 1785 est une année riche en conflits.

Et de même toutes celles qui vont suivre, jusqu'au moment de la Révolution. 1786 s'ouvre sur l'opposition organisée des coursiers parisiens au nouveau syndicat que le gouvernement a mis en place pour la livraison des colis ; le 11 janvier, ils se rendent en masse à Versailles afin de se plaindre directement au roi. D'autres corporations suivent leur exemple, comme les compagnons charpentiers de Paris, soucieux de conserver le droit d'emporter chez eux les déchets de bois, ou les ouvriers de Lyon, qui protestent contre la nouvelle taxe épiscopale en raison de laquelle les aubergistes de la ville ont fermé leurs établissements, etc.

Hardy perçoit une révolution

Si les conflits abondent en 1785 et 1786, en 1787, l'agitation se transforme et prend un accent révolutionnaire. En convoquant en février l'assemblée des notables, Louis XVI et ses ministres espèrent convaincre les parlements de renoncer à leur opposition, découvrir un moyen de réduire la dette nationale ou d'équilibrer le budget, et mettre en place un programme de réformes administratives. Ils échouent, et la popularité du roi s'en ressent. Le 14 août, veille de l'Assomption, les poissonnières de Paris renoncent à aller à Versailles apporter à la reine le bouquet qu'elles lui offrent traditionnellement, et le 25, jour de la Saint-Louis, ce n'est que sur la pression du lieutenant général de police Thiroux de Crosne, rapporte Hardy, qu'elles s'en vont saluer le roi.

A la mi-août, Louis XVI exile à nouveau le Parlement de Paris, cette fois-ci à Troyes, où ses membres sont accueillis comme des héros. Aussitôt après, il envoie ses frères tenir des lits de justice (séances où le roi impose directement, personnellement et arbitrairement son autorité dans une procédure législative) avec la Chambre des Comptes et la Cour des Aides afin de légaliser de nouvelles taxes.

Comme à l'accoutumée, les clercs de justice entrent immédiatement en action. Ils brûlent les édits et rédigent des placards séditieux, tandis que les espions de la police se font attaquer dans les rues. Alors que les clercs

du Châtelet parlent d'occuper cette cour, et que l'assemblée générale qui s'y tient envoie une députation au roi pour déplorer l'exil du Parlement, des troupes commencent à patrouiller aux alentours et dans la cour même du Palais de Justice. Cependant, la nouvelle arrive que le Parlement de Bordeaux vient d'être exilé à Libourne, et leurs collègues encore en place multiplient leurs déclarations de soutien aux parlementaires en exil.

Fin septembre, le roi cède : il suspend les nouveaux impôts en faveur d'une augmentation des anciens, puis rappelle le Parlement de Paris. Pour fêter l'événement, on brise des vitrines, on lance des pétards, et on brûle une effigie de Calonne à côté du Palais de Justice. A l'ouverture d'une session extraordinaire, le Parlement reçoit une ovation, et les poissonnières viennent offrir des bouquets à ses membres. Entre eux et le souverain commence alors une nouvelle série d'affrontements à propos d'un emprunt pour couvrir la dette. Le roi tente d'affaiblir le Parlement en excluant de ses débats princes et pairs du royaume, en exilant l'intraitable duc d'Orléans, et en arrêtant deux des principaux conseillers. Mais les difficultés ne se limitent pas à Paris. Tandis que 1787 touche à sa fin, Hardy apprend que Louis envoie des troupes à Libourne pour forcer le Parlement de Bordeaux qui s'y trouve en exil à choisir entre l'enregistrement des derniers décrets et sa dissolution.

Les parlements ne cèdent pas. Le 17 janvier 1788, celui de Paris envoie une délégation à Versailles plaider le rappel du duc d'Orléans et la libération de ses membres emprisonnés. C'est la première d'une succession de tentatives parlementaires qui toutes se soldent par des échecs plus ou moins cuisants. Début mars, on apprend de Toulouse l'arrestation de l'avocat général du Parlement de la ville, et l'enregistrement forcé de la dernière loi fiscale. Les Toulousains manifestent en faveur de leur Parlement et tentent d'incendier la maison du commandant militaire du Languedoc. Six semaines plus tard, les agents du roi dissolvent un régiment dont plusieurs officiers ont refusé de prendre part à l'arrestation de l'avocat général.

Le Parlement de Paris continue d'adresser des remontrances solennelles au roi, et le roi continue de les ignorer. Hardy se met à parler de « la future révolution », entendant par là non le renversement de la monarchie, mais, au contraire, la suppression du Parlement par ladite monarchie. Le soir du 4 mai, la police royale tente sans succès d'arrêter

deux nouveaux conseillers. (Jean-Jacques IV Duval d'Eprémesnil et Anne-Louis Goislard de Montsabert, membres de différentes chambres d'enquête au sein du Parlement, se sont depuis longtemps fait connaître comme chefs de la bruyante opposition au « despotisme ministériel » ; le 3 mai, Duval d'Eprémesnil a obtenu l'adoption d'un décret interprétant les « lois fondamentales » du royaume dans un sens favorable aux droits du Parlement; Stone, 1981, pp. 30-31, 158-169.)

Le jour suivant, tandis qu'une nouvelle délégation parlementaire s'efforce en vain de protester à Versailles, des troupes cernent le Palais de Justice. Elles ne laissent entrer ni sortir personne, et exigent qu'on leur livre Duval et Goislard. Selon Hardy, les membres du Parlement se mettent « unanimement » à crier : « NOUS SOMMES TOUS, MONSIEUR, DUVAL ET GOISLARD. C'EST NOUS TOUS QU'IL FAUT QUE VOUS ARRETIEZ » (BN Fr 6686). Cependant, les deux conseillers se rendent le lendemain, 6 mai, après avoir pris congé de leurs collègues. Tandis qu'une voiture les emmène, la foule massée près du Palais de Justice parvient presque à les libérer. (Deux jours plus tard, des jeunes gens chassent de la place Dauphine le comte d'Argoult, officier qui les a arrêtés.) Comme par réflexe, le reste du Parlement dresse sur-le-champ une requête officielle demandant leur libération.

L'affrontement devient plus virulent. Le 8 mai, au lit de justice de Versailles, le Parlement refuse tout net d'enregistrer les décrets royaux concernant la réorganisation de l'administration fiscale et des cours du royaume. Vers cette époque, Hardy commence à employer le mot de « patriotes » pour qualifier les opposants au roi.

La capitale apprend bientôt qu'une résistance patriotique se manifeste également à Toulouse, Rouen, Rennes, Aix et surtout Grenoble. A Toulouse, le Parlement va jusqu'à arrêter et chasser de la ville l'intendant d'Orléans, porteur des ordres du roi. Cependant, c'est toujours à Paris que se joue l'action principale : délibérations illicites et refus de délibérer de la part des juristes du Châtelet, couplets subversifs applaudis au théâtre, refus du Grand Conseil du roi de collaborer avec les cours projetées, etc. Le 25 mai, Hardy signale au Palais de Justice une affiche proclamant :

> « Palais à vendre,
> Conseillers à louer,

Ministres à pendre,
Couronne à donner. »

(BN Fr 6686)

Dix jours plus tard, Hardy note que « dans le désordre que faisait naître la révolution actuelle, les effets royaux n'avaient plus cours à la Bourse, et l'on ne pouvait plus réussir à y conclure aucune espèce de négociation » (BN Fr 6686, 5 juin 1788). Les conflits entre policiers et passants se multiplient. Si les clercs de justice continuent à mener les attaques, ils ne sont pas les seuls à agir. Le 16 juin, par exemple, une foule oblige la police à relâcher un groupe d'ouvriers agricoles migrants qu'elle vient d'arrêter dans la rue des Lombards.

La nouvelle se répand que . Dijon, Rennes, Pau et Grenoble sont à deux doigts de l'insurrection. De Grenoble, Hardy apprend que 5 000 hommes armés sont descendus de la montagne pour défendre les membres du Parlement de la séquestration royale ; après avoir forcé les portes de la ville, ils y ont fait rentrer le premier président du Parlement, puis ont commis diverses déprédations et se sont battus avec les troupes royales. Le 7 juin, jour où ces événements se sont produits, se fera connaître sous le nom de « Journée des Tuiles ». En juillet, une douzaine de délégués de la noblesse bretonne venus soumettre leurs doléances au roi se font incarcérer : ils resteront à la Bastille jusqu'au mois de septembre. Les affiches anonymes dont se couvrent les murs de Paris laissent craindre une rébellion générale. En outre, Hardy commence à signaler des blocages et des prises de grains ou de pain en province, alors qu'il ne s'en était plus produit depuis une douzaine d'années. Des gardes armés réapparaissent dans les marchés de Paris. La capitale retrouve l'état d'alerte qu'elle a connu au milieu des années 1770.

En août, des manifestations plus bruyantes que jamais saluent la démission du Premier ministre Loménie de Brienne et la nomination de Necker pour le remplacer. Le 27, la foule rassemblée place Dauphine assiste au procès parodique du cardinal Brienne, représenté par un mannequin en robe épiscopale. « Après avoir sorti ce mannequin devant la statue équestre de Henri IV et l'y avoir fait mettre à genoux, rapporte Hardy, on lui fit faire tout le tour de la place, puis, après lui avoir lu son arrêt de condamnation, et lui avoir fait demander pardon à Dieu, au Roi

et à la Justice ainsi qu'à la Nation, on l'éleva ensuite au bout d'une perche pour que tout le monde pût le mieux voir, et on le jette enfin dans le bûcher allumé d'avance » (BN Fr 6687). Les meneurs – pour la plupart sans doute des clercs de justice – lisent de même un pseudo-jugement contre le chancelier Lamoignon, responsable de la grande réforme judiciaire que le gouvernement tente d'imposer. Tard dans la soirée, une rixe entre la troupe et une bande de jeunes gens fait plusieurs blessés graves près du Palais de Justice.

A l'aube du lendemain, le guet bloque les entrées de la place Dauphine. « La jeunesse secondée par une populace nombreuse » (pour reprendre l'expression de Hardy) force les barrages et tue trois soldats. Du côté des civils, on compte près de cinquante blessés (BN Fr 6687). Le 29, le guet affronte une fois de plus une foule de jeunes gens : « Vers les *sept heures du soir,* écrit Hardy, le guet à pied et à cheval ayant eu des ordres de ne point paraître dans le quartier du Palais, et la jeunesse turbulente secondée de la populace qui avait projeté de venir leur déclarer une espèce de guerre ouverte se trouvant enhardie encore par leur absence, commence à s'attrouper sur le Pont-Neuf et à la place Dauphine, dans l'intérieur de laquelle on est obligé de fermer les boutiques ainsi que d'illuminer la façade de toutes les maisons avec celles de la rue du Harlay. Vers *neuf heures,* la populace du faubourg Saint-Antoine et celle du faubourg Saint-Marcel, étant venues augmenter le nombre des polissons du quartier, le désordre ne fait qu'augmenter progressivement ; et au lieu de se borner à tirer simplement des fusées en pétard, qui incommodaient déjà suffisamment les habitants de ce canton, on allume alors un feu très considérable au milieu de la place Dauphine, on alimente ce feu avec tout ce qu'on peut apporter des environs, comme la guérite de la sentinelle étant sur le Pont-Neuf près du cheval de bronze, les boutiques des marchandes d'oranges et de citrons placées au même endroit et qui n'étaient construites que de planches, les claies de plusieurs boutiques des marchands de volaille du quai de la Vallée, au risque d'incendier les maisons du voisinage ; on brûle dans ce feu l'effigie de M. de Lamoignon, garde des Sceaux de France, toujours en place après lui avoir fait faire amende honorable » (BN Fr 6687). Avant que la nuit ne s'achève, la bataille qui se déroule place de Grève entre une foule d'émeutiers et la garde de Paris a fait sept ou huit morts (Rudé, 1959, p. 32).

Avec la menace d'autres rassemblements, une attaque contre le poste de garde de l'île Saint-Louis, et le prix du pain qui ne cesse de monter, des détachements du guet, de la garde française et de la garde suisse patrouillent bientôt sur les marchés et les places de Paris. Le 5 septembre, des renforts arrivent, ce qui entraîne d'inévitables affrontements entre la troupe et les civils. Une rixe typique se produit le 13 à la porte Saint-Martin, où un marchand de limonade se prend de bec avec des gardes français, et, recevant l'ordre de s'en aller, résiste avec l'appui des passants qui se sont attroupés.

Le lendemain, le chancelier Lamoignon perd son poste, et les festivités de la place Dauphine recommencent. (Lamoignon est l'héritier du fief de Basville, jadis siège du hardi intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville ; ainsi, pour les rimailleurs de l'époque, rien n'est plus facile que de tourner des éloges sarcastiques « à Basville Lamoignon », qu'il faut lire, bien sûr, « à bas, vil Lamoignon ». Six mois plus tard, le chancelier déchu part avec son fusil au milieu du domaine de Basville, où il se donne la mort.) Cette fois, les effigies qu'on brûle ne représentent pas seulement Lamoignon et Brienne, mais également le chevalier Dubois, commandant du guet. Lorsque, une semaine après, le roi rappelle le Parlement, les fêtes, parades et illuminations débordent la place Dauphine et gagnent toute une partie de la capitale. Mais le Parlement, qui a déjà interdit les feux d'artifice, publie un décret proscrivant les rassemblements.

Les jours suivants, les rassemblements n'en continuent pas moins. On annonce que Necker suspend la construction du nouveau mur d'octroi entourant Paris (pour populaire qu'elle soit, cette suspension condamne 4000 hommes au chômage), que les Parlements de province vont rentrer d'exil, et qu'une nouvelle assemblée des notables se réunira prochainement. Par ailleurs, la surveillance exercée par le guet et les augmentations continuelles du prix du pain suscitent une résistance populaire toujours plus marquée ; cependant, il ne se produit aucune prise de grain durant le reste de l'année.

Celles-ci reprennent au début du printemps 1789. Auparavant, des affrontements ont lieu à Rennes et Fontainebleau entre la noblesse et le Tiers Etat. Puis paraît le pamphlet de Siéyiès, *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?,* qui reste quelque temps anonyme, et dont Hardy estime qu'il «

doit être distingué singulièrement » (BN Fr 6687, 3 février 1789). Enfin, on apprend que des « révoltes provoquées par le prix du pain » se produisent à Reims, Toulon et Nancy (BN Fr 6687, 17 mars et 3 avril 1789). Mais le moment approche où doivent se réunir les Etats généraux attendus depuis si longtemps. A partir de la mi-avril, les 60 districts de Paris élisent leurs députés et font la liste de leurs doléances. Puis vient le tour de l'assemblée municipale. Le Tiers Etat de la prévôté et du vicomté de Paris se réunit au palais de l'archevêque, tandis que des troupes patrouillent dans la ville. Par la suite, le Tiers Etat de Paris repousse les efforts déployés par la noblesse pour se joindre à leurs assemblées : pour l'instant, il estime préférable de ne pas mélanger les intérêts des différents Etats.

Au bord de l'insurrection

Au milieu de la réunion et des négociations, se produit une quasi-insurrection. Dans l'après-midi du 27 avril, rapporte Hardy : « Les Parisiens s'effrayent beaucoup, et même jusqu'à fermer leurs boutiques en différents endroits, d'une espèce d'insurrection populaire qui s'était étendue du faubourg Saint-Antoine dans le quartier Notre-Dame. C'était une portion considérable d'ouvriers soi-disant de ce faubourg, soulevés par des brigands contre le nommé *Réveillon,* très riche fabricant de papiers peints pour meubles, et un autre particulier assez opulent, nommé *Henriot,* salpêtrier, tous deux amis et habitants du même faubourg » (BN Fr 6687).

Rappelons brièvement l'épisode que nous avons déjà évoqué : Au cours des assemblées pour l'élection du Tiers Etat, Réveillon et Henriot ont défendu la limitation des salaires et le contrôle des prix alimentaires pour maintenir constants les salaires réels. En fait, Réveillon se trouve à l'assemblée quand sa maison est attaquée. Ce n'est pas la première fois qu'il fait parler de lui. Tout le monde sait que cet ancien ouvrier – il s'est mis à son compte dans les années 1750 – est le propriétaire de la Folie Titon, une somptueuse demeure de la rue de Montreuil. Avec ses 400 employés, il est l'un des plus grands industriels du faubourg. En 1777, il a obtenu un décret du conseil royal brisant une grève dans son atelier de Courtelin-en-Brie (AN $AD^{XI}2^{I}$ 26, 25 février 1777). On raconte qu'en

octobre 1787, le couple qui lui sert de portiers a engagé un aide et tué l'un de ses ouvriers (BN Fr 6686, 9 octobre 1787). Bref, il passe pour être devenu très riche en exploitant les travailleurs.

Dans la nuit du 26 au 27 avril, des ouvriers furieux se rassemblent au faubourg Saint-Marceau, rive gauche, pour se plaindre de Réveillon et d'Henriot. Le lundi 27, ils marchent de Saint-Marceau à Notre-Dame, au palais de l'archevêque, où se trouvent réunies les assemblées électorales du clergé et du Tiers Etat. Devant cette menace d'invasion, le clergé annonce qu'il renonce à ses privilèges, tandis que le Tiers Etat envoie place Maubert une délégation qui réussit à détourner la marche.

On apprend ensuite que les ouvriers ont brûlé place de Grève des effigies de Réveillon et d'Henriot avant de se rendre au faubourg Saint-Antoine. Empêchés par la garde française d'atteindre la maison de Réveillon, ils se consolent en mettant celle d'Henriot à sac. Le mardi 28, des attroupements se forment dans le faubourg, le lieutenant général de police poste 350 gardes à proximité de la maison de Réveillon, des ouvriers arrivent en masse du faubourg Saint-Marceau, et bientôt, des milliers de personnes envahissent le quartier.

Le duc d'Orléans, qui passe par là en revenant des courses, improvise un discours et distribue de l'argent à son auditoire. Lorsque la duchesse apparaît dans son carrosse, les soldats se soumettent à ses ordres et ouvrent les barrières qui bloquent la rue de Montreuil. Un flot d'ouvriers s'engouffrent derrière elle, forcent la porte de Réveillon, sortent et brûlent une grande partie du contenu de sa maison, vident sa superbe cave, et résistent aux renforts venus les arrêter. Dans la bataille qui suit, une douzaine de soldats et plusieurs centaines d'émeutiers sont tués avant que l'ordre ne soit rétabli.

Le lendemain, Hardy respire plus à son aise : « Le faubourg Saint-Antoine, explique-t-il, était enfin devenu un peu plus tranquille, par la précaution prise de le bien garnir de troupes de toute espèce, et de placer à l'entrée, près du corps de garde du guet à cheval, deux pièces d'artillerie de campagne chargées à mitraille pour en imposer davantage ; qu'on avait aussi placé dans la place de Grève un détachement assez considérable du régiment de *Royal Cravatte* cavalerie, sous les armes, tandis que des patrouilles de soldats du régiment des gardes françaises et de celui des

gardes suisses circulaient dans les différents quartiers, composées chacune de sept hommes, la baïonnette au bout du fusil » (BN Fr 6687).

On a soin de condamner deux pillards (un débardeur et un fabricant de couvertures) le même jour, et de les pendre dès le lendemain place de Grève, où de nombreuses troupes assurent l'ordre. Les interrogatoires et les procès qui suivent prennent presque trois semaines. Le 18 mai, les juges royaux condamnent à mort Pierre-Jean-Baptiste-Nicolas Mary (scribe au Palais de Justice, âgé de vingt-quatre ans) et Marie-Jeanne Trumeau (vendeuse de quarante ans, femme d'un garçon de courses). Ils sont accusés :

« Ledit Mary d'avoir, le mardi 28 avril dans l'après-midi, étant à la tête d'un nombre considérable de gens attroupés, arraché à deux particuliers dans la grande rue du faubourg Saint-Antoine leurs épées, en disant vouloir s'en servir contre les troupes ; d'avoir, armé de ces deux épées, marché à la tête de ces gens attroupés, et tenu des propos tendant à fomenter et exciter les attroupements, émeute et sédition, qui avaient lieu audit faubourg Saint-Antoine ; d'avoir ensuite, toujours suivi d'un grand nombre de gens attroupés, parcouru différents quartiers de cette ville – et par ses propos, ses démarches et ses gestes menaçants, il inspirait l'alarme et l'effroi à ceux qui le rencontraient; et en outre, véhémentement suspect d'avoir participé aux attroupements qui avaient commencé la veille ; et d'avoir même, armé de bûches (ainsi que ses complices), arrêté des particuliers dans leurs voitures en annonçant le dessein qu'ils avaient d'exercer des violences envers un particulier, dont la maison et celle d'un autre particulier ont été pillées et ravagées par suite des dits attroupements, émeute et sédition. Ladite Marie-Jeanne Trumeau, fille Bertin, d'avoir excité par les propos les plus violents à piller et ravager la manufacture de papier du Sieur Réveillon, qu'elle déclare elle-même dans ses interrogatoires regarder comme un honnête homme et père des pauvres ; d'avoir, au moment de l'attroupement, distribué à cet effet à différents particuliers des bûches et bâtons ; d'avoir même forcé plusieurs autres particuliers à en prendre, en leur disant de se réunir aux gens attroupés ; d'avoir indiqué un passage pour s'introduire dans ladite manufacture; et d'avoir enfin, après le pillage d'icelle, distribué des morceaux de rouleaux de papiers peints, en criant : à la Réveillon » (AN Y 10530).

Tous les deux doivent être pendus à la porte Saint-Antoine, mais Trumeau, qui est enceinte, échappera à la mort. Cinq autres partent aux galères, et quant aux vingt-six prisonniers qui restent, ils seront libérés en juillet, alors que la Révolution se précise. Paniqué, Henriot s'enfuit à Vincennes, après quoi on n'entend plus parler de lui. Réveillon, qui a l'étrange idée de se réfugier à la Bastille, finira par émigrer en Angleterre.

Le roi contre le peuple

Une semaine après que Réveillon et Henriot ont été conspués par la foule au faubourg Saint-Antoine, les Etats généraux s'ouvrent à Versailles. L'atmosphère de Paris est lourde de menaces ; selon Hardy, après le sac de la maison de Réveillon, les autorités ont triplé la garde. Des escouades de quatorze cavaliers, sabre au clair, et des détachements de dix membres du guet à pied patrouillent dans les rues. Tandis que des rumeurs d'intrigues aux Etats généraux filtrent de Versailles, la nouvelle de conflits de subsistance en province arrive à Paris. Mais les troupes maintiennent l'ordre dans la capitale.

Ce calme angoissant dure un mois. Le 22 mai, on commence à vendre dans les rues les sentences prononcées contre Mary, Trumeau et autres condamnés de l'affaire Réveillon. Ils quittent le même jour la prison du Châtelet dans des charrettes portant les mots *séditieux* ou *pillards,* et suivent en sens inverse le trajet des entrées officielles dans Paris, passent par Notre-Dame pour y faire publiquement pénitence, puis par la place de Grève et le long de la rue Saint-Antoine, protégées par de nombreuses troupes, pour atteindre enfin la place de la porte Saint-Antoine, à côté de la Bastille, où les attendent le gibet, le pilori et les fers à marquer.

L'exécution de Mary et le châtiment des autres pillards ne suscitent toutefois aucune insurrection. Les seuls désordres que connaît Paris ces jours-là se produisent à la rue Saint-André-des-Arts, où, le 25 mai, des passants obligent des espions de la police à libérer un groupe de mendiantes qu'ils viennent d'arrêter. La véritable insurrection prendra corps à Versailles, lorsque, le 19 juin, le Tiers Etat se déclare Assemblée nationale, et, privé de son lieu de réunion, se rassemble au Jeu de Paume et jure de demeurer uni.

Le 23 juin, faisant au mieux un travail difficile, le roi s'adresse au Tiers Etat. Necker, qui juge trop limitées les réformes qu'il propose, s'abstient de paraître, et l'on commence à murmurer que le roi l'a congédié. Le soir même, la « populace inquiète » – selon l'expression de Hardy – se précipite de Paris à Versailles, s'introduit dans le palais et demande à voir le roi. La garde refuse de lever les armes comme elle en reçoit l'ordre, et seule l'apparition de Necker décide la foule à s'en aller.

Cette résistance de la garde versaillaise sert de détonateur. Les jours suivants, plusieurs compagnies de soldats, chargés de patrouiller dans Paris, refusent d'obtempérer. Le 28, un groupe de mutins se rendent au Palais-Royal (siège des orateurs populaires) et annoncent leur refus de servir. Lorsque leur colonel met quatorze d'entre eux aux arrêts, trois cents personnes marchent du Palais-Royal à la prison où ils se trouvent, exigent leur élargissement, et rentrent avec eux au palais pour y faire un dîner triomphal. Durant les jours qui suivent, la foule arrache des mains de la police deux nouveaux groupes de prisonniers. Bien que le défi du Tiers Etat ait décidé le roi à masser des troupes autour de Paris, les autorités commencent à perdre le contrôle intérieur de la ville.

Puis la rumeur devient réalité : le 11 juillet, le roi renvoie Necker. Le lendemain, dimanche 12, les orateurs du Palais-Royal – y compris Camille Desmoulins – parlent en force et soulèvent l'enthousiasme de leur auditoire. Des milliers de personnes défilent dans les rues, avec des drapeaux noirs et des bustes en cire de Necker et du duc d'Orléans. Les manifestants se battent avec les troupes royales à la place Vendôme et aux Tuileries. Plus grave encore, un détachement de gardes françaises se joint à eux pour attaquer le régiment allemand qui tente de faire évacuer les Tuileries : « Le peuple ne vit pas sans indignation cet appareil militaire, rapporte un clerc de justice du Châtelet. Tout le monde du palais vint à la place Louis XV avec les deux bustes de M. le duc d'Orléans et de M. Necker, et s'approche même de la troupe, l'injurie, la menace et lui jette des pierres. Les soldats, se voyant ainsi maltraités, perdent toute retenue, fondent sur le peuple à coups de fusils et de sabres. Celui-ci ne recule pas : les pierres qui se trouvaient là pour la construction du nouveau pont lui servent d'armes » (BN Fr 13713). Les mercenaires allemands finissent par se retirer. Paris est pratiquement en guerre.

L'alliance des gardes françaises et du peuple continue. Le soir du même jour, à la chaussée d'Antin, « une quantité de peuple mal habillé » attaque et brûle la barrière de l'octroi sans que les gardes postés là n'interviennent ; au cours de la nuit, sur les 54 barrières de la ville, 40 vont subir le même sort (Godechot, 1965, p. 241). Ces attaques sont menées par les cabaretiers, qui, depuis cinq ans, luttent contre l'extension de l'octroi parisien. Selon les employés de la barrière de Picpus, le 13, vers 4 heures du matin : «nous avons aperçu une troupe de brigands qui venaient par la rue Saint-Denis... à notre bureau de la barrière de Picpus, où nous étions tous en fonction. Ils nous ont demandé si nous étions du Tiers Etat ; leur ayant répondu que oui, ils nous ont sommés de travailler avec eux, et cela, le plus malhonnêtement. Loin de leur obéir, nous nous sommes chacun de nous retirés avec précipitation, et nous nous sommes réfugiés chez le sieur Duret, maître perruquier et propriétaire d'une maison sise faubourg Saint-Antoine en face de ladite barrière, où, étant dans une chambre au premier, nous avons vu à travers les fenêtres tous ces brigands, l'un tenant une épée, l'autre une masse, et les autres d'autres armes offensives, lesquels se sont mis à casser les carreaux des roulettes, contrôle et recette dépendant de ladite barrière, et ont ensuite entré dans la brigade contrôle recette et autres appartements dépendant de cette maison, où ils ont tiré indistinctement de tous les appartements des effets de toutes espèces, et les ont jetés sur la pavée et les ont mis en tas. Ensuite, deux d'entre lesdits scélérats, dans lequel était le nommé Cœur de Bois, connu pour fraudeur, armés d'une épée nue sont descendus au-dessous de la barrière chez un particulier de nous inconnu, où ils se sont fait donner du feu, les armes en main ; ensuite, les deux scélérats sont remontés et ont mis le feu aux effets qu'ils avaient mis sur le pavé... »

Au moment où la garde bourgeoise arrive pour les chasser, les « brigands » ont brûlé tout ce qui se trouve dans les bureaux (AN z^{1a} 886). Quoique nous n'ayons aucun témoignage de réjouissances à Picpus, ailleurs les Parisiens dansent autour des barrières qu'ils viennent de détruire. Au cours de ces festivités, les inlassables poissonnières passent le mur de l'octroi, coupent un jeune arbre, le ramènent en ville et le plantent au milieu des Tuileries, sous les fenêtres du Palais-Royal (Ozouf, 1977, p. 46).

A l'aube du 13, les gardes françaises se joignent à une bande d'ouvriers et de petits bourgeois qui pénètrent de force au monastère de Saint-

Lazare, libèrent les détenus qui s'y trouvent, vident une bonne partie de la cave et des réserves des moines, emmenant 53 charretées de grain pour les vendre au marché central. La libération de prisonniers est à l'ordre du jour : ce même matin, Hardy signale l'apparition d'une affiche invitant la population à s'assembler à 17 heures devant la prison de Bicêtre, dont le gardien sera contraint d'ouvrir les portes et de relâcher les détenus aux environs de 23 heures. Partout, le peuple est en action ; le tocsin sonne dans les paroisses pour convoquer les assemblées locales. Maintes d'entre elles forment des milices civiques qui patrouillent dans les rues pour maintenir l'ordre. Mais il leur faut des armes, et de nombreux miliciens passent la journée à en chercher. L'assemblée électorale de l'Hôtel de Ville envoie une délégation en demander aux Invalides, dont le gouverneur répond qu'il doit transmettre la requête à Versailles.

A l'Hôtel de Ville même, les miliciens rencontrent quatre-vingts députés des Etats généraux. Vers huit heures du soir, Hardy voit « sept à huit cavaliers du Tiers Etat, ayant l'épée nue à la main, suivis d'environ *trois cents* soldats du régiment des gardes françaises, grenadiers et autres, sous les armes et tambour battant, commandés par des sergents sous-officiers, et suivis d'une multitude considérable d'insurgents armés de toutes manières et sous différents costumes, ayant également des tambours. Ils allaient, disait-on, à la place de Grève pour faire honneur à la députation des *quatre-vingts* députés des *Etats généraux,* lorsqu'ils arriveraient de *Versailles* à l'Hôtel de Ville » (BN Fr 6687). L'assemblée électorale siège toute la nuit, tandis que la milice populaire patrouille dans la ville, et que, sous sa protection, des groupes vont chez les spéculateurs présumés, y compris les chartreux, réclamer leurs réserves de grain.

Le lendemain, c'est-à-dire le 14 juillet, le tocsin sonne encore pour inviter les citoyens à se réunir par quartier. A l'aube, une nouvelle députation – forte d'un millier de personnes parmi lesquelles beaucoup arborent la cocarde tricolore – se rend aux Invalides pour réclamer des armes. Le gouverneur proteste, les invalides qui sont censés défendre la forteresse font mine de résister, mais les manifestants n'ont guère de difficulté à entrer. Une fois en possession des armes, ils vont à la Bastille, à l'autre bout de la ville, chercher des munitions. Selon le récit de Hardy : « Dans l'après-midi, on apprend qu'on s'était transporté au château de la Bastille, pour en sommer au nom des Parisiens le gouverneur, le marquis

Delaunay, de livrer les armes et autres munitions de guerre qu'il avait à sa disposition ; que sur son refus, les ouvriers du faubourg Saint-Antoine avaient entrepris de faire en forme le siège de ce château ; que le gouverneur avait d'abord fait tirer à mitraille ; que le peuple, le long de la rue Saint-Antoine, faisait paraître et disparaître alternativement un drapeau blanc, comme s'il eût demandé à capituler, et redoublant en même temps les décharges de son canon ; que du côté des deux ponts-levis qui fermaient l'entrée de la première cour, ayant simulé un consentement d'accorder les demandes d'armes et ordonné qu'on ouvrît la porte du petit pont-levis pour laisser entrer une bonne partie de ceux qui s'y trouvaient, la porte fermée et le pont-levis remonté, il avait fait fusiller toutes les personnes qui occupaient la première cour, parmi lesquelles se trouvaient trois électeurs... venus pour traiter avec lui... ; mais qu'alors, la milice bourgeoise... fatiguée d'un procédé aussi barbare envers ses concitoyens, dont elle entendait les cris, et secondée par des grenadiers du régiment des gardes françaises... avait consommé la prise du château en moins de trois heures » (BN Fr 6687).

Les vainqueurs se rendent ensuite à l'Arsenal voisin, où ils s'approvisionnent en poudre. Quittant l'Hôtel de Ville pour aller au Palais-Royal répondre de l'accusation selon laquelle il s'apprêterait à livrer Paris au roi, Flesselles, président du comité permanent, est abattu d'un coup de fusil place de Grève, où on lui tranche la tête pour la présenter à la foule. (Trois mois plus tôt seulement, le roi a nommé Flesselles prévôt des marchands en remplacement de Le Peletier de Mortfontaine, qui a donné sa démission pour protester contre la décision royale de placer les élections des Etats généraux sous la direction du Châtelet, toujours sous le contrôle du roi, plutôt que de l'Hôtel de Ville ; les Parisiens ont donc certaines raisons de le croire vendu au roi.) Le même soir, les corps du gouverneur de la Bastille, du gardien des poudres de l'Arsenal et de deux invalides pendus pour avoir tiré sur le peuple sont exposés en place de Grève. A neuf heures, les Parisiens illuminent leurs fenêtres comme ils le font pour célébrer les victoires militaires, les naissances et les mariages royaux. La milice armée, le peuple en possession de la Bastille, la nation est bien engagée sur le chemin de la Révolution.

Le 15 juillet confirme la victoire populaire. Tandis qu'à Versailles, le roi adresse un discours conciliant aux Etats généraux, à Paris, les

assemblées de quartier se réunissent, la milice civique s'entraîne, le peuple commence à démanteler la Bastille, et de nombreuses troupes royales viennent à la place de Grève s'unir aux Parisiens dans un mouvement qui va se poursuivre durant les jours suivants. Le soir, les membres de l'Assemblée nationale rentrent de Versailles, descendent de leurs voitures, et, entourés de miliciens, marchent jusqu'à l'Hôtel de Ville escortés par la foule. Puis, renouant avec la coutume, ils vont à Notre-Dame pour un Te Deum impromptu.

Le lendemain, cédant au vœu du peuple, le roi rappelle Necker et retire les troupes qui cernent la capitale. Le 17, il se décide à faire un pèlerinage de Versailles à Paris, laisse sa garde du corps aux limites de la ville, quitte sa voiture et continue à pied jusqu'à la place de Grève et à l'Hôtel de Ville au milieu d'une centaine de députés et de ceux cents cavaliers de la milice civique. Cependant, aucun Te Deum ne lui est proposé, et il repart sans être allé à Notre-Dame. Le trajet du retour le conduit à la place Louis XV, qui deviendra bientôt la place de la Révolution.

« On ne pouvait revenir de son étonnement quand on réfléchissait à la suite d'événements dont on avait été témoin depuis le commencement de la semaine », note Hardy (BN Fr 6687, 17 juillet 1789). Pour lui, l'insurrection a sauvé Paris du massacre auquel auraient pu se livrer les 30000 soldats massés à ses portes. Maintenant, une alliance difficile se forme; tandis que le peuple bat en brèche les structures de l'Ancien Régime, la bourgeoisie s'efforce d'en créer de nouvelles. Assemblées, comités, milices et délégations remplacent progressivement le pouvoir royal. Paris est aux ordres de ses assemblées, et sous la surveillance étroite de ses diverses milices. Les théâtres sont fermés, les portes de la ville soigneusement gardées; bientôt, c'est sous le contrôle de la milice que sont perçus les droits d'entrée dont le peuple se croyait libéré.

Après l'excitation des premiers jours, la Révolution entre dans la routine : rencontres continuelles des assemblées de quartier, patrouilles des nouvelles forces militaires, discours et débats au Palais-Royal. Les autorités parisiennes se mettent en quête de grain dans l'arrière-pays. De Saint-Germain-en-Laye, de Corbeilles et d'autres agglomérations des environs de la capitale arrive la nouvelle de conflits de subsistance. En

fait, la milice parisienne des clercs de justice prend part à la pacification de Corbeilles.

Un autre détachement de milice part à Compiègne chercher Berthier de Sauvigny, l'intendant de Paris, accusé de trahison. Entre-temps, les habitants de Viry ramènent Foulon, beau-frère de Berthier et ancien conseiller royal, qui passe pour avoir dit que le peuple affamé pouvait manger de la paille. Nicolas Ruault, un libraire qui se trouve place de Grève lorsque Foulon arrive, rapporte que les paysans qui l'ont pris ont remplacé par une corde de paille son écharpe de fonction. Et quand ses bourreaux montrent à Berthier la tête coupée de son beau-frère, sa bouche est pleine de paille. C'est alors à Berthier de mourir. « En un instant, écrit Ruault, son corps fut mis en lambeaux; sa tête et son cœur furent portés tout sanglants sur le bureau des électeurs. Un tel spectacle fit frémir d'horreur le marquis de La Fayette; il donna soudain sa démission de colonel de la milice bourgeoise ; mais les municipaux le supplièrent de ne pas les abandonner dans ces terribles moments; il reprit son poste (Ruault, 1976, p. 158).

Pour la place de Grève, c'est la fin des massacres, le début des solennités. La municipalité s'occupe de rétablir l'ordre aux alentours de l'Hôtel de Ville. Le 29 juillet, quand Necker arrive à Paris, les patriotes ont illuminé le Palais-Royal : « Sous toutes les arcades des galeries, on avait placé un lustre environné d'une guirlande de lampions de couleurs diverses ; de toutes parts, on voyait des transparents portant ces mots : *Vive le Roi, vive la Nation, vive M. Necker; les onze arcades* du *Club* étaient également illuminées, mais d'une manière plus remarquable; on avait mis au milieu en transparent ces mots *Club national,* et des deux côtés, également en transparent, les portraits du *roi* et de *M. Necker »* (BN Fr 6687). Un concert couronne les réjouissances. Le lendemain, une foule nombreuse accueille Necker en place de Grève, et la ville entière est illuminée.

Au cours des deux mois qui suivent, Paris et sa région présentent un contraste frappant. Dans la capitale, chaque groupe tient à faire connaître publiquement son soutien à la cause populaire. La deuxième semaine d'août, par exemple, voit une succession de cortèges – milice, bannières, tambours et civils en habits de fête – organisés par les paroisses et les corporations. Les membres de ces dernières défilent d'un pas martial,

tandis que les femmes et les filles des paroisses, placées sous la conduite d'un prêtre et habillées de blanc, portent du pain bénit par les rues. A la dimension d'intercession qu'ont traditionnellement ces processions lors des sécheresses et des disettes, s'ajoute la fonction nouvelle de déclaration d'adhésion au mouvement populaire de résistance. D'ordinaire, ces cortèges vont du lieu de réunion habituel du groupe à l'église Sainte-Geneviève, à Notre-Dame, puis à l'Hôtel de Ville ; c'est notamment l'itinéraire que suivent le 18 août les poissonnières du marché central. Certains de ses défilés mêlent à leurs professions de foi des demandes de travail, de nourriture ou de droits civiques; ainsi, les aides boulangers qui, le 14 août, organisent une marche à l'Hôtel de Ville en profitent pour revendiquer du travail, tandis que, le 29, les domestiques qui défilent au Palais-Royal réclament les droits de citoyens à part entière.

Cependant, hors de la capitale, les conflits de subsistance se succèdent. Le 2 août, les habitants de Saint-Denis décapitent l'adjoint au maire qui refuse de vendre du pain au-dessous des prix du marché. Le 25, des « brigands » (c'est le terme qu'utilise Hardy) empêchent les meuniers de Pontoise de moudre leur grain. Le 27, des émeutiers tentent d'incendier le moulin de Charenton. Le 15 septembre, Versailles est le cadre d'une « insurrection » contre un boulanger, et le 16, Chaillot voit la capture de cinq chariots de grain.

A Paris, des gardes armés réapparaissent au voisinage des boulangeries ainsi que sur les marchés. Le 17 septembre, un groupe de femmes se rend à l'Hôtel de Ville pour protester contre l'avidité des boulangers. Le 18, tandis que Belleville envoie sa procession à Sainte-Geneviève, une foule rassemblée au Pont-au-Change se plaint de la faim et appelle à l'insurrection, à quoi les boulangers ripostent en envahissant la boutique d'un libraire de la rue Saint-André-des-Arts qui a publié un pamphlet dirigé contre eux. Cependant, les milices parisiennes passent leur temps à courir l'Ile-de-France à la recherche des réserves de grain. A nouveau, on assiste au conflit classique que suscitent entre ville et campagne les questions d'approvisionnement.

Le mélange de fêtes et de luttes se poursuit, mais l'enjeu s'élargit. Le 27 septembre, l'archevêque de Paris bénit à Notre-Dame les drapeaux de la garde nationale nouvellement créée – selon Hardy, huit à neuf mille

hommes aux ordres de La Fayette. Le 29, une foule se rassemble à Saint-Jacques-de-la-Boucherie pour protester contre les droits exigés pour l'enterrement d'un compagnon charpentier, et force le garde qui tente de l'arrêter à faire pénitence sur le cercueil du malheureux. Le lendemain, la même foule retourne à l'église, pour exiger cette fois qu'on ré-engage un chantre qui prétend avoir injustement perdu sa place.

Pourtant, ces conflits ne sont rien comparés au soulèvement des femmes qui se produit le 5 octobre. Ce jour-là, les femmes des marchés font main basse sur un stock de fusils, puis vont s'emparer du canon des clercs de justice. Le tocsin se met à sonner, et les gardes nationaux se rassemblent par milliers à la place de Grève. On décide alors d'aller à Versailles réclamer « du pain et la constitution ». La Fayette ne peut se dérober – il faut qu'il parle au roi des désordres de la capitale. Avec une partie de la garde nationale, il accompagne donc à Versailles plusieurs milliers de femmes, qui, le lendemain, ramènent triomphalement à Paris la famille royale. Les jours suivants, le peuple afflue aux Tuileries pour apercevoir le roi prisonnier. Dans la nuit du 9, selon le journal de Hardy, la garde nationale qui surveille les abords du palais désarme de « fausses patrouilles » qui s'apprêtent à piller les maisons et le mont-de-piété situés dans le voisinage.

Bientôt, Hardy se tait. Le 12 octobre, après avoir parlé de la déclaration où Louis XVI annonce qu'il vivra sans pompe à Paris, puis, quand la situation sera un peu plus calme, fera la tournée des provinces pour prendre connaissance des problèmes de son peuple, Sébastien Hardy ferme son journal.

Barbier, Hardy, et la contestation *au XVIII*e siècle

Barbier, Hardy et autres observateurs parisiens ont vu beaucoup de choses, mais ils n'ont pas tout vu. Dans la contestation française au XVIIIe siècle, les hostilités religieuses prennent une place importante : elles échappent complètement à Barbier et Hardy. Les rébellions fiscales et l'opposition aux impôts n'ont pas l'intensité qu'elles avaient au XVIIe siècle, mais elles n'en continuent pas moins. Les attaques contre les barrières de l'octroi parisien ne sont qu'un faible écho de celles qui se produisent ailleurs. Contrebandiers et employés des douanes se battent

fréquemment aux frontières des provinces et de la nation; à Paris, ils ont rarement affaire les uns avec les autres. Village après village, la conscription suscite la résistance. Les conflits communaux – entre villages, entre groupes rivaux d'artisans, entre bandes de jeunes – sont plus répandus en province que dans la capitale. A Paris, on ne sait presque rien de la bataille que livrent les campagnards pour défendre leurs droits contre les propriétaires terriens. Malgré le souci constant que constitue l'approvisionnement de la capitale, il faut pénétrer dans l'arrière-pays pour apprécier la fréquence avec laquelle la population rurale bloque les envois de grain hors de son territoire.

Dans l'ensemble du XVIII^{e} siècle, les luttes des paysans et prolétaires ruraux contre les propriétaires fonciers sont plus répandues et plus virulentes en Bourgogne et dans le Languedoc qu'en Anjou, en Flandre ou en Ile-de-France. En Flandre comme en Ile-de-France, l'agriculture capitaliste s'est imposée depuis longtemps, et nourrir ceux qui n'ont pas de terre est une question plus urgente que celle des clôtures ou du prix des loyers. L'Anjou est partagée entre zones de culture céréalière intensive et zones d'exploitation semi-capitaliste, mais sa structure agraire connaît relativement peu de changement ; les nouveautés économiques proviennent essentiellement de la croissance de l'industrie rurale. Cependant, les propriétaires de la Bourgogne et du Languedoc travaillent activement à étendre leur contrôle sur les communaux, les forêts, les terrains en friche et leurs propres terres, pour augmenter leurs ventes de vin et de blé; ils balaient les droits des petits propriétaires, qui se défendent de leur mieux. Ces problèmes pratiques n'intéressent guère les Parisiens.

De plus, malgré le rôle absolument crucial joué par Paris dans les mouvements révolutionnaires nationaux des années 1787 à 89, les provinces ont des sujets de plainte et des formes d'action qui leur sont personnels. Les Parlements et Etats provinciaux réagissent sans doute aux signaux du Parlement de Paris, mais maints d'entre eux livrent leurs propres combats contre l'intendant et le roi. Non seulement en Ile-de-France, mais en Languedoc et en Bourgogne, le Parlement mène la résistance populaire presque jusqu'à la fin de 1788. Aux provinces qui ne possèdent pas d'Etats, comme l'Anjou, les réformes de 1787 apportent des assemblées qui permettent aux bourgeois d'échanger leurs vues, et les mettent en contact plus direct qu'ils ne l'ont jamais été avec l'autorité

royale. Quoiqu'elles n'aient qu'un pouvoir limité et opèrent sous l'œil vigilant de l'intendant, ces assemblées deviennent bientôt des lieux de contestation au sujet des impôts et des libertés provinciales. Ce n'est pas à Paris mais dans des villes plus petites que des révolutions municipales ont lieu; à Dijon, Lille, Toulouse, Angers et ailleurs, des groupes de bourgeois arrachent le pouvoir aux autorités qui le détenaient jusque-là quelques semaines après la chute de la Bastille.

Ces conflits, bien sûr, ne sont pas sans rapport avec ceux qui se produisent à Paris. En juillet, l'incapacité de l'ancienne municipalité à trouver l'approvisionnement nécessaire et à apaiser les protestations que la disette soulève parmi les pauvres précipite inévitablement les crises locales. Les Dijonnais se soulèvent le 15, avant que la Bourgogne ne soit informée de la prise de la Bastille. Le peuple d'Angers se révolte le 17, celui de Lille le 21 et le 22, celui de Toulouse le 27. Il s'ensuit dans chaque cas un renouvellement de la municipalité. D'ordinaire, les groupes qui s'emparent du pouvoir sont essentiellement composés de bourgeois, jouissent d'un certain appui de la part du prolétariat, et mettent sur pied un comité d'urgence et une milice. Les comités révolutionnaires ainsi créés servent dès lors de liens entre les municipalités et la direction parisienne.

Si, dans la France en général, se produit un acte fondamentalement révolutionnaire, c'est la prise du pouvoir, municipalité après municipalité, par des comités agissant au nom de la nation. Avec le réseau national centré sur Paris que constituent ces comités et leurs milices, les Français réussissent un effort de centralisation que la monarchie elle-même n'a jamais accompli. Ils substituent une administration directe à celle, indirecte, de l'Ancien Régime. Ce système une fois renforcé par le Directoire, le Consulat et l'Empire, la France possède une structure vraiment centralisée qui englobe jusqu'à la plus petite commune. Jamais le roi n'a édifié une telle structure. Dès la fragile coalition de 1789, ce nouveau système de gouvernement implique une articulation sans précédent entre Paris et les provinces.

De même, les luttes qui se déroulent dans les campagnes sont liées à celles de Paris. Après l'affaiblissement manifeste que connaît la monarchie à la mi-juillet 1789, le peuple, qui a accumulé tant de griefs contre les marchands et les propriétaires fonciers, ose enfin s'en prendre

aux profiteurs, s'attaquer aux fléaux que constituent les colombiers et les garennes des nobles, et brûler les papiers dont les propriétaires se servent pour étayer leurs revendications sur les communs, les dîmes, les fermages contestés. La Flandre et le Languedoc nous donnent les premiers exemples de telles luttes, mais la Bourgogne et l'Ile-de-France ne tardent pas à les imiter. A sa façon, l'Anjou elle-même suit le mouvement. Paris est sans doute exemplaire, mais le monde ne se résume pas à Paris.

Revenons à ces intendants qui, en 1698, décrivaient leurs provinces pour l'héritier de la couronne. De quelle façon auraient-ils imaginé l'avenir quatre-vingt-dix ans plus tard, en 1788 ? Aucun d'eux n'aurait sans doute prévu les grandes luttes révolutionnaires d'après 1787. Tous auraient probablement prédit la victoire du roi sur l'opposition plutôt qu'un affrontement entre une monarchie en faillite et une coalition de ses victimes avec ses ex-alliés. Certains éléments auraient pourtant pu leur permettre de présager l'avenir. En 1698, par exemple, le gouvernement luttait déjà sur tous les fronts pour maintenir son crédit sans diminuer ses dépenses. Raccommoder ce gouvernement, le soutenir, limiter le coût de ses erreurs, constituait alors leur travail quotidien.

Dans leur zèle pour maintenir les sources de crédit de la couronne et pour créer de nouveaux revenus imposables, les intendants travaillaient en outre d'une main hésitante à promouvoir le capitalisme commercial et agricole. Les ventes d'offices, les emprunts, l'affermage des impôts, les efforts pour développer de nouvelles industries et augmenter les exportations de grain paraissaient des mesures souhaitables puisqu'elles semblaient résoudre les problèmes immédiats de la monarchie. Pour le gouvernement, ces mesures engendraient pourtant des contraintes : il fallait qu'il rembourse, qu'il consulte, qu'il avantage les générateurs de nouveaux revenus. Pour le peuple, elles débouchaient en outre sur des difficultés parfois insupportables : empiètement sur les communaux, disettes locales, menaces pour les petits artisans indépendants, impôts accablants, ventes forcées de sel de qualité inférieure, défense de chasser, de glaner ou de ramasser du bois, persécutions impitoyables contre les contrebandiers.

Le gouvernement de la France n'a pas créé ces maux tout seul ; en fait, ses administrateurs se sont préoccupés d'adoucir leurs effets chaque fois qu'ils le pouvaient. Au XVIII^{e} siècle, parmi les grands griefs du peuple,

seuls l'enrôlement obligatoire, la levée de taxes de guerre et les mesures visant à imposer l'unité religieuse sont essentiellement imputables à la couronne. Pour le reste, les capitalistes industriels et agricoles sont les premiers coupables. En collaborant avec eux, en autorisant leurs profits, la monarchie s'est toutefois posée en responsable de leurs méfaits, et le roi Louis, avec ses agents, en paiera le prix.

Chapitre 7

LILLE ET LA FLANDRE, 1789-1914

La Flandre en 1789

A la fin des années 1780, Lille, centre d'un vaste réseau commercial qui la rattache à son arrière-pays, compte 60 à 65 000 habitants. Citadelle, siège administratif et marché, elle est l'exemple même de la ville prospère du XVIII^{e} siècle. Le capitalisme commercial lui profite. Occupé par l'oligarchie des marchands, son centre, fier, sobre et massif, est en parfait contraste avec les quartiers misérables de sa périphérie, grouillante d'ouvriers pauvres. En temps normal, Lillois riches et Lillois pauvres vivent complètement séparés. Mais en 1789, bien des habitudes changent.

Le 23 juillet, par exemple, la maréchaussée de Flandre interroge Charles-Louis Monique, un fileur natif de Tournai qui vit dans le meublé de M. Paul. Interrogé sur la façon dont il a passé la nuit du 21 au 22 juillet, Monique répond qu'il était chez lui et que, « vers quatre heures et demie, il s'est levé et est sorti de sa chambre dans l'intention d'aller à son ouvrage, qu'étant passé dans la rue des Malades, quoique ce ne fût pas son chemin direct, il aperçut beaucoup de tumulte auprès de la maison du Sieur Martel, dont on jettait tous les meubles et effets par la fenêtre. » Lorsqu'on lui demande d'où lui viennent son élégante canne et les onze louis d'or qu'il a sur lui, il explique qu'il les a trouvés dans la rue parmi les affaires de M. Martel. La police ne le croit pas ; il est jugé en hâte et pendu le même jour (AML 14336, 18040).

Selon le compte-rendu de cette fameuse nuit enregistré le 8 août par la Magistrature, c'est-à-dire le conseil de Lille, des lettres anonymes ont annoncé que des troubles se préparaient pour le 22 juillet. Le 21, deux membres de la Magistrature vont trouver le comte de Boistelle,

commandant militaire de la province, pour lui proposer de créer une milice civique. Boistelle n'en voit pas l'intérêt : « Je me ferai obéir par les troupes et je réponds de tout », rétorque-t-il. Mais peu après, la « populace affreuse » lance l'assaut contre certaines riches demeures, dont celle du marchand de grain Martel (AML 17470).

Outre la maison de Martel, les émeutiers en saccagent trois autres. Leurs propriétaires jouent tous un rôle actif dans le contrôle de l'approvisionnement ; en fait, ils sont tous membres du comité lillois de subsistance. Deux d'entre eux, Madre des Oursins et de Druez, appartiennent également à la Magistrature ; le troisième, Lagache, est subdélégué de l'intendant. Ils ne sont pas traités avec le respect auquel l'Ancien Régime les a habitués : alors que la foule attaque leurs maisons, la majeure partie des troupes royales refusent d'intervenir. A Lille comme à Paris, de nombreux soldats ne se sentent plus liés au régime.

Pour accomplir leur œuvre de destruction, certains émeutiers empruntent des marteaux – scrupuleusement rendus une heure plus tard – à un serrurier de la place. D'autres vont à l'arsenal chercher des torches. Selon un témoin, un participant réplique à l'officier qui lui demande d'arrêter le sac : « Comment, Monsieur, laisserions-nous tranquilles des personnes qui se sont oubliées au point de dire qu'elles nous feraient manger du foin ; c'est nous à notre tour qui prétendons leur en faire manger » (Martinage & Lorgnier, n.d., p. 9). Ces mots n'ont rien de rassurant ; le même jour, les Parisiens ont vu la tête du conseiller Foulon au bout d'une pique, la bouche remplie de paille.

Pour les bourgeois de Lille, l'avertissement est clair : il leur faut prendre les choses en main, rétablir l'ordre. Dès le lendemain, ils constituent un comité provisoire et mettent sur pied leur milice civique. Les seuls qui soient punis pour leur participation aux émeutes du 21 au 22 juillet sont Monique, aussitôt pendu, et un autre voleur, condamné aux galères.

Un notaire de Frélinghien qui se rend à Lille le 23 est stupéfait de voir à quel point la ville a changé : « Tout le monde porte cocarde, écrit-il, même la troupe qui est tout dévouée pour le Tiers Etat. J'ai été obligé, pour me garantir des insultes, d'en faire autant » (Théry, 1923, p. 199). Rouge, blanc, bleu, les couleurs de la souveraineté nationale : la Révolution est arrivée à Lille.

Cependant, les Flamands n'ont pas attendu cette date pour accomplir des actes révolutionnaires. Depuis le début de l'année, ils braconnent et défient les gardes-chasse. A Lille, les représentants des corporations protestent contre l'oligarchie marchande dès le 14 janvier : « Il est venu ce moment si désiré, déclare leur porte-parole, ce moment de nous tirer de la nullité éternelle où l'ambition de nos Magistrats Municipaux voudrait nous tenir au détriment de nos droits, de nos intérêts et du bien de la chose commune... Il est conséquent et essentiel que les représentants soient élus par les représentés, que les représentants tiennent leurs pouvoirs des représentés, que les représentants de chaque Ordre soient de l'Ordre des représentés... Cependant nos Magistrats Municipaux veulent être NOUS, ils veulent que nous n'ayons d'existence civile que dans EUX, ils veulent se députer pour NOUS, ils conspirent en silence contre les plus précieux de nos droits » (D'Hollander, 1970, p. 13). Rien ne pourra désormais les satisfaire hors d'une représentation directe.

Ce printemps, les plaintes les plus fréquentes concernent l'approvisionnement. Cambrai connaît le 13 mars sa première prise de grain de l'année. Hondschoote, Hazebrouck, Valenciennes, Bergues, Dunkerque, Lille et Douai suivent bientôt le mouvement. Les conflits de subsistance, concentrés dans les régions urbaines, se succèdent tout au long d'avril. Le 6 mai, les Cambraisiens s'emparent du grain des marchands de leur ville et le vendent au-dessous du prix du marché. Les campagnards les imitent presque immédiatement, vidant les réserves des seigneurs séculiers et ecclésiastiques et soldant tout ce qu'ils y trouvent. Dans certains cas, comme à l'abbaye de Honnecourt, ils en profitent pour brûler les archives, dépôts des titres qui autorisent leurs possesseurs à exploiter le peuple. Et l'on chasse de plus belle sur les terres interdites, on refuse d'acquitter les redevances, on se sert des pâtures clôturées, on arrête de payer les impôts et les dîmes.

De par leur accumulation, ces actes de résistance constituent un défi comme les autorités n'en ont jamais connu. Le 30 avril, Lille déplore « les excès coupables qu'une quantité de particuliers malintentionnés se sont permis le mercredi 29 de ce mois, tant contre les fermiers et autres étrangers qui pourvoyaient à leur subsistance en rapportant du blé au marché de cette ville, que contre les boulangers... s'étant prêtés pendant l'hiver et se prêtant encore à présent à vendre leur pain au-dessous de sa

valeur... » (AML 412). Le 12 mai, le Parlement de Flandre publie vainement un édit interdisant à la population de toucher à la propriété privée ; par la même occasion, il exprime sa surprise que le peuple ose réclamer du pain « au nom du roi ». Vers la même époque, les municipalités affolées commencent à organiser des milices locales pour se protéger des brigands et des campagnards qui menacent ce qui reste de leurs précieuses réserves alimentaires.

Autour de Lille, l'affermage annuel de la dîme ecclésiastique sur les récoltes commence au début de juillet; des groupes locaux demandent alors que le clergé s'occupe d'abord de distribuer aux pauvres une partie de la dîme. A cette requête sans précédent, les chanoines de Lille répondent qu'il leur faut consulter les autres membres du chapitre. Ceux-ci sont réticents. Le 21 juillet au matin, 400 femmes venues des campagnes font leur entrée à Lille et s'en vont trouver les chanoines pour leur redemander d'accorder aux indigents un tiers de leur dîme. Quoique la troupe ait tôt fait de les disperser, leur apparition dans les rues exacerbe l'affrontement entre riches et pauvres. Le soir même débutent les attaques contre les maisons de l'élite lilloise qui coûteront la vie à Charles-Louis Monique. Le lendemain, les 400 femmes retournent au chapitre, où elles entrent de force. Cette fois, les chanoines cèdent à leur requête et acceptent d'abandonner une partie de la dîme aux pauvres des campagnes (Lefebvre, 1959 [1924], pp. 378-379). Les révolutions urbaine et rurale sont maintenant confondues.

Cependant, l'agitation ne se limite pas à Lille. Du 24 au 27 juillet, Douai est en insurrection, et ses péages sont saccagés. A Cambrai, « 2 000 personnes précédées d'instruments de musique et de tambours usèrent de violence pour l'ouverture des prisons et donner liberté à ceux qui y étaient détenus » (Martinage & Lorgnier, n.d., p. 15). Le 2 août, les Toulousains imitent les Lillois et se mettent à piller les maisons bourgeoises.

Contrairement à Paris et à l'Ile-de-France, la Flandre ne s'est guère agitée durant les luttes des parlements et des ministres des années 1770 et 1780. Mais une fois qu'il devient évident que les propriétaires et fonctionnaires risquent de perdre leur appui royal, les habitants de la région, assoiffés de vengeance, n'hésitent plus à entrer dans la lutte. Ils luttent pour l'approvisionnement, pour l'accès aux terrains communaux,

pour le droit à la chasse, pour la réduction de la dîme, contre les redevances féodales, contre les privilèges des propriétaires. Ils livrent un assaut soutenu contre le dispositif entier d'un régime agraire semi-capitaliste. Rien ne peut les arrêter.

C'est surtout dans la moitié sud-est de la province, en Hainaut et en Cambrésis, que se produisent des attaques directes contre les propriétaires. D'après Georges Lefebvre, c'est dans ces régions « plus semblables au reste du royaume, que le régime seigneurial conservait toute sa force. Droits personnels, corvées, banalité, plantis, envahissement des communaux, suppression des droits d'usage, rien ne manquait au tableau. Le terrage souvent venait doubler la dîme. Ils étaient plus insupportables par la manière dont on les percevait et parce que le pays était plus pauvre. Les seigneurs n'étaient nulle part plus empressés à ressusciter les droits tombés en désuétude ou demeurés jusque-là improductifs, et des procès fameux éveillaient partout la crainte et la colère. La haine des seigneurs, autant, sinon plus, que les conditions d'existence, réalisa dans ces provinces l'union de presque tous les paysans et, en juillet 1789, les souleva brusquement contre l'Ancien Régime » (Lefebvre, 1959, p. 171). En juillet, les paysans quittent leurs villages pour aller dans les châteaux et, surtout, dans les abbayes, demander aux seigneurs et aux abbés de renoncer à leurs redevances, et parfois même de rembourser celles qui ont été perçues.

Dans la moitié nord du pays – en Flandre proprement dite –, l'action populaire concerne avant tout l'approvisionnement. Dans ces régions fortement peuplées, il n'y a que peu de grands propriétaires nobles ou ecclésiastiques ; quelques paysans riches se partagent la terre, que travaille une armée de pauvres. Traversée de canaux et en grande partie flamingante, cette contrée septentrionale ressemble fort aux régions flamandes et hollandaises situées au nord-est. Qu'elle vive de la culture des céréales, de l'artisanat ou de l'exploitation des tourbières, sa population est essentiellement prolétarienne.

Visitant la région, le voyageur anglais Arthur Young observe : « Peut-être est-ce à cette surpopulation des campagnes qu'il faut attribuer ce fait que la Flandre, dotée du sol le plus riche de l'Europe, ne peut nourrir ses propres villes, mais est obligée d'importer de grandes quantités de blé de l'Artois et de la Picardie, où de grandes fermes permettent de fournir aux

besoins de la province voisine, dont les exploitations agricoles sont plus morcelées » (Young, 1976, vol. III, p. 1220). Les prolétaires ruraux flamands, qu'occupe d'abord la production textile, doivent acheter la nourriture qui les fait vivre. A l'intérieur de la province, Dunkerque, Bergues, Hondschoote, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Lille et autres villes industrielles et commerçantes sont le cadre de prises de grain, de ventes forcées, et d'attaques contre les profiteurs et accapareurs présumés.

Frelinghien, village de 2 000 habitants, situé à une dizaine de kilomètres de Lille, connaît une version semiofficielle de saisie de grain. Jean-Baptiste Blanquart, le notaire royal qui, de passage à Lille, s'est senti obligé de porter la cocarde, rapporte que, le 31 à quatre heures et demie du matin, « des femmes de la communauté me sont venues chercher pour proposer à un capitaine de la couronne, escortant avec 50 grenadiers un bateau de blé pour la subsistance militaire de la troupe à Lille ; comme forcé et contraint, je me suis porté jusqu'auprès du moulin Dupire. Là, le bateau assez près, j'ai demandé à parler à l'officier commandant le détachement ; et il s'est présenté. Je lui ai dit : " Mon capitaine, comme forcé et contraint, j'ai l'honneur de vous annoncer avec peine que les habitants de Frelinghien sont sans grain et sans pain; qu'étant physiquement impossible de vivre sans manger, nécessité n'ayant pas de loi, touché de leur malheur, je me suis joint à eux pour supplier M. l'officier de vouloir faire décharger une quantité de grains suffisante pour la subsistance des habitants, lequel je garantirai et paierai le prix raisonnable à fixer. " L'officier a fait résistance, disant qu'il lui était très recommandé de n'en point décharger. En conséquence, je lui ai dit, le bras étendu vers le peuple qui se trouvait au nombre au moins de 800 personnes : " Eh bien, Monsieur, cela étant, je vous déclare que je ne réponds pas de contenir cette multitude d'habitants que voilà, et me déclare innocent du sang qui se répandra. " Il y en a peut-être, ai-je ajouté, le double au-delà de Frelinghien, qu'on ne voit pas. Touché par mon raisonnement, en ordonnant à sa troupe de mettre sur arme, il m'offrit des farines » (Théry, 1923, p. 201). Appliquant la tactique qui consiste à peindre ses alliés ou partisans sous un jour plus féroce que soi-même pour amener à composition ceux avec qui l'on négocie, après quelques manœuvres supplémentaires, Blanquart finit par obtenir 130 sacs de grain.

Le lendemain, il se rend chez Boistelle, gouverneur militaire de Lille, pour lui demander l'autorisation de le distribuer. Boistelle proteste, fulmine, mais force lui est d'accepter le fait accompli. Autour de Lille et vers le nord, où grouillent les travailleurs sans terre, nourrir les pauvres revêt d'ailleurs un caractère d'extrême urgence.

Au sud, dans le Hainaut, la propriété noble et ecclésiastique occupe une place plus importante ; une poignée de grands fermiers se détachent de la masse paysanne, où dominent les petits tenanciers. Là, les grands propriétaires font l'objet de violentes attaques de la part des paysans et des ouvriers agricoles. Mais ces attaques ne se font pas sans discernement. Ceux qui doivent acquitter le terrage ou la dîme commencent par demander une rémission avant de forcer ceux qui refusent de la leur accorder à renoncer à leurs droits. Parallèlement, les infractions ouvertes et collectives aux décrets qui, depuis peu, interdisent la chasse, la glane, la cueillette et le pacage sur d'anciens communaux se multiplient, renversant les récents acquis du capitalisme agraire.

Dans les villes et sur les marchés, les prises de grain continuent. L'action directe contre les symboles et les réalités du pouvoir clérical ou noble se combine aux efforts pour nourrir les pauvres. Le grand mouvement de masse contre les tenants du pouvoir débute à la mi-juillet 1789 et dure jusqu'au commencement d'août. Ensuite, son déclin est spectaculaire : l'approvisionnement et les communaux suscitent encore quelques conflits mineurs, une dernière prise de grain a lieu à Lille le 23 décembre, mais c'est à peu près tout. Cependant, les attaques et les revendications de juillet et de début août ont suffi. Malgré l'intervention des troupes, les arrestations et emprisonnements, les autorités ont compris qu'un mouvement d'une telle envergure ne pouvait pas être étouffé. Et c'est ainsi qu'en Flandre, une partie de l'Ancien Régime s'est écroulé avant même l'abolition formelle du féodalisme commencée le soir du 4 août 1789.

La Révolution dans le Nord

Le territoire que j'ai appelé « la Flandre » avec une aussi téméraire imprécision devient département du Nord en 1790. Au cours de la Révolution, le Nord subit deux expériences qui le différencie des autres

départements : les ennemis de la France l'envahissent plusieurs fois entre 1792 et 1794, puis la conquête des Pays-Bas lui ôte sa position de territoire frontière.

Sous d'autres aspects, le Nord partage toutefois l'expérience nationale. Le même type de conflits que ceux qui se produisent en 1789 persistent dans les années qui suivent : les paysans continuent de résister à la levée de la dîme, les pauvres continuent de glaner sur les terres des propriétaires et d'attaquer les glaneurs que ces derniers engagent, et les prises de grain se poursuivent plus ou moins comme avant.

La version citadine de la prise de grain peut être aussi dévastatrice que sous l'Ancien Régime. Le 3 pluviôse de l'an IV (23 janvier 1796), les officiers municipaux de Lille écrivent au ministre de l'Intérieur : « Nous avons éprouvé hier après-midi la crise la plus violente pour avoir fait au prix du pain une légère addition afin de nous conformer à vos vues. Quinze à vingt mille révoltés se sont portés à la maison commune, sur les places voisines et sur toutes les avenues, et ont dicté à la municipalité la loi de rapporter en dedans une heure la délibération portant augmentation dans le prix du pain, et qu'à défaut d'y satisfaire, elle serait massacrée et la ville livrée au pillage. Nous mîmes tout en usage pour les faire rentrer dans l'ordre excepté la force. Nous n'avons que cent hommes d'infanterie de garnison, qui se sont parfaitement montrés ; mais que pouvaient-ils contre ce nombre de furieux? Le maire, entouré de cette horde furibonde, allait être immolé à leur rage si nous eûmes résisté plus longtemps. Nous dûmes donc céder pour éviter ce parricide » (AML 18008).

Des rébellions de ce genre sont très semblables à celles de l'Ancien Régime. La plus grande différence réside dans le fait que, désormais, la réaction des autorités varie selon le stade atteint par la Révolution : avec le changement de statut de l'Eglise, par exemple, les fonctionnaires renoncent bientôt à sévir contre l'opposition à la dîme.

Dans le Nord et ailleurs, la Révolution apporte quelques nouvelles formes d'action collective. Quand les biens de l'Eglise sont mis en vente, de nombreux villageois se groupent pour empêcher les étrangers de participer aux enchères. Quand les prêtres décident d'accepter la constitution civile révolutionnaire du clergé, quelque 85 % des ecclésiastiques du Nord refusent de prêter le serment décisif. Par la suite, la plupart des campagnards éviteront les prêtres qui remplacent les

récalcitrants, et maints villages protégeront leurs curés des représailles révolutionnaires.

L'introduction et la dévaluation subséquente des assignats, que sont supposés garantir les biens nationalisés, suscitent en outre des mouvements de protestation parmi les paysans, les marchands et les fabricants, auxquels il paraît pour le moins hasardeux d'échanger des produits contre du papier. Lorsque, à partir de 1793, la défense du pays nécessite une conscription à grande échelle, celle-ci rencontre une forte résistance. Quoique l'opposition au service militaire ait déjà une longue histoire, globalement, les luttes auxquelles l'enrôlement donne désormais lieu n'ont guère de précédents, répondant aussi à des exigences telles que le gouvernement n'en avait jamais eu.

Durant les premières années de la Révolution, la réforme de l'Eglise – plus précisément, le remplacement des prêtres qui refusent d'accepter les réformes révolutionnaires – est ce que les communautés rurales auront le plus de peine à accepter. A Flines, près de Douai, le prêtre « constitutionnel » qui prend la place du vieux curé affronte une population hostile. Pour la communauté, le 5 octobre 1791 est jour de fête. Monton, le constitutionnel, rapporte que, ce jour-là, « un grand nombre de paysans se disant aristocrates et calotins, ennemis de la Constitution, s'étaient rassemblés sur la place en face de l'église ». De là, ils se répandent dans les cabarets voisins en criant : « Vive la calotte ! Vive les aristocrates ! » Puis, « Après avoir été un certain temps à boire et à chanter une chanson de cent onze couplets qu'ils ont composée sur le curé constitutionnel et les démocrates de l'endroit, ils sortirent des cabarets proches de l'église, où ils s'étaient assemblés. Ils prirent des cocardes blanches aux chapeaux, ayant à leur tête deux militaires... Ils marchèrent à la tête de ces paysans à cocarde blanche, les deux militaires montés à cheval, l'épée nue, d'autres avec des branches d'arbres où ils avaient attaché des linges blancs. Ils se promenèrent ainsi par le village de manière insultante, et criant à tout moment : " Vive la calotte ! Vive les aristocrates ! Les démocrates à la lanterne !... " Et ils chantèrent cette susdite chanson de cent onze couplets » (Deschuytter, 1959-1961, vol. 1, p. 52). Mouton se plaint de ces agissements contre-révolutionnaires au district de Douai. Le district finit par condamner quatre journaliers pour leur participation à la « sérénade » et à une autre manifestation d'hostilité en février suivant. Ailleurs, on jette des pierres ou de la boue aux constitutionnels. En guise de

représailles, des détachements patriotiques de la Garde nationale tentent de décourager les prêtres « réfractaires » en troublant ou en interrompant leurs services religieux.

Ce n'est que dans des villes comme Lille ou comme Cambrai que prédominent les manifestations de soutien à la Révolution, parades, fêtes, plantations d'arbre de la Liberté, réunions de comités, serments publics, etc. Dans les villes, le répertoire révolutionnaire mélange d'habiles adaptations aux innovations authentiques. Les prestations de serment massives et les assemblées politiques n'ont guère d'équivalents pré-révolutionnaires ; elles rompent avec les processions, les rassemblements solennels et autres divertissements de l'Ancien Régime en supprimant la frontière qui, jusque-là, séparait des acteurs la foule des spectateurs. La pompe et les spectacles offerts doivent cependant beaucoup aux anciennes fêtes locales. Même les manifestations les plus spécifiquement révolutionnaires font de nombreux emprunts à l'Ancien Régime. C'est ainsi que la jeunesse des différents quartiers de Lille s'adapte aux nouvelles circonstances en récoltant de l'argent non plus pour planter un mai, mais un arbre de la Liberté, qui devient son pendant révolutionnaire.

Certes, les effroyables rites de la Terreur laissent loin derrière tout ce qui s'est fait sous l'Ancien Régime. Mais ce n'est qu'à Cambrai, où préside le terroriste Joseph Lebon, que l'on met en place l'appareil complet de la justice révolutionnaire : tribunal, guillotine, humiliations publiques des ennemis de la Révolution. Ce n'est qu'à Lille, Douai, Cambrai et Bailleul qu'on forme des « armées révolutionnaires », ainsi que s'intitulent les milices de la Terreur. En fait, les conflits des débuts de la Révolution dressent fréquemment les paysans et prolétaires rebelles de l'arrière-pays contre la Garde nationale, puis contre les armées révolutionnaires, soucieuses à la fois de gagner les campagnes à la Révolution et d'assurer le ravitaillement des villes.

Hors ces grandes exceptions, les conflits de l'époque révolutionnaire revêtent généralement des formes déjà bien connues sous l'Ancien Régime : prises de grain, invasions de champ, et tout le reste. La Révolution change beaucoup moins les intérêts du peuple et ses répertoires d'action collective que les occasions mêmes qu'il a de contester.

Réorganisation révolutionnaire

La Révolution opère un nombre impressionnant de réformes administratives. Elle remplace par une seule hiérarchie d'unités gouvernementales – commune, canton, arrondissement, département, Etat national – l'ancien salmigondis de juridictions imbriquées et rivales. Cette substitution constitue la plus spectaculaire de toutes les réorganisations, mais non la plus fondamentale. Deux autres changements ont des répercussions encore plus importantes sur la vie quotidienne.

Le *premier* est l'incorporation directe des communautés locales dans la structure de l'Etat national. Sous l'Ancien Régime, malgré la présence d'officiers et commissaires royaux de toute espèce dans la plupart des villes et des villages, la monarchie ne gouverne les communautés locales que de façon partielle et indirecte, s'appuyant sur les prêtres, seigneurs et notables étroitement liés à la couronne. Il en résulte que les intendants, les subdélégués et autres fonctionnaires doivent sans cesse marchander avec des puissances dont l'autorité ne participe pas de la législation nationale mais de privilèges locaux. Pour y remédier, le nouveau régime commence par introduire toute une série de comités, assemblées et milices révolutionnaires dominés par la bourgeoisie de la nation. Ensuite, il s'assure la subordination des comités et des milices, et donne aux assemblées des directeurs qui devront en répondre à l'échelon supérieur. A mesure que la Révolution se rapproche de l'Empire, l'autorité de ces directeurs augmente relativement aux assemblées. Et c'est ainsi que les Français créent le premier grand Etat de l'histoire universelle à gouverner directement jusqu'au dernier village.

Les autorités révolutionnaires renforcent leur incorporation des communautés locales dans l'Etat national par un moyen dont l'administration de l'Ancien Régime a fréquemment rêvé, mais sans jamais le mettre en œuvre : elles intègrent les revenus et les dettes des municipalités au système fiscal national. L'inflation qui surgit au commencement de la Révolution effacera ces dettes.

La monopolisation du pouvoir fiscal met fin d'un coup à des siècles de lutte. Elle prolonge, voire renforce, la dépendance des municipalités par rapport à l'Etat. Mais elle met fin à la dépendance de l'Etat quant aux

capacités fiscales particulières des différentes municipalités, et abolit les privilèges qui ont uni celles-ci contre la couronne dans ses efforts pour lever des impôts. L'incorporation des communautés est un tour de force à la fois politique et fiscal.

Au sein de cette structure centralisée, certaines initiatives prises par les autorités locales sans intention particulière de renforcer la puissance de l'Etat contribuent, elles aussi, à lui incorporer directement les communautés locales. Plus que jamais, l'Etat est l'ultime employeur. Quand le contrôle des prix imposé par la guerre ruine les artisans et détaillants de Lille, ils cherchent souvent à s'engager dans la police ou à trouver une place de commis ou de concierge dans quelque ministère. Des postes nouveaux se créent à mesure que le gouvernement révolutionnaire développe son armée : « Lille, place forte sur la frontière, encore presque à portée des combats, offrait de très larges possibilités d'emploi, grâce à une administration militaire pléthorique et à des magasins immenses » (Cobb, 1965, p. 154). En fait, avec l'expansion de l'administration dans le Nord, le gouvernement devient pour certains le *premier* employeur ; pour ceux qui ont des relations, les comités révolutionnaires font également office de bureaux de placements.

Cependant, les effets les plus importants sont sans nul doute ceux de la conscription. Les enrôlements qui ont lieu en 1793 et plus tard lient directement au destin du gouvernement non seulement chaque communauté, mais encore la majorité des familles. A la fin de l'époque révolutionnaire et sous l'Empire, la professionnalisation du service gouvernemental et l'incessante croissance de l'organisation militaire poursuivent l'absorption de la vie locale dans l'Etat national.

Le deuxième changement profond découle du premier. Les villes de France finissent par obtenir ce que leurs dirigeants convoitent depuis longtemps : le pouvoir de contraindre leur arrière-pays. Comme les propriétaires fonciers, les collecteurs d'impôts et les marchands, il y a longtemps que les citadins exploitent les campagnards. Néanmoins, la présence de prêtres, de seigneurs et de municipalités bénéficiant de privilèges faisait encore échec aux ambitions des villes. Les fonctionnaires de l'Ancien Régime avaient certains moyens de forcer les étrangers à leur fournir des vivres en période de disette ; ils encourageaient donc les riches maisons et les institutions puissantes à

assurer leur propre ravitaillement par le truchement des dîmes, des redevances et de la production directe de récoltes à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville.

Les disettes du début de la Révolution conduisent toutefois les comités, les assemblées, les administrations et les milices à unir leurs efforts pour réquisitionner le grain et pour contrôler son marché dans l'arrière-pays. Les campagnards font tout ce qu'ils peuvent pour échapper à ces contrôles. Pourtant, joints au zèle révolutionnaire des villes, l'emploi de la force armée et l'appui de l'Etat viennent à bout de leur résistance et les réduisent à l'impuissance. Si l'administration urbaine perd son autonomie vis-à-vis de l'Etat, elle gagne sur la campagne environnante un pouvoir qu'elle n'a jamais eu.

La Flandre aborde le XIX^{e} siècle

Au tout début du siècle, le préfet du Nord Christophe Dieudonné signe une *Statistique* fameuse, due essentiellement à son secrétaire général, Sébastien Bottin. Considérant les douze années de guerre et de révolution qui se sont écoulées entre 1789 et 1801, Dieudonné et Bottin constatent que le département a perdu quelque 13 000 âmes sur les 808 000 qu'il comptait au début de cette période. La population citadine a diminué d'environ 30 000 habitants, soit un peu plus de 10 %, tandis que celle des campagnes a augmenté : « Il n'est pas difficile d'apercevoir les causes de cette diminution de la population des villes, explique la *Statistique*. L'émigration a été bien plus sensible dans les villes que dans les campagnes, et l'on sait qu'il est péri beaucoup d'émigrés. Les villes ont fourni aux armées beaucoup plus d'hommes proportionnellement que les campagnes. La stagnation du commerce, des fabriques et des manufactures, pendant 10 ans, a paralysé des milliers de bras, dont la plupart ont été chercher ailleurs de l'emploi et de l'activité » (Dieudonné, 1804, p. 37). Les 795 000 personnes qui restent sont inégalement distribuées dans les six districts du département. Le tableau 7 résume la répartition des terres et des habitants en 1801.

Les chiffres de Dieudonné montrent clairement les différences. Ils montrent les terres asséchées, encore relativement marécageuses, du district septentrional de Bergues, dont un tiers consiste en pâtures pour

les besoins de l'élevage. Autour de Hazebrouck, on trouve moins d'eau et davantage de bois, mais à peu près la même proportion de pâtures. Lille possède la plus grande concentration de maisons, moulins et fabriques, mais également de terres arables : alentour de ses villes populeuses, plus des trois quarts de la région sont constitués de jardins et de champs cultivés. Le district de Cambrai ressemble à celui de Lille, avec encore plus de cultures, maraîchères et autres. Au sud-est, la région d'Avesnes, qui compte beaucoup de constructions urbaines, est en grande partie composée de forêts et de pâtures. Celle de Douai, quoique relativement boisée, possède plus que sa part de terres arables. Dans tous les districts sauf celui d'Avesnes, la population atteint une densité presque urbaine selon les critères du XX^{e} siècle; avec plus de 250 habitants au kilomètre carré, Lille est une ville grouillante de monde.

Bien que d'une importance cruciale, les mines et les carrières occupent dans la région une surface trop restreinte (à peine 44 hectares) pour figurer dans ce tableau. Elles se concentrent dans le secteur sud-est du département, y compris le district peu peuplé d'Avesnes. Les trois mines de charbon de Fresnes, Vieux-Condé et Azin produisent davantage que tout autre complexe comparable en France. Pour Dieudonné/Bottin, à l'époque de la Révolution, la mine d'Azin est un « immense établissement » qui a « atteint un haut degré de splendeur » (Dieudonné, 1804, vol. I, p. 165). Les mines occupent alors quelque 4000 ouvriers.

De même, les chiffres qui concernent l'utilisation du sol ne rendent pas compte de l'importance que revêt l'exploitation de la tourbe dans les districts nord du département, exploitation qui crée un lien supplémentaire entre les régions flamingantes de la côte. Enfin, des forges fonctionnant au charbon de bois travaillent le fer extrait des mines de la région fortement boisée qui entoure Avesnes.

Ces divers combustibles alimentent l'industrie métallurgique

Catégorie	Pour cent des terres par arrondissement						Total du département
	Bergues	Hazebrouck	Lille	Cambrai	Avesnes	Douai	
Bois	2,8	8,6	4,0	5,5	21,4	12,4	10,7
Eau	2,3	0,3	0,6	0,3	0,4	0,6	0,7
Marais	3,5	0,6	1,4	0,1	0,2	1,2	1,0
Pâtures	33,2	31,5	11,4	10,9	36,7	15,7	23,9
Arables	48,6	52,0	73,1	78,4	35,0	62,0	56,3
Jardins	2,0	0,9	3,4	1,1	0,7	1,9	1,6
Routes	2,0	4,4	4,2	2,5	2,5	3,2	3,1
Constructions[1]	1,0	1,2	1,8	1,2	0,6	1,4	1,1
Friches	4,6	0,4	0,0	0,0	2,5	1,5	1,6
TOTAL	100,0	99,9	99,9	100,0	100,0	99,9	100,0
Nombre d'hectares	73 706	70 818	90 410	87 361	149 510	107 884	579 689
Nombre d'habitants	83 685	101 970	265 519	112 944	98 288	171 466	794 872
Habitants/km²	113,5	144,0	250,5	129,3	65,7	158,9	137,1

D'après Dieudonné, 1804, pp. 32-35.
1. « Maisons, moulins et fabriques. »

TABLEAU 1 :

Répartition des terres et de la population dans le nord en 1801

répartie sur l'ensemble du département. Les régions centrales et septentrionales possèdent en outre une importante industrie d'huile

végétale. Au début du XIX^{e} siècle, le secteur industriel est toutefois dominé par les textiles. Dieudonné et Bottin considèrent comme allant de soi que les gens des campagnes occupés dans l'agriculture filent et tissent à la morte saison. Des villes comme Lille, Cambrai et Douai non seulement contrôlent le commerce des textiles, mais possèdent elles-mêmes de vastes ateliers. Le travail de la laine domine dans la partie sud-est du département, et celui du coton, dans les régions de Lille et de Douai ; la toile de lin, elle, se fabrique dans l'ensemble du Nord. En 1804, toutes ces activités en font l'une des contrées les plus industrielles du monde. Occupées par la production textile, minière, métallurgique et autre, la campagne et la ville bourdonnent d'une même activité.

Concentration et implosion

A l'aube du XIX^{e} siècle, le Nord est une centrale industrielle et commerciale. La ville et la campagne sont reliées aux marchés national et international. Le département possède le plus grand capital industriel de la province française. Cependant, son industrie et son commerce appartiennent manifestement au XVIII^{e} siècle. En 1804, les habitants du Nord produisent essentiellement pour les marchés, et sont bien souvent salariés. Mais la plupart d'entre eux travaillent dans de petites unités de production : ateliers, fermes, maisons. Dans la campagne, un grand nombre de salariés partagent leur temps entre le travail saisonnier sur la terre d'autrui, le travail à domicile pour les fabricants de l'endroit, et la culture des lopins qu'ils possèdent ou qu'ils louent. Dans les villes, les marchands, maîtres artisans, compagnons et travailleurs à domicile concentrent tous leurs efforts sur le marché. Hormis les mines, pratiquement toutes les organisations de production fonctionnent avec un capital restreint et un personnel peu nombreux. Plus que les entrepreneurs capitalistes, ce sont les négociants qui constituent le tissu conjonctif de l'économie régionale.

Le siècle suivant apporte de grands changements : concentration du capital ; mouvement de la main-d'œuvre, de la production et du capital vers les villes ; expansion de la production basée sur l'emploi de machines et de combustibles fossiles ; déplacement des prolétaires et de la prolétarisation vers les régions urbaines. Le Nord conduit l'implosion

nationale du capital, de la main-d'œuvre et de la production elle-même dans les villes et dans les usines. Il revêt l'aspect du capitalisme industriel urbain.

Les capitalistes du Nord font plus que déplacer la production vers les villes et vers les usines, augmenter son échelle, développer la force motrice et multiplier les machines. Ils entament un combat d'un siècle pour arracher aux ouvriers le contrôle de la production et des marchés de l'emploi. Les travailleurs résistent où et quand ils le peuvent. Ils s'organisent, sabotent, se mettent en grève, attaquent les briseurs de grève et la main-d'œuvre sous-payée venue de l'extérieur. Son militantisme ouvrier fait parler du Nord.

Mais les capitalistes, généralement aidés par les autorités locales et nationales au nom de l' « ordre » et de la « liberté du travail », ne cessent de gagner du terrain. La prolétarisation et la subordination de la main-d'œuvre commence dans le domaine des mines, mais gagnent bientôt celui de la métallurgie et des textiles. A la fin du siècle, répondant aux signaux du marché national et étranger, les grands capitalistes prennent toutes les décisions de base concernant ce qu'il convient de produire, où, dans quelle proportion et avec quelle main-d'œuvre ; les conditions dans lesquelles les ouvriers fourniront le travail restent seules ouvertes aux négociations.

Les textiles continuent de dominer l'industrie régionale. Le coton commence à l'emporter sur la laine et le lin. La production minière et métallurgique augmente en échelle et en envergure en même temps que l'emploi de la vapeur comme énergie. De petites cités industrielles comme Anzin s'agrandissent, et des villages qui abritaient jadis une industrie artisanale deviennent de bruyantes villes-usines. Tourcoing et Roubaix en sont les plus frappants exemples.

A Lille et dans les environs, la production cotonnière se développe, une industrie du vêtement s'organise dans les ateliers-bagnes de la ville, la production de toile de lin pour les entrepreneurs urbains et pour les marchés extérieurs prospère dans les campagnes, et les occupations propres aux régions industrielles se multiplient. Tourcoing se spécialise dans le tissage de la laine, Roubaix dans le coton, et Halluin dans le lin. Quoique la crise commerciale de 1827-1831 entraîne chez les fabricants de Roubaix un certain retour vers la laine, le coton y reste le roi tout au

long du XIX^{e} siècle. Tout au long du XIX^{e} siècle, des Belges quittent leurs contrées voisines et le déclin qu'y connaît l'industrie artisanale pour aller s'installer à Roubaix, Tourcoing et autres villes en expansion. En 1872, où cette immigration atteint son apogée, plus de la moitié de la population roubaisienne est d'origine belge (Reardon, 1981, p. 172).

Contrairement à ce qui se passe ailleurs en France, les campagnes qui entourent Lille, Roubaix et autres grandes villes du Nord ne se dépeuplent ni ne se désindustrialisent au profit de la culture maraîchère. Autour des grands centres de production cotonnière et lainière, le tissage artisanal d'étoffes plus coûteuses survit jusqu'à la fin du siècle. Ailleurs dans le Nord, la fabrication de dentelles et de batistes occupe des milliers de fileurs et de tisserands. Les mineurs de Fourmies, Anzin et autres lieux de la moitié sud-est du département exploitent des gisements de plus en plus étendus et profonds. Les villes et les villages industriels prolifèrent, et même la production domestique saisonnière continue. Malgré sa glorieuse histoire agricole, la région est contrainte d'importer toujours plus de denrées à mesure qu'elle s'industrialise.

Concentration et implosion marquent la sphère de la coercition comme celle du capital. Sous leurs atours monarchiques, les gouvernements post-révolutionnaires n'abandonnent rien de la structure centralisée mise en place au cours de la Révolution et consolidée sous l'Empire. Un chercheur le voit aux archives, qui reflètent si bien les préoccupations des gouvernants. Sous l'Ancien Régime, la correspondance montre les fonctionnaires royaux occupés à accroître le pouvoir du gouvernement central, notamment dans le domaine des impôts. Elle les montre négociant avec les institutions régionales et les autorités municipales. Elle les montre intervenant dans les affaires de la région avec un pouvoir de plus en plus grand, mais toujours après coup et de l'extérieur.

Les intendants, les subdélégués et leurs collègues se tiennent étroitement au courant de ce que font les puissances régionales; en fait, la plupart d'entre eux viennent ou font partie de réseaux existants. Mais ils laissent la surveillance et le contrôle quotidiens de la population aux autorités municipales, aux cours régionales, aux fonctionnaires ecclésiastiques et aux seigneurs locaux. Il en résulte que Versailles est rarement informée des agissements probables des puissances régionales et des ouvriers de Lille ou Valenciennes.

Quel contraste avec les archives post-révolutionnaires ! Au XIX^e^ siècle, les représentants de l'Etat doivent toujours prendre en compte les puissances régionales. Mais à travers leurs rapports et leur correspondance, on les voit manœuvrer l'appareil gouvernemental jusqu'à la communauté individuelle, et fournir à Paris un flot continu de renseignements concernant l'administration fiscale, la construction routière, les occasions de promouvoir l'industrie ou le commerce, l'organisation ouvrière et l'action politique. Les intendants de l'Ancien Régime auraient certainement regretté le manque d'autonomie caractéristique de leurs successeurs, les préfets; mais ils leur auraient à coup sûr envié leurs moyens de contrainte et d'information.

La concentration parallèle du capital et de la coercition façonne la contestation du XIX^e^ siècle. Les détenteurs du capital partent avec un avantage décisif. Le contrôle qu'ils exercent sur le capital à une époque où celui-ci se concentre les aide à devenir les maîtres de la sphère de production. Mais la Révolution et l'Empire leur ont également donné un pouvoir étendu dans le domaine de la coercition. Enfin, leur rôle dans l'Etat leur permet d'imposer au public l'idée que l'organisation ouvrière menace l'ordre, et que les grèves sont synonymes de « troubles », de « désordres », ou pour le moins de « violations de la liberté du travail ».

Les ouvriers ont en outre hérité de l'Ancien Régime un style d'organisation et d'action collective mal adapté à la concentration. En général, les ouvriers de telle ou telle branche s'organisent au niveau d'une communauté, cherchent à faire front commun contre les employeurs de cette communauté, et s'efforcent de contrôler l'accès d'autres travailleurs dans leur branche et dans la communauté. Pour exercer une surveillance sur leurs confrères, réels ou potentiels, ils disposent de sanctions diverses : partage de rites et de secrets, constitutions de fonds d'entraide, refus d'informations et de soutien aux dissidents, sans parler des moqueries traditionnelles et des brimades directes à l'égard des jeunes, des casseurs de prix, des briseurs de grève et d'autres indésirables.

Les ouvriers disposent en outre de certains moyens de pression face aux employeurs. Le mot « grève », qui, aujourd'hui, évoque inévitablement une action par établissement, traduit mal leur habituel mode d'action. Ce qui se passe alors, c'est qu'un groupe d'ouvriers mécontents de telle profession s'assemblent pour discuter de leurs griefs,

s'en vont faire du raffut dans les différents ateliers où travaillent leurs confrères, invitent ceux-ci à se joindre à eux, continuent leur marche à travers les rues jusqu'au moment où ils ne peuvent plus espérer devenir plus nombreux, puis se retirent dans un endroit public relativement sûr (comme un champ aux limites de la ville), examinent leurs sujets de plainte, leurs revendications et leurs moyens d'action, et envoient enfin une délégation négocier avec les représentants des patrons.

Cependant, tandis qu'on construit de vastes usines employant de nombreux ouvriers de différentes branches, et que les ouvriers d'une même communauté commencent à se compter par milliers, l'ancien type d'organisation, n'étant pas adapté à la nouvelle échelle, ne fonctionne plus que très imparfaitement. Dans les corps de métiers spécialisés dont les membres restent relativement peu nombreux et pratiquement irremplaçables, des formes adaptées de l'ancien système n'en survivent pas moins; d'ailleurs, les grèves et les syndicats étant interdits, l'action ouvrière du XIX^{e} siècle doit longtemps demeurer secrète, et les organisations militantes reprennent le modèle des corporations. Mais dans la masse croissante des autres travailleurs, l'ancienne organisation s'atrophie ou ne prend jamais forme. Le développement des entreprises et du travail industriel semi-spécialisé finit par menacer les artisans sur le propre terrain; du fait de la concurrence ou de leur engagement direct par d'importants capitalistes, les artisans et ouvriers spécialisés rejoignent les rangs des prolétaires.

Durant le XIX^{e} siècle, alors que le capital se concentre et que son alliance avec l'Etat devient plus évidente, les ouvriers élaborent de nouvelles formes d'organisation et d'action : l'association de travailleurs politiquement active, le syndicat, la manifestation et la grève par établissement. A la fin du siècle, les ouvriers du Nord se déclarent socialistes, collectivistes, et alliés politiques des radicaux. En 1893, le district de Roubaix élit Jules Guesde député à la Chambre.

Politique ouvrière

Le Nord a besoin d'un certain temps pour se remettre des guerres napoléoniennes. Il essuie le gros de l'occupation coalisée en 1815 puis reconstruit lentement son potentiel industriel. Entre autres conséquences

de la défaite, la Belgique redevient territoire étranger. Les négociants de la région frontière se trouvent ainsi coupés d'un important secteur de production. Pour y remédier, ils encouragent l'immigration vers les fabriques et les ateliers nouvellement créés. En 1819, un des thèmes de conflit récurrents de l'époque est déjà clairement en vue : pour réduire leurs frais, les employeurs recrutent à bon marché la main-d'œuvre belge des régions voisines, où périclite l'industrie artisanale, tandis que les ouvriers français s'efforcent de rester maîtres du marché du travail – et de garder leur pouvoir d'intervention dans le domaine des salaires – en tenant les Belges à l'écart.

A Roubaix, les employeurs ont baissé les salaires sous prétexte que, malgré les tarifs protecteurs, la concurrence anglaise ne leur laisse pas le choix. Parallèlement, ils ont embauché les Belges disposés à quitter leur pays et à travailler pour des salaires moindres. Ils ont également construit des logements à forte densité pour les ouvriers, déduisant le loyer de leur paie et expulsant leurs occupants à la première difficulté. Les courées, ou forts, ainsi qu'on les appelle, sont habités par des Belges toujours plus nombreux. Le 14 juillet 1819, le procureur du roi annonce que « des troubles assez graves se sont élevés dans la ville toute manufacturière et fort peuplée de Roubaix... La politique n'entre pour rien dans cette affaire... il s'agit uniquement d'une espèce de coalition d'ouvriers français tendant à chasser de Roubaix et de ses environs les ouvriers belges qui sont venus s'y établir et dont la concurrence fait baisser un salaire que les premiers voudraient au contraire voir s'élever. Le 14 de ce mois, entre huit et neuf heures du soir, au moment où les ouvriers sortent de leurs ateliers, un rassemblement de quatre à cinq cents personnes de la ville eut lieu à Roubaix. Le but de ce rassemblement était d'attaquer et de chasser les ouvriers étrangers employés dans ces mêmes ateliers. La police locale surgit alors, et tout rentra dans l'ordre » (AN BB[18] 993). Le 15, trois gendarmes à cheval dispersent un autre rassemblement, mais une pierre frappe un Belge, qui, une fois sous la protection de la police, se serait écrié : « Personne n'oserait me faire aucun mal ; nous sommes les maîtres à présent » (AN BB[18] 993). Les attroupements se poursuivent durant plusieurs jours.

En excluant de l'affaire le côté « politique », le procureur entend qu'aucun groupe organisé se réclamant de la structure nationale du pouvoir – républicains, bonapartistes, etc. – n'intervient dans les

événements. En fait, l'hostilité franco-flamande en tant que telle ne joue qu'un petit rôle dans la politique locale de Roubaix et autres villes frontières. Au cours des vingt années qui suivent, la politique des ouvriers du Nord concerne le marché de l'emploi, les salaires et les conditions de travail. Toutefois, elle se confondra momentanément avec la politique de la nation en 1830. En effet, durant les journées de Juillet, lorsque la nouvelle de l'insurrection arrive de Paris, les ouvriers lillois jaillissent de leurs usines et se précipitent dans les rues, brisant les vitres et criant : « Vive la Charte ! » Quand la cavalerie tente de rétablir l'ordre, la foule lui lance des pierres. Lorsque l'infanterie fraternise, elle se met à hurler : « A bas la cavalerie ! Vive la ligne ! » *(Gazette des Tribunaux,* 2-3 août 1830). A Douai, des jeunes gens « de la classe ouvrière » défilent dans les rues et forcent les habitants à les illuminer pour fêter la Révolution (AN F^{7} 6778).

Cependant, la lutte avec les employeurs continue de préoccuper les travailleurs du Nord. Le soir du 10 août 1830, par exemple, les ouvriers de Roubaix vont en masse réclamer une augmentation. Plus exactement, ils demandent qu'on leur rende les quatre sous par mètre de drap fini qu'on leur a supprimés un an plus tôt. Pour s'être opposés à cette décision en défaisant le drap alors sur leurs métiers, et en démontant les métiers eux-mêmes, plusieurs ouvriers de la fabrique de la Motte-Brédard ont été condamnés le 29 octobre 1829 à deux jours de prison plus les frais de justice par la cour des marchands de Roubaix (Deyon, 1981, p. 65). Dix mois plus tard, en août 1830, parlant des tisserands roubaisiens, le procureur du roi écrit : « On a cassé les vitres des principales fabriques, et l'on s'y est présenté en force pour demander un consentement par écrit à cette augmentation de salaire » (AN BB^{18} 1186). Bien qu'à Paris, le *Moniteur* en rende responsables les « ouvriers étrangers », il est clair que le conflit est essentiellement un conflit de classe *(Moniteur* du 18 août 1830).

Dans l'ensemble, les ouvriers du Nord se reposent sur l'organisation locale de leurs corps de métier et ne font que peu d'efforts pour mettre sur pied des syndicats et autres associations spécialisées avant les années 1840. De façon plus générale, les associations ne commencent à jouer un rôle important en tant que véhicules de l'action collective – de la classe ouvrière ou de la bourgeoisie – que bien après la révolution de Juillet. En 1834, le procureur de l'arrondissement de Lille fait l'inventaire des

associations de la ville : il énumère alors 106 sociétés d'entraide ouvrières fournissant des fonds de secours aux malades, et portant toutes des noms de saints.

Douze autres associations sont « composées de négociants, de bourgeois aisés, de gardes nationaux qui se réunissent pour jouer et boire ». D'après le procureur, la seule où l'on fasse de la politique est le *salon des négociants,* qui réunit des légitimistes endurcis. Un unique club républicain, qui comptait 22 membres, s'est récemment dissous. Enfin, les étudiants en médecine ont une société où « ils ne paraissent pas s'occuper de politique » (AN BB^3 167). Il faudra attendre les années 1840 pour qu'une opposition républicaine organisée commence à se manifester à Lille.

A la pauvreté de l'organisation ouvrière correspond une quasi-absence de grèves. Les travailleurs de l'industrie textile se groupent parfois pour empêcher les étrangers de prendre leurs places, pour punir ceux qui ne font pas preuve de solidarité, et, occasionnellement, pour exprimer une plainte ou une revendication. Mais dans l'ensemble, étant donné leurs salaires et leurs conditions de travail, ils ne manifestent qu'une opposition collective très restreinte aux capitalistes régionaux durant les années 1820 et 1830.

Pour trouver pendant cette période de véritables grèves, il nous faut chercher du côté des mineurs, et en particulier ceux qu'emploie la grande compagnie d'Anzin à Anzin même et à Saint-Vaast-la-Haut. Alléguant l'âpreté de la concurrence belge, la compagnie a commencé à réduire les salaires au début des années 1820, renforçant en même temps la surveillance et la discipline dans les mines. Les économies paient : en 1833, la compagnie verse à ses sociétaires 8 % de dividende (Guignet, 1973, p. 351). Les mineurs ne se plaignent pas uniquement des « quatre sous » par jour qu'ils ont perdus en 1823, mais aussi du mépris avec lequel les traitent les cols blancs de la compagnie d'Anzin.

Périodiquement, les mineurs réagissent. Après la révolution de Juillet, par exemple, ils tentent une brève révolte mais sans succès (Aguet, 1954, p. 56). En mai 1833, c'est une tout autre affaire. *L'émeute des quatre sous* marquera l'histoire nationale du travail. Quand, le 10 mai, les administrateurs de la compagnie se réunissent à Anzin, le bruit se répand chez les mineurs qu'ils vont enfin leur rendre les quatre sous. Rien de tel

ne se produit. Cependant, une nouvelle rumeur se met à courir : en fait, la compagnie a décidé une nouvelle baisse de salaires, et congédié Charles Mathieu (surveillant à Saint-Vaast dont le frère, Joseph, est inspecteur des mines et maire d'Anzin) pour s'y être opposé. L'histoire est d'autant plus crédible que, peu après l'assemblée, Charles Mathieu quitte effectivement son emploi pour aller travailler ailleurs.

Le 17, deux à trois cents personnes, hommes, femmes et enfants, se rassemblent à Saint-Vaast devant les bureaux de la compagnie, réclament leurs quatre sous, exigent le renvoi de trois surveillants trop zélés, et chantent des couplets dont le refrain dit : « A bas les Parisiens, vivent les Mathieu d'Anzin ! » (Guignet, 1973, p. 348). Certains mineurs se rendent au logis de Monnier, l'un des surveillants détestés, où ils brisent des meubles et déchirent des vêtements.

Mark Jennings, le représentant général de la compagnie, commence à discuter avec la foule, après quoi le maire et le curé d'Anzin persuadent les mineurs et leurs familles de se disperser. Mais entre-temps, des employés de la compagnie ont appelé la police. Le soir même, des détachements de la gendarmerie, de la cavalerie et de l'artillerie, plus 150 gardes nationaux, convergent sur Anzin. Pendant les jours qui suivent, les gendarmes procèdent à des arrestations, les ouvriers des mines voisines manifestent l'intention de se mettre en grève, mais peu d'affrontements directs se produisent entre les mineurs et la troupe. Philippe Guignet résume ainsi les événements : « Du 17 au 22 mai, les charbonniers conservent indiscutablement l'initiative, le mouvement fait tache d'huile, les " forces de l'ordre ", en infériorité numérique face aux rassemblements ouvriers, ne pouvant (ou ne voulant) pas empêcher les grévistes d'agir. C'est pourquoi, dans la journée du 22 mai, les autorités décident d'en finir en ayant recours massivement aux unités régulières de l'armée. Le 27 mai, dans un pays en état de siège, les mineurs décident de reprendre le travail » (Guignet, 1973, p. 348). Si les autorités ont pris la décision d'employer massivement la force, c'est sans doute qu'elles n'ont pas oublié la grève qui, deux ans plus tôt dans les soiries lyonnaises, a tourné à l'insurrection générale ; cette fois, elles prennent les précautions qu'il faut pour garder en main la situation.

Comme insurgés, les mineurs d'Anzin se montrent remarquablement pacifiques durant l'émeute des Quatre Sous. Mais en tant que grévistes,

ils font véritablement figure d'insurgés. Car les mineurs et leurs patrons de l'époque n'ont encore aucune habitude des négociations collectives, et tout arrêt de travail apparaît dès lors comme une insurrection.

Mobilisation du milieu du siècle

L'accélération du conflit industriel pendant les années 1830 normalise la grève, du moins jusqu'à un certain point. Les mineurs reprennent leur bataille de vaincus pour leurs salaires et leurs emplois. Anzin même est le cadre d'une nouvelle petite grève en décembre 1833, et de combats en règle en 1837, 1846 et 1848; durant ces affrontements, les mineurs tentent, bien sûr, d'arrêter les machines du puits, et les propriétaires répliquent non moins évidemment en faisant appel à la troupe pour protéger leur bien. Pendant la même période, des arrêts de travail ont également lieu à Denain, à Fresnes, à Vieux-Condé et à Abscon ; dans la plupart des cas, incités par leurs collègues en grève, les ouvriers d'une autre mine au moins suivent le mouvement.

A la fin des années 1830, les travailleurs de l'industrie textile se mettent sérieusement à s'organiser. Les filateurs de Lille décrètent une réduction de salaire en 1839. Dès lors, les plus anciens parmi les ouvriers de plusieurs douzaines d'ateliers commencent à se réunir pour mettre leur défense au point, créant un fonds de secours pour les chômeurs qui puisse aussi servir pour les grévistes. Le premier arrêt de travail important se produit en août. Après un rapide règlement du conflit – les fonctionnaires municipaux font annuler la diminution de salaire –, les « aînés » de la profession entreprennent de dresser un accord valable pour toute la ville.

A la mi-septembre, les ouvriers de Lille réagissent à la hausse des prix en réclamant des augmentations de salaire. A Paris, le *Constitutionnel* reprend le compte-rendu des événements du 20 publié par *l'Echo du Nord :* « Des rassemblements d'ouvriers fileurs de coton, qui avaient quitté leurs ateliers, se sont portés sur diverses filatures pour engager ceux qui y restaient occupés à imiter leur conduite, et dans quelques-uns de ces établissements les mutins ont commis des désordres en lançant des pierres contre les croisées. La garde nationale a pris les armes avec le plus vif empressement ; de nombreuses patrouilles ont été organisées sur-le-champ et ont parcouru la ville dans toutes les directions, se portant

surtout vers les lieux menacés. Le soir, vers neuf heures, les rassemblements, jusqu'alors divisés en plusieurs groupes, se sont réunis sur la grande place ; il en sortait des cris incohérents, ou plutôt des huées, que la garde nationale a eu le sage esprit de mépriser. Un commissaire de police lut, devant la foule ameutée et à la lueur des flambeaux, un arrêté de M. le maire qui proscrivait les rassemblements tumultueux; immédiatement après, le même commissaire fit les trois sommations légales, les gardes nationaux se mirent en devoir de faire évacuer la grande place. Une pluie abondante qui survint contribua beaucoup à opérer la dispersion des groupes. Le lendemain, à cinq heures, la garde nationale était sur pied : elle avait pour mission de protéger l'entrée dans les ateliers des ouvriers qui n'avaient pas voulu suivre leurs camarades dans la rébellion. Quelques tentatives de désordre ont encore eu lieu et quelques arrestations opérées *» (Le Constitutionnel*, 23 septembre 1839). Préciserai-je que de nombreux gardes nationaux sortent de la bourgeoisie de Lille ?

Quoique les fileurs lillois ne se mettent plus en grève avant 1848, en 1839, une série de conflits démontrent à la fois que la ville connaît de profondes divisions de classe et que ses ouvriers sont capables d'action collective. A Tourcoing, Roubaix et Fourmies, des arrêts de travail – généralement motivés par des menaces de diminution de salaire, et qui, là encore, se terminent avec l'intervention de la force armée – se succèdent entre 1839 et 1848.

A la même époque, de petits signes commencent à indiquer que les travailleurs identifient leur cause avec une politique d'opposition à l'échelle nationale. Dans le Nord, cette opposition balbutiante prend fréquemment une teinte républicaine, mais se colore parfois aussi de bonapartisme. En 1840, le procureur de la cour royale de Douai signale des incidents au cours desquels on chante *la Marseillaise,* devenue quasi séditieuse, soit dans les rues soit au théâtre. En 1841, les républicains de Lille et de Valenciennes rejoignent la résistance au recensement national, souvent considéré comme une manœuvre du gouvernement pour étendre son autorité et préparer la voie à des augmentations fiscales.

En 1846, quand les ouvriers de Roubaix s'attroupent pour protester contre les restrictions apportées à la célébration du mardi gras, ils s'attaquent à des jeunes gens bien habillés en tant que « fils de patrons »,

et crient « A bas les industriels ! » Ils défilent dans les rues tout en chantant *la Marseillaise*, et brisent les vitres de cafés bourgeois, de postes de police et de logis de fabricants. Lorsque les bourgeois radicaux de la ville organisent leur campagne pour la réforme politique de 1847, des ouvriers rejoignent leur parti. Et lorsque la nouvelle de la révolution de Février arrive à Lille, une bonne partie des activistes qui descendent dans la rue sont également des travailleurs. Durant ces journées-là, il va sans dire que *la Marseillaise* a retrouvé sa place d'honneur.

L'installation d'une république provisoire à Paris marque pour les ouvriers du Nord le début d'une mobilisation exceptionnelle. A Valenciennes, à Tourcoing et surtout à Lille, les marches de travailleurs deviennent des manifestations courantes. Presque aussitôt après la révolution de Février commence en outre une nouvelle série de grèves. Anzin, Lille, Roubaix et Tourcoing connaissent toutes au cours de l'année 1848 des mouvements de grève importants. Puis, tandis que le gouvernement de Louis-Napoléon s'affermit, et entreprend de démanteler le mouvement républicain radical dans l'ensemble de la France, les ouvriers du Nord se découragent.

L'expérience de Lille montre clairement ce processus de mobilisation et de démobilisation. Le 25 février, lorsque arrivent les premières nouvelles de la révolution, des bandes d'ouvriers entrent à la préfecture, ramassent des couvertures, des tentures et un buste de Louis-Philippe qu'ils trouvent chez le préfet, brûlent les premières sur la Grand-Place puis paradent dans les rues, brandissant le buste comme une tête tranchée avant de le jeter dans le canal. Des groupes de travailleurs incendient de même la petite gare de Fives, en banlieue, et s'attaquent à la gare centrale provisoire de Lille. De bruyantes manifestations, que la garde nationale se charge de contenir, se succèdent dans les rues pendant plusieurs jours.

Deux semaines plus tard, les ouvriers de Lille sont de nouveau sur la brèche. Cette fois, ils protestent contre une diminution du temps de travail, qui bien sûr, va se répercuter sur leurs salaires. Les filateurs ont accepté de prendre cette mesure sous la pression du commissaire révolutionnaire Delescluze, afin de pouvoir redonner du travail à ceux qui ont été mis en chômage. Un groupe d'ouvriers essayent de déclencher une grève, mais ils ne parviennent pas à entraîner ceux qui ont accepté la réduction d'horaire. Des grévistes se rassemblent devant les ateliers,

tentent de convaincre leurs camarades et s'efforcent de bloquer les entrées. Des ouvriers (« accompagnés de femmes et d'enfants », selon le *Siècle* du 20 mars 1848) dressent des barricades et affrontent la garde nationale. Mais ils en veulent surtout aux employeurs et aux briseurs de grève. Le soir du 14 mars, par exemple, quelque 400 hommes, femmes et enfants se réunissent sur la grande place de Lille, d'où, chantant *la Marseillaise,* ils prennent la direction des filatures. D'après Courtin, commissaire du gouvernement : « ... vers huit heures du soir, un groupe nombreux, composé d'ouvriers, a parcouru les rues de Lille et s'est rendu vers le domicile du Sr. Bonami *Dufresne,* filateur. Après avoir fait entendre des menaces et des vociférations, il a brisé à coup de pierres et de bâton toute la façade de la maison d'habitation. Les vitres, les bois de châssis et les persiennes ont été cassés en grande partie et d'énormes pierres ont été trouvées dans l'intérieur de la maison. Le désordre n'a cessé qu'à l'approche des agents de police et de la garde nationale dont l'intervention a empêché sans doute l'introduction dans cette habitation... Les ouvriers manquent de travail, et attribuent malheureusement ce déplorable état de choses à la mauvaise volonté de leurs maîtres. Le Sr. Dufresne n'est pas aimé, à cause de fréquentes difficultés qu'il a avec ceux qu'il emploie. La filature qui est dans un local séparé de la maison d'habitation a été respectée » (AN BB^{30} 360).

En même temps que certains travailleurs manifestent dans la rue, d'autres collaborent aux premières phases de la révolution lilloise au sein de la Société des Ouvriers, qui travaille en accord avec la Société républicaine des amis du peuple. Si l'emploi, les salaires et les conditions de travail restent au centre de la politique ouvrière, ils sont une fois de plus directement liés à la politique nationale.

Les conflits se poursuivent à Lille tout au long de l'année : invasion des locaux de *l'Echo du Nord* en réponse à ses commentaires sur les revendications ouvrières (15 avril), rassemblement pour demander une aide en faveur des chômeurs (10 mai), vigoureuses protestations contre l'exclusion de certains travailleurs des ateliers créés pour les sans-emploi (22 mai), manifestations contre les patrons qui introduisent le système de deux rangées de bobines par fileurs (14 août), supplications auprès du maire pour qu'il s'oppose au remplacement du salaire quotidien par le travail aux pièces dans les ateliers de la ville (24 août), le tout entrecoupé de grèves. Cependant, tandis que les luttes continuent, le préfet envoie

des troupes briser les grèves et dissoudre la Société républicaine des fileurs de coton de Lille, tout comme la ville finira par fermer les ateliers municipaux lorsqu'il sera devenu un crime de réclamer une « république démocratique et sociale ». A la fin de 1848, dans le Nord comme dans le reste de la France, la coalition qui s'est formée en février entre travailleurs et républicains radicaux a perdu tout pouvoir sur le gouvernement.

Et le glissement vers la droite se poursuit. A Lille, une association anti-républicaine, les Amis de l'ordre, fait son apparition. Après une série de manifestations ouvrières-républicaines (dont l'une, le mardi gras, sous forme de cortège raillant les grands du nouveau régime, y compris le président Louis-Napoléon) au début de l'année suivante, la gauche de la ville commence à fléchir. Le rythme des grèves ralentit d'autant. Les ouvriers lillois, qui viennent de passer une année sur la défensive, se démobilisent. Comme pour souligner cette démobilisation, les autorités interdisent la commémoration civique de la révolution de Février, ordonnent un Te Deum, et considèrent une nouvelle fois comme un délit le fait de chanter *la Marseillaise.*

Ni les ouvriers ni les bourgeois républicains ne manifestent une résistance très efficace à la prise du pouvoir final par Louis-Napoléon. Lille devient pourtant le centre d'un républicanisme militant. Comme le rappelle une rétrospective des événements adressée au ministre de la Justice : « Le *Messager du Nord* se mettait à la tête du mouvement, en même temps que son rédacteur, le Sr. Bianchi, se livrait à une propagande orale des plus actives. A Lille et aux environs, la plus active vigilance ne pouvait prévenir la formation de sociétés secrètes extrêmement dangereuses. Le 20 octobre on trouvait sous la porte de l'hôtel de la sous-préfecture, à Avesnes, une lettre anonyme ainsi conçue : " Citoyen sous-préfet, tu as dissous la garde nationale... en 1852, ton compte sera réglé. Quand l'heure aura sonné, on brûlera ton hôtel et on saura se débarrasser de toi. " » (AN BB[18] 423). Apparemment, Avesnes rêve encore d'une insurrection qui mette en place une république démocratique et sociale. Mais ce rêve-là, il faut à nouveau le faire anonymement, dans le secret de la nuit.

Par son coup d'Etat du 2 décembre, Louis-Napoléon prévient une telle insurrection. Lille, Douai et Anzin sont les principaux centres de

résistance. A Lille, dans la soirée du 3 décembre, une « dépiorable collision » met la police aux prises avec 600 manifestants républicains qui crient « Vive la République » et chantent la *Marseillaise,* mais finissent par se disperser sans rien tenter pour prendre le pouvoir municipal (le Constitutionnel, 7 décembre 1851). Un affrontement semblable se produit à Douai entre les forces de l'ordre et 200 émeutiers hurlant des « propos séditieux ». A Anzin, 40 ouvriers s'introduisent à l'hôtel de ville, y prennent des fusils, puis font la tournée des fabriques de la place, de Raismes et de Beuvrages sans parvenir à entraîner leurs camarades ; lorsqu'ils voient arriver de Valenciennes un détachement de cavalerie, ils font demi-tour et rentrent chez eux (Le *Moniteur,* 10 décembre 1851). D'après le compte-rendu du journal, il ne s'agit pas de mineurs : sur les onze habitants d'Anzin formellement accusés d'opposition au coup d'Etat, l'un travaille dans les bureaux de la compagnie des mines, mais les dix autres sont des artisans qui n'ont rien à voir avec elle (AN BB^{30} 396). La grande mobilisation ouvrière de 1848 a définitivement vécu.

Changement de répertoires

La contestation dans le Nord pendant la Deuxième République réunit des formes d'action qui rappellent fortement celles du XVIII^{e} siècle, et d'autres, qui restent aujourd'hui familières. Au XIX^{e} siècle, les attaques contre les travailleurs belges atteignent leur point culminant entre 1848 et 1851. Aux environs de Denain surtout, les travailleurs industriels tentent à maintes reprises de chasser les Belges. Mais le problème ne se limite pas à Denain : en mai 1848, les ouvriers de Tourcoing et de Samain réclament aussi leur départ. Là où la main-d'œuvre est relativement peu nombreuse et diverse, elle est encore en mesure d'espérer contrôler le marché local du travail, ce qui, en période de crise, se traduit souvent par l'expulsion des « étrangers », même s'ils occupent leurs postes depuis longtemps.

Dans l'industrie textile, les ouvriers continuent de même à recourir à l'ancien type de grève, passant d'un atelier à l'autre pour essayer de convaincre leurs camarades d'arrêter le travail et bloquant les entrées des fabriques où l'activité se poursuit. Cependant, dans les villes où les usines

sont grandes et emploient une nombreuse main-d'œuvre, comme à Roubaix, cette tactique est de moins en moins efficace, et la grève d'entreprise tend à la remplacer.

Les luttes de subsistance montrent très clairement le mélange des formules anciennes et nouvelles. L'expression « conflit de subsistance » donne un faux sentiment de continuité ; au XIX^{e} siècle, elle recouvre des pratiques aussi diverses que le blocage d'envois de grains, la récupération de stocks à des fins de distribution, la vente forcée de blé ou de pain au-dessous des prix du marché, les attaques directes contre les profiteurs présumés, et les manifestations destinées à obtenir des fonctionnaires publics qu'ils contrôlent les prix, distribuent des vivres, ou punissent les accapareurs. Durant la Deuxième République, le Nord connaît toutes ces pratiques.

Les blocages sont assez fréquents. En avril 1848, par exemple, les ouvriers de Dunkerque empêchent une cargaison de grains de quitter le port, tandis qu'à Trélon, à Anor et à Baives, sur la frontière belge, on arrête les transports à destination de l'étranger. Les habitants d'Anor s'emparent par ailleurs de huit sacs de farine dans une boulangerie, les déposent à la mairie et demandent à la municipalité de procéder à une distribution gratuite. A Fourmies : « On avait forcé le maire à faire avec les ouvriers une visite domiciliaire chez un boulanger et on lui avait pris 170 sacs de farine. Ces sacs furent également portés à la mairie ; mais l'exaspération fut grande à cause d'un si grand approvisionnement. Les femmes surtout faisaient un tapage infernal en menaçant le boulanger de l'attacher à l'arbre de la liberté. Cet homme, pour se soustraire à cette position, déclara, ainsi qu'un autre des propriétaires des farines, qu'il en faisait don à la commune » (AN BB^{30} 360, rapport du procureur adjoint d'Avesnes, 29 avril 1848). Quand les ouvriers de Trélon vont à Baives empêcher des convois de franchir la frontière, la municipalité de Baives sonne le tocsin et appelle la garde nationale. Celle-ci ouvre le feu sur les envahisseurs, et blesse grièvement deux d'entre eux. (A Paris, *le Constitutionnel* et *le Siècle* reçoivent un compte rendu de l'affaire selon lequel douze ouvriers de Trélon auraient été tués.)

A côté de ces actions classiques, certaines formes d'organisations tranchent avec les prises de grain du XVIII^{e} siècle. Le 18 mai 1848, par exemple, des « fauteurs de trouble » de Villers-Outreaux, près de

Cambrai, « ont imposé une contribution en pain et en argent aux propriétaires dont ils ont remarqué qu'ils ne donnaient rien ou trop peu aux pauvres » ; un détachement de gendarmes et cinquante soldats de la cavalerie mettent bientôt fin à cette organisation de charité populaire (le *Siècle,* 29 mai 1848). Les mots d'ordre exigeant que les salaires soient adaptés aux prix de la nourriture, ou vice versa, reviennent fréquemment lors des manifestations ouvrières qui se produisent dans les grandes villes. En fait, le ravitaillement et son prix restent pour les travailleurs du Nord un problème crucial jusque bien avant dans le XX^{e} siècle. Ainsi, les hommes et les femmes du département prennent une part active dans les manifestations nationales de 1911 contre la cherté de la vie.

A l'époque, les blocages, récupérations et ventes forcées sont toutefois pratiquement oubliés. La dernière vague de prises de grains classiques que connaisse le Nord se produit en 1853-1854. Pendant cette période, des troupes de mendiants errent dans le département et y sèment l'inquiétude. A Cambrai, une circulaire anonyme menace les marchands de grain. A Aymeries, près d'Avesnes, quelqu'un tente de brûler une meule de foin, laissant sur un piquet fiché dans le sol, à côté d'un quignon de pain, cet avertissement : LE PAIN A 15 SOUS OU TOUS LES ENVIRONS SERONT INCENDIES (AN BB^{30} 432). Mais de prises de grain proprement dites, le Nord n'en connaît pas. Malgré une lutte incessante à propos des salaires, des prix et des conditions de vie, le département ne voit jamais se reproduire une quelconque série de blocages, prises ou ventes forcées. Lors du mouvement de la vie chère, en 1911, les femmes du Nord arrêtent sur de nombreux marchés le prix du beurre, des œufs et du lait. Mais leur action prend d'ordinaire la forme de manifestations organisées par les ligues féminines de résistance (Flonneau, 1966). Alors qu'en 1789, c'était le mode d'action le plus fréquent de la contestation populaire, soixante ans plus tard, la prise de grains a pratiquement disparu.

En revanche, la grève, la manifestation, la réunion électorale et l'assemblée publique sont devenues pour le peuple des moyens de contestation familiers. Durant la période 1848-1849, les gens du Nord – surtout les ouvriers – tentent de les employer pour faire entendre leur voix dans la lutte politique qui se déroule au plan de la nation. La répression qui se produit ensuite bloquera pendant vingt ans ce mode de participation, mais sans l'étouffer complètement.

Dans les années 1850, la grève elle-même est encore en évolution, les actions par établissement prenant alors progressivement le pas sur celles que menait jusqu'ici l'ensemble de la communauté. A Roubaix, par exemple, le contraste est frappant entre les années 1840, où les tisserands et les fileurs s'efforcent généralement de soulever l'ensemble de leurs confrères contre les patrons dans le but d'obtenir un accord collectif, et les années 1860, où les ouvriers de Motte, Toulemonde, Roussel, Delfosse et autres grands établissements agissent et négocient séparément – même si, d'une compagnie à l'autre, on s'observe constamment, et que patrons et ouvriers sont toujours prêts à s'entraider.

La seule grande exception est la grève générale que connaît Roubaix en 1867. Les ouvriers de maints établissements s'unissent alors pour attaquer les maisons et les ateliers des capitalistes qui veulent les obliger à travailler non plus sur un, mais sur deux métiers à tisser. Cependant, même cette grève débute par des mouvements séparés à l'intérieur de trois grandes firmes. Les patrons de celles-ci discutent entre eux et avec leurs collègues d'autres entreprises, et c'est leur accord qui décide les tisseurs de la ville à agir tous ensemble (ADN M 619). La concentration du capital et le changement d'échelle du marché du travail ont rendu inopérantes les anciennes formes d'action collective ouvrière, que remplace désormais une organisation nouvelle, à l'échelle de l'entreprise.

De façon plus générale, dès les années 1860, la nationalisation non seulement du capital mais également de la contrainte amènent un changement profond dans la contestation. A la fin du Second Empire, la participation des gens du Nord à des rassemblements, des manifestations, des campagnes électorales, des associations et des syndicats paraît tout à fait familière aux yeux du XX^{e} siècle.

Beaucoup reste à venir : luttes permanentes entre les radicaux, ennemis du clergé, et les défenseurs de la foi catholique, opposés à la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; grèves d'une ampleur et d'une fréquence jusque-là inimaginables, notamment le grand conflit d'Anzin de 1884 dont Zola s'inspire pour écrire *Germinal;* journées de Mai, avec leurs grèves, leurs manifestations et le massacre des ouvriers de Fourmies le 1er mai 1891; formation d'un puissant parti marxiste sous la direction de Jules Guesde ; campagnes électorales telles que celle qui, en 1891, fera de Paul Lafargue, gendre de Marx, député de Lille ; combats entre activistes de

partis rivaux; protestations de 1911 contre la cherté de la vie – en un mot, tout l'appareil de la contestation du XX^{e} siècle. Cet appareil repose sur une ligne de démarcation bien tranchée entre travail et capital. Une chanson publiée en 1885 à Roubaix par le cafetier-poète (et ancien tisseur) Victor Cappart reflète la rhétorique de la classe ouvrière du Nord :

> Banquiers et grands propriétaires,
> Qu'un génie heureux te fit naître
> J'aperçois que des prolétaires,
> La misère tu ne veux connaître,
> Tu te promènes bien aisément
> Pendant que l'ouvrier travaille,
> Sans fatigue tu dors mollement
> Sur la laine, l'ouvrier la paille.
>
> (Marty, 1982, p. 199).

Ce n'est pas pour autant que tous les travailleurs sont d'ardents militants, ni qu'aucun d'eux ne collabore avec le capital. A Roubaix même, le conflit persistant entre Français et Belges compromet fréquemment la solidarité de la classe ouvrière. A la fin du XIX^{e} siècle, les patrons roubaisiens organisent avec un certain succès des associations qui combattent celles des travailleurs. L'industriel Eugène Motte parvient même à reprendre la mairie aux socialistes locaux. Pourtant, à Roubaix comme ailleurs, tous les grands thèmes de l'action collective participent de la lutte de classe.

Dans une sorte de complainte, Robert Pierreuse résume ainsi l'attitude politique qui, à Roubaix, est celle de l'ouvrier : « Il ne s'intéresse à la politique que dans la mesure où les doctrines et les hommes qui sollicitent ses suffrages contribuent ou veulent contribuer à la solution du problème social posé par la coexistence d'une bourgeoisie riche, propriétaire des moyens de production, et d'un prolétariat qui se considère comme opprimé, dont l'existence dépend étroitement du patronat qui lui fournit du travail et lui paie des salaires médiocres. Les ouvriers roubaisiens ne visent qu'un seul but : leur émancipation, et ne

s'engagent dans les batailles électorales que pour réduire l'influence du capital » (Pierreuse, 1969, p. 250).

On peut déduire de cette situation que les ouvriers de Roubaix ont une vision politique étriquée, égoïste. On peut l'interpréter aussi comme la preuve qu'ils ont acquis la maturité suffisante pour analyser clairement leur condition de classe et s'organiser de façon autonome. Mais qu'on voie les choses d'une façon ou de l'autre, leur organisation va leur permettre en 1892 de porter au pouvoir une municipalité entièrement socialiste, et, l'année suivante, d'élire Jules Guesdes comme député.

Le Nord dans son ensemble est devenu la base et l'orgueil du premier parti marxiste de France, le Parti ouvrier français. En 1896, avec une population active dont plus de 63 % travaillent dans l'industrie, le département est un modèle de production capitaliste. Un siècle après 1789, une région de marchands, de paysans, de journaliers, de fabricants locaux et d'ouvriers travaillant dans de petits ateliers s'est transformée en un complexe de mines, d'usines et de villes enfumées. Dans le même temps, les habitants du Nord ont complètement changé leurs moyens d'action collective.

Chapitre 8

RÉVOLUTIONS ET MOUVEMENTS, 1789-1914

Différentes régions, différentes structures

Au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, l'Etat-Major français entreprend de dresser une grande carte du pays au 1 : 80.000. Ce travail, dirigé par des ingénieurs-géographes professionnels, est effectué au niveau régional par de jeunes officiers, qui, outre une carte détaillée de la zone qui leur est assignée, ont pour mission de préparer un rapport décrivant la région et sa population, et répondant à divers problèmes d'ordre militaire, comme de savoir de quelle façon repousser une attaque venant d'une direction donnée avec tel effectif. Chaque officier doit ainsi parcourir son secteur boussole et bloc-notes en main.

Bien que maints rapports se limitent à une sèche description des faits, certains de leurs auteurs adoptent la statistique alors en vogue chez les fonctionnaires régionaux et les savants locaux. Ils résument l'histoire de la région en en soulignant les aspects militaires et en détaillant, s'il y a lieu, les événements les plus marquants, signalent les particularités culturelles de ses habitants, dressent l'inventaire de leurs activités économiques, et mettent sous forme de tableaux les chiffres de la population. Ainsi, outre qu'il collabore à l'établissement de la carte de l'Etat-Major, chacun des officiers contribue à raconter la vie d'une région de son pays à un moment donné du XIX^e^ siècle.

Comme les ingénieurs-géographes découpent la grande carte en carrés, la plupart des officiers se voient confier l'étude d'une région de villages et de champs. Cependant, Normand Dufil, sous-lieutenant au 55^e^ régiment d'infanterie de ligne, reçoit en 1846 une tâche toute différente : son secteur comprend la ville de Lille, avec une « population riche,

industrieuse, commerçante » de 75 000 habitants. « Le langage du peuple, rapporte-t-il, est un français vicié : c'est l'idiome flamand ; à Lille, presque tous les gens parlent français plus ou moins bien. » Puis il précise qu'à la campagne, « le fond de la nourriture se compose d'une soupe fort épaisse au beurre ou à la graisse à midi et le soir. En été, on ajoute le déjeuner et le goûter, qui consiste en pain, beurre et fromage. »

Dufil décrit les habitants de la région comme « fort enclins à la boisson ». « Le cabaret, déclare-t-il, est pour eux une passion dominante, et pour définir complètement le caractère flamand, nous dirons qu'ils y sont aussi fidèles qu'à la messe. » Malheureusement, le boisson favorite est le genièvre, « liqueur perfide presque toujours mêlée d'ingrédients dangereux et corrosifs » (AA [Archives historiques de l'armée, Vincennes] MR 1169).

Une fois brossé le portrait des habitants, Dufil énumère les « arts industriels » de Lille et de ses environs : fonderies de canons et de cloches, ferblanterie, orfèvrerie, amidon, genièvre, huiles végétales diverses, tissus de coton et de laine, tannerie, corroierie et megisserie : « La ville de Lille, dit-il en conclusion, est le centre de presque toute la fabrique de l'arrondissement et en même temps celui du département tout entier et de plusieurs départements voisins; la proximité de la frontière ajoute à la prospérité du commerce en faisant de la ville l'entrepôt d'un grand commerce » (AA MR 1169). Quoique les habitants de l'arrière-pays pratiquent la culture maraîchère, il est clair que, dans le Nord, l'agriculture répond essentiellement aux besoins de l'industrie et du commerce régionaux.

L'Anjou est loin de la Flandre. Lorsque, en 1839, le capitaine Testu décrit la région située entre Saumur et Cholet, le tableau qu'il peint est fort différent : « En parcourant la partie sud-ouest, remarque-t-il, on rencontre à chaque instant des vallées étroites, où coulent de petits ruisseaux qui deviennent des rivières en hiver ; des chemins vicinaux, impraticables huit mois de l'année, et qui tournent obliquement autour des bois et des pacages environnés d'arbres dont les branches font sur le chemin des berceaux incommodes ; des barrières et des claies qu'il faut ouvrir et fermer à chaque pas ; des routes profondément encaissées, où l'on ne peut voir le ciel que verticalement ; des sentiers qui se croisent et qui exposent sans cesse le voyageur à se tromper de chemin ; une

solitude continuelle. » Il s'agit des Mauges, partie de la région bocagère. Testu voit un profond contraste entre cette campagne inhospitalière et les environs de Saumur : « Le pays des plaines le plus riche du département est presque entièrement formé par l'arrondissement de Saumur ; il est découvert, la récolte du froment y est très abondante. La plupart des excellents vins, dits coteaux de Saumur, sont blancs ; on récolte à Champigny-le-Sec, sur la rive gauche de la Loire, des vins rouges en petite quantité, mais qui sont exquis ; on les compare au bordeaux fin, avec lequel ils sont bien dignes de rivaliser. La culture du mûrier, l'éducation des vers à soie, forme dans cet arrondissement une industrie dont l'extension mérite d'être soutenue » (AA MR 1275). De cette comparaison, Testu conclut que l'agriculture des Mauges est « arriérée », et celle de Saumur « avancée ». Cependant, au cours de ses tournées dans le bocage, le brave capitaine n'a pas remarqué l'importante production villageoise de coton et de lin, ni le nombreux bétail engraissé pour nourrir Paris. Les quelques fabriques de coton concentrées à Cholet lui ont également échappé. Enfin, l'industrie textile et les carrières d'Angers ne font pas partie de son secteur. Il n'en reste pas moins qu'il voit avec justesse l'Anjou divisée en deux zones agricoles très différentes, et, indépendamment de cette division, la région entière dominée par l'agriculture.

Leurs reconnaissances militaires classent les autres régions entre les deux extrêmes de la Flandre, industrielle et commerçante, et de l'Anjou, fortement agricole. En Bourgogne, les observateurs notent les forges disséminées dans l'est (en particulier les montagnes proches de la Franche-Comté) et vers le nord (en particulier la région boisée entourant Châtillon-sur-Seine), les cultures céréalières et la postérité relative du nord et nord-ouest, la plus grande importance des champs clos et de l'élevage vers le Sud et l'Est, le secteur viticole situé au-dessous de Dijon, les mines de fer et de charbon ainsi que les manufactures qui se concentrent autour de Châtillon et du Creusot en direction du sud. Maint officier partage les regrets du capitaine Brossard, qui, dans son rapport de 1839 sur la région de Nuits-Saint-George, déplore que la production de vins moins chers et plus rentables, comme le gamay et le noirieu, se développe au détriment de celle des grands crus qui font aimer le bourgogne aux connaisseurs (AA MR 1200).

Les cartographes militaires du Languedoc ont à rendre compte d'une région plus diverse encore que leurs collègues de la Bourgogne. Ils relèvent les vastes cultures céréalières de la plaine toulousaine, la production croissante de vins bon marché autour de Narbonne, la fabrication de tissus de laine et de soie des Cévennes à Nîmes, la concentration relative de l'industrie textile dans des centres comme Lodève ou comme Carcassonne, et la contrebande qui fait vivre tant de montagnards. Comme le remarque le colonel Bentabole à propos du Languedoc oriental et des régions voisines dans la synthèse qu'il tire de différents rapports en 1842 : « Les habitants qui ne font pas la contrebande descendent des montagnes à l'époque des moissons pour se répandre dans la plaine. Cette saison est plutôt pour eux une source d'agrément que de fatigue. Accoutumés comme ils le sont aux plus rudes travaux, ceux auxquels ils se livrent alors n'altèrent ni leur santé ni leur bonne humeur. Ils passent souvent une partie des heures consacrées au repos à des danses ou à des chants qui leur rappellent leurs montagnes » (AA MR 1303). Plus qu'en Anjou, en Flandre et en Bourgogne, la migration saisonnière joue au Languedoc un rôle essentiel pour l'économie.

Enfin, les délégués de l'Etat-Major qui dressent la carte de l'Ile-de-France traitent de la région qui, de toutes, est la plus commercialisée. Où qu'ils aillent dans l'arrière-pays, ils mesurent la profonde influence qu'exerce la capitale : cultures maraîchères puis céréalières fortement capitalisées, industrie liée à celle de la métropole dans des centres comme Beauvais, commerce et migration orientés vers Paris comme vers un collecteur. Mais savourons ces notes extraites de divers comptes rendus :

Route de Paris à Aunay (1822) : le rapport souligne « l'énorme quantité d'engrais dont on les couvre [les légumes] et que l'on tire de la capitale où les cultivateurs vont les chercher en portant dans ses marchés des légumes ou d'autres productions de leur sol » (AA MR 1287).

Vallée de la Bièvre (1822) : « Le voisinage de Paris, où les habitants portent toutes leurs denrées pour y être vendues, fait que les relations d'une commune à l'autre sont de peu d'importance » (AA MR 1288).

Route de Meaux (1825) : « Les relations cantonales, communales et paroissiales avec les villages circonvoisins présentent peu d'intérêt : elles sont plus actives avec la capitale, où les habitants vont vendre leurs

denrées, et avec Lagny, où il y a un marché assez considérable... il ne se fait aucun commerce et les quatre villages sont seulement agricoles. Il y a beaucoup de maisons de plaisance appartenant à des habitants de Paris » (AA MR 1287).

Route de Charenton à Paris (1827) : « La fréquence des voyages qu'ils [les habitants de la région] font pour conduire le plâtre ou apporter les fruits et les légumes au marché et leurs relations continuelles avec les habitants de Paris doivent contribuer... à leur donner cet air de méfiance et même parfois d'insolence » (AA MR 1289).

La Seine entre l'Ecole militaire et Argenteuil (1833) : « Les relations sont continuelles entre toutes ces populations ; elles sont occupées d'affaires, de commerce, et leur grand mouvement a lieu vers la capitale, dont elles fournissent une partie des marchés » (AA MR 1290).

Entre Montmartre, Colombes, Courbevoie et Saint-Ouen (1833) : « Le département de la Seine, le plus petit du royaume, est néanmoins le plus riche et le plus important à cause de la capitale qui en occupe le centre... Les rives de la Seine de Paris à Argenteuil sont surchargées d'une foule de villages et embellies par des maisons de campagne dont la richesse et l'élégance annoncent la proximité d'une grande capitale » (AA MR 1291).

Entre Pantin, Pré-Saint-Gervais, Romainville, Noisy-le-Sec et Bobigny (1846) : « Si le voisinage de la capitale a un peu ôté à ces villages le vernis d'originalité qui les distinguait il y a quelque cinquantaine d'années, en revanche, il leur a fait sentir les bienfaits de notre moderne civilisation. En visitant ce pays, on est étonné d'entendre un langage aussi exempt de patois et de mots locaux » (AA MR 1293).

Position militaire entre les forts de Vanves et Bicêtre (1856) : « Le voisinage de Paris et des grandes usines a jeté dans toute cette population une telle dépravation que sa constitution physique s'en ressent » (AA MR 1294).

Comme le suggère cette dernière note, les grandes manufactures se construisent en banlieue, le centre étant réservé aux commerces spécialisés, aux établissements de détail, au négoce international, à la finance et à l'administration gouvernementale. Quoique Paris ait encore la plus forte concentration d'industrie, le contraste s'accuse entre la capitale, avec sa production diversifiée d'échelle relativement restreinte, et les

grands monolithes industriels que sont Roubaix et Le Creusot. L' « industrialisation » commence alors à devenir synonyme d' « usines ».

Concentration à l'échelle nationale

Dans la France du XVIII^{e} siècle, ces deux termes – industrialisation et usine – n'ont généralement qu'un lointain rapport. Certains produits se fabriquent néanmoins dans des grands établissements, en particulier ceux dont l'Etat a le monopole ou qui présentent pour lui un puissant intérêt, comme les armes, le sel, la toile à voile et le tabac. Il arrive également que les ordres religieux, responsables des orphelins, des pauvres et des pécheurs, produisent des textiles dans des établissements qui ressemblent à des usines par la discipline et la ségrégation spatiale, sinon par les machines utilisées, qui fonctionnent à la force des bras. Les mines, dont l'exploitation exige d'importants capitaux, sont de même aux mains de vastes sociétés impliquant toute une discipline hiérarchique.

Mais la majeure partie de la production française sort toujours de petits ateliers et de maisons particulières. Les grandes régions industrielles, comme celles de Lyon et de Rouen, constituent des réseaux commerciaux où les financiers et entrepreneurs dirigent des milliers de petits producteurs. Ceux-ci n'ont guère le choix quant à ce qu'ils veulent produire et en quelle quantité. Souvent, ils travaillent dans des locaux et avec des matières premières dont les négociants sont propriétaires et peuvent ainsi exercer sur eux des contraintes matérielles et judiciaires. Toutefois, ils vendent eux-mêmes ce qu'ils fabriquent à des marchands plutôt que d'échanger contre un salaire leur temps et leur force de travail; ce sont presque des prolétaires, mais pas tout à fait.

Les négociants sont certainement très exigeants à l'égard des produits qu'ils achètent ; en fait, l'essentiel des conflits quotidiens entre marchands et artisans indépendants portent sur la question de savoir si les produits finis méritent paiement complet, si les travailleurs n'ont pas pris pour eux une partie du matériel confié, et quelle mesure utiliser pour estimer la quantité de marchandise produite. Mais les négociants ne peuvent spécifier quand, où, ni comment un tisserand, un fileur ou un menuisier doit effectuer tel travail, ni quels autres membres de la maisonnée vont lui prêter main forte.

Qui plus est, les travailleurs industriels ruraux consacrent à l'agriculture une partie de leur temps. A la fin du XVIII[e] siècle, la main-d'œuvre industrielle française est essentiellement composée de quasi-prolétaires travaillant dans leurs propres maisons ou dans de petits ateliers. C'est donc à l'importance de cette main-d'œuvre, et non au nombre des fabriques, qu'on reconnaît alors une région industrielle.

Dans la France de 1789, un observateur clairvoyant peut voir se dessiner les structures de la production industrielle du XIX[e] siècle. Des ateliers relativement vastes dont l'eau et la vapeur font marcher les machines, et qui déjà se multiplient en Angleterre, commencent à apparaître en Flandre, en Normandie et dans quelques autres régions. En 1788, quand le Bureau du Commerce demande aux intendants un rapport concernant les « fabriques et chaudières » de leur circonscription, M. Esmangard, qui règne sur la Flandre et l'Artois, déclare que ces provinces ne possèdent ni fonderies ni usines de métaux. Mais parmi les établissements qui emploient une forme ou une autre d'énergie, il peut citer des verreries à Lille et Dunkerque, une fabrique de poteries à Douai, une manufacture de porcelaine à Lille, deux ateliers de tuyauterie à Arras, une distillerie de genièvre à Dunkerque, 21 raffineries de sel et 12 de sucre, 26 savonneries, et 16 autres poteries et tuileries.

L'employé qui résume le rapport d'Esmangard fait la remarque suivante : « On voit que la plupart de ces fabriques s'alimentent avec de la houille et que celles qui consomment du bois ne sont pas assez considérables pour causer la disette. Dans la Flandre maritime, la houille est à bon marché; elle y vient d'Angleterre. Dans les campagnes, on ne brûle que de la tourbe, mais on consomme beaucoup de bois de chauffage à Lille, Arras, Douai, Saint-Ouen. M. l'Intendant dit en général que le bois est fort cher dans ces cantons, mais il n'en indique pas le prix et encore moins les quantités consommées. Le charbon du Hainaut revient à trop haut prix dans une grande partie de cette généralité pour qu'on puisse l'y employer. Le peu qu'on en tire du Hainaut et de l'Artois ne saurait suffire à la consommation. Des compagnies se sont formées pour faire faire des recherches dans ces provinces et découvrir des houillères à portée des grandes villes ou des rivières » (AN F^{12} 680). Ces recherches aboutissent : quarante ans plus tard, les usines à vapeur et les forges à charbon emploient en Flandre et en Artois des milliers d'ouvriers. En

1788, l'emploi de la houille comme énergie industrielle ne fait toutefois que commencer.

A l'autre extrême, dans son rapport sur les « fabriques et chaudières » de l'Anjou, l'intendant de Tours n'a presque rien à dire. Concernant le district de Montreuil-Bellay, par exemple, il note simplement : « Il n'existe aucune usine dans ce département. » A Saumur, il dénombre vingt fours à chaux fonctionnant au charbon de bois, mais rien d'autre (AN F^{12} 680).

Cependant, il ressort d'autres rapports contemporains que les Angevins fabriquent et vendent de nombreux produits manufacturés. Vers 1781, l'inspecteur royal qui visite le petit centre linier de Cholet, au sud de la Loire, recense dans la ville même 234 « marchands, drapiers et ouvriers textiles. » Tous travaillent à la main, et la plupart d'entre eux à domicile. 848 autres – sans compter les centaines de femmes et d'enfants qui les aident – sont établis dans les villages des environs et vendent leur production aux marchands de Cholet (ADIL [Archives départementales d'Indre-et-Loire, Tours] C 114).

Les toiles de la région, notamment les mouchoirs et fichus, alimentent le marché national, mais aussi, via Nantes, celui des colonies. Comme le note l'inspecteur, la majorité des producteurs réels n'ont pas de capital à eux. Mais les produits finis de ces travailleurs à domicile n'en représentent pas moins de 3 millions de livres par an, alors que la production textile nationale atteint environ 1,1 milliard de livres (Markovitch, 1965, tableau 6).

Ce type de production disséminée se maintiendra pendant des décennies, et quoique les négociants de Cholet montent de petites usines dans le courant du XIX^{e} siècle, rien de comparable à l'implosion urbaine que connaît la Flandre ne se produira dans leur ville ni nulle part ailleurs en Anjou. En fait, l'ensemble de la province se désindustrialise pendant et après la Révolution. Sa population abandonne peu à peu la fabrication de produits destinés à la vente pour se consacrer à l'agriculture.

Sur nos cinq régions, trois subissent la même évolution. A partir de 1789, non seulement l'Anjou mais le Languedoc et la Bourgogne se tournent résolument vers l'agriculture. En Anjou, le XIX^{e} siècle voit se développer la viticulture sur les bords de la Loire, et, dans le reste de la région, l'élevage et la culture des céréales ; l'expansion des ardoisières à

Trélazé, au sud-est d'Angers, près des Ponts-de-Cé et du fleuve, constitue la seule grande exception à la désindustrialisation angevine.

Dans les hautes terres du Languedoc, l'industrie textile artisanale est elle aussi sur le déclin. Quoique au XIX^{e} siècle, Lodève connaisse encore quelques décennies de prospérité grâce au drap qu'on y fabrique pour les uniformes militaires, sa production textile comme celle de Bédarieux ou Carcassonne survit difficilement; ce n'est qu'à Mazamet, où l'on s'adapte à la tonte des moutons et au traitement des peaux, que l'industrie lainière reste florissante (Johnson, 1982). Les forges à bois de la Bourgogne et de la Franche-Comté cessent leur activité tandis que la viticulture gagne du terrain. Seule la région qui s'étend du Creusot vers Lyon est le siège de nombreuses manufactures. L'Anjou, le Languedoc et la Bourgogne semblent perdre leur industrie au profit de l'Ile-de-France et de la Flandre.

Destins économiques

Chacun à sa manière, l'Anjou, le Languedoc et la Bourgogne se tournent vers la viticulture. Dans la première de ces provinces, les vignobles de la Loire et du Layon voisin ne se développent que modérément, mais d'autres font leur apparition ailleurs. La propriété ne connaît pas de concentration importante, les vignerons angevins restent un mélange de petits propriétaires et de journaliers. En Bourgogne, sur les *côtes* où l'on cultive traditionnellement le pinot noir, la production se poursuit comme par le passé, faisant vivre des communautés où dominent les petits propriétaires. La culture du gamay, qui donne des vins meilleurs marchés, se développe dans les régions voisines, mais là aussi l'échelle de la propriété reste modeste.

Jusqu'à l'expansion du réseau ferroviaire au milieu du siècle, la production viticole du Languedoc demeure également limitée. En fait, les coteaux de propriété paysanne où se produisent les meilleurs vins ne changent guère jusqu'au xx^{e} siècle. L'arc des plaines méditerranéennes qui s'étend de Perpignan à Nîmes subit toutefois un énorme changement : croissance rapide de la viticulture capitaliste dans les années 1860, phylloxéra dans les années 1870 et 80, augmentation rapide ensuite de la production de vins bon marché dans de vastes propriétés.

Croissance rapide, crise, nouvelle expansion sont liées entre elles : le phylloxéra arrive avec des plants américains immunisés dont les viticulteurs capitalistes espèrent un grand profit, la maladie des vignes françaises favorise leur remplacement par des cépages d'origine algérienne, espagnole et italienne donnant des vins peu chers et plus sucrés tandis qu'on introduit au sud des plants américains, et la guérison des vignobles permet aux vignerons français de se tailler une place sur le marché en expansion des vins de deuxième qualité. L'introduction de nouvelles techniques, l'extension des vignes et la distribution massive de leur produit ont pour résultat de prolétariser l'industrie vinicole du Languedoc.

Cependant, la campagne languedocienne ne se transforme pas tout entière en vignobles. Les plaines proches de Toulouse, par exemple, demeurent spécialisées dans la production de blé, tandis que les montagnes continuent à se partager entre l'élevage, l'artisanat et la migration saisonnière. De même, dans le bocage angevin, où dominent toujours les fermes de dimension moyenne, garde son système de production de grain et de viande de boucherie, à cette différence près qu'un certain nombre de propriétaires nobles commencent à s'intéresser activement à la gestion de leurs domaines et à la politique pratiquée par leurs métayers, et parfois même à vivre une partie de l'année dans leurs gentilhommières. En Bourgogne, malgré le succès du gamay, la plupart des régions s'en tiennent à la polyculture, avec toutefois un développement de la production vivrière à partir du milieu du siècle. Dans le Nord, l'agriculture est toujours plus subordonnée à l'industrie, tandis qu'en Ile-de-France, le secteur voisin de Paris reste voué à la culture maraîchère, et le reste, à la production capitaliste de céréales.

Même dans les régions agricoles, le capital et l'industrie se concentrent toujours davantage dans les villes. Angers, Dijon et Toulouse voient toutes leur commerce prospérer et leurs commerçants s'enrichir, leurs banques se développer, et de vastes fabriques remplacer leurs petits ateliers. Angers se spécialise dans les industries fondées sur l'agriculture, la préparation et la vente en gros de produits alimentaires et de boisson, la fabrication de toile à voile et la filature de la laine, du coton et du chanvre ; seules les ardoisières échappent aux liens de la ville avec l'agriculture. En fait, jusqu'au milieu du siècle, près d'un quart de sa population active travaille directement aux potagers et pépinières compris

dans l'enceinte même d'Angers. En 1856, 57 % de la main-d'œuvre angevine vit néanmoins de l'industrie (Lebrun, 1975, p. 199). Dès lors, le développement de la ville est essentiellement dû à l'expansion de ses services commerciaux. Comme Dijon et Toulouse, Angers se spécialise de plus en plus dans la coordination du commerce et du capital.

Lille et Paris deviennent des villes industrielles de type très différent. Dans son ensemble, le complexe urbain que forment Lille, Roubaix et Tourcoing résume les caractéristiques des nouveaux centres industriels du XIX^{e} siècle français : usines, quartiers ouvriers séparés et fortement peuplés, croissance rapide. Entre 1806 et 1906, la population de Roubaix passe de 9 000 à 121000 habitants, celle de Tourcoing de 12 000 à 82 000, et celle de Lille de 50 000 à 215 000 ; de 71000, la population de l'ensemble passe ainsi à 424 000 habitants. Dans le même temps, et surtout à partir du milieu du siècle, une spécialisation s'opère : Roubaix et Tourcoing deviennent des villes-usines dominées par des entreprises familiales, et Lille, un centre financier, administratif et culturel plus étroitement lié au capital international. En France, aucun complexe urbain ne réunit autant de grandes industries.

Du côté de Paris, il nous faut distinguer l'ancien centre de la nouvelle périphérie. Au centre, le commerce, la finance, les services et l'administration repoussent vers la périphérie l'industrie et la classe ouvrière. Du fait de ce mouvement et de la construction de nouveaux quartiers résidentiels, la ségrégation de classe devient nettement plus prononcée. Le déplacement des ouvriers et de leur lieu de travail commence dès la monarchie de Juillet. Après 1852, le grand remue-ménage d'Haussmann et Napoléon III marque son apogée. Les petites manufactures tendent à s'implanter aux limites de la zone construite, tandis que l'industrie lourde s'installe de plus en plus souvent au-delà des barrières de l'octroi, où le terrain est bon marché, les taxes municipales inexistantes, et l'accès aux transports (canaux et chemins de fer) facile.

Les usines métallurgiques, par exemple, déménagent à Clichy, Saint-Ouen, Saint-Denis et ailleurs vers le nord et l'est de Paris avant 1848. (Rappelons la reconnaissance militaire prophétique de la région de Saint-Ouen en 1833 : « Tous les villages situés sur la rive se ressentent quelque peu de l'industrie de la capitale » ; AA MR 1292.) Au nord et à l'est, les faubourgs de Paris ressemblent à Roubaix et Tourcoing – avec toutefois

cette différence qu'au lieu de travailler dans les textiles les ouvriers de Belleville et environs construisent des machines et fabriquent des produits chimiques et autres exigeant beaucoup d'énergie.

Comme le montre le tableau 1, les cinq grands centres urbains connaissent la même évolution au cours de la première moitié du XX^{e} siècle ; Paris est en tête et Angers en queue, mais la population de toutes les villes augmente. Durant la grande période d'implosion d'après 1851, les différences s'accusent : Lille, Roubaix et Tourcoing prennent le mors aux dents, suivies de près par Paris et Dijon, la croissance d'Angers s'accélère à peine tandis que celle de Toulouse ralentit. Après le tournant du siècle – et en particulier avec la Première Guerre mondiale – le développement urbain connaît un temps d'arrêt. En fait, la population de Lille-Roubaix-Tourcoing, zone de combat durant la Première Guerre, diminue légèrement entre 1901 et 1921. Considérons maintenant le taux de croissance annuelle de ces différents centres :

Ville	1801-1851	1851-1901	1901-1921
Paris	1,3	1,9	0,3
Lille-Roubaix-Tourcoing . . .	1,2	2,2	– 0,2
Dijon	0,8	1,6	0,5
Toulouse	1,2	0,9	0,8
Angers	0,7	1,1	0,2

Autrement dit, toutes les capitales régionales de la France participent à son implosion urbaine. Jusqu'au ralentissement qui se produit au commencement du XX^{e} siècle, les centres du capital et de l'industrie augmentent plus rapidement que le reste.

Ces taux de croissance concernent toutefois des agglomérations de tailles très différentes. Paris, qui compte en 1800 plus d'un demi-million d'habitants, en a 2,7 millions en 1900. Tout au long du siècle, sa population est près de cinq fois plus nombreuse que celle de Marseilles, sa plus proche rivale, et au moins six fois plus nombreuse que celle de Lille-Roubaix-Tourcoing. Cette différence d'échelle signifie que Paris peut être moins industrialisée que Lille-Roubaix-Tourcoing et posséder la

plus grande masse industrielle de la nation. En matière d'industrie, en commerce et, bien sûr, de gouvernement, Paris domine le reste de la France. Et le mouvement de concentration se poursuit tout au long du XIX^{e} siècle.

De cette concentration résulte un enrichissement des fabricants et négociants des centres industriels. Le tableau 2permet d'apprécier l'évolution de trois de nos villes, Paris, Lille et Toulouse, en matière de richesse. Il exprime la valeur, traduite en quintaux de blé selon le prix en vigueur l'année de leur décès, de la fortune laissée par des habitants des trois villes morts entre 1806 et 1911 (d'après Daumard, 1973, tableaux divers). Ce procédé, qui sous-estime les fortunes laissées en 1846-47, où les prix sont particulièrement élevés, donne néanmoins une bonne idée du pouvoir d'achat *(Annuaire statistique*, 1966, pp. 406-407).

A l'exception des journaliers de Toulouse, qui ont d'ailleurs tendance à disparaître, toutes les catégories connaissent au cours du siècle une certaine amélioration matérielle. Ainsi, la hiérarchie des fortunes correspond assez bien à celle des revenus, les manœuvres de Paris ayant en moyenne 5 000 fois moins d'argent que les grands négociants et industriels de la place. Financièrement, les boutiquiers et détaillants des trois villes ont une situation identique ; vers la fin du siècle, les marchands en gros de Toulouse semblent les rejoindre dans une confortable médiocrité. De même, les ouvriers partagent alors dans les trois villes une situation comparable.

Cependant, le graphique montre également une différence importante de ville à ville. Plus grande est la concentration industrielle, plus pauvres sont les ouvriers et plus riches les marchands. La différence de fortune entre capitalistes et travailleurs est ainsi nettement plus marquée à Paris qu'à Lille, et à Lille qu'à Toulouse. Dans la ville industrielle, la tendance est à la concentration et à la division de classe.

Juste après la révolution de février 1848, Henri Lecouturier écrit un curieux petit livre intitulé *Paris incompatible avec la République. Plan d'un nouveau Paris où les révolutions seront impossibles.* L'auteur voit les principaux changements qui s'opèrent dans la ville – croissance, concentration et ségrégation – comme des causes de révolution. « Tandis qu'une moitié de Paris meurt de faim, écrit-il, l'autre moitié mange pour deux. La centralisation est sa pourvoyeuse ; c'est l'épuisement de la

France qui produit au profit de Paris qui dévore » (Lecouturier, 1848, pp. 15-16). Après avoir énuméré les nombreux aspects que

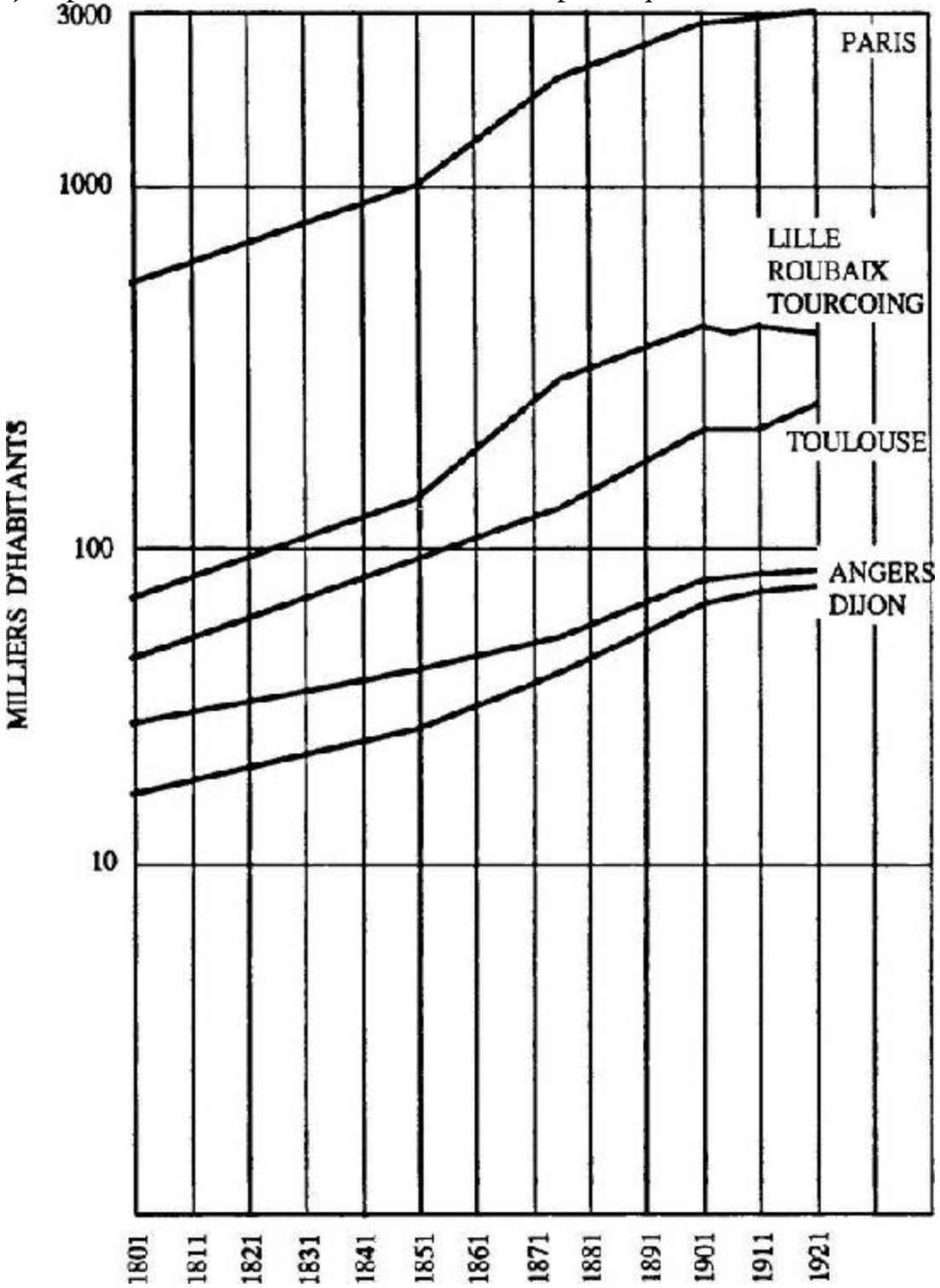


TABLEAU 1

Evolution de la population de quelques grandes villes entre 1801 et 1921

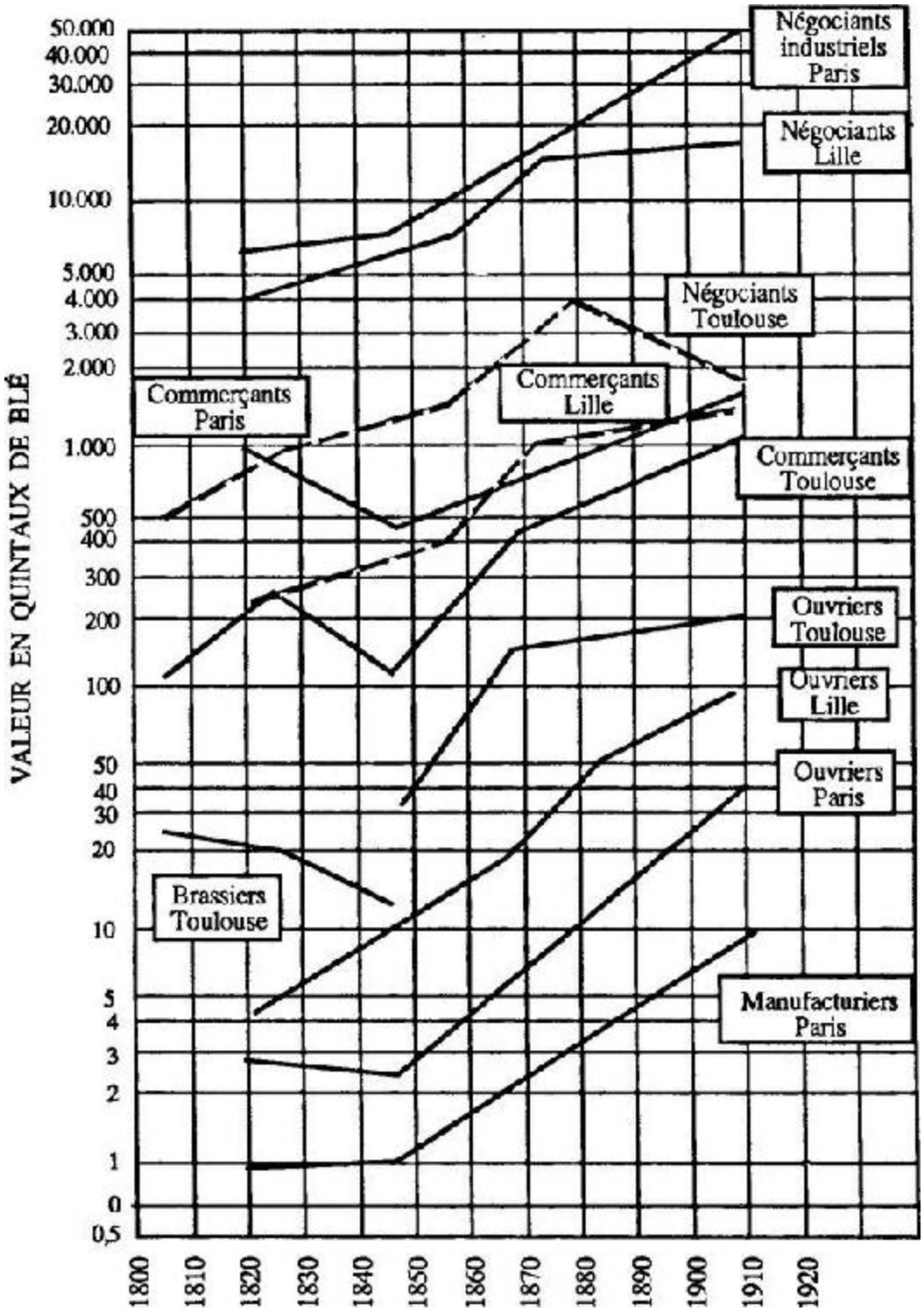


TABLEAU 2

Fortune à la mort exprimée en quintaux de blé à prix courant

revêtent dans la capitale la décadence et l'immoralité, il se plaint de l'anonymat où prolifèrent les criminels et les dégénérés.

« Paris sera toujours révolutionnaire, tant que le morcellement n'y sera pas complet, TANT QUE LE NOMBRE DES GENS QUI ONT ASSEZ N'Y SERA PAS SUPERIEUR A CELUI DES GENS QUI ONT TROP PEU », déclare-t-il (Lecouturier, 1848, pp. 65-66). Toutefois, plutôt que de tirer de cette idée une conclusion socialiste, il propose pour Paris un programme de réforme comprenant :

– la proscription de tout ce qui, en fait de production industrielle, n'est pas absolument indispensable ;

– l'expulsion de tous les commerces hormi ceux qui sont nécessaires à la population ;

– le rencensement de la population et l'expulsion de ceux qui n'ont pas de métier ;

– la limitation de la main-d'œuvre ;

– le partage de la ville en quatre quartiers séparés par des espaces verts et divisés chacun en quatre villages autonomes ;

– la création des grandes rues rectilignes comme celles de Washington ;

– la construction de nouvelles habitations faciles à acquérir.

Sauf pour ce qui est des grandes rues rectilignes, percées par Haussmann, Paris n'a pas suvi les conseils de Lecouturier. Pourtant, son analyse reflète le sentiment, largement répandu dans les classes dirigeantes françaises, que la conjugaison pouvoir centralisé, production concentrée, croissance rapide et inégalité marquée constitue une menace d'immoralité, de désordre et de rébellion.

Un Etat changeant

Peu après la parution de l'ouvrage de Lecouturier sur les conséquences de la concentration parisienne, Alexis de Tocqueville fait sa propre analyse de la révolution de 1848. Parmi ses causes, il évoque « la révolution industrielle qui, depuis trente ans, avait fait de Paris la première ville manufacturière de France, et attiré dans ses murs tout un

nouveau peuple d'ouvriers, auquel les travaux des fortifications avaient ajouté un autre peuple de cultivateurs maintenant sans ouvrage », et « la centralisation qui réduisit toute l'opération révolutionnaire à se rendre maître de Paris et à mettre la main sur la machine toute montée du gouvernement » (Tocqueville, 1978, pp. 113-114). Par la suite, Tocqueville étendra cette explication à la révolution de 1789.

Quoiqu'il sous-estime le changement opéré par les révolutionnaires de 1789-1799, Tocqueville voit bien que la conjonction d'un Etat centralisé et d'une grande métropole rend indispensable à la politique nationale le contrôle de Paris. L'Etat centralisé mis en place par les révolutionnaires, ni les hommes de Napoléon, ni les rois de la Restauration, ni les révolutionnaires du XIX^{e} siècle ne tenteront vraiment de le démanteler.

Le train de mesures qui conduisent au renforcement et à la centralisation de l'Etat français est tout à fait remarquable : établissement de comités révolutionnaires, de milices et de gouvernements provisoires ; suppression des structures gouvernementales concurrentes ; prise en charge de leurs pouvoirs fiscaux et de leurs obligations financières ; introduction de principes et de procédures uniformes en matière de taxation, de conscription, d'élections et autres obligations civiques d'un bout à l'autre du pays ; création d'une structure hiérarchique d'assemblées et d'administrations opérant de façon continue de la nation à la commune ; contrôle des assemblées et administrations par des représentants du pouvoir central aidés par des réseaux de patriotes bourgeois ; remplacement graduel de l'ancienne hiérarchie au profit des comités et des milices ; élaboration d'un système de surveillance national ressemblant fort à l'une des polices parisiennes dont se servait l'Ancien Régime pour contrôler la métropole ; création de forces armées dévouées au gouvernement central et à personne d'autre. Les organisateurs de la Révolution et de l'Empire édifient ainsi l'Etat central le plus efficace que le monde ait jamais vu.

Les empereurs chinois et romains ont, bien sûr, créé des systèmes de gouvernement plus étendus. Mais leur administration comme celle de leurs homologues d'autres empires s'arrêtait pratiquement au niveau régional, au-dessous duquel le gouvernement était assuré par leurs fonctionnaires et soldats en poste dans les capitales de province, où ils partageaient le pouvoir avec les puissances indigènes. A une échelle

beaucoup plus modeste, la France de l'Ancien Régime était allée nettement plus loin. Cependant, par un inlassable travail, la Révolution et l'Empire ont établi des liens directs entre le gouvernement national et la commune, voire – par l'intermédiaire des conseils communaux – les ménages et les groupes familiaux locaux. Les potentats locaux et régionaux hostiles au régime en place peuvent encore rendre la vie difficile aux représentants du gouvernement national. Mais ils n'ont pas de bases d'opposition qui puissent se comparer à celles qu'offraient à leurs prédécesseurs de l'Ancien Régime les parlements, les états, les corporations et les municipalités jouissant d'une charte.

D'ailleurs, l'édification de l'Etat ne prend pas fin avec le Premier Empire. L'évolution de la police traduit son expansion tout au long du XIX^{e} siècle. Mises à part des autorités locales comme les gardes-chasse, la Révolution et l'Empire travaillent à consolider la police, divisée en deux forces : la gendarmerie et la sûreté. La Gendarmerie nationale, qui dépend du ministre de la Guerre et patrouille sur les routes et dans les campagnes, reprend les fonctions de la Maréchaussée, créée en 1720 sous les mêmes auspices et essentiellement dans le même but.

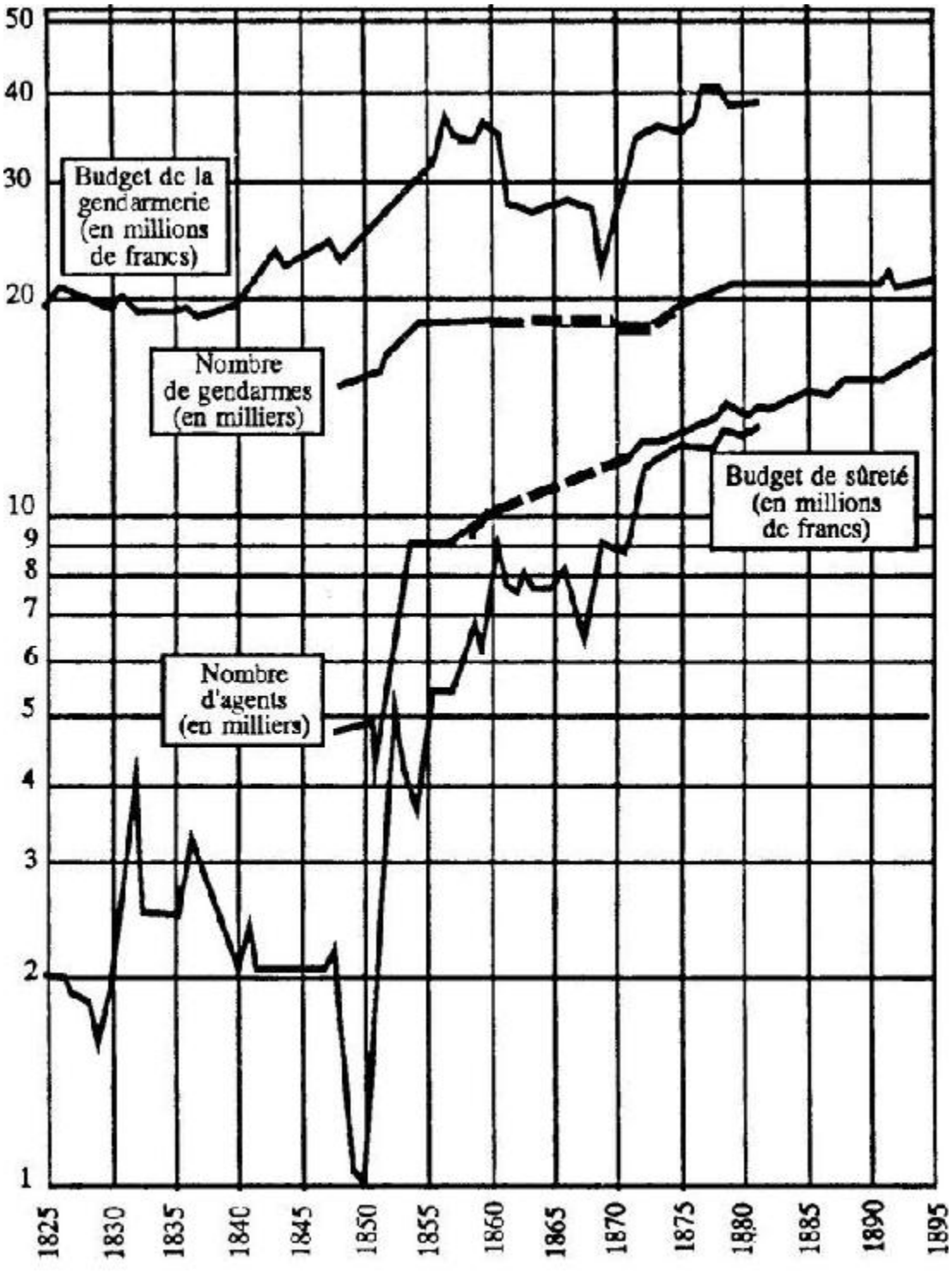
La Sûreté nationale, placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, étend à l'ensemble de la France urbaine l'organisation pré-révolutionnaire de la police parisienne. Non seulement elle patrouille dans les rues et traque les voleurs, mais elle tire un flot régulier de renseignements politiques de chaque département et ville importante, et transmet ces informations à la capitale. Dans la foulée, elle absorbe les polices municipales, remplaçant ainsi celle de Lyon en 1851, celle de Marseille en 1908, celle de Toulon en 1918 et celle de Nice en 1920.

La Gendarmerie et, plus encore, la Sûreté continuent de se développer pendant la majeure partie du XIX^{e} siècle. Le tableau 3 résume les renseignements fragmentaires aujourd'hui disponibles touchant leurs effectifs et leurs budgets (d'après Nicolas, 1883, et *l'Annuaire de l'économie politique).* Les courbes de croissance présentent certaines irrégularités intéressantes. Celles des dépenses de la Gendarmerie se met à grimper dès les années 1840. Louis-Napoléon accroît le nombre de ses représentants durant les premières années qui suivent sa prise du pouvoir, puis la situation se stabilise. Après une réduction des crédits alloués à la Gendarmerie à la fin du Second Empire, le gouvernement qui vient au

pouvoir lors de la révolution de 1870 en augmente une fois de plus les effectifs.

En ce qui concerne la Sûreté nationale, les fluctuations sont beaucoup plus grandes. Après chaque révolution du XIX^{e} siècle – 1830, 1848 et 1870 –, le nouveau régime renforce son contrôle sur le pays par une nette augmentation des forces de police. La seule et grande exception – mais elle est partielle – à cette règle concerne la Deuxième République, qui réduit de moitié son budget avant que Louis-Napoléon, devenu président à la fin de 1848, n'inverse la tendance. Dans l'ensemble, la police et la répression politique augmentent et diminuent en parallèle. Le résultat ultime de cette évolution est la mise en place d'un réseau uniforme de contrôle sur le pays entier.

Cependant, toutes les régions ne prennent pas une part égale à l'expansion de l'Etat au XIX^{e} siècle. Et cela, parce que les gouvernements qui se succèdent trouvent un appui très différent selon les endroits. Pour prendre les exemples les plus frappants, sous la Monarchie de Juillet, l'Anjou et le Languedoc comptent de nombreux légitimistes, alors que ces derniers sont rares en Bourgogne, en Ile-de-France et dans le Nord. Les légitimistes de l'Anjou se recrutent essentiellement parmi les campagnards nobles et leurs partisans, alliés contre les citadins royalistes et



FIGURES 3

Dépenses et effectifs de la police française, 1825-1895

républicains. En Languedoc, des villes comme Toulouse regorgent de puissants légitimistes, le légitimisme languedocien se doublant d'une

violente opposition à la bourgeoisie protestante. Ces différences se répercutent à la fois sur la capacité qu'ont les préfets de faire appliquer les ordres du gouvernement central, et sur les chances des notables régionaux d'obtenir leur part des largesses gouvernementales. Mais aussi parce que la participation gouvernementale aux entreprises capitalistes diffère d'une région à l'autre. Ici, l'exemple le plus frappant est celui des chemins de fer. Après une première période où les réalisations ferrovières obéissent soit aux besoins des propriétaires de mines soit aux caprices de la cour royale, la France entreprend de construire un réseau destiné avant tout à relier Paris aux grandes villes de province. Cette entreprise favorise le Nord, et, bien sûr, l'Ile-de-France, bien plus que la Bourgogne, l'Anjou ou le Languedoc. Située sur le trajet Paris-Lyon-Marseille, la Bourgogne elle-même jouit d'un certain avantage par rapport à l'Anjou et au Languedoc.

Paris a une première ligne de voyageurs en 1837, et une liaison directe avec Rouen et Orléans en 1843. Une ligne principale relie Lille à la capitale en 1846, Dijon en 1849, Toulouse en 1856, et Angers en 1863 seulement. L'extension du réseau ferroviaire obéit à un processus général : en gros, la concentration de capital d'une région détermine le moment où elle sera dotée d'une ligne de chemin de fer et des facilités économiques en permettant la construction, la faveur dont jouit le régime en place auprès de ses classes dirigeantes décide du montant de l'aide concédée par l'Etat, et l'importance de ses mouvements d'opposition détermine l'ampleur de son appareil répressif.

Dans ces divers domaines, la Révolution a opéré une profonde transformation. L'évolution vers un pouvoir relativement direct diminue l'influence de ses classes économiquement dominantes sur le gouvernement de la région. Le renforcement et la bureaucratisation du système des contributions réduisent encore les différences fiscales entre régions. Puissance indépendante, l'Eglise sort très diminuée de la Révolution. Quoique les propriétaires fonciers nobles et bourgeois continuent à jouir d'une grande influence électorale, les négociants et les industriels voient la leur augmenter sur le plan national. Alors que, dans les domaines de la vie sociale, de la production, de la distribution et de la consommation, peu de choses changent après l'agitation première des expériences auxquels chacun d'eux sont soumis, la Révolution transforme en profondeur la structure nationale du pouvoir.

Cinq espèces de révolutions

Du fait que, sous l'Ancien Régime, l'organisation sociale et l'articulation avec le gouvernement central varient considérablement d'une province à l'autre, la Révolution présente des différences considérables dans nos cinq régions. Dans le *Nord,* nous avons déjà relevé un puissant mouvement des prolétaires ruraux et des petits propriétaires contre les grands dans le sud-est (Hainaut et Cambrésis), et de multiples luttes des prolétaires ruraux contre les grands propriétaires et les marchands dans le nord-ouest (la Flandre proprement dite). En Hainaut et en Cambrésis, l'abolition des redevances féodales et la vente des biens ecclésiastiques contribuent à l'établissement d'une république de petits propriétaires.

En Flandre, les fermiers riches et les bourgeois des villes dominent les ventes. La population rurale dans son ensemble s'oppose au démembrement de l'Eglise et protège son clergé paroissial. Lorsqu'ils voient les limites d'une révolution acquise d'avance et contrôlée par la bourgeoisie, les campagnards du Nord se mettent en devoir de défendre les quelques avantages qu'ils ont gagnés. Les secteurs ruraux créent un authentique mais éphémère mouvement révolutionnaire. Dans les villes, la bourgeoisie marchande et industrielle, d'ores et déjà puissante, ne fait guère plus que consolider cette puissance. Pendant la première phase des guerres révolutionnaires de la France, la province frontière devient une fois de plus le cadre de campements, d'invasions et de batailles. C'est durant cette première phase que le Nord connaît son unique période de Terreur. De façon générale, le département passe rapidement de la Révolution à la défense même de ses intérêts.

En *Languedoc,* alors qu'il défend depuis longtemps les libertés de la province contre l'expansion royale, le Parlement prend le parti de l'Ancien Régime dès qu'il voit menacés ses propres privilèges. Les prolétaires ruraux font quelques efforts pour redresser les torts des grands propriétaires au commencement de la Révolution. Mais par la suite, ils manquent de capital pour profiter de la vente des biens de l'Eglise et des émigrés.

La révolution languedocienne se déroule essentiellement dans les villes. A Toulouse, l'absence d'une bourgeoisie indépendante de grands

propriétaires laisse aux marchands, aux gens de métier et aux maîtres artisans le pouvoir révolutionnaire. Toulouse devient l'un des centres nationaux du jacobinisme. Lorsque, en juin 1793, la Convention écrase les girondins, les patriotes toulousains finissent par lui accorder leur soutien. En 1793, avant comme après l'insurrection fédéraliste, les villes de la région Toulouse-Montpellier fournissent d'importants contingents aux armées révolutionnaires volontaires, qui combattent activement la contre-révolution dans le Sud tout en assurant la défense et l'approvisionnement de leurs bases régionales.

Cependant, Nîmes se range du côté du fédéralisme. La ville est divisée entre une puissante minorité d'entrepreneurs huguenots et une majorité déterminée d'ouvriers catholiques, et sa révolution se résume à des affrontements entre ces deux factions. Lors de la purge parisienne des girondins, Nîmes et sa région tentent une rébellion avortée.

Les protestants citadins et ruraux du Languedoc apportent à la Révolution un vigoureux appui. Sous l'égide des propriétaires, les prolétaires ruraux et les paysans catholiques déclenchent alors un important mouvement contre-révolutionnaire. Regroupés autour du clergé non révolutionnaire, ils s'opposent à la conscription et aux contributions imposées par la Révolution. En 1799, ils parviennent à chasser les autorités révolutionnaires de plusieurs villes de la région. Toutefois, ils ne réussissent pas à prendre Toulouse et finissent par tomber aux mains des forces républicaines. La Terreur blanche de 1815 donne aux catholiques et aux royalistes l'occasion d'exercer d'âpres représailles à l'encontre des anciens jacobins – protestants, catholiques et indifférents – de Toulouse, Nîmes et autres centres.

En *Bourgogne,* la Révolution débute par d'importantes attaques contre les propriétaires dans les régions viticoles comme ailleurs, et par de violentes luttes pour le pouvoir dans certaines villes comme Beaune. Mais une fois que les luttes des premières années ont mis en place une nouvelle structure de pouvoir, les divisions sont nettement moins marquées que celles auxquelles le Languedoc est en proie. En 1789 et 1790, les partisans et clients des anciens Etats constituent un important parti. En 1790, ils parviennent même à arracher le gouvernement municipal de Dijon aux hommes de loi et négociants qui ont pris le pouvoir en juillet précédent. Cependant, décimé par la répression et

l'émigration, ce parti contre-révolutionnaire ne tarde pas à se désintégrer. Dès lors, les hommes de loi, négociants et autres bourgeois ont le pouvoir bien en main.

Les viticulteurs de Dijon, Beaune, Mâcon et des vignobles situés entre ces villes inclinent vers la gauche révolutionnaire ou s'opposent du moins au pouvoir bourgeois. De même, les travailleurs industriels de Châtillon-sur-Seine. Ni les uns ni les autres ne représentent pourtant une puissance réelle. Sauf lorsqu'il s'agit de résister à la conscription et de réclamer ici et là des denrées moins chères et plus abondantes, ils se mobilisent rarement et de manière inefficace. Les municipalités, milices et comités essentiellement bourgeois qui se forment dans la région en juillet 1789 restent au pouvoir, *mutatis mutandi,* tout au long de la Révolution.

L'*Ile-de-France*, bien sûr, inspire et guide la révolution nationale. Son expérience nourrit de même quelques-uns des grands mythes de la Révolution française : que ce sont les Lumières qui ont détruit la monarchie, que le mouvement révolutionnaire naît d'une grande crise de subsistance, que la menace des vagabonds et des brigands stimule la création de son appareil politique, que la foule assoiffée de sang écrase l'Ancien Régime, qu'une assemblée de hardis provinciaux s'en prend à la monarchie corrompue et exige des réformes. Chacun de ces mythes reflète en partie l'expérience parisienne de 1789.

En fait, les journalistes, publicistes, clercs et artisans plus ou moins lettrés concentrés à Paris fournissent leur clientèle aux clubs et salons politiques qui se multiplient dans la capitale en 1788-89. Les défenseurs des Parlements puis du Tiers Etat empruntent effectivement au siècle des Lumières le langage de leurs plaidoyers ; la raison et les droits naturels justifient leur opposition au pouvoir arbitraire. Cependant, ils défendent véritablement les intérêts du peuple contre les menaces réelles de la royauté.

Le deuxième mythe contient lui aussi une part de vérité. Dès 1788, une crise générale de subsistance suscite une série exceptionnelle de blocages et de prises de grain à Paris et dans sa région. Vers le milieu de 1789, alors que le Tiers Etat se déclare Assemblée nationale, des comités d'urgence et des milices se forment effectivement partout en Ile-de-France et remplacent les anciennes municipalités. Pourtant, à partir de 1789, une bonne partie des conflits de subsistance résultent des

réquisitions officielles et semi-officielles opérées dans les environs pour approvisionner Paris, alors que les producteurs répugnent toujours davantage à livrer leur grain au marché, et que les villageois le laissent de plus en plus difficilement s'en aller vers la capitale.

Au printemps 1789, les routes de la région sont infestées de travailleurs ruraux en chômage. A leur approche, maint sacristain sonne le tocsin pour appeler la population aux armes. Mais les maraudeurs n'approchent que rarement, et s'ils le font, les brigands que l'on redoutait se révèlent la plupart du temps des mendiants affamés. Hors des blocages de grain et de quelques attaques contre les privilèges des propriétaires, les campagnes de l'Ile-de-France connaissent relativement peu de conflits déclarés en 1789.

Des orateurs, hommes de lettres, clercs et ouvriers tiennent en effet régulièrement des assemblées au Palais-Royal et ailleurs, encourageant la résistance à l'oppression royale, repoussant et gagnant parfois à leur cause les troupes chargées de les disperser. En outre, le peuple parisien descend fréquemment dans la rue, parle de souveraineté populaire et prend même la loi en main, allant jusqu'à punir de mort ceux qu'il accuse de trahison. Les marches des poissonnières, des miliciens, des fonctionnaires finissent bel et bien par faire peur au roi et par ramener à Paris la famille royale. Tout cela peut suggérer le déchaînement de foules en colère. Toutefois, il ne faut pas oublier le contexte : les manifestations continuelles, la transformation des assemblées électorales et des comités provisoires en instruments de gouvernement municipaux, les alliances tendues, mais puissantes, qui se forment entre l'homme de la rue et ses représentants. Ces divers traits particuliers au début de la Révolution en Ile-de-France révèlent parmi le peuple une mobilisation sans précédent.

Le fait est que le Tiers Etat réuni à Versailles compte parmi ses membres de nombreux provinciaux qui sont scandalisés par le palais et la vie qui s'y mène. Mais au moment où ils se lancent dans la révolution, ils ont depuis longtemps fui Versailles pour Paris. Et c'est de là, en accord tacite avec les artisans et boutiquiers de la capitale et avec l'appui du clergé et de la noblesse dissidents, qu'ils défient la couronne. Les efforts du roi pour les arrêter, encercler Paris et renvoyer Necker le réformateur, en un mot, pour opérer un coup d'Etat, contribuent en outre à expliquer

leurs agissements. Ainsi, chaque mythe reflète une réalité tout en rendant méconnaissable sa véritable image.

Les mythes négligent encore d'autres réalités fondamentales : la tension entre partisans et ennemis des leaders révolutionnaires au sein des assemblées, sociétés et comités des artisans et boutiquiers locaux, le risque permanent de voir l'Assemblée nationale envahie par quelque organisation d'activistes prêts à tout, le flot constant de gens et de renseignements qui circulent entre Paris et les autres villes du royaume, l'extension finale à l'ensemble du pays du système d'ordre et de surveillance politique mis sur pied dans la capitale, et qui, en fait, imite dans une certaine mesure l'appareil policier de l'Ancien Régime. Sous tous ces aspects, Paris et l'Ile-de-France occupent une position unique dans le déroulement de la Révolution.

Révolution et contre-révolution en Anjou

L'Anjou aussi peut prétendre être unique. Elle partage avec le Languedoc la particularité d'avoir donné naissance à un véritable mouvement contre-révolutionnaire, qui survivra d'ailleurs à la Révolution. Quoique ses ennemis se manifestent plus tard que ceux du Languedoc, ils constituent bientôt pour la Révolution un danger beaucoup plus sérieux.

En 1789-90, l'Anjou ne diffère guère de la Bourgogne ou du Languedoc – dans toute la province, les autorités sont mises à l'épreuve par des conflits de subsistance. Les villes principales forment leurs comités, clubs et administrations révolutionnaires au milieu de ces conflits, et en présence d'alliés nouveaux d'autres grandes villes, y compris Paris. Marchands et hommes de loi, qui, pour la plupart, ont joué un rôle politique dans les assemblées provinciales de 1787 et 1788 et organisé la participation de l'Anjou aux Etats généraux de 1789, mettent sur pied une coalition gouvernementale. Les nobles regimbent, et nombre d'entre eux commencent à émigrer.

La dépossession, la laïcisation et la vente des biens de l'Eglise qui surviennent plus ou moins simultanément exacerbent les divisions de l'Anjou tandis que le gouvernement révolutionnaire exerce son autorité au niveau des villages. Deux partis se dessinent : d'une part, les

révolutionnaires bourgeois des villes et leurs partisans des campagnes, de l'autre, les paysans riches, les artisans ruraux et le clergé paroissial. Devant cette polarisation, les campagnards sont bientôt contraints de prendre parti.

Dans une version locale de la lutte que se livrent Paris et son arrière-pays, les gardes nationaux des petites villes de la région tentent de soumettre les campagnes rebelles. Ils courent le pays pour y faire appliquer les édits révolutionnaires, protéger le clergé constitutionnel, soutenir les rares alliés qu'ils comptent dans les villages, et s'occuper de l'approvisionnement. Mais leur zèle militaire ne fait qu'accentuer la division. Dans les Mauges, bocage du sud angevin, le gros de la population s'unit contre la bourgeoisie révolutionnaire.

Un processus semblable dresse contre la Révolution une grande partie de la population rurale de tous les bocages de l'Ouest, non seulement en Anjou, mais également dans le Poitou, la Bretagne et le Maine. « Le pays des soulèvements, estime Paul Bois, c'est le pays de bocage typique avec son habitat dispersé et l'insurrection s'est toujours arrêtée à l'entrée des open-fields » (Bois, 1981, p. 124). Mais l'ampleur de la participation, l'intensité du conflit et la vulnérabilité au contrôle militaire exercé par les villes diffèrent considérablement d'une région à l'autre.

Au Nord de la Loire, la situation évolue autrement. Les habitants des Mauges et du bocage adjacent du Poitou manifestent une résistance plus nourrie et plus efficace aux efforts que déploient les révolutionnaires pour imposer leur loi. Diverses particularités de l'organisation locale expliquent cette différence : présence dans les villages d'un certain nombre de bourgeois qui organisent la production textile à domicile et gèrent en leur absence les domaines des nobles; importance des paysans aisés qui sont généralement les métayers de la noblesse ou de l'Eglise mais ont directement affaire à leurs régisseurs de la bourgeoisie ; longues luttes de préséance entre le clergé paroissial et les bourgeois locaux; faiblesse des milices révolutionnaires et des forces militaires nationales présentes dans la région. En 1791-1792, réunions clandestines et défilés nocturnes regroupent les ennemis de la Révolution et prolifèrent parallèlement aux attaques contre le clergé constitutionnel, aux refus d'acquitter les impôts et de se plier aux réformes administratives, aux

boycottages d'élections, d'assemblées et d'offices, aux menaces de violence contre les patriotes.

La réaction des Mauges est en flagrant contraste avec celle de la région de Saumur. Dans le Saumurois, les viticulteurs et petits paysans coopèrent rapidement avec la bourgeoisie révolutionnaire, acceptant les réformes ecclésiastiques et amenant leur propre clergé à s'y soumettre, rachetant les biens de l'Eglise, assistant aux cérémonies révolutionnaires, servant dans la garde nationale, s'enrôlant dans l'armée, y compris les troupes envoyés dans les Mauges voisines pour réprimer la rébellion.

Après un certain nombre d'attaques contre les patriotes en 1791 et 1792, la grande insurrection de 1793 commence en mars par une résistance massive à la conscription, suivie d'attaques renouvelées contre les patriotes locaux et les villes voisines. Des bandes improvisées forment bientôt une armée de fortune, dont la plupart des commandants sont des nobles locaux ayant une expérience militaire. Les prêtres qui condamnent la réorganisation de l'Eglise accompagnent ces troupes, puis se cachent dans la campagne au mépris des autorités révolutionnaires qui leur font la chasse.

Pour loqueteuses que soient ces bandes armées, elles contrôlent bientôt la majeure partie des Mauges et des secteurs voisins du Poitou, s'emparent momentanément de Saumur, Angers, Cholet et autres villes, et tiennent tête pendant quelque six mois aux forces révolutionnaires. Des rébellions de divers types se reproduisent en 1794, 1795, 1796, 1799, 1815 et 1832 ; de plus, la période 1793-1799 est le cadre d'incessants coups de main en conflits. Comme en Languedoc, le mouvement de résistance qui prend corps au début de la Révolution subit au cours des ans des changements notoires, mais pour qu'il disparaisse, il faudra plusieurs décennies.

Une partie de la différence entre les régions révolutionnaires et contre-révolutionnaires de l'Anjou résulte directement des divergences entre les intérêts locaux et les réformes de la Révolution. Dans la région de Saumur, par exemple, les ordres monastiques et les fermiers de la dîme tiennent bien davantage à la richesse ecclésiastique que ce n'est le cas dans les Mauges, où la plupart des biens de l'Eglise sont aux mains du clergé paroissial ; de ce fait, il est à la fois plus facile et plus profitable d'être anti-clérical dans le Saumurois.

Par ailleurs, les paysans de la région de Saumur sont assez fréquemment propriétaires, alors que, dans les Maures, la plupart d'entre eux sont fermiers. En outre, les seuls qui, parmi ces derniers, possèdent un peu d'argent, sont ceux qui cultivent les domaines les plus vastes, qu'ils louent généralement aux rentiers nobles par l'intermédiaire de leurs régisseurs bourgeois, et investissent leur capital en bêtes et en outils. Dans ces conditions, ils n'ont que peu d'espoir de l'emporter sur les bourgeois lors des ventes où sont mises aux enchères les propriétés de l'Eglise et des émigrés.

Une révolution qui se propose de limiter le pouvoir de l'Eglise, de favoriser le commerce, de promouvoir les droits à la propriété et de faire régner parmi ses détenteurs une égalité politique relative, trouve un public tout prêt à l'accueillir parmi les négociants et les petits propriétaires du Saumurois et de la vallée de la Loire. Pour la population des Mauges, dont les fermiers, les ouvriers textiles et les travailleurs agricoles forment la grande majorité, la mise en œuvre d'un tel programme présente beaucoup moins d'avantages.

De plus, les habitants des Mauges ont quelque chose à perdre dans les réformes qu'on veut imposer à l'Eglise, dont les revenus paroissiaux apportent un certain soulagement aux sans-travail, et dont l'autorité fait contrepoids à celle de la bourgeoisie locale. Confier le salut public et le pouvoir politique à ces mêmes négociants et hommes de loi qui ont fait leurs preuves en diminuant les salaires, en augmentant les loyers des terres qu'ils possèdent ou qu'ils administrent, en accroissant sans cesse et pour leur seul profit l'étendue de leurs domaines est une perspective qui, pour le bien-être de la population rurale dans sa majorité, constitue en fait une menace.

Cependant, tous les paysans et les artisans du bocage n'entrent pas pour autant dans la contre-révolution. Cette décision dépend encore des alliances qu'ils contractent et des ennemis qu'ils se choisissent. En se dressant contre la bourgeoisie, les habitants des Mauges se jettent dans les bras du clergé et de la noblesse. Dans d'autres régions de l'Ouest, les communautés paysannes qui gardent une certaine indépendance par rapport à la bourgeoisie locale ne tardent pas à faire la paix avec les révolutionnaires.

Ailleurs en France, ces alliances de classes aboutissent de même à des prises de position pour ou contre la Révolution. Les paysans et les travailleurs agricoles de la Flandre, qui luttent depuis longtemps contre la propriété capitaliste, commencent pourtant par s'opposer aux réformes révolutionnaires. Chez les protestants du Languedoc, marchands, artisans et paysans oublient leurs propres divergences d'intérêts et prennent parti pour la Révolution contre les catholiques.

Dans l'ensemble, les moins riches parmi les paysans et travailleurs ruraux de toute la France combattent depuis longtemps l'avance du capitalisme agricole. La coïncidence globale de leurs intérêts avec le programme foncier révolutionnaire contribue pour beaucoup à leur adhésion générale à la Révolution. Mais dans le cadre de ces limites, le fait qu'ils prennent parti pour ou contre les révolutionnaires, dont les initiatives finiront d'ailleurs par favoriser le capitalisme agricole, dépendent également du jeu local des alliances avec ou contre la bourgeoisie.

La contestation post-révolutionnaire en Anjou

Le siècle qui suit la défaite napoléonienne de 1815 crée la France que nous connaissons aujourd'hui. Ce truisme est même plus vrai pour la contestation que pour la structure gouvernementale ou le caractère des classes dominantes.

L'Anjou, certes, peut sembler être un cas contraire : des mouvements ostensiblement contre-révolutionnaires y agitent les campagnes du commencement de la Révolution jusque dans les années 1840, et le département du Maine-et-Loire entre dans la politique du XX^{e} siècle comme un bastion de la droite. En mai 1815, le marquis d'Autichamp sonne le tocsin dans le sud de l'Anjou. Comme ses alliés des Deux-Sèvres et de la Vendée voisines, il lève une armée de plusieurs milliers d'hommes pour marcher contre les villes patriotes et les troupes napoléoniennes. Les insurgés parviennent même à tenir le bocage pendant tout un mois, et privent ainsi de 20000 combattants les forces impériales engagées à Waterloo.

En juillet 1815, après la seconde abdication de Napoléon, des troupes royalistes occupent Durtal et désarment les centres patriotes du sud de la

Loire. En 1832, lorsque la duchesse de Berry débarque en Provence pour aller en Vendée fomenter une rébellion contre la nouvelle Monarchie de Juillet, des bandes plus ou moins acquises à sa cause se forment et attaquent les armées du gouvernement auxquelles elles succombent une fois de plus. Enfin, les Chouans continuent à s'en prendre occasionnellement au personnel et aux équipements gouvernementaux pendant les deux années qui suivent.

Toute cette activité contre-révolutionnaire semble un peu prolonger le XVIII^{e} siècle. D'ailleurs, ses chefs nobles la présente comme la suite directe des luttes de 1793. Pourtant, la politique angevine du XIX^{e} siècle est en train de se mettre en place. Alors que les événements de 1793 étaient le fruit d'une vaste insurrection populaire, ceux de 1815 et 1832 répondent dans une large mesure à l'appel que les nobles régionaux lancent au nom des Bourbons à leur clientèle personnelle. De retour sur leurs terres, les grands seigneurs angevins se consacrent à l'administration de leurs domaines, édifient des bases politiques régionales, et créent le mythe d'un paysannat royaliste.

Dans les villes, notamment à Angers, la vie suit un cours différent. En février 1826, par exemple, le mardi gras est l'occasion d'une critique prudente de la noblesse angevine par les libéraux de Cholet. Selon le sous-préfet, lors de la mascarade qui a lieu ce jour-là : « Un seigneur féodal, qui prenait le nom de prince des Ténèbres, était accompagné d'une suite nombreuse. Tous avaient des bonnets en forme d'éteignoirs. Ils portaient deux étendards : sur l'un était peint un âne portant un flambeau couvert d'un éteignoir; aux quatre coins étaient peintes des chauves-souris. Sur l'autre on lisait : vive le bon vieux temps. D'autres portaient des oiseaux de nuit et une potence. Enfin apparaissait le buste de Voltaire. »

Ces masques représentent deux scènes : le mariage du seigneur, avec énumération complète de ses droits féodaux, et le procès d'un vassal, condamné à être pendu pour avoir tué un lapin (ADML [Archives départementales de Maine-et-Loire, Angers] 21 M 162). Toujours selon le sous-préfet, les royalistes qui assistent au spectacle n'apprécient guère la plaisanterie.

Pendant des décennies, la contestation des activistes libéraux et républicains de l'Anjou revêt essentiellement des formes symboliques –

mascarades, banquets, slogans, etc. Le gouvernement rend difficile une action plus directe. En juin 1830, par exemple, les libéraux d'Angers conviennent de s'assembler pour accueillir deux députés qui se sont prononcés contre la limitation des droits civiques récemment décidée par le roi. Le préfet du département interdit la rencontre, et comme une foule se réunit quand même pour accueillir les députés, les gendarmes cernent la maison où ils doivent rencontrer leurs partisans et dispersent l'assemblée. Là s'arrête cette légère manifestation d'opposition *(le Moniteur,* 15 juin 1830).

Aucun changement notable ne se produit dans les années 1830. A titre d'indication, lorsque, en avril 1834, le procureur de la région fait un rapport sur sa « situation politique et morale », il insiste sur la difficulté qu'il y a à se débarrasser des derniers Chouans, mais ne consacre qu'une seule phrase à la Société des droits de l'homme, laquelle a « cherché à endoctriner les ouvriers sur les portes et dans les cabarets mais... échoué devant les dispositions calmes de la population » (AN BB^3 167). Les républicains d'Angers, qui se recrutent essentiellement parmi les étudiants et la bourgeoisie de la ville, voient leurs rangs s'éclaircir tout au long de la décennie. En 1840, ils fondent pourtant leur propre journal, *le Précurseur de l'Ouest,* et commencent à se battre pour la liberté de la presse et l'élargissement du suffrage.

Ce que les républicains de l'Anjou ne tentent pas, c'est de recruter les ouvriers ou de faire front commun avec leurs organisations. Pourtant, les travailleurs ne restent pas inactifs. Au cours des années 1830 et 1840, les grèves, qui se font toujours par corps de métier plutôt que par établissements, se multiplient malgré la répression. Pour peu qu'elles aient quelque envergure, celles qui se produisent à Angers – grève des serruriers en 1834, des tailleurs en 1836, des ébénistes en 1841 et, surtout, des ouvriers du bâtiment en 1845, sont toutes suivies d'arrestations et de condamnations.

Ailleurs, les autorités utilisent de même le langage de la répression pour parler et traiter de l'action ouvrière. Ainsi, le procureur de Poitiers décrit comme des « troubles » les arrêts de travail qui se produisent à Cholet les 8 et 9 octobre 1840. Les tisserands de la ville se rassemblent alors pour demander que les produits finis leurs soient payés plus cher, et 200 de leurs confrères de Mortagne-sur-Sèvre manifestent avec eux dans

les rues. Quand les fabricants acceptent un nouveau barème des salaires, « les troubles s'apaisent ». D'après le rapport du procureur : « Les ouvriers de retour dans leurs foyers avaient repris leurs travaux et se réjouissaient d'une concession qui semblait devoir mettre un terme à leur misère, malheureusement trop réelle.

« Mais le calme n'a pas été de longue durée, les fabricants ayant refusé de se conformer au tarif qu'ils avaient consenti l'émeute a recommencé dans la journée du 12 ; à cette date, Mortagne n'avait pas bougé et le juge de paix employait son influence pour retenir les ouvriers dans leur devoir.

« Mon substitut persiste à m'assurer que jusqu'à présent la politique est étrangère aux mouvements séditieux de Cholet, il ajoute qu'au milieu même des attroupements, les hommes qui en faisaient partie protestaient d'un attachement sincère à la dynastie de Juillet et à nos institutions constitutionnelles. Il est fort probable que les ouvriers sont de bonne foi et qu'ils n'ont d'autre tort que d'agir illégalement, mais on ne peut se dissimuler qu'il y a derrière eux des partisans et ne manqueraient pas dans l'occasion de mettre à profit le mécontentement et l'irritation des classes inférieures » (AN BB[18] 1386).

Troubles, émeute, attroupement, mouvement séditieux, classes inférieures, tels sont les mots clés du rapport. La recherche d'un lien « politique » entre les grévistes et les ennemis du régime pousse les autorités à surveiller de près les ouvriers. En l'absence d'un tel lien, et devant le manque de parole des capitalistes, le procureur est toutefois enclin à se montrer compréhensif. Ainsi le système laisse-t-il un tant soit peu de liberté à l'action ouvrière.

Hormi les ardoisiers, les ouvriers angevins ne profitent guère de la révolution de 1848 pour s'organiser ou faire entrer la politique nationale dans le cadre de leurs organisations existantes. Cependant, les ardoisiers fondent un syndicat qui, après 1851, donne à son tour naissance à la Marianne, société clandestine de tendance socialiste. Forte de 500 participants, leur grève de 1852 semble refléter une organisation plus forte que celles qui se sont produites jusque-là, et trahit certainement l'influence de la Marianne. Trois ans plus tard, cette société clandestine va jusqu'à mettre sur pied une insurrection armée aussitôt étouffée à Trélazé, Saint-Barthélemy, les Ponts-de-Cé et Angers.

Dans les années 1830 et 1850, les luttes ouvertes les plus fréquentes dont l'Anjou est le cadre ne sont cependant ni les grèves ni les insurrections, mais des tentatives telles qu'il s'en pratiquait sous l'Ancien Régime pour détourner au profit de la consommation locale des envois de vivres vers d'autres marchés. Les nombreuses expéditions de grain bloquées en Anjou en 1839-40 n'ont pas lieu dans les villes, mais surtout dans certains villages du bocage, comme le May-sur-Evre, Pierre-Montlimart, Jaillais et Coron, où le travail textile à domicile occupe une partie importante de la population.

Les blocages de grains s'y poursuivent pendant une dizaine d'années, atteignant un point culminant en 1846-1847 pour disparaître la décennie suivante. La faim et la misère sont toujours là, mais les Angevins essaient de les combattre différemment. En l'espace d'un siècle et demi, les diverses formes de lutte pour le contrôle de l'approvisionnement local paraissent s'être épuisées.

A partir des années 1850, la contestation publique en l'Anjou s'axe principalement sur les grèves, les manifestations et les rassemblements. Bien que les grèves restent illégales jusqu'en 1864 et que les syndicats soient interdits jusqu'en 1868, les ouvriers, les employés et les autorités politiques commencent à envisager autrement les grèves et les organisations ouvrières.

Les autorités persistent toutefois à voir les grèves comme des désordres à réprimer. Lorsque les charpentiers d'Angers cessent le travail en mai 1840, le substitut du procureur les accuse aussitôt de coalition. Puis, comme la grève reprend en juillet, il met ses meneurs présumés en détention préventive. Cependant, la logique de leur action ne lui échappe pas : « Des travaux de construction considérables sont actuellement en cours d'exécution à Angers, explique-t-il. Il était à craindre, comme cela a déjà eu lieu en 1854, que les différents corps d'état employés aux travaux des bâtiments ne suivissent l'exemple des charpentiers et que la grève ne s'étendît sur tout nos chantiers; c'est ce qui m'a déterminé à inviter M. le Procureur impérial à saisir immédiatement le juge d'instruction de son tribunal, afin de donner dès le premier moment un avertissement salutaire aux ouvriers susceptibles de se laisser entraîner » (AN BB^{18} 1609, lettre du 26 mai 1860). Cinq jours plus tard, parlant de la situation d'Angers, il

reconnaît que « les ouvriers ont trouvé que c'était une bonne occasion de réclamer, et ils ont réclamé » (AN BB[18] 1609).

La même année, d'autres grèves se produisent à la Flèche (charpentiers), à Trélazé (ardoisiers), à Angers (tailleurs de pierres), à Cholet (blanchisseurs) et à Beaufort (bâtiment). Se souvenant de l'insurrection qui s'est produite cinq ans plus tôt, le procureur cherche à déceler dans les conflits de Trélazé l'influence d'une société clandestine. Mais il ne découvre rien de tel, sinon la présence de quelques anciens membres de la Marianne.

Des années 1860 à la Première Guerre mondiale, la grève demeure pour les Angevins le principal moyen de contestation à grande échelle. Les spécialistes en sont les ouvriers textiles, les travailleurs du bâtiment, et, comme toujours, les ardoisiers. De temps à autre, les cordonniers, les fondeurs et les cheminots imitent leur exemple. Même en Anjou, où la concentration industrielle est une nouveauté, l'entreprise tend à remplacer la communauté en tant que lieu de grève.

Les grandes grèves qui se produisent à Cholet et dans la région en 1887-1888 traduisent les efforts concertés des ouvriers textiles travaillant chez eux ou dans de petits ateliers pour conjurer les maux de la concentration. Bien que les ardoisiers de Trélazé et environs empêchent les sites semi-ruraux de disparaître complètement, la grève angevine typique se rapproche toujours davantage du conflit de 1903, où 1500 employés de l'usine textile Bessonneau arrêtent le travail. Comparée à celles de Roubaix ou Paris, une telle grève est modeste, mais elle n'en met pas moins Angers sur le même pied que les autres centres industriels français.

Le rassemblement et la manifestation acquièrent droit de cité en même temps que la grève d'entreprise. En Anjou, les questions religieuses restent relativement importantes. En 1895, l'affaire Dreyfus provoque à Angers trois jours de vastes manifestations antisémites auxquelles participent les prêtres et les étudiants de l'université catholique. Mais la séparation de l'Eglise et de l'Etat divise encore plus profondément les Angevins que l'affaire Dreyfus. En 1905 et 1906, les partisans de l'Eglise s'opposent à la fermeture des monastères, à la laïcisation des écoles et à l'inventaire des biens ecclésiastiques. Leur action comprend l'une des rares occasions où les plus bruyants parmi les « émeutiers » d'une

violente manifestation sont des nobles : « A la suite d'une conférence pour la liberté de l'enseignement au Cirque national, présidée par le comte de Maillé, sénateur, et organisée par la majorité du conseil général pour protester contre le renvoi des sœurs, une manifestation a eu lieu. Les assistants ont parcouru, au nombre de près de deux mille, les rues conduisant à la préfecture, dont l'accès ne leur a pas été permis. D'importantes mesures d'ordre avaient été prises, et des brigades de gendarmerie étaient venues renforcer celles d'Angers.

« Au cours de la manifestation, plusieurs arrestations ont été opérées, notamment celle du marquis Henri d'Armaillé, maire de Bourg-d'Iré, pour refus de circuler, du baron Pierre de Candé, maire de Noyant-le-Gravoyère, même motif, du baron Louis de Candé, frère du précédent, coups à un agent, et de MM. Henri d'Aubigné, propriétaire au Bourg-d'Iré, cris séditieux, Maximilien Nicolle et Henri Normand, étudiants, insultes aux agents.

« Un certain nombre de protestataires attendaient à la sortie du cirque, et à ce moment quelques coups ont été échangés; la ville a repris aussitôt après son calme habituel *» (Le Constitutionnel*, 25 août 1902).

Malgré le caractère révolutionnaire de leur programme et l'élite qui leur sert de chefs, les ennemis de la laïcisation recourent aux formes de la contestation alors prédominantes : le meeting et la manifestation. Comme le reste de la France, l'Anjou a désormais fait sien le nouveau répertoire.

Autres voix

Vue à travers la Flandre, la Bourgogne, le Languedoc et l'Ile-de-France, le reste de la France subit essentiellement la même évolution que l'Anjou, mais plus tôt, et avec une participation plus directe aux révolutions nationales et aux luttes collectives pour la démocratisation, les droits des travailleurs et la protection contre le pouvoir arbitraire. Une rapide comparaison entre nos cinq régions à cinq époques de crise (1830, 1848, 1851, 1870-1871 et 1905-1907) nous permet d'apprécier cette différence.

En 1830, quand les légitimistes angevins s'agitent pour défaire le travail de la révolution de Juillet, leurs cousins du Languedoc ne restent

pas inactifs. Mais en Languedoc se forme aussi un important mouvement républicain ; dans la région de Toulouse, les légitimistes et les républicains concluent en fait une alliance tacite contre la Monarchie de Juillet. Hors des arrêts de travail et de la résistance aux collecteurs d'impôts, la contestation languedocienne en 1830 consiste surtout à défendre ou combattre des symboles politiques comme la fleur de lys et le drapeau tricolore, autour desquels s'organisent le 4 août à Toulouse de violentes émeutes. Quoique les vignerons bourguignons se joignent d'enthousiasme à l'opposition aux impôts sur les ventes, pour eux, le grand événement de l'année est l'insurrection du 28 juillet; ce jour-là, non seulement les Dijonnais huent la princesse royale, mais ils accueillent à coups de pierres les troupes envoyées pour maintenir l'ordre. Lille réserve le même traitement aux troupes restées fidèles à Charles X, mais pas avant le 30 juillet. Dans le Nord, le reste de l'année apporte davantage de grèves et d'émeutes de subsistance qu'en Anjou, en Languedoc ou en Bourgogne.

Enfin, l'Ile-de-France est le cadre des événements critiques de la révolution : manifestations contre la dissolution de l'Assemblée nationale et l'introduction de sévères contrôles de presse par Charles X, construction de barricades, occupation de l'Hôtel de Ville, combats de rue, etc., jusqu'à l'abdication du roi. En outre, une fois le nouveau régime en place, ses représentants ont fort à faire avec les ouvriers, qui voudraient eux aussi profiter du changement de gouvernement. Les conflits post-révolutionnaires atteignent probablement leur apogée le 12 octobre, quand des gens reconnaissent dans la rue l'ancien bagnard et chef de la Sûreté Vidocq (le Vautrin de Balzac) et assiègent l'immeuble où il s'est réfugié.

En *1848*, l'Anjou reste une fois de plus à la périphérie de la révolution, ne connaissant cette année-là que quelques invasions de forêts, rixes d'ouvriers et autres conflits mineurs. Le Languedoc, au contraire, se jette dans l'action, organise sa propre campagne républicaine et apporte dans les villes une aide active à la révolution parallèlement à l'importante opposition qui se manifeste dans les campagnes, aux invasions de forêts, aux grèves, aux actes de résistance contre les collecteurs d'impôts, et, à Toulouse, aux luttes entre républicains modérés et radicaux. En Bourgogne, 1848 voit une vaste mobilisation ouvrière et vigneronne dans la région des villes, et des efforts considérables parmi les paysans pour

régler leurs comptes avec les grands propriétaires. Dans le Nord, les républicains manifestent leur opposition à Louis-Philippe presque aussi tôt que ceux de Paris, et organisent sans tarder leur propre version de la révolution de février. La politique de la région entière est animée par les conflits entre travailleurs et patrons. Les prises et blocages de grain prolifèrent, les luttes entre ouvriers belges et français réapparaissent, et les grèves – parfois insurrectionnelles, parfois tout à fait générales – se multiplient. Ici encore, l'Ile-de-France, et en particulier Paris, domine le mouvement révolutionnaire national; l'action régionale va des premières attaques contre les chemins de fer aux combats de rue de février et de juin, le tout accompagné de grèves et de manifestations ouvrières.

1851 présente un schéma différent. Dans l'ensemble, l'application avec laquelle Louis-Napoléon traque ses ennemis à partir de 1849 démobilise les républicains radicaux de toutes les régions. L'action de l'année se concentre toutefois autour de l'ultime mesure répressive que constitue son coup d'Etat du 2 décembre. En Anjou, même cet événement ne suscite rien de plus qu'une manifestation pacifique à Angers. En Languedoc, où les républicains s'affirment activement dans les petites villes, la division entre partis est depuis longtemps plus marquée, et, lors du coup d'Etat, la région envoie des milliers d'hommes défendre la République. Les départements de l'Ardèche (dont quelque 3 500 habitants participent à la rébellion armée), du Gard (4 000) et de l'Hérault (8 000) lèvent les trois troupes rebelles les plus nombreuses (Margadant, 1979, p. 11). Dans l'Hérault, Béziers devient le centre d'un vaste réseau d'insurrections. La ville est la plus grande que prennent les insurgés républicains en décembre 1851.

Par comparaison, la résistance de la Bourgogne reste diffuse et limitée. Quoique les ennemis de Louis-Napoléon organisent des manifestations contre son coup d'Etat à Châtillon-sur-Seine, Dijon, Beaune, Louhans, Saint-Gengoux et Cluny, seule la région de Mâcon est le cadre d'une rébellion armée. Dans le Nord également, 1851 débute par quelques conflits entre républicains et partisans de Louis-Napoléon, mais le coup d'Etat ne déclenche rien de plus que des manifestations mineures à Lille et Douai, et une vaine tentative d'insurrection armée aux alentours d'Anzin.

Cette fois, si l'action débute comme toujours à Paris, ce n'est pas là qu'elle se termine. Avant décembre, la répression a réduit au silence les ennemis du régime dans la capitale et dans la région. Puis vient le coup d'Etat – dissolution de l'Assemblée, proclamation de l'état de siège, arrestations des politiciens de l'opposition. Dans la ville, il en résulte un soulèvement de 1200 républicains armés, des barricades, des combats de rue, et près de 400 morts. Mais la répression porte encore ses fruits : les soldats de Louis-Napoléon viennent rapidement à bout des rebelles parisiens, qui ne trouvent aucun appui dans le reste de l'Ile-de-France. La grande masse des insurgés de 1851 se recrute dans les petites villes du Sud-Est ; parmi nos cinq régions, le Languedoc seul en fournit beaucoup.

En 1870, Paris a retrouvé sa suprématie en matière d'action collective. Ni cette année ni la suivante, l'Anjou ne prend une part active aux conflits qui ébranlent le pays ; seules, quelques grèves dans les ardoisières la tirent de sa passivité. En revanche, le Languedoc est le cadre d'un mouvement républicain qui s'oppose à la guerre contre la Prusse, s'empresse de prêter main-forte au régime républicain de septembre 1870, et se montre favorable aux communards. Toulouse et Narbonne mettent d'ailleurs en place leurs propres communes en mars 1871, mais ni l'une ni l'autre ne durent plus d'une semaine.

En Bourgogne, le Creusot est également le cadre d'un mouvement républicain, restreint mais militant, et d'une commune éphémère. L'occupation prussienne de 1870-71 réduit à l'impuissance les républicains de Dijon, et le reste de la région reste relativement inactif. Le Nord aussi devient zone de combat en 1870. Il ne se mêle guère des grandes luttes politiques du moment, s'intéressant plutôt aux grèves telles que celle qui, en mars 1871, voit la troupe débarquer à Roubaix. L'Ile-de-France est de loin le champ de bataille le plus important du pays, car Paris et Versailles en sont les enjeux. Non seulement la prise du pouvoir par les républicains aussitôt après la défaite et la capture de Napoléon III, en septembre 1870, mais la Commune de 1871, rendent la situation de Paris exceptionnelle ; entre-temps, la capitale est en proie aux luttes que s'y livrent, pour l'avenir de la France, les partisans de programmes politiques rivaux.

La période *1905-1907* n'est pas aussi clairement perçue comme une crise politique nationale que celles qui se produisent en 1830, 1848, 1851

et 1870-1871. Ces années voient partout la séparation définitive de l'Eglise et de l'Etat, l'accession des socialistes au rang de parti politique national, une tentative pour faire du Premier Mai une occasion de grève générale, un mouvement de grèves national dirigé depuis Paris et auquel participent une foule d'ouvriers semi-spécialisés, un affrontement direct entre les leaders travaillistes et le gouvernement, et une vaste mobilisation des vignerons méridionaux.

En Anjou, républicains et cléricaux s'affrontent maintes fois à propos de la fermeture des couvents et de l'inventaire des biens de l'Eglise. Le Languedoc est le site principal de la grande mobilisation vigneronne de 1907, qui va de l'organisation des centres vinicoles de la région à des rassemblements de plusieurs milliers de personnes à Carcassonne, Nîmes et Montpellier, à la démission massive de conseils municipaux et à de sanglants affrontements entre soldats et manifestants. Cependant, les régions de production textile et céréalière des montagnes et des environs de Toulouse restent à l'écart du mouvement vigneron comme de la vague de grèves qui déferle sur l'industrie française. Les villes catholiques de l'Ardèche et de la Lozère manifestent néanmoins une vive opposition aux inventaires des biens ecclésiastiques de 1906.

En Bourgogne, les viticulteurs ne participent pas au mouvement national ; les luttes les plus importantes qui se produisent alors sont le fait des grévistes de Montceau-les-Mines, du Creusot et de quelques autres centres de la grande industrie. Le Nord occupe une position centrale dans la vague de grèves de 1906, à laquelle participent les mineurs, les ouvriers textiles, les dockers, les constructeurs de machines et d'automobiles. Mais une forte résistance aux inventaires se manifestent également à Boeschepe, Halluin, Lille et autres villes. En Ile-de-France, la période voit éclater de nombreuses grèves; comme dans le Nord, et pour la première fois, les travailleurs de l'industrie automobile prennent part au mouvement de grèves national de 1906. Les manifestations du Premier Mai semblent en outre attester la solidarité révolutionnaire de la classe ouvrière parisienne.

En passant d'une crise à l'autre, nous suivons l'évolution des moyens d'action collective de base. En 1830 et 1907, des grèves toujours plus nombreuses et plus vastes accompagnent les grandes crises politiques. Passé 1848, les prises de grains disparaissent presque complètement. A

partir de cette date, les manifestations organisées avec drapeaux, chants et défilés deviennent caractéristiques des conflits politiques. De même, les rassemblements de masse. En 1907, il est clair que les Français ont forgé leur conception propre du mouvement social, combinant les rassemblements et les manifestations organisées à la mise en place d'associations spécialisées, à la publication de programmes et de revendications au nom de ces associations comme au nom des masses, à des affrontements avec le pouvoir et à des luttes constantes pour le contrôle interne des organisations et de la stratégie du mouvement.

Les grandes crises mises à part, d'autres changements s'opèrent. Après 1848, le charivari, qui, dans les années 1830 et 1840, reste assez important dans la lutte politique locale, quitte lui aussi la scène. Il en va de même pour d'autres formules vénérables : invasions de champs et de forêts, sabotages de machines, destructions de barrière d'octroi, etc. Le répertoire français de la contestation se transforme rapidement.

Dans l'ensemble, cette transformation se produit plus tôt dans les régions où le capital et la contrainte se concentrent précocement : l'Ile-de-France et le Nord voient fleurir les grandes grèves; les rassemblements, meetings et manifestations de masse, les émeutes organisées et les mouvements sociaux plus vite que la Bourgogne, le Languedoc et l'Anjou. A l'intérieur même des régions, ce sont généralement les zones où la concentration est la plus évidente qui donnent le branle ; bien que les viticulteurs artisanaux de Beaune et de Mâcon demeurent longtemps des militants, des centres comme Montceau-les-Mines et le Creusot finissent par devenir les hauts lieux de l'action et de l'innovation ouvrières en Bourgogne.

Les divers modèles de contestation adoptés par nos cinq régions correspondent à certaines différences dans l'organisation de la production et de la contrainte. La politique angevine est celle d'une région de bourgeoisie marchande et de puissants propriétaires terriens. La Flandre subit les conséquences de la concentration de capital et de la prolétarisation. La viticulture artisanale, l'exploitation minière et la métallurgie expliquent la diversité de la Bourgogne. Le Languedoc présente le contraste de régions d'agriculture traditionnelle à grande échelle, de vignobles commerciaux, et de petites exploitations agricoles associées à une production textile de modeste envergure. Enfin, l'Ile-de-

France traduit l'influence d'un capital national toujours plus important, entouré par une ceinture d'industrie lourde en expansion puis par une agriculture vivrière à grande échelle.

La richesse et l'intensité de l'organisation ouvrière augmentent parallèlement à la concentration du capital. De ce point de vue, le Nord et la Seine dominent les autres départements, tout comme la surveillance et la répression exercées par les fonctionnaires du gouvernement y sont plus dures qu'ailleurs. Il en résulte que les organisations ouvrières et groupes politiques dissidents des régions alentour ont aussi plus de chance de survivre aux périodes où le contrôle central se renforce.

Un siècle rebelle

Le nouveau répertoire progresse par à-coups. A l'échelle de l'usine ou de la ville, les efforts répétés de réorganisation face à la concentration du capital et à la croissance du pouvoir de l'Etat changent les possibilités d'action collective dont disposent les gens, ainsi que l'importance relative que revêtent pour eux les autres parties : prêtres paroissiaux, propriétaires, employeurs, autorités nationales, etc. L'organisation corporative, par exemple, perd beaucoup de son efficacité en tant que base d'action collective, alors que les leaders des partis politiques nationaux ont une influence grandissante sur les décisions dont dépend le sort des membres de tel ou tel corps de métier.

Le répertoire n'est pas seul à changer; les rôles eux-mêmes se modifient. En tant qu'acteurs, les propriétaires perdent beaucoup de leur importance. Les représentants du gouvernement national, au contraire, occupent une place toujours plus grande et finissent ainsi par figurer dans presque toutes les grèves en tant qu'observateurs et policiers sinon comme médiateurs. Les partis, les syndicats et autres associations d'intérêt apparaissent maintenant sur la scène. Le capital organisé, la main-d'œuvre organisée, les politiciens et les fonctionnaires de l'Etat eux-mêmes s'affirment comme les protagonistes de l'action collective.

Au niveau de la ville, de la région et du pays dans son ensemble, toute grande mobilisation politique contribue à modifier le caractère et l'efficacité relative des diverses formules de l'action collective. Le processus de mobilisation de même que le succès ou l'échec des

différentes formules utilisées ont des répercussions sur les mobilisations ultérieures.

Entre 1789 et 1914, de nombreuses mobilisations ont lieu. Les plus évidentes sont les révolutions de 1789, 1830 et 1848, 1815, 1870 et 1871 constituant des cas plus discutables. A chacune de ces occasions, une mobilisation populaire massive accompagne, et contribue à provoquer, un déplacement du pouvoir vers l'Etat national. En outre, un staccato de rébellions manquées résonne tout au long de la période allant de 1793 à 1871. Si, par « rébellion », nous entendons une circonstance dans laquelle quelques centaines de gens prennent le contrôle d'un espace public important et le tiennent pendant plus d'un jour malgré l'intervention de la force armée, la France du XIX^{e} siècle en compte des douzaines. Sous la seule Monarchie de Juillet, d'importantes rébellions se produisent en 1831 (Lyon), 1834 (Lyon, Paris, Saint-Etienne), et 1839 (Paris).

Par la suite, de grandes grèves comme celles du Nord en 1880 ou celles des régions minières de l'ensemble de la France après le désastre de Courrières en 1906 apparaissent comme des rébellions. A partir de la révolution de 1870, des mouvements sociaux organisés, avec leur tourbillon de manifestations, de meetings, de déclarations et de requêtes, amènent périodiquement des centaines de milliers de Français à se rassembler publiquement pour exprimer des revendications et des griefs communs ; avant la Première Guerre mondiale, ce type de mobilisation connaît son apogée avec le grand mouvement des viticulteurs du Midi en 1907.

Ces événements ne sont jamais des monologues. Chacun d'eux implique un dialogue – souvent plus qu'animé – avec les tenants du pouvoir. Au cours de ces débats, trois choses importantes se produisent. D'abord, les tenants du pouvoir concluent avec les revendicateurs des accords qui les lient : accords sur les motifs de leur action, accords sur les limites et possibilités d'une future action collective. En se mettant en grève, entreprise par entreprise, non seulement les ouvriers parviennent à conclure avec les employeurs et les autorités des accords touchant les griefs et revendications qui les ont conduits à arrêter le travail, mais également à obtenir le droit de s'organiser et de se mettre en grève. Cependant, les accords sont souvent insatisfaisants, et les droits d'organisation et de grève restent strictement limités. Tout le monde sait

qu'aux accords conclus succéderont tôt ou tard de nouvelles actions collectives.

Deuxièmement, les tenants du pouvoir modifient leurs tactiques, bien souvent en renforçant leurs moyens de répression en vue du prochain affrontement, mais parfois aussi en en inventant de nouveaux ou en abandonnant d'anciens. Ainsi, l'existence des manifestations étant un fait acquis, les autorités gouvernementales en viennent à délivrer des autorisations qui reconnaissent leur caractère légal, mais leur fixent des limites géographiques hors desquelles la police ou la troupe ont le droit d'attaquer les manifestants.

Troisièmement, les contestataires modifient leur propre stratégie. Une fois acquis le droit de s'assembler, plutôt que d'exprimer leurs opinions lors de cérémonies autorisées comme les banquets ou les obsèques, ils prennent l'habitude d'organiser des meetings, des marches, des manifestations où leurs griefs et leurs affiliations sont clairement exprimés. Comme on l'a vu, la disparition des prises de grains ne signifie pas que les disettes ont disparu, ni qu'elles sortent désormais du débat politique. Toutefois, alors que Paris en connaît de nombreuses au cours des révolutions précédentes, aucune n'a lieu lors du siège prussien de 1870-1871 malgré la famine qui sévit dans la capitale. Et lorsque, en 1911, la cherté de la vie provoque des conflits dans le Nord et en Bourgogne; ceux-ci incluent quelques pillages de magasins mais consistent avant tout en boycottages, manifestations et défilés de femmes. Ceux qui s'inquiètent des prix de la nourriture ont adopté de nouveaux moyens de traiter le problème.

Dans l'ensemble, les négociations entre tenants du pouvoir et contestataires et les modifications stratégiques opérées de part et d'autre résument les changements que subit le répertoire de la contestation. Celui-ci connaît au XIX^{e} une transformation plus complète encore qu'au XVII^{e} siècle. Au XVII^{e} siècle, l'insurrection commune des grands dans leurs régions et des populations locales a presque disparu, de même que la mutinerie civile; la rébellion fiscale de masse a perdu de son importance, et les blocages ou prises de grains sont entrés dans les mœurs. Mais maintes formes d'action collective survivent à ces changements : charivaris, rixes entre villages, bagarres d'artisans,

expulsions d'étrangers indésirables et invasions de champs restent tous au répertoire.

A la fin du XIX^{e} siècle, au contraire, il ne subsiste pratiquement rien des principales formes de contestation en usage au début du siècle. Les invasions de champs, les bagarres d'artisans, les rixes entre villages et jusqu'aux prises et blocages de grains ont presque entièrement disparu au profit des grèves, des réunions, des manifestations et des mouvements sociaux.

Voyons ce qui se passe à Dijon le Premier Mai 1913. Au cours de la dernière semaine d'avril, les syndicats du bâtiment et la Confédération nationale du Travail collent des affiches appelant à manifester pour une réduction de la semaine de travail et contre le projet de loi proposant trois ans de service militaire. Les ouvriers affiliés à la Bourse du Travail organisent un concert, un meeting, puis une manifestation. Des rapports confidentiels arrivent entre-temps au commissariat central de Côte-d'Or, disant que les ouvriers renonceront à manifester s'ils sont moins de cinq cents. Beaune, Châtillon, Auxonne et Sémur assurent le préfet qu'en ce qui les concerne, le Premier mai se déroulera dans le calme. Cependant, le préfet de la Saône-et-Loire demande un détachement de gendarmes pour prévenir des troubles à Montceau-les-Mines, où son confrère de la Côte-d'Or envoie 44 hommes.

Obéissant aux instructions du ministre de l'Intérieur, le préfet de Côte-d'Or demande également au maire de Dijon d'interdire toute manifestation contre le projet de loi prévoyant trois ans de service militaire. Le commissaire de police comprend le problème politique qu'une telle consigne pose au maire : s'il interdit une manifestation de ce type et autorise les Jeunesses catholiques à défiler comme prévu quelques jours plus tard, on lui reprochera d'être de parti pris. En tout cas, le maire refuse d'obtempérer. « Les principes républicains dont est animée l'Administration que j'ai l'honneur de présider, déclare-t-il, nous font une loi de respecter la liberté de nos concitoyens, y compris la liberté de circulation dans les rues. » Puis, expliquant qu'il n'y a pas deux manières d'appliquer le même principe, il rappelle : « Qu'à l'occasion des Fêtes de Jeanne d'Arc j'ai autorisé, pour le 4 mai, les patronages des écoles libres à organiser, avec les sociétés de gymnastique, un défilé dans les rues de la Ville, avec concert par leurs musiques sur la place du Peuple ;

« Que, d'autre part, j'ai déjà autorisé tacitement la Bourse du Travail à organiser, comme les années précédentes, sa manifestation dans la rue à l'occasion du 1er mai ;

« Que nous sommes informés que les adhérents à ladite Bourse du Travail se proposent de manifester en faveur de certaines conditions de travail, en faveur également de la semaine dite " anglaise " et peut-être contre le projet de loi du service de 3 ans ;

« Que les organisateurs nous ont donné l'assurance que tout se passerait dans le calme habituel ; que nous avons d'ailleurs donné à notre police, à toutes fins utiles, les instructions nécessaires ;

« Que, connaissant le tempérament de notre population, nous jugeons qu'il serait impolitique et dangereux d'exciter les esprits en interdisant, le 1er mai, la manifestation des adhérents à la Bourse du travail ;

« Qu'agir ainsi pourrait nous conduire à des représailles, notamment le 4 mai contre les patronages libres, bien que ceux-ci ne doivent que traverser la Ville aux accords de leur musique » (ADCI SM 3511).

Pour finir, une centaine d'ouvriers seulement participent au rassemblement, ce qui décide les organisateurs à annuler la manifestation. Pourtant, toute l'affaire nous révèle un répertoire nouveau et un monde différent : un monde de surveillance et de calculs politiques ; un monde dans lequel les contestataires et les autorités négocient non seulement l'exercice du pouvoir mais les limites des manifestations ; un monde où les associations spécialisées s'occupent étroitement des affaires publiques, et où un déploiement discipliné de force crée un événement politique. Tout bien considéré, le monde que nous découvrons à Dijon en 1913 est celui de l'action collective que nous connaissons aujourd'hui.

Chapitre 9

LUTTES ET FETES EN ILE-DE-FRANCE AU XX^{e} SIECLE

Un printemps inquiet

Le printemps 1906 trouve la France agitée. Les sujets de nervosité ne manquent pas. Les employés du gouvernement réclament le droit de s'organiser, les fédérations nationales du travail commencent à devenir franchement aggressives, et les défenseurs de l'Eglise catholique sont en armes. De plus, les élections législatives doivent avoir lieu le 6 et le 14 mai. Pour la première fois, le parti socialiste nouvellement unifié présente des candidats presque partout. Tout au long d'avril et jusqu'à la mi-mai, la campagne se déchaîne.

Cette fois, les catholiques ont un vrai sujet de mécontentement. Le gouvernement a ordonné la séparation de l'Eglise et de l'Etat à la fin de 1905. Officiellement du moins, toutes les religions sont désormais égales. Des « associations religieuses » dûment enregistrées vont maintenant diriger les institutions de l'Eglise. Le gouvernement a choisi février pour commencer à répertorier les biens ecclésiastiques avant d'en confier la garde à ces nouvelles associations. Le 1er, les opposants aux inventaires barricadent à Paris l'église de Sainte-Clothilde et de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, repoussent les policiers venus assurer les inventaires, empêchent d'entrer les visiteurs indésirables. A Sainte-Clothilde, on arrête notamment Louis de Bourbon et Guy de la Rochefoucauld. Les légitimistes de l'aristocratie et les fidèles du peuple se retrouvent dans la résistance.

Avec les combats de Sainte-Clothilde et de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou commence une série de violents affrontements à Paris et dans les provinces. Le plus important a lieu le 6 mars à Boeschepe, dans le Nord,

où le fils d'un fonctionnaire chargé de l'inventaire tue un manifestant en voulant défendre son père. Le débat parlementaire qui s'ensuit fait tomber le gouvernement. Dix jours plus tard, le nouveau ministre ordonne à ses agents de suspendre les inventaires s'ils risquent de susciter des troubles. En avril, les affrontements sont devenus moins fréquents mais n'ont pas disparu.

Le printemps 1906 voit aussi de vastes conflits entre patrons et employés. A Toulouse, par exemple, avril s'ouvre par une grève des garçons de restaurant. Le 31 mars, des grévistes défilent dans la ville et brisent les vitres des cafés demeurés ouverts. Le lendemain, dimanche 1er avril, les manifestations recommencent. Dans la soirée, le sommelier de la Rotonde, pris à parti par les grévistes, tire son couteau et frappe un garçon d'Hyères, Jean Bruno, qui meurt sur le coup. Craignant que le mouvement gagne les extrémistes de l'arsenal, et devant le refus du maire, socialiste, d'interdire les manifestations, le préfet lui-même prend les choses en main. Trois jours plus tard, les grévistes toulousains prennent en otage l'officier de police que le préfet envoie comme représentant, et exigent de pouvoir défiler. Le conflit se prolonge jusqu'à la fin du mois.

Au nord, c'est dans l'industrie que se produisent des difficultés. Après la catastrophe de Courrières (10 mars), où 1 101 mineurs ont péri lors d'une explosion géante et des incendies souterrains qui en ont résulté, presque tout le bassin houiller du Pas-de-Calais se met en grève. Georges Clemenceau, qui, le 14, devient ministre de l'Intérieur, décide d'envoyer la troupe sur les lieux – 200 000 hommes pour quelque 60 000 grévistes. Les soldats doivent protéger non seulement les mines contre le sabotage, mais aussi les mineurs qui continuent de travailler contre les attaques des grévistes.

Les batailles se poursuivent en avril. Dans le Pas-de-Calais et le Nord, les mineurs bloquent l'entrée du puits, malmènent les non-grévistes, et reçoivent à coups de cailloux les jaunes qui débarquent de Belgique. Le 2 avril, un millier d'ouvriers défilent avec des drapeaux rouges à Billy-Montigny pour exiger la mise en liberté des mineurs arrêtés lors des précédents accrochages. Le 4, les 557 hommes et 40 garçons qui travaillent au fond à Lignylèz-Aire se joignent aux milliers de mineurs déjà en grève dans les villages voisins. Le lendemain, des femmes se

rassemblent à Courrières autour du puits gardé n° 4, à côté de Billy-Montigny, s'attaquent au personnel qui essaie d'entrer ou de sortir, puis tentent d'aller elles-mêmes à l'intérieur activer les recherches de ceux qui sont encore bloqués au fond. Le 9, les épouses des mineurs de Billy-Montigny manifestent avec des drapeaux noirs, rouges et tricolores.

D'autres affrontements, dont certains sont accompagnés d'explosions de dynamite, se produisent ensuite presque quotidiennement dans les gisements du Nord jusqu'à la fin du mois. Clemenceau fait donner la cavalerie. Une quarantaine de leaders syndicaux sont emprisonnés. Clemenceau, l'implacable jacobin, le fléau des gouvernements, devient ainsi Clemenceau le briseur de grèves.

Les mineurs ne sont pas seuls à participer au mouvement d'avril. Le 4, une foule de Roubaisiens attaquent la voiture de l'ancien ministre Jules Méline, venu discuter avec les industriels de la ville. Le 6, des serruriers de Fressenneville, dans la Somme, cassent les vitres de l'usine dans laquelle ils travaillent, s'en prennent ensuite à leurs camarades qui ne participent pas à l'action, et mettent à sac avant de l'incendier la maison du propriétaire de l'usine tout en chantant *la Marseillaise* et *la Carmagnole.*

Et les garçons de café, les mineurs et les serruriers ne sont pas les seuls à s'agiter. Le calendrier d'avril est riche en événements :

Le 1er : une vingtaine de juifs, pressés d'émigrer au Canada, forcent les portes des bureaux parisiens de l'Association de colonisation juive et y sèment le désordre.

Le 8 : le fonctionnaire chargé d'inventorier les biens de l'église de Saint-Amans, en Lozère, est reçu par une grêle de pierres, et, trouvant la porte barricadée, décide de remettre sa mission à plus tard.

Le 10 : les rouliers de Grenoble, en grève, tentent de dételer les chevaux de la voiture qui transporte les effets du nouveau chef de la gendarmerie ; la police les disperse.

Les 10, 11 et 12 : les mineurs en grève des gisements d'Alès, dans le Gard, se rassemblent dans les rues et se battent avec les non-grévistes ; le 12, 250 d'entre eux défilent avec un drapeau rouge.

Le 11 : un important secteur des services postaux (les sous-agents) se met en grève ; le gouvernement utilise la troupe pour faire le travail des

grévistes.

Le 13 : des milliers de catholiques défilent à Montpellier pour protester contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; accrochages avec la police.

Le 14 : les ouvriers de Limoges défilent avec, en plus des drapeaux rouges, un drapeau noir où il est écrit *Germinal :* ils se rendent sur la tombe de Vardelle, mort lors des manifestations de l'année précédente ; 200 anarchistes suivent le drapeau noir à partir du cimetière, chantent des chants révolutionnaires, s'arrêtent à la caserne pour se moquer de la garnison, puis reprennent leur marche jusqu'au centre ville ; la police s'empare de leur drapeau et les disperse.

Le 15 : des ouvriers de l'industrie textile manifestent à Voiron, près de Grenoble, et se battent avec les gendarmes ; lorsque la troupe arrive, quatre jours plus tard, tous les travailleurs de l'endroit s'unissent pour en exiger le renvoi.

Le 16 : à Ville-Mal-Nommée, dans la Vienne, les supporters des candidats conservateurs et républicains à la Chambre en viennent aux mains.

Le 17 : lors d'une grève dans l'industrie lainière, à Lavelanet, dans l'Ariège, un millier d'ouvriers saccagent les maisons des employeurs locaux. Le même jour, les ouvriers français du bâtiment de Toul et de Bruley attaquent les Italiens venus travailler aux fortifications.

Le 18 : les mineurs en grève d'Alès se battent avec les non-grévistes et tentent de renverser la voiture du surveillant de la mine.

Le 21 : les commis et vendeurs en grève de Lorient, dans le Morbihan, dressent des barricades et résistent à la troupe après avoir tenté de faire fermer les commerces de la ville.

Le 22 : le rassemblement auquel assistent quelque 3 000 socialistes à Brest se termine par une bataille de rue avec les partisans d'un candidat anti-socialiste.

Le 23 : maçons grévistes et non grévistes se battent à Châtelguyon, dans le Puy-de-Dôme.

Le 25 : Les typographes de Marseille se réunissent à leur bourse du travail, décident de se mettre en grève, puis s'en vont dans les

imprimeries qui refusent de suivre le mouvement ; à l'imprimerie Moullot, un millier d'ouvriers affrontent la police.

Le 26 : *l'Humanité* publie un manifeste de l'Internationale socialiste appelant à une grève-manifestation le 1er mai.

Le 27 : sur l'ordre de Clemenceau, 26000 soldats viennent renforcer les 15 000 hommes qui composent la garnison de Paris. Une charge de dynamite explose au viaduc d'Argenteuil, mais sans le détruire. D'autres affrontements ont lieu à Argenteuil entre manifestants et soldats.

Le 30 : Lépine, préfet de police de Paris, poste 50000 soldats et policiers dans la capitale. Un lieutenant en uniforme se présente à la Bourse du Travail, dit qu'il est socialiste, et déclare qu'il ne pourrait jamais tirer sur ses camarades ouvriers; on l'arrête à la sortie pour le mettre en prison.

Une grande partie de la France paraît se battre, faire la grève ou les deux à la fois.

Premiers Mais

Cependant, le préfet de Paris prépare ses troupes en vue du 1er mai. Il y a tout juste vingt ans que le Premier Mai est la fête internationale de la classe ouvrière. Lors du congrès qu'elle tient à Chicago en 1884, la Fédération américaine du Travail fixe en effet au 1er mai 1886 le début de sa grande campagne pour la journée de huit heures, et les ouvriers répondent au mot d'ordre en transformant alors la fête qui se donne traditionnellement ce jour-là en un gigantesque déploiement de la force ouvrière. En 1889, la Deuxième Internationale, réunie à Paris, décide que le 1er mai de l'année suivante sera une manifestation internationale pour la journée de huit heures. A l'époque, le Père Peinard, alias Emile Pouget, compare la nouvelle fête au grand jour de 1870 où « tout le monde » avait quitté le travail pour suivre l'enterrement de Victor Noir.

Victor Noir travaillait à *la Marseillaise*, le journal satirique d'Henri Rochefort. Le prince Pierre Bonaparte, parent de Louis Napoléon, l'avait tué dans une altercation lors des préparatifs du duel qui devait l'opposer à un rédacteur du journal. Prendre part aux obsèques de Noir était donc une façon de montrer son opposition au régime impérial sans prendre le

risque d'un geste trop ouvertement politique – comment le régime aurait-il pu reprocher à qui que ce soit de pleurer la victime d'un assassinat ? L'occasion était trop belle, il ne fallait pas la manquer.

Le Premier Mai avait un peu ce même attrait – une journée de fête volée aux riches et aux puissants. En 1890, le Père Peinard suggère en fait de profiter de l'occasion pour aller se servir dans les nouveaux grands magasins, si manifestement destinés à la bourgeoisie : « Les Louvre, les Printemps, les Belle Jardinière, les Potin nous tendent les bras et nous font les yeux doux : C'est si bon d'avoir un paletot neuf sur le dos, ou des ripatons aux pattes ! » (Pouget, 1976, p. 33). « Faut être dans la rue pour traiter des affaires sociales et bien voir ceux qui en ont de trop pour vivre et ceux qui n'en ont pas assez » (Pouget, 1976, p. 33), ajoute le Père Peinard.

Quand son gérant est condamné à quinze mois de prison et 2 000 francs d'amende à cause de cet article, le journal publie dans un supplément un nouveau papier signé « le Père Peinard » : « Ah ! on a voulu me boucher la gueule!... Et pourquoi? Parce que j'avais mis les pieds dans le plat, au sujet de la manifestation du premier Mai. Je n'en rabattrai pas, mille bombes ! Je dirai quand même que le populo est volé, pillé, assassiné, et que quand une occase comme celle du premier Mai se présente, faudrait être fourneau pour n'en pas profiter. Dans tout ça, ce qui emmerde surtout les types de la haute, c'est quand on gueule après leurs Rothschilds. C'est leur dieu, cet animal. Bast ! il n'est pas immortel : on a bien coupé le cou à Louis XVI. » (AN BB^{18} 1816). Le 1er mai 1890, les manifestations et les grèves qui ont lieu à Paris font écho à ce thème révolutionnaire.

Tel est l'esprit du Premier Mai. En 1916, Jacques Turbin écrit une chanson intitulée « la Grève générale », qui débute par ces deux couplets :

> Debout, les gars de tout métier,
> De tout pays, du monde entier !
> Faisons partout, d'un libre accord,
> Au même instant, le même effort :
> Mettons-nous tous en grève !
> Las d'être, comme un vil bétail,

Soumis de force au dur travail,
Et las de vivre sans espoir,
De jour en jour, de soir en soir,
Mettons-nous tous en grève !

(Brécy, 1969, p. 97)

L'idée que, s'ils unissent leur effort, les travailleurs sont à même de se libérer se traduit dans la vie quotidienne.

La fête porte en outre un message politique plus précis. En France, depuis 1890, le Premier Mai est une répétition annuelle de la grève générale, de la fête révolutionnaire que les ouvriers ont faites leurs. Dès le départ, les travailleurs français – en particulier ceux qui sont dans la ligne du socialisme « collectiviste » plutôt que de l'anarchosyndicalisme – se sont servi du Premier Mai pour réclamer la journée de huit heures, exprimer leurs griefs communs, et montrer leur force. A Bourges, lors de son congrès de 1904, la CGT (Confédération générale du Travail) décide de se battre pour la journée de huit heures, et fixe, pour début de cette lutte, le 1er mai 1906. A partir de cette date, elle demande aux ouvriers de quitter leurs postes une fois accomplies leurs huit heures de travail.

Le Premier Mai 1906

En 1906, le moment paraît bien choisi. Les huit heures par jour sont au programme de l'Internationale depuis 1886. En février 1905, les socialistes français se sont unis pour former le Parti socialiste unifié (PSU), qui devient la section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Bien que, depuis l'entrée d'un de ses membres au ministère en 1889, le parti socialiste collabore par intermittence avec le gouvernement, il a rompu avec lui en novembre 1905 pour la question du droit de grève chez les enseignants de l'école primaire. Après avoir contribué à faire élire Armand Fallières, le candidat le moins conservateur, à la présidence de la République en janvier 1906, le parti prépare avec confiance les élections législatives de mai. L'aide de la CGT, officiellement apolitique et bien décidée à garder son indépendance, ne manquerait pas de lui être précieuse. Il a donc d'excellentes raisons de se montrer solidaire du mouvement ouvrier.

Par ailleurs, la révolution qui vient d'échouer en Russie offre l'exemple concret d'un soulèvement populaire au sein de l'Etat répressif. La formation de soviets et le succès temporaire des grèves générales de Moscou et de Saint-Pétersbourg prouvent aux ouvriers des autres pays leur possibilité d'action. (L'impact de l'exemple russe est tel que, dans *l'Humanité* du 5 décembre 1905, Jean Jaurès lui-même se sent tenu d'écrire : « Quand la classe ouvrière française interprète les événements révolutionnaires de Russie, elle ne doit pas oublier un instant qu'elle dispose, elle, du suffrage universel que le prolétariat russe s'efforce d'arracher au tsarisme » (Jaurès, 1976, p. 124). Bien des syndicalistes voient le Premier Mai 1906 comme le début de la grande grève générale qui aura raison du capitalisme français. Selon une brochure publiée par la Fédération du Bâtiment : « La journée de huit heures ne sera qu'un acompte, un apéritif, si l'on veut, en attendant le morceau de résistance qui nous sera servi bientôt après, quand les travailleurs se décideront à abattre les parasites du capitalisme par la grève générale qui sera la révolution sociale devant instaurer le régime communiste » (Lefranc, 1967, p. 129). Lorsque, entre janvier et juin 1906, Georges Sorel publie ses *Réflexions sur la violence* sous forme d'articles dans le *Mouvement socialiste,* il choisit le moment idoine pour faire l'apologie de la grève générale.

En fait, la CGT propose à ses adhérents deux possibilités : déclencher le 1er mai une grève illimitée, ou mettre en pratique la journée de huit heures. Suspendu à la façade de la Bourse du Travail de Paris, un calicot proclame : « A partir du 1er mai, nous ne travaillerons que huit heures par jour » (Julliard, 1965, p. 23). Le comité national de la CGT est submergé d'appels à l'aide provenant de Paris et d'ailleurs. Le préfet fait surveiller ses membres par des hommes en civil.

Les 26 et 27 avril, la préfecture procède à une évaluation détaillée du nombre des ouvriers qui prendront congé le 1er mai d'une part, et de ceux qui, d'autre part, resteront en grève par la suite. Selon ses « pronostics », basés sur le rapport confidentiel d'un haut responsable de la CGT, il faut s'attendre à ce que 8 000 graveurs, 25 000 constructeurs de voitures, 5 000 métallurgistes, etc. commencent alors une grève illimitée.

Ces prévisions s'avèrent bien informées. Certaines d'entre elles se concrétisent même avant terme. En effet, sur les 25 000 ouvriers de

l'industrie automobile prévus, 10000 rejoignent le 30 avril les rangs de leurs 1200 camarades déjà en grève. Toutefois, c'est du côté des travailleurs du bâtiment que la préfecture attend la participation la plus active : d'après ses calculs, 10 000 maçons, 5 000 tailleurs de pierres, 20 000 peintres, 2 000 charpentiers et menuisiers, et pas moins de 30 000 terrassiers pourraient arrêter le travail : « Sans parler des typographes et des bijoutiers-orfèvres, naturellement en grève, conclut le rapport, on peut donc compter sur 185 000 grévistes à Paris. Mais, le chômage volontaire des uns entraînant le chômage forcé des autres (par exemple, les tapissiers ne peuvent travailler si les peintres chôment), le nombre total des grévistes peut être évalué à 200 000. Les plus turbulents seront les terrassiers, les boulangers, les épiciers et les coiffeurs, qui, n'espérant pas obtenir d'améliorations par une grève pacifique, chercheront à intimider les patrons au moyen du " sabotage " » (AN F^7 13276).

Le préfet et Clémenceau, son patron, prennent leurs dispositions en conséquence. Le 30 avril, ils font arrêter Griffuelhes, secrétaire de la CGT. Celui-ci rejoint en prison un autre membre du comité, Pierre Monatte, dont Clémenceau a ordonné l'arrestation quelque temps plus tôt, alors que, dans le nord, la grève des mineurs battait son plein, pour incitation à la révolte auprès des ouvriers de Lens. Pour la parade, un leader bonapartiste, accusé contre toute vraisemblance d'avoir financé la campagne d'agitation de Monatte, est lui aussi emprisonné. Enfin, après avoir interdit tout rassemblement et manifestation le 1er mai, le préfet et le ministre postent leurs hommes dans la capitale.

Il est difficile, après coup, de dire quelle explication est la bonne : si la répression déjoua la menace, ou si la menace avait été surestimée par le gouvernement. Quoi qu'il en soit, la nombreuse foule qui se rassemble alors à la Bourse du Travail et sur la place voisine de la République applaudit les discours militants, crie « Vive la journée de huit heures ! Vive le 1er mai ! » *(le Temps,* 3 mai 1906), mais ne fait aucune tentative pour s'emparer de la ville. Au cours de la journée, seules quelques bagarres avec des policiers et des dragons troublent le calme relatif.

Cependant, des bandes de quelques centaines d'activistes se forment en fin d'après-midi dans les rues partant de la République, et défient la troupe et la police en chantant *l'Internationale* et *la Carmagnole.* Dans la rue de Belleville, des ouvriers commencent même à dresser des

barricades. Mais les forces de l'ordre ont nettement l'avantage, et le bulletin officiel de la journée fait état de : 665 personnes arrêtées, dont 173 sont détenues après interrogatoire (sur les 173, 53 sont des étrangers qui doivent être expulsés, et 35 sont inscrites au casier judiciaire) ; l'inspecteur principal, 12 policiers et 3 gardes républicains blessés ; 12 manifestants également blessés *(le Temps,* 3 mai 1906).

Même si, comme c'est très certainement le cas, de nombreux manifestants ont jugé plus prudent de ne pas se plaindre des coups reçus, et qu'il faille estimer non à une mais à plusieurs douzaines le nombre des civils blessés, le Premier Mai 1906 apparaît avant tout comme une manifestation pacifique de la force ouvrière, à peine troublée par le déploiement de la force gouvernementale elle-même.

Au cours des jours suivants, les grèves se multiplient. A Paris, quelque 70000 ouvriers du bâtiment posent leurs outils le 2 mai (ce chiffre est étonnamment proche des prévisions de la préfecture). Dans l'ensemble du pays, 158 000 travailleurs – plus du tiers du total de l'année – se mettent en grève dans le courant du mois. Mais après un point culminant entre le 12 et le 20 mai, une fois de plus, le mouvement de grève national tourne court.

Dans l'histoire française du travail, il n'en marque pas moins un tournant crucial. En effet, c'est la première vague de grèves nationale coordonnée depuis Paris et plus particulièrement concentrée dans la région de la capitale. Pour la première fois, tous les secteurs industriels du pays connaissent un taux de grève plus élevé que la moyenne, et les travailleurs parisiens, notamment ceux de l'industrie automobile, jouent dans le déclenchement du mouvement un rôle plus important qu'ils ne l'ont jamais fait. L'affrontement direct entre les organisations ouvrières et le gouvernement – le premier depuis la Monarchie de Juillet – donne à la vague de grèves d'avril-mai 1906 la dimension d'une revendication majeure des travailleurs organisés à participer au pouvoir au niveau national.

Tandis que la vague déferle, les élections législatives de mai donnent par ailleurs au PSU près de 900 000 voix, qui lui valent 51 sièges à la Chambre. Quoique ce droit leur soit contesté, les députés socialistes prétendent pour la plupart parler au nom des grévistes de 1906. La loi du repos dominical acceptée en juillet et la création d'un ministère du Travail

en octobre attestent la nouvelle puissance de la force ouvrière nationale. De même, la réintégration de Dreyfus dans l'armée après sa réhabilitation de juillet (sans parler de la décision qui sera prise par la Chambre en décembre de transférer les cendres de Zola au Panthéon) marque la fin d'une grande bataille à l'avantage de la gauche française.

Pourtant, nombre d'observateurs, y compris les leaders de la CGT, ne sont pas satisfaits du résultat de leur campagne. La journée de huit heures n'est pas devenue une réalité, la grève générale ne s'est pas matérialisée, et même les manifestations du 1er mai n'ont pas dépassé les limites que le gouvernement a pris soin de leur fixer. Ce n'est pas là ce qu'attendaient tant de syndicalistes. D'ailleurs, dans la fameuse charte d'Amiens publiée après son congrès d'octobre, la CGT affirme sa volonté de ne se lier à aucun parti, socialistes inclus. La charte réclame une « émancipation complète » fondée sur l'expropriation des capitalistes, prétend que les syndicats d'aujourd'hui seront les unités de production de demain, et réitère sa foi dans l'action ouvrière directe (Lefranc, 1963, pp. 151-52). Les militants de la CGT n'ont pas renoncé à l'espoir de voir les travailleurs conquérir par la force les droits qui sont les leurs.

Les années suivantes, le parti socialiste tente d'utiliser le Premier Mai à ses propres fins, mais les syndicats nationaux restent les maîtres de la fête. Toutefois, ils ne savent pas toujours s'y prendre. Comme le dit un rapport confidentiel adressé au ministre de l'Intérieur quelques jours avant le 1er mai 1908 : « Si le 1er Mai 1906 fut mouvementé, c'est que les masses syndicales ont cru pouvoir obtenir du patronat la journée de 8 heures. L'échec général de cette tentative, dû à l'abstention de plusieurs grandes organisations et au manque d'entente entre les autres, fit du 1er Mai 1907 une journée relativement calme : les longues grèves qui suivirent le 1er Mai 1906 avaient épuisé les fédérations, notamment celle de la métallurgie, qui ne s'est pas encore relevée de cette épreuve » (AN F7 13267, 23 avril 1908).

Cette année-là, le préfet de police attend pour l'occasion d'importants arrêts de travail dans les secteurs de la métallurgie, du bâtiment, de l'industrie automobile, du tabac, des allumettes et de la construction de machines, mais pas grand-chose ailleurs. Il prévoit également des meetings, des manifestations et des déclarations. Ses pronostics se basent

sur les rapports secrets des nombreux espions et mouchards qui travaillent pour lui dans le mouvement syndical.

En général, les prévisions de la préfecture sont justes. De plus, avec l'appui de l'armée, la police s'entend de mieux en mieux à contrôler la fête et à limiter le risque qu'elle débouche sur une grève générale. En 1910, les syndicats ont même si peu d'espoir d'obtenir un quelconque succès qu'ils annulent carrément les manifestations prévues pour l'occasion.

Le Premier Mai continue pourtant sa carrière. En 1911, 4 000 personnes défilent, une fleur rouge à la boutonnière. Lorsque, arrivés place de la Concorde, les marcheurs tentent d'y tenir un meeting, les forces de l'ordre interviennent pour les disperser, et deux policiers sont blessés au cours des affrontements qui se produisent alors. Plus tard, d'autres accrochages entre manifestants et policiers ont lieu près de la place Saint-Paul. Le soir, dans un cabaret de Montmartre, des « antimilitaristes » entonnent *l'Internationale* pendant que l'orchestre joue *la Marseillaise,* ce qui se termine en bagarre *(Journal des Débats*, 2 mai 1911, p. 1). Bilan de la journée : une soixantaine d'arrestations et une douzaine de blessés.

La Première Guerre mondiale limite, mais sans les supprimer, les manifestations du 1er mai. La vague de grèves de 1919 et 1920 surpasse celle de 1906 : en 1919, 2 047 grèves amènent 1300 000 ouvriers à arrêter le travail; en 1920, 1 100 000 ouvriers suivent 1879 grèves. Dans les deux cas, la mobilisation du Premier Mai joue un rôle essentiel.

En 1919, la CGT organise une fois de plus une manifestation et une grève générale pour la journée de huit heures, et le gouvernement interdit une fois de plus aux manifestants de s'assembler. Sous la pression de ce qui se prépare dans les deux camps, la Chambre vote un premier projet de loi concernant la journée de huit heures. La CGT change alors son programme, décidant de réclamer la mise en application immédiate de cette loi. L'acquittement de Raoul Villain, qui a assassiné Jaurès cinq ans auparavant, figure parmi ses doléances. Le 1er mai, ceux qui prennent part au défilé tentent d'atteindre le Palais Bourbon pour présenter leurs revendications à la Chambre des députés. La police et l'armée s'interposent. Avant la fin de la journée, un manifestant au moins est tué, et 600 personnes sont blessées.

En 1920, le syndicat des cheminots lui-même ordonne une grève générale à l'occasion du 1er mai. La CGT organise pour le 3 une grève de soutien, mais son appel, qui s'adresse aux mineurs comme à tous les employés des transports, trouve relativement peu d'échos parmi les ouvriers, et les travailleurs des chemins de fer sont remplacés par des volontaires. Le rêve s'évanouit; il semble de moins en moins probable que la fête du Travail conduise à une grève générale, et que celle-ci débouche sur la révolution. Entre 1933 et 1936, alors que la gauche, la droite et le centre se déchirent, quelques communistes parisiens mettent le Premier Mai à profit pour défier le régime et sa police. Mais par la suite, la fête des travailleurs n'est presque plus jamais prétexte à des démonstrations de force.

Autres fêtes populaires

Cependant, d'autres fêtes font concurrence au Premier Mai. Ainsi, le Quatorze Juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, qui symbolise l'origine révolutionnaire du régime. Les républicains victorieux en ont fait la fête nationale officielle en 1880, et depuis lors, c'est l'occasion pour la nation de montrer son engagement, sa solidarité, sa puissance militaire. Pour cette même raison, c'est l'occasion aussi pour divers groupes d'exprimer leur position par rapport au pays et à sa politique. Au début, les cérémonies du Quatorze Juillet sont fréquemment boycottées par les anarchistes et les travailleurs organisés en tant que célébration d'une révolution bourgeoise et glorification d'un régime bourgeois – quand bien même les festivités paraissent se concentrer dans les quartiers populaires. Le défilé du 14 juillet 1919, célébrant l'issue victorieuse de la guerre, regroupe temporairement tout le monde sauf l'extrême gauche, bien que le trajet qu'emprunte le cortège, qui remonte de la Concorde à l'Arc de Triomphe, soit on ne peut plus bourgeois.

Puis les différences doctrinales reprennent le dessus : le Premier Mai est pour les travailleurs, le 8 mai (fête de Jeanne d'Arc) pour la droite royaliste, le 11 novembre (fête de l'Armistice) pour les anciens combattants, et le Quatorze Juillet pour les républicains qui sont réellement prêts à accepter, voire à défendre, la République.

Mais ce n'est pas tout. En 1921, année du cinquantenaire de la Commune, le parti communiste nouvellement formé signale sa différence par rapport au reste de la gauche en organisant le 29 mai une grande manifestation. Bataillant en route avec des anarchistes impénitents et les participants d'une procession catholique, une vingtaine de milliers de communistes se rendent alors au cimetière du Père Lachaise pour rendre hommage aux communards devant le Mur des Fédérés.

Lieu du massacre des chefs de la Commune, en 1871, le Mur des Fédérés symbolise bien la détermination des communistes de redresser les torts passés. Si bien même que, quand les dirigeants de la gauche non-communiste décident en 1926 de commémorer eux aussi la Commune par une marche au Mur, ils ont soin de choisir un autre jour que le 30 mai, réservé aux communistes (AN F^7 13322). A la fin des années vingt, les points de ralliement se multiplient (en 1928, par exemple, les communistes de Clichy se rassemblent devant leur propre monument aux morts) de sorte que les partisans des factions politiques rivales ont le choix des dates, des itinéraires et des objectifs. La fragmentation ou l'unification relatives des commémorations de la Commune traduisent ainsi l'ampleur des dissensions de la gauche.

Chaque célébration partisane est l'occasion de contre-manifestations. Au cours des années 1920, la fête de l'Armistice devient le jour des manifestations antimilitaristes, et le Quatorze Juillet, celui que choisissent les communistes pour exprimer leur mépris de républicanisme officiel. En 1929, par exemple, des vendeurs de journaux communistes apparaissent ce jour-là dans maintes cérémonies municipales des banlieues parisiennes ; avec leurs camarades, ils se moquent des participants aux marches officielles, et organisent souvent leurs propres défilés. A Montereau : « Vers 23 h 30, l'harmonie et les trompettes venaient de jouer *la Marseillaise*, dans la cour de l'Hôtel de Ville..., lorsque 500 communistes envahirent la cour au chant de *l'Internationale*. Le commissaire de police dut faire appel à la gendarmerie pour disperser les manifestants. Un maréchal des logis reçut un coup de poing. Un manifestant, nommé Grousselle, fut arrêté et conduit à la gendarmerie. Les manifestants, ayant menacé d'enfoncer les portes si leur camarade n'était pas relâché, le commandant de la gendarmerie de Melun envoya sur les lieux un peloton de la garde républicaine et l'ordre fut rétabli vers quatre heures du matin » *(le Temps,* 15-16 juillet 1929, p. 4).

Mais les manifestations rivales de force et d'opposition continuent.

Une droite, puis une gauche

Pendant les quelques années suivantes, un thème nouveau va prendre la première place. Les fascistes et les nationalistes de droite deviennent de plus en plus la cible des organisations de gauche, et vice-versa. D'abord, ce sont les fascistes italiens et l'extrême droite française qui attirent le plus l'attention; en réalité, l'extrême gauche italienne combat souvent ses compatriotes de droite. Cependant, tandis que le pouvoir d'Hitler s'étend, ses partisans descendent à leur tour dans l'arène.

Au début des années 1930, les nationalistes français comme ceux des Croix-de-Feu ou d'Action française laissent toutefois dans l'ombre les *echt* fascistes d'obédience italienne ou allemande. Les Croix-de-Feu, qui regroupent d'abord des anciens combattants, ouvrent aux jeunes leur propre organisation de Volontaires nationaux en 1933. En 1935, l'organisation étend son action politique grâce au nouveau Parti social français. Action française, elle, s'est fait une spécialité de profiter de la moindre occasion pour manifester son nationalisme aux dépens du gouvernement ou de l'opposition de gauche. C'est notamment ce qui se passe en février 1931, quand le théâtre du Nouvel-Ambigu, boulevard Saint-Martin, monte en français une pièce allemande sur l'affaire Dreyfus. Le 19, « à partir du deuxième acte... des manifestants disséminés à toutes les catégories de places ont poussé des cris divers, jeté des boules puantes et obligé les acteurs à interrompre leur jeu. » La police intervient et finit par chasser les manifestants du théâtre, emmenant au commissariat du quartier 75 militants d'Action française. *(Journal des Débats*, 20 février 1931, p. 2).

Les jours suivants, des bagarres entre activistes et contre-manifestants se produisent dans la rue. Soir après soir, les mêmes rixes se poursuivent jusqu'en mars, où, sur la demande des Croix-de-Feu, le préfet de police Chiappe interdit la pièce. Cette décision marque pour la droite une victoire politique. Et lorsque, quinze jours plus tard, l'interdiction est annulée, la droite se regroupe pour créer dans le voisinage du théâtre un climat d'insécurité tel que la pièce tombe après deux nouvelles représentations (Weber, 1962, p. 298). Les Camelots du Roi, combattants

de choc d'Action française, ont imposé leur loi non seulement à la gauche mais à la police de la ville.

L'enchaînement occasion-manifestation-contre-manifestation-répression-calcul des profits et des pertes-nouvelle occasion rythme ces années d'agitation. Bien que 1931, 1932 et 1933 soient riches en conflits, la période 1934-1936, parmi les plus troublées du siècle, l'est encore davantage. Janvier 1934 connaît à lui seul toute une cascade d'incidents :

Le 3 : 525 travailleurs de l'industrie automobile se mettent en grève à Nanterre pour protester contre une diminution de salaire.

Le 5 : 170 fondeurs de Noisy-le-Sec entrent en grève pour la même raison.

Le 6 : des vendeurs de journaux de gauche et de droite se battent devant le lycée Henri-IV.

Le 9 : à la suite d'un article, publié dans *Action française,* appelant à manifester devant la Chambre des députés pour protester contre les « voleurs » et les « assassins » du gouvernement avec l'escroc Alexandre Stavisky (qui, officiellement, s'est tué le 8, mais dont beaucoup croient qu'on l'a assassiné pour l'empêcher de parler), les Camelots du Roi se rassemblent au boulevard Saint-Germain, interrompent le trafic, arrachent des arbres, des rails et des bancs, et se battent avec la police, mais sans parvenir à atteindre la Chambre.

Le 11 : les Camelots, encore plus déchaînés que l'avant-veille, tentent une fois de plus en vain de gagner la Chambre. Le même jour, plusieurs centaines d'usagers « manifestent » contre le retard d'un train au départ de la gare du Nord ; arrivés à Versailles, une bande de militants de droite interrompent un meeting radical-socialiste, prennent les orateurs à parti, et en viennent aux mains avec les assistants *(Journal des Débats,* 13 janvier 1934; *le Temps,* 13 janvier 1934).

Le 12 : quoiqu'une forte pluie et des pourparlers avec la police viennent pacifiquement à bout d'une manifestation de Camelots, une soixantaine d'entre eux marchent de la place de l'Opéra à la place de la Répulique en s'attrapant avec des policiers et en criant CONSPUEZ CHAUTEMPS. La police arrête Charles Moreau (un membre de Solidarité française accusé d'avoir crié « Bandes de vaches, vous

défendez les voleurs ») et Pierre Amiaud, le fils d'un ex-leader d'Action française, qui a refusé de circuler (AN F^7 12963).

Le 14 : alors que 400 membres des Croix-de-Feu se sont réunis pour une cérémonie commémorative, 200 communistes surviennent et manifestent contre eux. La police intervient, mais elle ne réussit qu'à moitié à tenir les deux groupes à distance.

Le 18 : à Levallois, 150 carrossiers se mettent en grève contre la diminution de salaire.

Le 19 : des Camelots du Roi et des membres des Jeunesses patriotes crient « A bas Chautemps, à bas les voleurs », et invitent les passants à une manifestation contre le gouvernement.

Le 22 : à la suite d'un nouvel appel paru dans *Action française,* des manifestants se retrouvent boulevard Saint-Germain, crient, cassent, frappent, élèvent des barricades, mais sans réussir à atteindre la Chambre. Plus tard, quelque 3 000 syndiqués de l'administration envahissent la place de l'Hôtel de Ville pour protester contre une réduction de leurs avantages.

Le 23 : 2 500 militants de droite manifestent une fois de plus dans les rues du quartier Latin ; 325 d'entre eux sont arrêtés. Le même jour, environ 180 métallurgistes parisiens se mettent en grève à cause d'une réorganisation du travail, et 19 miroitiers de Courbevoie font de même pour obtenir le réengagement d'un confrère congédié.

Le 24 : 350 métallurgistes parisiens se mettent en grève pour diminution de salaire.

Le 27 : à Stains, 20 fondeurs les imitent pour la même raison. Cependant, répondant à l'appel d'Action française, une dizaine de milliers de personnes se sont rassemblées à Paris pour manifester place de l'Opéra ; la police a bien du mal à les empêcher de traverser la Concorde et la Seine pour rejoindre la Chambre. Au cours de la journée, Raynaldy, ministre de la Justice, donne sa démission.

Le 28 : le cabinet Chautemps démissionne en bloc. Les rassemblements de droite qui se produisent à Paris contribuent à faire tomber le gouvernement.

Stavisky, Chiappe et Daladier

Le gouvernement qui prend la relève ne durera pas longtemps. Jean Chiappe, le préfet de police, est connu pour ses attaches avec la droite; plus d'un politicien de gauche se plaint qu'il montre autant d'indulgence à l'égard des Camelots que de sévérité envers les gauchistes. Quand le radical Edouard Daladier forme le cabinet qui doit remplacer celui de Chautemps, l'un de ses premiers soins est de nommer Chiappe président général au Maroc, poste colonial enviable mais qui aurait surtout l'avantage d'éloiger le préfet de la métropole. Chiappe refuse aigrement. Daladier le démet de ses fonctions. Bientôt, de nouvelles émeutes se produisent à Paris.

Le 1er février, 17 500 chauffeurs de taxi parisiens se mettent en grève pour protester contre une nouvelle augmentation de l'impôt sur l'essence. Le 3, ils attaquent ceux de leurs confrères qui ne participent pas au mouvement, manifestent à la République, et se battent avec les policiers chargés de les disperser. Dans la soirée du 4 (le dimanche où les journaux annoncent le renvoi de Chiappe), les Camelots interrompent la représentation que donne la Comédie française du *Coriolan* de Shakespeare, dont le thème est l'élimination de la racaille au pouvoir. Le 5, la même chose se produit. Mais ce qui se passe le 6 fait paraître dérisoire les conflits du mois précédent.

Extérieurement, les événements du 6 suivent le même schéma que les manifestations anti-gouvernementales de janvier : appel à l'action dans *Action française*, regroupements préparatoires au boulevard Saint-Germain et à la place de la Concorde, essais de rejoindre la Chambre des députés, barricades, accrochages avec la police, actes de vandalisme, dégâts, arrestations. A la Chambre, comme la chose s'est souvent produite, les représentants de la droite et de la gauche s'injurient. Mais cette fois, toutes les organisations d'extrême droite – non seulement Action française, mais aussi les Jeunesses patriotes, les Croix-de-Feu, l'Union nationale des Combattants, la Fédération nationnale des Contribuables, etc. – ont invité leurs adhérents à descendre dans la rue. Et cette fois, il y a 14 morts.

Les Jeunesses patriotes annoncent leur intention de se rassembler à « la place de Grève, devant l'Hôtel de Ville, berceau de vos libertés

communales », d'où elles marcheront jusqu'à l'Assemblée nationanle *(le Temps*, 7 février 1934). La CGT, le parti communiste et les membres communistes de l'Association républicaine des Anciens Combattants appellent le ban et l'arrière-ban à des contre-manifestations antifascistes. Cependant, les Francistes – qui forment alors la plus ouvertement fasciste des organisations françaises jouissant de quelque influence – décident d'éviter de paraître en public.

Les Parisiens répondent en foule à ces divers appels. Depuis les grandes insurrections du siècle précédent, la capitale n'a plus rien vu de tel : entre la droite et l'extrême gauche, 120 000 personnes manifestent; la place de la Concorde est le cadre de sanglants affrontements ; la journée se solde par 14 morts, environ 1700 blessés et 600 arrestations ; le gouvernement de Daladier est contraint de démissionner.

Daniel Guérin, lui-même militant de la gauche socialiste, évoque avec vigueur quelques-unes des scènes dont il est témoin ce jour-là : la police aux prises avec les manifestations sur le pont de la Concorde ; l'incendie d'un bus sur la Place ; des conduites de gaz et le Ministère de la Marine en flammes ; l'arrivée de groupements de droite et d'anciens combattants de gauche qui chantent respectivement *la Marseillaise* et *l'Internationale;* la contre-attaque de la police vidant à coups de feu la place de la Concorde ; les hommes qui s'effondrent sous les balles; les cordons de police bloquant certaines issues; une vieille Américaine envisonnée qui s'exclame devant le spectacle : « Ah ! que j'aime Pa-ris ! » ; un homme tiré à quatre épingles, la joue gonflée comme un ballon par la balle qu'il vient de recevoir et qui bêle : « Assassins ! Assassins ! » ; enfin, vers deux heures du matin, un intellectuel que l'occasion révèle sous son vrai jour : « les mains derrière le dos, la barbe en pointe, parcourant seul, comme un bolide, les grands boulevards, enjambant, fort en colère, les débris qui jonchent le sol, trébuchant contre les pavés, gesticulant comme s'il criait vengeance : mon oncle Daniel Halévy, qui, hors de ses gonds, perdant toute retenue, rejetant tout masque, s'avoue publiquement d'extrême droite » (Guérin, 1970, p. 69).

Bien des gens prennent ouvertement parti pour la droite au moment des émeutes Stavisky. Des organisations musclées comme les Volontaires nationaux gagnent alors des milliers d'adhérents. Cependant, outre qu'ils provoquent une nouvelle chute de gouvernement, les événements de ce 6

février suscitent une mobilisation de la gauche. Le 6 et le 9, les communistes organisent d'importantes manifestations antifascistes – le 9, les combats de rue font quatre nouvelles victimes. Le 12, une grève générale, largement suivie dans toute la région, s'accompagne de multiples manifestations de gauche. Pour le PCF, le 12 marque un tournant : c'est la première fois qu'il se joint à d'autres partis dans une grève nationale, le début de son recours régulier à la grève comme arme politique. Le 17, les obsèques des ouvriers tués au cours des émeutes précédentes donnent à la gauche l'occasion de montrer sa détermination.

Par ailleurs, dans toute l'Ile-de-France, les rythmes des grèves s'accélèrent : à la grève générale du 12 février succèdent les grèves des télégraphistes (Paris) et des terrassiers (Poissy) le 14, des plâtriers (Rosny-sous-Bois) le 17, des métallurgistes (Argenteuil) le 20, des fonctionnaires (Saint-Denis) le 21, d'autres métallurgistes (Clichy) le 26, des fabricants de boîtes (Paris) et des terrassiers (Achères) le 28. Parallèlement, les chauffeurs de taxi grévistes et non grévistes continuent de se battre. Et les conflits mêlés des travailleurs organisés, du patronat, des activistes de gauche, des militants de droite et des forces gouvernementales se poursuivent ainsi tout au long de 1934.

Front populaire contre Front national

Ensuite, de multiples manifestations, contre-manifestations et accrochages entre gauchistes, droitistes et policiers se succèdent pendant plus de deux ans. Tandis que la droite devient coutumière d'actions antisémites et pro-fascistes, les factions de gauche se rapprochent. En juin et juillet 1934, avec la bénédiction de Moscou, les partis socialiste et communiste s'associent contre la menace de la droite. Le 11 novembre, jour de l'Armistice et occasion de vastes manifestations gauchistes, ils organisent une grève générale pour montrer la puissance politique et la solidarité de la gauche. Au cours de 1935, un Front populaire – plus nettement uni dans son opposition à l'extrême droite et aux mesures d'austérité gouvernementales que par un quelconque programme commun – commence à se former. La CGTU, d'obédience communiste, et la CGT, plus nombreuse mais non partisane, envisagent une fusion. Après avoir longtemps préféré d'autres fêtes, les partis de gauche choisissent le

Quatorze Juillet 1935 comme date d'une immense manifestation contre le fascisme.

Avec les élections d'avril-mai 1936, une coalition socialiste, radicale-socialiste et communiste arrive finalement au pouvoir. En mai débute une grande vague nationale de grèves sur le tas. Des grèves où les ouvriers occupent temporairement leurs lieux de travail se produisent en France dès 1920. Entre 1933 et 1935, plusieurs grandes entreprises, comme Citroën et Simca, en ont été le cadre. A la mi-mars 1936, 380 employés de la fabrique de pâtes Verduraz, à Maisons-Alfort, occupent leur usine durant une matinée (AN F^{1} 12964). Le 10 avril, encouragé par leur directeur même, les ouvriers de la fabrique de munitions Boutillerie, près d'Amiens, occupent et barricadent l'usine pour en empêcher la saisie par les contributions (Prouteau, 1938, pp. 107-08). Toutefois, la France n'a jamais rien connu de comparable à la marée de mai-juin 1936.

Les occupations d'usines débutent tout à fait en dehors de Paris – dans l'Aisne, la Haute-Garonne et la Seine-Inférieure – durant les deux premières semaines de mai. A Toulouse et au Havre, des arrêts de travail commencent à se produire lorsque des ouvriers sont congédiés pour avoir chômé le Premier Mai; dans les deux villes, les employés licenciés sont réintégrés grâce à l'intervention du maire. Dans le premier cas d'occupation de la région parisienne (à Courbevoie, dans l'usine d'aviation Bloch, à partir du 14 mai), les travailleurs obtiennent gain de cause en deux jours sans intervention directe des autorités. Mais même là, les deux parties discutent longuement avec les représentants du gouvernement, qui se montrent nerveux.

A partir de cette date, les grévistes demandent d'ordinaire non seulement une réponse à leurs revendications ponctuelles, mais la mise en place de négociations collectives et d'une représentation ouvrière permanente au sein de leurs usines. Les métallurgistes et la CGT visent ces deux objectifs depuis la fin de la Première Guerre mondiale, et leurs demandes se font de plus en plus pressantes. Maintenant que les socialistes et les communistes vont rejoindre les radicaux à la tête du gouvernement, les travailleurs veulent leur part de pouvoir. Le 24 mai, jour de la marche annuel au Mur des Fédérés, 600 000 manifestants – le chef communiste Maurice Thorez et le président du Conseil Léon Blum en tête – envahissent les rues de Paris. La semaine suivante, les grandes

usines métallurgiques – en particulier les usines d'aviation – de la banlieue parisienne sont le cadre de grèves sur le tas. Celles-ci reprennent le 2 juin, après un bref arrêt à l'occasion de la Pentecôte. La plus grande vague de grèves qu'ait jusqu'ici connue la France a commencé.

Dans les usines, les travailleurs qui les occupent organisent leur vie quotidienne et mettent au point leur politique. L'occupation de Renault, qui, à Billancourt, emploie 33 000 ouvriers, débute le 28 mai. A la demande des communistes qui négocient avec la direction, les ouvriers quittent l'usine le 29 au soir. Mais les négociations n'aboutissent pas et l'occupation reprend après le weekend. Selon l'un des grévistes : « On a organisé tout de suite le ravitaillement. Par les fenêtres, on lançait des paniers au bout d'une corde et on les remontait pleins de pain, de charcuterie, de boissons, de cigarettes. Au bout de deux jours, on fit partir les femmes. A l'intérieur, on organisa des bals, des jeux. Il y eut des défilés avec des drapeaux communistes et socialistes. C'était une véritable kermesse populaire. Cela dura trois semaines » (R. Durand, 1971, p. 66). Au cours de la première semaine de juin, des millions d'ouvriers français imitent leurs camarades de Billancourt.

Avant 1936, 1919 est l'année où la France connaît le plus de grèves : 2 047, auxquelles participent 1 300 000 travailleurs. Les chiffres de 1936 sont nettement supérieurs : 16 907 grèves, 2 400 000 grévistes; dans le seul département de la Seine, 33 000 ouvriers ont arrêté le travail.

Sur les 17 000 grèves qui se produisent durant l'année, 12 000 commencent en juin, dont 9 000 avec occupation des lieux de travail. Toutes les régions de France comptent beaucoup plus de grévistes qu'à l'ordinaire. Ces grèves, et surtout les grandes grèves avec occupation, se concentrent toutefois dans la partie nord du pays, entre Paris et la Flandre. Dans l'ensemble de la France, les taux de grèves et de grévistes sont d'autant plus élevés que les usines sont grandes et que la gauche a obtenu de plus nombreux suffrages en avril et en mai. Tandis que le mouvement se prolonge, les ouvriers s'inscrivent en massse aux syndicats de la CGT. Les salariés qui travaillent en usine, dans les grands magasins et dans les grands bureaux manifestent un désir de changement plus profond que jamais. Ceux de l'agriculture et de l'administration sont les deux seuls grands groupes de salariés où la participation reste limitée.

Aucune révolution n'a lieu, mais le mouvement modifie la position des travailleurs organisés sur le plan national. Le 6 juin, le gouvernement du Front populaire formé par Léon Blum entre en fonction. De difficiles négociations s'engagent pour régler le problème des grèves. Le patronat demande en vain l'évacuation des usines avant de prendre quelque engagement que ce soit. Chiappe, qui préside désormais le Conseil municipal de Paris, réunit ostensiblement les membres de son Bureau pour examiner les questions « de la sécurité et du ravitaillement » (Schwarz, 1937, p. 79). Le 6 juin, Blum soumet à la Chambre un projet de négociations et de contrats collectifs; il obtient un vote de confiance, qui affaiblit la position du patronat.

Le 8, les grévistes, les patrons et le gouvernement signent les « accords Matignon », qui modifient profondément leurs relations. Désormais, les industriels sont tenus d'accepter, outre une augmentation des salaires réels allant de 7 à 15 %, les négociations collectives et les délégués syndicaux auprès de la direction; de plus, ils devront éviter de pénaliser les grévistes et de faire preuve de discrimination à l'encontre des syndiqués. En bref, les accords Matignon satisfont aux principales demandes des grandes organisations ouvrières. Jamais les travailleurs organisés n'ont joui d'un statut légal comparable à celui qu'ils viennent d'obtenir, et la manchette de *l'Humanité* proclame : LA VICTOIRE EST ACQUISE!

Pourtant, ce n'est pas tout à fait le cas. Les leaders de l'union nationale ont alors l'occasion de s'apercevoir que leur pouvoir est limité. Tandis que les signataires des accords Matignon annoncent la reprise du travail, un certain nombre de syndicats et beaucoup d'ouvriers continuent la lutte, revendiquant des avantages – congés payés, procédures et arrangements spéciaux touchant les salaires et l'embauche – qui ne sont pas compris dans la convention nationale. De nouvelles grèves sur le tas se produisent jusqu'en juillet dans des établissements plus petits, comme les commerces de détail. Le 11 juin, Maurice Thorez prononce sa fameuse phrase : « Il faut savoir finir une grève. » La Chambre vote le même jour des lois qui mettent en vigueur les vacances payées, les négociations collectives et – enfin – la semaine de quarante heures. A peine huit jours plus tard, des accords individuels amorcent un net déclin du mouvement de grèves national.

Les suites

Le Quatorze Juillet 1936, les ouvriers sont plus nombreux à célébrer la grande victoire qu'ils viennent de remporter qu'ils ne l'étaient un an plus tôt pour manifester leur union. Pourtant, le triomphe de la gauche politique et des organisations ouvrières n'a ni éliminé les grèves ni réduit au silence les patrons et les activistes de droite. La dévaluation du franc par le gouvernement Blum, son refus d'intervenir dans la guerre civile espagnole et d'autres décisions controversées nuisent aux relations qu'il entretient avec divers secteurs de son électorat. En mars 1937, son retour à l'orthodoxie financière rassure les capitalistes, mais constitue un nouveau compromis de taille par rapport au programme qu'il s'est initialement fixé.

Tandis que le gouvernement du Front populaire hésite, ses supporters le pressent d'aller plus loin. Parallèlement, ses adversaires se mobilisent pour reconquérir le terrain perdu. Les patrons et leur organisation nationale se font tirer l'oreille pour signer et mettre en application les accords individuels prévus par la convention Matignon. Quoique le rythme des grèves connaisse à partir de juillet un ralentissement spectaculaire, les ouvriers occupent maintenant beaucoup plus souvent qu'avant mai leurs usines et leurs ateliers.

Lorsque, le 19 juin, le gouvernement Blum dissout les Croix-de-Fer, les Jeunesses patriotes (alias le Parti national populaire), les Francistes et Solidarité française (alias le Parti national conjonctif républicain), certaines de ces organisations entrent dans la clandestinité et d'autres réapparaissent sous d'autres noms ; ainsi, les Croix-de-Feu du colonel de la Roque deviennent le Parti social français. Dès la fin de juin 1936, les militants de droite s'approprient pour emblème le drapeau tricolore, et incitent par là les gauchistes à s'en prendre aux couleurs nationales. L'enchaînement des manifestations, contre-manifestations et bagarres entre parti social et parti communiste recommence de plus belle.

Les agissements mêmes du gouvernement lui aliènent parfois ses alliés. En octobre 1936, par exemple, la police déloge de force les grévistes qui occupent la Chocolaterie des Gourmets, rue Violet, et le gouvernement réquisitionne l'usine de défense Sautter-Harlé. Des rixes entre activistes de gauche et groupements de droite (comme celle qui se

produit le 21 janvier 1937 à Aulnay-sous-Bois lorsque des communistes attaquent les vendeurs du *Flambeau*, le journal du Parti social) ont également tendance à ranger la police du côté des réactionnaires.

Les organisations de droite ne manquent pas d'en profiter. Le 16 mars 1937, quatre à cinq cents membres du PSF se retrouvent dans un cinéma de Clichy, apportant leur message en plein quartier rouge de Paris. Ameutés par les fonctionnaires communistes de la municipalité, cinq à six mille manifestants se rassemblent alors devant la mairie. La police intervient pour protéger le cinéma contre un millier d'entre eux et, entendant peut-être des coups de feu partir de la foule, elle se met à tirer, tue cinq personnes et en blesse trois cents autres, y compris le chef d'Etat-Major de Léon Blum. En réponse à « la fusillade de Clichy », dont les victimes sont enterrées au milieu d'une foule innombrable, la CGT lance un appel à la grève générale.

Lorsque, en juin, le gouvernement Blum démissionne, les manifestations et les grèves que provoque son départ n'ont rien de comparables avec celles qui ont accompagné son arrivée. Une nouvelle importante série d'arrêts de travail commence pourtant dans le courant de l'automne. L'occupation de l'usine Goodrich, le 23 décembre à Colombes, et la grève générale des services publics parisiens, le 28, laissent imaginer la possibilité d'un retour à mai-juin 36. En fait, février 1938 apporte en province une nouvelle épidémie d'occupations.

Blum retrouve le pouvoir en mars, mais cette fois, sans les communistes. Les métallurgistes parisiens se croient revenus en juin 36. Un drapeau rouge flotte sur les toits de l'usine Citroën. Mais le parallèle s'arrête là : tandis qu'en France, Blum s'occupe de former son gouvernement, les nazis s'emparent de l'Autriche, et le risque d'une guerre se précise. Le nouveau cabinet Blum tombe au bout de quatre semaines, et le mouvement de grèves s'éteint sans que beaucoup d'employeurs se soient laissés convaincre de signer ou d'honorer leurs contrats collectifs avec les ouvriers.

Durant le reste de l'année, les événements tournent mal pour l'aile gauche du Front populaire. Quoique des grèves et des occupations se produisent encore dans le courant de l'automne, les patrons d'usine obtiennent toujours plus fréquemment le concours de la police pour libérer les lieux. Une part croissante des conflits ouvriers ont lieu entre

grévistes et non-grévistes, et entre membres de syndicats rivaux. Désormais, quand les employés des grands magasins défilent boulevard Haussmann pour protester contre le renvoi de leurs camarades, la police les disperse sans difficulté.

Après que le gouvernement Reynaud annonce, le 12 novembre, diverses mesures d'austérité, les travailleurs des principales usines de la région parisienne organisent des grèves sauvages tandis que leurs chefs syndicaux temporisent. Le 24, la direction de Renault publie son propre programme d'austérité, qui revient sur les avantages acquis par le Front populaire ; quand des ouvriers déposent leurs outils et occupent une partie de l'usine, elle appelle à l'aide les forces du gouvernement, qui, malgré une violente intervention, ne parviennent pas à faire évacuer les lieux. Ensuite, Renault ferme ses portes pour un temps indéterminé. Au moment où, le 25 novembre, la CGT décide de lancer un appel à la grève générale pour le 30, les ouvriers de la région ont presque tous repris le travail. Si, dans les « banlieues rouges », l'appel est largement suivi, l'accueil qu'il reçoit à Paris est très inégal; fourmillant de soldats et de policiers, la ville continue de fonctionner. Politiciens, patrons et leaders syndicaux s'accordent à voir cette grève comme un échec. Le 11 décembre, Edouard Daladier forme un gouvernement nettement plus à droite que les précédents. Capital et force armée vont désormais marcher main dans la main.

Le 12 février 1939, cinquième anniversaire de la grève générale de 34, le Front populaire rend le dernier soupir. Une semaine avant, le gouvernement a refusé d'amnistier les malheureux grévistes du 30 novembre. Le 12, 25000 marcheurs (moins que les années précédentes) se prêtent au rituel : manifestations à la place de la République, apparition de Léon Blum, chant de *l'Internationale,* accrochages mineurs avec la police, 40 arrestations. Par la suite, les rapides changements de directives en provenance de Moscou enlèvent au parti communiste ses anciens alliés. La mobilisation de l'industrie française conséquente à la guerre divise en outre les socialistes et les travailleurs pris par l'expansion momentanée que connaît l'économie. Cette année-là, le Quatorze Juillet ne ressemble pas aux fêtes populaires des années passées : c'est avant tout un étalage de la puissance militaire française. Justifiée par l'approche de la guerre, la répression gouvernementale se fait plus sévère, et les employeurs en profitent pour renforcer la discipline et licencier les

leaders syndicaux. Le tourbillon des années trente n'a pas attendu la conquête nazie de juin 40 pour se dissiper.

Répression, résistance et délivrance

De la mi-mai à la mi-juin 1940, Paris subit l'une des plus saisissantes transformations de son histoire. En l'espace d'un mois, la capitale passe du maelström au mausolée, de la grande ville, à travers laquelle des millions de gens, fuyant l'avance allemande, charrient les biens

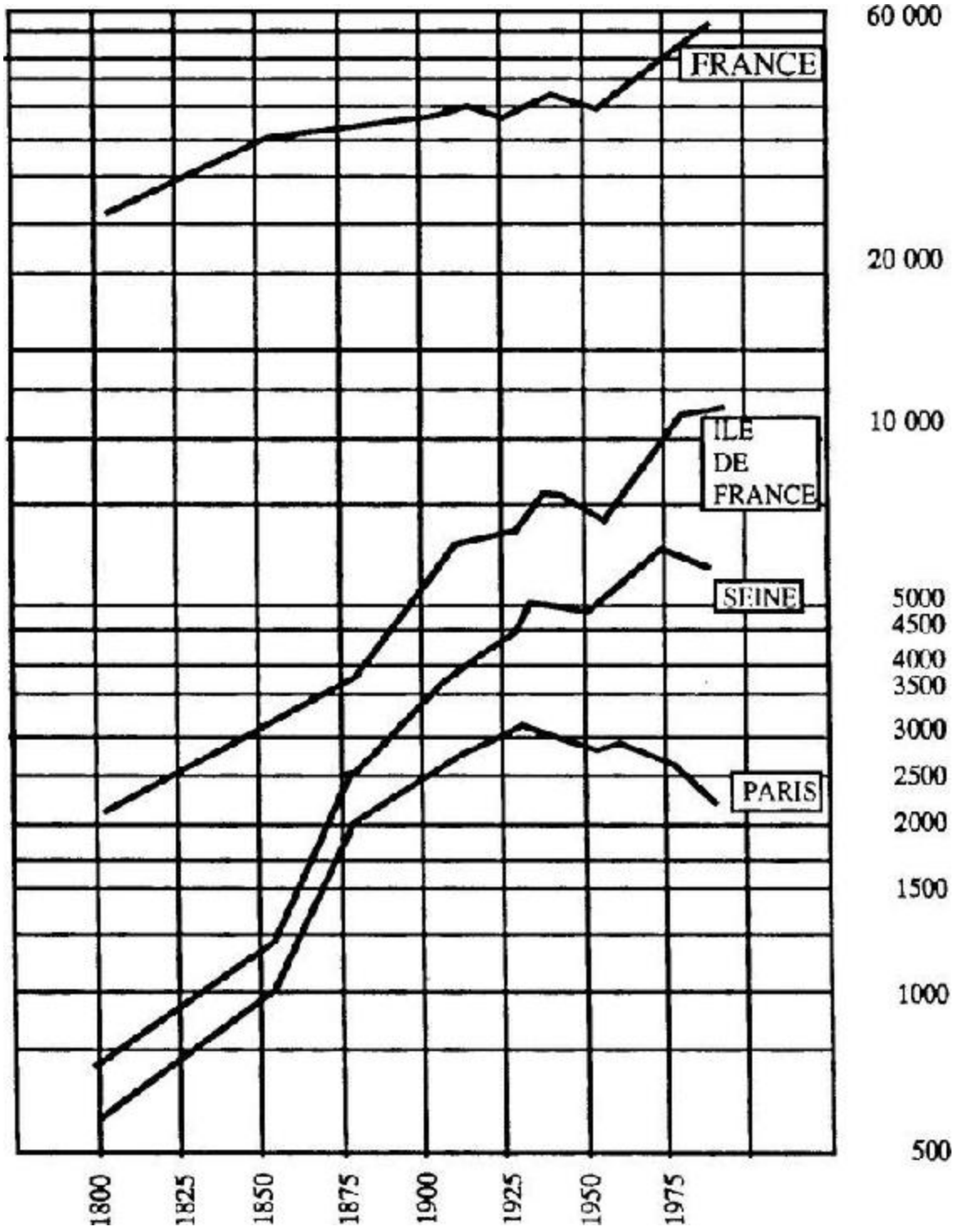


FIGURE 2

Population de Paris, de la Seine, de l'Ile de France et de la Fance

qu'ils peuvent emmener, à la prise de guerre silencieuse, sombre et dépeuplée. Le 13 juin, le gouvernement national a quitté Paris, et de même, plus des deux tiers de sa population. Les Allemands qui

débarquent le lendemain ont tôt fait d'imposer leur loi. Sous l'occupation militaire nazie, l'ancienne capitale connaît la plus forte répression gouvernementale de son histoire – plus forte encore que celle qu'ont exercée les deux Napoléon. Sans autre but que de faire sentir sa domination, l'armée d'occupation envoie tous les jours à midi des troupes remonter les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, où elles sont passées en revue.

Si les Allemands sont maintenant libres de vagabonder dans les rues, ils sont presque les seuls. Encouragés par l'occupant, les groupes fascistes de diverses nuances commencent à s'organiser et endossent l'uniforme. Bientôt, ils sont partout, attaquant les juifs, les francs-maçons, les communistes et autres ennemis. Ces partis collaborationnistes sont minuscules et éphémères; les seules qui soient réellement importants par le nombre et par la durée sont le Mouvement social révolutionnaire (qu'Eugène Deloncle a tiré de la Cagoule), les Francistes (qui ont passé plus ou moins directement de la Troisième République à l'Occupation sous la conduite de Marcel Bucard), le Rassemblement national populaire (nouvellement créé) et, surtout, le Rassemblement pour la Révolution nationale (le Parti populaire français de Jacques Doriot qui attire les suffrages des Allemands). Les groupes les plus nombreux vivent dans le cadre des limites fixées par l'administration allemande, qui en a fait ses instruments de contrôle sur la population française.

Quoique les quelques centaines de communistes qui restent à Paris à la fin de 1940 conservent un semblant d'organisation, à cette période d'entente relativement cordiale entre Moscou et Berlin, leurs chefs prêchent une coopération modérée avec l'occupant, et s'agitent pour obtenir l'élargissement de ceux de leurs camarades que la Troisième République a fait emprisonner. Mais ce programme ne dure pas longtemps ; maint communiste passe bientôt dans la résistance, et tout projet de coopération vole en éclats quand l'Allemagne attaque l'Union soviétique en juin 41.

Peu après, les forces d'occupation et le gouvernement de Vichy commencent à faire la chasse aux communistes, qu'ils soient imaginaires, passés ou présents. En septembre 1941, inquiets des meurtres dont leurs hommes sont victimes dans la France occupée, les nazis décident d'exécuter 50 à 100 otages français, et de préférence communistes, pour

chaque Allemand tué. Les autorités vichyssoises tout comme les occupants collent à qui bon leur semble l'étiquette « communiste », mais de plus en plus souvent à ceux qui s'opposent au nouveau régime ; et de fait, les communistes ne tardent pas à former le noyau de résistance le plus actif et le mieux organisé.

Il est dangereux et difficile de résister ouvertement. Ceux qui, parmi les Parisiens, n'ont pas été éliminés par les Allemands ou gagnés à leur cause consacrent à la survie, individuelle et collective, l'essentiel de leur énergie, créant des filières d'évasion et des réseaux d'entraide, de marché noir et de renseignements. Ce n'est que lentement, et plus tard, que ces structures clandestines vont devenir des moyens de résistance collective.

Dans le Paris de 1940, les étudiants sont l'un des rares groupes à organiser une vie politique qui ne soit pas sous le contrôle direct des Allemands. L'Université a réouvert ses portes peu après l'arrivée de l'ennemi par crainte que ses locaux ne soient réquisitionnés. Pour leur part, les occupants ont cru bon de la laisser fonctionner sous surveillance tout comme l'enseignement en général. Les étudiants de la Sorbonne créent alors une culture de résistance – plaisanteries, slogans, rites, brochures anonymes. Le 30 octobre 1940, lors de l'arrestation de Paul Langevin, intellectuel de gauche bien connu, étudiants et professeurs se mettent en campagne pour le faire libérer. Bouche à oreille, graffiti et tracts font circuler le message, et le 8 novembre, à l'heure où Langevin donne habituellement son cours, une foule s'attroupe devant le Collège de France pour demander sa libération.

Le 11 novembre, jour de l'Armistice, des groupes d'élèves et d'enseignants se forment sur les Champs-Elysées, criant parfois « Vive la France » et « Vive de Gaulle » aux terrasses des cafés fréquentés par les organisations de jeunesse fascistes. Quoique la police municipale se mette en devoir de les disperser, un millier de manifestants parviennent jusqu'à l'Arc de Triomphe, sur la Tombe du Soldat inconnu. Plus tard, certains d'entre eux se regroupent pour crier et chanter devant divers lieux de réunion fascistes. La police les chasse, mais sans réussir à rétablir l'ordre. A sept heures du soir, lorsque les troupes allemandes s'en mêlent, elles chargent à coups de bâtons, de fusils et de grenades. Il leur faut environ un quart d'heure, au cours duquel elles font trois ou quatre

blessés graves et arrêtent une centaine de personnes, pour mettre fin à l'agitation.

Aux époques troublées du Front populaire, des manifestations de ce type avaient lieu presque tous les jours. Maintenant, sous l'occupation militaire, le fait qu'une seule puisse se produire témoigne d'une organisation et d'une détermination extraordinaires. La répression fait monter les enchères, changeant toutes les valeurs. Et tandis qu'elle s'appesantit, la résistance s'exprime par le meurtre, la contrebande, le sabotage et la protection de ceux que menacent les occupants et collaborateurs; les manifestations et autres actions similaires disparaissent presque complètement. En Ile-de-France, quatre ans d'occupation apportent un déclin profond dans l'action collective.

Les quelques exceptions arrivent comme des comètes en plein cœur de la nuit. En 1941, de petites manifestations se produisent : près de la République le 14 juillet, à la porte Saint-Denis le 13 août. L'année suivante, des étudiants manifestent le 10 mars au lycée Buffon, et des femmes envahissent le 31 mai un dépôt de vivres de la rue de Buci. A chaque fois, les Allemands ripostent par des représailles impitoyables.

Devant cette implacable répression, les Parisiens trouvent d'autres moyens de manifester leur solidarité. Pierre Audiat rappelle ce qui s'est passé le 8 novembre 1942 à l'annonce du débarquement britannique au Maroc : « Dès le début de l'après-midi, la foule des promeneurs dominicaux se porta vers les grandes artères, envahissant les chaussées, comme elle le fait aux jours de fête. A Montmartre, l'atmosphère était celle d'une kermesse silencieuse; de Barbès-Rochechouart à la place Clichy, c'était un défilé continu et serré de flâneurs apparents qui étaient, en fait, des manifestants. Les gens se regardaient, le visage épanoui, et quand des soldats allemands passaient, une discrète ironie paraissait dans les yeux et sur les lèvres » (Audiat, 1946, p. 196). Lorsqu'une phalange des Chemises-Bleues appartenant au pseudo-parti de Doriot parade ce même après-midi sur les Champs-Elysées, la foule des badauds la regarde en silence. Le silence peut être une arme sûre et efficace ; en 43, par exemple, les étudiants et la faculté de la Sorbonne commémorent l'Armistice par une seule minute de silence intense, concentré (Audiat, 1946, p. 224).

De ces années d'occupation, 1943 est sans doute la plus sombre : les étudiants qui ont manifesté au lycée Buffon sont exécutés le 8 février ; à Fresnes, des prisonniers sont mis à mort presque quotidiennement; les juifs sont arrêtés, parqués dans des camps, expédiés en Allemagne ; les non-juifs en état de travailler sont mis à la disposition de l'industrie allemande ; les restrictions et difficultés de tous ordres ne font qu'empirer tout au long de l'année ; les bombardements alliés sur Paris et sur sa banlieue s'intensifient. Le calme organisé étouffe un cri.

Il faut attendre le Quatorze Juillet 1944, six semaines après que les Alliés ont débarqué en Normandie, pour qu'une nouvelle grande manifestation d'opposition se produise à Paris. Ce jour-là, un groupe d'ouvriers communistes défilent sur les boulevards. Ils parviennent à manifester trois quarts d'heure avant que les Allemands ne les dispersent, tuant l'un d'entre eux. Après l'évacuation du 9 août, les employés des chemins de fer (le 10) puis de la police (le 15) entrent en grève. La prochaine grande action a lieu le 19, quand le gouvernement de Vichy s'est enfui à Belfort et que les troupes alliées approchent de Paris, arrachant définitivement aux Allemands et à leurs collaborateurs le contrôle de la capitale.

Pendant près d'une semaine, la ville est le cadre d'incessantes fusillades. Enfin, le 25 août, après que les derniers Allemands se sont rendus à l'armée de Leclerc, Charles de Gaulle arrive à Paris. Malgré la joie, le moment est délicat : c'est face aux revendications du commandement américain et de plusieurs factions de résistants que le général, qui entend incarner l'Etat français, doit défendre sa position. Il réussit à s'imposer. Il refuse notamment de se prêter à un rituel du XIX^{e} siècle et de proclamer la République d'un balcon de l'Hôtel de Ville : la République n'a jamais cessé d'exister, affirme-t-il ; elle s'est simplement exilée sous sa garde. Sa confiance n'a d'égal que sa résolution.

Le lendemain, Paris tout entier rend hommage à de Gaulle. Cette fois, un grandiose défilé motorisé redescend les Champs-Elysées de l'Arc de Triomphe à la Concorde, suit la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel de Ville, puis continue sur Notre-Dame, où une messe célèbre la victoire, s'achevant ainsi comme les grandes processions de l'Ancien Régime.

Paris revit

« Paris brûle-t-il ? » demande Hitler tandis que ses troupes battent en retraite. Ses rêves d'empire évanouis, il n'espère plus que la destruction de Paris. Mais ici, personne ne le suit. Quoique ses hommes aient truffés d'explosifs la Tour Eiffel, Notre-Dame et les grands monuments, aucun d'eux n'a pu se résoudre à les faire exploser. La ville s'en tire pratiquement indemne. Les seuls dommages sont ceux du Grand Palais et les quelques dégâts provoqués par les bombes des Alliés. Comparé à Londres, à Berlin et à mainte autre capitale européenne, Paris sort physiquement intact de la Deuxième Guerre mondiale.

Toutefois, l'Ile-de-France a beaucoup à reconstruire. La guerre a réduit à néant une bonne partie des structures politiques et administratives de la capitale. Les Français doivent réorganiser le gouvernement, relancer une économie épuisée, et recréer les bases sociales sans lesquelles ni l'un ni l'autre ne pourraient fonctionner. Par ailleurs, une décennie de crise, quatre ans d'occupation et une autre année de guerre aux portes de la région ont mis bien des installations industrielles dans un état de grave délabrement. Pour y remédier, il faudra beaucoup de travail. Les Parisiens le savent et se mettent à l'ouvrage avec une énergie impressionnante. En l'espace de vingt ans (1946-1966), la production *triple* dans l'ensemble du pays. Et le renouveau de Paris joue dans cette expansion accélérée un rôle prépondérant.

Comme le montre le tableau I, l'après-guerre modifie les relations de la population parisienne et du reste du pays. Après deux siècles de lentes augmentations coupées d'occasionnelles diminutions, le nombre des habitants de la France passe de 40 à 50 millions entre 1946 et 1968. Cependant, la ville même de Paris ne participe pas à cet accroissement ; du début du siècle aux environs de 1960, sa population se maintient autour de 3 millions, après quoi elle décroît rapidement : 2,8 millions en 62, 2,6 en 68, 2,3 en 75, et 2,2 en 82. Longtemps, la part de la population nationale concentrée dans la capitale n'a cessé d'augmenter, passant de 2 % en 1801 à 7 % en 1921; par la suite, elle se met à diminuer, si bien qu'en 1982 elle n'est plus que de 4 %.

Toutefois, ces chiffres ne concernent que Paris, et non l'ensemble urbanisé qu'il compose avec sa banlieue. Si, dans un but comparatif, nous considérons la population du département de la Seine (et, à partir de 1968, de la région un peu plus vaste occupée par Paris, les Hauts-de-

Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne), nous constatons que la banlieue connaît un développement rapide à partir du début du siècle, développement qui se ralentit durant la dépression des années trente, fait place à un recul pendant la guerre, et reprend entre 1946 et la fin des années soixante, où s'amorce un nouveau déclin ; à partir de cette date, la population de l'agglomération parisienne continue d'augmenter, mais hors des anciennes limites du département de la Seine.

L'après-guerre modifie de même la position nationale de l'Ile-de-France (en gros, la Seine, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne, l'Oise et l'Aisne avant 1960, et Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, les Yvelines, l'Essonne, la Seine-et-Marne, l'Oise et l'Aisne par la suite). Si, du XVIII^{e} siècle à la Deuxième Guerre mondiale, la population de la région augmente plus rapidement que celle de l'ensemble de la France, cette disproportion est due presque uniquement au développement de la capitale et du département de la Seine, puis, à compter de la guerre, de tout le secteur environnant. Un immense complexe métropolitain se forme autour du noyau parisien.

Quoique, vu superficiellement, ce phénomène puisse apparaître comme une dispersion, il en résulte en fait une concentration plus grande encore des précieuses ressources de la France dans la gigantesque agglomération parisienne. Il faut un certain temps pour que le processus se mette en mouvement, mais quelques années seulement après la fin de la guerre, il est plus actif que jamais. Pendant les quatre premières décennies du XX^{e} siècle, les grandes industries, la recherche scientifique, les arts, les spectacles, l'administration gouvernementales, etc. se développent de façon disproportionnée dans la région de Paris. Etant donné la proportion élevée de capital qu'elles représentent, ces activités s'accompagnent d'un enrichissement de l'aménagement que l'augmentation de la population ne suffit pas à justifier.

Les constructions qui se font à Paris dès les années soixante en sont le témoignage. Même les immeubles locatifs qui, autour de la place d'Italie et sur les Fronts-de-Seine, remplacent des maisons surpeuplées et souvent délabrées s'adressent généralement à une clientèle qui jouit d'un revenu supérieur. Ceux qui les occupent aujourd'hui sont non seulement plus riches que la moyenne des Français, mais disposent de plus d'avantages et d'aménagements plus coûteux. Les tours d'affaires et de recherches

bâties à la Défense, à Montparnasse et à Jussieu sont elles aussi le fruit direct de ce processus de concentration.

De tout cela, il résulte que, pour élevé que soit le pourcentage de la population concentrée à Paris, il l'est bien moins que celui des banques, ministères, liaisons ferroviaires, journaux, maisons d'édition, centres de recherche, sièges administratifs, librairies, grandes usines, universités ou ordinateurs. Malgré des velléités répétées de décentralisation, de tels établissements continuent à se multiplier dans la capitale plus vite que n'augmente la population, y compris depuis que celle de Paris même a commencé à régresser. De façon générale, le revenu par tête et autres avantages se développent plus rapidement dans le secteur parisien que partout en France, et l'inégalité s'accroît.

Pour la population de Paris même, relativement stable depuis le début du siècle, il en résulte en outre une diminution sensible à partir des années soixante, où les affaires, le gouvernement et les transports occupent certains secteurs jusque-là fortement peuplés, et où les gens aisés qui demeurent au centre s'agrandissent. Dans le voisinage des Halles et à Saint-Merri, par exemple, la population a diminué de plus de 30 % entre 1968 et 1975. Que s'est-il passé ? Tandis qu'on construisait le monumental Centre George Pompidou et le gigantesque Forum des Halles, les promoteurs ont chassé du quartier les petits commerçants et les familles modestes. Les anciens habitants ont cédé la place à des bureaux, des boutiques, des galeries, des restaurants et des appartements de luxe. Résultat : d'une part, les logements bon marché sont devenus beaucoup plus rares ; d'autre part, la population des non-résidents s'est multiplié pendant la journée.

Dans l'ensemble de la ville, des changements de ce type ont eu pour effet une baisse de la population globale. De plus, ils ont réduit la proportion de petits bourgeois et d'ouvriers, renforcé le contraste entre riches et pauvres, accru le nombre de vieillards, diminué le nombre d'enfants, et gonflé la population d'origine étrangère. En revanche, les quartiers de la périphérie et les villes satellites ont continué à se développer.

Dans la nouvelle géographie urbaine, les urbanistes et promoteurs favorisent une sorte de ségrégation raciale : les quartiers de logements bon marchés se développent selon certains axes, ceux des villas,

immeubles et centres commerciaux de luxe selon certains autres. Un nombre croissant de Parisiens font de longs trajets pour aller travailler au centre ou à proximité. Une juste mesure de l'évolution de la ville devrait inclure ces voyageurs parmi sa population effective.

Luttes de l'après-guerre

La guerre ne s'achève pas avec la libération de Paris. Les troupes allemandes évacuent la majeure partie de la France en septembre 1944, mais il faudra encore des mois pour les déloger de leurs derniers bastions, et les combats sur sol français ne prendront fin qu'en mars 1945. Lorsque, en mai, l'Europe signe la paix, 1 800 000 citoyens français sont encore en Allemagne en tant que travailleurs ou prisonniers de guerre. Les transports et l'industrie sont complètement désorganisés. Le combustible manque dans les usines, dans les bureaux, chez les particuliers. Il faut en passer par le marché noir pour se procurer quoi que ce soit. D'innombrables logements sont en ruine ou n'existent plus. Les Français doivent remédier à tout cela.

De plus, ils doivent y remédier tandis que les détenteurs du pouvoir se battent pour reconstituer le gouvernement. Car la situation où se trouve le gouvernement provisoire qui se forme en mai 1944 est comparable à celle d'un nouveau régime révolutionnaire : sa souveraineté et sa légitimité sont incertaines; il ne dispose que d'une armée improvisée pour se faire obéir; une bonne partie de l'administration locale reste aux mains de ceux qui ont servi le pouvoir renversé; des milliers de collaborateurs sont internés dans des prisons ou dans des camps; ses propres partisans rêvent de venger les torts passés et réclament leur part d'influence ; alliés et concurrents sont prêts à se battre pour que l'avenir ne se fasse pas sans eux. En dépit de sa poigne et de son prestige, même de Gaulle, chef du gouvernement jusqu'en janvier 1946, trouve de sérieux rivaux parmi les communistes et les groupes résistants restés indépendants de ses forces de libération.

Pour lui et pour ses partenaires, se servir du système politique pour redresser l'économie constitue un défi. Contrairement à un chef révolutionnaire, de Gaulle donne à ses plus puissants rivaux, les communistes, une place dans le gouvernement provisoire. Tout comme

les révolutionnaires de 1792-1793, le gouvernement a toutefois recours à certains expédients pour qu'un changement s'opère à partir des structures existantes : il choisit des préfets qui lui sont tout acquis, nomme ou absorbe les comités départementaux provisoires simultanément installés dans les régions et personnellement liés au régime, démantèle les milices généralement formées par ces mêmes comités au moment de la libération, donne des pouvoirs spéciaux aux commissaires chargés de le représenter, crée des tribunaux d'exception pour juger les anciens collaborateurs, impose des rationnements et des réquisitions.

A cette panoplie de techniques révolutionnaires, le gouvernement de 1944 en ajoute une que les jacobins n'avaient pas employée : en automne, de Gaulle entreprend une tournée triomphale en province, encourageant les citoyens à aider le nouveau régime, et l'identifiant encore davantage avec sa personne. Comme en 1792-1793, ces différentes mesures ont pour effet – lorsqu'elles fonctionnent – de substituer l'autorité centrale à l'autonomie régionale.

Mais toutes ne marchent pas. Ainsi, le gouvernement ne parvient jamais à exercer un contrôle suffisant pour que les restrictions qu'il ordonne deviennent efficaces, alors que ses efforts pour renforcer la surveillance précipitent la principale crise des années 1944-1945. En fait, 1945 s'achève dans une tempête de plaintes concernant l'approvisionnement. Le 31 décembre, les gens qui font la queue devant les boulangeries se mettent à casser les vitrines et les meubles qui se trouvent à l'intérieur lorsque les stocks de pain sont épuisés. En 1946 et 1947, la population de la capitale descend plusieurs fois dans la rue pour protester contre le contrôle gouvernemental des prix, des salaires et de l'approvisionnement. Il n'est pas facile de restaurer une économie en ruine.

La restauration démarre lentement. La France retrouve son niveau de production industriel de 1938 en 1947, et son niveau de production agricole de 1938 vers la fin de 1950. Au cours de ce douloureux rétablissement, gaullistes, communistes, partisans du MRP (Mouvement républicain populaire, formé sur la base de groupes résistants catholiques) et restant des partis d'avant-guerre se battent pour le contrôle du gouvernement et de sa politique. Au sein du mouvement ouvrier, les efforts que les communistes déploient depuis longtemps pour contrôler la

CGT finissent par aboutir, mais au prix d'une séparation plus marquée par rapport aux autres syndicats, et contre une minorité interne, Force ouvrière, qui tient à rester politiquement neutre.

Les luttes intérieures de la France coïncident avec l'altération des rapports entre les USA et l'URSS – et, partant, leurs alliés respectifs – qui aboutit à la guerre froide. Cette situation ne fait que rendre plus difficiles les négociations entre les communistes français et les autres partis.

En janvier 1946, de Gaulle quitte le gouvernement. Il ne crée son Rassemblement du Peuple français qu'en avril de l'année suivante. Cependant, ses partisans n'attendent pas cette date pour agir. Le 18 juin 1946, lors du défilé commémorant l'appel à la résistance lancé par de Gaulle en 1940, des participants se regroupent pour crier : « De Gaulle au pouvoir. » D'autres cassent la vitrine d'une librairie communiste, et prennent pour les brûler les livres qui y sont exposés ; le lendemain, ouvriers communistes et syndiqués ripostent par une manifestation « antifasciste »

Les années suivantes, l'opposition entre gaullistes et communistes suscite des conflits politiques tant au niveau local que régional. Les gaullistes se lancent dans une opposition violemment critique en janvier 1946. Lorsque les leaders des anciens partis chassent les communistes du gouvernement en mai 1947, la lutte entre gaullistes et communistes envahit toute la politique gouvernementale.

Cependant, les ouvriers français redécouvrent la grève. Le départ des communistes résulte d'ailleurs de l'appui qu'ils apportent aux grévistes de chez Renault, à Billancourt, dont l'usine vient d'être nationalisée : les travailleurs ont entrepris une grève sauvage le 25 avril 1947, mais la CGT finit par prendre les choses en main. Le Premier Mai, après un défilé de la Bastille à la Concorde, un affrontement a lieu entre les membres du comité de grève de Billancourt et les leaders de la CGT, encore hésitante.

Des mouvements de grèves nationaux se produisent en mai-juin 1947, puis de nouveau en novembre. En novembre, une coalition nationale exige une augmentation de salaire de 25 % et défie directement le gouvernement tandis que les ouvriers recommencent d'occuper leurs usines. Au cours de cette même vague de grèves, les députés communistes imitent les travailleurs : ils occupent l'Assemblée nationale

elle-même pour bloquer un projet de loi qui prévoit des sanctions contre le sabotage industriel et l'incitation à la grève. La garde nationale finit par les expulser de la Chambre le 2 décembre à 18 heures.

A cette époque, plusieurs traits typiques de la politique populaire française des années 1930 ont fait leur réapparition :

– coïncidence des vagues de grèves avec des conflits politiques nationaux, et, notamment, des changements dans la position politique nationale des travailleurs organisés ;

– difficulté d'entente entre les fédérations ouvrières nationales et les grands partis de gauche, surtout les communistes ;

– les grèves s'accompagnent de manifestations;

– organisation parallèle de manifestations et de contre-manifestations aboutissant souvent à des empoignades ;

– occupation de leurs lieux de travail par les ouvriers, qui entendent ainsi souligner leur volonté de participer et prévenir les contre-mesures du gouvernement.

A partir des années trente, ces éléments restent caractéristiques de la vie politique française.

Cette vie politique, les Français continuent de la mener en grande partie dans les cafés, dans la presse, lors de réunions pacifiques et autour des urnes. Cependant, au cours des années 1950 et 1960, chaque nouveau problème suscite sa part de « politique de rue ». Tandis que les députés discutent de l'OTAN, de la guerre d'Indochine, du réarmement de l'Allemagne, de la présence des troupes américaines en France, des mouvements d'indépendance nord-africains, des défis lancés au fisc par Poujade et ses partisans ou de l'insurrection hongroise de 1956, leurs alliés et leurs adversaires manifestent, contre-manifestent, font la grève, occupent et se battent. Parfois, comme lors des grandes grèves qui se produisent en août 1953 dans le secteur public parisien, ce qui se passe dans la rue devient le problème même du gouvernement. Politique nationale et politique de rue sont étroitement mêlées.

En comparaison avec ce qui se passe avant-guerre, on descend plus souvent dans la rue pour des questions de politique internationale. De même, les attentats à la bombe et autres violences accompagnent plus fréquemment la contestation que dans les années 1930. Avec les

mouvements d'indépendance nord-africains des années cinquante, les attaques armées de groupes maghrébins contre la police, la troupe, et, plus encore, contre les compatriotes qui ne partagent pas leurs vues politiques deviennent relativement courantes. Les blocages voulus de la circulation ou de divers endroits publics sont aussi plus typiques des années cinquante et soixante que d'aucune période précédente. Sinon, ceux qui ont connu les grèves, les défilés, les manifestations et les combats de rue d'avant-guerre voient employer essentiellement les mêmes moyens de contestations face à de nouveaux problèmes.

Les journées de mai et de juin

L'établissement de la V^{e} République ne met pas fin aux conflits. Pendant quatre ans, toutes les parties du conflit algérien – mouvements algériens concurrents, colons français, officiers dissidents, groupements français et autres – vident leurs querelles tant à Paris qu'en Algérie. Reprenant le thème de l'Algérie française, les groupes d'extrême-droite font une réapparition publique. Les étudiants entrent une fois de plus en action, que ce soit pour défendre leurs droits ou manifester leurs points de vue face aux grands problèmes nationaux. On reparle du Vietnam, mais pour stigmatiser l'impérialisme américain plutôt que français. La plupart de ces thèmes convergent vers la crise de mai-juin 68.

Vers le milieu des années 1960, du fait de l'expansion économique et de l'explosion démographique de l'après-guerre, un nombre de jeunes sans précédent arrivent à l'Université. De nouvelles facultés s'ouvrent pour absorber le trop-plein de la Sorbonne. Celle de Nanterre est un résumé de l'expansion et de ses conséquences : construction rapide et bon marché sur une ancienne base militaire en plein milieu d'un quartier d'ouvriers émigrés; programme libéral largement ouvert sur les sciences sociales ; doyen soucieux de promouvoir le dialogue entre les étudiants, les professeurs et l'administration; rapport ténu entre les programmes et les possibilités d'emploi des futurs diplômés ; manque de bibliothèques et de facilités de recherche; campus consistant avant tout en salles de classe, bureaux et logements – bref, une usine d'enseignement standardisé.

Les étudiants de Nanterre forment divers groupes gauchistes, et apportent un puissant soutien à l'UNEF (Union nationale des étudiants

français), orientée à gauche. La nouvelle école de droit de Nanterre est au contraire la base d'un groupe restreint mais militant d'étudiants de droite, centrés sur le mouvement « Occident ». Le 10 mars 1967, une organisation estudiantine nanterroise défendant la liberté d'expression entame une campagne pour la « libre circulation », comprenant le droit de tenir des rassemblements et d'échanger ou d'afficher sur le campus de la documentation politique. Au cours de cette campagne, 150 étudiants s'installent dans le foyer des filles. Le 21, intervenant sur l'ordre de l'administration, la police encercle le bâtiment, et une foule d'étudiants encerclent la police ; après une longue nuit de négociations, les garçons quittent le foyer anonymement sans qu'aucune sanction ne soit prise.

En automne, tandis que les conflits entre extrême-gauche et extrême-droite s'intensifient sur le campus, le syndicat des étudiants part en campagne contre la réforme des examens et des attestations prévue par le gouvernement. Ses membres organisent en novembre une grève contre son application à Nanterre, et empêchent les non-grévistes d'assister aux cours. La grève échoue, mais conduit presque immédiatement à une série d'actions contre la politique de l'enseignement, la discipline sur le campus et la guerre au Vietnam. Des examens sont sabotés et des affrontements ont lieu avec les autorités.

Lorsque, après un attentat contre l'immeuble parisien de l'American Express, un étudiant de Nanterre est arrêté, ses camarades protestent en tenant une réunion autorisée dans un amphithéâtre puis en occupant la salle du conseil de l'Université. L'incident se produit dans la nuit du 22 au 23 mars 1968. Les animateurs du mouvement dit du 22 Mars organisent alors pour le 29 une journée d' « université critique » sur le modèle allemand. Le doyen réagit en suspendant les cours jusqu'au 1er avril.

Dès lors, les groupes estudiantins multiplient rassemblements et contre-assemblées, attaques et contre-attaques. Fin avril, l'UNEF, 22 Mars et Occident sont tous en train de s'armer. Le 19, 2 000 étudiants manifestent à Paris contre l'agression d'un de leurs camarades allemands, le dirigeant d'extrême-gauche Rudi Dutschke. Le 22, 5 000 d'entre eux protestent contre la guerre au Vietnam. Des expéditions punitives et des contre-manifestations dressent Occident contre ses adversaires de gauche à la Sorbonne comme à Nanterre. Le gouvernement entame des poursuites judiciaires contre Daniel Cohn-Bendit, étudiant en sociologie

de naissance française qui a pris la nationalité allemande de ses parents, et songe à l'expulser. Le 2 mai, déclarant qu'une « psychose de guerre » s'est emparée de Nanterre, le doyen ferme le campus et traduit huit étudiants devant le conseil de discipline de l'Université.

Désormais, l'action se déroule à Paris. Le Premier Mai, la CGT (autorisée pour la première fois depuis 1954 à défiler ce jour-là) ne parvient pas à susciter contre le régime de de Gaulle une manifestation regroupant toute la gauche, mais attire de nombreux étudiants. Ses responsables ont exclu de la parade les drapeaux et les groupes d'extrême-gauche. Le 2, un incendie, que l'UNEF impute aux étudiants de droite, éclate à la Sorbonne. Le 3, les étudiants se réunissent dans la cour de celle-ci ; Cohn-Bendit, traité le même jour d' « anarchiste allemand » dans *l'Humanité*, les invite à protester contre les menées fascistes. Alléguant des attaques possibles de la part des groupements de droite, le recteur demande à la police de faire évacuer la cour. La police arrête 600 manifestants lorsqu'ils quittent la Sorbonne. L'expulsion est suivie d'empoignades entre forces de l'ordre et groupuscules étudiants dans les rues adjacentes. L'agitation se poursuit toute la nuit.

Le dimanche 5, les étudiants conviennent de manifester le lendemain tandis que le syndicat des enseignants propose une grève de toutes les facultés. Le 6, les autorités de l'Université ferment la Sorbonne, et quatre étudiants sont condamnés pour avoir pris part aux bagarres du vendredi. Quand la police charge les manifestants qui protestent contre la fermeture de la Sorbonne, le Quartier latin se transforme en champ de bataille. Le 7, l'UNEF organise une marche de Denfert-Rochereau à l'Arc de Triomphe via le Quartier latin ; les étudiants se mettent à jeter des pavés sur les policiers près de la Sorbonne.

Les réunions et manifestations s'étendent aux universités de province. De Gaulle déclare qu'il ne tolérera pas de violences dans la rue. Les prochains deux jours, les étudiants et les leaders syndicalistes s'efforcent de contenir le mouvement et de l'orienter vers des revendications précises. Le vendredi 10, des manifestants (criant « Il nous faut occuper le Quartier latin à tout prix ») commencent toutefois d'élever des barricades et de brûler des voitures. La police, qui intervient à deux heures de l'après-midi, passe la nuit à dégager le quartier, barricade après barricade.

Le lendemain, la CGT et la CFDT lancent un appel à des manifestations nationales et une grève générale pour le lundi 13 mai, anniversaire de la rébellion d'Alger qui marque le début du retour de de Gaulle au pouvoir. A Paris, la manifestation mobilise peut-être 700000 personnes. Si la grève n'est pas générale, elle est largement suivie en province. Au cours de la journée, le Premier ministre George Pompidou demande la réouverture de la Sorbonne et accepte d'envisager l'amnistie des étudiants arrêtés lors des combats de la semaine précédente. Mais ceux-ci ne sont pas libérés, et les discussions se prolongent toute la nuit à la Sorbonne, qui vient de réouvrir ses portes. Les jours suivants, des assemblées estudiantines examinent les réformes qu'il faudrait introduire dans leurs institutions ; certains refusent les examens prévus. Cependant, des étudiants de droite manifestent le 14 à Paris, et recommencent plusieurs fois au cours de la semaine suivante.

Le 14 et le 15 mai, des ouvriers de Nantes, Cléon et Flins occupent leurs usines. Le 16, des étudiants défilent de la Sorbonne à Billancourt, où les ouvriers de Renault ont arrêté le travail. Dès lors, le mouvement s'étend et tourne à la grève générale; à Paris, les transports, les services publics et l'approvisionnement s'en trouvent paralysés.

Ces grèves concernent plus souvent l'organisation du travail et le pouvoir ouvrier que les salaires et les horaires. En outre, maintes d'entre elles commencent indépendamment de toute décision syndicale, certains grévistes résistant même aux efforts déployés par les syndicats pour canaliser le mouvement. Les cols blancs et employés des industries de haute technologie jouent par ailleurs un rôle plus important que dans toutes les grèves précédentes. De Gaulle, qui proteste « la réforme, oui, la chienlit, non », rentre précipitamment de Roumanie.

Quand, le 23 mai, les autorités françaises refusent à Cohn-Bendit, parti en Allemagne, l'autorisation de rentrer en France, les manifestations et les affrontements avec la police recommencent. Le même jour, la Chambre repousse une motion de censure contre le gouvernement Pompidou. Le lendemain, le général annonce un référendum pour le 30 juin; il veut consulter le pays sur la question d'une plus grande participation des étudiants et des ouvriers à la gestion de leurs entreprises. Si le référendum ne passe pas, il s'engage à démissionner. Le soir même, des manifestants de l'UNEF marchent sur l'Hôtel de Ville, peut-être dans

l'idée d'y proclamer une nouvelle Commune ; la police les repousse vers la Bourse, les Halles et le Quartier latin, où des groupes cassent des portes, arrachent des arbres et dressent des barricades.

Le 25, Pompidou invite délégués ouvriers et patronaux à une assemblée générale au ministère du Travail. Deux jours plus tard, les représentants des travailleurs ont obtenu des augmentations de salaires et des diminutions d'horaires, de même que des promesses touchant l'établissement d'accords particuliers et la révision du statut ouvrier au sein des entreprises, l'organisation de programmes sociaux, l'impôt sur les revenus et la formation des jeunes. Toutefois, la majorité des travailleurs organisés rejettent les accords de Grenelle durant les jours qui suivent. Le 28, quelque 9 millions de Français se mettent en grève.

Cette vague de grèves est inhabituelle. Non seulement parce qu'elle bat tous les records quant à l'ampleur et à la participation des spécialistes, techniciens et cols blancs, mais aussi parce qu'elle introduit des formes d'action nouvelles. L'assemblée générale des représentants de l'establishment et des membres d'un comité de grève unique élu par les travailleurs s'inspire en partie de l'exemple donné par les étudiants. Par ailleurs, les revendications touchant une plus grande participation ouvrière dans les industries de haute technologie donnent à ces grèves un air nouveau. A partir de juin, les accords particuliers pris sur le modèle de Grenelle s'accompagne d'une reprise rapide du travail.

Au Quartier latin, les étudiants continuent de discuter dans les bâtiments qu'ils occupent et dont eux-mêmes assurent la garde. Le 30 mai, de Gaulle annonce la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections pour l'époque du référendum. Le même jour, ses partisans organisent un défilé gigantesque, dont l'ampleur peut se comparer à celle de la marche anti-gouvernementale du 13. Une importante contre-mobilisation est en train de se produire.

Durant les trois premières semaines de juin, les étudiants poursuivent leur travail de refonte. Quelques nouvelles grèves – et surtout l'occupation de la radiotélévision nationale par ses employés – se déclenchent. Mais la police commence également à vider les usines occupées, et le règlement des grèves s'accélère tandis que le gouvernement dissout certains groupements de droite et interdit les

manifestations. Quand les élections des 23 et 30 juin scellent la défaite de la gauche, l'ordre est pratiquement rétabli.

Autre mai

Quinze ans après mai 68, le Premier Mai fait encore descendre dans la rue des milliers de Parisiens. Le 1er mai 1983, après quatre ans de séparation, la CFDT, la CGT et la FEN (Fédération de l'Education nationale) envoient chacune des délégations au même défilé. Force ouvrière, qui organise sa propre marche au Mur des Fédérés, empêche la manifestation d'être aussi « unitaire » qu'on l'avait annoncée. Par un après-midi plutôt frisquet, quelque 100 000 personnes défilent de la gare de l'Est à la Bastille en passant par la République. Cette fois, les spectateurs remarquent une différence : un nombre considérable de groupes – féministes, homosexuels, partisans et ennemis de l'ayatollah Khomeiny, adversaires du régime turc, Palestiniens et autres – représentent des causes différentes que le travail organisé. Chacun a trouvé une raison d'être là, et les homosexuels, par exemple, défilent en psalmodiant : HETEROS, HOMOS, TOUS ENSEMBLE – MEMES PATRONS, MEME COMBAT.

La rive gauche est le cadre d'une autre manifestation. Ses 3 000 participants, qui marchent des Invalides au Panthéon, ne sont guère plus homogènes que sur l'autre rive : derrière les représentants de petites entreprises, qui se plaignent des contrôles gouvernementaux et de la puissance des syndicats, défilent des étudiants de droite, des membres de Solidarité chrétienne, du Front national et d'autres groupements anti-communistes, sans parler des manifestants qui sont là à titre strictement personnel. La droite défile sur la rive gauche, la gauche sur la rive droite.

Que ce soit d'un côté ou de l'autre, les manifestants ne reprennent pas aussi clairement que leurs prédécesseurs de 1906, 1934 ou 1968 le thème des luttes qui viennent de se dérouler. En avril, les étudiants en médecine se sont mis en grève pour protester contre certaines réformes, notamment les examens que le gouvernement veut introduire après la sixième année de médecine pour limiter l'accès aux spécialités les plus recherchées. Les internes et les chefs de clinique leur ont emboité le pas, mais davantage parce qu'on veut s'immiscer dans ce qu'ils considèrent comme leurs

affaires que contre les principes de l'organisation qu'ils représentent. Dans le courant du mois, les étudiants en médecine dentaire (dont le slogan est « DENTAIRE... EN COLERE! ») se sont aussi joints au mouvement.

Dans les écoles de médecine, la CGT et la CFDT n'ont pas organisé les grèves, mais elles ont contribué à les prolonger. En partie en réponse à cette présence syndicaliste dans le mouvement d'opposition aux réformes universitaires, les étudiants de droite ont lancé un contre-mouvement, opposé lui aussi aux réformes, mais également au gouvernement socialiste. A leur tour, ils organisent des grèves, des manifestations, et leur action trouve un certain appui auprès de l'extrême-droite, et notamment du Groupe Union-Défense. Le 27 avril, alors que quelque 7 000 étudiants en droit des facultés de toute la région marchent sur l'Assemblée nationale, ils y sont accueillis par des cordons de CRS. Le 29, une autre marche, d'envergure comparable, a lieu de la Sorbonne à l'Assemblée, que les étudiants sont une fois de plus empêchés d'atteindre. Dans les deux cas, les manifestants jettent des pierres aux policiers, qui les chassent à coups de gaz lacrymogènes, de canons à eau et de matraques. On se met à parler d'un nouveau Mai 68, celui-ci de droite.

Rien de tel ne se produit. Tandis que l'année universitaire tire à sa fin et que le gouvernement continue d'étudier les propositions de réforme, le mouvement se désintègre. Le 1er mai, il est déjà clair que les étudiants sont trop divisés, et trop éloignés des problèmes des travailleurs français, pour déclencher rien de comparable au mouvement de mai-juin 68. Malgré les efforts de la droite, ils ne réussiront pas davantage à lancer un nouveau février 34.

Tout cela donne pourtant une forte impression de déjà vu. En 1983, les principales formes d'action auxquelles recourent les étudiants ont derrière elles une très longue histoire. En un siècle, la façon de se grouper et de s'assembler, de manifester, de faire la grève et de braver la police a relativement peu changé. Tout le monde – organisateurs, participants, policiers, fonctionnaires gouvernementaux, syndicalistes, etc. – connaît parfaitement la routine, qui obéit à des règles forgées en commun. La presse renseigne régulièrement (sinon toujours exactement) le public sur l'ampleur du mouvement, sa composition, sa détermination et ses chances

de succès, les slogans, le nombre d'arrestations et de blessés, la réponse des autorités.

On peut certes observer certains changements. Au début du siècle, les ouvriers organisés commencent à voir dans la grève nationale un moyen de mettre en garde le gouvernement et le capital. A partir de 1936, les grévistes prennent l'habitude d'occuper les lieux, de revendiquer sur ceux-ci un contrôle permanent, et de négocier leur évacuation avec toujours plus d'âpreté. Les grèves sur le tas en sont l'exemple le plus frappant, mais les grèves et occupations de tous ordres, les prises d'otages et manifestations de rue appartiennent à la même catégorie générale.

En outre, les moyens techniques employés sont plus perfectionnés : les haut-parleurs et les camions-sono, les pancartes imprimées, les cars de police, les gaz lacrymogènes et les canons à eau font désormais partie de la scène. Les journaux, la radio et la télévision font aux activistes des années 1968 et 1983 une publicité que leurs prédécesseurs leur auraient enviée.

Pourtant, la caractéristique fondamentale reste la continuité. Si les problèmes et les alliances ne cessent de changer, les moyens d'action demeurent essentiellement les mêmes. Du principe général selon lequel les tenants du pouvoir apprennent pour le moins aussi vite que les contestataires, et qu'ils ont des moyens beaucoup plus importants à mettre au service de ce qu'ils ont appris, il résulte que le répertoire d'actions collectives hérité du XIX^{e} siècle est de moins en moins efficace pour ce qui est de changer les structures du pouvoir, et de plus en plus efficace pour signaler à celui-ci les problèmes dont il doit s'occuper en priorité. Les contestataires de 1968 ont failli renverser ce principe. Ceux de 1983 n'ont même pas essayé.

Chapitre 10

PARTIS, REGIMES ET GUERRES

La France d'un géographe

Dans sa monumentale géographie de la France, Paul Vidal de la Blache étudie le pays tel qu'il se présente aux environs de 1900 en fonction de son expérience millénaire. « L'histoire d'un peuple, affirme-t-il, est inséparable de la contrée qu'il habite » (Vidal, 1908, p. 1). En conséquence, les régions qu'il tente de dégager ne correspondent ni aux traditionnelles divisions politiques ni à des unités purement géographiques, mais à des ensembles où s'est développé un genre de vie commun.

La « Flandre » de Vidal couvre ainsi l'ensemble des plaines situées entre les Ardennes et les marais côtiers : le Hainaut et le Cambrésis, certaines parties de l'Artois et de la Picardie, et l'essentiel de la Flandre proprement dite. Parlant de la région, il s'étonne des villes enfumées que sa population a construites : « Chaque époque de l'histoire a fait surgir sur ce sol de nouvelles rangées de villes ; quelques-unes s'éteignaient, pendant que d'autres venaient au monde : la formation urbaine ne s'est pas arrêtée. Le sous-sol y collabore à son tour. C'est vers 1846 que la poursuite du bassin houiller, déjà reconnu depuis cent ans à Valenciennes, s'est avancée jusqu'à Lens et Béthune. Alors, à côté de la ville, unité harmonique dans un cadre restreint, s'est formé çà et là un type que le passé ne connaissait pas, l'agglomération industrielle. Autour des puits de mine dont les silhouettes bizarres hérissent la plaine agricole de Lens, les rangées de *corons* s'alignent uniformément par huit ou dix : tristes petites maisons que rien ne distingue entre elles, nées à date fixe pour encadrer les mêmes existences multipliées comme les zéros d'un nombre. Parfois le contraste prend une forme saisissante : Valenciennes, signalée au loin,

comme dans les tableaux de Van der Meulen, par les flèches élégantes de ses édifices, ramasse ses rues étroites autour de sa grande place ; mais à ses portes, comme une excroissance, s'étend l'énorme banlieue désarticulée, avec ses files de maisons, d'estaminets et d'usines » (Vidal, *op. cit.,* pp. 79-80). On croirait que la population a voulu renier son héritage naturel.

Aux yeux de Vidal, le Languedoc est moins artificiel. Il s'est organisé autour d'un gigantesque couloir de plaines et de vallées, jadis recouvertes par la mer, délimité par les montagnes qui constituaient son rivage : « Ce couloir où voie romaine et route royale, canal et chemin de fer se pressent, écrit-il, fut un passage de peuples. Sans doute entre le Bas-Languedoc et les campagnes du Toulousin et de l'Albigeois, les rapports n'ont pas été strictement concentrés dans ce passage. Par Saint-Pons, Bédarieux, Le Vigan, il y eut toujours des relations fondées sur la nécessité des échanges entre la montagne et la plaine. Ces rapports menus et de détail, issus de contrastes rapprochés, jouent dans la vie du Midi un rôle dont il faut tenir grand compte » (Vidal, *op. cit.,* p. 324). D'après Vidal, cet ancien paysage peut encore se lire dans le Languedoc du XX^{e} siècle.

Pour ce qui est de l'Anjou, il ne lui reconnaît aucune unité naturelle : l'ancienne province recouvre les confins orientaux et méridionaux du massif breton, l'extrémité occidentale du bassin parisien, et la vallée de la Loire. Abordant la région à partir de la Touraine, il en brosse un tableau qui a influencé bien des descriptions plus tardives : « En bas, l'abondance et la vie douce; en haut, déjà la commencement de la vie rude et pauvre de ces marches de l'Ouest ; contraste dont les luttes de la Révolution nous font sonder la réalité » (Vidal, 1908, p. 155). Puis, parlant des plateaux ondulés qui, au sud, bornent la vallée de la Loire, il remarque : « Au-dessus de l'aimable vallée, ce raide talus, surmonté de hauts et anciens villages, inquiète, comme une barrière. Ce fut en effet la limite du vieux pays appelé *Mauges,* foncièrement rural même dans ses industries, plus poitevin qu'angevin, et malgré les rapports de commerce qu'il eut de bonne heure avec la mer, hostile à la vie urbaine des bords de la Loire. Il le fit voir en 1793 » (Vidal, *op. cit.,* p. 288). Vidal croit en la continuité.

La Bourgogne quant à elle suit un autre passage. « Ce carrefour de l'Europe », comme l'appelle Vidal (Vidal, op. cit., p. 216), unit la plaine

et la montagne. Entre l'est et l'ouest, le bassin parisien et la vallée de la Saône, la Méditerranée et la mer du Nord, c'est un site naturellement fait pour l'agriculture commerciale, l'activité militaire, et la création culturelle. En outre, la distribution des cours d'eau et du sol cultivable favorise un peuplement dense aux relations étroites. Une fois encore, l'agriculture domine ici la description de Vidal, à qui les mines et l'industrie qui se développe à la périphérie de la province semblent pratiquement échapper. Dans son optique, la culture de la vigne et du blé répond à la vocation de la Bourgogne.

Face à l'Ile-de-France et à Paris, il ne peut toutefois ignorer l'importance du rôle joué par l'homme : « Les indices d'une vie active et spontanée s'y manifestent dès les temps les plus anciens, reconnaît-il. De tout temps, on peut le dire, les environs de Paris eurent un aspect animé et vivant, qui manqua toujours à Rome, qui manque même encore maintenant à Berlin. Aujourd'hui, c'est la grande ville qui est le foyer d'émission de cette avant-garde de maisons la précédant comme une armée en marche, qui envahit la plaine, escalade les hauteurs, submerge des collines entières. Mais autrefois les bourgs ou villages, dont plusieurs ont été englobés dans la capitale grandissante, avaient leur existence propre, due aux conditions locales qui favorisaient partout la naissance de petits groupes (Vidal, *op. cit.*, p. 130). Mais Vidal ne pousse pas plus loin l'analyse de la ville. « Il nous suffit, conclut-il, d'avoir étudié où et comment se déposa le germe de l'être futur, comment grandit une plante vivace qu'aucun vent de tempête ne put déraciner, et d'avoir montré que dans cette vitalité se fait sentir une sève puissante qui vient du sol, et un entrelacement de racines qui ont si bien poussé en tous sens, qu'on ne peut les extirper ni les couper toutes » (Vidal, *op. cit.*, p. 133).

A la fin de son livre, Vidal commence néanmoins à se demander si le développement de Paris n'a pas privé de nourriture la province française. « Entre la capitale et les provinces, les liaisons sont nombreuses mais se sont faites au détriment des liens qu'entretenaient autrefois les provinces entre elles. Ainsi, les relations fécondes qui existaient jadis entre l'est et l'ouest, des Alpes à l'Atlantique, se sont réduites au point de n'être presque plus qu'un souvenir historique » (Vidal, *op. cit.*, p. 348). Or, pour Vidal, un pays artificiellement centralisé court le risque de perdre ce génie de l'adaptation qu'on trouve encore dans la paysannerie française.

Une population transformée

Mais où est la paysannerie? Les réflexions de Vidal datent du début du XX^{e} siècle. Les paysans, même si l'on prend ce terme dans son sens le plus vaste, ne constituent plus alors la population dominante de la France. En 1901, la population active du pays comprend environ 19,7 millions de personnes, dont 8,2 millions (43 %) sont dans l'agriculture. L'agriculture est toujours le secteur le plus étendu, mais la majorité des travailleurs sont occupés ailleurs. Les 11,5 millions qui restent se répartissent presque également entre l'industrie et les services publics, une minorité seulement travaillant dans les mines, la pêche, la sylviculture, etc. Ce n'est que dans les années 1950 que l'industrie prend le pas sur l'agriculture.

De toute manière, l'importance du secteur agricole ne suffit pas à faire de la France une contrée paysanne. Dans l'agriculture telle qu'elle se présente en 1901, les propriétaires, fermiers et métayers sont en minorité ; plus de la moitié des travailleurs sont salariés. Le tableau ci-après, dressé d'après le recensement de 1901, donne la répartition de la population agricole dans les départements couvrant nos cinq régions.

Par « chefs d'exploitations », on entend les propriétaires, fermiers et métayers ; par « travailleurs indépendants », essentiellement des journaliers; et par « employés », le reste de la main-d'œuvre, y compris les membres de la famille. La Haute-Garonne et le Maine-et-Loire, où dominent les exploitations familiales, ainsi que la Saône-et-Loire, productrice de grands vins, comptent plus de chefs d'exploitations que la moyenne nationale. Dans des régions de viniculture semi-industrielle comme l'Aude et l'Hérault, en revanche, la proportion de la main-d'œuvre est relativement forte. En Flandre et en Ile-de-France, c'est-à-dire dans le Nord, en Seine-et-Marne et en Seine-et-Oise, l'agriculture est *très* prolétarienne, les trois quarts des travailleurs agricoles mâles étant des salariés.

Quoique une partie de ces salariés soient appelés à reprendre la ferme paternelle, la plupart d'entre eux ne seront jamais paysans. Au cours du siècle (comme durant la seconde moitié du XIX^{e}), les travailleurs salariés quittent plus rapidement l'agriculture que les propriétaires et tenanciers, qui, dans ce secteur sur le déclin, deviennent ainsi proportionnellement plus nombreux. Avec le temps, un nombre croissant d'entre eux gèrent en

outre leurs exploitations comme des hommes d'affaires plutôt que comme des paysans. En résumé, les paysans ne représentent guère en 1901 qu'un cinquième de la population française, et cette proportion ne cesse de diminuer. En 1982, à peine plus d'un vingtième des ménages français sont dans l'agriculture.

Après la Première Guerre mondiale et des siècles de croissance lente mais continue, la population agricole française cesse d'augmenter, comme le fait d'ailleurs l'ensemble de la population active dans les années 1920.

Départements	Chefs d'exploitations	Employés	Travailleurs indépendants	Total	Rapport chefs/total (%)
Aude	21 390	29 989	13 934	65 153	32,8
Côte-d'Or	20 415	21 794	18 470	60 679	33,6
Haute-Garonne	34 204	24 680	16 003	74 887	45,7
Hérault	25 061	34 528	24 905	84 494	29,7
Maine-et-Loire	39 246	37 975	19 003	96 224	40,8
Nord	23 810	50 820	24 951	99 581	23,9
Saône-et-Loire	45 215	38 464	26 408	110 087	41,1
Seine-et-Marne	11 824	25 226	14 953	52 003	22,7
Seine-et-Oise	17 898	31 094	17 519	66 511	26,9
FRANCE	2 028 955	2 151 623	1 396 674	5 577 252	36,4

Ensuite, elle subit une diminution rapide jusque dans les années 60. Ce changement accentue une tendance que la France connaît depuis longtemps : la réduction du pourcentage de sa population globale occupant un emploi productif; la retraite, le chômage et le nombre

croissant d'étudiants contribuent tous à cette évolution, que l'augmentation naturelle négligeable et le vieillissement général de la population ne font que renforcer. A la fin des années 1970, le nombre des travailleurs français rejoint approximativement ce qu'il était en 1921 grâce à l'augmentation accélérée de la population. Le tableau 2donne le détail de cette évolution (d'après Toutain, 1963, tableau 57 ; recensements de 1962, 1968 et 1975 ; INSEE, 1981).

Le tableau montre aussi la croissance relative de trois secteurs entre 1785 et 1981. (Il convient de signaler qu'avant 1865, les estimations sont très imprécises.) Jusque dans les années 1920, l'industrie, y compris les mines et le bâtiment, augmente un peu plus rapidement que les services publics (qui, outre le commerce, les transports, l'administration et les professions libérales englobent toutes les occupations autrement inclassables). Ces services commencent à se développer plus vite que l'agriculture, la sylviculture et la pêche après 1900. Après la Première Guerre mondiale, tandis que l'agriculture décline, ils occupent avec l'industrie une part toujours plus importante de l'économie française. A partir des années 1950, le nombre des travailleurs industriels se stabilise, et le secteur des services publics se met à augmenter, occupant en 1981 plus de la moitié de la population active. L'image d'une nation paysanne appartient définitivement au passé ; celle d'un pays de travailleurs industriels est également en train de disparaître.

Selon les régions, cette transformation s'opère de façons très diverses. Le tableau 3, établi sur la base des recensements de 1901, 1946 et 1975, le montre à l'évidence. Traduite en termes départementaux et selon la nomenclature en vigueur au début du siècle, la « région parisienne » comprend la Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne. Le Nord forme avec son voisin la région du Nord/Pas-de-Calais.

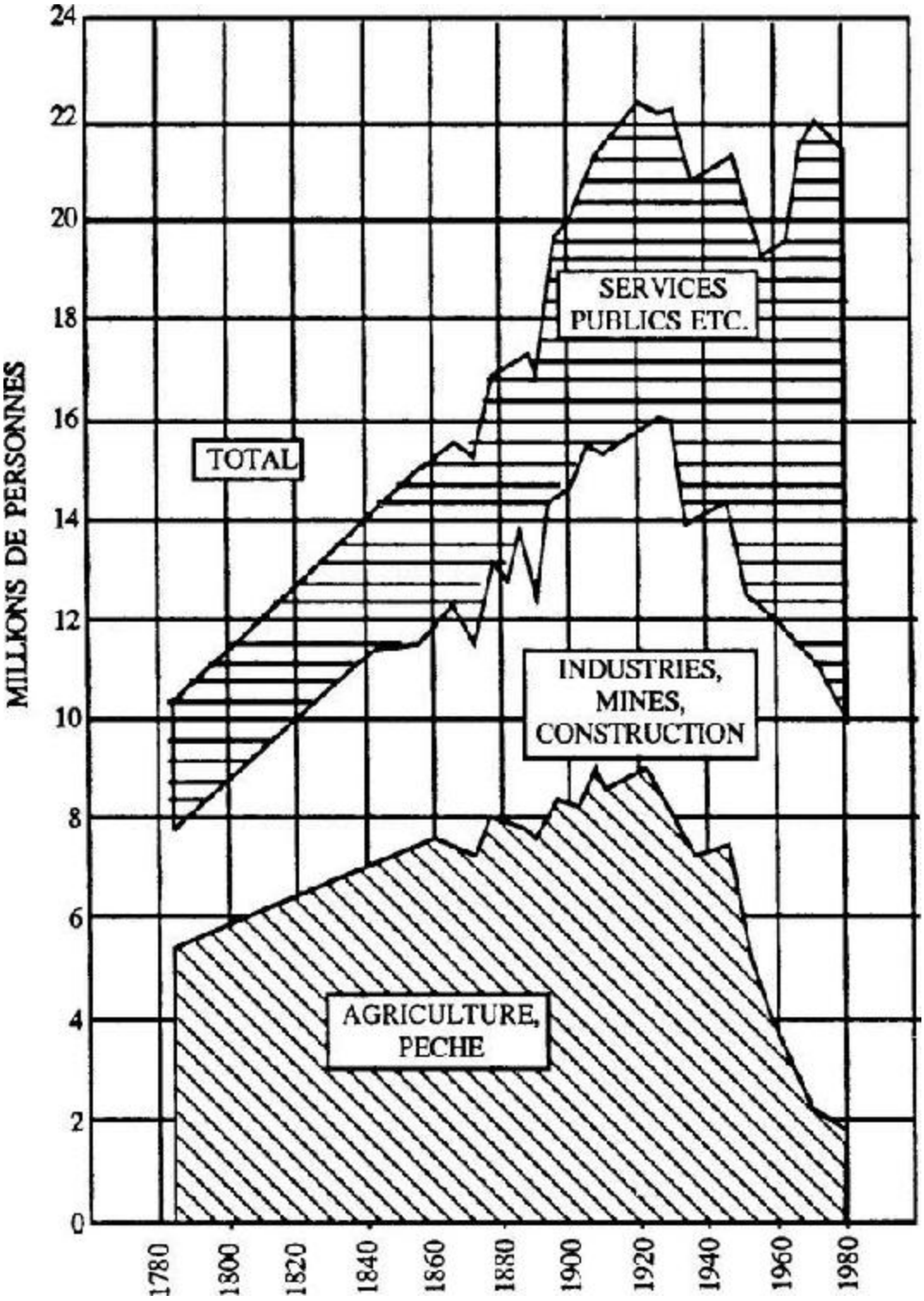


TABLEAU 2

Les travailleurs français,1785-1981

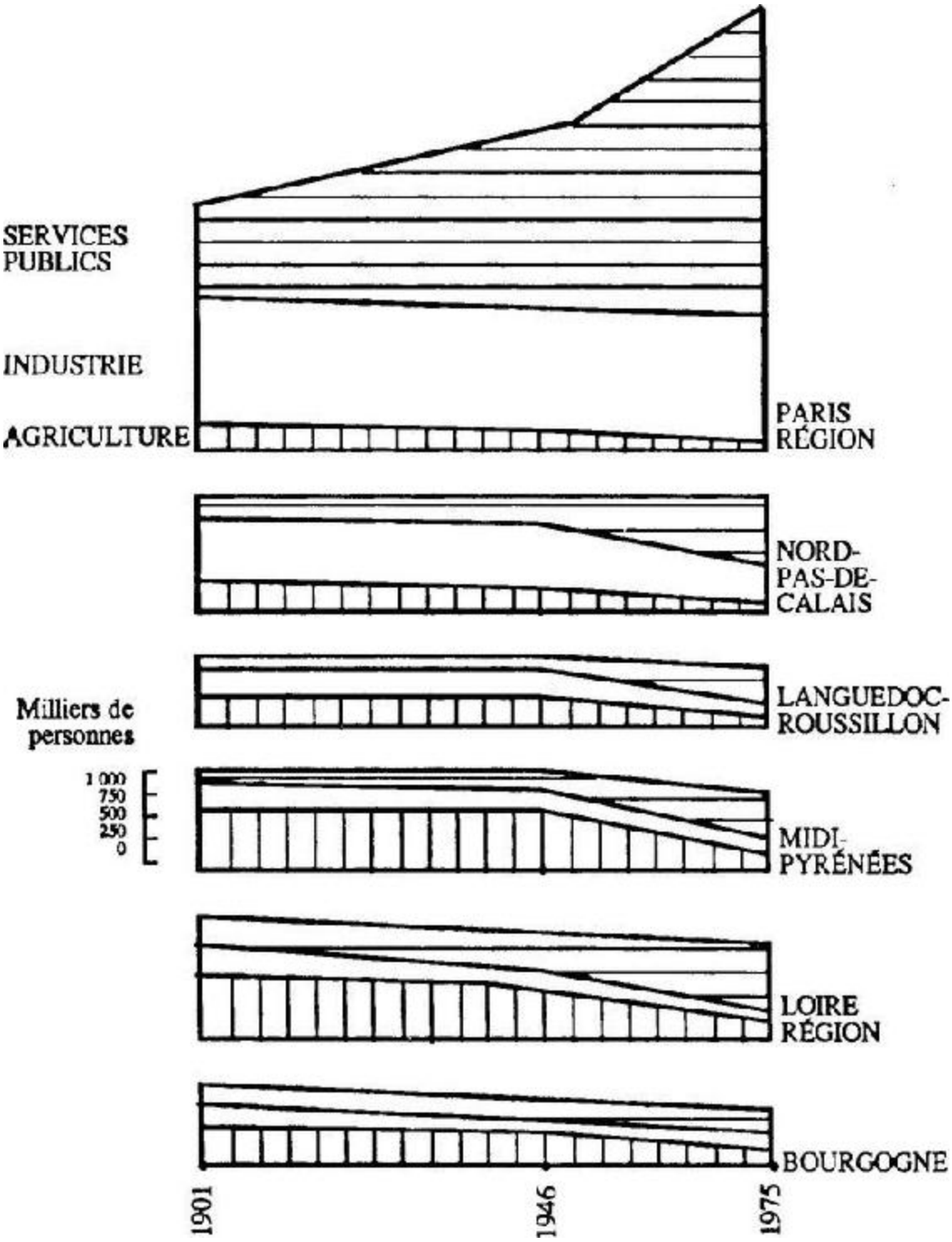


TABLEAU 3

Travailleurs dans 6 régions de France, 1901-1975

Dans les recensements actuels, la province historique du Languedoc recouvre essentiellement deux régions, le Languedoc-Roussillon (Aude,

Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) et le Midi-Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne). La Loire, elle, englobe le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Sarthe, la Vendée et la Loire-Inférieure, devenue Loire-Atlantique depuis que la république de de Gaulle a supprimé tout « infériorité » dans le nom des départements. Enfin, la Bourgogne comprend la Côte-d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne.

Parmi ces régions, seule celle de Paris voit augmenter sa population active entre 1901 et 1975. Dans le Nord/Pas-de-Calais, cette même population reste plus ou moins constante, alors qu'elle diminue dans les autres régions. Partout, les travailleurs agricoles, forestiers et pêcheurs sont en diminution, en particulier après 1946. Ceux de l'industrie n'augmentent nulle part de façon appréciable ; leur nombre baisse au contraire sensiblement dans la plupart des régions. (Les chiffres cachent sans doute un déplacement considérable des travailleurs vers les entreprises les plus fortement capitalisées et les industries nationalisées.)

Le secteur des services publics, lui, enregistre des gains importants. Dans la région de Paris, où il prend largement la tête, le nombre de ceux qui y travaillent passe de 1,1 million en 1901 à 3,2 millions en 1975, augmentant du même coup le pourcentage de la population active concentrée dans la capitale. En effet, alors qu'en 1901 2,6 sur 19,7 millions de travailleurs français, soit 13 %, vivent dans la région parisienne, cette proportion passe à 16 % en 1946 et à 22 % en 1975.

La Bourgogne, la Loire et les deux Languedocs perdent relativement moins de travailleurs agricoles que la région de Paris ou le Nord/Pas-de-Calais. Dans les années 1970, la main-d'œuvre textile et minière subit cependant dans le Nord un véritable effondrement. En dépit des innombrables critiques concernant la domination de la capitale et malgré la politique de décentralisation que le gouvernement prétend si souvent mettre en œuvre, le capital et l'industrie continuent de se concentrer en Ile-de-France. Sauf quelques exceptions localisées (aciéries, industrie aéronautique, usines nucléaires), le reste du pays se spécialise de plus en plus dans les services publics, l'industrie légère et ce qui subsiste de l'agriculture.

Tendances des grèves

Au cours du siècle qui précède 1975, en Ile-de-France comme partout ailleurs, les travailleurs français ne cessent de renforcer leur organisation. Entre autres conséquences, il en résulte une propension croissante à la grève. A partir de 1864, où elles deviennent légales, les grèves se font de plus en plus fréquentes. Alors que, dans les années 1870, l'ensemble de la France en connaît entre 40 et 50 par an, les rapports gouvernementaux des années 1970 – qui ne comprennent pas les conflits des secteurs agricole et public – signalent entre 3 000 et 5 000 grèves par an. En l'espace d'un siècle, leur nombre s'est multiplié par quarante ou cinquante.

Le tableau 4présente le total annuel des grèves de 1865 à 1981 (d'après Perrot, 1974, 1re partie, p. 61; *Statistique des grèves,* 1890-1935; *Annuaire statistique de la France,* 1966, 1969, 1970, 1982; *International Labour Organization Book of Labour Statistics,* 1951-52, 1957, 1966, 1969; Delale & Ragache, 1968, pp. 226-27; Durand & Harff, 1973). La tendance générale est indiscutablement à la hausse. Entre les années 1860 et 1960, le nombre des grèves augmente en moyenne de 5 % par an. Au cours de la décennie 1860-1870, une moyenne de quelque 27000 Français se mettent en grève chaque année. A la fin des années 1960, ce chiffre atteint 2,5 millions. Abstraction faite des changements survenus dans la population active, le nombre de grévistes est passé de 200 à 11000 pour 100000 travailleurs. Alors que, dans les années 1870, un Français sur 500 fait la grève, c'est le cas de un sur dix dans les années 1960.

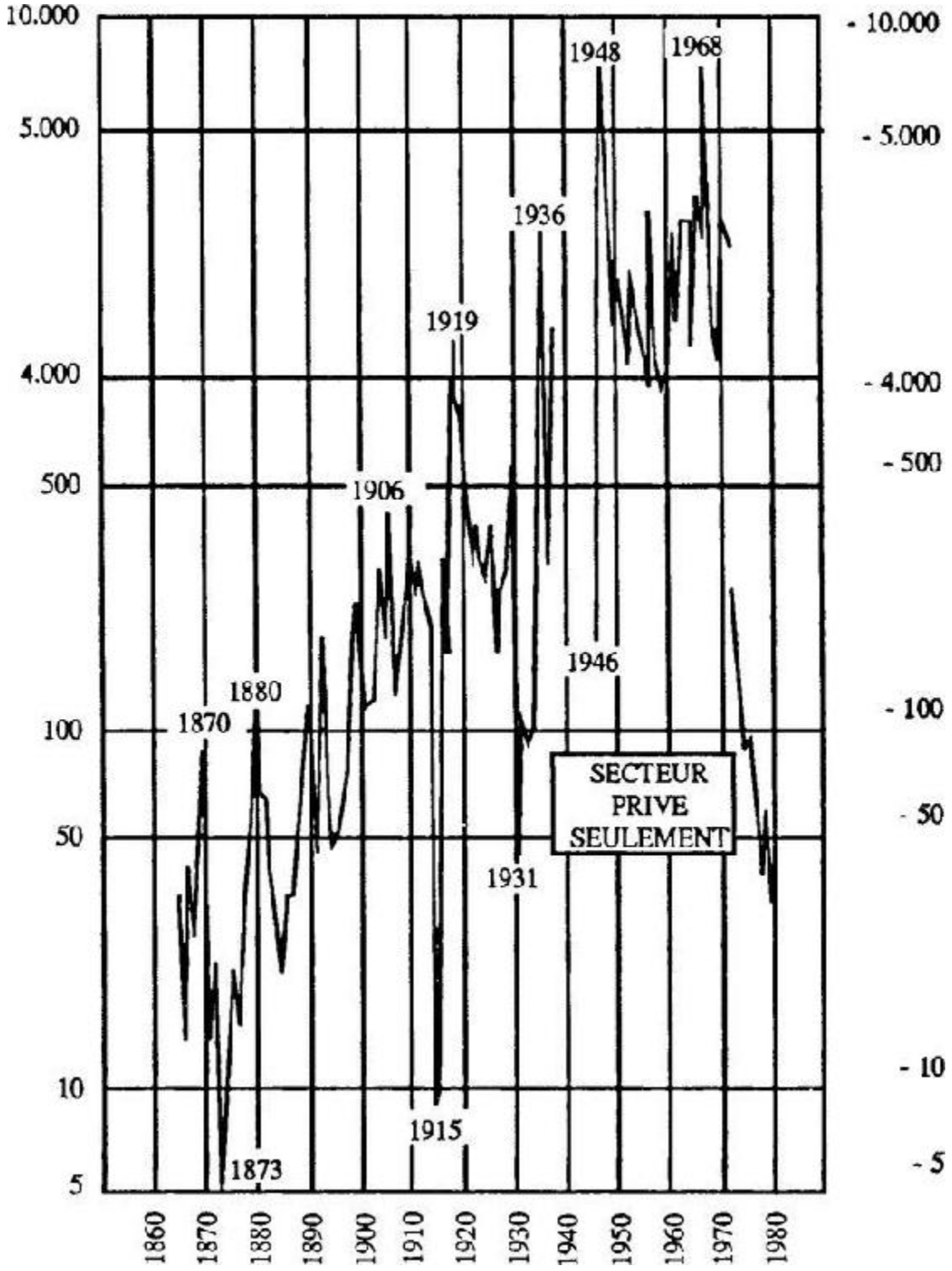


TABLEAU 4

Grévistes par année en France, 1865-1980

Cette évolution générale s'exprime toutefois à travers d'importantes variations annuelles. La hausse se produit par à-coups, essentiellement

lors des grandes vagues de grèves de 1906, 1919, 1936, 1948 et 1968. La répression et la dépression expliquent les baisses momentanées; aux périodes de répression comme les deux guerres mondiales et aux périodes de dépression que constituent le milieu des années 1870 et le début des années 1930 correspond un nombre très limité de grèves.

Les comparaisons qu'on peut faire au niveau départemental ne débouchent pas sur des conclusions aussi évidentes. En 1885, le gouvernement commence à publier des statistiques concernant les grèves; l'habitude est bientôt prise, et dès la fin de la décennie on trouve sur ce chapitre des renseignements détaillés pour toutes les régions de France. Malgré des rapports incomplets sur les conflits industriels durant la Première Guerre, le système se poursuit avec succès jusqu'en 1936, où les grèves géantes du Front populaire semble lui porter un coup fatal. Dès lors, les statistiques officielles concernant les grèves vont de mal en pis: d'incomplètes à la fin des années 1930, elles deviennent inexistantes pendant la Deuxième Guerre mondiale, fragmentaires durant les années d'après-guerre, explosent une fois encore avec la crise de 68, puis se limitent à un problématique « secteur privé » à partir de 1970.

Nous avons profité des avantages qu'offre sous ce rapport la période dorée 1885-1935 pour dresser le tableau 5, qui compare les taux de grèves de cinq départements et de la France en général (d'après *Statistique annuelle,* 1885-1889 ; *Statistique des grèves,* 1890-1935). A part quelques exceptions significatives, les graphiques du Nord et de la Seine sont franchement différents de ceux du reste de la France. En Anjou, les ouvriers textiles et les carriers valent occasionnellement au Maine-et-Loire un taux de grévistes supérieur à la moyenne nationale. Dans une certaine mesure, les travailleurs de la Côte-d'Or, de la Haute-Garonne et du Maine-et-Loire participent tous au mouvement de grèves nationales qui suit la Première

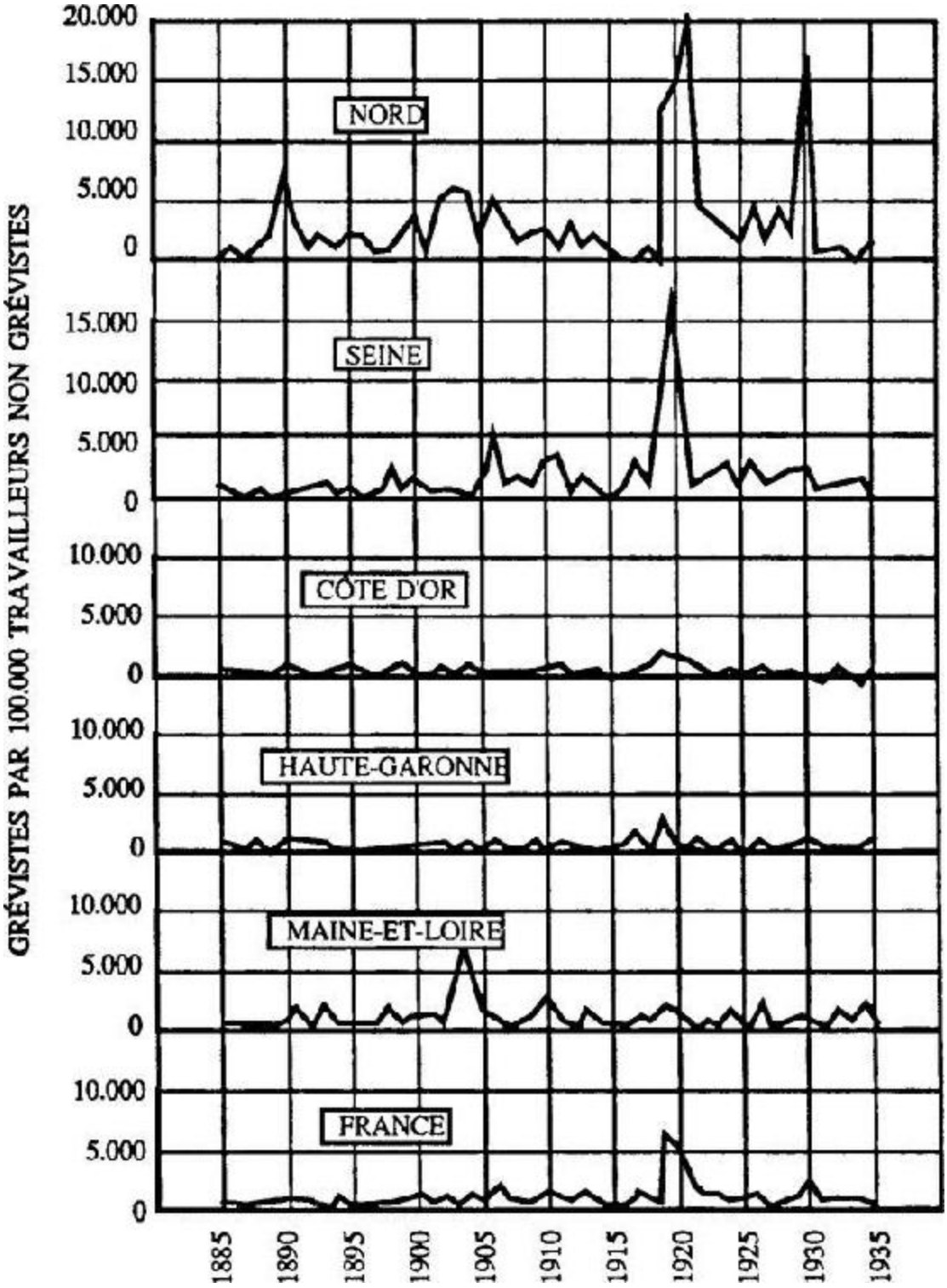


TABLEAU 5

Taux de grévistes dans 5 départements, 1885-1935

Guerre. Mais la plupart du temps, c'est le département de la Seine et plus encore celui du Nord qui battent tous les records.

Du fait que la Seine et le Nord comptent parmi leur population active une proportion d'ouvriers très supérieure aux autres départements, c'est d'ordinaire la Seine, le Nord ou les deux à la fois qui, en matière de grèves, dominent le reste du pays. Le mouvement de 1890, par exemple, se concentre très nettement dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais voisin. En 1906, la vague de grèves commence dans le Nord et ne se développe que dans la région parisienne. Pourtant, ces mouvements ont déjà tendance à se répercuter dans l'ensemble du pays. Quoique en 1906 la Flandre et l'Ile-de-France fournissent de loin le nombre le plus important de grévistes, en Méditerranée et dans la région de Lyon une forte proportion d'ouvriers se mettent également en grève.

Cette tendance est constante. La géographie de 1919-1920 ressemble à celle de 1906, mais le niveau général de participation est nettement plus élevé. En 1936, alors que la plupart des départements ont des taux de participation supérieurs à 2 000 grévistes pour 100 000 ouvriers, le nord-est de la France, et notamment le Nord, est toujours en tête. Après la Deuxième Guerre mondiale, la pauvreté des statistiques rend la géographie des grèves plus difficile à suivre qu'auparavant. Lors des grandes vagues de 1947-48, il est néanmoins évident que les métallurgistes de la région parisienne et les mineurs du Nord mènent le mouvement. Les grèves ont beau devenir plus fréquentes et plus générales, le vieil axe Paris-Lille continue à jouer un rôle disproportionné.

Crises en chaîne

Les conflits de 1906 ne font qu'étendre et aggraver des conflits déjà existants. Ils se produisent au milieu d'une longue suite de crises nationales. Entre 1905 et 1907, les ouvriers industriels organisés font sentir leur présence dans la politique nationale comme jamais jusque-là. Malgré la position non partisane de la CGT, l'arrivée d'une forte équipe socialiste à la Chambre des députés donne aux travailleurs une voix beaucoup plus directe qu'ils n'en ont jamais eu dans le gouvernement.

Mais les luttes entre travailleurs, capital et gouvernement ne sont qu'une partie de l'histoire. Dès le début du siècle, petits propriétaires et salariés des vignobles du Languedoc organisent des grèves, protestent et

réclament de l'aide auprès du gouvernement. En 1907, ils s'unissent et forment un mouvement qui ébranle le pays entier. A partir de 1902, les gouvernements républicains entreprennent en outre de restreindre la place de l'Eglise catholique dans la vie nationale, limitant les salaires alloués aux prêtres depuis le concordat de Napoléon, fermant les écoles religieuses, et opérant enfin une séparation définitive entre l'Eglise et l'Etat. A chacune de ces étapes, les catholiques résistent.

Cette résistance atteint son apogée en février-mars 1906. Avant de confier les biens de l'Eglise aux associations religieuses nouvellement requises par la loi, le gouvernement envoie des représentants dresser l'inventaire de ces biens. Partout, des fidèles occupent leurs églises et chassent les importuns. A paris, l'Action française s'associe aux gens du quartier pour barricader Sainte-Clothilde et Saint-Pierre-du-Gros-Caillou. En général, les activistes sont pourtant de simples paroissiens auxquels se mêlent quelques notables.

La participation active d'une localité à la résistance dépend d'ordinaire de deux éléments: une pratique religieuse bien établie, et une puissante conduite spirituelle. Ces deux éléments sont le plus souvent réunis en Bretagne et dans les régions voisines de l'Ouest. Mais des foyers d'opposition de moindre importance se développent également dans le nord du Languedoc et aux alentours (dans l'ensemble départemental comprenant l'Aveyron, la Lozère et la Haute-Loire) et dans quelques départements isolés, dont le Nord. La géographie de cette résistance correspond à celle du boycottage ultérieur des écoles laïques. En 1957, douze départements voient plus de 30 % des enfants accomplir leur scolarité primaire dans des établissements catholiques : le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, la Vendée, le Maine-et-Loire, la Mayenne, le Finistère, l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche, la Haute-Loire et les Côtes-du-Nord (Mayeur, 1966a, p. 1272). Entre les cartes de 1906 et de 1957, la correspondance est presque parfaite.

Parmi nos cinq régions, l'Anjou et le Nord sont celles qui participent le plus activement au mouvement. L'Ile-de-France et le Languedoc jouent ici un rôle marginal, et la Bourgogne demeure indifférente. Par la suite, l'Anjou et le Nord prennent des voies différentes. En Anjou, la lutte pour ou contre l'Eglise établie débouche sur une division politique à long

terme; le clergé garde une position dominante; le choix de l'école devient une prise de position politique.

Dans le Nord également, les inventaires divisent les communautés. A Tourcoing, par exemple, des ouvriers socialistes descendent dans la rue pour briser les vitres des usines dont ils soupçonnent les propriétaires d'avoir fourni les balles de drap avec lesquelles les catholiques ont barricadé les églises (Mayeur, 1966a, p. 1265). Dans le Nord comme ailleurs, la grande majorité des inventaires se déroulent toutefois dans le calme. En avril 1906, si le Nord est profondément divisé, ce n'est pas tant entre les catholiques et les républicains qu'entre les ouvriers organisés et les capitalistes.

Un insecte américain

La deuxième grande crise du début du siècle suit une géographie très différente. L'origine des problèmes que connaissent les viticulteurs français remonte à deux décennies. Dans les années 1880, des exploitants de la région de Nîmes introduisent des plants de vigne américains d'un rendement supérieur. Or, ces plants sont porteurs d'un minuscule insecte, le *phylloxera vastatrix,* contre lequel ils sont immunisés, mais non pas les plants indigènes. Comme l'indique son nom, l'insecte dévaste les vignobles français. Puis commence une tâche écrasante : arracher toutes les vignes du pays et replanter des ceps américains, plus résistants. Pour garder leurs marchés, les négociants et les grands producteurs tolèrent et parfois encouragent deux pratiques qu'ils condamneront ensuite avec violence : l'importation de vins bon marché d'Espagne, d'Italie et surtout d'Algérie, et le gonflement des stocks existants par une judicieuse adjonction d'eau et de sucre.

Tandis que le Midi se rétablit, les grands propriétaires et négociants réagissent à la concurrence nouvelle en se lançant dans la production intensive de vins ordinaires. Leur transport par wagons-citernes leur permet d'atteindre aisément le marché national, mais favorise une fois encore les plus gros producteurs, ce qui se traduit par une concentration du capital et une prolétarisation des travailleurs. C'est ainsi que, dans les années 1880, la Compagnie des Salins du Midi réussit à devenir à partir de rien l'un des producteurs de vin les plus importants du pays. Vers

1900, la CSM possède dans l'Hérault plus de 700 hectares de vignes, qui, grâce aux méthodes industrielles qu'elle utilise, ont un rendement deux fois supérieur à la moyenne départementale. Elle produit quelque 100000 hectolitres de vin quand la récolte est bonne, et son bénéfice moyen annuel est de l'ordre de 10 % (Pech, s.d., pp. 153-78).

D'année en année, la prospérité de l'industrie vinicole du Languedoc dépend des prix que le marché propose pour les vins ordinaires, prix qui varient essentiellement en fonction (inverse) de la production nationale de l'année précédente. Entre 1900 et 1906, la tendance du marché est généralement à la baisse, et le revenu des viticulteurs s'en ressent. Trois conflits différents se chevauchent momentanément. Les producteurs, grands et petits, souffrent tous de la concurrence des vins bon marché étrangers. Leurs organisations dénoncent la « fraude » (l'adjonction d'eau, l'emploi de sucre de betterave pour alcooliser le vin, et la vente de vin non taxé) et demandent au gouvernement d'intervenir. Les petits propriétaires se sentent écrasés par les viticulteurs capitalistes et se plaignent des impôts, des lois sur les faillites, et de la concurrence déloyale. Parallèlement, les salariés subissent les conséquences du sous-emploi et de la baisse des salaires. Une partie d'entre eux se syndiquent et organisent des grèves.

Au cours de la concentration et de la prolétarisation qui se produisent dans les années 1890, quelques syndicats vignerons apparaissent dans les secteurs de production à grande échelle. En 1904, les travailleurs viticoles du Midi attirent l'attention nationale par une série de grèves plus ou moins réussies contre les grands producteurs ; dans les Pyrénées-Orientales (en particulier près de Perpignan), l'Aude (en particulier près de Narbonne) et l'Hérault (en particulier près de Béziers et autour de Narbonne) 129 grèves éclatent dans le courant de l'année (Gratton, 1971, p. 164).

En 1907, les trois courants – grands producteurs, petits propriétaires et salariés – se rejoignent. Des représentants des régions viticoles organisent en janvier un débat sur la fraude, qui fait alors l'objet d'une enquête parlementaire. En mars, la commission d'enquête arrive à Nîmes. Des comités de vignerons locaux commencent aussitôt à se réunir pour se plaindre. Le cultivateur et aubergiste d'Argelliers Marcellin Albert, qui

tente d'organiser des comités locaux depuis plusieurs années, trouve enfin un public réceptif.

Le 11 mars débute une série de manifestations décisives : quelque 90 cultivateurs défilent d'Argelliers à Narbonne, où siège la commission parlementaire. Ensuite, les défilés se multiplient. Bien que l'action rencontre parfois l'approbation des grands cultivateurs et que certains salariés y participent, le noyau du mouvement est constitué par deux groupes imbriqués : les petits propriétaires et les vignerons qui, pour compléter les revenus qu'ils tirent de leurs propres lopins, travaillent également chez les autres (Smith, 1978). Ils s'organisent d'abord dans les villages puis mettent sur pied une fédération régionale.

En mai, les manifestations se concentrent dans les capitales régionales – Narbonne, Béziers, Carcassonne, Nîmes, Montpellier –, où elles attirent des centaines de milliers de participants. Le jour d'élection est le dimanche : le dimanche 5 mai, 45 000 personnes venues de 150 villages se rassemblent à Narbonne ; le 12, 150 000 à Béziers ; le 19, 170 000 à Perpignan; le 26, 250000 à Carcassonne; le 2 juin, 150000 à Nîmes. Enfin, le dimanche 9 juin, un demi-million de manifestants de quelque 430 villages se retrouvent à Montpellier (Smith, 1978, p. 118). Ces manifestations comptent parmi les plus colorées du siècle. Entre autres objets symboliques, on peut y voir : des portraits de Marcellin Albert, barbu comme un prophète ; de petites guillotines portant l'inscription POUR LES FRAUDEURS ou MORT AUX FRAUDEURS ; de petites potences auxquelles sont pendus des fraudeurs ou des betteraves à sucre ; une faux avec des menaces de mort aux fraudeurs ; des sarments drapés de noir; des porte-monnaie vides et des poches retournées ; des avis officiels des contributions portant les mots RESULTAT DE LA FRAUDE ; une sardine symbolisant LA PITANCE DU PEUPLE ; une bouteille recouverte d'un crêpe ; un petit cercueil avec l'inscription VIGNERON, MON AMI, ES-TU PRET? JE VIENS POUR TOI ; un morceau de pain sur une pancarte barrée de noir où l'on peut lire LOU DARNIE CROUSTET (Gibert, 1970, p. 328).

Ces manifestations (notamment celle qui a lieu le 9 juin devant la gare de Perpignan) débouchent parfois sur des affrontements avec la police ou l'armée. Dans le même temps, sous la conduite de Marcellin Albert, le comité des vignerons d'Argelliers organise une grève fiscale renforcée

par la démission de centaines de conseils municipaux dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Clemenceau envoie la troupe.

L'arrivée de forces militaires à Narbonne, Montpellier, Perpignan, Agde et autres villes déclenche une nouvelle vague de manifestations et d'affrontements. Mais ces conflits sont le fait des citadins plutôt que des vignerons (Smith, 1978, pp. 118-19).Tandis que le gouvernement arrête Marcellin Albert et les membres de son comité, coupables d'avoir prêché la résistance, l'Assemblée nationale vote des lois contre le mouillage et le sucrage abusif des vins.

A la fin de l'été, ayant obtenu un succès partiel, le mouvement commence à se défaire. Certains de ses participants forment alors une Confédération générale des viticulteurs sur le modèle CGT. (Pour le grand déplaisir de bien des socialistes et leaders syndicaux, elle réunit dans la défense de leurs moyens de subsistance les petits propriétaires et les ouvriers qualifiés. Un parti prolétarien dépend ainsi partiellement de la petite bourgeoisie. De 1908 à 1911, les vignerons du syndicat déclenchent néanmoins plusieurs grèves, grâce auxquelles ils obtiennent des augmentations de salaire.)

Cependant, le gouvernement harcelé libère ses prisonniers et renonce aux poursuites. Une fois de plus, un mouvement se termine par l'amnistie tacite qui scelle d'ordinaire le succès, aussi partiel soit-il.

Prolétaires et autres

Les viticulteurs bourguignons ne participent pas au mouvement de 1907. Alors qu'un nombre considérable de grèves se produisent dans le vignoble languedocien entre 1900 et 1910, on n'en trouve aucune en Bourgogne. En juillet 1907, le préfet de Côte-d'Or commente avec une certaine suffisance : « Les événements du Midi ont dominé les soucis politiques de mon département pendant le mois de juin 1907. Les gens de la Côte-d'Or ont reçu les nouvelles des troubles dans ces départements avec plus de surprise et de curiosité que de sympathie » (ADCO 20 M 60). La différence s'explique dans une large mesure par les réactions opposées qu'ont eues les deux régions deux décennies plus tôt face au phylloxera. Dans l'ensemble, les cultivateurs du Midi ont opté pour la production massive de vins de table bon marché à partir de solides plants

américains. Ce choix fait, le travail salarié a bientôt pris la première place.

En Bourgogne, les petits propriétaires et les grands producteurs ont tous choisi de retrouver une production de haute qualité en greffant sur des pieds de vignes américains immunisés des cépages français. L'adresse requise pour cette opération et les soins constants prodigués par la suite au vignoble ont fini par donner aux viticulteurs bourguignons l'avantage sur leurs confrères méridionaux. Les oscillations de la production, de la demande et des prix ne les touchent pas aussi gravement. Le contraste entre les modes industriel et artisanal de culture s'accentue.

Plus tard et ailleurs, les petits propriétaires et les ouvriers agricoles se révèlent parfaitement capables d'une action collective. Lors de la crise de 1911, par exemple, les petits producteurs champenois attaquent les négociants, participent activement aux grèves fiscales, et s'unissent pour demander au gouvernement de prendre des mesures contre la fraude. Par la suite, en Champagne comme ailleurs, les salariés vont néanmoins se syndiquer et faire des grèves tandis que les petits propriétaires se désolidarisent et organisent des coopératives et des groupes de pression.

A l'échelle nationale, les travailleurs agricoles ne jouent évidemment jamais un rôle très important dans le domaine des grèves et du syndicalisme. Dans toute l'histoire de France, la place qu'ils occupent dans les statistiques sur les grèves et sur les grévistes est à peine supérieure à 5 %. Entre 1890 et 1935, alors que, dans l'ensemble du secteur non agricole, les grèves se poursuivent au rythme de 60 par année et par million de travailleurs, dans l'agriculture, la moyenne n'est que de 3 par million. Durant les premières décennies du XX^{e} siècle, les salariés des grandes mines et des grandes usines forment le cœur du conflit industriel français.

Les villes minières et textiles du Nord en donnent quelques-uns des plus purs exemples. Prenons le cas d'Halluin. A 17 kilomètres au nord de Lille, Halluin est bâtie sur la Lys, directement en face de la ville forteresse belge de Menin. Avec la mécanisation du tissage de la toile, au milieu du XIX^{e} siècle, de village, Halluin se transforme rapidement en une ville de petits ateliers et de tisserands à domicile qui fournissent en toile les marchands de Lille. Dans les années 1880, des entrepreneurs indigènes construisent des usines de tissage fonctionnant à la vapeur, et

ces usines dominent bientôt le paysage urbain. Une foule de campagnards belges font leur apparition, dont beaucoup deviennent résidents permanents, mais dont plusieurs milliers traversent tous les jours la frontière pour se rendre au travail. Le flamand devient une langue familière.

Halluin finit par compter environ 16 000 habitants, sans parler des ouvriers de l'extérieur et du nombre décroissant de ceux qui, dans les villages environnants de France et de Belgique, travaillent encore chez eux pour les fabricants de la ville. Ce chiffre reste à peu près le même jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale. La population vit en majorité dans des maisons uniformes de deux ou trois pièces, serrées les unes contre les autres autour d'une cour ou le long d'une ruelle – l'environnement même que déplore Vidal de la Blache. A Halluin comme dans d'autres cités ouvrières du Nord, une bonne partie de la vie publique se passe dans les estaminets; en 1911, on y compte un café pour onze maisons (Vermander, 1978, p. 35). Halluin garde l'apparence d'une ville industrielle du XIX^{e}. En 1968, 19 % seulement de ses habitants ont une douche ou une salle de bains, et 34 % des W.C. intérieurs (Bruyelle, 1976, p. 59).

Un environnement fixe ne signifie pas pour autant une population silencieuse. Dans les années 1890, les ouvriers d'Halluin créent un syndicat socialiste et une bourse du travail. La décennie suivante, les militants locaux adoptent le système belge et entretiennent deux syndicats rivaux, l'un catholique, l'autre anticlérical et socialiste. Ici et là, ils coopèrent. Ainsi, lorsque la reconnaissance syndicale est en jeu lors de l'importance et longue grève des tisserands de 1909-10, les deux camps s'unissent et remportent le combat. A la longue, les socialistes en viennent toutefois à étouffer les catholiques. Halluin tout entière est à gauche.

Cette unification à gauche se traduit dans la politique locale. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les capitalistes de l'endroit restent maîtres de la municipalité, et le maire est généralement un industriel. Cependant, à partir de 1919, les socialistes et les communistes prennent la relève. En 1922, quand se produit la scission de la fédération nationale du travail, la CGTU communiste devient le premier syndicat local. Durant les grandes grèves textiles de 1928-29 et 1931, la CGTU mène le jeu. En 1931, au

cours de l'immense grève que connaît la région, le *Journal des débats* rapporte cet incident typique : « Hier matin, à Halluin, 300 grévistes, sortant d'une réunion, voulurent passer outre à l'arrêté interdisant les manifestations et se former en cortège pour défiler dans les rues. Aussitôt, trente gardes à cheval se portèrent à leur rencontre pour leur barrer le passage. Il y eut parmi les grévistes un moment de confusion. Quelques briques furent lancées sur les défenseurs de l'ordre. L'une bossela le casque d'un garde. Il n'y eut aucun blessé. On ne procéda à aucune arrestation » *(Journal des débats*, 6 août 1930).

Bien que la CGTU et la CGT aient réuni leurs forces lors des grèves sur le tas de 1936, Halluin reste communiste. En fait, c'est l'un des rares endroits du Nord – et de la France en général – où l'appel à la grève que lancent les communistes le 30 novembre 1938 est largement suivi. La distinction entre les luttes ouvrières et la politique nationale s'atténue. Halluin se fait connaître comme « ville rouge ».

Dans les années 1930, Halluin appartient à l'un des ensembles de villes rouges les plus denses du pays. Voyons plutôt ce qui se passe lors des grèves/manifestations nationales du 12 février 1934, quand la gauche décide de montrer sa force en réponse aux manifestations organisées le 6 par la droite parisienne, et que le PCF sort de son isolement pour s'associer aux autres partis de gauche. Quoique, dans le Nord, les socialistes et les communistes ne réussissent pas à unir leur action, le département est le cadre de plus de manifestations qu'aucune autre région du pays. Et toutes ne sont pas pacifiques : à Roubaix et aux alentours, des communistes en grève bloquent la frontière pour empêcher 2 000 Belges de se rendre au travail, attaquent leurs bus à coups de pierre, jonchent la route de pavés, brûlent un camion, envahissent un atelier de cardage où les ouvriers continuent de travailler et se battent avec eux dans la rue. Des bagarres entre grévistes et non-grévistes se produisent également à Abscon et Dunkerque. Le même jour, trois défilés antifascistes ont lieu à Lille, Roubaix et Tourcoing, et 25 000 personnes y participent. A titre de comparaison, les manifestations parallèles qui se déroulent à Paris, Toulouse, Montpellier, Dijon et Angers réunissent respectivement 65 000, 32 500, 6 500, 1600 et 2 000 participants (Lefranc, 1965, p. 33 ; Prost, 1966, p. 27).

Malgré l'échec de l'union tentée par la gauche dans des départements tels que le Nord, les grèves manifestations du 12 février annoncent les thèmes et la géographie du Front populaire. Les Premiers Mai 1936, 1937 et 1938, par exemple, la Seine, la Seine-et-Oise et le Nord viennent une fois de plus en tête du pays pour ce qui est des manifestations (Prost, 1964, p. 91). D'autres indications géographiques ressortent du tableau page suivante (d'après) Prost, 1964, pp. 214-19 ; *Bulletin du ministère du Travail*, 1936; recensement de 1936; comme le veut la coutume en France, le « pourcentage des électeurs de gauche » englobe tous les inscrits, y compris ceux qui ne votent pas.

Un fait s'impose : à mesure que le Front populaire gagne du terrain et que les grèves s'étendent, les inscriptions syndicales se multiplient. Dans l'ensemble du pays, leur taux sextuple d'une année à l'autre. En France, les vagues de grèves ont toujours cet effet, mais la mobilisation dont s'accompagne celle de 36 demeure exceptionnelle. En juin, près d'un Français actif sur 10 est en grève, toutes professions confondues. Bien qu'au-dessous de la moyenne nationale, les taux de grèves de la Côte-d'Or, de la Haute-Garonne et du Maine-et-Loire sont nettement plus élevés qu'à l'ordinaire ; de 1,2 à 6,2 % des travailleurs de ces départements prennent part aux grèves de juin 1936.

Départements	Pourcentage des travailleurs et des fonctionnaires syndiqués en		Pourcentage des métallurgistes syndiqués en	Pourcentage des électeurs de gauche en	Grévistes par 100 000 travailleurs en
	1936	1937	1938	1936	juin 1936
Côte-d'Or. . . .	11	42	20	30	6 189
Haute-Garonne	22	58	33	46	4 678
Maine-et-Loire	16	41	34	6	1 199
Nord.	15	57	84	47	37 838
Seine et Seine-et-Oise	13	78	72	43	12 639
FRANCE	11	60	60	29	9 036

Pratiquement chaque département connaît alors plusieurs grèves sur le tas. La Haute-Garonne, malgré un taux de participation relativement bas, a la particularité d'avoir contribué à lancer le mouvement ; la grève sur le tas qui débute le 13 mai à la fabrique Latécoère, à Toulouse, se produit en réponse au licenciement des ouvriers qui ont chômé le Premier Mai; à partir du 27, plusieurs autres usines toulousaines suivent l'exemple.

Pour ce qui est des grèves et de l'enrôlement syndical, le Nord et la région de Paris l'emportent sur la Côte-d'Or, la Haute-Garonne et le Maine-et-Loire ; leur forte proportion de travailleurs syndiqués, d'électeurs de gauche et de grèves sur le tas les signale comme des bastions de l'activisme ouvrier.

Dans la logique de la politique française, ce même activisme ouvrier fait du Nord et de la région parisienne des hauts lieux d'affrontements entre les partis de la gauche. Lorsqu'ils ne sont pas temporairement liés par une étroite alliance, dans les années trente comme plus tard, les communistes et les socialistes (ou leurs syndicats respectifs) sont souvent à couteaux tirés. Par une logique semblable, le Nord et l'Ile-de-France connaissent un nombre disproportionné de conflits entre gauchistes organisés et activistes de droite – Action française, Croix-de-Feu et autres groupements autoritaires avant la Deuxième Guerre mondiale, gaullistes, partisans de l'Algérie française, poujadistes et autres par la suite.

Aucune région n'est d'ailleurs à l'abri de ce genre de conflits. Au printemps 1948, durant les tiraillements qui se produisent entre gaullistes et communistes, ces derniers cherchent à plusieurs reprises à saboter les réunions du RPF. Lors de celle qui se tient le 21 mars à Toulouse, trois à quatre cents communistes se mêlent aux 1500 personnes de l'auditoire. Dès que l'orateur s'en prend à leur parti, ils se mettent à protester, criant et chantant *l'Internationale,* à quoi, bien sûr, les gaullistes répondent par *la Marseillaise.* Lorsqu'on tente d'expulser les manifestants, la bagarre éclate, et l'on voit apparaître des matraques, des coups-de-poing américains et même des couteaux. Quand la police arrive pour faire évacuer la salle, 16 personnes (8 communistes, 5 RPF et 3 policiers) sont gravement blessées, et une cinquantaine d'autres subissent des coupures ou des contusions. Le meeting reprendra ensuite sous la protection de la police *(le Monde,* 23 mars 1948 ; *le Figaro,* 23 mars 1948). Des variantes

de ce scénario ont lieu dans la plupart des villes de France durant des décennies.

Au cours des années difficiles qui succèdent à la guerre, toutes les régions connaissent de même une résistance concertée contre les efforts du gouvernement pour redresser l'économie. Le 21 mai 1947, l'invalidation des tickets de pain provoque à Dijon une marche sur la préfecture. Selon le *New York Times :* « Huit mille commerçants, industriels, voyageurs de commerce, membres des professions libérales et ouvriers envahissent les bureaux de contrôle économique de Dijon, brûlant les archives et les tickets de rationnement, cassant les meubles et les fenêtres » (*New York Times,* 22 mai 1947). Le préfet donne l'ordre de valider les tickets de pain. Le 2 juillet de la même année, des ouvriers se rassemblent à Angers sur l'appel de la CGT. Ils se plaignent du contrôle que le gouvernement exerce sur les salaires. Après avoir envoyé une délégation au préfet, 5 000 personnes vont manifester à la préfecture. Le préfet essaie de les amadouer en organisant une distribution de vin et de beurre, mais il ne parvient pas à les convaincre de s'en aller. La police doit intervenir pour faire évacuer les lieux *(le Monde,* 3 juillet 1947).

Après la guerre, les conflits travail-capital ne tardent pas à réapparaître. Désormais, les fonctionnaires d'Etat y participent encore plus activement qu'auparavant. Vers le milieu de 1947, la France connaît une nouvelle vague de grèves. Celle-ci commence en mai chez les métallurgistes parisiens, puis s'étend en juin et juillet aux travailleurs des chemins de fer, aux mineurs et aux employés de banque. En novembre, comme si souvent par le passé, les métallurgistes de Paris et les mineurs du Nord arrêtent simultanément le travail. A la fin du mois, de nouvelles grèves ont lieu dans les chemins de fer, les ports et l'industrie. Les actes de sabotage et les occupations d'usines se multiplient. Les grévistes occupent un certain nombre de gares et de bureaux de postes. Aux environs de Béthune, des piquets de grève arrêtent les automobilistes, fouillent leurs voitures et demandent leurs papiers.

Dans les Alpes-Maritimes, le Gard, l'Hérault, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Loire et l'Allier, c'est-à-dire un ensemble de départements centrés sur le Languedoc, le mouvement de 1947 confine à la grève générale. La politique nationale et internationale semble partout présente : dans l'organisation d'un comité de grève basé sur le PCF et

indépendant de la CGT, dans la démission du cabinet de Paul Ramadier, que doit remplacer Léon Blum, dans la coalition des communistes et des partis de droite pour empêcher l'installation de Blum à la tête du gouvernement, dans la demande d'une augmentation de salaire de 25 % pour l'ensemble du pays, dans la destruction symbolique de drapeaux anglais et américains, dans le règlement des conflits au moyen d'un accord national entre le comité de grève et le gouvernement. Le mouvement ouvrier ressemble encore plus à une force révolutionnaire qu'en 1936.

L'agriculture en lutte

Malgré les souvenirs de 1907 en Languedoc et de 1911 en Champagne, les paysans français passent presque inaperçus dans les mobilisations ouvrières des années 1920 et 30. Toutefois, les exceptions ne manquent pas. Ainsi :

le 14 janvier 1933 : occupation à Chartres de la préfecture départementale par des agriculteurs organisés de la Beauce ;

juin 1933 : manifestation contre la saisie dont fait l'objet, près d'Amiens, un militant du Comité de défense paysanne qui refuse d'encaisser le montant des assurances sociales que doivent payer ses employés ;

1934 et 1935 : une série de meetings de protestation se termine par des affrontements entre policiers et contre-manifestants ;

16 mars 1935 : refus collectifs des cultivateurs d'acquitter les droits qui leur sont imposés au marché de Figeac ;

1935 : opposition diffuse mais persistance des bouilleurs de cru aux contrôles fiscaux, accompagnée de nombreuses démissions dans les municipalités de Normandie et de Bretagne ;

22 septembre 1935 : sanglante bataille entre membres du Front paysan et contre-manifestants communistes après un meeting à Blois ;

24 novembre 1935 et 26 janvier 1936 : affaires similaires à Montpellier et Saint-Brieux ;

à partir de l'automne 1936 : grèves de travailleurs agricoles avec batailles entre grévistes et non-grévistes en Ile-de-France et dans le Nord ;

juin 1938 : destruction de légumes appartenant à des cultivateurs non-grévistes par des commandos du Comité de défense paysanne dans le Finistère.

Les paysans organisés montrent qu'ils sont capables de bouger et d'agir. Comparée à celle des travailleurs industriels, leur action demeure pourtant très limitée.

Au cours des années 1930, l'action collective des agriculteurs est centrée sur quatre éléments, qui, entre 1934 et 1936, formeront le Front paysan : 1) l'Union nationale des syndicats agricoles, que dirige Jacques Le Roy Ladurie, 2) le Parti agraire de Fleurant Agricole (de son vrai nom Gabriel Fleurant), 3) le Comité de défense paysanne d'Henri Dorgères (pseudonyme d'Henri d'Halluin), et 4) un ensemble d'associations spécialisées telles que la Confédération générale des betteraviers. Tous sont de tendance politique très conservatrice, préfigurant l'accent mis par Vichy sur le travail et la famille. Sur le plan pratique, ils s'organisent toutefois pour obtenir une aide aux prix et des mesures de protection sur le marché français. En 1936, après la division du Front, les Jeunesses paysannes de Dorgères et leur organisation paramilitaire des Chemises Vertes prennent nettement la tête du mouvement dit paysan. On leur doit notamment les troupes de choc qui, en 1936 et 1937, briseront les grèves entreprises par les moissonneurs journaliers du Nord et de l'Ile-de-France. Les Chemises Vertes sont en quelque sorte l'équivalent rural des Jeunesses patriotes, Croix-de-Feu et autres formations proto-fascistes dont l'activisme anti-gauchiste s'exerce essentiellement dans les villes.

Aucune des formations ayant collaboré ne survit à la Libération. Mais Dorgères lui-même – après procès pour collaboration, condamnation et réhabilitation – repart à l'action en 1949. A travers son journal, *la Gazette agricole,* il découvre qu'il existe toujours un public rural opposé aux taxes et contrôles gouvernementaux. Sa Défense paysanne réapparaît alors comme rival du Parti paysan, puis de la redoutable Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Dorgères obtient une fois encore de grands succès en organisant les petits distilleurs normands. Son influence s'étend essentiellement sur la côte

Atlantique de Bordeaux à la Bretagne en passant par l'Anjou, puis le long de la Manche, en Normandie et jusque dans le Nord, sur une région qui englobe les principaux secteurs français de production et de consommation de calvados (Royer, 1958, pp. 170-81).

Au début des années 1950, les membres de son parti se rassemblent pour briser les scellés apposés sur les alambics et pour envahir les bureaux de la régie nationale des alcools. Vers le milieu de la décennie, Dorgères fait une cour délicate à l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) de Pierre Poujade. Ensemble, ils bloquent les inspections fiscales, sabotent les cérémonies officielles, et mettent à sac les perceptions.

Cependant, Poujade est beaucoup plus près que Dorgères de mettre sur pied un mouvement national efficace. A travers tout le pays, son UDCA mobilise les commerçants pour faire pièce aux contrôles fiscaux du gouvernement. Poujade attire pour la première fois l'attention nationale en juillet 1953, lorsqu'il organise la résistance aux inspecteurs du fisc dans sa ville natale de Saint-Céré, dans le Lot. Son organisation commence à attirer de nombreux partisans dès l'année suivante, en prenant la défense des commerçants du Sud-Ouest. En novembre 1954, les CRS interviennent contre eux à Carcassonne, Montauban, Rodez et Toulouse.

En janvier 1955, Poujade organise à Paris un grand rassemblement ; il joue le jeu électoral à coups de menaces de résistance fiscale et de grèves des commerçants. L'année suivante, alors que cinquante de ses partisans siègent avec lui à la Chambre des députés, une partie importante du programme de l'UDCA concerne directement la politique nationale. Le 27 juin 1956, 50 à 60 poujadistes bloquent à Beaune l'entrée d'un magasin dont le propriétaire est un député rival ; la police intervient et arrête deux manifestants. Désormais, l'UDCA est assez dérangeante pour que ses réunions attirent des contre-manifestants communistes, et dégénèrent ainsi régulièrement en batailles rangées.

Les poujadistes n'obtiennent jamais qu'un succès mitigé auprès des paysans. Cela est quelque peu surprenant, car les années cinquante voient une grande poussée de la mobilisation rurale. De même que Dorgères et Poujade, les paysans organisés sont pour l'action directe. Non seulement ils organisent des défilés, meetings et manifestations traditionnels, mais

ils sortent leurs tracteurs, bloquent des routes, occupent des places, et déchargent dans les rues leurs surplus agricoles. Le 1er février 1955, quelque 15 000 agriculteurs du Nord et du Pas-de-Calais se rassemblent à la foire de Lille. Ils demandent l'aide du gouvernement pour abaisser les coûts et ouvrir les marchés étrangers, et protestent contre ses restrictions concernant le sucre de betterave. Lorsque, du monument aux morts, ils marchent sur la préfecture, enfonçant les barrières de police, les CRS entrent en action et les dispersent à coup de gaz lacrymogènes.

Les jours suivants, les agriculteurs bloquent les routes du Nord et du Pas-de-Calais pour mieux se faire entendre. Près de Béthune, ils détellent leurs chevaux et les lancent contre la police. A Douai, ils détruisent 12 tonnes de pommes de terre. Bientôt, d'autres régions suivent le mouvement. Au cours de la première quinzaine de février, des routes sont également bloquées en Ile-de-France, Beauce, Normandie, Bretagne et Languedoc. Les manifestants de l'Hérault et du Gard non seulement arrêtent les automobilistes mais leur distribuent du vin gratuitement. La distribution et la destruction de produits sous-payés ne tardent pas à devenir des procédés courants de l'action paysanne.

Variant au gré des prix et de la politique gouvernementale, les protestations paysannes continuent à se déchaîner jusque dans les années soixante. En juin 61, les rassemblements, manifestations et barrages de route se multiplient dans la campagne française selon un arc allant de la Provence au Pas-de-Calais en passant par la Normandie et le Nord. C'est toutefois en Bretagne que l'action est la plus intense et la plus concentrée. Le 27 mai, par exemple, les producteurs de la région déversent dans les rues de Pont-l'Abbé des centaines de kilos de pommes de terre marinées dans du carburant. Le 8 juin : « A deux heures du matin environ, l'ordre est donné à l'ensemble des adhérents syndicaux de se rendre à Morlaix avec leurs tracteurs ou leurs voitures. Dès cinq heures, 3 000 à 4 000 agriculteurs encerclent la ville et barrent toutes les voies d'accès. Un petit nombre d'entre eux – 300 ou 400 – investissent la sous-préfecture » (Mendras & Tavernier, 1962, p. 652).

En fait, les manifestants enfoncent la porte et chassent le sous-préfet. Par la suite, le sous-préfet et le préfet refusent tous deux de discuter de leurs demandes d'aide au gouvernement touchant la vente de leurs viande et légumes. « S'il était toujours prêt à recevoir les dirigeants de la

profession agricole qui veulent défendre leurs intérêts », le préfet précise qu' « il lui était impossible de recevoir les manifestants qui, le matin même, avaient envahi la sous-préfecture » *(Ouest-France,* 9 juin 1961). Cette nuit-là, une douzaine de lignes téléphoniques sont coupées dans la ville. Durant les jours qui suivent, la Bretagne voit ses paysans saboter de nouvelles installations téléphoniques, bloquer des lignes de chemin de fer, déverser dans les rues des cargaisons d'œufs, et accomplir maints autres actes de résistance. A Pontivy, ils se servent notamment d'un bélier pour enfoncer la porte de la mairie. La *Pravda* consacre à cette agitation un important article qu'illustre une photographie de l'incident; le papier est intitulé SOUFFRANCE ET COLERE DE LA CAMPAGNE FRANÇAISE.

A la même époque, des agriculteurs entrent de force dans la préfecture de Poitiers. En Vendée, un millier de paysans cernent avec leurs tracteurs la préfecture de La Roche-sur-Yon. Près de Toulouse, des tracteurs bloquent les routes principales. Vers la fin du mois, des manifestants encerclent Béziers tandis que d'autres barrent avec des poutres et des arbres les voies ferrées de l'arrière-pays. Les mouvements paysans des années cinquante et soixante se distinguent de leurs prédécesseurs par trois traits importants : *d'abord,* par leur échelle – nationale – et par leur nombre ; *ensuite,* par leur recours à des moyens d'action aussi dérangeants que la destruction de récoltes ou le blocage de routes; *enfin,* par leur coordination d'associations nationales et régionales bien articulées, essentiellement menées par les cultivateurs les plus entreprenants, les plus jeunes et les plus prospères. De toute évidence, les mouvements paysans ont adopté le style du XX^{e} siècle.

Les problèmes et les actions varient, bien sûr, d'une région à l'autre ; leurs dénominateurs communs sont leur orientation dans le sens des intérêts de ceux qui ont quelque chose à vendre, et leur volonté manifeste d'atteindre le gouvernement. Le mouvement de 1961 constitue la plus vaste mobilisation rurale que la France ait connue depuis l'insurrection de 1851. La politique gouvernementale en sera d'ailleurs changée : en 62, la charte Pisani introduit différentes mesures destinées à encourager les petits agriculteurs soucieux d'investir et de se moderniser.

Si 1961 est un moment crucial, ce n'est pas la fin de l'action paysanne. Une étude des années 1962-1971 répertorie une moyenne de 60

manifestations par an, dont 13 violentes. Les plus nombreuses se produisent en Bretagne, dans le Nord, en Provence et dans le Languedoc. 26 % d'entre elles concernent les prix, et pas moins de 59 % la politique agricole du gouvernement. Dans les régions viticoles du Midi, « la lutte pour les prix voisine avec la lutte contre les importations de vin » (Pinol, 1975, p. 120). Les producteurs de pommes de terre du Nord/Pas-de-Calais et les producteurs de légumes bretons s'inquiètent évidemment des prix, mais considèrent qu'une politique bien adaptée – comprenant des mesures de protection contre leurs concurrents du marché commun – est le plus sûr garant de leur bien-être.

Dans les années 1970, les interruptions de trafic deviennent la grande spécialité des contestataires paysans. Le 20 juillet 1963, les éleveurs de la région de Brive commettent un sacrilège : pour protester contre les prix ridicules auxquels on leur achète la viande, ils bloquent la route et retardent ainsi d'une heure le départ du Tour de France. Si, dans le détail, les techniques et les objectifs de l'action collective rurale varient selon la région de production, la contestation paysanne présente dans toute la France ces deux traits remarquables : d'une part, elle n'accorde aux salaires, aux loyers et aux techniques de production qu'une place très secondaire comparée au contrôle des prix et des marchés ; d'autre part, elle sous-entend que l'Etat a non seulement la possibilité mais le devoir d'agir sur les besoins ruraux.

Reprise de possession

Le XX^{e} siècle ajoute une innovation importante aux répertoires français de la contestation : la prise d'un espace, et souvent des personnes qui s'y trouvent, comme moyen de pression sur des gens extérieurs. C'est ce que font les squatters, les pirates de l'air, les ravisseurs d'otages, les grévistes sur le tas, etc.

Les actions de ce type ont certes des points communs avec la construction de barricades pour défendre un quartier, pratique que l'on trouve dès 1648 et qui, au XIX^{e} siècle, devient temporairement un mode de vie révolutionnaire. La vieille habitude campagnarde consistant à briser les clôtures d'anciens communaux pour y faire paître ses bêtes participe également de l'occupation. Au XX^{e} siècle, ces actions débutent

souvent sur le mode défensif : il s'agit d'empêcher une expulsion, d'éviter un lock-out, etc. Mais les contestataires tirent bientôt de l'occupation une version agressive, offensive, par laquelle ils affirment le *droit* qu'ils estiment avoir sur tel lieu et qui oblige ceux qui s'en croient seuls maîtres à entrer en négociations avec eux. Cette combinaison d'occupation et de négociations offensives est caractéristique d'une série de pratiques dont on trouve peu de précédents avant la Première Guerre mondiale.

Les grèves sur le tas de 1936-1939 et les journées exceptionnelles de mai-juin 1968 sont deux périodes où les occupations sont particulièrement nombreuses. Mais la pratique devient courante même hors des grands moments de crise. Dans les années 1970, des employés occupent leurs lieux de travail – chez Lip, Titan-Coder et même sur le paquebot France – afin d'en empêcher la fermeture définitive. Certains essaient, généralement sans grand succès, d'en prendre la gestion en main.

Mais les occupations touchent aussi les petites entreprises. Le 17 novembre 1981, à Limoux, dans l'Aude, quelque 250 employés de la fabrique de chaussures Myrys se mettent en grève contre son propriétaire et exploitant, Louis Riu. Ils exigent la semaine de 38 heures, un ralentissement du rythme de production, et la retraite à 55 ans. Monsieur Riu refuse, proposant 44 heures hebdomadaires en haute saison, 36 heures dans les périodes creuses, et divers changements concernant la répartition et la rémunération des vacances. Le 17, où la nouvelle leur est communiquée, les employés décident la grève : « Tout aussitôt, les grévistes s'emploient à barrer le CD 118 et détournent les véhicules à l'intérieur de l'usine. Dans le même temps, mécontents de se voir refuser une négociation (sur les points que nous évoquons ci-dessous), les manifestants bloquent les issues du bâtiment administratif, où siège la direction. Il est alors 9 h 50. M. Louis Riu, patron de l'entreprise, se fraie un chemin à travers le groupe pourtant compact du piquet de grève, et parvient à gagner son véhicule, stationné dans la cour de l'usine. Le véhicule est aussitôt entouré par une dizaine de personnes, qui l'empêchent de démarrer. M. Louis Riu descend alors de son véhicule et, après avoir traversé la cour, se dirige dans un chemin vicinal qui serpente le long des coteaux voisins. L'insolite défilé, précédé d'un patron, serviette à la main, et surtout composé d'une manifestation bruyante et colorée, se poursuit jusqu'au milieu des vignes, où les grévistes stoppent

leur chef d'entreprise et entament la discussion. Mais ni le lieu, noyé dans le brouillard, ni l'heure, somme toute assez matinale, ne convenant vraiment à de véritables négociations, l'on se fixe rendez-vous pour plus tard, et cet étrange rassemblement se dissout aussi brutalement qu'il est né » (Babou et al., 1981, pp. 27-29).

L'après-midi, les employés de Myrys, soutenus par des grévistes venus de Carcassonne et de Quillan, défilent à travers Limoux. La manifestation s'achève devant la sous-préfecture, où le sous-préfet et les grévistes s'entendent sur une discussion à trois niveaux : travailleurs, direction, gouvernement.

Ces discussions décident les représentants syndicaux à arrêter la grève. Cependant, la plupart des employés refusent de reprendre le travail. Ils campent alors devant l'usine, dont ils bloquent les entrées à tout véhicule. A l'intérieur, certains de leurs camarades travaillent, mais aucune livraison ne peut se faire dans un sens ni dans l'autre.

En même temps qu'ils occupent la zone de livraison, les grévistes continuent à manifester et envoient des délégations voir le préfet et l'évêque. Le conseil municipal de Limoux leur vote un soutien moral et matériel. Les négociations se poursuivent. Le 2 décembre, la direction annonce la mise en chômage technique des non-grévistes, expliquant que « l'approvisionnement en matière première et en fuel de chauffage ne peut être assuré et les produits finis ne peuvent être expédiés » (Babou et al., 1981). En même temps, elle menace de poursuites ceux qui occupent l'usine. Mais c'est là une ultime manœuvre. Le matin du 4, la direction et les grévistes signent un accord ; les employés obtiennent satisfaction sur presque tous les points : désormais, ils seront payés 40 heures par semaine mais n'en feront plus que 39. S'ils ont fini par l'emporter, ce n'est pas par une occupation classique ou un simple piquet de grève, mais grâce à un mélange des deux.

Occuper tout ou partie d'une entreprise n'aboutit toutefois pas toujours à d'aussi heureux résultats. A Poissy, dans la banlieue de Paris, la direction de la grande usine Talbot, filiale de Peugeot, envisage en 1983 de répondre à la chute des ventes par le licenciement de quelque 3 000 employés. Sous la pression des syndicats et du gouvernement, elle ramène ce chiffre à 1905. Les ouvriers menacés, pour la plupart des Africains, n'ont aucune garantie de réemploi. Une centaine de ceux qui

sont licenciés et quelques-uns de leurs camarades entreprennent alors une grève sur le tas qui donne lieu à des batailles en règle : grévistes et non-grévistes en viennent aux mains, se lancent des boulons et autres pièces de voitures.

Le 5 janvier, les représentants de la CFDT et de la CGT, incapables de mettre fin aux désordres, se résigne à appeler la police. Peu à peu, le travail reprend; les ouvriers licenciés sont soigneusement retenus aux portes de l'usine; le gouvernement propose une indemnité globale à ceux des immigrants qui décident de rentrer chez eux. La crise économique à laquelle doit faire face le gouvernement socialiste divise profondément le mouvement ouvrier.

Par ailleurs, l'occupation ne débouche pas toujours sur des négociations liées à l'évacuation des lieux, c'est également devenu un simple moyen de manifestation. Vers l'époque où se règle le conflit Talbot, les agriculteurs de Bretagne recommencent à manifester. Durant la première semaine de janvier, ils occupent à Vannes la préfecture du Morbihan, détruisent de la viande dans la rue, installent des barrages sur les routes. Par ces pratiques, désormais familières, ils espèrent obtenir une plus grande protection du gouvernement.

Mais l'action de janvier n'a rien de bien nouveau. Le 24, Paul Lewis écrit de Paris : « L'agitation sociale se développe en France tandis que les ouvriers et les agriculteurs continuent de protester contre la nouvelle politique d'austérité du gouvernement. Les protestations sont dirigées contre les projets gouvernementaux visant le licenciement de milliers d'ouvriers dans les industries qui subissent des pertes, comme l'acier et la construction navale. Et le mécontentement est également centré sur les programmes consistant à réduire l'inflation et le poids croissant des subsides agricoles en payant moins aux paysans ce qu'ils produisent. Aujourd'hui, plus de 3 000 ouvriers du groupe de construction navale Nord-Méditerranée défilent à Paris pour protester contre la suppression projetée de 6 000 emplois. Dans le nord de la France, les agriculteurs en colère ont garé des camions et tracteurs sur certaines voies ferrées, bloquant le trafic en direction de Paris, toujours pour protester contre les prix dérisoires du porc et de la volaille, et contre les importations à bas prix. Cette semaine, ils ont mis à sac les bureaux régionaux du gouvernement, ils se sont battus avec la police, et ils ont détourné des

camions de saucisses de porc en provenance d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne de l'Ouest. De plus, cinq syndicats prévoient une grève générale à partir du 17 février dans les mines de charbon dont l'Etat est propriétaire pour protester contre les 6000 emplois qu'on doit supprimer cette année, et les 20 000 qui devraient l'être dans les prochains trois ans, le gouvernement projetant de réduire la production houillère. Et les métallurgistes, furieux que le gouvernement refuse de cautionner leur industrie, se bagarrent avec la police en Alsace-Lorraine à cause de la perte potentielle de 35 000 emplois. Même les employés gouvernementaux envisagent une " semaine d'action" comprenant des arrêts et des ralentissements de travail *»* (*New York Times*, 25 janvier 1984).

Les conflits de janvier sont ceux d'une période de récession : résistance aux licenciements, demandes de réintégration, mises en garde contre les atteintes aux droits et aux privilèges existants. Mais qu'il y ait récession ou expansion, les revendications et les protestations publiques suivent les mêmes processus. En janvier 1984, la plupart de ces processus sont, dans leur principe, en usage depuis un siècle ou davantage.

Chapitre 11

QUATRE SIÈCLES DE LUTTES

De la violence

Après l'agitation des années 1960, les Etats-Unis ne sont pas le seul pays à exprimer ses craintes par le truchement d'une commission sur les causes et la prévention de la violence. En avril 1976, répondant à l'indignation publique, le président Giscard d'Estaing charge un comité d'étudier la violence, la criminalité et la délinquance. Parmi ses membres, on trouve des personnalités comme Jacques Ellul et Jean Fourastié. Son secrétaire, Roger Dumoulin, est préfet. Avant qu'il n'ait achevé son travail, Alain Peyrefitte, son président, devient ministre de la Justice. C'est de toute évidence un comité trié sur le volet.

Durant les quinze mois de son existence, il tiendra soixante-cinq séances plénières et sept séminaires, au cours desquels seront invités des témoins comme Gaston Defferre, Pierre Mauroy, Raymond Aaron, Pierre Chaunu, Stanley Hoffmann, Edgar Morin, Robert Badin-ter, Gisèle Halami et bien d'autres personnalités nationales. La CGT donne à ses débats une aura politique en refusant d'y envoyer un représentant. Ses membres se répartissent les tâches, organisent des équipes de travail et dressent des rapports détaillés. Car il s'agit de donner au gouvernement un conseil avisé sur la façon de dominer la violence.

Selon les membres du comité, le sentiment d'insécurité croissant que révèlent les sondages et les comportements résulte de l'expansion de la violence individuelle et collective. Ce n'est pas la première fois que la France connaît une telle crise. « Notre pays est, en effet, écrivent-ils, périodiquement soumis à des débordements antisociaux, qui plongent ses habitants dans l'inquiétude, voire dans l'angoisse » (Peyrefitte et al., 1977, p. 43). Jusqu'ici, les autorités ont fait face à ce genre de crises en

employant la répression et la dissuasion; désormais, c'est de *prévenir* la violence qu'il faudrait s'inquiéter. A cette fin, ils suggèrent différentes mesures : construire des agglomérations mieux intégrées, réduire les abus du pouvoir, investir là où les emplois manquent, etc. Ces recommandations sont le fruit d'un prudent bon sens libéral.

Peyrefitte et son comité établissent entre la violence et la force légitime la distinction d'usage. Parmi les recours à la force, ils tentent de distinguer ceux où il y a abus, et qu'on peut qualifier de violence authentique. Leurs efforts portent essentiellement sur la violence individuelle, et notamment les actes criminels. La guerre, le terrorisme politique et les sports violents sont d'emblée exclus de leur étude. Néanmoins, ils reconnaissent qu'une partie du problème concerne des actions collectives et semi-légales : « A cette violence criminelle, précisent-ils, s'ajoute une violence ordinaire : *comme si la vie elle-même devenait violente.* Une agressivité nouvelle marque les relations personnelles et sociales. Les voies de fait se multiplient. L'injure, la pression physique, la séquestration, l'explosif entrent dans l'arsenal des compétitions et des revendications. La destruction, le saccage, souvent mineurs, souvent gratuits, font partie des moyens d'expression » (Peyrefitte et al., 1977, p. 32).

Dans le monde du travail, ils citent les prises d'otages, les grèves avec occupation, les sabotages : « Dans d'autres secteurs de la vie sociale, poursuivent-ils, la violence s'installe comme un procédé ordinaire. Certes, les réactions de violence de groupes sociaux ne datent pas d'hier. Mais ils ont récemment pris le caractère d'une voie presque habituelle du " dialogue social ". Des catégories socio-professionnelles n'hésitent plus à appuyer leurs revendications pressantes par la violence (barrages sur les routes, blocages de ports, mise à sac de locaux administratifs, vexations des agents publics...) dont le Comité constate qu'elle se révèle souvent, fâcheusement, " payante ". Les rapports de l'administration et de l'usager prennent quelquefois un tour violent. Les services sont contestés dans la personne de leurs agents. Manifestations épisodiques, mais d'autant plus spectaculaires, qu'elles sont le fait de citoyens ordinairement paisibles. Pour d'autres, la violence est le moyen de capter l'attention pour faire prendre en compte des exigences d'ordre culturel, moral ou même confessionnel : témoignages d'une violence qui risquerait de devenir un mode normal des relations sociales » (Peyrefitte et al., 1977, pp. 88-89).

Le comité Peyrefitte aurait sans doute gagné à définir son sujet de façon plus précise. Parfois, il s'occupe de l'action collective, c'est-à-dire de l'ensemble des moyens employés pour la défense commune d'intérêts partagés. Parfois, il traite de la sphère plus restreinte de ce qu'on peut appeler la *contestation,* c'est-à-dire de l'action commune portant directement sur les intérêts de quelque autre groupe agissant. Parfois enfin, il se limite au domaine encore plus étroit de la *violence collective,* c'est-à-dire au type de contestation dans lequel il y a violence contre les biens ou les personnes.

Le comité ne prétend pas que toute contestation soit violente ou portée à la devenir. Sous certaines formes, comme les campagnes électorales ou le soutien de programmes controversés par des associations et des débats publics disciplinés, il estime même que la contestation vaut d'être encouragée. Cependant, trois de ses hypothèses demeurent très discutables : 1) que la violence est un phénomène global aux multiples variantes interdépendantes ; 2) que le recours à une forme de violence tend à entraîner le recours à une autre ; 3) que, depuis 1968, la violence envahit en France le domaine de la contestation.

L'histoire de la contestation française rend tentante l'assimilation de l'action collective à la violence. En considérant les quatre siècles de conflits intérieurs qui précèdent la France d'aujourd'hui, on est frappé par les moments de violences dont ils sont jalonnés : grandes guerres civiles du XVII^{e}, journées parisiennes de 1789, soulèvements de 1830, 1848 et 1871, manifestation droitiste étouffée du 6 février 1934. En 1622, lorsque les juges de Louis XIII exposent la tête tranchée du rebelle Jean de Lescun à la porte de Royan, ses yeux aveugles tournés vers La Rochelle, ils attirent délibérément l'attention sur le côté violent de l'action collective. De même les ouvriers qui, le 23 février 1848, entassent sur des charrettes les cadavres de leurs camarades massacrés par le 14^{e} Régiment de ligne et les promènent trois heures durant dans les rues de la ville. Du côté du peuple comme des autorités, on éprouve parfois le besoin de montrer la mort et la violence comme si elles étaient au cœur même de l'action.

Il arrive aussi que, par le seul nombre de ses victimes, la contestation apparaisse comme une catastrophe. Comment ne pas être frappé par les 950 personnes tuées au cours des Trois Glorieuses de 1830, les 1400

morts ou plus des journées de juin 1848, et les quelques 20 000 communards massacrés en 1871 ? Leur sang marquera à jamais l'histoire de la contestation.

Mourir, en contestant ou autrement

Avant d'associer étroitement la violence à la contestation, il convient toutefois de considérer trois leçons que nous donne la longue période que nous venons de parcourir. *Premièrement,* la grande majorité des événements ne s'accompagnent d'aucune violence. Si l'on entend par « violence » l'atteinte délibérée aux biens ou aux personnes, les protestations ordinaires du XVII^{e} siècle, les charivaris classiques du XVIII^{e}, les grèves du XIX^{e} et les manifestations quotidiennes du XX^{e} en sont dépourvus. Avec le temps, les Français utilisent d'ailleurs des moyens de contestation collective qui sont toujours moins susceptibles de dégénérer en violence. A la base, l'expulsion d'un collecteur d'impôt ou l'invasion d'un champ clôturé sont plus proches de la destruction qu'un meeting ou une manifestation.

Deuxièmement, les soldats et les policiers sont responsables de la plupart des morts, et les pertes qu'ils subissent sont beaucoup moins nombreuses qu'elles ne le sont chez les civils : la révolte parisienne du 27-29 juin 1830, par exemple, se solde par 163 tués du côté des soldats contre 788 du côté des civils ; et quand la rébellion échoue, le contraste est généralement plus marqué encore. Ainsi, les agissements du peuple sont moins violents que le nombre des victimes ne paraît l'indiquer.

Troisièmement, sauf de rares exceptions, même lorsque la contestation s'accompagne de violence, cette violence est relativement limitée. V. Ts. Urlanis estime à plus de 500000 les soldats français morts et blessés au cours des guerres du XVII^{e}, à 1 400 000 les victimes du siècle suivant, et à 226 000 celles des guerres napoléoniennes (Urlanis, 1960, pp. 44, 63, 91). Selon l'étude de Small et Singer sur les batailles entre Etats qui, de 1816 à 1980, ont fait 1000 morts ou plus, la France détient le record mondial du temps passé en guerre (3,71 mois par année) et du nombre de conflits (22). Au cours de cette période, elle a perdu 1 965 120 hommes sur les champs de bataille, soit quelque 12 000 par année ; l'Allemagne et

la Russie ont seules à déplorer un nombre de victimes plus élevé (Small & Singer, 1982, p. 168).

Comparé à ces chiffres, le nombre probable des victimes des combats intérieurs français apparaît dérisoire. Dans le tableau que dressent Small et Singer des guerres civiles faisant plus de mille morts (militaires et civils confondus) durant la même période, figurent pour la France les conflits de 1830, 1848 et 1871, qui totalisent 24700 victimes (Small & Singer, 1982, p. 276). De 1816 à 1980, il semble donc que les guerres extérieures aient fait parmi les Français *quatre-vingts fois* plus de morts que les grands conflits intérieurs.

Pourquoi nous arrêter aux morts ? Les raisons pratiques ne manquent pas. Dans la mesure où leur nombre est plus ou moins proportionnel à celui des dommages qui se produisent par ailleurs, les morts nous donnent l'une des plus sûres indications quant à l'ampleur de la violence en jeu. Elles sont en outre moins ambiguës que les blessures ou les atteintes à la propriété. Enfin, elles sont plus susceptibles d'être rapportées avec soin.

A côté des révoltes et autres formes de contestation populaire, les principaux facteurs de morts violentes sont la guerre, les exécutions capitales, le meurtre, le suicide et les accidents. Il n'est certes pas toujours facile d'assigner telle cause à telle mort, mais les statistiques dont font l'objet ces différentes catégories à partir du XIX^{e} siècle n'en demeurent pas moins significatives (Chesnais, 1976, passim).

En 1830, par exemple, on estime à un millier – dont 950 lors du soulèvement parisien du 27-29 juillet – le nombre des Français victimes de la contestation. Cette année-là, la France est officiellement en paix, et les morts à la guerre se résument à quelque 400 soldats tués dans la conquête de l'Algérie. Pour ce qui est des homicides, nous n'avons aucun chiffre. Mais les statistiques officielles attribuent 1756 décès au suicide et 4478 aux accidents. La contestation populaire – y compris les civils tués par la troupe – ne fait donc qu'une victime sur huit morts violentes.

En 1848, la France, victorieuse en Algérie et une fois de plus officiellement en paix, ne perd au combat qu'un nombre d'hommes négligeable. Le gouvernement enregistre cette année 3 301 suicides et 8 218 accidents mortels. Parmi ceux-ci, les noyades seules (3 554) sont presque deux fois plus nombreuses que les morts imputables à la

contestation, dont 1400 sur un total de 1900 résultent d'ailleurs des seules journées de juin.

Voyons maintenant ce qui se passe lorsque le pays est en guerre et ne connaît pas de révolution. Entre 1854 et 1856, alors qu'elle se bat en Crimée, la France perd en trois ans 10 000 hommes sur les champs de bataille, et 85 000 du choléra, du typhus, de blessures mal soignées ou d'un mélange des trois. Pour la même période, les statistiques officielles rapportent 11 700 morts par suicide et 28 500 par accident. Au cours de la guerre de Crimée, placée sous l'autorité rigoureuse de Napoléon III, la France métropolitaine ne connaît guère de contestation sous quelque forme que ce soit, et personne ne meurt alors dans un affrontement collectif.

En 1871, la contestation fait sans doute plus de victimes qu'à aucun autre moment de l'histoire de France : plus de 21000 morts, dont la plupart lors de la liquidation de la Commune de Paris. Mais le pays perd cette même année 77 000 citoyens dans la guerre contre la Prusse, 4 000 par suicide et 14000 par accident. Même avec la Commune, les victimes des conflits intérieurs ne représentent qu'un cinquième des morts violentes en France.

Au XX^{e} siècle, le nombre des victimes de la contestation subit une baisse considérable malgré la multiplication des grèves et manifestations. En revanche, la guerre tue plus que jamais auparavant : 1 300 000 Français meurent dans la Première Guerre mondiale, et 600 000 dans la Deuxième; 26000 soldats et policiers – auxquels il faudrait ajouter des milliers de civils – meurent au cours des combats que mènent l'Indochine et l'Algérie pour leur libération. Cependant, avec le développement de l'automobile, le nombre des victimes annuelles de la route passe de 2 500 au commencement du siècle à près de 15 000 dans les années 1970. Alors que des milliers de Français meurent tous les ans de mort violente, très rares sont parmi eux les victimes de la contestation.

Peut-être devrait-on imputer à la contestation une bonne part des 6455 homicides (contre la moyenne annuelle « normale » de 336 entre 1946 et 1950) commis en 44, l'année de la Libération. Dans ce cas, 1944 serait non seulement l'année record du meurtre dans toute l'histoire de France, mais sans doute aussi celle du XX^{e} siècle où la contestation a fait le plus de victimes.

De même, les 1009 homicides de 1961 – deuxième année record entre 1930 et 1972 – comprennent certainement un nombre appréciable de règlements de comptes liés à l'évacuation française de l'Algérie. 61 est également une année agitée en matière de contestation, avec des mouvements étendus chez les agriculteurs, de nombreuses manifestations touchant l'Afrique du Nord, des bagarres importantes lors de concerts rock, et des grèves comprenant des occupations de mines. Pourtant, pas plus de sept à huit personnes sont mortes cette année-là dans des affrontements collectifs, alors que les statistiques officielles font état de 7 300 suicides et de 29 000 morts par accident, dont 11000 sur la route.

Durant la vaste mobilisation de mai-juin 68, les milliers de grèves, manifestations et occupations se soldent par un maximum de douze morts. Et ce n'est qu'en donnant à l'expression « victime directe » une définition assez large que Delale et Ragache arrivent à ce total de douze (Delale & Ragache, 1978, p. 230) :

24 mai 1968, Paris : Philippe Mathérion, un gérant d'immeubles, reçoit un éclat de grenade dans la région du cœur, rue des Ecoles, au pied d'une barricade;

24 mai, Lyon : René Lacroix, commissaire de police, a la poitrine défoncée par un camion lancé par des manifestants sur le pont Lafayette ;

30 mai, Mont Pinçon, Calvados : la balle d'un gendarme atteint au cou René Trzeoalkowski, ouvrier ;

7 juin, Grenoble : Mathieu Mattéi, patron de bar et responsable du SAC, est atteint de deux balles dans le dos ; il s'agit peut-être d'un règlement de comptes du Milieu ;

10 juin, Flins : Gilles Tautin, lycéen, se noie lors d'une charge de CRS ;

11 juin, Sochaux-Montbéliard : des CRS abattent Pierre Beylot, ouvrier chez Peugeot. Le même jour, déséquilibré par l'éclatement d'une grenade, Henri Blanchet, lui aussi ouvrier chez Peugeot, tombe d'un parapet et se fracture le crâne ;

22 juin, Martinique : un indigène est tué lors d'une bagarre électorale ;

28 juin, Vernon, Eure : un légionnaire déserteur assassine Jean-Claude Lemire, chauffeur-livreur et « Katangais » notoire qui se trouvait en mai à la Sorbonne ;

30 juin, Arras : Marc Lanvin, ouvrier magasinier communiste, est abattu par un commando de droite alors qu'il colle des affiches électorales.

1er juillet, Guadeloupe : Gaetan Popotte et Rémy Lollia sont brûlés par des cocktails Molotov tandis qu'ils rentrent d'une réunion électorale.

Une définition un peu plus serrée suffirait à éliminer du tableau cinq ou six de ces morts. Quoi qu'il en soit, le chiffre est dérisoire comparé aux 9 millions de grévistes et aux manifestants plus nombreux encore qui ont fait les événements de mai. Il est donc évident que l'importance de ces derniers ne réside pas dans la quantité de violence pure qu'ils ont occasionnée.

Importance de la contestation

Pourtant ils comptent. D'une certaine façon, ils comptent davantage que les accidents qui coûtent tant de vies. Ils comptent parce que les Français – de tous bords et de tous niveaux – cherchent dans les événements contestataires des messages politiques. Les morts elles-mêmes sont accessoires. Mais les gens interprètent la promptitude des autres à s'engager, à prendre des risques, comme le signe que se préparent de nouvelles luttes pour le pouvoir, ou que s'ouvrent de nouvelles perspectives aux luttes traditionnelles pour le pouvoir. La contestation ouverte donne des indications sur les intentions et les capacités de ceux qui prétendent au pouvoir – autorités gouvernementales, adversaires et rivaux du gouvernement, arrivistes, simples citoyens ne cherchant que le moyen de vivre leur vie paisiblement.

Quel que soit l'affrontement, les tenants du pouvoir tendent à le conserver, les inégalités et injustices à se perpétuer. Cependant, dans une minorité appréciable de cas, non seulement les contestataires ne perdent rien, mais ils gagnent quelque chose : le collecteur d'impôts harcelé finit par quitter momentanément la ville, le blé récupéré pallie la disette, la grève contraint le patron à faire des concessions.

Pour nous aussi, ils comptent. L'histoire de la contestation nous est un des guides les plus sûrs touchant ce qu'éprouve le commun des mortels devant les grands changements. Veut-on savoir ce que pensent les

Français de la prolétarisation massive qui se produit au XVIII[e] et au XIX[e] siècle? Il suffit de voir les paysans pauvres du Languedoc, à la veille de la Révolution, combattre comme ils le peuvent l'appropriation des forêts et des communaux par des particuliers. Il suffit d'interroger les artisans et les ouvriers parisiens qui, en 1848, réclament 1' « organisation du travail » qui seule leur assurera un semblant de pouvoir et d'autonomie.

Et pour mesurer l'importance que revêt dans la vie des Français la croissance énorme de l'Etat, il n'est que d'observer les 5 000 citoyens du Boulonnais privilégié qui se dressent contre la « régularisation » illégitime de leurs contributions par le roi en 1662 ; il n'y a qu'à réfléchir aux quelque 100 000 habitants de l'Anjou du sud et des régions voisines qui, en 1793, se rebellent contre l'Etat révolutionnaire. En l'absence de sondages et d'élections, le peuple se fait entendre par le truchement de la contestation. Et même à l'époque des sondages et des élections, la contestation est porteuse de messages qui ne peuvent être transmis autrement.

Mais n'exagérons rien. Sorti des grands centres du pouvoir, les moyens d'expression demeurent très inégaux. Quelque « populaire » que puisse être la contestation, elle a ses chefs, ses organisateurs, ses animateurs. Quand bien même les intérêts en jeu sont équivalents, les ouvriers spécialisés sont généralement mieux préparés à agir que les simples manœuvres, les paysans propriétaires mieux placés pour unir leurs efforts que les travailleurs immigrés. En outre, comme l'action collective repose sur l'organisation et coûte souvent beaucoup d'argent, bien des gens supportent les injustices, les privations et la ruine de leurs espérances avec résignation ou dans une colère silencieuse. L'histoire de la contestation nous rapproche davantage de l'expérience du peuple que les analyses des politiciens ou celles des philosophes. Toutefois, elle laisse dans l'ombre ceux qui se mobilisent moins facilement et qui, souvent, sont aussi ceux qui souffrent le plus. Dans ces limites, l'histoire de la contestation française montre à quel point la croissance de l'Etat et le développement du capitalisme se sont faits aux dépens du peuple.

Que se passe-t-il dans l'histoire ?

Cependant, ni les réactions au capitalisme ni les réponses à l'Etat ne demeurent constantes. Même si ses viticulteurs revendiquent, même si ses commerçants s'organisent contre les impôts, le XX^{e} siècle ne connaît aucun événement comparable au Lustucru boulonnais de 1662 ou aux invasions languedociennes de champs clos du XVIII^{e} siècle. Si nous regardons en arrière, nous voyons un XVII^{e} siècle où se battent les protestants, où se battent les autorités régionales pour garder leur autonomie face à une couronne agressivement expansive, où se bat le peuple contre les demandes croissantes d'argent d'un Etat guerrier, où s'enchevêtrent les multiples conflits de ce qu'on appelle la Fronde.

Au XVIII^{e} siècle, les luttes concernent essentiellement le contrôle de la nourriture, de la terre et du travail. Les capitalistes qui, au XVII^{e}, étaient pour la plupart des agents fiscaux de l'Etat jouent désormais un rôle indépendant comme accumulateurs de terres et de capital. Puis, tandis que le siècle s'achève, les luttes auxquelles donne lieu le contrôle de l'Etat transforment temporairement le rythme et l'accent de l'action collective, et définitivement la puissance relative des grandes classes sociales et la pénétration de l'Etat dans la vie quotidienne.

Au XIX^{e} siècle, les divisions entre la main-d'œuvre et un capital toujours plus concentré, ainsi qu'entre les groupes qui jouissent de la protection de l'Etat et ceux que l'Etat tient en respect sont à la base d'un puissant mouvement de contestation. Au cours des ans, une succession de défis lancés par des coalitions changeantes de bourgeois et de travailleurs aboutit à l'incorporation partielle des ouvriers organisés dans la structure nationale du pouvoir, et à la quasi élimination de l'Eglise de cette même structure du pouvoir.

Nous qui en sommes les observateurs vivons un XX^{e} siècle où le rôle – déjà perceptible au siècle passé – des associations nationales politiquement actives dans la défense d'intérêts partagés est devenu écrasant. Au sein de la perpétuelle agitation des travailleurs et des capitalistes organisés, outre une tendance de plus en plus marquée à revendiquer par le biais de mouvements sociaux et de vagues de grèves d'ampleur nationale, on remarque une activité croissante parmi les étudiants, les intellectuels, les cultivateurs, les commerçants, les fonctionnaires et les employés des services publics. Si l'organisation changeante du capital et le pouvoir toujours plus étendu de l'Etat

fournissent les principaux thèmes de la contestation populaire du début de notre période à nos jours, chaque siècle est différent des autres.

Cependant, les compartiments étiquetés « XVII^{e} siècle » ou « XX^{e} siècle » ne délimitent pas de façon précise les transformations qui se sont produites. Si nous considérons les formes et les acteurs de l'action collective, nous pouvons observer dans le changement des accélérations majeures au moment de la Fronde et de la révolution de 1848, et des accélérations secondaires lors de la révolution de 1789 et au début du XX^{e} siècle. A l'époque de la Fronde, les puissances régionales, qui ont longtemps joué un rôle prédominant dans l'action collective, commencent à disparaître des alliances populaires et à accepter (moyennant bon prix) de se soumettre à la couronne ; parallèlement, les assemblées locales deviennent moins importantes en tant que véhicules de la contestation, toute une gamme de mutineries perdent de leur efficacité, et les rébellions urbaines et régionales disparaissent rapidement.

S'il nous fallait dater cette transition, 1661 conviendrait mieux que 1648. En 1661, le grand duo Colbert-Louis XIV entreprend de faire de la France un Etat tout-puissant à l'intérieur de ses frontières, et redouté partout à l'extérieur. Tandis qu'en collaboration avec les grands marchands et les fermiers capitalistes, les successeurs de Colbert s'efforcent de donner au marché national et à la libre circulation des biens la priorité sur les revendications locales de tous ordres, les prises de grain et autres formes de résistance à la domination du capital se multiplient.

Avec la révolution de 1789, deux changements contradictoires se produisent. D'une part, la mobilisation massive contre les prétentions du capital et de l'Etat apporte entre 1787 et 1793 un ensemble remarquable d'innovations dans le domaine de l'action collective – comités, milices, assemblées, clubs, fêtes, parades, cérémonies, invasions des corps législatifs, destruction symbolique, tribunaux du peuple – qui toutes relèvent d'une façon ou d'une autre de l'idée de souveraineté populaire.

D'autre part, le nombre relativement restreint des bourgeois organisés qui finissent par prendre le pouvoir entreprennent bientôt de contenir et de canaliser l'action populaire collective ; ce faisant, ils commencent par étendre l'autorité directe de l'Etat à la communauté, puis créent un appareil de surveillance et de contrôle. La nouvelle structure ainsi mise en place a de quoi susciter l'envie des souverains les plus absolus. L'Etat

remodelé endigue la vague d'innovations en matière d'action collective, et rend la France aux formes de luttes pré-révolutionnaires.

C'est toutefois lors de la révolution de 1848 et de la prise du pouvoir par Louis-Napoléon, en 1851, que les participants et les formes de l'action collective connaissent les plus grands changements de nos quatre siècles. Tandis que s'accélèrent la centralisation de l'Etat et la concentration du capital, la contestation elle-même se déplace au niveau national. Les formes de résistance locale au capitalisme comme les prises de grain et les invasions de terrains clôturés disparaissent. Les moqueries des charivaris et des cortèges du mardi gras perdent leur raison d'être. Les actes de justice populaire, destructions de barrières d'octroi, illuminations forcées, attaques de machines, sacs de maisons particulières et batailles entre villages deviennent rapidement démodés. Plus lentement, mais tout aussi sûrement, les grèves locales par corps de métier font place aux grandes grèves d'entreprise. Campagnes électorales, rassemblements publics, manifestations, grèves et insurrections ne tardent pas à dominer la contestation collective.

De moindres transformations s'opèrent entre 1905 et 1907. Avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la reconnaissance partielle des travailleurs organisés en tant que force politique nationale, la vague de grèves de 1906 et la mobilisation des viticulteurs du Midi de 1907, des changements qui s'amorcent lors de la transition du siècle précédent apparaissent en plein jour : le rôle prépondérant joué par les partis, les syndicats et autres associations nationales dans l'organisation de l'action collective; la place toujours plus dominante des salariés organisés dans la contestation; la création délibérée de mouvements sociaux couvrant de vastes régions ou le pays entier; le développement de mouvements de grèves nationaux auxquels participent activement les agents de l'Etat.

Et depuis ? Trois signes nous donnent à croire qu'une nouvelle transition se produit : 1) l'importance croissante, ces dernières décennies, de la guérilla urbaine, des prises d'otages, détournements d'avions, barrages de routes, destructions des récoltes et occupations de toutes sortes ; 2) les innovations extraordinaires – assemblées internes, comités de grève, graffiti, etc. – de mai-juin 1968 ; 3) l'usage beaucoup plus important des média par toutes les parties de l'action collective.

Depuis 1968 surtout, les observateurs français – Alain Touraine en premier lieu – prétendent volontiers que des formes nouvelles, un style de vie propre à l'ère post-industrielle, font leur apparition. Dans le domaine des conflits industriels, Pierre Dubois distingue deux espèces de radicalisme : les attaques directes contre le management, et les revendications programmées. Selon lui, alors que le retour au radicalisme agressif qui se produit dans les années 1970 ne serait que temporaire, le radicalisme programmé – notamment les reprises d'usines par les travailleurs, comme chez Lip, et la désorganisation volontaire et coordonnée de la production – est une forme entièrement nouvelle qui a quelque chance de durer (Dubois, 1978, p. 11).

A y regarder de plus près, on s'aperçoit pourtant que toutes les formes utilisées ont déjà une histoire. La nouveauté réside dans les changements des groupes et des demandes. Dans le conflit industriel, par exemple, les grèves continuent de dominer l'action ouvrière, mais les cols blancs et les techniciens y prennent une part plus active, et certains groupes de travailleurs demandent à être consultés lors des décisions touchant la production et les investissements. De même, les demandes d'autonomie régionales, de droits sexuels ou de liberté de vie sont devenues plus fréquentes depuis la Deuxième Guerre mondiale, mais pour les présenter, leurs défenseurs ont le plus souvent recours aux manifestations, aux défilés et autres moyens similaires déjà largement répandus à la fin du XIX^{e} siècle.

Répertoires de l'action collective

Le grand changement a donc lieu au XIX^{e} siècle. Pour des raisons pratiques, nous disons qu'il se passe alors un changement de répertoire. Rappelons de quoi il s'agit. Toute population a un *répertoire* limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Ainsi, la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire la grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc.

Ces différents moyens d'action composent un *répertoire*, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble

plutôt à celui de la commedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi. Chaque représentation se joue entre deux parties au moins – l'initiateur et l'objet de l'action –, auxquelles s'en ajoute souvent une troisième ; même lorsqu'ils ne sont pas directement en cause, les agents de l'Etat, par exemple, passent une bonne partie de leur temps à contrôler, régler, faciliter et réprimer diverses sortes d'actions collectives.

Le répertoire en usage dicte l'action collective. Malgré la spontanéité qu'on associe parfois à l'idée de foule, les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base des formes existantes, et à ignorer toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes. Cette limitation ne résulte pas seulement des avantages que présente l'habitude, mais aussi de l'importance qu'accordent les deuxième et troisième parties aux formes consacrées de l'action collective. Quoi qu'il puisse paraître, les agents du gouvernement et les industriels eux-mêmes agissent d'ordinaire aujourd'hui comme s'ils préféraient les manifestations et les grèves à des formes d'action inventées de toutes pièces.

Notre étude de l'action collective en France insiste sur ses formes sporadiques et publiques comme les grèves, les manifestations, les occupations et autres, plutôt que sur la création de réseaux d'influence ou l'action menée par des associations particulières. Quoique leur importance soit elle aussi profonde, le manque de documentation rend leur étude plus difficile que celle des manifestations publiques et sporadiques.

Il y a à cette différence des raisons simples et importantes. D'abord, le premier but de l'action sporadique consiste généralement à faire une *déclaration*, et les déclarations publiques tendent à laisser plus de traces écrites que toute autre action collective. Ensuite, les autorités cherchent à contrôler ce genre de manifestations du fait qu'elles portent implicitement atteinte aux structures du pouvoir en place, et les efforts qu'elles déploient dans ce sens se traduisent par des rapports de surveillance, des instructions à la police, des mémoires aux ministres de l'Intérieur, etc., qui s'accumulent dans les archives régime après régime.

Que nous disent ces archives ? Quelque part au XIX^{e} siècle, les Français délaissent les moyens d'action collective dont ils se servent

depuis deux siècles et adoptent le répertoire nouveau encore en usage aujourd'hui. Ce changement, d'abord hésitant, ne devient définitif qu'à partir des années 1850. En quoi consiste-t-il ? Grosso modo, le répertoire en vigueur du XVII^{e} siècle se joue dans un cadre *communal*, par des acteurs locaux ou les représentants locaux d'acteurs nationaux. De plus, il se fonde en grande partie sur le *patronage*, comptant sur les puissances locales pour transmettre les sujets de plainte ou régler les disputes, n'envisageant l'action que comme un remède à l'indignité ou à l'inefficacité temporaires des autorités, abandonnant le pouvoir aussitôt l'objectif atteint. Qu'on les qualifie d' « émeutes » ou de « désordres », les prises de grain, invasions de champs, sabotages de machines et autres actions similaires n'en ont pas moins une logique commune et un ordre intérieur. Le tableau 1résume les caractéristiques de cet ancien répertoire.

Par comparaison, le répertoire qui prend corps au XIX^{e} siècle et prévaut encore aujourd'hui est d'envergure plus *nationale;* quoiqu'il puisse également servir sur le plan local, il se prête à une coordination facile entre localités. En outre, ses actions sont relativement *autonomes :* plutôt que d'en passer par les puissants et de s'adapter aux moyens qu'ils approuvent, les acteurs du nouveau répertoire s'expriment directement et sur un mode qui leur est propre. Les grèves, les manifestations, les réunions électorales et autres formes d'action dont ils se servent pour faire entendre leurs plaintes et revendications reposent de façon générale sur une organisation nettement plus consciente que par le passé. Le tableau 2résume ce répertoire contemporain.

Parallèlement apparaît le mouvement social que nous connaissons aujourd'hui, et qui consiste en une série de défis aux autorités, surtout nationales, au nom d'un électorat sous-représenté. Ses actions concrètes combinent différents éléments du nouveau répertoire – meetings, manifestations, défilés, grèves, etc. – que ses leaders tentent de lier organiquement et symboliquement pour

1. Emploi fréquent des moyens d'action normalement réservés aux autorités, soit pour tourner celles-ci en ridicules, soit pour les remplacer temporairement pour le bien de la communauté.	*Exemples :* prises de grain (émeutes de subsistance) invasions collectives de champs, forêts et cours d'eau interdits
2. Défense d'intérêts généraux, au nom de corporations ou de communautés, plutôt que d'intérêts particuliers.	sabotages de machines
3. Tendance à recourir à de puissants patrons pour redresser les torts et, surtout, pour représenter la communauté vis-à-vis des autorités extérieures.	charivaris, sérénades expulsions de fonctionnaires fiscaux, d'ouvriers extérieurs et autres étrangers
4. Prédilection marquée pour les fêtes et rassemblements autorisés comme cadre des doléances et revendications.	cortèges tendancieux à l'occasion des fêtes batailles entre villages
5. Expression répétée des doléances et revendications sous forme symbolique (effigies, pantomimes, objets rituels).	sacs et destructions de maisons privées illuminations forcées
6. Rassemblement sur les lieux mêmes de l'injustice ou autour du logis de ses auteurs par opposition aux sièges et symboles du pouvoir public.	actes de justice populaire grèves par corps de métier
CARACTERES GENERAUX : *communale* et *patronnée*	

TABLEAU 1 :

Caractéristiques du répertoire de l'action collective en France entre 1650 et 1850

1. Emploi de moyens d'action relativement autonomes auxquels les autorités ont, sinon jamais, du moins rarement recours.	*Exemples :* grèves manifestations réunions électorales rassemblements défilés insurrections programmées invasions d'assemblées officielles mouvements sociaux campagnes électorales
2. Défense fréquente d'intérêts spécifiques par des associations ou des pseudo-associations dont le nom même constitue le programme (Rassemblement pour la Justice, Union populaire contre...).	
3. Défis directs aux concurrents ou aux autorités, surtout les autorités nationales et leurs représentants, plutôt que recours au patronage.	
4. Organisation délibérée d'assemblées chargées d'articuler les revendications.	
5. Déploiement de programmes, de slogans, de signes de ralliement.	
6. Action sur les lieux les plus susceptibles d'attirer l'attention.	
CARACTERISTIQUES GENERALES : *nationales* et *autonomes*	

TABLEAU 2 :

Caractéristiques du répertoire de l'action collective en France entre 1850 et 1980

défendre, face aux autorités, les intérêts des électeurs dont ils se prétendent les représentants. Bien qu'il n'ait pas le poids d'une campagne électorale ou d'une pétition officielle, le mouvement social organisé occupe dans la France actuelle une place reconnue dans l'action collective. Les manifestations coordonnées des viticulteurs du Languedoc en 1907 et les barrages de routes et destructions de pommes de terre des paysans bretons en 1961 en sont les vivants témoignages.

Ceux qui se veulent les porte-parole des mêmes mouvements sociaux sont souvent divisés et concurrents. Leur relation réelle avec l'électorat dont ils se réclament varie énormément. Dans les années 1950 et 1960, des organisateurs aussi étroitement liés qu'Henri Dorgères et Pierre Poujade n'ont jamais pu s'entendre sur la question de savoir qui représentait qui. Publiquement, ils n'en ont pas moins réussi à faire front commun en maintes occasions. Dans les mouvements sociaux, tout l'art consiste précisément à tirer un défi unique de coalitions disparates et changeantes.

Ce complexe d'actions est pour ainsi dire inconnu dans les pays occidentaux jusqu'au XIX^{e} siècle. Avant, bien que les rébellions grandes et petites ne soient pas rares, pratiquement personne ne songe à combiner les prises de grain, invasions de champs, refus de travail et autres en un défi global et évident aux autorités établies. Après, le mouvement social devient une réalité quotidienne. Sa portée est d'ordre national, et son action est autonome par rapport aux tenants du pouvoir.

Les dichotomies communal/national et patronal/autonomie présentent un double inconvénient. D'abord, elles divisent en catégories ce qui est, en fait, un continuum : les grèves, les manifestations etc. sont toujours plus ou moins nationales et autonomes, mais jamais tout à fait ni l'un ni l'autre. Ensuite, elles semblent indiquer que le passage à des formes d'actions nationales et autonomes se produit d'un seul coup, alors qu'il résulte de nombreuses tentatives et contre-tentatives étalées dans le temps.

Ainsi, la grève se pratique d'abord *par corporation :* les membres de tel corps de métier qui ont des plaintes à formuler contre leurs employeurs font la tournée des ateliers locaux, invitent leurs camarades à se joindre à eux, terminent leur périple par une réunion aux abords de la ville, y discutent des demandes à présenter, envoient une délégation aux

patrons, annoncent leur décision d'arrêter le travail et s'efforcent de la faire respecter jusqu'au moment où un accord sera conclu. Ce procédé ne dépasse pas le cadre de la communauté; il se traduit par une pression sur les autorités et employeurs locaux.

En revanche, la grève *par entreprise* concerne une ville ou une industrie tout entières, et dans des circonstances exceptionnelles, l'ensemble du pays. Mais l'action principale se joue en général dans l'enceinte d'un lieu de travail unique, et reprend souvent certaines habitudes datant de la grève par corporation, comme la tournée des ateliers pour entraîner dans le mouvement ceux qui restent à leurs postes. Mais l'action vise un seul employeur, non l'ensemble des représentants du même corps de métier. Ce type de grèves donne par ailleurs aux employés l'occasion d'exprimer leurs griefs et leurs espoirs en dehors des conversations avec leurs patrons immédiats, la possibilité d'adresser un message au gouvernement comme à l'ensemble de leurs concitoyens.

On peut ainsi dire qu'en moyenne, mais en moyenne seulement, les actions du « nouveau » répertoire, grèves, manifestations et rassemblements, sont moins dépendants des pouvoirs existants, et d'une portée plus vaste, que les invasions de champs et autres prises de grain, et c'est ce qui nous autorise à les définir comme relativement *autonomes* et *nationales.* Le tableau 3représente sous forme de graphique le contraste et la transition entre les anciens et nouveaux répertoires.

Pourquoi changer de répertoire ?

Pourquoi, de communal et patronné, le répertoire de l'action collective devient-il relativement national et autonome ?

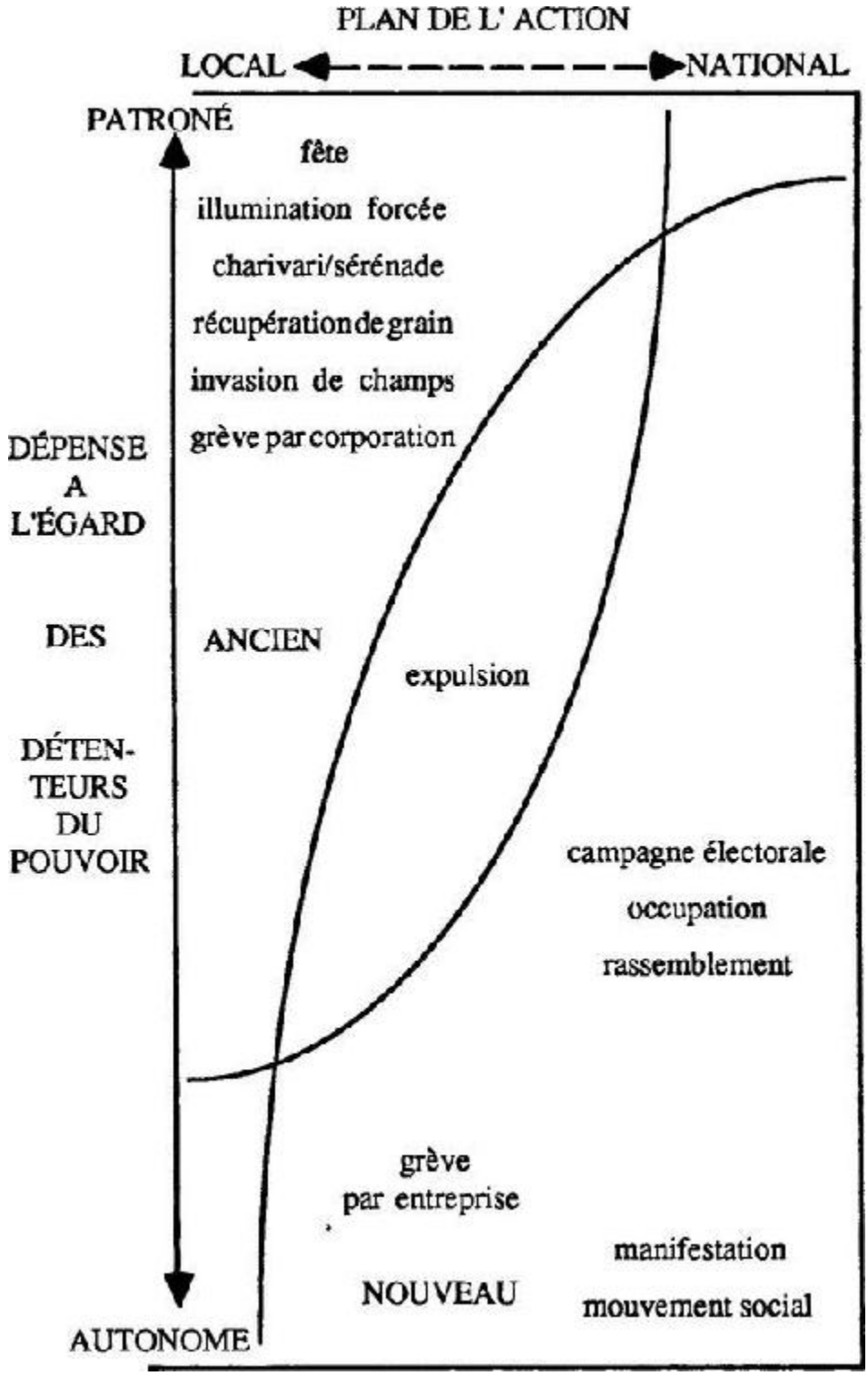


TABLEAU 3

Ancien et nouveau répertoire en France

La chose est plus facile à formuler qu'à démontrer. En principe, le changement se produit parce que les intérêts et l'organisation du peuple

passent des affaires et des puissances locales aux affaires nationales et aux concentrations majeures de pouvoir et de capital. A mesure que le capitalisme progresse et que les Etats nationaux deviennent plus puissants et centralisés, les affaires et les patrons locaux perdent de leur influence sur la vie des individus. De plus en plus, ce sont les détenteurs du pouvoir national et du grand capital qui prennent les décisions dont ils dépendent. Et c'est ainsi que les prises de grain, les invasions de champs et autres deviennent inefficaces, inutiles et dépassées. En réponse aux changements qui se produisent dans le domaine du pouvoir et du capital, le peuple adopte de nouvelles formes d'action, campagne électorale, meeting, mouvement social et autres éléments du nouveau répertoire.

Bien que le changement de répertoire suive la logique de celui qui s'opère au niveau du pouvoir et du capital, chaque forme et chaque acteur ont leur histoire particulière. La grève par entreprise devient ce qu'elle est au cours des luttes que mènent les travailleurs organisés tandis que le capital se concentre, localité après localité. Les histoires particulières étant toutes différents, les processus communs qui créent la manifestation et la grève d'entreprise ne sont visibles qu'en perspective, à distance. Dans chaque cas, le rôle de la concentration – concentration du capital, concentration du pouvoir politique – est pourtant évident. Cette concentration modifie les possibilités et les formes de l'action collective. Du point de vue des individus, elle transforme leur *organisation* interne et leurs *occasions* d'agir en commun.

Mais l'Etat et le capital ne modèlent pas seulement les possibilités d'agir et l'organisation. Ils dominent également les *intérêts* changeants des divers groupes concernés par l'action collective. L'Etat français croît énormément en volume et en complexité ; il croît par bonds, comme sous la Révolution et l'Empire, mais il n'arrête presque jamais de croître. Il n'arrête jamais d'étendre son pouvoir de contraindre et de prendre. Sur ce chapitre, de grands constructeurs comme Richelieu, Napoléon et de Gaulle n'ont pas laissé d'héritage plus visible que la capacité augmentée de l'Etat d'entrer dans la vie de ses citoyens.

La construction de l'Etat touche les intérêts des Français ; quand l'organisation et l'occasion le permettent, elle suscite ainsi l'action collective de trois façons : 1) en réclamant certaines ressources, comme quand le gouvernement révolutionnaire s'empare des biens

ecclésiastiques en 1791 et plus tard ; 2) en rivalisant avec des gouvernements et quasi-gouvernements rivaux, comme lorsque Richelieu, Mazarin ou Colbert limitent les libertés municipales au nom du roi ; 3) en stimulant la concurrence parmi ceux qui prétendent à ses faveurs, ses ressources et sa protection, comme quand les patrons et les travailleurs cherchent simultanément à faire pression sur le Front populaire en 1936. Le rythme de ces processus étant irrégulier – après tout, ceux qui dirigent l'Etat subissent eux aussi les fluctuations qui se produisent dans le champ de leur organisation, de leurs possibilités et de leurs intérêts –, la contestation populaire dont ils font l'objet s'élève et s'abaisse comme les vagues d'un étroit chenal sous l'effet du vent.

Le processus qui, dans la France d'aujourd'hui, aboutit au capitalisme géré par l'Etat passe par plusieurs étapes. Il tend essentiellement à concentrer le capital, à prolétariser les travailleurs, et, ce faisant, à accuser la polarisation entre capital et travail. Les conflits d'intérêts qui en résultent favorisent la contestation de trois manières différentes. *Premièrement*, par la divergence d'intérêts entre capital et travail, comme au XIX^{e} siècle, quand les fabricants de textile diminuent les salaires pour faire face à la concurrence étrangère et que les travailleurs se battent pour défendre leurs revenus. *Deuxièmement*, par la rivalité entre capitalistes et autres prétendants aux biens et aux facteurs de production, comme lorsque des prises de grain répondent à la volonté des marchands de vendre leur blé ailleurs ou de le retirer du marché local en attendant que les prix montent. *Troisièmement*, par la concurrence entre les membres d'un même marché, comme lors des attaques des ouvriers organisés contre les travailleurs étrangers qui menacent leurs salaires ou viennent briser leurs grèves.

De tels conflits d'intérêts se prolongent sur de longues périodes, mais sans engendrer un flot de contestation continu. La contestation se produit par crises et par à-coups. Cela, parce que l'organisation et les occasions changent tandis que les parties en cause continuent à vivre normalement. Parce que les parties en cause adaptent constamment leur stratégie à leurs mouvements respectifs. Parce qu'une troisième partie – comme l'Etat dans son rôle d'arbitre – intervient et modifie l'organisation et les possibilités des deux autres. Enfin, parce que le *changement* de comportement d'une des parties suscite immanquablement chez les autres une violente réaction. Si, au XVII^{e} siècle, les Français cherchent à ne pas

payer d'impôts chaque fois qu'ils le peuvent sans danger, ils sont surtout portés à s'unir dans la résistance lorsque la monarchie ou ses fermiers imposent une nouvelle taxe illégitime signifiant un appauvrissement, et, partant, de nouveaux sacrifices.

Pour recourir une fois encore à une grande simplification, les quatre siècles de notre étude se partagent en deux phases de lutte. Au cours de la première, nous voyons prendre corps la propriété capitaliste tandis que les gouvernants s'efforcent de trouver des ressources – surtout pour faire la guerre – et de calmer les appétits de leurs rivaux. Les principaux sujets de la contestation sont alors l'expropriation et l'établissement d'un contrôle gouvernemental et d'une domination capitaliste.

Au cours de la seconde phase, dans le cadre de la propriété capitaliste et d'un Etat puissant, les thèmes principaux de l'action collective sont les luttes entre travail et capital, la compétition au sein des marchés, et les efforts de tous pour contrôler l'Etat et ses ressources. De façon très générale, 1' « ancien répertoire correspond à la première phase, et le répertoire contemporain à la seconde.

Cinq régions racontent leur histoire

L'Ile-de-France, le Languedoc, l'Anjou, la Flandre et la Bourgogne vivent tous la croissance de l'Etat et le développement du capitalisme. Chacune des cinq régions subit la grande transformation que les répertoires de l'action collective connaissent au XIX^{e}. Chacune traverse à sa façon l'expansion militaire de Louis XIII, la Fronde, les luttes des catholiques avec les protestants, les révolutions de 1789, 1830 et 1848, la formation des mouvements de grèves nationaux, le Front populaire, l'Occupation et la Libération, les journées de mai-juin 1968. Mais l'histoire de chacune traduit une expérience particulière quant à l'interaction entre capitalisme, gouvernement et contestation populaire.

En *Ile-de-France,* nous voyons en direct le travail énorme de la concentration. A partir de 1598 et pendant quatre siècles, Paris ne cesse d'être le principal enjeu de la lutte politique française; à moins d'être rapidement éliminés, les maîtres de la capitale sont aussi les maîtres de la France. Du XVII^{e} siècle à nos jours, la concentration du capital et du pouvoir coercitif n'a d'autre résultat que de faire monter les enchères.

L'essentiel de la lutte pour la possession de la capitale se passe au niveau des puissances nationales. Parfois, il arrive pourtant qu'une coalition de citoyens relativement impuissants avec des représentants dissidents du pouvoir national parvienne à s'emparer de la ville, et même à renverser ceux qui dominent l'Etat. Pendant la Fronde, les journées de 1789, les Trois Glorieuses de juillet 1830, la révolution de février 1848, la révolution de 1870, la Commune de 1871 et (dans une moindre mesure) la grève générale de mai-juin 1936 et les occupations massives de mai-juin 1968, le pouvoir national dépend de l'action collective qui se déroule à Paris et en Ile-de-France.

Nous voyons s'opérer des changements. La Fronde est l'ultime occasion où une coalition de seigneurs régionaux menace sérieusement d'arracher le contrôle de l'Etat à ses maîtres officiels. Par comparaison, la menace des Parlements de 1787 et 1788 est beaucoup moins grave. Si le mouvement parisien avait été entièrement autonome et réussi dans un cas ou dans l'autre, la France aurait pu avoir un gouvernement de grands seigneurs en 1653, de magistrats, de marchands, de commerçants et de maîtres artisans en 1788, de bourgeois, de maîtres et de commerçants en 1793, d'artisans, d'ouvriers industriels spécialisés, d'intellectuels et de travailleurs indépendants en 1848 et 1871, d'ouvriers industriels organisés, de travailleurs indépendants et d'intellectuels en 1936, d'une même constellation renforcée par les étudiants et les employés gouvernementaux en 1968.

Bien que, depuis le XVIII^{e} siècle, les ouvriers parisiens se mobilisent avec une efficacité exceptionnelle, la contestation de ceux qui travaillent dans des ateliers, avec leurs associations semi-clandestines, leurs réunions dans les cafés, leurs rites, grèves et listes noires ne ressemblent guère aux négociations syndicales d'aujourd'hui. La principale ressemblance entre le XVIII^{e} et le XX^{e} siècle réside dans le fait que la proximité du pouvoir et la possibilité de paralyser la capitale donnent aux travailleurs de Paris et des alentours un avantage certain sur leurs camarades de province. Au XX^{e} siècle, conscients de cet avantage, les organisateurs de mouvements sociaux du reste de la France envoient des représentants manifester à Paris même pour donner plus de poids à leur action.

Dans les luttes nationales pour le pouvoir, le *Languedoc* joue un rôle évident. L'insistance de Louis XIII à faire décapiter le duc de Montmorency à Toulouse, en 1632, dit suffisamment combien les rébellions de cette province sont jugées importantes. Le Languedoc a aussi son existence propre. Les divers types d'économie qui s'y sont développés vivent tous à leur manière la croissance de l'Etat et du capitalisme. Au XVII^{e}, et plus encore au XVIII^{e} siècle, le sud-ouest (Haut-Languedoc) voit se développer le capitalisme agricole. La division de la population entre une poignée de grands propriétaires et la masse des petits et des travailleurs salariés, l'alliance des riches avec les officiers lorsqu'eux-mêmes n'occupent pas une charge, et la résistance des élites campagnardes à l'envahissement des élites citadines y modèleront la politique pendant deux siècles et plus.

Dans le nord-ouest (Bas-Languedoc), l'agriculture moins florissante et d'échelle plus modeste favorise le travail à domicile autour de petits centres commercialement actifs. De nombreux protestants, travailleurs ruraux pauvres ou entrepreneurs citadins riches, se concentrent dans cette industrie. Les fluctuations de l'économie textile influencent fortement le rythme de la contestation. La lente désindustrialisation de la région se traduit chez les ouvriers comme les petits entrepreneurs par une attitude constamment défensive. L'opposition entre huguenots et catholiques envenime nombre de conflits, surtout quand l'Etat national décide de protéger, de détruire ou de dépouiller l'une ou l'autre de ces communautés.

Le développement de la viticulture à grande échelle qui se produit au XIX^{e} et XX^{e} siècles prolétarise la population des campagnes, transforme l'ensemble de la géographie rurale, et donne des bases nouvelles à la politique populaire. A partir de la fin du XIX^{e} siècle, le Languedoc devient la première région de France en matière de capitalisme agraire, et la source de défis répétés à la politique agricole du pays. Bien que les salariés des exploitations capitalistes de l'Ile-de-France s'associent parfois avec les fédérations nationales du travail, leur action collective n'atteint jamais l'ampleur de celle des agriculteurs languedociens.

En *Anjou,* si les divisions historiques jouent un moindre rôle qu'en Languedoc, elles semblent d'autant plus résistantes. Pendant l'essentiel de nos quatre siècles, les grands propriétaires dominent le bocage et

considèrent Angers comme leur base sociale. Rentiers plutôt que capitalistes, ils louent des fermes de dimension moyenne à de riches paysans qui les cultivent avec des journaliers. Cependant, avec le développement du commerce des esclaves, de petits négociants jettent les bases d'une industrie textile rurale qui prend rapidement de l'ampleur; maigré bien des vicissitudes, la confection, qui lui a succédé, demeure encore aujourd'hui une source importante de revenus pour les habitants de la région. La vallée de la Loire et les secteurs qui s'y rattachent ont une économie très différente ; la viticulture et la culture céréalière industrielles y font vivre une nombreuse population de petits propriétaires, de salariés, de marchands et – jusqu'à la Révolution – d'ecclésiastiques.

L'action collective de l'Anjou reflète ses divisions tenaces. Dans cette petite province longtemps soumise à la couronne, il est rare que les rebelles des villes aient l'appui des élites locales; la Fronde, qui divise les puissances régionales, ne constitue ici qu'une exception momentanée. Les artisans et commerçants d'Angers ne trouvent guère d'alliés extérieurs, mais agissent par eux-mêmes. La population du bocage entretient une vaste rébellion contre les agents de la Révolution ; puis elle accepte le pratronage des grands propriétaires lorsqu'ils réintègrent leurs domaines. Cette alliance agraire est à la base de la résistance régionale à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Dans la vallée et les secteurs voisins, la politique modérée et républicaine parvient à se tailler une petite place. Il en résulte d'occasionnels conflits et actions collectives parmi la population du bocage, de la vallée de la Loire et d'Angers même (sans parler des carriers de la région, auxquels leur tradition contestataire vaut une place à part). Dans l'ensemble, c'est toutefois par son inaction que l'Anjou divisée du XX^{e} siècle se distingue du Languedoc, de l'Ile-de-France, de la Flandre et de la Bourgogne.

La *Flandre*, au contraire, ne cesse d'être suractive. Au cours des XVII^{e}, XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} siècles, elle voit la guerre faire et défaire l'Etat français plus fréquemment et plus directement qu'aucune des quatre autres provinces. D'abord propriété habsbourg, elle change maintes fois de mains et connaît maintes occupations ; elle voit à maintes reprises son sol foulé par des armées en marche; pour l'avoir si souvent payé trois fois

– en destructions, en réquisitions, en impôts –, elle connaît mieux le prix de la guerre que n'importe quelle autre région.

Par ailleurs, la Flandre est la province la plus active de France tour à tour dans le domaine de l'agriculture commerciale, de la production textile à domicile, du charbonnage et de l'industrie à grande échelle. Elle sert de banc d'essai au capitalisme français. L'action collective du prolétariat, rural comme urbain, y est plus soutenue que partout ailleurs. Au XX^{e} siècle, elle est à la pointe du militantisme ouvrier et s'inscrit avec la région parisienne en tête des mouvements de grèves nationaux. Lille, Roubaix, Halluin, Douai, Valenciennes et autres villes flamandes ont largement contribué à l'histoire de la politique ouvrière en France.

La *Bourgogne*, elle, se tient à l'écart. C'est sur leur propre sol que les vignerons bourguignons défendent maintes fois leurs intérêts. Au XIX^{e} siècle, des centres vinicoles tels que Beaune deviennent des foyers républicains. Les travailleurs du Creusot (qui, en 1871, organisent leur propre commune) et de Montceau-les-Mines prennent une part active aux mouvements ouvriers nationaux. Cependant, avec la désindustrialisation du Châtillonais et d'autres secteurs, les quelques centres de production capitaliste disséminés dans la région n'y ont guère d'alliés potentiels. D'ailleurs, les viticulteurs bourguignons perdent eux aussi avec le XX^{e} siècle leur esprit militant. En 1907, alors que leurs confrères du Languedoc revendiquent par centaines de milliers, eux-mêmes ne semblent avoir d'autre souci que de cultiver leurs vignes.

Retour en Bourgogne

Cette attitude n'est pas nouvelle. Qu'on repense à Dijon et à la Bourgogne dans les années 1620. La prospérité de la province et de sa capitale attirent sur elles l'attention de Richelieu et de Louis XIII. Leur campagne pour réimposer l'autorité royale sur les villes et les grands de la France provinciale réussit plutôt bien ; en Languedoc, par exemple, de nombreuses forteresses huguenotes ont dû renoncer à leur quasi-autonomie. Maintenant, ils songent à gagner du terrain en se lançant dans une grande guerre contre les Etats voisins, entreprise qui leur paraît devoir être plus profitable encore que leurs campagnes militaires intérieures.

A partir de 1628, le Premier ministre cherche à augmenter les revenus bourguignons de la couronne, et ce, par deux moyens : d'une part, en exigeant une contribution financière immédiate pour couvrir certains frais comme l'entretien de troupes dans la province; d'autre part, en retirant aux Etats, trop peu complaisants, le soin de lever les impôts, et en le confiant à une Election. Du point de vue de la couronne, les Elections ont l'avantage supplémentaire de permettre la vente de plusieurs charges coûteuses. Tout de suite, les communautés se plaignent qu'on ne peut exiger d'elles une taxe pour l'entretien de troupes qu'elles ont déjà logées, nourries et véhiculées à leurs frais. Les Etats (avec l'aide du duc de Bellegarde, gouverneur royal) font pression sur elles. Cependant, ils tentent aussi de déjouer la demande d'argent par des moyens légaux, notamment en attaquant la forme de la requête et la façon dont on l'a présentée.

Pour ce qui est de l'Election, il est clair que Louis XIII et Richelieu cherchent avant tout à tirer des revenus de la Bourgogne. Le 31 janvier 1629, lors de son entrée officielle à Dijon, le roi rompt avec la coutume en refusant de jurer sur les Evangiles qu'il défendra les privilèges de la cité; il soumet la question à Richelieu, et promet pour plus tard une lettre de confirmation. Les Etats font à Louis XIII et à son ministre un accueil enthousiaste, mais ils essaient ensuite de s'opposer au décret royal. Ainsi, en février 1630, ils insistent pour en avoir l'original plutôt qu'une simple copie authentifiée. Par ailleurs, ils invitent les villes bourguignonnes à s'unir pour résister à l'installation de l'Election. A cette date, la mise en vigueur du décret paraît néanmoins imminente. Le bruit court que les nouveaux fonctionnaires vont imposer une taxe sur le vin.

C'est dans ce climat d'inquiétude et de mécontentement que se déroule à Dijon le mardi gras 1630. Le 19 février, la milice civique disperse les foules qui se sont rassemblées pour protester contre les futures augmentations fiscales. Le même jour, quelqu'un colle une affiche devant le palais du gouverneur : « Toi qui est chef de l'Election, prends garde à toi, à ta maison » (Patrouillet, 1971, p. 10). Les Dijonnais élisent pour roi des fous Anatoire Changenet (ou Champgenêt). C'est lui qui mène la fête. Selon un compte rendu du XVIII^{e} siècle : « Le 28 février 1630, sur le soir, commença en la ville de Dijon une sédition exécutée par une troupe de vignerons qui, d'abord, enfoncèrent la première porte de la maison d'un particulier, et se retirèrent en le menaçant de le venir voir le

lendemain matin. Le vendredi 1er mars, avec loisir et sans aucune résistance, ils se jetèrent sur les maisons de plusieurs officiers du roi, même sur celle du premier président du Parlement, les découvrirent et brûlèrent les meubles qui étaient dedans, et continuèrent jusqu'à ce que le Parlement et les principaux officiers et bourgeois, reprenant courage sur l'appréhension de leur propre danger, réprimèrent les séditieux, quoique tard, ayant dès longtemps pu prévoir ladite sédition par la connaissance des desseins et menées d'icelle, même par l'avertissement qu'ils avaient eu de ce qui s'était passé le soir auparavant (AMD I 118).

La maison du particulier que la foule attaque le 27 (le chroniqueur s'est trompé d'un jour) appartient à l'officier royal censé promulguer le décret. Les festivités terminées, Changenet et ses sujets d'un jour s'y sont rendus en chantant « Lanturlu », armés d'échalas et jouant du Tambour. Le lendemain matin, ils sonnent le tocsin dans les quartiers populaires et aident leurs amis de l'extérieur à escalader les murailles pour entrer dans Dijon. Ils s'attaquent alors aux maisons d'autres officiers, puis s'en vont chez les membres du Parlement et les fonctionnaires de la ville, dont plusieurs sont propriétaires des vignobles où nombre d'entre eux travaillent. Les autorités ont en effet eu tout loisir de se rendre compte que le mécontentement populaire tournait à la violence.

Les vignerons et leurs alliés de la classe ouvrière prolongent leur rébellion jusqu'au 8 mars. Pressée par les menaces royales, la municipalité entreprend alors une sérieuse répression. Les chefs de la révolte commencent à fuir, et, quelques jours plus tard, la ville a retrouvé son calme.

Après coup, il semble que les fonctionnaires de Dijon regrettent d'avoir mis tant de temps à réagir. Dès que les troupes ont réprimé l'insurrection, ils s'attachent à punir les coupables et à obtenir le pardon du roi. Richelieu et Louis XIII sauront profiter de l'occasion. Le 27 avril, le souverain doit venir à Dijon recevoir les excuses de la municipalité. Avant son arrivée, le duc de Bellegarde précise toutefois qu'il met à la cérémonies les conditions suivantes : 1) tous les canons de la ville seront enfermés au château; 2) la ville ne sonnera pas les cloches pour l'arrivée du roi ; 3) elle n'enverra pas de délégation pour accueillir Sa Majesté; 4) ses portes seront gardées non par des troupes municipales mais par des troupes royales; 5) les vignerons devront quitter la ville. En outre, le

décret royal créant l'Election devra prendre effet sans tarder. Les Etats envoient alors des représentants demander son annulation. Mais leurs négociations restent sans résultat jusqu'en mai 1631, où ils finissent par obtenir la possibilité de le racheter pour 1 600 000 livres – une somme assez rondelette si l'on songe qu'à l'époque le prix du boisseau de blé est d'une livre, et le salaire quotidien d'un travailleur d'une demi-livre. Avec 1600 000 boisseaux de blé, il y a de quoi payer de nombreux soldats.

Cependant, les agents royaux sont toujours aussi assoiffés de revenus. Le 17 avril 1630, le duc de Bellegarde refuse de détourner les troupes qui doivent passer par la province pour gagner le Piémont ; il menace au contraire de les faire vivre sur le pays. Les Etats acceptent bientôt d'emprunter 20 000 livres pour couvrir leurs dépenses. Au XVII^{e} siècle, de telles négociations sont tout à fait courantes, le Lanturlu étant un cas extrême de pratique familière. La bourgeoisie municipale tente ce qu'elle peut pour se débarrasser des exigences royales avant d'en faire payer les frais aux pauvres.

Le peuple dijonnais ressent directement le poids des ambitions de la couronne. Il s'y oppose lorsqu'il en a la possibilité. Finances royales, administration provinciale, sécurité municipale, vie quotidienne des vignerons et insurrection populaire convergent en un seul événement. Le rapport évident de l'action collective et des grands processus qui transforment la France montre assez qu'il est faux de traiter la « violence », la « résistance » ou le « désordre » comme un monde à part, un phénomène distinct de la haute politique, une simple réaction à la contrainte. C'est là que réside le principal enseignement de l'action collective. Il ne s'agit pas d'un épiphénomène. Elle est directement et fermement liée aux questions du pouvoir. Et cette découverte nous est une bonne raison de fouiller les archives pour reconstituer l'histoire de la contestation en France.

BIBLIOGRAPHIE

Note générale sur les sources

L'essentiel du travail de ce livre a obéi à la bonne vieille méthode consistant à fouiller les archives, à lire les périodiques et la littérature documentaire contemporains, et à classer le matériel par époque et par lieu. Il est même arrivé que ces recherches prennent une tournure obsessionnelle. A partir d'un certain moment, il m'a fallu constituer divers fichiers concernant les « rassemblements contestataires », soit les occasions où des gens se rassemblent dans un lieu accessible à tous pour faire connaître des revendications qui touchent aux intérêts d'autrui.

Mon idéal était le suivant : trouver, pour chacune des cinq régions et pour chaque année, de 1600 à 1984, au moins deux sources continues qui, quoi qu'elles puissent contenir par ailleurs, donnent régulièrement des informations sur les rassemblements contestataires. Choisir de préférence des sources concernant l'ensemble de la France, mais les comparer systématiquement avec des documents locaux et régionaux. Tenter d'en estimer les inexactitudes et la partialité. Etudier chaque source du début à la fin, et relever tous les passages traitant de la contestation. Etablir un fichier chronologique pour chacune des régions, avec mentions multiples du même événement. Employer ces fichiers comme base de description de la contestation dans les cinq provinces. Employer d'autres sources que celles touchant l'Anjou, la Bourgogne, la Flandre, l'Ile-de-France et le Languedoc comme matériel de fond et comme moyen de vérifier ou développer les descriptions données par les sources de base.

Je n'ai jamais espéré dresser un inventaire complet et impartial des rassemblements contestataires dans les cinq provinces. (Appliqué à l'ensemble de la Grande-Bretagne, un procédé semblable répertorie quelque 1000 événements par an dans les années 1830, et reste manifestement incomplet.) Malgré les inexactitudes et la partialité des documents, j'ai toutefois espéré tirer de leur compilation un tableau

équitable des différences que présente la contestation d'une période à l'autre et d'une époque à l'autre.

Tel était mon idéal. Mais il m'a fallu faire avec des sources lacunaires, et une énergie limitée. Pour la période allant en gros de 1680 à 1720, par exemple, ma principale source continue est la correspondance des intendants de la Bourgogne, de la Flandre, de la Flandre maritime, du Hainaut, de la généralité de Paris, du Languedoc et de la généralité de Tours (Archives nationales, série G^7). J'ai lu et dépouillé toute cette correspondance; pendant plusieurs années, cette tâche a occupé presque tout le temps que j'ai passé dans les archives françaises. Les lettres des intendants contiennent une foule d'informations sur la contestation, mais omettent de petits événements dont le récit doit être cherché ailleurs. Or, la seule autre source nationale possible est, à ma connaissance, la correspondance du ministre de la Guerre (Archives historiques de l'Armée, série A^1). Ayant consacré un effort très considérable à lire des dépêches militaires pour les années 1630-1671, je n'ai pu trouver le temps de le faire pour la période 1680-1720. Bien entendu, j'ai étudié pour cette période maintes autres sources fragmentaires dans les archives municipales, départementales et nationales. Il n'en reste pas moins que, pour les années 1680-1720, mon tableau des changements et des variations en matière de contestation se base peut-être trop exclusivement sur les rapports adressés par les intendants à leur supérieur et patron de Paris, le contrôleur général.

A partir de 1830, en revanche, j'ai tiré des journaux une partie importante de mon information. Pour cette dernière période, je n'ai pas tenté de faire un inventaire continu des rassemblements contestataires, mais de donner des descriptions constantes de deux variétés de phénomènes : 1) la violence collective, c'est-à-dire les occasions où cinquante personnes au moins se rassemblent et où il y a atteinte aux biens ou aux personnes ; 2) la grève.

Dans ce but, mes nombreux collaborateurs et moi avons parcouru tous les numéros de deux grands journaux nationaux de 1830 à 1860 et de 1930 à 1974, et de trois mois par an, choisis au hasard, pour la période 1861-1929. Entre 1890 et 1935, nous avons en outre relevé tous les comptes rendus de grèves de la *Statistique des grèves et des recours en conciliation* ainsi que de bon nombre d'autres monographies et séries

traitant du sujet. Pour le XIX^{e} et le XX^{e} siècle, j'ai parcouru des milliers de rapports dans diverses archives, consulté de nombreux périodiques, et lu maints ouvrages d'intérêt général. Chaque fois qu'une de ces sources mentionnait un rassemblement contestataire, je l'ai scrupuleusement noté. Mais je n'ai jamais trouvé au cours de ce travail un ensemble de renseignements continu, homogène, portant sur une longue période.

Ainsi, le résultat est loin de l'idéal. Mon information sur les rassemblements contestataires depuis 1830 est abondante, mais moins continue et complète que la documentation sur les grèves et sur la violence collective. On trouvera ci-dessous la liste détaillée des manuscrits et périodiques qui m'ont servi de sources.

MANUSCRITS ET PÉRIODIQUES

1. MANUSCRITS

Note générale: lorsque aucune précision n'accompagne le numéro de la série, tous les documents ont été consultés; la mention « passim » signale un certain choix.

Archives départementales de l'Ariège (Foix) : 1 CC 6, 38, rébellions et conflits concernant l'approvisionnement, 1691-1777.

Archives départementales de la Côte-d'Or (Dijon) : B^{2} 335, maréchaussée de Sémur, 1661-1788 ; C 80-81, approvisionnement, 1694-1789; C 112-114, affaires militaires, 1697-1789; C 396-543 (passim), police, 1667-1790; C 3079-3140 (passim), registres des Etats, 1628-1695 ; L 373-486 (passim), police générale, 1790-an VIII ; M^{8} II 1-5, approvisionnement, 1816-1848 ; 8 M LO-51 (passim), surveillance, an VIII-1922 ; SM 2996-3530 (passim), surveillance, 1913-1938.

Archives départementales de l'Eure-et-Loir (*Chartres*) : M 193, 216, 799, police politique, 1848-1851.

Archives départementales de la Haute-Garonne (Toulouse) : C 91, police, 1702-1787 ; C 303-316 (passim), administration, 1740-1790 ; L 262-275 (passim), surveillance, 1789-an VIII ; 4 M 49-50, surveillance, 1832-1833.

Archives départementales de l'Hérault (Montpellier) : C 91, rébellion de Roure, 1670; C 234, persécution des protestants, 1752; C 626, bataille

entre grenadiers et membres du guet municipal, 1690; C 1178-1319 (passim), dépêches du Conseil royal à l'intendant, 1712-1763 ; C 2875, commerce du grain, 1678-1734 ; C 6564-6889 (passim), gouvernement militaire, 1730-1789.

Archives départementales de l'Indre-et-Loire (*Tours*) : C 97-744 (passim), administration provinciale, 1761-1789.

Archives départementales de l'Isère (Grenoble) : 52 M 27, police politique, 1831-1847 ; 52 M 55, police politique, 1874-1875 ; 52 M 61, police politique, 1901-1906; 52 M 83-89 (passim), police politique, 1909-1934.

Archives départementales de la Loire-Atlantique (*Nantes*) : L 165-1508 (passim), administration révolutionnaire.

Archives départementales de *Maine-et-Loire* (*Angers*): 1 B 203, affaires judiciaires, 1720-1736 ; 1 B 1112-1113, affaires criminelles, 1713; II B (non numéroté), élections aux Etats généraux, 1788 ; VII B (passim), affaires fiscales, 1742-1790 ; VIII B (passim), justice seigneuriale, XVIII^{e} siècle; C 20-343 (passim), administration provinciale, 1695-1790 ; 1 L 202-1310 bis (passim), 2 L 45-85 (passim), 6 L 19-27 (passim), 7 L 97-237 (passim), 9 L 32-88 (passim), 142 L 1, 147 L 1, 148 L 1, 151 L 1, 152 L 1, administration révolutionnaire et contrôle politique, 1789-1799; 20 M 2-50 (passim), 21 M 14-217 (passim), surveillance politique, an VIII-1896; 24 M 230, rassemblements armés, 1815; 54 M 1, description du Maine-et-Loire, 1802 ; 59 M 4-34 (passim), rapports sur l'activité économique, 1811-1880; 67 M 1 & 5, commerce et industrie, 1811.

Archives départementales de la Mayenne (*Laval*): M 892-940 (passim), surveillance, 1827-1870.

Archives départementales du Morbihan (*Vannes*) : M 680-681, police politique, 1847-1853; M 780, police politique, 1841-1846; M 1526, grèves, 1880-1904; M 2151, commerce et industrie, 1876-1935; M 2517, affaires politiques, 1850-1890; U 655-673 (passim), correspondance du procureur, 1830-1854.

Archives départementales du Nord (*Lille*) : C 3750, surveillance, 1790; C 11226-20104 (passim), police, 1680-1790 ; placards 8505-8509 (passim), décrets et pamphlets, 1695-1793 ; M 619, 625, grèves.

Archives départementales des Pyrénées-Orientales (*Perpignan*) : C 1270-1273, police, 1757-1789; C 1366-1395 (passim), police, 1669-1671; 3 M^{1} 50-161 (passim), surveillance, 1819-1833.

Archives départementales de la Seine (*Paris - aujourd'hui confondues avec les Archives de la ville* de Paris) : VK^{3} 26-65 (passim), compensation,, révolutions de 1830 et 1848.

Archives départementales de la Somme (*Amiens*) : M 80793-107027 (passim), police, 1815-1851; Mfv 80926, police, 1825-1840; Mh 80344, approvisionnement, 1830-1834.

Archives départementales de la Vendée (la *Roche-sur-Yon):* L 138-1727 (passim), administration révolutionnaire.

Archives départementales de la Haute-Vienne (*Limoges*) : 4 M 7-8, rapports préfectoraux, 1831-1910; 4 M 16-21, rapports de gendarmerie, 1824-1848 ; 4 M 105-128 (passim), surveillance, 1830-1871 ; 15 M 93, grèves, 1853-1858.

Archives historiques de l'Armée (*Vincennes*): A^{1} 11-163 (passim), correspondance du ministère de la Guerre, 1600-1660 ; A' 237-265, correspondance, 1669-1671; A' 3834-3843, inventaires de correspondance, 1630-1672 ; AA A, B, journées de juin 1848 ; E^{1}-E^{5} 159, correspondance générale, 1830-1849 ; F^{1} 1-55 (passim), correspondance générale, 1848-1851 ; G^{8} 1-190 (passim), 1851-1860 ; X^{d} 385-386, révolution de 1848; X^{m} 42, garde nationale, 1848-1849; MR 1047-1303 (passim), reconnaissances militaires, 1675-1851.

Archives municipales, Amiens : BB 64, délibérations municipales, 1638-1642; FF 910-912, police, 1645-1649; FF 1275, 1289, ordonnances de police, 1601-1608 ; FF 1289, ordonnances de police, 1766.

Archives municipales, Angers : BB 53-134 (passim), délibérations municipales, 1607-1790; FF 7-37 (passim), police municipale, 1784-1789; I 146, police politique, 1798-1913.

Archives municipales, Dijon : BB 337-426 (passim), délibérations municipales, 1698-1790; 1 D, extraits de délibérations municipales, 1789-1800; I 37-119 (passim), police, 1524-1789.

Archives municipales, Lille : 385-18098 (passim – en particulier 385-403, 412, 413, 701, 14336, 14337, 17470, 17763, 17883, 17887, 17888,

17896, 17973, 17982, 18008, 18023, 18040, 18098), administration générale, 1599-1817.

Archives municipales, *Toulouse :* 1-21 63 (passim), police, 1756-1858 ; BB 40-43, délibérations municipales, 1673-1697 ; BB 181-188 (passim), administration provinciale, 1631-1791 ; FF 613-614, police, 1656-1789; FF 692, affaire Combécaut, 1724; GG 784, affaires religieuses, 1789-1814.

Archives de la préfecture de police, Paris: Aa 366-434, police politique, 1830-1851.

Archives nationales, Paris: AD^{xi} 25, communautés d'arts et métiers, 1676-1773 ; AD^{xi} 48, libelles d'Anjou, 1789-1791 ; BB^{3} 167, surveillance, 1834-1835 ; BB^{18} 993-1816 (passim), répression & surveillance, 1819-1890; BB^{30} 360-460 (passim), surveillance, 1847-1860 ; C 936^{B}, surveillance, 1848; C 3019, étude industrielle, 1872-1875 ; D IV 1-67 (passim), réorganisation révolutionnaire des communautés ; D IV bis 9-97 (passim), création révolutionnaire des départements; D xxix 22-58 (passim) et D xxix 21-39 (passim), réorganisation révolutionnaire de l'Eglise ; F^{la} 548, « Etat des Sociétés populaires de la République, acheté en 1849 » ; F^{lc} I^{+} 39 - F^{lc} III Maine-et-Loire 10 (passim), administration départementale ; F^{ld} III 33-37, indemnisation des participants à la révolution de 1830; F^{2} 1 1201-1206, police rurale; F^{7} 2585-13268 (passim), police politique, 1782-1938 ; F^{9} 1154-1182 (passim), police militaire, 1830-1851; F^{12} 12-4689 (passim), commerce et industrie, 1670-1914 ; G^{7} 156-170, correspondance de l'intendant de Bourgogne avec le contrôleur, 1678-1740; G^{7} 257-268, correspondance de l'intendant de Flandre avec le contrôleur général, 1678-1738 ; G^{7} 269-275, correspondance de l'intendant de Flandre maritime avec le contrôleur général, 1681-1715 ; G^{7} 194-336, correspondance de l'intendant du Languedoc avec le contrôleur général, 1669-1739 ; G^{7} 425-447, correspondance de l'intendant de Paris avec le contrôleur général, 1681-1732; G^{7} S18-531, correspondance de l'intendant de Tours avec le contrôleur général, 1600-1730; G^{7} 1630-1728 (passim), correspondance sur l'approvisionnement ; G^{7} 1902, mémoires d'intendants, 1716-1728 ; G^{7} 1905, plans de Paris, $XVIII^{e}$ siècle; H^{1} $53-1588^{47}$ (passim), administration provinciale, 1600-1793 ; K 1002-1719 (passim), administration de Paris, 1600-1791; M 669, mémoires sur les

insurrections dans l'Ouest, 1793; Y LO530, police de Paris, 1786-1790 ; Z^{la} 884-890, poursuites criminelles, 1663-1790.

Bibliothèque nationale, Paris : Fonds français (Fr) 4152, essais divers, 1645-1664 ; Fr 6595, police du Premier Empire; Fr 6680-6687, mémoires de Hardy, 1753-1789; Fr 6731, papiers du Prince de Condé, 1649-1659 ; Fr 6732, mémoires autographes de Louis XIV ; Fr 6791, police parisienne, 1708-1791 ; Fr 6828, papiers du duc de Fitz-James, 1763-1764; Fr 6877-6879, papiers du président Lamoignon, 1762-1782; Fr 6880-6907 (passim), papiers de Michel Le Tellier, 1640-1678 ; Fr 8118, délibérations du conseil de police de Paris, 1666-1668 ; Fr 8121-8125 (passim), police à Paris, 1666-1721; Fr 10273-10274, journal anonyme sur les événements de 1648-1651 ; Fr 10281, journal de Jean Brivat, 1715 (1723 ; Fr 19285-10291, journal de Barbier, 1718-1763 ; Fr 10329, mémoires autographes de Louis XIV; Fr 11347, mémoires sur le commerce, XVIII^{e} siècle; Fr 11356, minutes des assemblées de la police de Paris, 1728-1740 ; Fr 11357-11360, rapports de la police de Paris, 1759-1777 ; Fr 11870, description de Saumur aux environs de 1723 ; Fr 12498, chansons, satires et épigrammes, 1700 env. ; Fr 13679-13690, journal anonyme de 1711-1722; Fr 13713, journal anonyme de 1789; Fr 15596, documents divers sur les rébellions du XVII^{e} siècle ; Fr 17355-18938 (passim), papiers du chancelier Séguier, 1633-1660; Fr 21545-21722 (passim), papiers de Delamare, env. 1680-1720; Fr 22200, mémoires sur les provinces, 1697-1698 ; Fr 22387, description de Paris, 1684. – *Nouvelles acquisitions françaises* (NA) 3573, documents de police du Consulat et de l'Empire ; NA 5222, essais historiques divers, 1636-1642 ; NA 5247-5249, papiers de La Reynie, 1689-1698; NA 13003, journal de Godard, 1789-1817. – *Collection Languedoc-Bénédictins* 2, descriptions du Languedoc, XVIII^{e} siècle. – *Collection Vexin* 64, police, 1725-1790 ; Vexin 65, correspondance avec le Parlement, 1778-1650. – *Mélanges de Colbert* 101-172 bis, papiers de Colbert, 1649-1675. – *Cinq Cents de Colbert* 3, lettres et mémoires sur l'histoire de France, 1648-1665 ; Cinq *Cents* 103, insurrection poitevine, 1643; *Cinq Cents* 219, rébellions au XVII^{e} siècle. – *Collection Joly de Fleury* (JF) 1074, police, 1674-1676 ; JF 1103, rassemblements et émeutes à Paris, 1788-1789 ; JF 1159-1165, conflits d'approvisionnement, 1775-1787.

2. PÉRIODIQUES CONTEMPORAINS

L'Année politique, tous les numéros, 1874-1960.

L'Année politique française et étrangères, tous les numéros, 1925-1932.

Annuaire des Deux Mondes, tous les numéros, 1850-1867.

Annuaire historique, tous les numéros, 1825-1861.

Annuaire statistique de la France, tous les volumes, 1872-1982.

Combat, tous les numéros, 1941-1947.

Le Constitutionnel, tous les numéros, 1830-1835, 1848-1860 ; mois divers, 1861-1873.

Le Droit, tous les numéros, 1836-1841.

Gazette de France, tous les numéros, 1631-1639.

Gazette des Tribunaux, tous les numéros, 1830.

Numanité, mois divers, 1920-1929 ; tous les numéros, 1930-1974 ; numéros divers, 1975-1984.

Journal des Débats, tous les numéros, 1830; mois divers, 1874-1915.

Mercure de France, tous les numéros, 1721-1731.

Mercure françois, tous les numéros, 1605-1644.

Mercure galant, numéros divers, 1679-1715.

Le Monde, tous les numéros, 1946-1974, numéros divers, 1975-1984.

Moniteur universel, tous les numéros, 1830-1860.

Muze historique, tous les numéros, 1650-1655 (lus dans la version éditée par M. Ravenel & Ed. V. de la Pelouze – 4 vol. –, Janet, Paris, 1857).

Le *Siècle*, tous les numéros, 1848.

Statistique annuelle, tous les numéros, 1885-1890.

Statistique des grèves et des recours à la conciliation, tous les numéros, 1892-1935.

Le Temps, tous les numéros, trois mois par an choisis au hasard, 1861-1929 ; tous les numéros, 1930-1942.

OUVRAGES

Note : On trouvera d'abord une liste des « ouvrages généraux », concernant l'ensemble du livre, puis une bibliographie par chapitre, avec la liste des ouvrages cités ou plus particulièrement utilisés à la rédaction de chaque partie du livre.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Paul-M. Bouju et al., *Atlas historique de la France contemporaine, 1800-1965,* Colin (collection « U »), Paris, 1966.

Fernand Braudel & Ernest Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France* (8 volumes en 4 tomes), Presses universitaires de France, Paris, 1970-82.

Jean Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français* (2 vol.), Editions ouvrières, Paris, 1968-1970.

Maurice Crubellier, *Histoire culturelle de la France, XIX^e^-XX^e^ siècle,* Colin, Paris, 1974.

Roger Dion, *le Val de Loire. Etude de géographie régionale,* Arrault, Tours, 1934.

Georges Duby, *Histoire de la France urbaine* (4 vol.), le Seuil, Paris, 1980-83.

Georges Duby & Armand Wallon, *Histoire de la France rurale* (4 vol.), le Seuil, Paris, 1973-1976.

Georges Dupeux, *la Société française,* 1789-1970, Colin (collection « U »), Paris, 1972.

Georges Friedmann, *Villes et campagnes. Civilisation urbaine et civilisation rurale en France,* Colin, Paris, 1970 (2^e^ édition).

Pierre Goubert, *l'Ancien Régime* (2 vol.), Colin (collection « U »), Paris, 1969-73.

Christian Gras & Georges Livet, *Régions et régionalisme en France du XVIII^e^ siècle à nos jours,* Presses universitaires de France, Paris, 1977.

J.-P. Houssel, *Histoire des paysans français du XVIII^e^ siècle à nos jours,* Horvath, Roanne, 1976.

François Lebrun, *Histoire d'Angers,* Privat, Toulouse, 1975.

Pierre Pierrard, *Histoire du Nord. Flandre-Artois-Hainaut-Picardie,* Hachette, Paris, 1978.

Philippe Pinchemel, *La France* (2 vol.), Colin, Paris, 1969.

Michel Mollat, *Histoire de l'Ile-de-France et de Paris,* Privat, Toulouse, 1971.

Louis Trénard, *Histoire d'une métropole. Lille-Roubaix-Tourcoing,* Privat, Toulouse, 1977.

Philippe Wolff, *Histoire du Languedoc,* Privat, Toulouse, 1967.

– *Histoire de Toulouse,* Privat, Toulouse, 1974.

Chapitre 1 : LA CONTESTATION BOURGUIGNONNE

Yves-Marie Bercé, *Croquants et Nu-Pieds. Les soulèvements paysans en France du XVII^e^ au XX^e^ siècle,* Gallimard/ Julliard (collection « Archives »), Paris, 1974a.

– *Histoire des Croquants. Etude des soulèvements populaires au XVII^e^ siècle dans le Sud-Ouest de la France* (2 vol.), Droz, Paris, 1974b.

Marc Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française,* Colin, Paris, 1952.

H. Druot & J. Calmette, *Histoire de Bourgogne,* Boivin & Cie, Paris, 1928.

H. Durost, « Un récit de l'émeute dijonnaise de 1775 », in *Annales de Bourgogne,* n° 32 (1960), pp. 191-92.

Simone Fizaine, *la Vie politique dans la Côte-d'Or sous Louis XVIII,* les Belles Lettres, Paris, 1931.

Henri Forestier, « Le " droit des garçons " dans la communauté villageoise aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », in *Annales de Bourgogne,* n° 13 (1941), pp. 109-114.

– « Les villageois et les milices paroissiales (1692-1771) », in *Annales de Bourgogne,* n° 17 (1945), pp. 268-74.

P. E. Girod, « Les subsistances en Bourgogne et particulièrement à Dijon à la fin du XVIII^e^ siècle », in *la Revue bourguignonne,* 1906.

Lynn A. Hunt, « Committees and Communes : Local Politics and National Revolution in 1789 », in *Comparative Studies in Society and History,* n° 18 (1976a), pp. 321-46.

– « Local Elites at the End of the Old Regime: Troyes and Reims, 1750-1789 », in *French Historical Studies,* vol. 9 (1976b), pp. 379-99.

– *Revolution & Urban Politics in Provincial France. Troyes and Reims, 1786-1790,* Stanford University Press, Stanford, 1978.

A. Jacotin, « Notes sur le coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Côte-d'Or », in *Annales de Bourgogne,* n° 13 (1941), pp. 73-96.

Arthur Jean Kleinclausz, *Histoire de Bourgogne,* Hachette, Paris, 1909.

Robert Laurent, *les Vignerons de la « Côte d'or » au XIX^e^ siècle* (2 vol.), les Belles lettres, Paris, 1957.

Emmanuel Le Roy Ladurie, « Révoltes et contestations murales en France de 1675 à 1788 », in *Annales; économies, sociétés, civilisations,* n° 29 (1974), pp. 6-22.

Colin Lucas, *the Structure of the Terror. The Example of Javogues and the Loire,* Oxford University Press, Londres, 1973.

A. Martin, *les Milices provinciales en Bourgogne. 29 novembre 1688 – 4 mars 1791,* Pernigaud & Privat, Dijon, 1929.

Germain Martin & Paul Martenot, *Contribution à l'histoire des classes rurales en France au XIX^e^ siècle. La Côte-d'Or. Etude d'économie rurale,* Rousseau, Paris, 1909.

H. Millot, *Le Comité permanent de Dijon, juillet 1789 – février 1790,* Rebourseau, Dijon, 1925. – « La Révolution en Côte d'Or », nouvelle série, n° 1.

Harvey Mitchell, « The Vendée and Counterrevolution : A Review Essay », in *French Historical Studies,* 1968, n° 5, pp. 405-29.

Marguerite Rebouillat, « Les luttes sociales dans un village du Mâconnais, Sercy pendant la Révolution », in *Annales de Bourgogne,* n° 36 (1964), pp. 241-69.

Jean Richard, « Le " droit des garçons " dans la région de Saint-Jean-de-Rosne », in *Annales de Bourgogne,* n° 28 (1956), pp. 264-66.

– « La levée de 300 000 hommes et les troubles de mars 1793 en Bourgogne », in *Annales* de Bourgogne, n° 33 (1961), pp. 213-51.

Régine Robin, *la Société française en 1789 : Sémur-en-Auxois,* Plon, Paris, 1970.

Gaston Roupnel, *la Ville et la campagne au XVII^e^ siècle. Etude sur les populations du pays dijonnais,* Colin, Paris, 1955.

Pierre de Saint-Jacob, « La situation des paysans de la Côte-d'Or en 1848 », in *Etudes d'histoire moderne et contemporaine,* n° 2 (1948), pp. 231-242.

– *les Paysans de la Bourgogne du Nord*, les Belles Lettres, Paris, 1960.

– *Documents relatifs à la communauté villageoise en Bourgogne du milieu du XVII*^{e} *siècle à la Révolution,* les Belles Lettres, Paris, 1962.

Albert Soboul, *Précis d'histoire de la Révolution française,* Editions sociales, Paris, 1962.

Edward P. Thompson, « Rough Music : le charivari anglais », in *Annales : économies, sociétés, civilisations,* n° 27 (1972), pp. 185-312.

David R. Weir, « Collective Action in Winegrowing Régions : A comparison of Burgundy and the Midi », in *Working Papers,* vol. 137, Center for Research on Social Organization, University of Michigan, 1976.

Chapitre 2 : LA FRANCE SE TRANSFORME, 1898-1984

Maurice Agulhon, « Fête spontanée et fête organisée à Paris, en 1848 », in Jean Ehrard et Paul Viallaneix (éd.), *les Fêtes de la Révolution. Colloque de Clermont-Ferrand (juin* 1974), Société des études robespierristes, Paris, 1977.

Gabriel Ardant, « Financial Policy and Economie Infrastructure of Modern States and Nations », in Charles Tilly (éd.), *the Formation of National States in Western Europe,* Princeton University Press, Princeton, 1975.

Jean-Pierre Babelon, *Demeures parisiennes sous Henry IV et Louis XIII,* Editions du Temps, Paris, 1965.

Augustin Challamel, *les Revenants de la Place de Grève,* Lemerre, Paris, 1879.

Pierre Chaunu & Richard Gascon, *l'Etat et la Ville,* tome I, vol. 1 de Fernand Braudel & Ernest Labrousse (éd.),

– *Histoire économique et sociale de la France,* Presses universitaires de France, Paris, 1977.

Monique Chévrier, « Structure sociales des quartiers de Grève, St. Avoye, la Verrerie et Saint-Antoine », microfilm de mémoire de maîtrise, Université de Paris. Hachette, Paris, 1974.

Robert Christophe, *les Sanson. Bourreaux de père en fils pendant deux siècles,* Fayard, Paris, 1960.

J.-J. Clamergéran, *Histoire de l'impôt en France* (3 vol.), Guillaumin, Paris, 1867-76.

Edmond Cléray, *l'Affaire Favras,* Editions des Portiques, Paris, 1932.

Hugh D. Clout, « Agricultural Changes in the Eighteenth and Nineteenth Centuries », in Hugh D. Clout (éd.), *Themes in the Historical Geography of France,* Academic, New York, 1977a.

– « Industrial Development in the Eighteenth and Nineteeth Centuries », in Hugh D. Clout (éd.), *Themes in the Historical Geography of France,* Academic, New York, 1977b.

Jean Collot, « L'affaire Réveillon », in *Revue des questions historiques,* 121 (1934), pp. 35-55, 122 (1935), pp. 239-54.

Jean-Marie Constant, « Structures sociales des quartiers de Saint-Avoie, du Marais, de Saint-Antoine et de la Grève, à l'époque de Law », microfiche, de mémoire de maîtrise, Université de Paris, Hachette, Paris, 1974.

Yves Cordani, « Structures sociales des quartiers de la Grève, de la Verrerie et de Saint-Antoine, 1660-1662 », microfiche de mémoire de maîtrise, Université de Paris, Hachette, Paris, 1974.

Stewart Edwards, *The Paris Communs,* Eyre & Spottiswoode, Londres, 1971.

Jean Fourastié, *l'Evolution des prix à long terme,* Presses universitaires de France, Paris, 1969.

Jeanne Gaillard, *Paris, la Ville,* Champion, Paris, 1977.

Jacques Godechot, *La Prise de la Bastille,* Gallimard, Paris, 1965.

S. P. Hardy (Maurice Tourneaux & Maurice Vitrac, éd.), *« Mes loisirs ». Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789),* vol. I (seul volume publié) : 1764-1773, Picard, Paris, 1965.

Michèle Haut, « Structures sociales des quartiers de la Grève, Saint-Avoye, Saint-Antoine à la fin du XVII^{e} s., 1697-1700 », microfiche de mémoire de maîtrise, Université de Paris, Hachette, Paris, 1974.

Peter Heylyn, *Cosmographie, in Four Bookes. Containing the Chronographie and Historie of the Whole World and all the principall Kingdomes, Provinces, Seas, and Isles thereof*, Henry Seile, Londres, 1652a.

– *Cosmographie :* the Second Booke : Containing *the Chorographie and* History *of Belgium, Germanie*, Denmark, *Swethland*, *Russia*, Poland, *Hungarie, Sclavonia, Dacia, and Greece, with the ISLES thereof*, Henry Seile, Londres, 1652b.

Institut national de la statistique et des études économiques, *Annuaire statistique de la France, 1966. Résumé rétrospectif*, INSEE, Paris, 1966.

Jehan de la Cite [F. Lavergne], *L'Hôtel de Ville de Paris et la grève à travers les âges*, Firmin-Didot, Paris, n.d.

Ernest Labrousse et al., *Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789)*, Presses universitaires de France, Paris, 1970. – Tome II de Fernand Braudel & Ernest Labrousse (éd.), *Histoire économique et sociale de la France.*

Annick Lemoine, « Structures sociales des quartiers de Grève, Saint-Avoye, Saint-Antoine, 1684-1688 », microfiche de mémoire de maîtrise, Université de Paris, Hachette, Paris, 1974.

Pierre Léon et al., *l'Avènement de l'ère industrielle (1789-années* 1880, Presses universitaires de France, Paris, 1976. – Tome III de Fernand Braudel & Ernest Labrousse (éd.), *Histoire économique et sociale de la France.*

Emmanuel Le Roy Ladurie, « De la crise ultime à la vraie croissance, 1660-1789 », 3e partie de Emmanuel Le Roy Ladurie (éd.), *l'Age classique des paysans, 1340-1789*, le Seuil, Paris, 1975. – Tome II de Georges Duby & Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale.*

Emmanuel Le Roy Ladurie & Michel Morineau, *Paysannerie et croissance*, Presses universitaires de France, Paris, 1977. – Tome I, vol. II de Fernand Braudel & Ernest Labrousse (éd.), *Histoire économique et sociale de la France.*

Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Maspéro, Paris, 1969.

Emile Magne, *Paris sous l'échevinage au XVII^e siècle*, Editions Emile-Paul, Paris, 1960.

Jean Marczewski, « Le produit physique de l'économie française de 1789 à 1913 (comparaison avec la Grande-Bretagne) », in *Histoire quantitative de l'économie française*, Institut de science économique appliquée, Cahiers de l'ISEA, n° 163, série AF, 4, Paris, 1965.

T. J. Markovitch, *l'Industrie française* de 1789 à 1964. – *Conclusions générales*, Institut de science économique appliquée, Cahiers de l'ISEA, n° 179, série AF, 7, Paris, 1966.

Jacques-Louis Menétra (Daniel Roche, éd.), *Journal de ma vie*, Montalba, Paris, 1982.

Louise Michel, *La Commune, histoire et souvenirs* (2 vol.), Maspéro, Paris, 1970.

Marie-France Monchicourt, « Structures sociales des quartiers de Grève, Saint-Avoye, Saint-Antoine, la Verrerie, 1670-1675 », microfiche de mémoire de maîtrise, Université de Paris, Hachette, Paris, 1974.

Michel Morineau, *les Faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Colin, Paris, 1971. Cahier des Annales, 30.

Roland Mousnier, *Paris capitale au temps de Richelieu et de Mazarin*, Pédone, Paris, 1978.

Musée Carnavalet, *l'Ancien Hôtel de Ville de Paris et la Place de Grève*, Imprimerie municipale, Paris, 1975.

Martin Nadaud, *Leonard, maçon de la Creuse*, Maspéro, Paris, 1976.

Mona Ozouf, « Le cortège et la ville : les itinéraires parisiens des fêtes révolutionnaires », in *Annales : économies, sociétés, civilisa*tions, n° 26 (1971), pp. 889-916.

– *la Fête révolutionnaire, 1789-1799*, Gallimard, Paris, 1976.

Jean-François Porot, « Structures sociales des quartiers de Grève, Saint-Avoye et Saint-Antoine, 1780-1785 », microfiche de mémoire de maîtrise, Université de Paris, Hachette, Paris, 1974.

Renée Plouin, « L'Hôtel de Ville de Paris sous Haussmann », in la *vie urbaine / Urbanisme et habitation*, n° 3, 4 (1953), pp. 241-250.

Marcel Poëte, *Une vie de cité. Paris de sa naissance à nos jours*, vol. III, *la Spiritualité de la cité classique, les origines de la cité moderne (XVI^e^-XVII^e^ siècles)*, Picard, Paris, 1931.

Marcel Reinhard, André Armengaud & Jacques Dupâquier, *Histoire générale de la population mondiale*, Editions Montchrétien, Paris, 1968.

N. E. Restif de la Bretonne (Henri Bachelin éd.), *Les Nuits de Paris, la semaine nocturne, vingt nuits de Paris*, Editions du Trianon, Paris, 1930. – *L'Œuvre de Restif de la Bretonne*, tome 1.

– *le Paysan et la paysanne pervertie*, éditions du Trianon, Paris, 1931. – *L'Œuvre de Restif de la Bretonne*, tome II.

J.-C. Toutain, *La Population de la France de 1700 à 1959*, Institut de science économique appliquée, Cahiers de l'ISEA, n° 133, série AF, 3, Paris, 1963.

Louis Trénard, « Provinces et départements des Pays-Bas français aux départements du Nord et du Pas-de-Calais », in Christian Gras & Georges Livet (éd.), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e^ siècle à nos jours*, Presses universitaires de France, Paris, 1977.

Chapitre 3 : CRISES ANGEVINES AU XVII^e^ SIÈCLE

A. Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII* (4 vol.), Chamerot, Paris, 1838.

Patrice Berger, « French Administration in the Famine of 1693 », in *European Studies Review*, vol. 8 (1978), pp. 101-28.

J.-J. Clamagéran, *Histoire de l'impôt en France*, (3 vol.), Guillaumin, Paris, 1867-1876.

Antonin Débidour, la Fronde *angevine. Tableau de la vie municipale au XVII^e^ siècle*, Thorin, Paris ; Lachèse, Belleuvre & Dolbeau, Angers, 1877.

Julian Dent, Crisis in *Finance : Crown, Financiers and Society in Seventeenth-Century France*, David & Charles, Newton Abbot, 1973.

Pierre Goubert, *L'Avènement du roi-soleil*, Julliard (« Archives »), Paris, 1967.

Mathurin Jousselin (Célestin Port, éd.), « Journal de M. Jousselin, curé de Sainte Croix d'Angers », in Célestin Port (éd.), *Inventaire analytique*

des *archives anciennes de la mairie d'Angers,* Dumoulin, Paris ; Cosnier & Lachèse, Angers, 1861.

François Lebrun, « Les soulèvements populaires à Angers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », in *Actes du quatre-vingt-dixième Congrès national des Sociétés savantes. Nice,* 1965, Bibliothèque nationale, vol. I, pp. 119-40, Paris, 1966.

– *les Hommes et la mort en Anjou aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* Mouton, Paris, 1971.

– (éd.), *Histoire d'Angers,* Privat, Toulouse, 1975.

René Lehoreau (François Lebrun, éd.), *Cérémonial de l'Eglise d'Angers (1692-1721),* (Klincksieck, Institut de recherches historiques de Rennes), Paris, 1967.

John Locke (John Lough, éd.), *Locke's Travels in France, 1675*-1679, *as related in his Journals, Correspondance and other Papers,* Cambridge University Press, Cambridge, 1953.

Jehan Louvet, « Journal, ou récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire tant en la ville d'Angers, pays d'Anjou et autres lieux (depuis l'an 1560 jusqu'à l'an 1634) », in Revue *d'Anjou,* 1854-56, vol. 3, pp. 257-304 ; vol. 3, 2^e^ partie, pp. 1-64, 129-92, 257-320 ; vol. 4, pp. 1-65, 129-92, 257-320 ; vol. 4, 2^e^ partie, pp. 1-64, 129-92, 257-320; vol. 5, pp. 1-64, 129-92, 285-332 ; vol. 5, 2^e^ partie, pp. 1-64, 133-96, 281-370.

Nicolas de la Mare, *Traité de la police,* 3^e^ éd. (4 vol.), Brunet, Paris, 1729. – Voir également Bibliothèque nationale, fonds français 21545-21722, inventaires, notes, sources et manuscrit original du *Traité.*

A. Lloyd Moote, *the Revolt of the Judges. The Parlement of Paris and the Fronde, 1643-1652,* Princeton University Press, Princeton, 1971.

Roland Mousnier (éd.), *Lettres et mémoires adressés au Chancelier Séguier (1633-1649)* (2 vol.), Presses universitaires de France, Paris, 1964.

Eusèbe Pavie, *La Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis, 1619*-1620, Germain & Grassin, Angers, 1899.

Georges Pagès, « Autour du grand orage, Richelieu et Marillac : deux politiques », in *Revue historique, mémoires et études,* janvier-mars 1937, pp. 67-73.

Boris Porchnev, *Les Soulèvements populaires en France de 1623-*1648, SEVPEN, Paris, 1963.

Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* (3 vol.), J.-B. Dumoulin, Paris; Lachèse & Dolbeau, Angers, 1874-1878.

Marc Sache, « Trente années de vie provinciale d'après le journal de Toisonnier. Angers (1683-1713) », in *la Province d'Anjou*, vol. 5 (1930), pp. 167-77, 224-39, 262-72, 301-11 ; vol. 6 (1931), pp. 19-34.

Victor L. Tapié, *La France de Louis XIII et de Richelieu*, Flammarion, Paris, 1952.

Chapitre 4 : LA BOURSE, L'ÉPÉE, LE PAIN ET LA CROIX

Jean-Robert Armogathe et Philippe Joutard, « Bâville et la guerre des Camisards », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 19 (1972), pp. 44-67.

Casimir Barrière-Flavy, *la Chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV,* Editions Occitania, Paris, 1926.

Micheline Baulant, « Le prix des grains à Paris de 1431 à 1788 », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 23 (1968), pp. 520-40.

– « Le salaire des ouvriers du bâtiment à Paris, de 1400 à 1726 », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 26 (1971), pp. 463-83.

Douglas Clark Baxter, *Servants of the Sword. French Intendants of the Army, 1630-70*, University of Illinois Press, Urbana, 1976.

William H. Beik, « Magistrates and Popular Uprisings in France Before the Fronde : The Case of Toulouse », in *Journal of Modern History*, n° 46 (1974 a), pp. 585-608.

– « Two Intendants Face a Popular Revolt : Social Unrest and the Structure of Absolutism in 1645 », in *Canadian Journal of History*, n° 9 (1974 b), pp. 243-262.

Yves-Marie Bercé, « De la criminalité aux troubles sociaux : la noblesse rurale du Sud-Ouest de la France sous Louis XIII », in *Annales du Midi*, n° 76, pp. 41-60.

– Histoire des Croquants. Etude des soulèvements populaires au XVII^{e} *siècle dans le Sud-Ouest de la France* (2 vol.), Droz, Paris, 1974.

Arthur de Boislisle (éd.), *Correspondance avec des contrôleurs généraux des Finances avec les intendants des provinces* (3 vol.), Imprimerie nationale, Paris, 1874-96.

– « Le grand hiver et la disette de 1709 », in *Revue de questions historiques,* n.s. 29 (1903), pp. 442-509 ; n.s. 30 (1903), pp. 486-542.

Richard Bonney, « The French Civil War, 1649-1653 », in *European Studies Review,* n° 8 (1978), pp. 71-100.

– *Political Change under Richelieu and Mazarin, 1624-1661,* Oxford University Press, Oxford, 1978.

– *The King's Debts. Finance and Politics in France, 1589-1661,* Claremdon Press, Oxford, 1981.

Robin Briggs, *Early Modern* France, *1560-1715,* Oxford University Press, Oxford, 1977.

Michel Caillard, « Recherches sur les soulèvements populaires en Basse-Normandie (1620-1640) et spécialement sur la révolte des Nu-Pieds », in Michel Caillard et al., *A travers la Normandie des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, p*pp. 23-154, Caen, 1963. – *Cahiers des annales de Normandie,* n° 3.

Andrée Chaleur, « Le rôle des traitants dans l'administration financière de la France de 1643 à 1653 », in *XVII^e^ siècle,* n° 65 (1964), pp. 16-49.

Pierre Chaunu, « L'Etat », in Pierre Chaunu et Richard Gascon, *L'Etat et la ville,* Presses universitaires de France, Paris, 1977. – *Histoire économique et sociale de la France* (Fernand Braudel et Ernest Labrousse, éd.), tome I, vol. 1.

J.-J. Clamagéran, *Histoire de l'impôt en France* (3 vol.), Guillaumin, Paris, 1867-1876.

Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* (6 vol.), Imprimerie nationale, Paris, 1861-1869.

– *la Police sous Louis XIV,* Didier, Paris, 1866.

A. Communay, *Audijos, la Gabelle en Gascogne,* Champion, Paris, 1893.

P. Coquelle, « La sédition de Montpellier en 1645, d'après des documents inédits des Archives des Affaires étrangères », in *Annales du Midi,* n° 20 (1908), pp. 66-78.

Albert Croquez, la Flandre *wallonne et les pays de l'intendance de Lille sous Louis XIV,* Champion, Paris, 1912.

C. S. L. Davies, « Peasant Revolt in France and England : A Comparison », in *Agricultural History Review,* n° 21 (1973), pp. 122-34.

Julian Dent, *Crisis* in *Finance : Crown, Financiers, and Society in Seventeenth-Century France,* David & Charles, Newton Abbot, 1973.

G. B. Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (4 vol.), Imprimerie nationale, Paris, 1850-1855.

Daniel Dessert & Jean-Louis Journet, « Le lobby Colbert : un royaume ou une affaire de famille ? », in *Annales : économies, sociétés, civilisations,* n° 30 (1975), pp. 1303-36.

Cl. Devic & J. Vaissète, *Histoire générale du Languedoc* (14 vol.), Privat, Toulouse, 1876.

Pierre Deyon, « A propos des rapports entre la noblesse française et la monarchie absolue pendant la première moitié du XVII^e^ siècle », in *Revue historique,* n° 88 (1964), pp. 341-56.

– *Amiens, capitale provinciale,* Mouton, Paris, 1967.

Arie Theodorus Van Doersen, *Professions et métiers interdits.* Un *aspect de l'histoire de la révocation de l'Edit de Nantes,* J. B. Wolters, Groningen, 1960.

Madeleine Foisil, *la Révolte des Nu-pieds et les révoltes normandes de 1639,* Presses universitaires de France, Paris, 1970.

F. Veron Duverger de Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de la France depuis l'année 1595 jusqu'à l'année 1721,* Frères Cramer, Bâle, 1758.

Jean Fourastié, *l'Evolution des prix à long terme,* Presses universitaires de France, Paris, 1969.

Georges Frêche, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières (vers 1670-1789),* Cujas, Paris, 1974.

Yvon Garlan et Claude Nières, *Les Révoltes bretonnnes de 1675. Papier timbré et Bonnets rouges,* Editions sociales, Paris, 1975.

Georges Girard, « Les logements des gens de guerre à Montpellier à la fin du XVII^e^ siècle », in *Carnet de la sabretache,* 3^e^ série, n° 4 (1921),

pp. 369-403.

Pierre Goubert, *Beauvais et la Beauvaisis de 1600 à 1730*, SEVPEN, Paris, 1960.

– (éd.), *L'Avènement du roi-soleil, 1661*, Gallimard/Julliard (« Archives »), Paris, 1967.

– *La Vie quotidienne des paysans français au XVII^e siècle*, Hachette, Paris, 1982.

Alain Guéry, « Les finances de la monarchie française sous l'Ancien Régime », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 33 (1978), pp. 216-39.

Philippe Guignet, « Permanence et renouvellement des oligarchies municipales à Lille et à Valenciennes (de Louis XIV à la Révolution) », in Georges Livet & Bernard Volger (éd.), *Pouvoir, ville et société en Europe, 1650-1750*, Ophrys, Paris, 1976.

Albert N. Hamscher, *the Parliament of Paris After the Fronde (1653-*1673), University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, 1976.

Robert R. Harding, *Anatomy of a Power Elite. The Provincial Governors of Early Modern France*, Yale University Press, New Haven, 1978.

Pierre Héliot, « La guerre dite du Lustucru et les privilèges du Boulonnais », in *Revue du Nord*, n° 21 (1935), pp. 265-318.

Edward Herbert (J. M. Schuttleworth, éd.), *the Life of Edward, First Lord Herbert of Cherbury, written by Himself*, Oxford University Press, Londres, 1976.

Peter Heylyn, *France Painted to the* Life *by a Learned and Impartial Hand*, William Leake, Londres, 1765.

Jacques Hillairet, la Rue *Saint-Antoine*, Editions de Minuit, Paris, 1970.

Jean Jacquart, « Une paroisse rurale de la région parisienne : Morangis aux XVI^e et XVII^e siècles », in *Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, n° 8 (1956), pp. 187-211.

– « La Fronde des princes dans la région parisienne et ses conséquences matérielles », in *Revue d'histoire moderne et*

contemporaine, n° 7 (1960), pp. 257-90.

Philippe Joutard (éd.), *Journaux camisards, 1700/1715,* union centrale d'Editions, Paris, 1965. – « 10/18 » ;

– (éd.), *les Camisards*, Gallimard/Julliard (« Archives »), Paris, 1976.

Sharon Kattering, *Judicial Politics and Urban Revolt in Seventeenth-Century France. The Parliament of Aix, 1629-1659,* Princeton University Press, Princeton, 1978 ;

– « The Causes of the Judicial Fronde », in *Canadian Journal of History,* n° 17 (1982), pp. 275-306.

Ernst Heinrich Kossmann, *la Fronde,* Universitaire Pers Leiden, Leyde, 1954.

A. Leguai, « Les " émotions " et séditions populaires dans la généralité de Moulins aux XVII[e] et XVIII[e] siècles », in *Revue d'histoire économique et sociale,* n° 43 (1965), pp. 44-65.

Pierre Lefebvre, « Aspects de la " fidélité " en France au XVII[e] siècle : le cas des agents des princes de Condé », in *Revue historique,* n° 250 (1973), pp. 59-106.

Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les Paysans de Languedoc* (2 vol.), SEVPEN, Paris, 1966.

Charles Liagre, « Les hostilités dans la région de Lille », in *Revue du Nord,* n° 20 (1934), pp. 111-30.

A. D. Lioublinskaïa, *Vnoutriennaïa politika frantsouskovo absoloutismo,* Izdatel'stvo « Nauka », Moscou/Leningrad, 1966.

John Locke (John Lough, éd.), Locke's Travels in France, *1675*-1679, As *related* in *his Journals, Correspondence and other Papers,* Cambridge University Press, Cambridge, 1953.

F. Loirette, « Une émeute paysanne au début du gouvernement personnel de Louis XIV : la sédition de Bénauge (déc. 1661-janv. 1662) », in Annales du Midi, n° 78 (1966), pp. 515-36.

Alain Lottin, *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis*-XIV, Flammarion, Paris, 1979 ;

– « Messieurs du Magistrat de Lille. Pouvoir et société dans une grande ville manufacturière (1598-1667) », in Georges Livet & Bernard

Volger (éd.), *Pouvoir ville et société en Europe (1650*-1750), Ophrys, Paris, 1983.

Nicolas Machiavel, « Sopra la primi deca di Tito Livio », in *Opere* (Ezio Raimondi, éd., Mursia, Milan, 1969), pp. 73-344.

Alice Marcet, « Les conspirations de 1674 en Roussillon. Ville-franche et Perpignan », in *Annales du Midi,* n° 86 (1974), pp. 275-96 ;

– « Une révolte antifiscale et nationale : les Angelets du Vallespir, 1663-1672 », in *Actes du 102e Congrès national des Sociétés savantes,* Limoges, 1977. – *Histoire moderne,* tome I, pp. 35-48 ;

– « Le Roussillon, une province à la fin de l'Ancien Régime », in Christian Gras & Georges Livet (éd.), *Régions et régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours,* Presses universitaires de France, Paris, 1977.

Jean Meyer, « Le XVIIe siècle et sa place dans l'évolution à long terme », in *XVIIe Siècle,* n° 106-107 (1975), pp. 23-57.

Michel Mollat (éd.), Histoire de *l'Ile-de-France* et de Paris, Privat, Toulouse, 1971.

Antoine Montchrestien, *Traité de l'économie politique,* Plon, Paris, 1889 (1re éd., 1615).

A. Lloyd Moote, *the Revolt of the Judges. The Parlement of Paris and the Fronde, 1643-1652,* Princeton University Press, Princeton, 1971.

Roland Mousnier (éd.), *Lettres et mémoires adressés au Chancelier Séguier (1633-1649)* (2 vol.), Presses universitaires de France, Paris, 1964;

– *Paris capitale au temps de Richelieu et Mazarin,* Pédone, Paris, 1978.

John U. Nef, *Industry and Government in France and England, 1640-1640,* Cornell University Press, Ithaca, New York, 1940.

Hugues Neveux, « Dimension des soulèvements paysans français au XVIIe siècle », in *Bulletin de la Société d'Histoire moderne,* n° 82 (1983), pp. 2-8.

E. O'Reilly, *Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot* (2 vol.), Champion, Paris, 1882.

Pierre Pierrard, *Histoire du Nord. Flandre-Artois-Hainaut-Picardie*, Hachette, Paris, 1978.

René Pillorget, *Les Mouvements insurrectionnels en Provence entre 1596 et 1705*, Pédone, Paris, 1975.

Henri Platelle, « Un village du Nord sous Louis XIV : Rumégies », in *Revue du Nord*, n° 46 (1964), pp. 489-516.

Boris Porchev, *Les Soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, SEVPEN, Paris, 1963.

Marcel Reinhard, André Armengaud et Jacques Dupâquier, *Histoire générale de la population mondiale*, Montchrétien, Paris, 1968.

Daniel Robert, « Louis XIV et les protestants », in *XVII^e Siècle*, n° 76-77 (1967), pp. 39-52.

Jacques Saint-Germain, *La Reynie et la police au Grand Siècle*, Hachette, Paris, 1962.

Robert A. Schneider, « Urban Sociability in the Old Regime : Religion and Culture in Early Modem Toulouse », dissertation d'histoire non publiée, université du Michigan, 1982.

Alexandre Thomas, *Une province sous Louis XIV. Situation politique et administrative de la Bourgogne de 1661 à 1715*, Joubert, Paris, 1844.

Alice Wemyss, *Les Protestants du Mas-d'Azil. Histoire d'une résistance*, Privat, Toulouse, 1961.

Martin Wolfe, *The Fiscal System of Renaissance France*, Yale University Press, New Haven, 1972.

Philippe Wolff, *Histoire du Languedoc*, Privat, Toulouse, 1977.

Chapitre 5 : TOULOUSE, LE LANGUEDOC ET LA FRANCE DES **LUMIÈRES**

J. B. A. d'Aldéguier, *Histoire de la ville de Toulouse depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours* (4 vol.), Paya, Toulouse, 1830-35.

J.-M Aragon, « Un village de Gascogne toulousaine au XVIII^e siècle : Leguévin », in *Annales du Midi*, n° 84 (1972), pp. 439-458.

Jean-Robert Armogathe & Philippe Joutard, « Bâville et la guerre des Camisards », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 19

(1972), pp. 44-67.

Eugène L. Asher, *the Resistance to the Maritime Classes. The Survival of Feodalism* in *the France of Colbert*, University of California Press, Berkeley, 1960.

Jean-Marie Augustin, « Les capitoules, juges des causes criminelles et de police à la fin de l'Ancien Régime », in Annales du Midi, n° 84 (1972), pp. 183-211.

Casimir Barrière-Flavy, *La Chronique criminelle d'une grande province sous Louis XIV,* Occitania, Toulouse, 1926.

Jean Bastier, *La Féodalité au siècle des Lumières dans la région de Toulouse (1730-1798),* Paris, 1975. Bibliothèque nationale, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Mémoires et documents, 30.

Arthur de Boislisle (éd.), *Correspondance des contrôleurs généraux des Finances avec les intendants des provinces* (3 vol.), Bibliothèque nationale, Paris, 1874-96.

Maurice Bordes, *Deux mouvements populaires en Gascogne au milieu du XVIII^e siècle,* Cocharaux, Auch, 1949.

H. Bourderon, « Recherches sur les mouvements populaires dans la généralité de Languedoc au XVIII^e siècle », in *Actes du 78^e congrès des Sociétés savantes*, Toulouse, 1953, pp. 103-118.

– « La lutte contre la vie chère dans la généralité de Languedoc au XVIII^e siècle », in *Annales du Midi*, n^os 25-28 (1954), pp. 155-70.

Roger Brunet, *Les Campagnes toulousaines, étude géographique,* Boisseau, Toulouse, 1965.

C. Cantaloube, *La Réforme en France, vue d'un village cévenol,* Editions du Cerf, Paris, 1951.

Nicole Castan, Les Criminels de *Languedoc. Les exigences d'ordre et les voies du ressentiment dans une société pré-révolutionnaire (1750-*1790), Association des publications de l'université de Toulouse, Toulouse, 1980. – Le Mirail, série A, 47.

– *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières,* Flammarion, Paris, 1980.

– « Contentieux social et utilisation variable du charivari à la fin de l'Ancien Régime en Languedoc », in Jacques Le Goff & Jean-Claude Schmitt (éd.), *le Charivari*, Ecole des hautes études en sciences sociales & Mouton, Paris, 1981.

Yves Castan, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc* (1715-1780), Plon, Paris, 1974.

Claude Devic & J. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc* (17 vol.), Privat, Toulouse, 1872-96.

Henri Diné, « Quelques paniques postérieures à la " grande peur " de 1789 », in *Annales de Bourgogne*, n° 48 (1976), pp. 44-51.

Raymond Dugrand, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc. Le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen*, Presses universitaires de France, Paris, 1963.

F. Dumas, « Une émeute d'étudiant à Toulouse en 1740 », in *Revue des Pyrénées*, 1907, pp. 23-43.

Jean Egret, *Louis XV et l'opposition parlementaire, 1715-1774*, Armand Colin, Paris, 1970.

Robert Forster, *the Nobility of Toulouse in the Eighteenth Century*, the John Hopkins Press, Baltimore, 1960.

Georges Frêche, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières (vers 1670-1789)*, Cujas, Paris, 1974.

Benoît Garnot, « Délits et châtiments en Anjou au XVIII^e siècle », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (Anjou, Maine, Touraine)*, n° 88, 1981, pp. 283-304.

Jacques Godechot, « L'histoire sociale et économique de Toulouse au XVIII^e siècle », in *Annales du Midi*, n° 78 (1966), pp. 363-76 ;

– « Aux origines du régime représentatif en France : des conseils politiques languedociens aux conseils municipaux de l'époque révolutionnaire », in Ernst Hinrichs, Eberhard Schmitt & Rudolf Vierhaus (éd.), *Vom Ancien Régime sur französischen Revolution. Forschungen und Perspektiven*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1978.

Jacques Godechot et Suzanne Moncassin, *Démographie et subsistances en Languedoc (du XVIII^e au début du XIX^e siècle),*

Imprimerie nationale, Paris, 1965.

– « Structures et relations sociales à Toulouse en 1749 et en 1785 », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 37 (1967), pp. 129-69.

Ph.-J. Hesse, « Géographie coutumière et révoltes paysannes en 1789 », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 51 (1979), pp. 280-306.

Patrice L.-R. Higonnet, *Pont-de-Montvert. Social Structure and Politics in a Franch Village*, 1700-1914, Harvard University Press, Cambridge, 1971.

James N. Hood, « Protestant-Catholic Relations and the Roots of the First Popular Counterrevolutionary Mouvement in France », in *Journal of Modern History*, n° 43 (1971), pp. 245-275.

– « Revival and Mutation of Old Rivalries in Revolutionary France », in *Past & Present*, n° 82 (1979), pp. 82-115.

Philippe Joutard, *Journaux camisards*, Gallimard/ Julliard (« Archives »), Paris, 1965.

– *Les Camisards*, Gallimard/ Julliard (« Archives »), Paris, 1976.

– *La Légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Gallimard, Paris, 1977.

René Lamorisse, *Recherches géographiques sur la population de la Cévenne languedocienne*, Imprimerie du « Paysan du Midi », Montpellier, 1975.

Emmanuel Le Roy Ladurie, *Les Paysans de Languedoc* (2 vol.) SEVPEN, Paris 1966.

Lettres sur l'agriculture du Bas-Languedoc, Castor Belle, Nîmes, 1787.

Martin Lyons, *Révolution et Terreur à Toulouse*, Privat, Toulouse, 1980.

Robert Mandrou, *Louis XIV en son temps, 1661-1715*, Presses universitaire de France (« Peuples et civilisations »), Paris, 1973.

Alice Marcet, « Les conspirations de 1674 en Roussillon. Ville-franche et Perpignan », in *Annales du Midi*, n° 86 (1974), pp. 275-96 :

– « Une révolte antifiscale et nationale : les Angelets du Vallespir, 1663-1672 », in *Actes du 102e* congrès national des Sociétés savantes, Limoges, 1977 (a). – *Histoire moderne,* tome I, pp. 35-48 ;

– « Le Roussillon, une province à la fin de l'Ancien Régime », in Christian Gras & Georges Livet (éd.), *Régions et régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours,* Presses universitaires de France, Paris, 1977 (b).

Paul Marres, *Les Grands Causses. Etude de géographie physique et humaine* (2 vol.), Arrault, Tours, 1935-36.

Louis Mazoyer, « Les origines du prophétisme cévenol (1700-1702) », in *Revue historique,* n° 197 (1947), pp. 23-54.

Jean Meuvret, *Le Problème des subsistances à l'époque de Louis XIV* (2 vol.), Mouton, Paris, 1977.

Henri Monin, *Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719),* Hachette, Paris 1884.

Pierre Rascol, *Les Paysans de l'Albigeois à la fin de l'Ancien Régime,* Imprimerie moderne, Aurillac, 1961.

– Relation de tout ce qui s'est passé à la Réception de Monseigneur le duc de Bourgogne et de Monseigneur le duc de Berry et pendant leur séjour à Toulouse et de leur navigation sur le Canal de communication des deux Mers, Boude, Toulouse, 1701.

Jean Rives, « L'évolution démographique de Toulouse au XVIIIe siècle », in *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française,* n° 10 (« Année 1968 », mais publié en 1969), pp. 85-146.

Duc de Saint-Simon, *Mémoires du duc de Saint-Simon* (Mme Chéruel et Ad. Regnier fils, éd. – 21 vol.), Hachette, Paris, 1873.

Jean Sentou, *Fortunes et groupes sociaux à Toulouse sous la Révolution (1789-1799), essai d'histoire statistique,* Privat, Toulouse 1969.

Albert Soboul, *les Campagnes montpelliéraines à la fin de l'Ancien Régime. Propriété et cultures d'après les compoix,* Poitier, la Roche-sur-Yon, 1958.

Robert Louis Stevenson, *Travels with a Donkey in the Cevennes,* Scribner's, New York, 1926.

J. K. J. Thompson, *Clermont-de-Lodève, 1633-1789. Fluctuations in the Prosperity of a Languedocian Cloth-Making Town,* Cambridge University Press, Cambridge, 1982.

– « Variations in industrial structure in pre-industrial Languedoc », in Maxine Berg, Pat Hudson & Michael Sonenscher (éd.), *Manufacture in Town and Country before the Factory,* Cambridge University Press, Cambridge, 1983.

Louise A. Tilly, « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », in *Annales : économies, sociétés, civilisations,* n° 27 (1972), pp. 731-57.

Louis Trenard, « D'une culture régionale à une culture française : Lille de 1667-1715 », in Georges Livet & Bernard Volger (éd.), *Pouvoir, ville et société en Europe,* 1750-1750, Ophrys, Paris, 1983.

Louis Viala, *la Question des grains à Toulouse aux XVIII*[e] *siècle (de 1715 à 1789),* Privat, Toulouse, 1909.

Alice Wemyss, « Les protestants du Mas-d'Azil. Histoire d'une résistance (1680-1830) », in *Bibliothèque méridionale,* 2[e] série, n° 36 (1961), pp. 215-32.

Philippe Wolff (éd.), *Histoire du Languedoc,* Privat, Toulouse, 1967, 1974.

Chapitre 6 : GOUVERNEMENT, CAPITALISME ET CONTESTATION

Paolo Alatri, *Parlamenti e lotta politica nella Francia dell'700,* Laterza, Bari, 1977.

Michel Antoine, *Le Conseil du roi sous le règne de Louis XV,* Droz, Genève, 1970.

Marquis d'Argenson (E. J. F. Rathéry, *éd.), Journal et mémoires du marquis d'Argenson* (9 vol.), Renouard, Paris, 1859-1867.

Emile Appolis, « Les biens communs en Languedoc au XVIII[e] siècle », in *Assemblée générale de la Commission centrale et des Comités départementaux,* (vol. II, pp. 471-398), Tepac, Paris, 1945.

E. Auvray, « L'administration municipale de Dourdan (Seine-et-Oise) et les boulangers, de 1788 à l'an IV », in *Assemblée générale de la*

Commission centrale et des Comités départementaux, 1939 (vol. II, pp. 121-38), Tepac, Paris, 1945.

Edmond-Jean-François Barbier, *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Louis XV* (4 vol.), Renouard, Paris, 1847-1856.

Ernest Blin, « Le prix du blé à Avallon, de 1756-1790 », in *Assemblée générale de la Commission centrale et des Comités départementaux* 1939, (vol. II, pp. 11-26), Tepac, Paris, 1945 :

– « Notes sur disette des grains en Bourgogne (1770-1771) », in *93e congrès national des Sociétés savantes,* Tours, 1968. – *Histoire moderne,* vol. I, pp. 245-66 ;

– « La face administrative d'une crise frumentaire en Bourgogne (1747-1749), in *Annales de Bourgogne,* n° 48 (1976), pp. 5-43.

Arthur Boislisle, *Notes sur les mémoires dressées par les intendants en 1697 pour l'instruction du duc de Bourgogne,* Lahure, Paris, 1873 ;

– (éd.), *Correspondance des contrôleurs généraux des Finances avec les intendants des provinces* (3 vol.), Imprimerie nationale, Paris, 1874-1896 ;

– (éd.), *Mémoires des intendants sur l'état des généralités dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne* (un seul volume publié), tome 1 : *Mémoires de la généralité de Paris,* Imprimerie nationale, Paris, 1881 ;

– « Le grand hiver et la disette de 1909 », in *Revue des questions historiques,* n° 29, pp. 442-509 ; n° 30, pp. 486-542.

John Bosher, « French Administration and Public Finance in their European Setting », in A. Goodwin (éd.), *the New Cambridge Modern History,* vol. VIII : *the European and French Revolutions, 1763-93,* Cambridge University Press, Cambridge, 1968;

– *French Finances, 1770-1795. From Business to Bureaucracy,* Cambridge University Press, Cambridge, 1970.

Jean Boutier, « Jacqueries en pays croquant. Les révoltes paysannes en Aquitaine (décembre 1789 – mars 1790) », in *Annales : économies, sociétés, civilisations,* n° 34 (1979), pp. 760-86.

Iain A. Cameron, « The Police of Eighteenth Century France », European Studies Review, n° 7 (1977), pp. 47-75.

Musée Carnavalet, *De la place Louis XV à la place de la Concorde,* musée Carnavalet, Paris, 1982.

Robert Christopher, *Les Sanson, bourreaux de père en fils depuis deux siècles,* Fayard, Paris, 1960.

Pierre Clément, *La Police sous Louis XIV,* Dider, Paris, 1866.

Augustin Cochin, *Les Sociétés de pensée et la démocratie,* Plon-Nourrit, Paris, 1921.

A. Crapet, « La vie à Lille, de 1667-1789, d'après le cours de M. de Saint-Léger », in *Revue du Nord,* n° 6 (1920), pp. 126-322.

D. Dakin, « The Breakdown of the Old Regime in France », in A. Goodwin (éd.), *the New Cambridge Modern History,* vol. VIII : *the American and French Revolutions,* Cambridge University Press, Cambridge, 1968.

Philip Dawson, *Provincial Magistrates and Revolutionary Politics in* France, *1789-1795,* Harvard University Press, Cambridge, 1972.

Jean Delamare, *Traité de la police* (4 vol.), Brunet, Paris, 1729 (première publication commencée en 1705).

Victor Derode, *Histoire de Lille et de la Flandre wallone* (4 vol.), Laffite, Marseille, 1975 (première publication : 1848-77).

Claude Devic & J. Vaissète, *Histoire générale du Languedoc* (17 vol.), Privat, Toulouse, 1872-96.

Jacques Dupâquier, *La Population rurale du bassin parisien à l'époque de Louis XIV,* Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1979.

Jean Egret, *La Pré-révolution française,* Presses universitaires de France, Paris, 1962 ;

– *Louis XV et l'opposition parlementaire,* Colin, Paris, 1970.

Jean Elkaïm, *Les Subsistances à Auxonne de 1788 à l'an V,* Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon, 1970. – « La Révolution en Côte-d'Or », n° 12, pp. 1-69.

Edmond Esmonin, *Etudes sur la France des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* Presses universitaires de France, Paris, 1964.

Fernand Evrard, « Les paysans du Mâconnais et les brigandages de juillet 1789 », in *Annales de Bourgogne,* n° 19 (1947), pp. 7-39, 97-121.

Arlette Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Gallimard/ Julliard (« Archives »), Paris, 1979.

Arlette Farge & André Zysberg, « Les théâtres de la violence à Paris au XVIII^e siècle », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 34 (1975), pp. 984-1015.

Georges Fournier, « Traditions municipales et vie politique en 1789 », in *Droite et gauche de 1789 à nos jours*, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Université Paul Valéry, 1975.

Jacques Godechot, *La Prise de la Bastille*, Gallimard, Paris, 1965.

Pierre Goubert, *Beauvois et le Beauvaisis*, SEVPEN, Paris, 1960.

Philippe Guignet, *Mines, manufactures et ouvriers du Valenciennois au XVIII^e siècle* (2 vol.), Arno Press, New York, 1977.

S.-P. Hardy (Maurice Tourneaux & Maurice Vitrac, *éd.), Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764*-1789), (un seul volume publié), vol. I, Picard, Paris, 1912.

Hervé Hasquin, *L'Intendance du Hainaut en 1697*, Bibliothèque nationale, Paris, 1975.

Henri Hauser, *Les Compagnons d'arts et métiers à Dijon aux XVII^e et XVIII^e siècles, Da*midot, Nourry, Dijon, 1907 (repris de la *Revue bourguignonne*, tome XVII).

Philippe-J. Hesse, « Géographie coutumière et révoltes paysannes en 1789 », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 51 (1979), pp. 280-306.

Ernest Hinrichs, Eberhard Schmitt & Rudolf Vierhaus (éd.) *Von Ancien Régime zur französischen Revolution, Forschungen und Perspektiven*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1978.

Lynn A. Hunt, *Revolution and Urban Politics in Provincial France. Troyes and Reims*, 1786-1790, Stanford University Press, Stanford, 1978 ;

– *Politics, Culture, and Class in the French Revolution*, University of California Press, Berkeley, 1984.

Robert M. Isherwood, « Popular Musical Entertainment in Eignteenth Century Paris », in *International Review of the Aesthetics and* Sociology

Music, n° 9 (1978), pp. 295-310 ;

– « Entertainment in the Parisian Fairs in the Eighteenth Century », in *Journal of Modern History,* n° 53 (1981), pp 24-47.

Steven Kaplan, « Réflexions sur la police du monde du travail, 1700-1815 », in *Revue historique,* n° 261 (1979), pp. 17-77;

– « Note sur les commissaires de police de Paris au XVIII^e^ siècle », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 28 (1981), pp. 669-686.

Ernest Labrousse et al., *Histoire économique et sociale de la France,* tome II : *Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789),* Presses universitaires de France, Paris, 1970.

Marcel Lachiver, *Vin, vigne et vignerons en région parisienne du XVII^e^ au XIX^e^ siècle,* Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, Pontoise, 1982.

François Lebrun, « Les grandes enquêtes statistiques des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles sur la généralité de Tours (Maine, Anjou, Touraine) », in *Annales de Bretagne,* n° 72 (1965), pp. 338-45.

Georges Lefebvre, *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française,* Laterza, Bari, 1959 (première publication : 1924) ;

– *la Grande Peur de* 1789, Colin, Paris, 1970 (première publication : 1932).

T. J. A. Le Goff & D. M. G. Sutherland, « The Revolution and the rural community in eighteenth-century Britanny », in *Past and Present,* n° 62 (1974), pp. 96-119.

René Lehoreau (François Lebrun, éd.), *Cérémonial de l'Eglise d'Angers (1692-1721),* Klincksieck, Paris, 1967.

Emmanuel Le Roy Ladurie (éd.), *l'Age classique des paysans,* le Seuil, Paris, 1975. – Tome II de Georges Duby & Armand Wallon (éd.), *Histoire de la France rurale;*

– *la Ville classique,* le Seuil, Paris, 1981. – Tome III de Georges Duby (éd.), *Histoire de la France urbaine.*

André Lequeux, « L'industrie du fer dans le Hainaut français au XVIII^e^ siècle », in *Revue du Nord,* n° 19 (1933), pp. 5-28.

Pierre Levêque, *La Bourgogne de la Monarchie de Juillet au Second Empire* (5 vol.), Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Lille, 1980.

Jacques Lorgnier, « La répression des séditions et émotions populaires de 1789 par la maréchaussée de Flandre », in *Collection des travaux de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille*, Lille, s. d.

Alain Lottin, « Les vivants et les morts au XVIII[e] siècle. Les incidents de Lille (1779) et de Cambrai (1786) lors des translations de cimetière », in *Actes du XVIII[e] congrès de la Fédération des sociétés savantes du nord de la France,* Commission historique du Nord, Lille, 1979 (a) ;

– *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV,* Flammarion, Paris, 1979 (b).

A. Malotet, « L'industrie et le commerce des toiles fines à Valenciennes dans les temps modernes », in *Revue du Nord,* n° 1 (1910), pp. 281-320 ; n° 3 (1912), pp. 329-394.

Tihomir J. Markovitch, *les Industries lainières de Colbert à la Révolution,* Droz, Genève, 1976.

Peter Mathias & Patrick O'Brien, « Taxation in Britain and France, 1715-1810. A Comparison of the Social and Economie Incidence of Taxes Collected for the Central Governments », in *Journal of European Economic History,* n° 5 (1976), pp. 601-50.

Albert Mathiez, « Dijon en 1789 d'après les lettres inédites de François Nicolas Bertheley, commis aux Etats de Bourgogne », in *La Révolution en Côte-d'Or,* n° 2 (1926), pp. 1-20.

Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (3 vol.), Bibliothèque nationale, Paris, 1906 (première publication : 1783).

Jean Meuvret, *Le Problème des subsistances à l'époque de Louis XIV* (2 vol.), Mouton, Paris, 1977.

H. Millot, *Le Comité permanent de Dijon, juillet 1789-février 1790,* Rebourseau, Dijon, 1925. – « La Révolution en Côte-d'Or », nouvelle série, n° 1.

Michel Mollat (éd.), *Histoire de l'Ile-de-France et de Paris,* Privat, Toulouse, 1971.

Hippolyte Monin, *l'Etat de Paris en 1789. Etudes et documents sur l'Ancien Régime à Paris,* Jouanot, Noblet & Quantin, Paris, 1889.

Raymonde Monnier, *Le Faubourg Saint-Antoine (1789-1815),* Société des études robespierristes, Paris, 1981.

Roland Mousnier, « L'évolution des finances publiques en France et en Angleterre pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la Succession d'Espagne », in *Revue historique,* n° 205 (1951), pp. 1-23.

Mona Ozouf, « Du mai de liberté à l'arbre de la liberté : symbolisme révolutionnaire et tradition paysanne », in *Ethnologie française,* n° 5 (1975), pp. 9-32 ;

– *La Fête révolutionnaire, 1789-1799,* Gallimard, Paris, 1976;

– « Innovations et traditions dans les itinéraires des fêtes révolutionnaires : l'exemple de Caen », in *Ethnologie française,* n° 7 (1977), pp. 45-54.

Pierre Pierrard, *Histoire du Nord. Flandre Artois-Hainaut-Picardie,* Hachette, Paris, 1978.

Henri Platelle, « Un village du Nord sous Louis XIV : Rumégies », in *Revue du Nord,* n° 46 (1964), pp. 489-516.

Abel Poitrineau, « Aspects de la crise des justices seigneuriales du XVIII^e^ siècle », in *Revue historique de droit français et étranger,* série 4 (1961), vol. 38-39, pp. 553-70.

Célestin Port, *Inventaire analytique des archives anciennes de la mairie d'Angers,* Dumoulin, Paris; Cosnier & Lachèse, Angers, 1861.

Marcel Reinhard, *Nouvelle histoire de Paris. La Révolution, 1789-1799,* Hachette, Paris, 1971.

André Rémond, « Trois bilans de l'économie française au temps des théories physiocrates », in *Revue d'histoire économique et sociale,* n° 35 (1957), pp. 416-456.

E. M. Restif de la Bretonne, *Les Nuits de Paris,* Trianon, Paris, 1930. – Tome I de Henri Bachelin (éd.), *l'Œuvre de Restif de la Bretonne.*

Marie-Agnès Robbe, « La milice dans l'intendance de la Flandre wallonne au XVIII^e^ siècle », in *Revue du Nord,* n° 23 (1937), pp. 5-50.

Régine Robin, *La Société française en 1789 : Sémur-en-Auxois,* Plon, Paris, 1970.

Daniel Roche, le *Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789* (2 vol.), Mouton & Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1978 ;

– *le Peuple de Paris,* Aubier Montaigne, Paris, 1981.

Nicolas Ruault, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution.*

Lettres à son frère, 1783-1796, Perrin, Paris, 1976.

Georges Rudé, *the Crowd in the French Revolution,* Clarendon Press, Oxford, 1959;

– *The Crowd in History. A Study of Popular Disturbances in France and England,* 1730-1848, Wiley, New York, 1964.

Pierre de Saint-Jacob, « La fin des impositions directes d'Ancien Régime en Bourgogne », in *Annales de Bourgogne,* n° 19 (1947), pp. 249-59 ;

– *Les Paysans de la Bourgogne du Nord,* les Belles Lettres, Paris, 1960;

– *Documents relatifs à la communauté villageoise en Bourgogne du milieu du XVII*^{e} *siècle à la Révolution,* les Belles Lettres, Paris, 1962.

Gilbert Shapiro & Philip Dawson, « Social Mobility and Political Radicalism : The Case of the French Révolution of 1789 », in William O. Aydelotte, Allan G. Bogue & Robert William Fogel (éd.), *the Dimensions of Quantitative Research in History,* Princeton University Press, Princeton, 1972.

Albert Soboul, *La Civilisation et la Révolution française,* tome I : *la Crise de l'Ancien Régime,* Arthaud, Paris, 1970.

Michael Sonenscher, « Work and Wages in Paris in the Eighteenth Century », in Maxine Berg, Pat Hudson & Michael Sonescher (éd.), *Manufacture in Town and Country before the Factory,* Cambridge University Press, Cambridge, 1983.

Bailey Stone, *the Parlement of Paris, 1774-1789,* University of North Carolina Press, Chapel Hill, 1981.

Louis Trénard, « Pauvreté, charité, assistance à Lille, 1708-1790 », in *97e Congrès national des sociétés savantes,* Nantes, 1972. – *Histoire moderne,* tome I : pp. 473-98 ;

– *Les Mémoires des intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne* (1698), Bibliothèque nationale, Paris, 1975 ;

– (éd.), *L'Intendance de Flandre wallonne en 1698,* Bibliothèque nationale, Paris, 1977 ;

– « Lille au siècle des Lumières », in *Franse Nederlanden,* 1978, pp. 193-207.

Chapitre 7 : LILLE ET LA FLANDRE, 1789-1914.

Jean-Pierre Aguet, *Contribution à l'étude du mouvement ouvrier français. Les grèves sous la Monarchie de Juillet,* Droz, Genève, 1954.

G. Aubert, « Le problème de subsistances et le Maximum à Douai (1792-1794) », in *Revue du Nord,* n° 9 (1923), pp. 233-54.

Robert P. Baker, « Socialism in the Nord, 1880-1914 : A Regional View of the French Socialist Movement » in *International Review of Social History,* n° 12 (1967), pp. 357-89.

Jean Barennes, « Un document sur les troubles survenus en 1789 à Aire-sur-la-Lys », in *Revue du Nord,* n° 4 (1913), pp. 236-38.

E. Beaujot, « Le département du Nord sous la Restauration. Rapport du préfet de Villeneuve-Bargemont en 1828 », in *Revue du Nord,* n° 25 (1939), pp. 243-77; n° 26 (1943), pp. 21-45.

Raoul Blanchard, *la Flandre. Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande,* Danel, Lille, 1906.

Jean-Claude Bonnier, « Esquisse d'une évolution sociale : Roubaix sous le Second Empire (1856-1873) », in *Revue du Nord,* n° 62 (19807, pp. 619-36.

Maurice Braure, *Lille et la Flandre wallonne au XVIIIe siècle* (2 vol.) Raoust, Lille, 1923.

Max Bruchet, « Le coup d'Etat de 1851 dans le Nord », in *Revue du Nord,* n° 11 (1925), pp. 81-113.

Pierre Bruyelle, « Lille et sa communauté urbaine », in *Notes et études documentaires,* n°' 4297-99 (1976).

Centre d'études de Lille, « Aspects industriels de la crise : le département du Nord », in Ernest Labrousse (éd.), *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle*, 1846-1851, Imprimerie centrale de l'Ouest, la Roche-sur-Yon, 1956. – *Bibliothèque de la Révolution de 1848*, tome XIX.

A. Chanut, « La crise économique à Tourcoing (1846-1850) », in *Revue du Nord*, n° 38 (1956), pp. 77-105.

Richard Cobb, *Terreur et subsistances, 1793-1795*, Clavreuil, Paris, 1965.

Félix-Paul Codaccioni, *De l'inégalité sociale dans une grande ville industrielle. Le drame de Lille de 1850-1914*, Université de Lille III, Lille, 1976.

Jean-Paul Courthéoux, « La naissance d'une conscience de classe dans le prolétariat textile du Nord, 1830-1870 », in *Revue économique*, n° 8 (1957), pp. 114-39.

A. Crapet, « La vie à Lille, de 1667 à 1789, d'après le cours de M. de Saint-Léger », *in Revue du Nord*, n° 6 (1920), pp. 126-54, 198-321, 304-22.

J. L. Dansette & J. A. Roy, « Origines et évolution d'une bourgeoisie. Le patronat textile du bassin lillois (1789-1914) », in *Revus du Nord*, n° 37 (1955), pp. 199-216; n° 39 (1956), pp. 21-42 ; n° 40 (1957), pp. 49-69) n° 41 (1958), pp. 23-38.

Paul Delsalle, « Les tisserands à domicile de la région de Roubaix (France). Relations professionnelles et conflits du travail au XIX^e siècle », in Pierre Deyon & Franklin Mendels (éd.), *La Protoindustrialisation : théorie et réalité*, Université des arts, lettres et sciences humaines, Lille, 1982.

Victor Derode, *Histoire de Lille et de la Flandre wallonne* (4 vol.), Vanackère, Lille, 1848-77.

Joseph Deschuytter, *l'Esprit public et son évolution dans le Nord de 1791 au lendemain de Thermidor an II* (2 vol.), Louis-Jean, Gap, 1959-61;

– « Cambrai sous la Révolution », in *Revue du Nord*, n° 46 (1964), pp. 525-43.

Pierre Deyon, « La diffusion rurale des industries textiles en Flandre française à la fin de l'Ancien Régime et au début du XIX^e^ siècle », in *Revue du Nord*, n° 61 (1979), pp. 83-96;

– « Un modèle à l'épreuve, le développement industriel de Roubaix de 1762 à la fin du XIX^e^ siècle », in *Revue du Nord*, n° 63 (1981), pp. 59-66.

Pierre Deyon & Jean-Pierre Hirsch, « Entreprise et association dans l'arrondissement de Lille, 1830-1862 », in *Revue du Nord*, n° 62 (1980), pp. 603-18.

P. D'Hollander, « La composition sociale de l'échevinage lillois sous la domination française, 1667-1789 », in *Revue du Nord*, n° 52 (1970), pp. 5-15.

Christophe Dieudonné, *Statistique du département du Nord* (3 vol.), Marlier, Douai, 1804.

Manne Erpeldinger & Claudine Lefebvre, « Les misérables sous la Révolution (districts de Lille et de Douai) », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 46 (1974), pp. 164-86.

Jean-Marie Flonneau, « Crise de vie chère, 1910-1914. Réactions populaires et réactions syndicales », diplôme d'études supérieures non publié, Institut d'histoire économique et sociale, Université de Paris, 1966.

Claude Fohlen, « Esquisse d'une évolution industrielle. Roubaix au XIX^e^ siècle », in *Revue du Nord*, n° 33 (1951), pp. 92-102;

– « Crise textile et troubles sociaux : le Nord à la fin du Second Empire », in *Revue du Nord*, n° 35 (1953), pp. 107-23.

France, ministère du Commerce, office du Travail, *Les Associations professionnelles ouvrières* (4 vol.), Imprimerie nationale, Paris, 1894-1904.

Georges Franchomme, « L'évolution démographique et économique de Roubaix de 1870 à 1900 », in *Revue du Nord*, n° 51 (1969), pp. 201-48.

René Gendarme, *La Région du Nord. Essai d'analyse économique*, Colin, Paris, 1954.

Marcel Gillet, *Les Charbonnages du Nord de la France au XIX^e^ siècle*, Mouton, Paris, 1973 ;

– « Industrie et société à Douai au XIX^e siècle », in *Revue du Nord*, n° 61 (1979), pp. 417-26.

A. M. Gossez, *Le Département du Nord sous la Deuxième République*, 1848-1852, Leleu, Lille, 1904.

Philippe Guignet, « L'émeute de quatre sous, ou les voies de la protestation sociale à Anzin (mai 1833) », in Revue du Nord, n° 55 (1973), pp. 347-64;

– *Mines, manufactures et ouvriers du Valenciennois au XIX^e siècle* (2 vol.), Arno, New York, 1977;

– « Adaptations, mutations et survivances proto-industrielles dans le textile du Cambrésis et du Valenciennois du XVIII^e au début du XX^e siècle », in *Revue du Nord*, n° 61, 1979, pp. 27-60.

Philippe-J. Hesse, « Géographie coutumière et révoltes paysannes en 1789 », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 51 (1979), pp. 280-306.

Yves-Marie Hilaire, « Les ouvriers de la région du Nord devant l'Eglise catholique (XIX^e et XX^e siècle) », *in le Mouvement social*, n° 57 (1966), pp. 181-201.

David S. Landes, « Religion and Entreprise : The Case of the French Textile Industry », in Edward C. Carter II, Robert Forster & Joseph N. Moody (éd.), *Entreprise and Entrepreneurs in Nineteenth and Twentieth Century France*, The John Hopkins University Press, Baltimore, 1976.

André Lasserre, *La Situation des ouvriers de l'industrie textile dans la région lilloise sous la Monarchie de Juillet*, Nouvelle Bibliothèque de droit et de jurisprudence, Lausanne, 1952.

Bernard Lefebvre, « Argent et révolution : esquisse d'une étude de la fortune à Douai (1748-1820) », in *Revue du Nord*, n° 61 (1979), pp. 403-16.

Bernard Lefebvre & Louis Thbaut, « Evolution démographique et développement industriel : le Douaisis de 1750 à 1870 », in *Revue du Nord*, n° 61 (1979), pp. 165-80.

Georges Lefebvre, *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution* (1788-an V), Robbe, Lille, 1914-21;

– *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, Laterza, Bari, 1959 (première publication : 1924).

Pierre Lefebvre, *Le Commerce des grains et la question du pain à Lille de 1703 à 1789*, Robbe, Lille, 1925.

André Lequeux, « L'industrie du fer dans le Hainaut français au XVIII[e] siècle », in *Revue du Nord*, n° 19 (1933), pp. 5-28.

Léon Manchu, « L'importance du banquet de Lille dans la campagne de réforme (7 novembre 1847) », in *Revue du Nord*, n° 31 (1949), pp. 5-12 ;

– « La crise de l'industrie textile à Roubaix au milieu du XIX[e] siècle », in *Revue du Nord*, n° 38 (1956), pp. 65-75;

– « Deux aspects de la répression policière dans le Nord à l'époque du Second Empire », in *Revue du Nord*, n° 46 (1964), pp. 385-92.

A. Malotet, « L'industrie et le commerce des toiles fines à Valenciennes dans les temps modernes », in *Revue du Nord*, n° 1 (1910), pp. 281-320 ; n° 3 (1912), pp. 329-94.

Jacques Marseille & Martine Sassier, *Si ne veulent point nous rinquérir in va bientot tout démolir ! Le Nord en grève, avril/mai* 1880, les auteurs, Paris, 1982.

Renée Martinage & Jacques Lorgnier, *La Répression des séditions et émotions populaires de 1789 par la maréchaussée de Flandre*, Lille, s.d.

Laurent Marty, *Chanter pour survivre. Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile. Roubaix*, 1850-1914, Atelier ethnohistoire et culture ouvrière Léo Lagrange, Liéven, 1982.

Georges Michel, *Histoire d'un centre ouvrier (les conces d'Anzin)*, Guillaumin, Paris, 1891.

Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève. France*, 1871-1890 (2 vol.), Mouton, Paris, 1974.

J. Péter, « Le pays d'Avesnes pendant les années d'invasion, 1793-1794 », in *Revue du Nord*, n° 11 (1925), pp. 161-212.

J. Péter & Ch. Poulet, *Histoire religieuse du département du Nord pendant la Révolution (1789-1802)* (2 vol.), Facultés catholiques, Lille, 1930-33.

Pierre Pierrard, *La Vie ouvrière à Lille sous le Second Empire,* Bloud & Gay, Paris, 1965 ;

– *Lille et les Lillois. Essai d'histoire collective contemporaine (de 1815* à nos jours), Bloud et Gay, Paris, 1967 ;

– « Habitat ouvrier et démographie à Lille au XIX^e^ siècle et particulièrement sous le Second Empire », in *Annales de démographie historique,* 1975, pp. 37-48 ;

– *La Vie quotidienne dans le Nord au XIX^e^ siècle,* Hachette, Paris, 1976;

– *Histoire du Nord. Flandre-Artois-Hainaut-Picardie,* Hachette, Paris, 1976.

Robert Pierreuse, « L'ouvrier roubaisien et la propagande politique (1890-1900) », in *Revue du Nord,* n° 51 (1969), pp. 249-73;

– « La situation économique et sociale à Roubaix et à Tourcoing de 1900-1914 », thèse d'histoire du 3^e^ cycle non publiée, Université de Lille III, 1972.

Jean Polet, « Les militants anarchistes dans le département du Nord au début du XX^e^ siècle », in *Revue du Nord,* n° 51 (1969), pp. 629-40.

Judy Reardon, « Belgian and French Workers in Nineteenth-Century Roubaix », in Louise A. Tilly & Charles Tilly (éd.), *Class Conflict and Collective Action,* Sage, Beverly Hills, 1981.

Pierre Reboul, « Troubles sociaux à Roubaix en juillet 1819 », in *Revue du Nord,* n° 36 (1954), pp. 339-50.

Alexandre de Saint-Léger, *La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française (1659-1789),* Cassette, Paris et Lille, 1900;

– *Histoire de Lille des origines à 1789,* Raoust, Lille, 1942. Patrick Schulz, *La Décentralisation administrative dans le département du Nord* (1790-1793), Presses universitaires de Lille, Lille, 1982.

Gustave Siauve, *Roubaix socialiste, ou quatre ans de gestion municipale ouvrière (1892-1896),* Delory, Lille, 1896.

Louis Thbaut, « Les voies navigables et l'industrialisation du Nord de la France », in *Revue du Nord,* n° 61 (1979), pp. 149-64.

Louis Théry, « Une commune rurale de la Flandre française au début de la Révolution : Frelinghien », in *Revue du Nord*, n° 9 (1923), pp. 193-205.

Jacques Toulemonde, « Notes sur l'industrie roubaisienne et tourquennoise dans la première moitié du XIX^e^ siècle », in *Revue du Nord*, n° 48 (1966-a), pp. 321-36 ;

– *Naissance d'une métropole. Histoire économique et sociale de Roubaix et Tourcoing au XIX^e^ siècle*, Frère, Tourcoing, 1966 (b).

Louis Trénard, « Pauvreté, charité, assistance à Lille, 1708-1790 », 97^e^ Congrès national des sociétés savantes, Nantes, 1972. – *Histoire moderne*, tome I, pp. 473-98 ;

– « La crise révolutionnaire dans les Pays-Bas français. Etat des recherches », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 46 (1974), pp. 292-316 ;

– « Les fêtes révolutionnaires dans une région frontière. Nord – Pas-de-Calais », in Jean Ehrard & Paul Viallaneix (éd.), les *Fêtes de la Révolution*, Société des études robespierristes, Paris, 1977 (a);

– (éd.), *Histoire d'une métropole. Lille-Roubaix-Tourcoing*, Privat, Toulouse, 1977 (b) ;

– « Provinces et départements des Pays-Bas français aux départements du Nord et du Pas-de-Calais », in Christian Gras & Georges Livet (éd.), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e^ siècle à nos jours*, Presses universitaires de France, Paris, 1977 (c);

– « Lille au siècle des Lumières », in *De Franse Nederlanden*, 1978, pp. 193-207 ;

– « Notables de la région lilloise au seuil du XX^e^ siècle », in *Revue du Nord*, n° 63 (1981), pp. 169-87.

Dominique Vermander, « La cité pré-industrielle d'Halluin au milieu du XIX^e^ siècle », in *De Franse Nederlanden*, 1982, pp. 33-61.

Claude Willard, *Le Mouvement socialiste en France (1893-1905). Les guesdistes*, Editions sociales, Paris, 1965.

Arthur Young (Henri Sée, tr. et éd.), *Voyages en France* (3 vol. : 1787, 1788, 1789), Armand Colin, Paris, 1976.

J. W. de Zeeuw, « Peat and the Dutch Golden Age. The historical meaning of energy-attainability », in A. A. G. *Bijdragen,* n° 21 (1978), pp. 3-32.

Chapitre 8 : RÉVOLUTIONS ET MOUVEMENTS, 1789-1914

A. V. Ado, *Krest'ianskoïe dvijhenie vo frantsii vo vremiia velikoi revolioutsii kontsa XVIII veka,* Izdatel'stvo Moskovskovo Universiteta, Moscou, 1971.

Jean-Pierre Aguet, *Contribution à l'étude du mouvement ouvrier français. Les grèves sous la Monarchie de juillet,* Droz, Genève, 1954.

Maurice Agulhon, *la République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République,* Plon, Paris, 1970 ;

– « Fête spontanée et fête organisée à Paris, en 1848 », in Jean Ehrard & Paul Viallaneix (éd.), *Les Fêtes de la Révolution,* Société des études robespierristes, Paris, 1977.

Ronald Aminzade, *Class, Politics, and Early Industrial Capitalism. A Study of Mid-Nineteenth-Century Toulouse, France,* State University of New York Press, Albany, 1981.

André Armengaud, « La question du blé dans la Haute-Garonne au milieu du XIX^{e} siècle », in *Bibliothèque de la Révolution de 1848,* n° 16 (1954), pp. 109-23 ;

– *Les Populations de l'Est-Aquitain au début de l'époque contemporaine,* Mouton, Paris, 1961.

H. Baudrillart, *Les Populations agricoles de la France,* Guillaumin, Paris, 1888.

R. Beaubernard, *Montceau-les-Mines. Un « laboratoire social » au XIX^{e} siècle,* Civry, Avallon, 1981.

Paul Bois, « Dans l'Ouest, politique et enseignement primaire », in *Annales : économies, sociétés, civilisations,* n° 9 (1954), pp. 356-67 ;

– *Paysans de l'Ouest,* Vilaire, Le Mans, 1960 ;

– « Réflexions sur les survivances de la Révolution dans l'Ouest », in *Annales historiques de la Révolution française,* n° 33 (1961), pp. 177-86 ;

– « Aperçu sur les causes des insurrections de l'Ouest à l'époque révolutionnaire », in J.-C. Martin (éd.), *Vendée-Chouannerie,* Reflets du passé, Nantes, 1981.

J. Brelot, *la Vie politique en Côte-d'Or sous le Directoire,* Rebourseau, Dijon, 1932. – *La Révolution en Côte-d'Or,* n° 8.

Victorine B[rocher], *Souvenirs d'une morte vivante,* Maspéro, Paris, 1976.

William Brustein, « French Political Regionalism, 1849-1978 », in Michael Hechter (éd.), *The Microfoundations of Macrosociology,* Temple University Press, Philadelphie, 1983.

Elsie Canfora-Argadona & Roger-H. Guerrand, *La Répartition de la population, les conditions de logement des classes ouvrières à Paris* au *XIX*[e] siècle, Centre de sociologie urbaine, Paris, 1976.

Abel Châtelain, « Evolution des densités de population en Anjou (1806-1936) », in *Revue de géographie de Lyon*, n° 31 (1956), pp. 43-60.

Rémy Cazals, *Les Révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900,* la Découverte/Maspéro, Paris; Privat, Toulouse, 1983.

Gérard Cholvy, « Recrutement militaire et mentalités languedociennes au XIX[e] siècle. Essai d'interprétation », in *Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, recrutement, mentalités, sociétés – Colloque international d'histoire militaire,* Université Paul Valéry, Montpellier, 1974.

Elisabeth Claverie, « " L'honneur " : une société de défis au XIX[e] siècle », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 34 (1979), pp. 744-59.

Paul Combe, *Niveau de vie et progrès technique en France (1860-1939). Contribution à l'étude de l'économie française contemporaine,* postface : 1939-1949, Presses universitaires de France, Paris, 1956.

Alain Dalotel, Alain Faure & Jean-Claude Freiermuth, Aux origines *de la Commune. Le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870,* Maspéro, Paris, 1980.

Adeline Daumard, *La Bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848,* SEVPEN, Paris, 1963 ;

– « Le peuple dans la société française à l'époque romantique », in *Romantisme*, n° 9 (1975), pp. 21-28.

Adeline Daumard et al., *Les Fortunes françaises au XIX^e^ siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Mouton, Paris, 1973.

Maurice Daumas, « La géographie industrielle de Paris au XIX^e^ siècle », in *Villes en mutation, XIX^e^-XX^e^ siècles – 10^e^ Colloque international*, Crédit communal de Belgique, Bruxelles, 1982.

Maurice Daumas et al., *Evolution de la géographie industrielle de Paris et sa proche banlieue au XIX^e^ siècle* (3 vol.), Centre de documentation d'histoire des techniques, Paris, 1976.

Raymond Delaby, « La survivance des dîmes et des droits féodaux en Côte-d'Or pendant la Révolution », in *la Révolution en Côte*-d'Or, n° 2 (1926), pp. 21-35.

Nicole Delefortie & Janine Morice, *les Revenus départementaux en 1864 et en 1954*, Armand Colin, Paris, 1959. – Recherches sur l'économie française, I.

Jean-Baptiste Dumay (Pierre Ponsot, éd.), *Mémoires d'un militant ouvrier du Creusot (1841-1905)*, Maspéro, Paris, 1976.

Marc Duranthon, *La Carte de France, son histoire*, 1678-1978, Solar, Paris, 1978.

Alain Faure, « Mouvements populaires et mouvement ouvrier à Paris (1830-1834) », in *le Mouvement social*, n° 88 (1874), pp. 51-92 ;

– *Paris Carême-Prenant. Du carnaval à Paris au XIX^e^ siècle*, Hachette, Paris, 1978.

Simone Fizaine, *La Politique dans la Côte-d'Or sous Louis XVIII. Les élections et la presse*, les Belles Lettres, Paris, 1931.

Claude Fohlen, « La décadence des forges comtoises », in *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony* Babel, vol. I, publication privée, Genève, 1963.

Louis Fontvieille, « Dépenses publiques et problématique de la dévalorisation du capital », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 33 (1978), pp. 240-54.

Jean Fourastié, *L'Evolution des prix à long terme,* Presses universitaires de France, Paris, 1969.

France, Ministère du Commerce, Office du Travail, *Les Associations professionnelles ouvrières* (4 vol.), Imprimerie nationale, Paris, 1894-1904.

Emile Gabory, *Les Bourbons et la Vendée d'après des documents inédits,* Perrin, Paris, 1923.

Jeanne Gaillard, *Communes de province, commune de Paris,* Flammarion, Paris, 1971 ;

– *Paris, la Ville,* 1852-1870, Champion, Paris, 1977.

Jean-François Garidou, « Les mouvements ouvriers agricoles dans l'Aude (1900-1910) », in *Carcassonne et sa région. Actes des XII*e et *XXIV*e *congrès d'études régionales tenus par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon et par la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Carcassonne, 17-19 mai 1968,* Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Rousillon, Université Paul Valéry, Montpellier, 1970.

Florence Gauthier, *la Voie paysanne dans la Révolution française. L'exemple picard,* Maspéro, Paris, 1977 ;

– « Sur les problèmes paysans de la Révolution », in *Annales historiques de la Révolution française,* n° 232 (1978), pp. 305-14. Urbain Gibert, « Quelques aspects populaires des manifestations viticoles de 1907 », in *Carcassonne et sa région,* 1970.

Rémi Gossez, « La résistance à l'impôt : les quarante-cinq centimes », in *Bibliothèque de la Révolution de 1848,* n° 15 (1953), pp. 89-132 ;

– « A propos de la carte des troubles de 1846-1847 », in Ernest Labrousse (éd.), *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX*e *siècle,* 1846-1851, Imprimerie centrale de l'Ouest, la Roche-sur-Yon, 1956. *–Bibliothèque de la Révolution de 1848,* n° 19 ;

– *Les Ouvriers de Paris,* livre premier : *l'Organisation, 1848-1851,* Imprimerie centrale de l'Ouest, la Roche-sur-Yon, 1967. – *Bibliothèque de la Révolution de 1848,* n° 24.

Philippe Gratton, *Les Luttes de classes dans les campagnes,* Anthropos, Paris, 1971.

Louis M. Greenberg, *Sisters of Liberty. Marseille, Lyon, Paris and the Reaction to a Centralised State,* 1868-1871 Harvard Université Press, Cambridge, 1931.

Christopher Guthrie, « Reaction to the Coup d'Etat in the Narbonnais : A Case Study of Popular Political Mobilization and Repression during the Second Republic », in *French Historical Studies,* n° 13 (1983), pp. 18-46.

Michael P. Hanagan, *The Logic of Solidarity. Artisans and Industrial Workers in Three French Towns, 1871-1914,* University of Illinois Press, Urbana, 1980.

Marcel Henriot, *Le Club des jacobins de Sémur, 1790-1795,* Rebourseau, Dijon, 1933. – *La Révolution en Côte-d'Or,* n° 9 ;

– «Le partage des biens communaux en Côte-d'Or sous la Révolution. L'exemple du district d'Arnay-sur-Arroux », in *Annales de Bourgogne,* n° 19 (1947), pp. 262-74.

Colin Heywood, « The Role of the Peasantry in French Industrialization, 1815-80 », in *Economic History Review,* 2e série, n° 34 (1981), pp. 359-76.

Raymond Huard, « Montagne rouge et montagne blanche en Languedoc-Roussillon sous la Seconde République », in *Droite et gauche en Languedoc-Roussillon, Actes du colloque de Montpellier, 9-10 juin 1973,* Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Université Paul Valéry, Montpellier 1975 ;

– « La préhistoire des partis. Le parti républicain dans le Gard de 1848 à 1881 », in *le Mouvement social,* n° 107 (1979), pp. 3-14;

– *le Mouvement républicain en Bas-Languedoc, 1848-1881,* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1982.

A. Jacotin, « Notes sur le coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Côte-d'Or, in *Annales de Bourgogne,* n° 13 (1941), pp. 73-96.

Christopher H. Johnson, « Proto-industrialization and the De-industrialization in Languedoc : Lodève and its Region, 1700-1870 », in Pierre Deyon & Franklin Mendels (éd.), *la Protoindustrialisation :*

théorie et réalité. Rapports, Université des arts, lettres et sciences humaines, Lille, 1982.

Jacques Julliard, *Clémenceau briseur de grèves,* Julliard (« Archives »), Paris, 1965.

Arthur Kleinclausz, *Histoire de Bourgogne,* Hachette, Paris, 1909.

E. V. Kozhokine, « K probleme stanovlieniia Klassovogo soznaniia frantsuzskogo prolieteriata », in *Vopros'i Istorii,* janvier 1982, pp. 57-66.

Geneviève Langeron, « Le Club des femmes de Dijon pendant la Révolution », in *la Révolution en Côte-d'Or,* n° 5 (1929), pp. 5-71.

Robert Laurent, *l'Agriculture en Côte-d'Or pendant la première moitié* du *XIX^e^ siècle,* Rebourseau, Dijon, 1931. – *La Révolution en* Côte-d'Or, n° 7 ;

– *les Vignerons de la* « *Côte-d'Or » au XIX^e^ siècle* (2 vol.), les Belles Lettres, Paris, 1957 ;

– « Droite et gauche en Languedoc. Mythe ou réalité », in *Droite et gauche de 1789 à nos jours,* Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Université Paul Valéry, Montpellier, 1975.

Marcel Le Clère, « La police politique sous la III^e^ République », in Jacques Aubert et al., *l'Etat et sa police en France* (1789-1914), Droz, Genève, 1979. – Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e^ section de l'école pratique des hautes études médiévales et modernes, n° 33.

Henri Lecouturier, *Paris incompatible avec la République. Plan d'un nouveau Paris où les révolutions seront impossible,* Desloges, Paris, 1848.

T. J. A. Le Goff & D. M. G. Sutherland, « The Révolution and the Rural Community in Eighteenth-Century Brittany », in *Past & Pressent,* n° 62 (1974), pp. 96-119.

Pierre Levêque, *La Bourgogne de la Monarchie de Juillet au Second Enpire* (5 vol.), Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Lille, 1980.

Gwynne Lewis, *The Second Vendée. The Continuity of CounterRevolution in the Department of the Gard, 1789-1815,* Clarendon

Press, Oxford, 1978.

Colin Lucas, *The Structure of the Terror. The Example of Javogues and the Loire*, Oxford University Press, Londres, 1973.

H. Luxardo, V. C. Ragache & J. Sandrin, *Courrières – 1906, 1100 morts : crime ou catastrophe ?*, Floréal, Evreux, 1979.

Martyn Lyons, *Révolution et Terreur à Toulouse*, Privat, Toulouse, 1980.

Jean Nicolas, « Le tavernier, le juge et le curé », in *Histoire*, n° 25 (1980), pp. 20-28;

– « La rumeur de Paris : rapts d'enfants en 1750 », in *Histoire*, n° 40 (1981), pp. 48-57.

Rémy Pech, « Les thèmes économiques et sociaux du socialisme ferrouliste à Narbonne (1880-1914) », in *Droite et gauche de 1789 à nos jours*, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Université Paul Valéry, Montpellier, 1975 ;

– *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc Roussillon, du Phylloxéra aux crises de mévente*, Association des publications de l'université de Toulouse, le Mirail, 1976. – Publications de l'université de Toulouse, le Mirail A, 27.

Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève. France, 1871-1890* (2 vol.), Mouton, Paris, 1974.

Claude Petitfrère, *Blancs et bleus d'Anjou (1789-1793)* (2 vol.) Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, Lille, 1974.

Adolphe Pieyre, *Histoire de la ville de Nîmes depuis 1830 jusqu'à nos jours*, Laffitte, Marseille, 1982.

Pamela Pilbeam, « Popular Violence in Provincial France after the 1830 Révolution », in *English Historical Review*, n° 91 (1976), pp. 278-97.

David H. Pinkney, *The French Revolution of 1830*, Princeton University Press, Princeton, 1972.

Louis Poirier, « Bocage et plaine dans le Sud de l'Anjour », in *Annales de géographie*, n° 43 (1934), pp. 22-31.

Emile Pouget (Roger Langlais, éd.), *Le Père Peinard,* éditions Galilée, Paris, 1976.

Roger D. Price, « The French Army and the Révolution of 1830 », in *European Studies Review,* n° 3 (1973), pp. 243-67;

– « Techniques of Repression : The Control of Popular Protest in Mid-Nineteenth-Century France », in *Historical Journal,* n° 25 (1982), pp. 859-87.

Jacques Rancière, *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier,* Fayard, Paris, 1981.

Marguerite Rebouillat, « Les luttes sociales dans un village du Mâconnais. Sercy pendant la Révolution », in *Annales de Bourgogne,* n° 36 (1964), pp. 241-169.

Jean Richard, « La levée des 300 000 hommes et les troubles de mars 1793 en Bourgogne », in *Annales de Bourgogne,* n° 33 (1961), pp. 213-51.

François Roubaud, « Partition économique de la France dans la première moitié du XIX^e^ siècle (1830-1840) », in Institut d'histoire économique et sociale de l'université de Paris I, *Recherches et travaux,* n° 12 (1983), pp. 33-58.

Jacques Rougerie, « Composition d'une population insurgée. L'exemple de la Commune », in *le Mouvement social,* n° 48 (1964), pp. 31-47 :

– *Paris libre, 1871,* le Seuil, Paris, 1971 ;

– « L'A.I.T. et le mouvement ouvrier à Paris pendant les événements de 1870-1871 », in *International Review of Social History,* n° 17 (1972), pp. 3-101;

– « Recherches sur le Paris du XIX^e^ siècle. Espace populaire et espace révolutionnaire : Paris, 1870-1871 », in Institut d'histoire économique et sociale de l'université de Paris I, Recherches et travaux, n° 5 (1977).

Vernon W. Ruttan, « Structural Retardation and the Modernization of French Agriculture : A Skeptical View », in *Journal of Economic History,* n° 38 (1978), pp. 714-28.

Jean Sagnes, *Le Mouvement ouvrier en Languedoc. Syndicalistes et socialistes de l'Hérault, de la fondation des bourses du travail à la*

naissance du parti communiste, Privat, Toulouse, 1980.

Pierre de Saint-Jacob, « La situation des paysans de la Côte-d'Or en 1848 », in *Etudes d'histoire moderne et contemporaine,* n° 2 (1948), pp. 231-42.

Robert Schnerb, « La Côte-d'Or et l'insurrection de juin 1848 », in *la Révolution de* 1848, n° 20 (1923-24), pp. 155-70, 205-21 :

– *Deux siècles de fiscalité française, XIX^e^-XX^e^ siècle. Histoire, économie, politique,* Mouton, Paris, 1973.

André Siegfried, « Le régime et la division de la propriété dans le Maine et l'Anjou », in *Annales du musée social,* 1911, pp. 195-215.

Alexis de Toqueville, *Souvenirs* (écrits en 1850-51, publiés pour la première fois en 1893), Gallimard, Paris, 1978.

Norbert Truquin, *Mémoires et aventure d'un prolétaire à travers la Révolution,* Maspéro, Paris, 1977.

André-Jean Tudesq, *Les Grands notables en France* (1840-1849). *Etude historique d'une psychologie sociale* (2 vol.), Presses universitaires de France, Paris, 1964 ;

– « Les influences locales dans l'administration centrale en France sous la Monarchie de Juillet », in *Annali della Fondazione Italiana per la Storia Administrativa,* n° 4 (1967), pp. 367-86.

Jean Tulard, *Paris et son administration (1800-1830),* Commission des travaux historiques, ville de Paris, Paris, 1976.

Jules Vallès, *l'Insurgé* (publié pour la première fois sous forme d'articles en 1883-84, puis en livre en 1886), Gallimard, Paris, 1975.

Gabriel Vauthier, « Cérémonies et fêtes nationales sous la Seconde République », in *la Révolution de 1848 et les révolutions du XIX^e^ siècle,* n° 18 (1921), pp. 51-63.

J.-P. Viennot, « La population de Dijon d'après le recensement de 1851 », in *Annales de démographie historique,* 1969, pp. 241-60.

Chapitre 9 : LUTTES ET FÊTES EN ÎLE-DE-FRANCE AU XX^e^ SIECLE

Gérard Adam & Jean-Daniel Reynaud, *Conflits du travail et changement social,* Presses universitaires de France, Paris, 1979.

Maurice Agulhon, « L'opinion politique dans une commune de banlieue sous la Troisième République. Bobigny de 1850 à 1914 », in Pierre George et al., *Etudes sur la banlieue de Paris. Essais méthodiques,* Colin, Paris, 1950. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques,* n° 12.

Robert Aron, *Histoire de Vichy* (2 vol.), Fayard, Paris, 1954;

– *Histoire de la libération de la France, juin 1944-mai 1945,* Fayard, Paris, 1959.

Pierre Audiat, *Paris pendant la guerre (juin 1940-août 1944),* Hachette, Paris, 1946.

Bertrand Badie, « Les grèves du Front populaire aux usines Renault », in le *Mouvement social,* n° 81 (1972), pp. 69-109;

– *Pour une approche fonctionnaliste du parti communiste français. Stratégie de la grève,* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1976.

Max Beloff, « The Sixth of February », in James Joli (éd.), *the Decline of the Third Republic,* Chatto & Windus, Londres, 1959.

Edouard Bonnefous & Georges Bonnefous, *Histoire politique de la Troisième République* (7 vol.), Presses universitaires de France, Paris, 1956-67.

Guy Bourde, *La Défaite du Front populaire,* Maspéro, Paris, 1977.

Robert Brécy, *La Grève générale en France,* Etudes et documentation internationales, Paris, 1969.

Daniel R. Brower, The New *Jacobins. The French Communist Party and the Popular Front,* Cornell University Press, Ithaca, 1968.

Jean-Paul Brunet, *Saint-Denis, la ville rouge. Socialisme et communisme en banlieue ouvrière (1890-1939),* Hachette, Paris, 1980.

Jean-Jacques Carré, Paul Dubois & Edmond Malinvaud, *La Croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre,* le Seuil, Paris, 1972.

Manuel Castells et al., *Sociologie des mouvements sociaux urbains. Enquête sur la région parisienne* (2 vol.), Centre d'étude des mouvements sociaux, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1974.

Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Paris, essai de sociologie, 1952-1964,* Editions ouvrières, Paris, 1965.

Michel Crozier, *La Société bloquée*, le Seuil, Paris, 1970.

Alain Delale & Gille Ragache, *la France de 68,* le Seuil, Paris, 1978.

Georges Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936,* Colin, Paris, 1959. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques,* n° 99 ;

– *Atlas historique de l'urbanisation de la France* (1811-1975), Editions du Centre national de recherche scientifique, Paris, 1981.

Pierre Dubois et al., *Grèves revendicatives ou grèves politiques? Acteurs, pratiques, sens du mouvement de mai,* Anthropos, Paris, 1971.

Claude Durand et Pierre Dubois, *La Grève. Enquête sociologique*, Colin, Paris, 1975.

Michelle Durand, *Les Conflits du travail. Analyse structurelle,* Centre de recherches en sciences sociales du travail, Université Paris-Sud, Sceaux, 1977.

Robert Durand, *La Lutte des travailleurs de chez Renault racontée par eux-mêmes, 1912-1944,* Editions sociales, Paris, 1971.

Sabine Erbès-Seguin, « Relations entre travailleurs dans l'entreprise en grève : le cas de mai-juin 1968 », in *Revue française de sociologie,* n° 11 (1970-a), pp. 339-50;

– « Le déclenchement des grèves de mai ; spontanéité des masses et rôle des syndicats », in *Sociologie du travail,* n° 12 (1970-b), pp. 177-89.

Norma Evenson, *Paris, a Century of Change, 1878-1978,* Yale University Press, New Haven, 1979.

Philippe Fallachon, « Les grèves de la régie Renault en 1947 », in *le Mouvement social,* n° 81 (1972), pp. 111-42.

Fondation nationale des sciences politiques, *Léon Blum, chef du gouvernement, 1936-1937,* Colin, Paris, 1976. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques,* n° 155.

Michel Freyssenet, *Division du travail et mobilisation quotidienne* de *la main-d'œuvre. Les cas Renault et Fiat,* Centre de sociologie urbaine, Paris, 1979.

Patrick Fridenson, *Histoire des usines Renault, I : Naissance de la grande entreprise,* 1898-1939, le Seuil, Paris, 1972.

Pierre George, Pierre Randet & Jean Bastié, *La Région parisienne,* Presses universitaires de France, Paris, 1964 (2e édition).

Bernard Georges, « La CGT et le gouvernement Léon Blum », in *le Mouvement social,* n° 54 (1966), pp. 49-68.

Robert Goetz-Girey, *Le Mouvement des grèves en France,* 1919-1962, Sirey, Paris, 1965. – « L'Economique », n° 3.

Daniel Guérin, *Front populaire, révolution manquée. Témoignage militant,* Maspéro, Paris, 1970.

Antoine Haumont, *Paris. La vie quotidienne,* Documentation française, Paris, 1973. – *Notes et études documentaires,* nos 3982 et 3983.

Elisabeth Hausser, *Paris au jour le jour. Les événements vus par la presse. 1900-1919,* Editions de Minuit, Paris, 1968.

Stanley Hoffmann, *le Mouvement Poujade,* Colin, Paris, 1956. – Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 81.

Jean Jaurès (Madeleine Rebérioux éd.), *La Classe ouvrière,* Maspéro, Paris, 1976.

Raymond Josse, « La naissance de la résistance à Paris et la manifestation étudiante du 11 novembre 1940 », in *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale,* n° 12 (1962), pp. 1-31.

Jacques Julliard, *Clémenceau briseur de grèves,* Julliard (« Archives »), Paris, 1965.

Marc Kravetz (éd.), *l'Insurrection étudiante, 2-13 mai 1968,* Union générale d'éditions (« 10/18 »), Paris, 1968.

Annie Kriegel, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du parti communiste français entre les deux guerres », in *International Review of Social History,* n° 11 (1966), pp. 335-61.

Georges Lefranc, *le Mouvement socialiste sous la Troisième République (1875-1940), Payot, Paris, 1963;*

– *Histoire du Front populaire* (1934-1938), Payot, Paris, 1965 ;

– *Juin 36 : l'explosion du Front populaire,* Julliard (« Archives »), Paris, 1966 (a) ;

– « Problématique des grèves françaises de 1936 : bilan provisoire d'une quête de témoignages », in *Bulletin de la Société d'histoire moderne, n° 65 (1966-b), pp. 2-8;*

– Le Mouvement syndical sous la Troisième République, Payot, Paris, 1967 ;

– Le Mouvement syndical de la Libération aux événements de mai-juin 1968, Payot, Paris, 1969.

Gabrielle Letellier, Jean Perrer & H. E. Zuber, *Le Chômage en France de 1930-1936,* Sirey, Paris, 1938. – Institut scientifique de recherches écénomiques et sociales, *Enquêtes sur le chômage,* tome I.

Robert Linhart, *l'Etabli,* Editions de Minuit, Paris, 1978.

Val R. Lorwin, *The French Labor Mouvement,* Harvard University Press, Cambridge, 1954.

Hervé Luxardo, Jean Sandrin & Claude-Catherine Ragache, *Courrières – 1906. 1100 morts. Crime ou catastrophe ?* Floréal, Evreux, 1979.

Charles S. Maier & Dan S. White (éd.), *The Thirteenth of May. The Advent of de Gaulle's Republic,* Oxford University Press, New York, 1968.

Jean-Marie Mayer, *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905),* Julliard (« Archives »), Paris, 1966.

Henri Michel, *Paris allemand,* Albin Michel, Paris, 1981.

Michelle Perrot & Annie Kriegel, *Le Socialisme français et le pouvoir,* Etudes et documentation internationales, Paris, 1966.

Dorothy Pickles, *The Fifth French Republic,* Methuen, Londres, 1965 (3e édition).

J. Plumyène & R. Lasierra, *Les Fascismes français 1923-63,* le Seuil, Paris, 1963.

Emile Pouger (Roger Langlais, éd.), *Le Père Peinard,* Editions Galilée, Paris, 1976.

Antoine Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire,* Colin, Paris, 1964. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques,* n° 129.

Jean-Daniel Reynaud & Yves Grafmeyer (éd.), Français, qui êtes-vous ? Des essais et des chiffres, Documentation française, Paris, 1981.

Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République* (2 vol.), le Seuil, Paris, 1980-83.

Rosemonde Sanson, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-*1975, Flammarion, Paris, 1976.

Jacques Sauvageot et al. (Hervé Bourges, éd.), *La Révolte étudiante. Les animateurs parlent,* le Seuil, Paris, 1968.

Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres* (3 vol.), Fayard, Paris, 1965-72.

Salomon Schwarz, « Les occupations d'usines en France de mai et juin 1936 », in *International Review of Social History,* n° 2 (1937), pp. 50-100.

Patrick Seale & Maureen McConville (Jean-René Major, tr.), *Drapeaux rouges sur la France,* Mercure de France, Paris, 1968.

Denis Segrestin, « Du syndicalisme de métier au syndicalisme de classe : pour une sociologie de la CGT », in *Sociologie du travail,* n° 17 (1975), pp. 152-73.

Michael Seidman, « The Birth of the Weekend and the Revolts against Work : the Workers of the Paris Région during the Popular Front (1936-38) », in *Franch Historical Studies,* n° 12 (1981), pp. 249-76.

Jeanne Singer-Kérel, *Le Coût de la vie à Paris de 1840 à 1954,* Colin, Paris, 1961. – *Recherches sur l'économie française,* n° 3.

Peter N. Stearns, « Against the Strike Threat : Employer Policy toward Labor Agitation in France, 1900-1914 », in *Journal of Modern History,* n° 40 (1968), pp. 474-500.

Ann Louise Strong, *Planned Urban Environments. Sweden, Fin-land, Israel, the Netherlands, France,* the John Hopkins Press, Londres et Baltimore, 1971.

Alain Touraine, *L'Evolution du travail ouvrier aux usines Renault,* Centre de la recherche scientifique, Paris, 1955. – *Le Mouvement de mai ou le communisme utopique,* le Seuil, Paris, 1968.

Union nationale des étudiants de France & Syndicat national de l'enseignement supérieur, *le Livre noir des journées de mai,* le Seuil,

Paris, 1968.

Eugen Weber, *Action française. Royalism and Reaction in the Twentieth Century France,* Stantord University Press, Stanford, 1965.

Claude Willard, *le Mouvement socialiste en France (1893-1905). Les Guesdistes,* Editions sociales, Paris, 1965.

Philip Williams, *Politics in Post-War France. Parties and the Constitution in the Fourth Republic,* Longmans, Londres, 1958 (2e édition).

Chapitre 10 : PARTIS, RÉGIMES ET GUERRES

Didier Babou et al., *Myrys, usine occupée,* Atelier du Gué, Villelongue-d'Aude, 1981.

Pierre Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani,* Colin, Paris, 1968. – Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 164.

Jacqueline Beaujeu-Garnier, *La Population française,* Armand Colin, Paris, 1976 (édition revue).

Pierre Bruyelle, *Lille et sa communauté urbaine,* la Documentation française, Paris, 1976. – *Notes et études documentaires,* nos 4297, 4298, 4299.

Rémy Cazals, *Avec les ouvriers de Mazamet dans la grève et l'action quotidienne,* Maspero, Paris, 1909-14.

Paul Combe, *Niveau de vie et progrès technique en France* (1939-1960). *Contribution à l'étude de l'économie française contemporaine,* postface : *1939-1949,* Presses universitaires de France, Paris, 1956.

Bernard Couvert, Pierre Jakubowski & Michel Pinet, « Mobilité professionnelle, mobilité spatiale et restructuration économique. Le cas du bassin minier Nord-Pas-de-Calais », in La Vie urbaine, nos 52-54 (1976), pp. 115-124.

Jean Coppolani, Toulouse *au XXe* siècle, Privat, Toulouse, 1963.

Alain Delale & Gilles Ragache, La France de 68, le Seuil, Paris, 1978.

Nicole Delefortrie & Janine Morice, *Les Revenus départementaux en 1864 et 1954,* Armand Colin, Paris, 1959. – *Recherches sur l'économie française,* n° 1.

Pierre Dubois, « Nouvelles pratiques de mobilisation dans la classe ouvrière », in *Sociologie du travail,* n° 12 (1970), pp. 338-44;

– « La séquestration », in *Sociologie du travail,* n° 15 (1971), pp. 410-27.

Claude Durand, « Revendications explicites et revendications latentes », in *Sociologie du travail,* n° 15 (1971), pp. 394-409.

Michelle Durand & Yvette Harff, « Panorama statistique des grèves », in *Sociologie du travail,* n° 15 (1971), pp. 356-75.

France, Bureau de la statistique générale, *Résultats statistique du dénombrement de 1881,* Imprimerie nationale, Paris, 1883. Même auteur et titre pour 1886, 1891, 1896, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936. (L'INSEE a publié des recensements pour 1946, 1954, 1962, 1968, 1975.)

– *Statistique annuelle.* Imprimerie nationale, Paris, 1885-1889 (où l'on trouvera les statistiques des grèves).

– *Annuaire statistique de la France,* Imprimerie nationale puis INSEE, Paris, 1890.

France, Direction du travail, *Statistiques des grèves et des recours à la* conciliation, Imprimerie nationale, Paris, 1892. Mêmes auteur et tires pour toutes les années 1890-1935.

France, Documentation française, *la France en mai 1981. Forces et faiblesses,* Documentation française, Paris, 1982.

France, Institut national de la Statistique et des études économiques, *Données sociales,* INSEE, Paris, 1973 (première édition).

– *Principaux résultats du recensement de 1975,* INSEE, Paris 1975. – Collections de l'INSEE, 238.

– *Tableaux de l'économie française,* INSEE, Paris, 1980.

Jean-François Garidou, « Les mouvements ouvriers agricoles dans l'Aude (1900-1910) », in *Carcassonne et sa région, Actes des XLI*[e] et *XXIV*[e] *congrès d'études régionales tenus par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon et par la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Carcassonne, 17-19 mai 1968,* Centre d'histoire contemporaine du

Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Université Paul Valéry, Montpellier, 1970.

Gilbert Gaudin, *Géopolitique et structures urbaines à Narbonne*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1973.

René Gendarme, *La Région du Nord. Essai d'analyse économique*, Armand Colin, Paris, 1954. – Centre d'études économiques, *Etudes et mémoires*, 20.

Urbain Gibert, « Quelques aspects populaires des manifestations viticoles de 1907 », in *Carcassonne et sa région* (voir Garidou, ci-dessus), 1970.

Marcel Gillet (éd.), *La Qualité de la vie dans la région Nord-Pas-de-Calais au XX^e siècle*, Université de Lille III, Villeneuve-d'Ascq, 1975.

Philippe Gratton, *Les Luttes de classe dans les campagnes*, Anthropos, Paris, 1971.

Stanley Hoffmann, *Le Mouvement Poujade*, Colin, Paris, 1956. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, n° 81.

Michel Huber, Henri Bunlé & Fernand Boverat, *la Population de la France, son évolution et ses perspectives*, Hachette, Paris, 1975 (4^e édition).

Jacques Jeanneau, *Angers et son agglomération*, Documentation française, Paris, 1974. – Notes et études documentaires, 4065, 4066, 4067.

Danièle Kergoat, « Une expérience d'autogestion en mai 1968 (émergence d'un système d'action collectif) », *in Sociologie du travail*, n° 12 (1970), pp. 274-92.

Raymond Ledrut, *l'Espace social de la ville. Problèmes de sociologie appliquée à l'aménagement urbain*, Anthropos, Paris, 1968.

Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire* (1934-1938), Payot, Paris, 1965.

Firmin Lantacker, *La Frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie des relations*, Morel & Corduant, Lille, 1974.

Emile Levasseur, *Questions ouvrières et industrielles en France sous la Troisième République*, Rousseau, Paris, 1907.

Jean-Marie Mayeur, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février-mars 1906) », in *Annales : économies, sociétés, civilisations*, n° 21 (1966-a), pp. 1259-72;

– *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905)*, Julliard (« Archives »), Paris, 1966 (b).

Henri Mandras & Yves Tavernier, « Les manifestations de juin 1961 », in *Revue française de science politique*, n° 12 (1962), pp. 647-71.

Juliette Minces, *le Nord*, Maspéro, Paris, 1967.

Klaus-Jürgen Müller, « Protest – Modernisierung – Integration. Bemerkungen zum Problem faschistischer Phänomene in Frankreich, 1924-1934 », in *Francia*, n° 8 (1980), pp. 465-524.

Felix Napo, *1907 : la révolte des vignerons*, Privat, Toulouse, 1971.

Daniel Noin, *Géographie démographique de la France*, Presses universitaires de France, Paris, 1973.

Rémy Pech, *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon, du phylloxéra aux crises de mévente*, Association des publications de l'université de Toulouse, le Mirail, (1976) n.d. – Le Mirail A, 27.

Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève, France, 1871-1890* (2 vol.), Mouton, Paris, 1974.

Marc Pinol, « Dix ans de manifestations paysannes sous la Cinquième République (1962-1971) », in *Revue de géographie de Lyon*, n° 50 (1975), pp. 111-26.

Jean Plumyène & Raymond Lasierra, *Les Fascismes français, 1923-1963*, le Seuil, Paris, 1963.

Antoine Prost, *La CGT à l'époque du Front populaire, 1934-1939. Essai de description numérique*, Colin, Paris, 1964. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, 129 ;

– « Les manifestations du 12 février 1934 en province », in *le Mouvement social*, n° 54 (1966), pp. 7-28 ;

– « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », in *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Colin, Paris, 1967. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, p. 155.

Adam Przeworski, Barnett R. Rubin & Ernest Underhill, « The Evolution of the Class Structure of France, 1901-1968 », in *Economic Development and Cultural Change*, n° 28 (1980), pp. 725-52.

Jean-Michel Royer, « De Dorgères à Poujade », in Jacques Fauvet & Henri Mendras (éd.), *les Paysans et la politique*, Colin, Paris, 1958. – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, n° 94.

Jean Sagnes, *Le Mouvement ouvrier en Languedoc. Syndicalistes et socialistes de l'Hérault, de la fondation des bourses du travail à la naissance du parti communiste*, Privat, Toulouse, 1980.

J. Harvey Smith, « Agricultural Workers and the French Wine-Growers'Revolt of 1907 », in Past & Present, n° 79 (1978), pp. 101-25.

Hans Spuhler, *Der Generalstreik des Eisenbahner in Frankreich von 1910. Das Scheitern des Revolutionären Syndikalismus und die repressive Politik Briands*, Dunker und Humblot, Berlin, 1975.

Yves Tavernier, « Le syndicalisme paysan et la politique agricole du gouvernement (juin 1958-avril 1962) », in *Revue française de science politique*, n° 12 (1962), pp. 599-646.

Jean-Claude Toutain, *La Population de la France de 1700 à 1959*, Institut de science économique appliquée, Paris, 1963. *Cahiers de l'ISEA*, série AF, n° 3.

Dominique Vermander, *Un siècle d'histoire ouvrière à Halluin* (1840-1940), La maison pour tous, Halluin, 1978.

Paul Vidal de la Blache, *La France, tableau géographique*, Hachette, Paris, 1908.

David R. Weir, « Collective Action in Winegrowing Regions : A Comparison of Burgundy and the Midi », in *Working Paper*, n° 137 (1976), Center for Research on Social Organization, University of Michigan.

Gordon Wright, *Rural Revolution in France. The Peasantry in the Twentieth Century*, Stanford University Press, Stanford, 1964.

Chapitre 11 : QUATRE SIÈCLES DE LUTTES

Francesco Alberoni, *Statu nascenti*, II Mulino, Bologne, 1968.

Michel Amiot et al., *La Violence dans le monde actuel*, Centre d'études et de civilisation contemporaine, Paris, 1968.

Gabriel Ardant, *Théorie sociologique de l'impôt* (2 vol.), SEVPEN, Paris, 1965.

Bertrand Badie & Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'Etat,* Grasset, Paris, 1979.

Yves-Marie Bercé, *Croquants et Nu-Pieds. Les soulèvements paysans en France du XVI^e^ au XIX^e^ siècle,* Julliard/Gallimard (« Archives »), Paris, 1974.

Pierre Birnbaum, *La Logique de l'Etat,* Fayard, Paris, 1982.

Jean Bouvier, « Mouvements ouvriers et conjoncture économique », in *le Mouvement social,* n° 48 (1964), pp. 3-28.

William Brustein, « French Political Regionalism, 1849-1978 », in Michael Hechter (éd.), the *Microfoundations of Macrosociology,* Temple University Press, Philadelphie, 1983.

Guy Caire, *La Grève ouvrière,* Editions sociales, Paris, 1978.

G. P. Cella et al. *Il Movimento degli sciopero nel XX secolo,* II Mulino, Bologne, 1979.

Jean-Claude Chesnais, *Les Morts violentes en France depuis 1826. Comparaisons internationales,* Presses universitaires de France, Paris, 1976. – Institut national d'études démographiques, *Travaux & documents,* n" 75 ;

– *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours,* Laffont, Paris, 1981.

Daniel Chirot, *Social Change in the Twentieth Century,* Harcourt Brace Jovanovich, New York, 1977.

William J. Christman, William R. Kelly & Omer R. Galle, « Comparative Perspectives on Industrial Conflict », in Louis Kriesberg (éd.), *Research in Social Mouvements, Conflict and Change* (1981), vol. 4, pp. 67-93.

Alain Delale & Gilles Ragache, *La France de 68,* le Seuil, Paris, 1978.

Pierre Dubois, « New Forrns of Industrial Conflict, 1960-1974 », in Colin Crouch & Alessandro Pizzorno (éd.), *the Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968,* Manmillan, Londres, 1978 (vol. II, pp. 1-34).

William Form, « Working-Class Divisions and Political Consensus in France and the United States », in *Comparative Social Research,* n° 4 (1981), pp. 263-96.

Norman Frolich, Joe A. Oppenheimer & R. H. Wagner, « Individual Contributions for Collective Goods », in *Journal of Conflict Resolution,* n° 19 (1975), pp. 310-29.

William A. Gamson, *Power and Discontent,* Dorsey, Homewood (Illinois), 1968.

William A. Gamson, Bruce Fireman & Steven Rytina, *Encounters with Unjust Authority,* Dorsey, Homewood (Illinois), 1982.

Kenneth W. Grundy & Michael A. Weinstein, *The Ideologies of Violence,* Charles E. Merrill, Columbus (Ohio), 1974.

Ted Robert Gurr (éd.), Handbook of Political Conflict, Free Press, New York, 1980.

Sandor Halebsky, *Mass Society and Political Conflict. Toward a Reconstruction of Theory,* Cambridge University Press, Cambridge, 1976.

Russell Hardin, *Collective Action,* The John Hopkins University Press for Resources for the Future, Baltimore, 1983.

Douglas A. Hibbs, Jr., « On the Political Economy of Long-Run Trends in Strike Activity », in *British Journal of Political Science,* n° 8 (1978), pp. 153-75.

Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and States,* Harvard University Press, Cambridge, 1970.

E. J. Hobsbawm, « Class Consciousness in History » in Istvan Meszaros (éd.), *Aspects of History and Class Consciousness,* Routledge & Kegan Paul, Londres, 1971 ;

– « Peasant Land Occupations », in *Past & Present,* n° 62 (1974), pp. 120-52.

Robert J. Holton, « The Crowd in History : Some Problems of Theory and Method », in *Social History,* n° 3 (1978), pp. 219-33.

Walter Korpi, « Conflict, Power and Relative Deprivation », in *American Political Science Review,* n° 68 (1974), pp. 1569-78.

Walter Korpi & Michael Shalev, « Strikes, Power and Politics in the Western Nations, 1900-1976 », in Maurice Zeitlin (éd.), *Political Power and Social Theory,* JAI Press, Greenwich (Connecticut), 1980.

Frederic C. Lane, « Economic Consequences of Organized Violence », in *Journal Of Economic History,* n° 18 (1958), pp. 401-17.

John Lofland, « Collective Behavior : The Elementary Forms », in Morris Rosenberg & Ralph Turner (éd.), *Social Psychology : Sociological Perspectives,* Basic Books, New York, 1981.

Alf Lüdtke, « Genesis und Durchsetzung des modernen Staates : Zur Analyse von Herrschaft und Verwaltung », in *Archiv für Sozialgeschichte,* n° 20 (1980), pp. 470-91.

Michael Mann, *Consciousness and Action among the Western Working* Class, Macmillan, Londres, 1973.

Gerald Marwell, « Altruism and the Problem of Collective Action », in V. Derlega & J. Grzelak (éd.), *Cooperation and Helping Behavior,* Academic Press, New York, 1981.

Clark McPhail & Ronald T. Wohlstein, « Individual and Collective Behavior within Gatherings, Demonstrations, and Riots », in *Annual Review of Sociology,* n° 9 (1983), pp. 579-600.

Wolfgang J. Mommsen & Gerhard Hitschfeld (éd.), *Social Protest, Violence and Terror in Nineteenth – and Twentieth – Century Europe,* St. Martins, New York, 1982.

Barrington Moore, Jr., *Social Origins of Dictatorship and Democracy,* Beacon, Boston, 1966.

Bernard Mottez, *Systèmes de salaire et politiques patronales. Essai sur l'évolution des pratiques et des idéologies patronales,* Editions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1966.

Anthony Oberschall, « Theories of Social Conflict », in *Annual Review of Sociology,* n° 4 (1978), pp. 291-315.

Mancur Olson, Jr., *The Logic of Collective Action,* Harvard University Press, Cambridge, 1965.

Xavière Patouillet, « L'émeute des Lanturlus à Dijon en 1630 », mémoire de maîtrise non publié, UER sciences humaines, Dijon, 1971.

Alain Peyrefitte et al., *Réponses à la violence* (2 vol.), Presses Pocket, Paris, 1977.

Gianfranco Poggi, *The Development of the Modern State. A Sociological Introduction*, Stanford University Press, Stanford, 1978.

Adam Przeworski, « Proletariat into a Class : The Process of Class Formation from Karl Kautsky's *The Class Struggle* to Recent Controversies », in *Politics and Society*, n° 7 (1977), pp. 343-401.

Detlev Puls (éd.), *Wahrnehmungsformen und Protestverhalten. Studien zur Lage der Unterschichten im 18. und 19. Jahrhundert*, Suhrkamp, Francfort, 1979.

Jean-Daniel Reynaud & Yves Grafmeyer (éd.), *Français, qui êtes-vous ? Des essais et des chiffres*, Documentation française, Paris, 1981.

Stein Rokkan & Derek W. Urwin, « Centres and Peripheries in Western Europe », in Stein Rokkan & Derek Urwin (éd.), *the Politics of Territorial Identity. Studies in European Regionalism*, Sage, Beverley Hills (Californie), 1982.

Barbara Salert & John Sprague, *the Dynamics of Riots*, Inter-University Consortium for Political and Social Research, Ann Arbor (Michigan), 1980.

Alex P. Schmid & Janny de Graaf, *Violence as Communication. Insurgent Terrorism and the Western News Media*, Sage, Beverly Hills (Californie), 1982.

Melvin Small & J. David Singer, *Resort to Arms. International and Civil Wars, 1816-1980*, Sage, Beverly Hills (Californie), 1982.

David Snyder, « Theoretical and Methodological Problems in the Analysis of Governmental Coercion and Collective Violence », in *Journal of Political and Military Sociology*, n° 4 (1976), pp. 277-93.

Sidney Tarrow, *Struggling to Reform : Social Movements and Policy Change during Cycles of Protest*, Center for International Studies, Cornell University, Ithaca (New York), 1983. *Western Societies Program Occasional Paper*, n° 15.

Per Torsvik (éd.), *Mobilization, Center-Periphery and National-Building*, Universitetsforlaget, Bergen, 1981.

Alain Touraine, *the Voice and the Eye. An Analysis of Social Movements,* Cambridge University Press, Cambridge, 1981.

Alain Touraine, Michel Wieviorka & François Dubet, *le* M*ouvement ouvrier,* Fayard, Paris, 1984.

Mark Traugott, « Reconceiving Social Movements », in *Social Problems,* n° 26 (1978), pp. 38-49.

V. Ts. Urlanis, *Voin'i i nardo-naselienie Evrop'i. Lioudskie poteri voorujienn'ix sil evropeiiskix stran b voinax XVII-XX vv,* Izdatel'stvo Sotsial'noekonomicheskoi literatur'i, Moscou, 1960.

John Walton, *Reluctant Rebels. Comparative Studies of Revolution and Underdevelopment,* Columbia University Press, New York, 1984.

Kenneth L. Wilson & Anthony Orum, « Mobilizing People for Collective Action », in *Journal of Political and Military Sociology,* n° 4 (1976), pp. 187-202.

James L. Wood & Maurice Jackson, *Social Movements. Development, Participation, and Dynamics,* Wadsworth, Balmont (Californie), 1982.

Charles Tilly

La France conteste

de 1600 à nos jours



Fayard L'espace du politique